

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix - Travail - Patrie*

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

**CENTRE DE RECHERCHE ET  
DE FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES SOCIALES  
ET EDUCATIVES**

**UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES**



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
*Peace - Work - Fatherland*  
**THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
THE SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES**

**DOCTORAL RESEARCH UNIT  
FOR  
THE SOCIAL SCIENCES**

**ESSAI D'HISTOIRE COMPAREE DES TRAJECTOIRES DE  
DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE, 1830-2017**

**Thèse de Doctorat en Histoire des Relations Internationales, soutenue le 18 juillet 2023**

**Par**

**Thierry EVINA MIMBAMA**

**Sous la direction de**

**Jean KOUFAN MENKENE, Professeur à l'Université de Yaoundé I**

**Jury**

Canute AMBE NGWA, Université de Bamenda, Président  
*Professeur*

Raymond Anselme EBALE, Université de Yaoundé I, Examineur  
*Professeur*

Faustin KENNE, Université de Yaoundé I, Examineur  
*Professeur*

Achille Elvice BELLA, Université de Yaoundé I, Examineur  
*Maître de Conférences*



**Avertissement** : Le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et éducative de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## SOMMAIRE

<b>DEDICACE</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>vi</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>xi</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	<b>xiv</b>
<b>LISTE DES CAPTURES D'ECRANS</b> .....	<b>xv</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>xvi</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>xvii</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA PREDATION IMPERIALISTE ET SON IMPACT SUR LES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1830-1970</b> .....	<b>42</b>
CHAPITRE I : LE PHENOMENE COLONIAL EN CHINE, 1834-1949.....	43
CHAPITRE II : LA CUREE IMPERIALISTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 1880- 1970.....	85
CHAPITRE III : L'HERITAGE IMPERIALISTE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 1960-1980	115
<b>DEUXIEME PARTIE :</b> .....	<b>152</b>
<b>LES CHOIX DES VOIES DE DEVELOPPEMENT, 1960-2017 : ENTRE DECONEXION POUR LA CHINE ET INTERDEPENDANCE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b> .....	<b>152</b>
CHAPITRE IV : LES VISIONS PROSPECTIVES ET LES STRATEGIES D'AFFIRMATION EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1960-2000	153
CHAPITRE V : LES CHOIX DES SECTEURS PRIORITAIRES DU DEVELOPPEMENT EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA.....	193
<b>TROISIEME PARTIE : LA CHINE ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : RESULTATS ET PERSPECTIVES D'UNE CONDUITE DIFFERENCIEE DU DEVELOPPEMENT, 2000-2017</b> .....	<b>225</b>
CHAPITRE VI : LE RECLASSEMENT DE LA CHINE ET LE DECLASSEMENT POLITICO-ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LA SCENE INTERNATIONALE, 2000-2017.....	226
CHAPITRE VII : LA CONDUITE DIFFERENCIEE DU DEVELOPPEMENT ET LA REDYNAMISATION DES RELATIONS CHINE-AFRIQUE, 2000-2017.....	256
CHAPITRE VIII : LES PERSPECTIVES : ENTRE HYPOTHESE DE LA PERIPHERISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, HYPOTHESE DU GAGNANT-GAGNANT ET VOIE DU SALUT.....	283
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>307</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>316</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>325</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>349</b>
<b>INDEX DES AUTEURS</b> .....	<b>356</b>
<b>INDEX DES NOTIONS</b> .....	<b>359</b>

A mon père, André-Marie Mimbama, et à la mémoire de ma mère, Veronique Afana.

## **REMERCIEMENTS**

La réalisation de cette thèse a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je tiens ici à témoigner ma sincère et profonde gratitude.

Je remercie le Professeur Jean Koufan Menkéné, mon directeur de recherche qui a suscité et entretenu en moi, la volonté de faire la recherche et surtout qui a accepté de diriger cette étude. Enseignant rigoureux, il a fait montre, pour des raisons pédagogiques, d'une certaine flexibilité et de beaucoup de patience tout au long de la réalisation de cette recherche. Je lui dis merci, pour son accessibilité, sa disponibilité, ses précieux conseils, ses différentes orientations, ses critiques, son sens de l'écoute et pour ses encouragements.

Je remercie ces nombreux enseignants qui ont façonné ma personnalité de chercheur et contribué à ma formation intellectuelle. Au département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, je remercie les Professeurs Gabriel Dong Mougol, Raymond Ebalé et Idrissou Alioum ; au département de Sociologie, je remercie le Professeur Armand Leka Essomba. Je voudrais également dire merci au Docteur René Bidias de l'Institut des Relations Internationales (IRIC) de l'Université de Yaoundé II, pour son accompagnement dans la réalisation de la présente étude.

Ma reconnaissance va tout autant à l'endroit de tous mes informateurs et les responsables des centres de documentation.

Je remercie particulièrement ma fiancée, Axelle Christelle Moabieme Meboh, pour les efforts et sacrifices consentis le long de la réalisation de ce travail. Mes filles, Vanelle Bidjebe Evina, Naïs Afana Evina, Nejma Andréa Mebo Evina, qu'elles trouvent ici toute ma gratitude pour leur soutien moral, car elles ont été une source de motivation.

J'ai une pensée envers ma famille, précisément mes aînés Olivier Mvomo Mimbama, Vivianne Assomo, Joseph Claudel Fouda, pour les énormes sacrifices financiers consentis pour ma formation humaine, intellectuelle et la réalisation de cette recherche. J'adresse mes remerciements à Francis Bitoto Mimbama, Irené Ngoumba Mimbama, Thierry Simo, Dieudonné Mbarga, Patricia Abeng, Emmanuel Angong Ndongo, Stephane Mvondo pour le soutien matériel et moral qu'ils ont apporté à la réalisation de cette étude.

Merci à mes amis : Jean Michel Emini Bengono, pour ses multiples lectures, son soutien moral et financier, Jean Paul Djakdjing et Brice Molo Zogo pour le soutien documentaire et les échanges fructueux. Merci à Rick Assila, Mbatchou Djoumez, Rodrigue Piaplie, Julien Medja, François Nanga, Blaise Mfonzie pour les échanges fructueux, le soutien logistique, moral.

Enfin, que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail, trouvent ici mes sincères remerciements.

## LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

- AEF** : Afrique Equatoriale Française
- AFRICOM** : Commandement Américain pour l’Afrique
- AGOA**: *African Growth and Opportunity Act*
- AIC** : *Africa Infrastructure Country*
- AOF** : Afrique Occidentale Française
- APD** : Aide Publique au Développement
- BAD** : Banque Africaine pour le Développement
- BIT** : Bureau International du Travail
- BSAC** : *British South Africa Compagny*
- CAD** : Comité d’Aide publique au Développement
- CEREG** : Centre d’Etude et de Recherche en Economie et Gestion
- CHGA** : Cercle Histoire-Géographie-Archéologie
- CNPC** : *China National Petroleum Corporation*
- CNUCED** : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- CPPSA** : Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie
- FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
- FAO** : *Food and Agriculture Organisation*
- FMI** : Fond Monétaire International
- FMSHP** : Fondation de la Maison des Sciences de l’Homme de Paris
- FNLA** : Front National de Libération de l’Angola
- FOCAC**: *Forum Of China-Africa Cooperation*
- FPAE** : Fondation Paul Ango Ela
- FRELIMO** : Front de Libération du Mozambique
- GATT**: *General Agreement on Tariffs and Trade*
- GNPOC**: *Greater Nile Petroleum Operational Company*
- IBEAC**: *Imperial British East Africa Compagny*
- IDE** : Investissements Directs Etrangers
- IDH** : Indice de Développement Humain
- IFY** : Institut Français de Yaoundé
- MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation
- MINREX** : Ministère des Relations Extérieures
- MLN** : Mouvements de Libération Nationale
- MPLA** : Mouvement Populaire pour la Libération de l’Angola

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique

**OI** : Organisations Internationales

**OMC** : Organisation Mondiale du Commerce

**OMP** : Opérations de Maintien de la Paix

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OUA** : Organisation de l'Unité Africaine

**PAS** : Programmes d'Ajustement Structurel

**PDP** : Parti Démocrate Progressiste

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PNB** : Produit National Brut

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PVD** : Pays en Voie de Développement

**RDC** : République Démocratique du Congo

**RPC** : République Populaire de Chine

**SDN** : Société des Nations

**SONATAM** : Société Nationale de Tabac et Allumettes du Mali

**UA** : Union Africaine

**UMHK** : Union Minière du Haut Katanga

**UNITA** : Union Nationale pour l'Indépendance de l'Angola

**UPC** : Union des Populations du Cameroun

**URSS** : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

**WAFF** : *West African Frontier Force*

**ZANU** : *Zimbabwe African National Unity*

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau n° 1:</b> Le PNB de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1976-1980 (en milliards de dollars US) .....	116
<b>n° 2:</b> Le prix moyen du pétrole de l’OPEP, 1970-1980 .....	118
<b>n° 3:</b> Le produit national brut par habitant 1976-1980 (en dollars américains) .....	118
<b>n° 4:</b> Le PIB de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, diverses années, 1965 à 1980 (milliards de dollars, sauf indication contraire) .....	121
<b>n° 5:</b> La croissance du PIB, 1960-1981 (pourcentage moyen de variation annuelle) .....	122
<b>n° 6:</b> La structure de la production du PIB de la Chine et de l’Afrique subsaharienne, diverses années, 1965 à 1980 (pourcentage du PIB) .....	123
<b>n° 7:</b> Les exportations de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1978-1980 (en millions de dollars EU) .....	123
<b>n° 8:</b> Les importations de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1978-1980 (en millions de dollars EU) .....	124
<b>n° 9:</b> La balance commerciale de la Chine, 1978-1980 (en millions de dollars EU)..	125
<b>n° 10:</b> La balance commerciale de l’Afrique au sud du Sahara 1978-1980 (en millions de dollars EU) .....	126
<b>n° 11:</b> La structuration des exportations de la Chine en pourcentage des marchandises en 1977 et 1978.....	127
<b>n° 12:</b> La structuration des exportations de l’Afrique au sud du Sahara en pourcentage des marchandises en 1977 et 1978.....	128
<b>n° 13:</b> La population de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara de 1976 à 1980 en millions d’habitants.....	129
<b>n° 14:</b> Le taux brut de natalité pour mille habitants en Chine et en Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1980 .....	130
<b>n° 15:</b> Le taux brut de mortalité pour mille habitants en Chine et en Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1980 .....	131
<b>n° 16:</b> Le taux d’alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique subsaharienne en pourcentage, 1976-1980.....	134
<b>n° 17:</b> Le nombre d’inscrits à l’école primaire en pourcentage du groupe d’âge pertinent, 1977-1980 .....	134
<b>n° 18:</b> Le nombre d’inscrits au secondaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara en pourcentage du groupe d’âge pertinent, 1978-1980 .....	135



<b>n° 19:</b> Le nombre d'inscrits au supérieur en pourcentage du groupe d'âge pertinent, 1977-1979.....	136
<b>n° 20:</b> L'espérance de vie à la naissance en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1975-1980 (années).....	137
<b>n° 21:</b> Le taux de mortalité juvénile en Chine et en Afrique au sud du Sahara (enfants de 1 à 4 ans pour 1000) 1960-1980 .....	137
<b>n° 22:</b> Le nombre d'habitants par médecin en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1960-1980.....	138
<b>n° 23:</b> Le nombre d'habitants par infirmière en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1960-1980.....	138
<b>n° 24:</b> L'apport journalier de calories par habitant en Chine et en Afrique subsaharienne 1974-1980 .....	139
<b>n° 25:</b> L'épargne intérieure brute de la Chine et de l'Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1985-1995.....	166
<b>n° 26:</b> La consommation des administrations publiques en Chine et en Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990 .....	168
<b>n° 27:</b> La consommation privée en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990 .....	170
<b>n° 28:</b> Le montant de la dette extérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1980-2010.....	172
<b>n° 29:</b> Le taux d'intérêt moyen des emprunts publics extérieurs de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (%) 1986-1990 .....	174
<b>n° 30:</b> L'échéance moyenne des emprunts publics extérieurs de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (années) 1986-1990 .....	174
<b>n° 31:</b> Le taux de la dette multilatérale de la Chine et de l'Afrique au Sud du Sahara (pourcentage de la dette totale) 1980-1995.....	174
<b>n° 32:</b> L'aide publique au développement, reçue par la Chine et l'Afrique au Sud du Sahara (millions de dollars) 1980-1990.....	175
<b>n° 33:</b> L'investissements directs étrangers en Chine et en Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1990-2000 .....	177
<b>n° 34:</b> La force de travail de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage de la population à l'âge de travailler 15-64 ans) 1980-1986 .....	181
<b>n° 35:</b> La répartition de la force de travail de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara par secteur d'activité (%de la population à l'âge de travailler 15-64 ans) 1980-1990 .....	183

<b>n° 36:</b> Le taux net de scolarisation dans le primaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en pourcentage) 1982-1992 .....	185
<b>n° 37:</b> les scientifiques et les ingénieurs en recherche au développement formés par la Chine et l’Afrique au sud du Sahara (pour un million d’habitants) 1980-1997 .....	186
<b>n° 38:</b> La production brute par employé dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (1980=100) 1985-1992.....	188
<b>n° 39:</b> Les revenus totaux dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (pourcentage de la valeur ajoutée) 1985-1986.....	190
<b>n° 40:</b> La part de la production agricole dans le PIB de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, 1983-1993 (en % du PIB) .....	194
<b>n° 41:</b> La force de travail employée dans la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1960-1990 (en % de la force de travail totale) .....	195
<b>n° 42:</b> La croissance de la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1985-1995 (en pourcentage).....	197
<b>n° 43:</b> Les importations de céréale de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1985-1993 (En milliers de tonne) .....	200
<b>n° 44:</b> La dépenses gouvernementales dans le secteur agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2016 (% des dépenses totales) .....	201
<b>n° 45:</b> Les dépenses gouvernementales en recherche et développement dans le secteur agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en million de dollar américains PPP 2005). 203	
<b>n° 46:</b> Le taux de croissance de la production industrielle en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1985-1995 (en pourcentage) .....	207
<b>n° 47:</b> Le taux de croissance de la production de l’énergie commerciale en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1965-1988 (en pourcentage) .....	212
<b>n° 48:</b> La part du secteur des services dans la production du PNB en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1985-1995 (en pourcentage) .....	213
<b>n° 49:</b> La croissance annuelle moyenne du secteur des services de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1985-1995 (en pourcentage).....	214
<b>n° 50:</b> La force de travail employée dans le secteur des services en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1960-1990 (en % de la force de travail totale).....	215
<b>n° 51:</b> L’évolution des taux de croissance des économies chinoise et de l’Afrique au sud du Sahara 2000-2010 (en pourcentage) .....	227
<b>n° 52:</b> L’évolution du produit intérieur brut par habitant de la Chine et de l’Afrique subsaharienne 2000-2010 (en dollars américain) .....	229

<b>n° 53:</b> L'évolution du produit national brut de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en milliard de dollars américains) .....	232
<b>n° 54:</b> L'évolution de la production du PNB de la Chine et de l'Afrique subsaharienne, par secteurs d'activité entre 2000 et 2009 (pourcentage du PNB).....	233
<b>n° 55:</b> Les valeurs des exportations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en millions de dollars américains) .....	235
<b>n° 56:</b> Les valeurs des importations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en millions de dollars américains) .....	236
<b>n° 57:</b> La valeur des exportations et importations de la Chine, 2000-2009 (millions de dollars EU).....	237
<b>n° 58:</b> La balance commerciale de la Chine, 2000-2009 (en millions de dollars EU).....	237
<b>n° 59:</b> Les exportations et les importations de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2009 (en millions de dollars EU) .....	238
<b>n° 60:</b> La balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2009 (en millions de dollars EU) .....	239
<b>n° 61:</b> Les exportations des produits manufacturés de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009.....	241
<b>n° 62:</b> Les exportations des produits de haute technologie de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1999-2009 (en pourcentage exportation produits manufacturés).....	242
<b>n° 63:</b> Les exportations de produits primaires de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009.....	243
<b>n° 64:</b> La population totale de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en millions) 1995-2015.....	246
<b>n° 65:</b> La croissance démographique annuelle moyenne de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage) 1990-2015 .....	247
<b>n° 66:</b> Le taux de mortalité infantile de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (pour 1 000 naissances vivantes) 1995-2015.....	249
<b>n° 67:</b> Les tendances de l'indice de développement humain de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1995-2015 .....	250
<b>n° 68:</b> La croissance annuelle moyenne de l'IDH de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1995-2015 .....	251
<b>n° 69:</b> L'espérance de vie à la naissance en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2008 (années).....	252

<b>n° 70:</b> Le taux d'alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2008 (en pourcentage de la population de plus de 15 ans) .....	253
<b>n° 71:</b> La variation du taux d'alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2001-2007 (en pourcentage) .....	255
<b>n° 72:</b> Le récapitulatif de l'établissement des relations diplomatiques entre certains pays d'Afrique subsaharienne avec la RPC. ....	264
<b>n° 73 :</b> Le classement des cinq premiers Etats d'Afrique les plus endettés vis-à-vis de la Chine de 2010 à 2017 .....	285

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique n° 1:</b> La comparaison du PNB de la Chine et de l’Afrique subsaharienne (en milliard de dollars US).....	117
<b>n° 2:</b> L’évolution du PNB par habitant en Chine et en Afrique subsaharienne 1976-1980.....	119
<b>n° 3 :</b> Le taux de croissance comparée du PIB de la Chine et de l’Afrique subsaharienne 1960 à 1981 (%) .....	122
<b>n° 4:</b> La comparaison de la valeur des exportations de la Chine et de l’Afrique subsaharienne entre 1978 et 1980 (en millions de dollars EU) .....	124
<b>n° 5:</b> La comparaison de la taille des importations de la Chine et de l’Afrique subsaharienne 1978-1980 (en millions de dollars EU) .....	125
<b>n° 6:</b> La balance commerciale de la Chine 1978-1980.....	126
<b>n° 7:</b> La balance commerciale de l’Afrique au sud du Sahara 1978-1980.....	127
<b>n° 8 :</b> La comparaison de la masse démographique chinoise et d’Afrique au sud du Sahara.....	130
<b>n° 9:</b> La comparaison de l’évolution du taux brut de natalité pour mille habitants entre la Chine et l’Afrique au sud du Sahara entre 1960 et 1980 .....	131
<b>n° 10:</b> La comparaison de l’évolution du taux brut de mortalité pour mille habitants en Chine et en l’Afrique subsaharienne 1960-1980.....	132
<b>n° 11:</b> La comparaison du nombre d’inscrit à l’école primaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1977-1980.....	135
<b>n° 12:</b> L’évolution de l’espérance de vie en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1975-1980 .....	137
<b>n° 13:</b> La comparaison de l’apport journalier de calories par habitant en Chine et en Afrique subsaharienne 1974-1980 .....	139
<b>n° 14:</b> La comparaison de l’évolution de l’épargne intérieure brut de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara (% du PIB) 1985-1995 .....	167
<b>n° 15:</b> La consommation des administrations publiques en Chine et en Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990 .....	168
<b>n° 16:</b> La comparaison de la consommation privée en Chine et en Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990 .....	170
<b>n° 17:</b> La comparaison du montant de la dette extérieure de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1980-2010.....	172

<b>n° 18:</b> La comparaison de l'évolution de la dette extérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1980-2010 .....	173
<b>n° 19:</b> La comparaison de l'évolution de l'aide publique au développement reçue par la Chine et l'Afrique au Sud du Sahara (millions de dollars) 1980-1990.....	176
<b>n° 20:</b> La comparaison de l'évolution des investissements directs étrangers en Chine et en Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1990-2000.....	178
<b>n° 21:</b> La comparaison de l'évolution de la force de travail de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage de la population à l'âge de travailler 15-64 ans) 1980-1986 .....	182
<b>n° 22:</b> La comparaison de l'évolution du taux net de scolarisation dans le primaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en pourcentage) 1982-1992.....	185
<b>n° 23:</b> La comparaison de la production brute par employé dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (1980=100) 1985-1992 .....	189
<b>n° 24:</b> La comparaison des revenus totaux dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (pourcentage de la valeur ajoutée) 1985-1986 .....	191
<b>n° 25:</b> La comparaison de la part de la production agricole dans le PIB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1983-1993 .....	195
<b>n° 26:</b> La comparaison de la force de travail employée dans le secteur agricole de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1960-1990 .....	196
<b>n° 27:</b> La comparaison de la croissance de la production agricole de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1985-1995 .....	197
<b>n° 28:</b> La comparaison des importations des céréales de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1985-1993.....	200
<b>n° 29:</b> La comparaison des dépenses publiques dans le secteur de la production agricole de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2016 .....	202
<b>n° 30:</b> La comparaison des dépenses gouvernementales en recherche et développement dans le secteur agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara .....	203
<b>n° 31 :</b> La comparaison de la croissance de la production industrielle de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1985-1995 .....	208
<b>n° 32:</b> Le taux de croissance de la production de l'énergie commerciale en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1965-1988.....	212
<b>n° 33:</b> La croissance annuelle moyenne du secteur des services de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (1985-1995) .....	214

<b>n° 34:</b> La comparaison des taux de croissance des économies chinoise et de l’Afrique au sud du Sahara (2000-2010) .....	228
<b>n° 35:</b> La comparaison du PIB par habitant de la Chine et de l’Afrique subsaharienne 2000-2010 (en dollars américains).....	230
<b>n° 36:</b> La balance commerciale de la Chine, 2000-2009 (en millions de dollars EU) .....	238
<b>n° 37:</b> La balance commerciale de l’Afrique au sud du Sahara, 2000-2009 (en millions de dollars EU) .....	239
<b>n° 38:</b> Les exportations des produits manufacturés de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009	241
<b>n° 39:</b> Les exportations de produits primaires de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009.....	244
<b>n° 40:</b> La population totale de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1995-2015 (en millions) .....	246
<b>n° 41:</b> La croissance démographique annuelle moyenne de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1990-2015 (en pourcentage) .....	248
<b>n° 42:</b> Les tendances de l’indice de développement humain de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1995-2015 .....	<b>250</b>
<b>n° 43:</b> Le taux d’alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2008 (en pourcentage de la population de plus de 15 ans).....	254

**LISTE DES CARTES**

<b>Carte n° 1 :</b> La Chine et l’Afrique subsaharienne dans la géographie du développement dans le monde.....	120
<b>n° 2 :</b> La Chine et ses provinces .....	141
<b>n° 3:</b> L’Afrique au sud du Sahara et ses divisions .....	144
<b>n° 4:</b> La Chine et l’Afrique au sud du Sahara dans la géographie du développement dans le monde à la veille des années 2000 .....	231



**LISTE DES CAPTURES D'ECRANS**

<b>Capture d'écran n° 1:</b> La dette chinoise et le risque de colonisation de l'Afrique subsaharienne .....	286
<b>n° 2:</b> Le pillage de matières premières et colonisation de l'Afrique subsaharienne par la Chine .....	289

## RESUME

La Chine et l’Afrique subsaharienne ont été à une période de l’histoire de l’humanité, des exclus du système monde. Elles ont vécu, chacune à sa manière, l’expérience de la domination impérialiste, la dureté et l’humiliation de la position de pays à économie arriérée. Dans les années 1960, la Chine et l’Afrique subsaharienne ont été classées par certaines institutions internationales dans le bloc des Pays en Voie de Développement (PVD). Pour la Chine, cette période difficile créa un choc psychologique générateur d’une volonté de renaissance. L’Afrique subsaharienne, elle, profondément décérébrée et sans autres alternatives que le mimétisme des anciens maîtres se contentait d’exister. Ce contraste fonde la présente thèse. Elle postule que la conscience d’un passé historique héroïsé est le moteur de tout projet endogène d’émergence. Dans une posture à la fois constructiviste et interprétativiste, cette étude a mobilisé les théories de la dépendance, de l’interdépendance complexe, de la modernisation économique, du système-monde, des *policies transfer*, celle néoclassique des relations internationales et la théorie historique des *challenge and response*. Sur le plan méthodologique, dans une démarche comparatiste, la réalisation de cette étude a été conditionnée par la collecte des données à partir d’une documentation écrite variée et des entretiens avec les témoins et les observateurs des questions de développement de l’Afrique au sud du Sahara et de la Chine. Il en ressort que, l’expérience impérialiste a fragilisé les ressources pour le développement de l’Afrique au sud du Sahara et pour celui de la Chine. Pendant que la Chine optait pour une rupture avec son héritage colonial, l’Afrique au sud du Sahara, elle, intégrait le sien comme élément important de son projet de développement. Par ailleurs, la Chine, dans ses choix de développement, a investi dans les secteurs susceptibles de favoriser son affirmation et son émancipation internationale, tandis que l’Afrique au sud du Sahara faisait des choix qui renforçaient sa dépendance. Cette conduite différenciée du développement a eu pour conséquences fondamentales un reclassement de la Chine dans l’ordre mondial et un déclassement corrélatif de l’Afrique subsaharienne sur la même scène. La Chine a ainsi structuré son projet de développement tout autour d’un objectif de restauration de sa puissance passée, pendant que celui de l’Afrique au sud du Sahara a été structuré par la soumission et la croyance en les vertus de la coopération internationale.

**Mots clés : Chine, Afrique au sud du Sahara, trajectoire de développement, objectif de puissance, coopération internationale**

## **ABSTRACT**

*China and sub-Saharan Africa were, at one time in human history, excluded from the world system. Each in its own way has experienced imperialist domination and the hardship and humiliation of being a backward economy. In the 1960s, China and sub-Saharan Africa were classified by some international institutions as part of the Developing Countries (DC) bloc. For China, this difficult period created a psychological shock that generated a desire for a renaissance. Sub-Saharan Africa, on the other hand, was deeply decerebrate and had no alternative but to mimic its former masters. This contrast forms the basis of the present thesis. It postulates that the consciousness of a heroic historical past is the driving force behind any endogenous project of emergence. In a constructivist and interpretativist posture, this study has mobilised the theories of dependence, complex interdependence, economic modernisation, the world-system, policy transfer, neo-classical international relations and the historical theory of challenge and response. Methodologically, in a comparative approach, this study was conditioned by data collection from a variety of written documentation and interviews with witnesses and observers of development issues in sub-Saharan Africa and China. It emerges that the imperialist experience has weakened the resources for development in sub-Saharan Africa and China. While China opted for a break with its colonial heritage, sub-Saharan Africa integrated its own as an important element of its development project. Moreover, China, in its development choices, invested in sectors likely to favour its affirmation and international emancipation, while Africa south of the Sahara made choices that reinforced its dependence. The fundamental consequences of this differentiated approach to development have been the reclassification of China in the world order and a correlative downgrading of sub-Saharan Africa on the same stage. China has thus structured its development project around the objective of restoring its past power, while that of sub-Saharan Africa has been structured by submission and a belief in the virtues of international cooperation.*

**Keywords: China, sub-Saharan Africa, development trajectory, power objective, international cooperation**

**INTRODUCTION GENERALE**

## 1- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La Chine et l'Afrique subsaharienne sont deux parties du monde qui, à un moment de l'histoire, ont été dominées et colonisées par d'autres peuples. La Chine a fait l'objet de plusieurs convoitises par les puissances occidentales et par le Japon. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Empire du milieu est dépecé entre six puissances de l'époque : l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Russie, les Etats Unis d'Amérique et le Japon, qui le contrôlent, imposant des traités inégaux à la minorité régnante<sup>1</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'empire chinois n'est plus qu'un assemblage de zones d'influences des puissances dominatrices. Il y a lieu de remarquer que parmi toutes les puissances qui ont dominé la Chine, c'est le Japon qui a été plus loin dans ses vellétés d'invasion et d'inféodation du grand empire<sup>2</sup>. L'Afrique subsaharienne de son côté, n'a guère connu un sort différent. Après avoir été pendant longtemps victime de l'esclavage et des razzias négrières<sup>3</sup>, elle fut soumise à la colonisation. Pendant environ un siècle, elle a été dominée, spoliée et exploitée par les puissances européennes<sup>4</sup>. C'est la fin de la Deuxième Guerre mondiale qui a ouvert aux peuples africains la voie des indépendances<sup>5</sup>. Cette sombre période de l'histoire du continent, a laissé des séquelles indélébiles sur son développement et sur ses relations avec le reste du monde<sup>6</sup>. "Ayant donc eu une histoire semblable, la Chine et l'Afrique se sont témoignées une sorte de solidarité dans le malheur et ont eu la commune volonté de lutter contre l'impérialisme"<sup>7</sup>. Cette solidarité militante a été exprimée officiellement et pour la première fois à la Conférence Afro-asiatique de Bandung.

La conférence de Bandung tenue en Indonésie en avril 1955, marque la première tribune offerte à la Chine et à l'Afrique subsaharienne pour rétablir leurs relations. Convoquée à l'initiative de cinq pays asiatiques à savoir la Birmanie, le Ceylan, l'Indonésie, l'Inde et le Pakistan, la conférence a accueilli six pays africains dont quatre d'Afrique au sud du Sahara : le Ghana, le Libéria, le Soudan, et l'Ethiopie<sup>8</sup>. C'est à partir de cette rencontre que l'Asie prit l'engagement d'aider l'Afrique subsaharienne au mieux de ses possibilités, pour se libérer du

---

<sup>1</sup> J. L. Margolin, "La Chine", in : P. Boniface (s/d), *Atlas des Relations Internationales*, Paris, Hatier, 2003, p. 148.

<sup>2</sup> Awuve Koffi Afetogbo Azilan, "Les enjeux de la coopération sino-africaine", Ecole Nationale d'Administration du Togo - Diplôme de Cycle III de l'ENA, Option Diplomatie, 2008.

<sup>3</sup> Bwemba Bong, *QUAND L'AFRICAIN ÉTAIT L'OR NOIR DE L'EUROPE, l'Afrique : actrice ou victime de la "traite des noirs" ?*, tome 2, Bonneuil, Menaibuc, 2003.

<sup>4</sup> J. Ki-zebo, *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p. 433.

<sup>5</sup> H. Grimal, *La décolonisation 1919-1963*, Paris, Armand Colin, 1965, p. 274.

<sup>6</sup> J. Giri, *L'Afrique en panne, vingt-cinq ans de développement*, Paris, Karthala, 1986, p. 143.

<sup>7</sup> Awuve Koffi Afetogbo Azilan, "Les enjeux de la coopération..."

<sup>8</sup> Grimal, *La décolonisation 1919*, p. 274.

joug colonial. Mais en fait, du côté asiatique, c'est la Chine qui assura le leadership de cette solidarité militante et agissante de lutte contre l'impérialisme et la domination. C'est le début d'un véritable rapprochement entre l'Afrique au sud du Sahara et la Chine qui se prêtèrent désormais un soutien politique réciproque sur la scène internationale.

Fidèles aux engagements pris à Bandung, la Chine apporta un soutien sans faille à la décolonisation de l'Afrique subsaharienne qui, à son tour, contribua à la reconnaissance internationale de la Chine continentale. La Chine avait contribué à la décolonisation de l'Afrique au sud du Sahara par son soutien actif et son aide multiforme apportés aux Mouvements de Libération Nationale (MLN)<sup>9</sup>. Ayant pendant longtemps lutté elle-même pour s'affranchir de la domination, la Chine comprenait le combat des peuples d'Afrique subsaharienne et sa solidarité envers eux ne se justifiait que par sa volonté à lutter contre les impérialismes. Le soutien de la Chine à la décolonisation du continent noir a été récompensé par la contribution de l'Afrique à la reconnaissance internationale de l'Empire du milieu. Ainsi, la question taiwanaise a longtemps été une variable incontournable qu'il convenait d'intégrer dans toute démarche visant à comprendre la Chine ou à évaluer ses rapports avec le reste du monde en général et avec l'Afrique subsaharienne en particulier<sup>10</sup>.

Dans un contexte de guerre froide et surtout avec le soutien de Washington, le gouvernement en exil de Taiwan a toujours occupé la place de la Chine au sein de l'organisation universelle. Après plusieurs tentatives infructueuses, Pékin a finalement retrouvé sa place à l'Organisation des Nations Unies (ONU) au détriment de Taïpeh grâce surtout à l'appui des pays africains<sup>11</sup>. Ce soutien précieux des pays africains dans le rétablissement de la Chine continentale dans ses droits légitimes aux Nations Unies constitue une façon pour eux de renvoyer l'ascenseur à leur alliée qui les avait aidé à accéder à leur souveraineté internationale. A la fin des années 1970, quarante-quatre Etats africains avaient des relations diplomatiques avec Pékin<sup>12</sup>. Depuis lors, la coopération entre la Chine et l'Afrique qui se structure autour des principes de la coexistence pacifique, n'a cessé de croître. A partir de l'année 2000, cette coopération de plus en plus intense, se matérialisa à travers le *Forum Of China-Africa Cooperation* (FOCAC). Le FOCAC, créé à l'initiative de la Chine, est une enceinte d'échanges et de discussions qui regroupe la Chine, l'Union Africaine (UA) et cinquante quatre pays

---

<sup>9</sup>N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 157.

<sup>10</sup>Awuve Koffi Afetogbo Azilan, "Les enjeux de la coopération...".

<sup>11</sup> Le soutien de l'Afrique à la Chine à l'ONU

<sup>12</sup> Awuve Koffi Afetogbo Azilan, "Les enjeux de la coopération...".

africains. Il se réunit tous les trois ans alternativement en Chine ou dans l'un des pays membres africains.

Ce forum sur la coopération sino-africaine, est devenu un grand événement pour les économies et les diplomaties chinoises et africaines en raison du grand nombre de participations des présidents africains, et où d'importants accords d'aide au développement et d'importants contrats sont signés ou annoncés. En octobre 2000, la Chine organisa à Pékin, le premier forum de coopération Chine-Afrique. Ce premier forum ne réunit que quarante cinq pays africains sur cinquante trois que comptait le continent<sup>13</sup>. On nota la présence des diplomates, des agents du secteur privé, des représentants d'organisations régionales et internationales, et enfin le président chinois Jiang Zemin et son premier ministre Zhu Rongji. Côté africain, la présence de quatre chefs d'Etats africains avait été remarquée, ainsi que celle du secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de l'époque, Salim Hamed Salim<sup>14</sup>. En novembre 2003, à Addis-Abeba en Ethiopie, se tient le deuxième sommet du FOCCA. La participation africaine fut grande en termes de personnalités, on y note la présence de 5 chefs d'État africains, de trois vice-présidents et de deux premiers ministres. Les fora de 2006, 2009 et 2012 se tiennent comme d'habitude. Celui de 2006, a vu augmenté le nombre de participants des États africains avec quarante huit représentants<sup>15</sup>. Derrière cette coopération qui fait l'objet de toutes les attentions, se cache un véritable contraste entre la Chine et l'Afrique subsaharienne dans leur marche vers le développement et leur place sur la scène internationale.

D'une part, nous avons une Afrique noire qui serait mal partie<sup>16</sup>, qui refuserait le développement<sup>17</sup> et qui resterait toujours en panne<sup>18</sup>. Le développement de l'Afrique depuis son accession à l'indépendance n'est pas reluisant. L'histoire semble avoir donné raison à ceux qui, dès le début des années 1960, ne croyaient pas à une possibilité de l'Afrique subsaharienne à se développer. Aujourd'hui, on a le sentiment que le développement n'est plus qu'un vœu, que la quasi-totalité des économies africaines ne progressent pas, mais régressent. «La situation s'aggrave chaque jour en Afrique, où la « générosité » des pays riches se révèle aussi peu satisfaisante que le « dévouement » de bien des dirigeants»<sup>19</sup>. «Les pays qui ont vu leur revenu

---

<sup>13</sup> Avec l'indépendance du Soudan du Sud, l'Afrique compte aujourd'hui 54 Etats.

<sup>14</sup> L. Ngonu, «La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunités ou impacts ?», Mémoire de Maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal, Janvier 2017, p. 45.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>16</sup> R. Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

<sup>17</sup> A. Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>18</sup> J. Giri, *L'Afrique en panne...*

<sup>19</sup> Dumont, *L'Afrique noire...*, p. 8.

moyen décliner depuis 1965 sont en majorité africains...’’<sup>20</sup>. Environ 80 à 90% des subsahariens vivent une existence marginale, ce qui est la suite logique de l’incapacité des dirigeants à matérialiser la rhétorique de la croissance et du développement<sup>21</sup>. Pour un grand nombre d’Africains, au sein des couches les plus pauvres mais aussi les classes moyennes, les agrégats macro-économiques flatteurs dont ils entendent parler dans les médias gouvernementaux à longueur de journaux ne signifient pas grand-chose. L’Afrique subsaharienne est ainsi victime d’une conjonction exceptionnelle dans l’histoire humaine, de calamités, de pénuries, de difficultés et de fléaux dont chacun en soi constitue déjà pour un pays, un véritable défi<sup>22</sup>. Une parution hors-série de *Jeune Afrique*<sup>23</sup> sur l’état de l’Afrique en 2010, a partagé ces constats sur la régression économique du continent. Cet immobilisme a pour corolaire, la disqualification de l’Afrique au sud du Sahara sur la scène internationale, avec une voix qui ne compte pas.

D’autre part, nous avons une Chine qui présente un visage totalement opposé à celui de l’Afrique subsaharienne. En effet, en 2005, avec un taux de croissance de 10,2 %, la Chine est la quatrième économie du monde derrière les Etats-Unis d’Amérique, le Japon et l’Allemagne alors que l’Afrique ne réalise qu’une croissance de 5,4 %, soit 2 fois moins. De même, la Chine affiche un Produit Intérieur Brut (PIB) de 2230 milliards de dollars US alors que l’Afrique a seulement un PIB de 930 milliards de dollars US. Sur le plan économique, il existe donc un fossé considérable entre l’Afrique et son partenaire asiatique. Stimulée par ses résultats et consolidant son assise internationale grâce à ses performances économiques, la Chine sort progressivement de sa réserve politique. Dès 1994, Jiang Zemin, adopte une ‘‘stratégie de grand pays’’, la Chine commence à asseoir sa position en Asie, en mer de Chine méridionale et renforce ses relations avec les puissances occidentales. Le poids international de Pékin croît de manière régulière et la Chine de la fin des années 2000, affirme clairement sa puissance, affichant ouvertement son ambition : accéder au rang de superpuissance<sup>24</sup>.

Face à une Chine qui s’affirme et qui bouscule désormais la géopolitique mondiale, se trouve une Afrique subsaharienne avachie, et qui se conforte dans sa posture d’objet de l’histoire du monde. Ainsi, pour bon nombre d’observateurs, l’Afrique subsaharienne est un continent

---

<sup>20</sup> M. Gillis et Als, *Economie du développement*, Paris, Nouveaux Horizons, 1995, p. 17.

<sup>21</sup> E. Laszlo, *Le monde moderne et ses limites, réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d’aujourd’hui*, Paris, Tacor International, 1988, p. 63.

<sup>22</sup> A. Wade, *Un destin pour l’Afrique*, Paris, Michel LAFON, 2005, p. 23.

<sup>23</sup> *Jeune Afrique hors-série n° 24*, l’état de l’Afrique 2010, p. 42.

<sup>24</sup> C. Le Goff, ‘‘La Chine et l’Afrique : Lorsque l’opportunité occulte le risque’’, en ligne sur : [www.iris-france.org](http://www.iris-france.org), du 28 novembre 2018.



“immobile” qui présente fondamentalement les mêmes caractéristiques que la Chine au XIX<sup>e</sup> siècle, et qui devait donc s’inspirer de la trajectoire chinoise, notamment du fait de sa ruralité et de l’absence de classe ouvrière significative. Par ailleurs, de nombreux Etats africains étant désormais en quête de repères et de modèles alternatifs ; il va de soi que la recette chinoise devient attrayante. D’autant plus que les Chinois et les Africains se sentent dorénavant liés par une communauté de destin, ceux-ci et ceux-là ayant tous été, au cours de leur histoire récente, des victimes de l’impérialisme et du colonialisme.

Dans cette perspective, le Président sénégalais Abdoulaye Wade n’a pas hésité à reconnaître les Chinois comme des partenaires commerciaux beaucoup plus pragmatiques et efficaces que les bureaucrates occidentaux<sup>25</sup>. Dans la même veine, Olusegun Obasanjo, ex-Président du Nigeria, avait quant à lui, déclaré que les succès du modèle chinois s’expliquaient en ce que la démocratie, par l’instabilité qu’elle génère, empêche parfois le maintien d’un leadership politique fort et continu qui est nécessaire pour accélérer le développement et la modernisation de l’économie<sup>26</sup>. Il est important de préciser au passage, pour nuancer la posture de l’ancien Président du Nigéria, que le leadership dans le jeu politique chinois est d’une mobilité intance et contrôlée.

Qui plus est, Donald Kaberuka, le Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), a soutenu sans ambages que la Chine devait servir de modèle principal d’inspiration pour les Etats africains dans leur course au développement<sup>27</sup>. René Dumont, dans une approche comparatiste, trouve que jamais l’Afrique tropicale ne pourra rattraper la Chine au cours du XX<sup>e</sup> siècle, si elle continue à s’abstraire, par un mépris, des impératifs économiques du développement<sup>28</sup>. A partir de cette orientation de René Dumont, il se dégage la constante selon laquelle, la Chine et l’Afrique au sud du Sahara ne sont pas seulement des partenaires au développement, mais surtout, des concurrents dont les trajectoires et les résultats d’affirmation de soi et du développement sont au centre des comparaisons; d’où cette recherche intitulée : **“ESSAI D’HISTOIRE COMPAREE DES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 1830-2017”**. Certains pourront nous faire le reproche d’avoir choisi la comparaison. Ils auront tout à fait raison car,

---

<sup>25</sup>Anonyme, “Senegalese President Calls China Great Partner for Africa”, en ligne sur: [http://news.xinhuanet.com/english/2007-12/10/content\\_7225073.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2007-12/10/content_7225073.htm)

<sup>26</sup>M. Stephen, “Introduction” in: *African Perspectives on China in Africa*, Pambazuka: Nairobi. 2007, p. 11.

<sup>27</sup> E. Girouard, “La Chine en Afrique : Néocolonialisme ou nouvel axe de coopération Sud/Sud ? Un survol des enjeux”, Pour le Forum Afrique-Canada, Avril 2008, p. 3.

<sup>28</sup> Dumont, *L’Afrique noire...*, pp. 35-36.

comparaison n'est pas toujours raison. Toutefois, il n'est pas inutile de rappeler à ceux là que la comparaison est au cœur de plusieurs disciplines scientifiques.

## 2- INTERET DE L'ETUDE

Cette étude a un intérêt épistémologique, heuristique, didactique et pratique. Sur plan épistémologique, loin de s'intéresser seulement à l'histoire des relations internationales du développement, cette étude met en évidence l'histoire comparée, qui est une perspective peu utilisée par des Historiens internationalistes.

- **Intérêt didactique**

Curieusement, il semble parfois que la comparaison soit moins une marque de maturité qu'un luxe que peuvent s'offrir les étudiants parvenus en troisième cycle<sup>29</sup>. Or, les méthodes comparatives ne sont pas seulement importantes pour la personne qui fait de la recherche, elles le sont surtout pour celle qui enseignent l'histoire mondiale, et qui doit répondre au défi de transmettre tout un éventail d'information en un temps très réduit<sup>30</sup>. Avec cette étude, les enseignants de l'histoire de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, ont un condensé de données et d'information capables d'enrichir leurs corpus.

- **Intérêt heuristique**

Concernant son intérêt heuristique, cette production est une modeste contribution à l'historiographie du développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, loin de s'enfermer dans le débat de la comparaison du niveau de développement des deux partenaires, cette étude s'efforce de faire lire les difficultés du développement de l'Afrique subsaharienne à la lumière de la trajectoire chinoise. Aussi, au sujet des deux acteurs, cette étude se refuse t-elle de traiter des difficultés ou des facilités du développement de l'un ou de l'autre, abstraction faite d'une lecture réaliste de la scène internationale. En outre, elle donne à la question de la puissance toute sa place, dans tout projet de développement. Par ailleurs, elle positionne l'histoire d'un peuple comme une ressource indispensable pour tout projet de développement et objectif de puissance. Aussi, faut-il le noter, cette étude est un moyen de

---

<sup>29</sup> S. Pedersen, "Histoire comparée et histoire des femmes : convergence et différences", in : Anne Cova, *Histoire comparée des femmes*, books.openedition.org/enseditions/36690, consulté le 28 avril 2023.

<sup>30</sup> A. T. Allen, "Lost in translation? Un regard transnational et comparatiste sur l'histoire des femmes", in : Anne Cova (s/d), *Histoire comparée des femmes*, books.openedition.org/enseditions/36690, consulté le 28 avril 2023.

contestation du nationalisme méthodologique et de l'eurocentrisme scientifique, pour s'ouvrir à d'autres perspectives de comparaison.

- **Intérêt pratique**

Sur le plan pratique, cette étude est un outil d'aide à la décision et à l'orientation des politiques de développement et des stratégies de quête de puissance en Afrique subsaharienne.

### **3- JUSTIFICATION DU CADRE CHRONOLOGIQUE ET SPATIAL**

Cette étude a pour borne chronologique inférieure 1830 qui représente le début de la période de la domination des impérialistes en Chine et en Afrique subsaharienne. Elle a pour borne supérieure 2017. Cette borne supérieure, exprime la période du contraste. La Chine, précédemment logée dans le bloc des pays du tiers-monde tout comme l'Afrique subsaharienne, est devenue une puissance mondiale et l'un des plus grands investisseurs en Afrique au sud du Sahara ; pendant que cette dernière est restée à la marge de l'évolution du monde. Aussi, l'année 2017 marque t-elle, une mutation profonde dans les relations que la Chine a souvent eu avec le reste du monde et l'Afrique au sud du Sahara en particulier. En effet, le 1<sup>er</sup> août de cette année, la Chine inaugurerait sa première base militaire à l'étranger, plus précisément à Djibouti. Un acte qui est tout simplement la matérialisation de la puissance chinoise sur la scène internationale. Au-delà du temps, cette étude épouse un cadre spatial qui est au centre des controverses, il est alors urgent de le délimiter.

Dans cette étude, la précision du cadre spatial est de mise. La Chine tout comme l'Afrique subsaharienne en tant qu'entités géopolitiques sont parfois source de polémique. Il s'agit dans le cadre de ce travail, de la République Populaire de Chine (RPC) qui, aujourd'hui, a un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Les données relatives à la Chine ne tiennent pas compte des régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao, ni de la province chinoise de Taïwan. Dans le cadre de l'Afrique, Hervé Bourges et Claude Wauthier ont parlé des "50 Afriques"<sup>31</sup>, il est vrai que ce continent est pluriel et diversifié<sup>32</sup>, mais cette étude ne cherche pas à valoriser l'infinie diversité culturelle, économique et politique de l'Afrique ; elle cherche au contraire à mettre en exergue les points communs afin de mieux faire un rapprochement avec la Chine. Allant dans ce sens, Felwine Sarr trouve que : " en dépit de cette diversité qui est l'une de ses richesses, les nations africaines partagent le même destin,

---

<sup>31</sup> H. Bourges et C. Wautier, *Les 50 Afriques, Afrique centrale, Afrique des Grands Lacs, Afrique australe, Océan indien*, Tome II, Paris, Editions du Seuil, 1977, 3e édition.

<sup>32</sup> F. Sarr, *Afrotopia*, Paris, Editions Philippe Rey, 2016, p. 27.

font face aux mêmes défis historiques, ont une même histoire économique récente, mais surtout partagent de manière confuse le projet d'une Afrique unie qui doit devenir une puissance politico-économique et stratégique''<sup>33</sup>. Toutefois, cette étude se consacre en grande partie à l'expérience de l'Afrique au sud du Sahara, car, les pays de cette zone ont des réalités communes ; minimisant du coup, le Maghreb et l'Afrique du Sud.

Par ailleurs, certains trouverons incongru de faire une comparaison entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara. Pour ce faire, il est nécessaire de préciser ici que l'Afrique au sud du Sahara peut être conçue comme un continent tout comme la Chine est présentée comme étant un pays-continent<sup>34</sup>. Après cet effort de délimitation spatiale, il est judicieux de procéder à des clarifications conceptuelles.

#### 4- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Pour mieux saisir et comprendre les nuances de cette problématique, il est nécessaire de clarifier le concept de développement d'une part, celui de puissance et celui de la coopération dans les relations internationales, d'autre part.

- **Le développement**

L'émergence du tiers-monde dans les années 1950 caractérisée par l'accès de nombreux pays à l'indépendance en Afrique et en Asie, explique le regain d'intérêt pour l'étude des économies en développement<sup>35</sup>. Dans cet environnement, la définition du développement, ne fait pas l'unanimité et est l'objet de plusieurs controverses. Source de passion, d'illusion et de désillusion, le développement est au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques. Fuyant<sup>36</sup> pour certains, le concept de développement est devenu un mythe pour d'autres<sup>37</sup> ; or pour Valentin Nga Ndongo, le développement ne saurait être un mythe au contraire, il est une réalité démontrable<sup>38</sup>. Le développement devient ainsi un concept qui a évolué dans le temps, dans l'espace sous l'influence des enjeux, des jeux et du contexte. Longtemps considéré comme un concept applicable aux seuls pays du Sud, il a progressivement intégré ceux du Nord<sup>39</sup>.

---

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> M. S. Mebounou, 36 ans, chef service des institutions sous-régionales, de coopération et d'intégration en Afrique centrale au Ministère des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX), entretien du 17 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>35</sup> E. Berr et J-M. Harribey, "Le concept de développement en débat", introduction au dossier *d'Économies et Sociétés*, Série « Développement, croissance et progrès », F, n° 43, 3/2005, p. 1.

<sup>36</sup> Guichaoua, André et Y. Goussault, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 3.

<sup>37</sup> F, Celso, *Le mythe du développement économique*, Paris, Anthropos, 1984.

<sup>38</sup> V. Nga Ndongo, *Leçons de sociologie africaine*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 214.

<sup>39</sup> Les pays du Sud étant ceux dit sous-développés, et les pays du Nord sont dit industrialisés et développés.

Il est important de noter qu'une tendance a souvent lié le développement à la croissance économique. Pour cette dernière, croissance économique était synonyme de développement ; dans cette perspective le PIB par habitant représentait l'indicateur déterminant. S'inscrivant dans cette approche, Wilfrid Azan trouve que le développement est lié à la croissance économique, c'est-à-dire, à un changement de dimension caractérisée par l'augmentation soutenue pendant une longue période d'un indicateur.<sup>40</sup> Cette définition beaucoup plus économiste, semble exclure le facteur humain comme acteurs et bénéficiaire du développement.

Sous l'impulsion du courant humaniste, une nouvelle idée s'impose progressivement celle-ci affirme que la croissance économique n'est pas le tout du développement. On doit aussi s'intéresser au développement social ainsi qu'au développement humain. Cet élargissement du concept conduit à de nouvelles définitions du développement et à ajouter au PIB par habitant d'autres indicateurs, pour apprécier le niveau relatif de développement d'un pays et son évolution dans le temps. Cet élargissement contribue *in fine* à faire du développement une affaire de tous, les pays dit industrialisés sont désormais interpellés sur certains aspects de la vie de leur population. La définition que Valentin Nga Ndongo en donne rend explicitement compte de cette orientation. Pour cet auteur : "le développement peut se concevoir comme un processus dynamique de changement de l'environnement, naturel ou sociétal, en vue de la transformation de l'humaine condition"<sup>41</sup>. Cette définition a le mérite de mettre en évidence la transformation de l'environnement (source de croissance économique) et la prise en compte du facteur humain.

Dans le début des années 1970, le courant écologiste émerge et critique le modèle de développement des pays industrialisés. La crainte de l'épuisement des ressources naturelles, en particulier le pétrole relance le débat autour de la conceptualisation du développement. Les différentes définitions interrogent le modèle de développement que ces pays ont connu après la Deuxième Guerre mondiale. Une rupture de taille au regard de tous les discours antérieurs... mais ces discours étaient relatifs au développement dans le Sud. C'est dans cet ordre d'idée qu'un auteur appelait de toutes ses forces la conception d'un "développement endogène et dépendant de ses propres forces, soumis à la logique des besoins de la population entière et non

---

<sup>40</sup> W. Azan, "Du concept de développement chez F. Perroux aux théories de la performance par le changement organisationnel en sciences de gestion. Identification et maîtrise des risques : enjeux pour l'audit, la comptabilité et le contrôle de gestion", mai 2003, Belgique, en ligne sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00582728>, consulté le 23 10 2019, p. 4.

<sup>41</sup> Nga Ndongo, *Leçons de sociologie...*, p. 215.

de la production érigée en fin en soi, enfin conscient de sa dimension écologique et recherchant une harmonie entre l'homme et la nature"<sup>42</sup>.

Au cours des années 1990, les craintes d'un réchauffement climatique relancent la question de la définition du développement. C'est l'ère du développement durable ou soutenable. Ainsi, le développement soutenable est conditionné par le fait que la démographie et la croissance évoluent en harmonie avec le potentiel productif de l'écosystème. Allant dans le même sens, le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1994 précisait qu'"Il nous faut définir un nouveau paradigme du développement humain durable, capable de s'adapter aux nouvelles frontières de la sécurité humaine"<sup>43</sup>. Cette approche semble idéaliste d'autant plus que la Chine dans sa course au développement n'en a pas fait un objectif, par ailleurs, dans l'environnement international de notre étude toutes les grandes puissances n'en ont pas fait cas ; enfin, cette catégorie semble contradictoire car le développement est intimement lié à la production des biens et service, à la croissance, et donc à la transformation de l'existant, voire de l'environnement.

Au regard de cette revue conceptuelle, le développement dans cette étude est défini comme un processus de changement de mentalité et des dynamiques sociales d'une population pour la rendre capable de faire croître, cumulativement sur une longue durée, sa richesse et sa puissance afin de se prémunir contre les agressions et les convoitises extérieures. Cette définition est intéressante à plus d'un titre. Premièrement, elle donne à la croissance économique toute sa place dans un processus de développement ; deuxièmement, cette approche épouse un contexte international marqué par la loi du plus fort où le développement apparaît comme une arme par excellence contre la sujétion. Les critiques peuvent relativiser cette définition car de manière empirique il y a des exemples de croissance sans développement, il faut aussi qu'ils notent que l'hypothèse d'un développement sans croissance est vide de sens<sup>44</sup>. Par ailleurs, se référant au cas de la Chine, la croissance de la richesse produite amène sur le moyen et le long terme des changements de structures économiques et sociales qui précisément font l'une des caractéristiques essentielles du développement qui est une porte ouverte vers la puissance.

---

<sup>42</sup> I. SACHS, *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Ed. Economie et humanisme, Ed. Ouvrières, 1980, p. 11, 12, 32.

<sup>43</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, Paris, Economica, 1994, p. 3.

<sup>44</sup> Gillis et als, *Economie du développement...*, p. 11.

- **La puissance**

La notion de puissance occupe une place importante dans les réflexions théoriques des relations internationales. La définition de cette notion varie dans le temps, dans l'espace et selon les points de vue. Dans une perspective historique, la notion de puissance est intimement liée à l'émergence des études internationales. Dans son *Histoire de la guerre du péloponèse*, l'historien grec Thucydide présente la volonté de puissance comme l'une des principales forces motrices de la confrontation<sup>45</sup>. C'est également le cas de Nicholas Machiavel qui fait de la puissance la principale force devant guider l'action extérieure du Prince<sup>46</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, l'historien Edouard H. Carr dans son analyse sur l'entre deux guerres, explique les comportements des différents Etats comme la recherche de la maximisation de leur puissance respective<sup>47</sup>. Une posture que Raymon Aron<sup>48</sup> et Hans Morgenthau<sup>49</sup> ont approfondie. Dès les années 1950, des analystes tentent d'amoindrir la place de la puissance dans les relations internationales<sup>50</sup>. Qu'elle soit glorifiée ou décriée, la notion de puissance est d'autant plus usitée qu'elle ne renvoie pas, d'un auteur à l'autre, à la même chose.

Thucydide définit la puissance comme la capacité des différentes cités grecques à dominer leurs rivales pour s'assurer de la prédominance dans le monde antique<sup>51</sup>. Dans la suite de l'historien, la notion de puissance fut mobilisée par les auteurs pour indiquer les capacités et la volonté de domination de certains Etats sur les autres. Pour Raymond Aron, la puissance est "la capacité d'imposer sa volonté aux autres"<sup>52</sup>. Guillaume Devin trouve que "la puissance serait la capacité d'un acteur à amener d'autres acteurs à faire ce qu'autrement ils n'auraient pas fait"<sup>53</sup>. Ces acteurs sont habituellement mais pas forcément des gouvernements. Tout en disant avec Arnold Wolfers que la puissance est la capacité d'imposer des pertes aux autres<sup>54</sup>, précisons aussi que cette conception de la puissance comme un rapport de domination a largement structuré et dominé les relations internationales jusqu'aux années 1960.

---

<sup>45</sup> G. Devin, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, quatrième édition, 2018, p. 11.

<sup>46</sup> N. Machiavel, *Le Prince et autres textes*, Paris, Union générale d'Éditions, 1962.

<sup>47</sup> E.H. Carr, *The Twenty year's crisis, 1919-1929*, Londres, MacMillan, 1939, nombreuses rééditions depuis.

<sup>48</sup> R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann Lévy, 1962.

<sup>49</sup> H. J. Morgenthau, *Politics among nations*, New-York, A. Knopf, 1950.

<sup>50</sup> K. W. Deutsch, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1957.

<sup>51</sup> A. Graham, *Vers la guerre, la Chine et l'Amérique dans le piège de Thucydide ?*, Paris, Odile Jacob, 2019.

<sup>52</sup> Aron, *Paix et guerre*, pp.16-17.

<sup>53</sup> Devin, *Sociologie des relations...*, p. 29.

<sup>54</sup> A. Wolfers, *Discord and Collaboration*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1962.

Par ailleurs, est aussi puissant, un acteur qui est doté d'une liberté et d'une marge de manœuvre suffisante pour mener son action de la manière dont il le souhaite<sup>55</sup>. La puissance est donc ici étroitement adossée aux concepts de souveraineté et d'indépendance nationale, et en constitue le facteur de réalisation. Cette autre conceptualisation de la puissance se rapproche de la conception classique en ce qu'elle décrit une capacité à ne pas voir son déploiement, ses choix imposés par d'autres<sup>56</sup>. Elle correspond néanmoins à une lecture plus actuelle de la scène internationale, par laquelle la guerre et les rapports de force ne constituent plus le vecteur essentiel ou unique de régulation des relations internationales, sans toutefois avoir disparu. Elle peut, enfin, être définie comme une capacité de faire ce que l'on souhaite, mais aussi comme une capacité de ne pas faire ce que d'autres souhaiteraient que l'on fasse. A partir des années 1970, nous assistons à une prolifération, une diversification et une multiplicité des acteurs des relations internationales<sup>57</sup>. Ceci a conduit à la remise en cause de la définition classique de la puissance, pour la considérer comme la capacité d'un Etat à disposer, à maîtriser ou à faire converger autour de ses intérêts et priorités un maximum d'acteurs internationaux ou transnationaux<sup>58</sup>.

Dans le cadre de cette étude, la puissance est conçue dans le sens de Friedrich List, qui en 1846 dans *Le système national d'économie politique*<sup>59</sup>, trouvait que :

La puissance importe plus que la richesse... la puissance est pour un pays une force qui procure de nouveaux moyens de production, parce que l'arbre qui porte les fruits a plus d'importance que le fruit lui-même. (...) à l'aide de la puissance un pays non seulement acquiert de nouveaux moyens de production, mais s'assure de la possession des anciens et la jouissance des richesses déjà acquises, et parce que le contraire de la puissance ou la faiblesse livre aux mains des puissants tout ce que nous possédons, nos richesses et nos forces productives, notre civilisation, notre liberté, jusqu'à notre indépendance nationale.

Cette posture permet de donner du contenu au concept de la coopération internationale dont la précision est nécessaire pour une bonne compréhension de notre réflexion.

---

<sup>55</sup>B. Courmont, V. Niquet Et B. Nivet, "Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux États-Unis, à l'Europe et à la Chine ?", étude réalisée pour le compte de la Délégation aux Affaires Stratégiques., p. 12.

<sup>56</sup>*Ibid.*

<sup>57</sup>A. Blom et F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001, pp. 81-137.

<sup>58</sup>Courmont, Niquet et Nivet, "Quelle évolution de...", p. 14.

<sup>59</sup> Cité par Erik S. Reinert, *Comment les pays riches sont devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent pauvres*, Paris, Editions du Rocher, 2011, p. 29.



- **La coopération**

Le concept de “coopération” entre dans l’usage courant comme verbe en 1488 et prit sa spécialisation en 1828<sup>60</sup>. La coopération est une notion polysémique<sup>61</sup>, il n’est donc pas évident de lui donner un contenu qui fera l’unanimité. Dans ce sens, Laurent Delcourt trouve que le concept de “coopération” signifie littéralement “travailler et/ou fonctionner ensemble”. Pour cet auteur, ce concept se prête difficilement à une définition à même de faire consensus et unanimité. En effet, le concept de coopération couvre et exprime une diversité et une multiplicité des réalités et des situations. Terme fourre-tout, monstre sémantique, il désigne tout à la fois, une action ou un mode d’action, un système, une pratique, une théorie, un moyen, un processus, une finalité, un état des choses idéal et stable à construire, une façon de vivre ensemble etc... Dans le discours commun, il est synonyme des notions telles que collaboration, association ou encore solidarité. Concept fuyant<sup>62</sup>, la définition de la “coopération” change et s’adapte à la perspective par laquelle on l’appréhende. Le concept de coopération n’est donc pas neutre<sup>63</sup>.

Joachim Tadié, définissant la coopération affirme que : “dans sa première acception, elle désigne un acte réalisé en commun par deux ou plusieurs personnes ou institutions”<sup>64</sup>. Emprunté à la théologie, le terme coopération dérive du latin “*cooperatio*” qui se traduit par une participation à une œuvre collaborative en parlant de Dieu<sup>65</sup>. Dans cette perspective, la coopération dans le jeu international, peut se définir comme “une politique d’entente, d’échange et de mise en commun des activités culturelles, économiques, politiques ou scientifiques entre Etats de niveau de développement inégaux”<sup>66</sup>. En mettant l’accent sur les échanges qui induisent la réciprocité, la présente définition renforce celle de Jean-Jacque Gabas ; pour qui, la coopération renvoie à une action commune fondée sur la solidarité, qui débouche sur une dépendance réciproque<sup>67</sup>. G. Conac et Chavrin abondent dans le même sens lorsqu’ils définissent la coopération comme étant une action de recherche de la réciprocité

---

<sup>60</sup> E.E. Papanicolaou, *coopération internationale et développement économique*, Genève, Dumoz, 1963, p.41.

<sup>61</sup> J. Tadié, *Coopération Chine-Afrique, impact sur les infrastructures du Cameroun*, Paris, L’Harmattan, 2014, p. 17.

<sup>62</sup> L. Delcourt, “ « Coopération » : une ébauche de problématisation”, en ligne sur : [www.cetri.be/coopération:une\\_ébauche](http://www.cetri.be/coopération:une_ébauche) deproblématisation.fr, décembre 2006, consulté le 13 novembre 2015.

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> Tadié, *Coopération Chine-Afrique...*, p. 17.

<sup>65</sup> Papanicolaou, *coopération internationale et développement...*, p. 41.

<sup>66</sup> C. Debbasch, *Lexique de politique*, Paris, Dalloz, 2001, 7<sup>e</sup> édition, p. 37.

<sup>67</sup> J-J. Gabas, *Nord-Sud : L’impossible coopération ?*, Paris, Presses de Science Po, 2002, p. 12.

possible<sup>68</sup>. La coopération est définie par Amélie Blom et Frédéric Charillon comme étant une recherche commune de la paix et/ou la capacité des acteurs internationaux à gérer leurs conflits de manière raisonnable<sup>69</sup>.

Au regard de ce qui vient d'être dit, la coopération s'oppose par définition à la concurrence qui met dos à dos les acteurs dans un esprit de compétition<sup>70</sup>. Toutefois, dans les relations internationales, rappelons avec Henry Kissinger, que : « la coopération n'est pas une faveur qu'un pays concède à un autre (...) »<sup>71</sup>. Curieusement, la coopération pour certains, signifie l'aide économique, technique et financière qu'apportent les pays développés aux moins développés.<sup>72</sup> Or, à ce sujet, René Dumont trouve que : « si le mot « coopération » remplace ceux d'aide et d'assistance, qui impliquaient surtout l'idée de charité et de générosité du riche pour le pauvre, il garde une part d'hypocrisie »<sup>73</sup>. Dans le cadre de la présente thèse, la coopération doit être comprise comme un ensemble de mécanismes, de pratiques et d'institutions développés par les hégémons du système-monde dans l'optique de rester en relation avec les PVD, pour non seulement avoir une périphérie, mais surtout, y entretenir le mal-développement.

## 5- REVUE DE LITTERATURE

Il est un truisme que toute recherche scientifique qui se veut pertinente, est précédée par un inventaire critique plus ou moins exhaustif de ce qui a été écrit sur la question. Cette exigence permet non seulement de préciser les grandes lignes du sujet qui nous intéresse, mais aussi de dégager l'originalité ou la spécificité de celui que nous étudions<sup>74</sup>. La croissance rapide de l'économie chinoise et la stagnation de celle de l'Afrique subsaharienne, l'intensification de la coopération sino-africaine et l'explosion de la valeur des échanges commerciaux, sont accompagnées par une flambée d'articles de presse, puis de travaux académiques et scientifiques consacrés aux questions de développement de la Chine et d'Afrique subsaharienne. Dans le souci de positionner notre recherche dans ce vaste champ des réflexions sur les trajectoires sino-africaines de coopération et du développement, nous avons, sans prétendre à une quelconque exhaustivité, consulté des auteurs qui ont fait des esquisses de

---

<sup>68</sup>G. Conac et Chavrin, *Coopération décentralisée et coopération multilatérale francophone*, Paris, Economica, 1985, p.85.

<sup>69</sup> Blom et Charillon, *Théories et concepts...*, p. 157.

<sup>70</sup> Delcourt, « « Coopération » : une ébauche de problématisation... ».

<sup>71</sup> H. Kissinger, *La nouvelle puissance américaine*, Paris, fayard, Nouveaux horizons, p. 387.

<sup>72</sup>Papanicolaou, *Coopération internationale et développement...*, p.41.

<sup>73</sup>Dumont, *L'Afrique noire...*, p. 226.

<sup>74</sup> R. J. Gravel, *Le Guide méthodologique de la recherche*, Montréal, PUQ, 1978, p. 1.

comparaison des trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, et ceux qui se sont intéressés aux relations sino-africaines.

Des auteurs, dans différentes productions scientifiques, se sont inscrits dans une perspective de faire des comparaisons entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara. Pour les uns, les deux acteurs avaient eu un niveau de développement similaire dans les deux premières décennies des indépendances africaines, aujourd'hui, la Chine a gagné le pari du développement pendant que l'Afrique subsaharienne est restée à la traîne. Pour d'autres, l'Afrique au sud du Sahara et la Chine n'ont jamais été au même niveau de développement et le résultat des années 2000 est tout à fait logique.

Martin Ravallion, dans un document de travail produit pour le compte de la Banque mondiale, compare à partir des indicateurs chiffrés, les prouesses chinoises dans la lutte contre la pauvreté par rapport à celles de l'Afrique au sud du Sahara. Pour cet auteur/chercheur :

*From an African perspective, it may be the implications for domestic policy in fighting poverty that matter more. Among the way that China differs from Western Europe, one surly stands out: China is a developing country, which (unlike Africa) has made great progress against absolute poverty in the last 25 years. The best data currently available indicate that in 1981 two out of three mainland Chinese lived below about \$1 a day [...]. At the same time, that was only true of around 40% of the population of Sub-Saharan Africa (ASS). By 2004, less than one in ten people in China lived in poverty by the same [...] standart; yet the proportion in SSA was still around 40%<sup>75</sup>.*

De cette coupure de texte, il se dégage la volonté de l'auteur de démontrer que la Chine et l'Afrique au sud du Sahara étaient au même niveau de développement dans les années 1970-1980, et que la Chine a réussi à améliorer les conditions de vie de sa population, pendant qu'un demi-siècle plus tard, l'Afrique au sud du Sahara a stagné. Il est important de préciser que dans sa démarche globale, l'auteur analyse la trajectoire et les choix de développement de la Chine pour permettre à l'Afrique subsaharienne d'en tirer des leçons.

De manière subtile, en se renfermant sur le cas du Cameroun, Joachim Tadié fait une comparaison entre ce pays d'Afrique subsaharienne et la Chine. Pour cet auteur :

Quel que soit le registre sous lequel on les classait, le Cameroun et la Chine ont été caractérisés par des inégalités sectorielles de productivité, la désarticulation du système économique et la dépendance économique extérieure. Mais depuis au moins trois décennies, la Chine a devancé économiquement le Cameroun et se classe aujourd'hui non plus comme un pays sous-développé, mais comme un pays émergent. Elle représente depuis un rapport récent de la Banque mondiale, la deuxième économie mondiale après les Etats-Unis. Le Cameroun en revanche continue de côtoyer la pauvreté<sup>76</sup>.

<sup>75</sup> M. Ravallion, *Are The Lessons for Africa from China's Succes against Poverty ?*, The World Bank, 2008, p. 2.

<sup>76</sup> Tadié, *Coopération Chine-Afrique...*, pp. 46-47.

Dans un article, Jacob Davou<sup>77</sup> trouve que jusqu'à la fin des années 1970, la Chine était comme l'Afrique, sous développée. Mais aujourd'hui, la Chine est l'une, sinon la plus grande vedette des succès économiques dans le monde. Pendant ce temps, l'Afrique subsaharienne est incapable de sortir de son marasme. Plus ou moins dans la même orientation que le précédent auteur, Jean-Raphaël Chaponnière donne un léger avantage à l'Afrique au sud du Sahara sur la Chine en affirmant que : “dans les années 1960-1970, le revenu *per capita* de la Chine était bien moins élevé que celui de l'Afrique subsaharienne”<sup>78</sup>. Plus en profondeur, il éclaircit et résume sa pensée en ces termes :

Après plusieurs décennies de turbulence, la Chine était un pays pauvre où les excès du « Grand Bond en avant » avaient provoqué une famine et des millions de morts à la fin des années 1950. Elle était donc bien plus pauvre que les pays du Maghreb, avec lesquels elle a signé ses premiers accords, et que l'Afrique subsaharienne, qu'elle a aidée à partir de 1960<sup>79</sup>.

Partageant cette conception de Jacob Davou et de Jean-Raphaël Chaponnière, Greg Mills, Olusegun Obasandjo, Hailemariam Desalegn et Emily Van Der Merwe, s'inscrivant dans une perspective sous régionale, affirment que : “En 1960, le PIB par habitant des pays du sud-est asiatique était proche de la moitié de celui de l'Afrique. Vers 1986, l'écart s'est réduit et aujourd'hui, la tendance est renversée, avec plus de la moitié des personnes les plus pauvres du monde vivant en Afrique subsaharienne”<sup>80</sup>. Dans la même dynamique que les précédents auteurs, Fabrice Onana Ntsa<sup>81</sup> trouve qu'au lendemain de la proclamation de la RPC le 1<sup>er</sup> octobre 1949, la Chine était un pays pauvre, détruit, où la misère était totale. 60 ans plus tard, le résultat est sans appel. La Chine est devenue la première économie du monde. Pour cet auteur, le continent africain qui était quasiment au même niveau de développement que la Chine en 1960 est resté à la traîne.

Félix Eric Ndelo , dans une étude qui met en exergue l'impact du miracle économique chinois dans les choix de développement en Afrique centrale, plus particulièrement au Cameroun, n'hésite pas à faire une comparaison entre la Chine et les différents pays de cette zone. Epousant la posture des précédents auteurs, il affirme que:

---

<sup>77</sup> J. Davou, “La Chine en Afrique : opportunités pour l'économie africaine ou vellétés néocolonialistes ?”, in : P. Batibonak, (s/d), *Indépendances inachevées en Afrique. Entours économiques de la néocolonisation*, Yaoundé, Les Editions Monange, 2020, pp. 141-158, p. 155.

<sup>78</sup> J-R Chaponnière, “L'aide chinoise à l'Afrique : origine, modalité et enjeux”, *L'Economie politique*, 2008/2 n°38, p. 10.

<sup>79</sup> *Ibid.*, pp. 26-27.

<sup>80</sup> G. Mills et als., *Le modèle asiatique : pourquoi l'Afrique devrait s'inspirer de l'Asie, et ce qu'elle ne devrait pas faire*, Johannesburg, Konrad Adenauer Stiftung, 2020.

<sup>81</sup> F. Onana Ntsa, “La Politique Africaine de la Chine ou la permanence d'un projet antiimpérialiste (1957-2012)”, Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2020, p. 17.

*Central Africa countries are in that line worried by that stake insofar as with some countries like China, they were at the same level several years ago but the latter is emergent today while they are still partially at the level of poor countries even though according to economic statistics they are considered as developing countries*<sup>82</sup>.

Dans le même sens, Zhan Su, dans une approche comparative, met en perspective les activités marchandes informelles de la Chine et celles de l'Afrique au sud du Sahara, pour inscrire ces dernières dans une forme d'importance de la place qu'elles occupent dans les deux sociétés. Abordant le cas africain il affirme que : «le secteur informel est devenu aujourd'hui un phénomène de grande importance dans l'économie mondiale. Dans de nombreux pays africains, il constitue le débouché occupationnel le plus important»<sup>83</sup>. S'agissant de la Chine, il fait état de l'émergence d'une nouvelle couche sociale qu'il appelle «les débrouillards»<sup>84</sup>. Pour cet auteur, les secteurs économiques de la Chine et l'Afrique au sud du Sahara recouvrent les réalités à la limites similaires.

S'intéressant aux dynamiques du dedans et aux forces profondes des systèmes chinois et d'Afrique au sud du Sahara, pour René Dumont, la Chine a une avance par rapport à l'Afrique au sud du Sahara en ce qui concerne le développement. Il explique cette avance par le fait que la Chine a démarré à partir d'un sous-développement matériel, bien moins marqué qu'en Afrique. Le paysan chinois de 1949 avait un niveau de connaissances technique de civilisation agraire, très supérieure à celui du pasteur sahélien ou du cultivateur bantou de 1966<sup>85</sup>. En plus, il trouve qu'une différence essentielle tient aux voies d'accès à l'indépendance. Celle d'Afrique Noire fut souvent acquise sans autres combats que ceux menés par les Mau Mau du Kenya. L'armée chinoise s'est battue pendant plus de deux décennies, dans les conditions difficiles ; elle a ainsi forgé et durci dans la lutte ses cadres politiques, son administration, et même une partie de ses techniciens. «Les tièdes et les poltrons ont été vite éliminés ; seul est resté à la tête du pays le noyau pur et dur, courageux, honnête et austère, qui a pu résister aux effroyables épreuves de la « Longue Marche »»<sup>86</sup>.

Axelle Kabou<sup>87</sup> rejoint René Dumont et trouve que, par rapport à l'Afrique au sud du Sahara, la Chine est un pays du tiers-monde offensif ayant une bombe atomique. De manière

---

<sup>82</sup> E. Ndelo. F., «China's Success Experience from the perspective of Central Africa countries: The Case Study of Cameroon's Emergence», Master Thesis in International Relations, development and Emergence, China Foreign Affairs University, Pékin, 2017, p. 4.

<sup>83</sup> Zhan Su, «Essai sur les causes de l'« informalisation » de petites activités marchandes en Chine», *Tiers-Monde*, tome 34, n° 135, 1993, La réhabilitation de la demande (sous la direction de Jean-Marc Fontaine), p. 671.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 675.

<sup>85</sup> Dumont, *l'Afrique noire...*, p. 211.

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp. 211-212.

<sup>87</sup> Kabou, *Et si l'Afrique...*, p. 77.

subtile, Jacques Giri dans la même dynamique prend position pour une Chine plus avancée que l’Afrique en mettant en exergue la supériorité des moyens chinois de gestion de l’exode rurale par rapport à ceux de l’Afrique au sud du Sahara qu’il trouve dérisoires<sup>88</sup>. En projetant la Chine comme un modèle de “refus de la résignation” à suivre pour l’Afrique, Edem Kodjo s’inscrit en intelligence avec ceux qui pensent que l’Afrique fut moins avancée que la Chine<sup>89</sup> ; ce d’autant plus que du point de vue strictement économique, la Chine a accompli des prouesses depuis qu’elle s’est engagée dans la voie de la réforme économique en 1978. Au cours des années 80, que l’on pourrait qualifier à juste titre de décennie de crise pour les pays d’Amérique latine et d’Afrique subsaharienne, la Chine a enregistré une augmentation appréciable de son taux de croissance, qui a atteint près de 10 % par an<sup>90</sup>.

Chung-lian Jiang, s’inscrivant dans la même posture que les précédents auteurs, soutient que, “après la guerre froide, la Chine et l’Afrique se sont développées de manières contrastées. Tandis que la Chine montait en puissance, s’efforçant d’émerger au sein de l’Asie en tant que pôle principal, du point vu politico-économique autant que militaire, l’Afrique se battait encore pour sortir du sous-développement”<sup>91</sup>. En faisant une “comparaison des résultats du modèle chinois et de l’Afrique « sous ajustement »” Thierry Amougou affirme que :

Lorsqu’on compare les résultats socio-économiques obtenus par la Chine grâce à un modèle de développement à contre-courant du consensus de Washington à ceux obtenus par l’Afrique noire sous ajustements structurels depuis plus de deux décennies, la Chine l’emporte dans plusieurs domaines : la croissance, l’urbanisation, la hausse de l’espérance de vie, la diversification des structures productives, le développement du secteur agricole, l’industrialisation, l’amélioration du revenu par tête et le commerce extérieur<sup>92</sup>.

Pour Philippe Hugon, l’Afrique au sud du Sahara est économiquement déclassée et marginalisée sur la scène internationale, pendant que la Chine se positionne comme une puissance avec laquelle il faut coopérer. A ce sujet il affirme que :

Dans la plupart des pays d’Asie de l’Est (Chine), on constate une convergence entre une croissance rapide, une insertion dans l’environnement international, un changement de la structure sectorielle de la production et des échanges extérieurs, un rôle central d’États forts et un processus de régionalisation peu programmé. Inversement, malgré une forte institutionnalisation, on observe en Afrique subsaharienne une concomitance entre la

<sup>88</sup> Giri, *l’Afrique en panne...*, p. 35.

<sup>89</sup> Kodjo, *Et demain l’Afrique...*, p. 231.

<sup>90</sup> Singh Ajit, “Du plan au marché : la réforme maîtrisée en Chine”, *Tiers-Monde*, tome 35, n°139, 1994, L’ouverture hétérodoxe : politiques et réformes économiques pour les années 90 (sous l’égide de la CNUCED), p. 660.

<sup>91</sup> Chung-lian Jiang, “Les relations de la Chine avec l’Afrique : fondement, réalités et perspectives”, *Monde Chinois*, n° 8, Été/Automne 2006, p. 8.

<sup>92</sup> T. Amougou, “L’inflation chinoise en Afrique noire : entre nouvelles opportunités et sous-développement durable”, in : *La Chine en Afrique. Menace ou opportunité pour le développement ?*, 2011, en ligne sur : <http://www.hdl.handle.net/2078.1/165627> , consulté le 17 mai 2021, p. 46.

marginalisation extérieure, le maintien de la structure sectorielle de la production et des échanges, la stagnation économique, la faiblesse des États au-delà d'un discours volontariste et la très faible intensité des relations régionales du moins officielles<sup>93</sup>.

Dans un article, Thierry Evina Mimbama<sup>94</sup>, traitant de la comparaison des trajectoires chinoise et d'Afrique subsaharienne du développement, trouve que les deux protagonistes n'ont jamais été au même niveau de développement. Pour parvenir à une telle conclusion, dans une perspective historique, il mobilise ce qu'il a appelé "l'infrastructure du développement"<sup>95</sup>. Pour cet auteur, la Chine avait une infrastructure humaine mieux préparée pour affronter les enjeux et les défis du développement que celle de l'Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, avec une industrie lourde mise progressivement en place pendant les années Mao, la Chine avait une infrastructure économique plus à même d'impulser et de soutenir une production endogène et une croissance économique importante sur une longue durée. Or, l'Afrique au sud du Sahara avec son choix pour l'import-substitution, avait un tissu industriel faible, s'il faut parler comme Felwine Sarr<sup>96</sup>.

Le miracle chinois s'est aussi invité dans les recherches sur les questions sino-africaines. Le modèle chinois est alors devenu très attrayant. Les travaux de plusieurs universitaires africains rendent compte explicitement de l'expérience chinoise pour appeler de leurs vœux l'adoption d'une telle voie du développement ou du moins à en tirer des leçons<sup>97</sup>. Par ailleurs, certains dans des fragments de textes, abordent la comparaison sous la perspective d'une course au développement entre la Chine et l'Afrique<sup>98</sup>. René Dumont, dans une approche comparatiste, trouve que jamais l'Afrique tropicale ne pourra rattraper la Chine au cours du XX<sup>e</sup> siècle si elle continue à s'abstraire, par un mépris, des impératifs économiques du développement<sup>99</sup>.

La trajectoire du développement de la Chine et de l'Afrique est au centre de plusieurs débats et fait l'objet des esquisses de comparaison. Pour les uns la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, sont deux pays en voie de développement. Pour d'autres, la Chine et l'Afrique ne

---

<sup>93</sup>P. Hugon, "Les séquences inversées de la régionalisation", *Tiers-Monde*, tome 39, n°155, 1998, La régionalisation comparée en Afrique sub-saharienne et en Asie de l'est, p. 529.

<sup>94</sup>T. Evina Mimbama, "A propos de la comparaison des trajectoires du développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara", *Les Cahier du GBF, revue du Groupe de recherche Bloch/Feuvre d'Histoire Economique et Sociale*, N°1 du 1<sup>er</sup> semestre 2021, pp. 88-103.

<sup>95</sup>*Ibid.*, p. 96.

<sup>96</sup>Sarr, *Afrotopia...*, pp. 56-57.

<sup>97</sup>Mwayila Tshiyembe, "L'impact géopolitique des États continents sur la régionalisation de l'économie mondiale : le cas du nouveau partenariat Afrique/Chine/Brésil", *Présence Africaine*, Nouvelle série, N° 175/177, Cinquantième du 1er Congrès international des écrivains et artistes noirs, 19-22 septembre 2006, pp. 517-527.

<sup>98</sup>Edem Kodjo, *Et demain l'Afrique*, Paris, Editions Stock, 1985, p. 231.

<sup>99</sup>Dumont, *L'Afrique noire...*, pp. 35-36.

sauraient être classées dans la même catégorie car, la Chine est une puissance internationale par rapport à l’Afrique. Certains après une analyse fine des indicateurs de développement, trouvent que la Chine est à la fois une puissance internationale et un pays en développement. Loin d’être antagonistes, ces différentes thèses sont complémentaires. Toutefois, précisons qu’aucune recherche n’a jusqu’ici été consacrée à la comparaison des trajectoires chinoise et africaine du développement. En effet, lorsque certains auteurs s’y penchent, c’est purement dans une approche descriptive qui laisse difficilement échapper les éléments qui ont fondamentalement fait la différence entre les deux acteurs. Par ailleurs, pour ceux qui évoquent les éléments qui ont favorisé l’émergence de la Chine et la stagnation de l’Afrique au sud du Sahara, l’objectif de puissance de la Chine et la volonté d’impuissance de l’Afrique subsaharienne ne sont pas mobilisés comme facteurs déterminants.

Les auteurs se sont aussi beaucoup intéressés aux relations sino-africaines. Les uns et les autres se sont évertués à faire une analyse des canaux de ladite coopération, certains se sont limités à questionner la nature de la relation et d’autres la portée de celle-ci.

Dans un premier temps, ces différents travaux s’intéressent à la présence chinoise en Afrique. Certains ont souligné l’exceptionnalité de cette présence en insistant sur les investissements chinois dans le continent. David Bénazéraf<sup>100</sup>, s’inscrivant dans cette perspective, fait une analyse de l’investissement de l’empire du milieu dans le secteur des infrastructures, avec pour terrain d’étude le Kenya. Pour ce dernier, les promoteurs immobiliers de la Chine construisent et commercialisent des logements à Nairobi. Une activité qui contribue au développement urbain de la capitale Kenyane, tout en permettant à la Chine d’exporter ses pratiques d’urbanisme en Afrique. Une stratégie qui est un vecteur du pouvoir d’attraction de la Chine.

Dans le même esprit, Jean-Raphaël Chaponnière<sup>101</sup>, évalue la présence chinoise en Afrique. Pour ce faire, il mesure son empreinte commerciale, son empreinte économique et financière. A propos, l’auteur démontre que l’empreinte commerciale de la Chine est assez variable selon les pays africains. Par ailleurs, il se dégage que la balance commerciale est déficitaire au profit de la Chine, et que celle-ci importe beaucoup plus les ressources naturelles

---

<sup>100</sup> D. Bénazéraf, “La construction de routes et de logements à Nairobi par des entreprises chinoises : Transferts de pratiques d’urbanisme entre la Chine et le Kenya”, *Perspectives Chinoises*, n° 1 (126), 2014, pp. 55-63, French Centre for Research on Contemporary China, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/24096323>, consulté le 02-08-2019.

<sup>101</sup> J-R. Chaponnière, “L’empreinte chinoise en Afrique”, *Revue d’économie financière*, n° 116, la finance africaine en mutation, décembre 2014, pp. 195-212, Association d’économie financière.



que les produits manufacturés d’Afrique. Sur le plan économique, l’auteur démontre que l’arrivée de la Chine en Afrique a souvent dopé la croissance économique du continent. Par ailleurs, il soupçonne la présence chinoise en Afrique de n’avoir pas favorisé l’industrialisation du continent bien que la Chine soit concentrée dans la construction des infrastructures. Traitant de l’empreinte financière, Jean-Raphaël Chaponnière affirme qu’en l’espace de quelques années, la Chine s’est affirmée comme le premier créancier de l’Afrique. A la lecture de cet article, il se dégage que forte en termes commerciaux, l’empreinte de la Chine est plus modeste sur le plan économique et significative sur le plan financier.

D’autres, traitant de la présence chinoise en Afrique, insistent sur la diversité des territorialités de cette présence. Dans une orientation critique, Valérie Niquet<sup>102</sup>, démontre que cette présence est de plus en plus significative dans tous les domaines, mais surtout problématique aussi bien pour les pays africains qui dénoncent certaines pratiques de la Chine, que pour la Chine car ces différentes pratiques ne lui permettent pas de se positionner comme une grande puissance.

Dans un second temps, certains travaux ont permis de réinscrire certains acteurs africains dans l’analyse. L’expression “la présence chinoise en Afrique” rend compte de manière assez explicite de ce que l’Afrique est avant tout un espace, un terrain de jeu, une scène où les chinois se déploient. Les Africains sont insuffisamment projetés comme des acteurs. Pourtant, en braquant les projecteurs sur les commerçants et entrepreneurs africains, certains travaux ont pu rendre compte du rôle des acteurs africains dans l’économie et le commerce en Chine.

Brigitte Bertoncello et Sylvie Bredeloup<sup>103</sup> s’intéressent à la présence africaine en Chine. Elles font état de la rupture qui s’effectue de plus en plus. Pour ces dernières, le migrant africain en Chine n’est plus seulement l’étudiant à la recherche d’une formation dans un pays du bloc de l’Est, mais aussi un entrepreneur à la recherche des parts de marché en Chine. Pour les auteures, les entrepreneurs africains en Chine sont très impliqués dans les activités commerciales. Dans leur article, elles font une description des secteurs commerciaux où les africains sont présent, en plus, elles font une analyse sociologique et géographique de la

---

<sup>102</sup> V. Niquet, “La stratégie africaine de la Chine”, *Politique étrangère*, volume 71, n° 2, été 2006, pp. 361-374, Institut Français des Relations Internationales, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/42716550>, consulté le 02-08-2019 14 : 17.

<sup>103</sup> B. Bertoncello et S. Bredeloup, “De Hong Kong à Guangzhou, de nouveaux « comptoirs » africains s’organisent”, *Perspectives Chinoises*, n°1 (98), 2007, pp. 98-110, French Centre for Research on Contemporary China, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/24071701> , consulté le 02-08-2019.

localisation des comptoirs des commerçants africains en Chine. A propos, elles affirment qu'à l'image des premiers colons, une multitude d'hommes d'affaires subsahariens exportent leur expérience et créent dans les villes de Hong Kong et de Guangzhou des comptoirs, profitant ainsi, des facilités proposées par les instances locales, régionales ou nationales du pays<sup>104</sup>.

Cette approche de l'analyse des dynamiques infra-étatiques est le fait de quelques chercheurs, souvent anthropologues, qui se sont intéressés aux commerçants chinois en Afrique d'abord, puis aux commerçants africains en Chine ; laissant à d'autres le soin d'analyser les questions géopolitiques, géoéconomiques, géostratégiques et l'évolution de la diplomatie Chine-africaine.

Dans la perspective diplomatique et stratégique, pour expliquer les investissements des entreprises chinoises en Afrique, certains travaux scientifiques soulignent le rôle des intérêts stratégiques liés au développement et au rayonnement de la Chine.

Sur le plan du rayonnement, François Duhesme<sup>105</sup>, dans son analyse de la présence chinoise en Afrique, s'intéresse particulièrement aux logiques qui ont structuré cette présence. Pour l'auteur, la politique extérieure de la Chine en Afrique a été dictée par l'impératif de libérer le continent de l'impérialisme. La particularité de cette production réside dans le fait que l'auteur dans un style simple et accessible à tous, nous situe dans les luttes idéologiques et stratégiques de la Chine en Afrique ; qui dans sa théorie des trois mondes se revendiquait membre du troisième monde au même titre que l'Afrique<sup>106</sup>. Elle fut ainsi incapable, malgré son soutien aux mouvements de libération nationale en Afrique, de contrecarrer la poussée impérialiste qui continua à prendre possession d'un continent qui s'ouvrait à la souveraineté internationale.

Loin de cet angélisme, en reprenant et simplifiant l'argument des théories marxistes de l'impérialisme, certains auteurs trouvent que, le gouvernement chinois a mis en place des nouvelles politiques dans le but de répondre aux besoins croissants du pays en énergie et en matières premières. Ils affirment comme une évidence, que se sont les besoins en matières

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>105</sup> F. Duhesme, "Trente années de politique extérieure de la Chine en Afrique", *Bulletin de Sinologie*, Nouvelle Série, n°48, Octobre 1988, pp. 15-18, French Centre for Research on Contemporary China, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/24069315>, consulté le 02-08-2019.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 16.

premières nécessaires pour son développement économique qui poussent la Chine en Afrique<sup>107</sup>.

La précédente tendance, introduit celle des chercheurs qui ont produit des travaux dans le sens d'analyser la nature de la coopération Chine-Afrique.

Plusieurs travaux évaluent les effets du rapprochement Chine-Afrique. Certains auteurs en minimisant la percée chinoise en Afrique trouve que la croissance des investissements chinois en Afrique et l'augmentation substantielle des relations économiques entre la Chine et l'Afrique n'ont pas profondément transformé les économies politiques des Etats africains<sup>108</sup>. D'autres, en dénonçant le grand intérêt porté à l'économie dans le rapprochement Chine-Afrique, et le soutien apporté au régime politique rentier africains par les politiques chinois, trouvent que le dynamisme Chinois crée de nouvelles dépendances renforçant les structures rentières africaines<sup>109</sup>. La limite de cette évaluation réside dans le fait que l'auteur prend pour référent d'évaluation les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), or la Chine n'en fait pas partie.

## 6- PROBLEMATIQUE

La littérature portant sur les questions de développement de la Chine et de l'Afrique subsaharienne, laisse se dégager le fait que la comparaison entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara comme deux acteurs distincts engagés dans une course au développement n'a pas encore fait l'objet d'une étude spécifique. Or, la Chine et l'Afrique subsaharienne ont été à une période de l'histoire de l'humanité, des exclus du système monde. Logées dans le même bloc par certaines institutions internationales et théoriciens de la modernisation économiques, ces deux entités ont vécu l'expérience de la domination et de l'exploitation impérialiste, la dureté et l'humiliation de la position de pays du tiers-monde ou à économie arriérée. Dans les années 1960, la Chine et l'Afrique subsaharienne sont classées par la Banque mondiale, dans le bloc des espaces en voie de développement. La Chine se conforta dans sa posture du "géant aux pieds d'argile" et les Occidentaux préférèrent la Corrèze au Zambèze<sup>110</sup>. Ce fut la désolation, l'âge des calamités et des grands maux. Pour la Chine, cette période difficile créa un choc

---

<sup>107</sup> P. Hugon, "L'économie politique tricontinentale : le cas des relations de l'Afrique avec la Chine et l'Inde", *Revue Tiers Monde*, n° 208, économie politique tricontinentale : les nouveaux paradigmes suds-suds, octobre-décembre 2011, p. 48.

<sup>108</sup> A. Kernén, "l'Afrique face à la puissance économique de la Chine", *Politique africaine*, Editions Karthala, 2014/2 N° 134, pp. 5-19.

<sup>109</sup> Hugon, "L'économie politique tricontinentale ..."

<sup>110</sup> Selon la célèbre formule de Raymond Cartier éditorialiste à *Paris Match* dans les années 1960.

psychologique générateur d'une volonté de renaissance. En effet, la Chine entreprit une marche rassurante vers le développement, en s'inscrivant de manière progressive dans une dynamique de puissance. Depuis son ouverture au monde, la Chine a changé le monde qui s'ouvrait progressivement à elle par ses forts taux de croissances, par la montée en puissance de son industrie et de son économie. Non seulement la Chine était de retour sur la scène internationale, mais l'évolution et les progrès exponentiels de son économie s'accompagnaient d'un dynamisme contagieux, susceptible de bouleverser les équilibres mondiaux préexistants. La Chine est devenue un partenaire incontournable sur la scène internationale. Pendant que la Chine réalisait une avancée exceptionnelle, des "Grand Bond en avant" vers son développement et son affirmation sur la scène internationale, l'Afrique subsaharienne, elle, profondément décérébré et sans autres choix que le mimétisme des anciens maîtres, se contentait d'exister. Elle avait de la peine à trouver une alternative aux conditions de vie de ses populations, qui se dégradait de plus en plus. Elle avait de la peine à se lever, à se penser, se bâtir, à se préserver de toute hégémonie, ses peuples n'arrivaient pas à mettre fin à l'état d'inféodation du continent aux grandes puissances économiques mondiales. Pendant que la Chine était progressivement devenue un acteur, l'Afrique subsaharienne est restée confinée dans son inconfortable posture d'objet du jeu international. Au regard de ce qui précède, cette étude pose le problème de la performance des voies chinoise et d'Afrique subsaharienne de développement.

La question au cœur de la présente réflexion est la suivante : en quoi la voie chinoise du développement a-t-elle été plus pertinente que celle de l'Afrique subsaharienne ? Cette question centrale est soutenue par trois questions secondaires.

- Quelle place occupe la poussée impérialiste dans la situation du développement de la Chine et celle de l'Afrique au sud du Sahara ?
- Quels facteurs peuvent-ils expliquer la différence des trajectoires chinoises et africaines en matière de développement ?
- Quelle est la conséquence de cette conduite différenciée des processus de développement un demi-siècle plus tard ?

## **7- OBJECTIFS**

De manière générale, cette étude vise à dégager les points qui ont fait la différence entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara dans leur course au développement. De manière précise, cette recherche vise à :

- comparer le rôle et la place de l'impérialisme étranger dans les trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara ;
- analyser et comparer les choix de développement de la Chine et ceux de l'Afrique au sud du Sahara ;
- évaluer et comparer les conséquences de la conduite différenciée du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara un demi-siècle plus tard.

## 8- CADRE THEORIQUE ET POSTURE EPISTEMOLOGIQUE

Dans le cadre de cette partie il est question de préciser notre posture épistémologique d'une part, et d'autre part de procéder à un cadrage théorique de cette étude.

### 9.1- Posture épistémologique en histoire

Cette étude s'inscrit dans le domaine de l'histoire contemporaine de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Celle-ci permet de remonter le temps afin d'avoir des élucidations sur un ensemble de phénomènes passés qui peuvent favoriser l'analyse et la compréhension des situations semblables actuelles<sup>111</sup>. Au-delà de cet aspect, l'histoire à partir du renouvellement de sa démarche, de ses instruments méthodologiques, de son objet d'étude et son territoire, sous l'impulsion de l'école des Annales<sup>112</sup>, nous est d'un très grand apport. Pour Thierno Mouctar Bah, la méthode de l'Ecole des Annales se fonde sur l'analyse des faits économiques et sociaux, sur la longue durée ; cette rupture épistémologique avait pour but d'évacuer le politique et l'évènement de l'opération historique<sup>113</sup>. Tout en partageant le point de vue de Jacques Pycke qui pense que l'histoire ordonne et structure le passé afin de mieux le comprendre et l'expliquer<sup>114</sup> ; précisons que cette étude épouse les orientations de l'Ecole des Annales et s'insère dans les perspectives épistémologiques ouvertes par la nouvelle histoire. Dans cette dynamique, la présente étude mobilise l'histoire transnationale, l'histoire serielle et l'histoire comparée.

---

<sup>111</sup> M. Bloch, *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, Cahier des annales, Armand colin, 1949, pp. 25-27.

<sup>112</sup> G. Bourdé et H. Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Editions du Seuil, 1997, p. 215.

<sup>113</sup> T. Mouctar Bah, "La biographie comme genre historique et l'histoire locale", *Revue Ngaoundéré-Anthropos*, vol III, n° spécial 1, 1998, p. 2.

<sup>114</sup> J. Pycke, *La critique historique*, Louvain-la-neuve, Bruylant-academia, 2000, p.18.

- **L’histoire transnationale**

L’histoire transnationale est un courant historiographique proche de l’histoire globale. Elle émerge dans les années 1960 dans un environnement animé par la consolidation des études postcoloniales et des *subalterne studies*. Aussi, est-il important de préciser qu’elle puise une partie de sa substance dans les résultats de recherches sur l’impérialisme ou l’industrialisation. Ce courant historiographique, se refuse d’être perçu comme une histoire politique ou comme une histoire des relations internationales. Il est pour Geneviève Warland une histoire qui observe les “ aspects plus larges des échanges au point de vue social, culturel, économique, etc., mais aussi à celui des discours, représentations et des symboles ”<sup>115</sup>. Loin de se positionner comme une antithèse de l’Etat-nation, cette perspective épistémologique “ remet en question la position de l’Etat-nation à la fois comme unité territoriale et administrative et comme catégorie d’analyse ”<sup>116</sup>. Allant dans le même sens, le Département d’Histoire Générale de la Faculté des Lettres de l’Université de Genève dans le cadre de son plan d’étude d’histoire transnationale, trouve qu’elle est une approche qui se propose de dépasser explicitement les limites du “nationalisme méthodologique” et de questionner l’eurocentrisme, tout en privilégiant les mouvements, les échanges et les réseaux qui transcendent toutes formes de frontières nationales<sup>117</sup>.

L’histoire transnationale permet ainsi de dépasser la dimension nationaliste des micro-Etats constitutifs du bloc Afrique subsaharienne et celle de la Chine. Elle analyse et donne sens aux deux zones comme des unités géohistoriques, géopolitiques et géoéconomiques pertinentes pour une étude comparative. Dans ce sens, l’histoire transnationale permet de contester l’eurocentrisme scientifique et méthodologique qui confine la lecture et la compréhension des dynamiques africaines à l’unique lumière des trajectoires et de la réalité occidentales. Aujourd’hui, la Chine propose une grille de lecture à partir de laquelle les uns et les autres peuvent comprendre l’Afrique subsaharienne. Par ailleurs, sans verser dans le postcolonialisme, l’histoire transnationale met en évidence les interactions et les conséquences socioéconomiques de la présence des impérialistes en Chine et en Afrique au sud du Sahara. En outre, elle facilite l’exposition des différentes hypothèses qui se dégagent de la cohabitation entre la Chine et l’Afrique au sud du Sahara.

---

<sup>115</sup> G. Warland, “L’histoire transnationale”, <https://www.usaintlouis.be>, consulté le 27 avril 2023.

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> Département d’Histoire Générale, « Plan d’histoire transnationale », <https://www.unige.ch/lettres/fr/etudes/plans/histoire-transnationale/>, Septembre 2015, p. 3.

Comme évoqué plus haut, l'histoire transnationale n'est pas l'unique perspective épistémologique mobilisée. Dans ses méthodes, l'histoire transnationale emprunte aux acquis de l'histoire comparée<sup>118</sup>.

- **L'histoire comparée**

Les traces de l'histoire comparée ont été identifiées dans l'antiquité. Cette perspective historique est mobilisée par Hérodote pour rendre compte des ressemblances et des dissemblances des actions des hommes et surtout de leurs exploits<sup>119</sup>. “Le père de l'histoire” n'hésite pas à faire des comparaisons entre le mode des funérailles chez les Spartiates et chez les Perses<sup>120</sup>, tout comme il s'intéresse à la comparaison de la diversité des régimes politiques de l'époque<sup>121</sup>. Dans sa démarche comparative en histoire, Herodote a ainsi abordé divers aspects de la vie humaine passant de l'anthropologie à la politique. Il est utile de préciser que l'usage qu'il a fait de l'histoire comparée est particulièrement descriptive<sup>122</sup>. Il serait fastidieux de passer en revue tous les auteurs ayant pratiqué peu ou prou l'histoire comparée. Pour des raisons méthodologiques, il est utile de s'intéresser au plus significatif.

Comme évoquée plus haut, l'histoire comparée s'inscrit dans la dynamique du renouvellement du métier d'historien impulsée par l'Ecole des Annales à partir des années 1928. L'une des grandes figures de ce mouvement ou de cette rupture épistémologique est Marc Bloch. Dans une certaine littérature historique, il est aussi présenté comme la figure de proue de l'histoire comparée. En réalité, sans renier aux autres leurs apports respectifs dans l'émergence de la comparaison en histoire, reconnaissons tout de même qu'avec Marc Bloch, l'histoire comparée se retrouve renforcée et s'impose dans les débats scientifiques et historiques comme une nouvelle perspective réflexive. Marc Bloch fut un ambassadeur de cette cause au point où pendant qu'il est présenté par Marianna Charitonidou, comme celui ayant réalisé le plaidoyer le plus célèbre pour l'histoire comparée<sup>123</sup>, Robert Paxton, trouve qu'il figure parmi les grands adeptes de ce courant historiographique<sup>124</sup>. L'auteur de *l'Apologie de l'histoire ou du métier d'historien* occupe cette prestigieuse place pour plusieurs raisons.

---

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> J-M Hannick, “ Simple réflexions sur l'histoire comparée”, FEC-Folia Electronica Classica (Louvain-la-neuve)- Numéro 2- juillet-décembre 2001.

<sup>120</sup> *Ibid.*

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> M. Charitonidou, “Réinventer la posture historique : les débats théoriques à propos de la comparaison et des transferts”, *Espaces et sociétés*, 2016/4, n° 167, p. 140.

<sup>124</sup> R. Paxton, “Les fascismes : essai d'histoire comparée”, *Revue d'histoire*, n°45, janvier-mars 1995, p. 8.

Dans l'un de ses ouvrages à l'honneur d'Henri Berr, Marc Bloch n'a pas hésité à déclarer son amour et son penchant pour l'histoire comparée<sup>125</sup>. Dans plusieurs de ses ouvrages il a mobilisé en permanence l'histoire comparée. C'est ce qu'il fit dans le cadre de ses ouvrages sur les rois thaumaturges en Angleterre et en France<sup>126</sup> ; la société féodale en Europe et au Japon ; sans oublier son célèbre article "Pour une histoire comparée des sociétés européennes"<sup>127</sup>. Etant donné que "l'histoire comparée est fondée sur la séparation des unités de comparaison pour les ramener ensemble sous les points de vue des similitudes et des différences"<sup>128</sup> ; le dernier article de Marc Bloch a ouvert une réflexion sur les grandes catégories ou dimensions de l'histoire comparée. A propos, un auteur trouve que :

Le modèle de l'histoire comparée de Marc Bloch ne se limite pas à une exposition des faits historiques chronologiquement ordonnés mais, au contraire, tend à analyser l'organisation d'une société et sa logique interne en essayant de nous faire comprendre la structure et la complexité de son système de valeurs. Il s'inspire de la linguistique en distinguant deux types d'histoire comparée. Le premier type concerne un comparatisme à longue portée basé sur l'idée qu'on pourrait distinguer quelques phénomènes qui semblent être analogues dans des sociétés séparées dans le temps et dans l'espace. Le but d'un tel choix méthodologique est d'essayer de comprendre ces deux catégories de phénomènes et leur influence mutuelle. Le second type concerne un comparatisme de portée plus réduite, fondé sur l'idée que les sociétés proches peuvent être étudiées en parallèle. Le choix de ces sociétés conduit à adopter comme critère de sélection la mesure et la caractérisation des évolutions qui semblent emprunter la même direction. Un deuxième critère de sélection est la mesure de l'influence que ces sociétés ont les unes sur les autres. Un troisième critère de sélection est la considération que le chercheur accorde au fait que ces sociétés ont été soumises ou non à l'action des mêmes grandes causes<sup>129</sup>.

Le deuxième type est pertinent car il permet de rapprocher la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, deux sociétés contemporaines dont les trajectoires de développement ont emprunté la même direction et sont soumises à l'action des mêmes grandes causes ; s'il faut parler comme Marianna Charitonidou. Il est une certitude que l'histoire comparée est aux yeux de certains un art difficile à défendre<sup>130</sup> ; mais elle a éclairé l'histoire des trajectoires de développement des deux protagonistes dans ses dimensions mondiales aussi bien que locales<sup>131</sup>. En réalité, l'histoire comparée n'a pas besoin de renoncer à une contextualisation riche ni d'"écraser" des particularités nationales ou locales. Au contraire, elle éclaire, comme évoqué précédemment, les différences nationales<sup>132</sup>.

---

<sup>125</sup> M. Bloch, *Ecrire la société féodale : lettres à Henri Berr, 1924-43*, Paris, Institut Mémoire de l'édition contemporaine, 1992, p. 8.

<sup>126</sup> \_\_\_\_\_ *Les rois thaumaturges*, Paris, Armand Colin, 1961.

<sup>127</sup> \_\_\_\_\_ "Pour une histoire comparée des sociétés européennes", *Revue de Synthèse*, 1928.

<sup>128</sup> Charitonidou, "Réinventer la posture historique...", p. 140.

<sup>129</sup> *Ibid.*, pp. 142-143.

<sup>130</sup> Pedersen, "Histoire comparée et...".

<sup>131</sup> Taylor Allen, "Lost in translation? ...".

<sup>132</sup> *Ibid.*



- **L’histoire sérielle**

L’histoire sérielle est le résultat de l’attention que les recherches historiques ont accordé à la démarche des sociologues comme Emile Durkheim et des économistes tels que François Simiand au début du XX<sup>e</sup> siècle. L’histoire sérielle trouve ses premières manifestations sous la plume d’Ernest Labrousse dans les années 1930. Ce dernier, s’inscrivant dans les mutations introduites par l’Ecole des Annales, met en exergue de nouvelles sources en histoire et une méthode appropriée pour la critique pertinente de ces dernières.

Une analyse sérielle et de fréquence des occurrences “histoire sérielle” sur GoogleBook, indique clairement que ce concept émerge dans la décennie 1950-1960, pour atteindre un pic d’usage en 1980 et puis décliner à partir de 1990 et atteindre le point zéro en 2013<sup>133</sup>. Dans la même dynamique la fréquence des occurrences “histoire quantitative” supérieure à celle de l’histoire sérielle, suit l’évolution d’une émergence dans les années 1950, d’un pic d’usage dans la décennie 1970-1980, décline à partir des années 1990 pour atteindre le niveau zéro en 2013<sup>134</sup>. Au regard de ce qui précède, tout porte à croire que l’histoire sérielle trouve ses origines dans les années 1960 et la grande figure de cette approche est Pierre Chaunu. La difficulté liée à cette période de fertilité intellectuelle et épistémique est d’isoler l’histoire sérielle de l’histoire quantitative (qui traverse des moments de gloire en cette période), afin de dire ce que c’est exactement l’histoire sérielle.

La différence entre ces deux perspectives de recherche historique, se trouve dans le fait que l’histoire sérielle est ouverte à une diversité de séries statistiques, qu’elles soient économiques ou relevant d’autres secteurs de la vie d’un peuple ou d’une nation. L’histoire quantitative quant à elle, très restreinte aux questions économiques et de comptabilités nationales, accorde une importance particulière aux questions de revenu national. Pierre Chaunu affirme à ce sujet que :

Histoire sérielle plus et mieux qu’histoire quantitative. Les deux notions bien sûr, se recoupent partiellement. La notion d’histoire quantitative est plus restreinte mais elle est plus ambitieuse. Réservez-la aux périodes et aux approches, évidemment, économiques qui permettent une quantification totale, la constitution d’un système du type comptabilité nationale ou régionale. La série implique toute quantification même partielle : c’est dire qu’elle déborde largement le champ de l’économique. Une quantification moins poussée mais qui entreprend des remontées de plus en plus nombreuses, de plus en plus hardies, dans des secteurs jusqu’alors totalement abandonnés de la connaissance du passé<sup>135</sup>.

---

<sup>133</sup> B. Muller, “De la formation d’un concept à l’invention d’une tradition : les avatars de l’histoire sérielle”, en ligne sur, <https://shs.hal.science/halshs-03099436>, en ligne le 6 janvier 2021, consulté le 30 avril 2023, p. 4.

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> R. Lamontagne, P. Chaunu, & F. Mauro, “Opinions en histoire”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, N<sup>o</sup> 21(2), p. 182.

A ce propos, l'histoire sérielle devient :

Cette histoire (qui) réclame, (et) exige la série, qui lui donne son nom et sa raison d'être, une série c'est-à-dire une succession cohérente, ou rendue cohérente, de mesures liées les unes aux autres, soit une fonction du temps historique dont il faudra avec patience établir le cheminement, puis la signification, d'autant que le tracé en est parfois incertain, que le calcul qui intervient dans sa genèse ne la fixe jamais à l'avance de façon automatique<sup>136</sup>.

“L'histoire sérielle n'est donc pas seulement, ni surtout, une transformation du matériau historique. C'est une révolution de la conscience historiographique”<sup>137</sup>.

Elle est une révolution historiographique parce qu'elle inscrit cette étude dans une dynamique d'une histoire-problème(s), tout en l'émancipant d'une histoire-récit. Par ailleurs, elle permet la mobilisation des ressources quantitatives dans divers secteurs tels que l'économie, le sociale et le culturel. Aussi, permet-elle de s'ouvrir, à l'analyse de la complexité des trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, en mettant précisément en question le postulat d'une évolution supposée homogène et identique de celles-ci. En outre, l'histoire sérielle a conduit à des analyses dans le long terme, afin de pouvoir distinguer les variations courtes ou cycliques des trends. Ainsi, l'histoire sérielle a permis *in fine* à la construction de plusieurs niveaux d'analyse et de description des trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara tout en ouvrant cette étude à d'autres sciences sociales<sup>138</sup>.

- **Une étude pluridisciplinaire**

Etant donné que l'histoire n'est pas une science autarcique, notre étude fait appel aux sciences complémentaires à l'histoire des relations internationales du développement à savoir : la sociologie du développement, les relations internationales, l'économie politique, la science économique. Ces différentes sciences ont contribué à enrichir le corpus conceptuel de cette étude. La sociologie du développement a permis d'ouvrir un regard particulier sur les questions de développement, encadrées par les relations Nord-Sud, par les expériences de domination impérialistes et la problématique de la dépendance. Les relations internationales ont contribué à mettre à la disposition de la présente étude, les concepts de puissances en insistant sur les facteurs diversifiés de la puissance sous le prisme des néoréalistes. Par ailleurs, avec les relations internationales, cette étude a été enrichie par les concepts et les analyses sous les

---

<sup>136</sup>F. Braudel, “Pour une histoire sérielle : Séville et l'Atlantique (1504-1650)”, *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 18<sup>e</sup> année, N° 3, 1963, p. 541.

<sup>137</sup> F. Furet, “Histoire quantitative et construction du fait historique”, *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 26<sup>e</sup> année, N. 1, 1971, p. 71.

<sup>138</sup> Ibid.

prismes géopolitiques et des relations entre les différents acteurs mobilisés dans le cadre de cette étude. La science économique dans une perspective d'analyse statistique, a contribué à la lecture des graphiques en mobilisant les concepts de croissance, de décroissance, de fluctuation, de stagnation, etc. L'économie politique a permis de s'inscrire sur le débat de la construction d'une vision, des stratégies de financement du développement et de la gestion de la main d'œuvre dans un objectif de la construction d'un espace de plein épanouissement. Cette cohabitation des disciplines scientifiques, rend compte du caractère pluridisciplinaire de notre approche.

- **Une posture épistémologique à la fois constructiviste et interprétativiste**

Dans le cadre de l'épistémologie des sciences sociales et humaines, notre étude s'inscrit dans la posture constructiviste et interprétativiste. Il est connu aujourd'hui que la raison humaine a la capacité de l'organisation du monde matériel<sup>139</sup>. Respectant cette posture d'Hubert Mono Ndjana, et étant donné que le travail porte sur un ensemble de faits éparpillés, nous avons convoqué le constructivisme qui permet d'utiliser et d'ordonner les faits dispersés pour construire une connaissance scientifique. Dans le souci de donner du sens à tous ces faits, nous avons mobilisé l'interprétativisme.

Dans les sciences humaines et sociales, le constructivisme se positionne à la fois comme théorie explicative et comme posture épistémologique ou théorie de la connaissance. Il est mobilisé ici sous sa casquette de théorie de la connaissance.

Les épistémologies constructivistes sont multiples et varient d'une époque à une autre et d'un auteur à un autre. L'on note entre autres le constructivisme mathématique de Luitzen Egbertus Jan Brouwer, le constructivisme philosophique des auteurs tels que Nelson Goodman, le constructivisme social développé par des sociologues tels que Bruno Latour. A côté de ces épistémologies constructivistes, on peut associer d'autres types tels que le constructivisme radical ou pragmatique théorisé par Jean Louis Le Moigne<sup>140</sup>. Au delà des fractures qui peuvent paraître minimes pour certains, ces différents constructivismes ont en commun, le rapport qu'ils introduisent entre la subjectivité et l'objectivité dans le processus de recherche scientifique. Sans fondamentalement s'éloigner des philosophies Kantiennes de la connaissance, ces multiples constructivismes les actualisent et les renforcent.

---

<sup>139</sup>H. Mono Ndjana, *En philosophie. L'essentiel. Ce qui reste quand on a tout oublié*, Yaoundé, Edition du Carrefour, 2005, p. 214.

<sup>140</sup> J. L. Le Moigne, *Les épistémologies constructivistes*, Que sais-je, Paris, PUF, 1995.

En effet, le constructivisme comme théorie de la connaissance, postule que la connaissance implique un sujet qui en définit les contours tout en reconnaissant qu'un autre chercheur pourrait en faire autrement. Il est ainsi utopique de vouloir séparer le sujet connaissant de l'objet à connaître, dans une démarche qui concourt à la production d'un savoir scientifique. Cette posture épistémologique relativise la réalité. Elle trouve qu'il est difficile de l'appréhender dans sa totalité, car elle est multiple, le produit d'une construction sociale et fondamentalement dynamique et changeante ; ce d'autant plus que chaque sujet connaissant est guidé par son humanité, ses imperfections, ses valeurs, les exigences de son contexte et parfois par des objectifs personnels.

L'intéprétativisme peut être considéré comme un constructivisme modéré car tout comme ce dernier, il accorde une place importante au sujet connaissant dans la production du savoir et postule aussi l'existence des réalités multiples. Sur ce dernier point, il épouse totalement le relativisme constructiviste. Par ailleurs, les épistémologies interprétativistes ont conscience de l'existence de l'empreinte du sujet pensant dans le sens que prend une réalité. Pour ce faire, elles postulent que la science ou la connaissance est le résultat des interprétations issues des interactions entre le sujet connaissant et son objet de recherche.

## 9.2- Cadre théorique

Sur le plan des théories explicatives, notre problématique s'insère dans la grande théorie historique des *challenge and response* développée par Arnold Toynbee, qui postule que toute civilisation est caractérisée par la riposte qu'elle apporte à un défi. Par ailleurs, cette étude s'inscrit aussi dans la vision marxiste des relations internationales du développement plus précisément dans la théorie de la dépendance développée par des auteurs comme Raoul Prebish. A celle-ci, il faut ajouter la théorie de la modernisation économique de Walter Rostow, celles du système-monde de Immanuel Walleinstein, des *policies transfer* de David Mauch et David Dollovitz, la théorie de l'interdépendance complexe de Robert Keohane et Joseph Nye ; et celle néoréaliste des relations internationales de Kenneth Waltz, une tentative de reformulation de la théorie classique de Hans Morgenthau.

- **La théorie historique des *challenge and response* d'Arnold Toynbee**

Arnold Toynbee est un historien britannique ayant pris sur lui de penser l'histoire dans une perspective transnationale, totale, globale à la dimension de l'humanité. Né en 1889, il décède en 1975. L'une de ses plus grandes œuvres fut la théorie historique dont il en est l'auteur.

Il pense l'évolution des sociétés et des civilisations en termes de défis et de réponses que ces dernières apportent à ceux-ci. Une société se définit ainsi, par les différentes réponses qu'elle apporte aux différents défis dont elle doit faire face. S'étant émancipé des diverses philosophies de l'histoire, il pense que l'histoire a toute la ressource nécessaire pour expliquer l'histoire, il n'est plus pour ce faire important d'aller chercher le sens de l'histoire ailleurs.

Dans sa théorisation du sens de l'histoire, Arnold Toynbee fait de la civilisation une unité d'analyse, il minimise du coup, l'importante place accordée à l'Etat-nation dans plusieurs théories. Dans le cadre de l'opérationnalisation de sa pensée, Arnold Toynbee identifie trois modèles de civilisation. Le modèle hellénique ou polycentrique, le modèle chinois ou de l'Etat universel et un modèle composite helléno-chinois.

Cette théorie permet de voir comment les civilisations arrivent à l'apogée et déclinent. Partageons le contenu opérationnel de cette théorie avec Jurgen Schmandt and C. H. Ward :

*Albert Toynbee, in his monumental study of world history, used the concepts of "Challenge and Response" to explain how civilizations rise and fall. He felt that traditional explanations – environment, race, leadership, possession of land, access to natural resources – were wrong or too narrow. Instead, he looked for the underlying cause that explained societal success or failure. By "challenge" Toynbee meant some unpredictable factor or event that posed a threat to the ways in which a group of people had made their livelihood in the past. But "challenge" was not all negative. It carried in it the germ of opportunity. "Response" was the action taken by the same group of people to cope with the new situation. A challenge would arise as the result of many things – population growth, exhaustion of a vital resource, climate change. It was something that nobody had knowingly created. Response required vision, leadership, and action to overcome the threat and create a basis for survival and, hopefully, prosperity<sup>141</sup>.*

Dans le cadre de cette étude, la théorie des *challenge and response*, dans son versant, leadership, vision et action menée, nous permet de mieux comprendre en quoi la trajectoire chinoise du développement était plus à même à répondre aux défis qui se posaient à la Chine des années 1960.

- **Autres théories explicatives**

Dans un contexte international marqué par la loi de la jungle, il devient difficile pour les acteurs mineurs du jeu international de prétendre à un quelconque développement. Dans l'environnement actuel, le mal développement de certains Etats est une opportunité pour d'autres et est causé et entretenu par certains. C'est dans cet esprit que nous abordons cette étude. La théorie de la dépendance nous permet de lire les trajectoires du développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, sous le prisme de la volonté des différents acteurs de

---

<sup>141</sup> J. Schmandt and C. H. Ward, "Challenge and response", *Sustainable Development: The Challenge of Transition*, Cambridge University Press, [www.cambridge.org](http://www.cambridge.org), consulté le 29 juillet 2023, p. 1.

s'émanciper de l'inféodation des hégémons (qui sont à partir de certains mécanismes, pratiques et structures la cause du sous-développement), afin de mettre en place à leur tour des mécanismes de soumission, de création des périphéries et de domination des autres<sup>142</sup>. Cette dernière théorie est étroitement liée à celle du système monde. Celle-ci nous permet de lire la question du développement et/ou du sous-développement en prenant en compte la division du monde en Centre et Périphérie. Les grandes puissances comme les Etats-Unis, certains Etats de l'Union Européenne et le Canada, constituant le centre et les pays d'Afrique subsaharienne, se situant dans la périphérie. La périphérie se faisant exploiter et marginaliser par le centre.

La théorie de la modernisation économique nous permet de voir le développement des deux protagonistes sous le prisme du passage d'un état de sous-développé à celui de développé à travers la modernisation de l'appareil productif, passant ainsi d'une société traditionnelle à une société moderne. La théorie des *policies transfer* quant à elle nous permet de comprendre, les types de transfert et ceux sur quoi portait les transferts de politiques publiques en Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, l'interdépendance complexe nous permet de prendre en compte l'appropriation et le rôle des nouveaux acteurs dans les relations internationales du développement et de comprendre les relations sino-africaines sous le prisme de la construction d'un réseau d'interdépendance. En outre, la théorie néoréaliste des relations internationales nous permet de lire la scène internationale comme un champ de rapport de force. Par ailleurs, elle nous permet d'identifier les indicateurs mesurables de la puissance dans une perspective structurelle. A la différence des réalistes qui limitent la puissance à sa dimension militaire, les néoréalistes diversifient les secteurs de puissance. Pour ces derniers, en plus de la puissance militaire, il faut s'intéresser à la puissance industrielle en termes de production, à la puissance financière sur le plan monétaire, à la puissance technologique ou de la connaissance, etc<sup>143</sup>.

## 9- CADRE METHODOLOGIQUE

La présente recherche est de type mixte, elle exploite aussi bien les données quantitatives que qualitatives<sup>144</sup>. Notre cadre methodologique comprend : la collecte des données, le traitement de l'information recueillie et la présentation des résultats. La phase de collecte des données a exigé : la collecte des informations écrites, la collecte des informations orales et des informations iconographiques.

---

<sup>142</sup> Gillis et als, *Economie du développement...*, p. 40.

<sup>143</sup> Devin, *Sociologie des relations...*, p. 35.

<sup>144</sup> Pour plus d'informations sur la méthode qualitative, bien vouloir consulter : A. Mucchilli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 189.

Pour la collecte des informations écrites, nous avons utilisé comme instrument de collecte la grille de lecture qui s'articulait autour des hypothèses de recherche qui donnaient la structure générale du travail. Par ailleurs, à partir de cette grille de lecture et des différentes lectures effectuées, nous avons réalisé des fiches de lecture. Ici, il a été question de fouiller ces informations dans des sources primaires et secondaires. La quête de l'information dans des sources secondaires nous a amené à fouiller dans les ouvrages, les articles, les thèses et les mémoires. Pour y parvenir nous nous sommes rendu à la bibliothèque de l'Institut Français de Yaoundé (IFY), à la bibliothèque du Cercle Histoire-Géographie-Archéologie (CHGA) de l'Université de Yaoundé I, celle du Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie (CPPSA) de l'Université de Yaoundé I, à la bibliothèque centrale, à la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et à celle du Département d'Histoire de la même Université. En plus nous nous sommes rendu à la bibliothèque des Nations Unies de Yaoundé, à la bibliothèque du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI). Aussi, sommes-nous allé, à la bibliothèque du Centre d'Etude et de Recherche en Economie et Gestion (CEREG), à celle de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSHP), à la bibliothèque de la Fondation Paul Ango Ela (FPAE). Par ailleurs, nous avons consulté des revues, des ouvrages, des articles, etc. en ligne.

Pour la collecte des informations primaires écrites, nous avons consulté les sites internet des organisations internationales telles que la Banque mondiale, le PNUD, l'OMC, le FMI, etc., qui y publient régulièrement des rapports sur les questions de développement dans le monde, etc. La source primaire a aussi exigé la collecte de l'information orale.

Concernant les informations orales, nos interviewés sont composés de tout individu ayant vécu la période, ayant une bonne connaissance de la zone d'étude et des questions du développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Pour la définition de cet échantillon, nous avons adopté la méthode par choix raisonné. Dans la méthode par choix raisonné, le hasard n'intervient pas. C'est ainsi que dans le cadre de la réalisation de nos entretiens, nous avons constitué l'échantillon à partir des acteurs dont nous avons une connaissance de la vie intellectuelle, professionnelle et politique de la période d'étude. Ces derniers nous ont progressivement orienté vers de nouvelles sources d'informations qui répondaient aux critères de l'échantillon. Dans un souci d'équilibre, nous avons réalisé nos différents entretiens dans la ville de Yaoundé où il était possible de trouver des personnes ressources ayant une bonne connaissance de la majorité des pays africains, de la Chine, et du

reste du monde. Pour ce faire, nous avons eu comme site prioritaire, le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) du Cameroun. Dans cette institution, nous avons effectué un stage de collecte de l'information orale dans la direction Afrique et dans la direction Asie. Par ailleurs, dans le cas spécifique de la Chine, nous avons effectué une collecte des informations par correspondance. En plus, nous avons eu des entretiens avec des chercheurs, et des technocrates ayant travaillé ou vécu, ayant une bonne connaissance de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara.

Dans le cadre de la collecte de l'information orale, nous avons retenu comme catégorie de source orale les témoignages des acteurs et des observateurs de la vie internationale et des enjeux de développement dans le monde. Dans le processus de collecte des données, nous avons opté pour les entretiens individuels comme technique de collecte, nous avons choisi comme méthode de collecte, l'entretien sémi-directif et le guide d'entretien comme instrument spécifique de collecte des données<sup>145</sup>. Notre guide d'entretien est structuré autour de trois Items fondamentaux, qui ont un lien avec la structure générale du travail. Chaque Item comprend plusieurs questions. L'adoption de cet instrument de collecte s'est fondée sur sa validité interne et externe. S'agissant de sa validité interne, il a été question de vérifier la cohérence interne de cet outil de collecte. Pour ce faire, nous avons eu à présenter cet instrument à des aînés académiques et à des enseignants, ensemble nous avons eu à vérifier de la capacité de ce guide à répondre à notre cadre théorique et à collecter l'information recherchée. En plus, nous avons vérifié la cohérence externe de cet instrument de collecte. Pour cela, nous avons eu à soumettre le guide d'entretien à un test avec une population peu lettrée pour vérifier que ce guide pouvait être compris par tout individu.

Cet instrument à partir des différentes questions, a permis à l'enquêté de s'exprimer librement et d'enrichir cette étude. Nos interventions se sont limitées à des relances pour favoriser et orienter l'expression du témoin. La liberté d'expression évoquée ci-dessus, a conditionné le choix de la technique et de l'instrument de collecte. Par ailleurs, les entretiens tenaient sur 25 à 45 minutes et nous avons procédé par un enregistrement des données à partir d'un téléphone portable. Une fois l'entretien terminé, il a été question de la transcription des données pour traitement et utilisation.

---

<sup>145</sup> R. Ghiglione et B. Matalon, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 1985, p. 50.



Pour le traitement des données, la démarche choisie dans ce travail a consisté à l'analyse des sources, à la synthèse des informations et à la comparaison des différents faits de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Ceci a été accompagné des opérations de description et d'explication.

Dans l'approche analytique, il a globalement été question de critiquer les documents et les informations recueillies. Pour cela, nous avons eu à questionner l'objectivité des auteurs des différentes informations, le sens des mots par rapport au contexte de la période de l'étude, nous avons eu à confronter les différentes sources et faire l'effort de comprendre ce que l'auteur du document a voulu dire ; s'il a cru ce qu'il a dit ; s'il a été fondé à croire ce qu'il a cru, comme l'indique Charles Seignobos et Charles Victor Langlois<sup>146</sup>. Les informations orales n'ont pas échappé à ce traitement rigoureux. Après la transcription, celles-ci ont été traitées et critiquées au même titre que les informations écrites. Bref, l'analyse nous a permis d'établir la crédibilité et la profondeur des faits, tout en les inscrivant dans un contexte.

L'approche synthétique comme le voulait Henri Berr<sup>147</sup>, nous a permis de construire un raisonnement structuré autour de la création des liens logiques entre les espèces de faits établis et crédibles qui ont influencé les trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique. Cette opération a facilité un regroupement thématique et chronologique des informations recueillies.

Il est important de préciser que l'approche comparative est au cœur de cette étude. Pour Madeleine Grawitz, la méthode comparative est "l'opération par laquelle on relie plusieurs objets dans un même acte de penser pour en dégager les ressemblances et les différences"<sup>148</sup>. L'approche comparative a facilité l'introduction de la méthode de traitement par statistique descriptive<sup>149</sup> et d'histoire sérielle dans cette recherche. Celle-ci a consisté au regroupement des faits en série temporelles d'unités homogènes et comparables pour en mesurer l'évolution par intervalles de temps et en dégager, les tendances, les ressemblances et les différences dans la perspective de Pierre Chaunu<sup>150</sup>. Pour y parvenir, il a préalablement été question, comme nous l'apprend François Furet<sup>151</sup>, de dégager la cohérence externe en

---

<sup>146</sup> C. V. Langlois et C. Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Editions, 2014.

<sup>147</sup> H. Berr, *La synthèse en histoire*, Paris, Albin Michel, 2008.

<sup>148</sup> M. Grawitz, *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p. 31.

<sup>149</sup> L. Leboucher et M.-J. Voisin, *Introduction à la statistique descriptive*, Toulouse, CEPAD, 2011.

<sup>150</sup> P. Chaunu, *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978.

<sup>151</sup> F. Furet, "Histoire quantitative et...".

comparant nos sources primaires avec certains documents contemporains. Nous avons aussi questionné la cohérence interne avec les données qui se trouvent dans les différents rapports et dans les mêmes séries. Par ailleurs, cette recherche a aussi mobilisé les approches descriptives et explicatives.

L'approche descriptive nous a permis de situer les faits dans des cadres spatio-temporels, en insistant sur la présentation des acteurs, des saisons, des mécanismes, des résultats, etc. bref avec la description il a été question de présenter les faits dans leurs détails. L'approche explicative nous a amené à présenter les choix de développement sur le plan de leurs fondements, il a été question de donner sens aux différents faits pour une compréhension aisée.

Pour le traitement des données, la démarche choisie dans ce travail est essentiellement hypothético-déductive et la présentation des résultats, s'articule autour de l'approche thématique et chronologique.

## **10- DIFFICULTES RENCONTREES**

L'une des difficultés majeures est celle de la survenue du coronavirus en une période où nous entrions dans une phase intense de notre travail. Cette pandémie a limité notre rayon d'action et nous a fait privilégier l'usage des sources numériques, que toutes autres sources. Par ailleurs, nous avons eu de sérieuses difficultés à collecter la source orale auprès des représentations diplomatiques basées au Cameroun. Cette situation explique le fait que nous ayons procédé à ladite collecte à la fin de notre travail de thèse, soit en 2022 et surtout au sein du MINREX du Cameroun.

Aussi, faut-il le noter, dans un environnement où le financement des travaux de recherche par les institutions publiques ou privées n'est pas encore démocratisé, cette pandémie a largement eu une influence sur notre capacité de mobilisation des finances personnelles ; ce qui a eu un impact considérable sur notre volonté de travailler avec des sources d'actualité, pertinentes et d'autorité sur le domaine.

En outre, notre engagement dans l'histoire serielle a tout de même eu une influence sur la qualité de notre production. En effet, n'ayant pas une connaissance approfondie sur l'usage des statistiques en histoire, nous avons fait plus d'efforts que prévu afin de pouvoir produire le définitif que nous avons sous la main aujourd'hui. Aussi, est-il nécessaire de le noter, les archives mobilisées dans le cadre de ce travail, ne nous ont pas suffisamment fourni des

données de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara depuis les années 1960. Le lecteur pourra remarquer que ces données sont presque inexistantes dans notre travail.

Une autre difficulté est liée à la langue et à la manière d’écrire les noms des lieux et des hommes de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara. Les auteurs les écrivent si différemment qu’ils deviennent méconnaissables d’une école à une autre, d’un auteur à l’autre. Nous attirons ainsi l’attention des différents lecteurs, ils pourraient y découvrir notre incapacité à harmoniser l’écriture de ces différents noms, nous avons tout de même fait des efforts à ce niveau.

## **11- PLAN DE THESE**

Cette étude est construite autour de trois parties principales. Chaque partie comprend entre trois et deux chapitres chacune.

La première partie est intitulée : **la prédation coloniale et son impact sur les trajectoires de développement de la Chine et de l’Afrique au sud du sahara, 1830-1970**, comprend trois chapitres. Le premier, intitulé : **le phénomène colonial en Chine, 1834-1949** est une brève présentation de la réalité de la domination impérialiste en Chine. Le second chapitre est intitulé : **la curée imperialiste en Afrique au sud du sahara, 1880-1970**. Tout comme le chapitre premier, ce dernier fait un aperçu de la réalité de la domination impérialiste en Afrique au sud du Sahara. Le troisième chapitre quant à lui, fait une comparaison de la situation du développement de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara au lendemain des indépendances africaines et une décennie après la naissance de la RPC. Pour ce faire, il est intitulé : **l’héritage imperialiste et son impact sur le développement de la Chine et de l’Afrique subsaharienne, 1960-1980**.

La deuxième partie est intitulée : **les choix des voies de développement, 1960-2017 : entre déconnexion pour la Chine et interdépendance pour l’Afrique subsaharienne**. Cette partie comprend deux chapitres. Le quatrième, intitulé : **visions prospectives et stratégies d’affirmation en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1960-2000**. Ce chapitre revient sur une comparaison des choix d’idéologies de développement, des stratégies de financement du développement et de la gestion de la main d’œuvre faits par la Chine et l’Afrique au sud du Sahara. Le cinquième chapitre faisant partie de cette deuxième partie est intitulé : **choix des secteurs prioritaires du développement en Chine et en Afrique au sud du Sahara**. Dans ce

chapitre, il est question de faire une comparaison entre les différents choix faits par les deux protagonistes dans le cadre du secteur agricole, industriel et des services.

La troisième partie, intitulée : **la Chine et l’Afrique subsaharienne: résultats et perspectives d’une conduite différenciée du développement, 2000-2017**, comprend trois chapitres. Le chapitre six est intitulé : **le reclassement de la Chine et le déclassement politico-économique de l’Afrique subsaharienne sur la scène internationale, 2000-2017**. Dans une perspective comparatiste, ce chapitre évalue les résultats des voies de développement choisies par les différents protagonistes. Le chapitre sept quant à lui, s’intéresse au renouveau qu’a connu la coopération sino-africaine dans un contexte où la Chine est presque au toit du monde, pendant que l’Afrique au sud du Sahara a stagné. Pour ce faire, il est intitulé : **conduite différenciée du développement et redynamisation des relations Chine-Afrique, 2000-2017**. Le dernier chapitre de la présente étude est intitulé : **perspectives : entre hypothèse de la périphérisation de l’Afrique subsaharienne, du gagnant-gagnant et voie du salut**. Ce chapitre est une tentative prospectiviste. Il met en perspective les différentes hypothèses qui s’échappent de la conduite différenciée du développement et de la cohabitation de l’Afrique au sud du Sahara avec la Chine.

**PREMIERE PARTIE : LA PREDATION IMPERIALISTE ET SON IMPACT  
SUR LES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE  
L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1830-1970**

## CHAPITRE I : LE PHENOMENE COLONIAL EN CHINE, 1834-1949

Les grandes découvertes et le développement du transport maritime ont favorisé la rencontre entre l'Empire du milieu et les grandes puissances maritimes du XV<sup>e</sup> siècle. Parmi celles-ci, nous pouvons mentionner la Hollande, le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre, etc. «Le Portugal et l'Espagne, les premiers à s'aventurer sur les mers orientales, furent de ce fait les pionniers de la découverte moderne de la Chine»<sup>152</sup>. Ces grandes puissances se sont tour à tour installées sur les côtes chinoises. Ici, elles ont mené des activités commerciales, diplomatiques et religieuses avec la Chine. L'Empire du milieu, replié sur lui-même resta très méfiant vis-à-vis de ces étrangers. Elle développa des stratégies afin de maintenir ces «barbares» hors de sa civilisation. Toutefois, les marchands installés sur les côtes chinoises se sont mis à fonder des villes commerciales et à favoriser la croissance des villes existantes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les relations entre la Chine et les différentes puissances maritimes installées sur ses côtes ont fondamentalement changé. A l'origine de ce changement, on trouve le capitalisme qui, pour nourrir une industrie en pleine expansion, avait besoin de nouveaux débouchés et de nouvelles sources de matières premières<sup>153</sup>. Cette quête boulimique de débouchés et de matières premières amena les puissances capitalistes à chercher à élargir les privilèges qu'ils ont jusqu'ici bénéficié auprès du gouvernement *qing*.

Ne pouvant pas y avoir accès par des moyens diplomatiques, la Grande-Bretagne déclara des guerres à la Chine, elle est suivie sur ce chemin par la France et plus tard le Japon. Etant dans l'incapacité de repousser et de résister à la puissance de feu des différents agresseurs, la Chine fut contrainte de signer des traités après chaque défaite. Ces différents traités favorisèrent l'ouverture de la Chine aux puissances étrangères et transforma l'Empire du milieu en une colonie occupée par les différentes puissances. Pour élucider cette trajectoire ou ce moment de la soumission de la Chine aux capitalistes, ce chapitre comprend trois parties. La première présente quelques puissances présentes sur les côtes chinoises avant la pénétration et l'occupation. La deuxième, fait une description des différentes guerres de pénétration

---

<sup>152</sup> Shi Zhan, «L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle : de l'apologie à la philosophie pratique», *Annales historiques de la Révolution française*, n°347, 2007, p. 94.

<sup>153</sup> V. Iliouchetchkine, «La seconde guerre de l'opium (1856-1860)», in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 201.

impérialistes dont la Chine a fait face, et la troisième, traite de l'exploitation effective de la Chine par les différentes puissances par le truchement des traités inégaux et la réaction des populations chinoises face à la présence impérialiste.

## **A- LA PRESENCE DES PUISSANCES IMPERIALISTES SUR LES CÔTES CHINOISES**

Après les invasions des Mandchous et certaines puissances régionales, la Chine a progressivement vu s'installer sur ses côtes, le Japon, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, etc. Ceux-ci, dans un jeu de rapport de force, de conflits et de commerce, ont régulièrement noué des relations diplomatiques avec la Chine.

### **1- Les Japonais sur les côtes chinoises**

Situé en Asie du Sud-Est, le Japon était l'une des premières puissances du monde à avoir entretenu des relations avec l'empire chinois. Pour Henri Cordier, la présence japonaise sur les côtes chinoises remonterait à la dynastie des *Han*, depuis cette période, ces derniers écumaient régulièrement les côtes chinoises ; ceux-ci payaient le tribut sous les *Wei*, les *Soung*, les *Souei* et les *T'ang*,<sup>154</sup> Cette présence constante des Japonais sur les côtes chinoises trouve son explication dans la proximité géographique, dans les enjeux commerciaux, dans la rivalité qui a souvent structuré les rapports entre les deux puissances orientales, et aussi dans les dynamiques internes qui ont souvent structuré la vie politique de l'une ou de l'autre puissance, ayant des répercussions extérieures.

Dans la perspective géographique, notons que la Chine et le Japon sont deux territoires limitrophes. Du Japon à Liampo, une ville importante de Chine à l'époque, proche de la mer, la traversée était de cent lieues environ<sup>155</sup>. La présence japonaise sur les côtes chinoises avait aussi des visées commerciales. Les navires marchands chinois réussirent parfois leur apparition sur les côtes du Japon et les bateaux japonais sur les côtes chinoises. La principale ville et port du Japon, dans lequel le pays commerçait avec la Chine, était le port de Nagasaki où les marchands chinois avaient fondé une factorerie en 1600. Les Japonais commerçaient avec la Chine par l'intermédiaire de Liuqui et de Taïwan et où ils chargeaient d'importantes cargaisons de sucre<sup>156</sup>.

---

<sup>154</sup> H. Cordier, *histoire générale de la chine et de ses relations avec les pays étrangers : depuis l'avènement des Ming 1368 jusqu'à la mort de Kia k'ing 1820*, Paris, Paul Geuthner, 1920, p. 6.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>156</sup> A. Khokhlov, "La Chine sous le pouvoir de la Dynastie Qing aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles", in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 53.

Les japonais dans leur déploiement trouvaient en la Chine une grande opportunité pour faire du commerce.

En 1523, un certain Soung Sou-king de Ning Po, qui avait été faire le commerce au Japon, revint avec un de ses amis de ce pays, You EN YouNG-CHOU, qui à son retour vanta les avantages commerciaux que pourrait tirer son pays de la Chine en payant le tribut. Incités par ce récit, des négociants chargèrent deux bonzes de porter des marchandises à Ning Po où ils soulevèrent des difficultés pour le paiement des droits de douanes<sup>157</sup>.

Cette volonté de commercer avec le voisin chinois se heurta souvent à des difficultés telles qu'évoquées plus haut. Des difficultés pour le paiement des droits de douanes, qui entraînèrent parfois des affrontements militaires<sup>158</sup>. En outre, la présence japonaise sur la côte chinoise loin d'être uniquement l'expression d'une dynamique commerciale encore moins amicale, était celle d'un certain réalisme face à un voisin dont il fallait se méfier.

Les Japonais nourrissaient le rêve grandiose de conquérir la Chine en prenant la route de Corée<sup>159</sup>. Pour ce faire, les japonais avaient pris l'habitude de faire des incursions sur le territoire de la Chine dans le but de piller les populations, et dans une perspective d'occupation. A. Khokhlov trouve qu'après certaines incursions des pirates japonais sur les côtes chinoises, au XVI<sup>e</sup> siècle et les campagnes de Hideyoshi en Corée en 1592 et 1597, les rapports diplomatiques furent interrompus entre la Chine des *Ming* et le Japon<sup>160</sup>. Ces *Wu Jen*, comme les appelaient les Chinois apparurent pour la première fois à *Tsoung Ming*, aux abords du fleuve *Yan Tseu* en 1370<sup>161</sup>. En 1374 et en 1387, on remarque de nouvelles apparitions de ces pirates japonais sur les côtes de Chine<sup>162</sup>. En 1416, ils pillèrent par surprise *Hai Men* et s'en emparèrent ; bien qu'ils fussent chassés deux jours plus tard<sup>163</sup>.

Cette présence et attitude des pilleurs japonais vis-à-vis de la Chine se renforça dans les années 1550. En effet, déstabilisé sur le plan interne par des luttes de pouvoirs caractérisées par une instabilité des *Shoguns* trop faibles pour résister aux ambitions de certains acteurs internes<sup>164</sup>, le Japon traversa en cette période des assauts des brigands à l'interne qui eurent des répercussions sur la côte chinoise.

---

<sup>157</sup>Cordier, *histoire générale de...*, pp. 59-60

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p.66.

<sup>160</sup> Khokhlov, "La Chine sous le pouvoir...", p. 53.

<sup>161</sup> Cordier, *histoire générale de...*, p. 59.

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> *Ibid.*

<sup>164</sup> Yoshi-taxe (1490) est remplacé par YosHi-zuMi (1491) mais il reprend le pouvoir en 1508 pour être de nouveau dépossédé en 1521 par Yoshi-haru qui, en 1546, abdique en faveur de Yoshi-teru ; en 1550, Nobunaga se signale par ses premiers exploits, et grâce à son appui Yoshi-aki devient shogoun en 1568.



Le Japon passait à la fin du XV<sup>e</sup> et pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par une période de troubles de guerres civiles, marquée par la lutte des Yamana et Ho Sokava au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Ota Nobunaga devait commencer à rétablir l'ordre ; pendant ce temps d'anarchie, l'empire du Soleil Levant est livré à un véritable brigandage qui s'exerce également à l'extérieure du pays, particulièrement sur les côtes de Chine dévastées par les pirates japonais<sup>165</sup>.

Cette question des dynamiques du dedans des puissances de l'époque, avaient aussi été un déterminant important dans la projection du Portugal à la recherche des nouvelles terres.

## 2- Les Portugais aux abords de la Chine

Les premiers Européens à y arriver par mer furent les Portugais qui prirent Malacca en 1511<sup>166</sup>. Dans une lettre de Corsali adressée à Julien de Médicis le 6 janvier 1515, il y est noté que les Portugais sont arrivés en Chine en 1514<sup>167</sup>. Allié à Christophe Colomb, Rafael Perestrello est l'un des premiers portugais ayant acosté sur le continent chinois. Il fut suivi en 1517, de Fernão Peres d'Andrades<sup>168</sup> à bord du *Santa Barbara*, en compagnie de Manoel Falcao et Antonio Lobo Falcão qui se trouvaient dans deux autres navires, ainsi que Duarte Coelho. Cette équipe participait à une expédition initiée par le gouverneur de Malacca, Jorge de Brito, le 12 août 1516 pour voler au secours de Perestrello qui avait été fait captif avec trente autres Portugais<sup>169</sup>. La présence des Portugais sur les côtes chinoises se justifiait à partir d'une volonté de commercer, d'un souci de projection et de domination et à partir des enjeux d'évangélisation.

Le XV<sup>e</sup> siècle passe pour être le siècle de l'émergence et du développement du commerce international. Cet état de fait s'expliquait par la naissance du capitalisme, les grandes découvertes dans le domaine de la navigation et par une obsession psychologique pour l'aventure et la science. Devenu un havre de paix et jouissant d'une stabilité politique, le Portugal sous le règne de Henri le navigateur, se positionna en ce siècle comme une véritable puissance maritime et commerciale dans le monde. Les traces de la présence portugaise sur les côtes chinoises font état d'une activité commerciale avec les populations de l'empire du milieu. Arrivés en Chine au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais ont multiplié des expéditions maritimes qui avaient des objectifs commerciaux ; «le 17 juin 1517, Andrade organisait un nouveau voyage : il équipa quatre navires portugais portant une cargaison de poivre, et même nombre de bateau malais ; il était accompagné du pharmacien Pires, désigné du roi de Portugal’’<sup>170</sup>. La présence du pharmacien Pires dans cette expédition est la matérialisation d'une autre aspiration de la

<sup>165</sup>Cordier, *histoire générale de...*, p. 59.

<sup>166</sup> Khokhlov, «La Chine sous le pouvoir...», p. 53.

<sup>167</sup> Cordier, *Histoire générale de...*, p. 118.

<sup>168</sup> Khokhlov, «La Chine sous le pouvoir...», p. 53.

<sup>169</sup>Cordier, *histoire générale de...*, p. 119.

<sup>170</sup>*Ibid.*, p. 119-120

présence portugaise sur les côtes chinoise. Celle-ci se structurait tout autour d'une intense activité diplomatique et d'une volonté non seulement de se projeter hors du Portugal, mais surtout de créer des zones d'influence et de dominer.

C'est dans cette dynamique que le 10 juillet 1522, le roi Dom Manoel envoya une flotte de quatre navires sous les ordres de Martin Affonso de Mello Coutinho avec ses deux frères Vasco Fernandes Coutinho et Diogode Mello, et Pedro Homem, qui quitta Malacca avec pour mission la conclusion d'un traité de paix avec la Chine, afin d'obtenir l'autorisation de construire une forteresse à Tamão, l'expédition y arriva au mois d'août 1522<sup>171</sup>. Par ailleurs, les Chinois connaissaient assez bien le caractère conquérant et dominateur des Portugais dans les contrées orientales de l'Asie. Après une plainte selon laquelle les Portugais menacés par une cohorte de musulmans, sollicitaient la protection de l'empereur chinois<sup>172</sup> ; le gouverneur de *Nan King* ayant écouté ces plaintes, engageait l'empereur à n'ouvrir aucune liaison avec ces étrangers avides et entreprenants, dont l'unique affaire était sous le prétexte du commerce, d'épier le côté faible des pays où ils étaient reçus, d'essayer d'y prendre pied comme marchands, en attendant qu'ils pussent s'en rendre maîtres<sup>173</sup>.

Un autre moyen par lequel les Portugais cherchaient à devenir des maîtres en terre chinoise, était la religion. En effet, la présence de ceux-ci sur les côtes chinoises est intimement liée à la volonté des rois du Portugal d'implanter le christianisme en Asie orientale. Pour ce faire, plusieurs missions chrétiennes furent organisées. Parmi celles-ci, il faut noter la mission de François de Xavier qui travailla à l'introduction du christianisme en Chine. A propos de l'évangélisation de la Chine, il affirmait que :

J'espère m'y rendre, cette année 1552, et tout persuadé que l'Evangile, dès qu'on l'aura semé dans ce royaume, s'y propagera en long et en large. Que si les Chinois font bon accueil à la Foi chrétienne, les Japonais n'auront pas de peine à abandonner des erreurs, que les Chinois leur communiquèrent. Du Japon à Liampo, ville importante de Chine, proche de la mer, la traversée est de cent Lieues environ. J'ai très grande confiance que Dieu Notre Seigneur ouvrira les portes de la Chine, non seulement à notre Compagnie, mais aux autres Ordres religieux et que ce pays deviendra un champ commun où l'ardeur de tous les hommes apostoliques s'exercera à ramener les âmes dans la voie du salut<sup>174</sup>.

François de Xavier ne voulait pas seulement ouvrir les portes de la Chine au christianisme, il voulait aussi en faire l'épicentre de l'évangélisation de la région. Pour atteindre ses objectifs, il prit la route pour la Chine en avril 1552 en compagnie du Père Balthazar Gago, du frère

---

<sup>171</sup> *Ibid.*, pp. 125-126.

<sup>172</sup> *Ibid.* p. 120.

<sup>173</sup> W. Xavier, *Petite histoire de la Chine*, Paris, Eyrolles, 2007, pp. 121-122.

<sup>174</sup> Cordier, *histoire générale de...*, p. 141.

Alvaro Ferreira et d'un jeune Chinois et y arriva entre octobre et novembre de la même année<sup>175</sup>. Après une vie chrétienne périlleuse, François de Xavier mourra en février 1553 en Chine<sup>176</sup>. Malgré son décès, la mission de Chine trouva successeurs et la volonté portugaise d'introduire le christianisme en Chine se matérialisa avec la création d'un diocèse avec un évêché à Macao. Ce d'autant plus que la nécessité de créer cet évêché en Chine avait été senti de bonne heure à Rome, et en 1557 on y érigeait un diocèse avec résidence à Macao<sup>177</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais qui arrivaient en Chine avaient des espaces occupés constamment. La littérature historique met en exergue des lieux comme Canton, et bien d'autres. Cependant, les larges de la ville de Macao passent pour être le lieu où ces derniers ont été confinés par les pressions du pouvoir chinois de l'époque.

Chassés de Canton, du Fou Kien et du Tche Kiang, les Portugais, réduits à faire le commerce dans les îles qui bordent le Kouang Toung, et en particulier dans celles qui se trouvent dans l'estuaire du Tchou Kiang, s'établirent dans les îles de Chang Tch'ouan (Sancian) et Lampacao, près de Macao. C'est dans cette dernière île que se réfugièrent trente Portugais qui avaient échappé au carnage de Tchang Tcheou<sup>178</sup>.

Aussi, est-il judicieux de rappeler que la localité de Canton est d'une très grande importance dans la compréhension de la présence portugaise sur les côtes chinoises. Localité d'accueil des marchands, des émissaires diplomatiques ou des missionnaires portugais, Canton est à partir de son port le premier point de chute des expéditions portugaises en Chine. Cette importance de Canton comme lieu de chute des portugais s'illustre par le fait que Jorge Alvares, une année avant que Rafaël Perestrello se rendît en Chine, éleva à Tamão, une forteresse de pierre avec les armes de Portugal. Tamao : (Port Namoa) est dans l'île de *Hia Tch'ouan*, proche de l'île de *Chang Tch'ouan* où mourut Saint François-Xavier, ... au sud-ouest du delta du *Tchou kiang*, rivière de Canton<sup>179</sup>.

L'objectif ici n'est pas de faire une fixation sur Canton ou d'autres localités importantes dans la compréhension de la présence portugaise sur les côtes chinoises. Mais, il est judicieux de faire une analyse du rapport qui existe entre Macao et la présence portugaise en Chine ; d'autant plus que cette ville a gardé l'empreinte portugaise jusqu'à la RPC.

Il existe un véritable débat sur la fondation de Macao et sur l'arrivée des Portugais dans cette ville. "Le Ming che, cité par Bretschneider (*Mediœval Res.*, II, pp. 318-9), donne

---

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>176</sup> Xavier, *Petite histoire de...*, p. 122.

<sup>177</sup> Cordier, *histoire générale de...*, p. 145.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>179</sup> *Ibid.*, pp. 118-119.

1549 comme date de la fondation de Macao. D'autres historiens placent en 1557, la création de cette ville, qui reçut le nom de *Cidade donome de Deos* de Macao. Suivant les Chinois, l'établissement des Portugais à Macao serait antérieur<sup>180</sup>. Cette prise de parole de Henri Cordier bien qu'imprécise sur la chronologie de Macao, présente au moins le rôle des Portugais dans la fondation de cette ville. En réalité, dans le souci d'approfondir et de présenter les différentes dimensions du rôle joué par les Portugais dans la fondation de la ville de Macao, il est important de noter que ces derniers semblent à partir de leurs activités commerciales être les premiers à y construire des huttes en pierres qu'ils abandonnaient une fois le séjour achevé. Il est plus important de noter que l'installation définitive des Portugais sur Macao est une récompense de guerre que le peuple chinois a bien voulu faire à ces vaillants étrangers qui ont libéré la localité des brigands qui y semaient la terreur<sup>181</sup>. Cette faveur n'était aucunement un moyen pour le peuple chinois de se rapprocher des Portugais, encore moins une cession de leurs droits sur Macao à des étrangers.

En réalité, après l'installation des Portugais dans la ville, les Chinois ont construit une barrière qui séparait Macao du reste de l'empire<sup>182</sup>. Pour A. Khokhlov, "pour empêcher la croissance de la colonie portugaise, les Chinois construisirent en 1573, une muraille en travers de l'isthme reliant Macao au reste de l'île. Coupant ainsi la ville des régions agricoles, ils pouvaient désormais contrôler l'approvisionnement de la colonie<sup>183</sup>. Dans cette configuration et pour les Chinois, les Portugais étaient des vassaux de l'empire du milieu.

Il ne faudrait pas croire toutefois que les Chinois eussent abandonné tout droit sur Macao; en réalité, les Portugais y étaient les vassaux des Chinois. Ces derniers ne manquèrent jamais de faire valoir leurs droits : ainsi, ils s'opposèrent au débarquement des Anglais en 1802 et en 1808, époque à laquelle l'amiral Drury fut reçu à coups de canon. D'ailleurs, depuis 1582, les Portugais payaient aux autorités chinoises une redevance de 500 taels par an. En outre, il y avait une double douane à Macao : l'une chinoise, l'autre portugaise. Aucun vaisseau étranger, en dehors des Portugais et des Espagnols de Manille, n'était autorisé par les Chinois à venir faire le commerce à Macao : l'intérêt même des habitants de Macao ne pouvait que leur faire approuver cette mesure. Les Portugais étaient même obligés de payer pour leurs navires le droit d'ancre et de mesurage. Leur avantage sur les nations étrangères était de n'avoir à payer aux douanes du Céleste Empire que la même taxe que les marchandises chinoises<sup>184</sup>.

Macao est à la limite, l'expression de la nature des rapports entre les Chinois et les Portugais. Des relations à la fois de confiance et de méfiance animées par des incompréhensions souvent basées sur le fait que les chinois avaient de la peine à comprendre le portugais<sup>185</sup>. En

---

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>181</sup> Xavier, *Petite histoire de...*, p. 122.

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> Khokhlov, "La Chine sous le pouvoir...", p. 54.

<sup>184</sup> Cordier, *histoire générale de...*, p. 132.

<sup>185</sup> Xavier, *Petite histoire de...*, p. 122.

fait, les Chinois tout comme les Portugais avaient des attitudes et des postures que plusieurs peuples ont eu à développer dans l'histoire du monde. Ces attitudes sont essentiellement orientées vers la recherche des intérêts. L'histoire de la présence portugaise sur les côtes chinoises est une histoire de conflits, de brimades, mais aussi, une histoire commerciale et diplomatique, avec des tentatives de rapprochement. Connaissant la psychologie des étrangers portugais, les Chinois n'ont jamais hésité à violenter tous ceux sur qui, pesaient un moindre soupçon.

En mai ou avril 1521, un navire venu du Portugal, appartenant à Nuno Maxoel et commandé par Diogo Calvo, une jonque avec Jorge Alvarez qui, par suite d'une voie d'eau, n'avait pu suivre Simao d'Andrade et d'autres bateaux de Malacca, jetèrent l'ancre à Tamão. La nouvelle de la mort de l'empereur Tchong Té étant arrivée sur ces entrefaites, ordre fut donné aux étrangers de quitter le pays : les Portugais, n'ayant pas terminé leur chargement, refusèrent d'obéir. Vasco Calvo, frère de Diogo, ainsi que d'autres Portugais qui se trouvaient à Canton, y furent arrêtés et jetés en prison ; des jonques étrangères furent brûlées ou coulées et Diogo lui-même fut avec ses navires bloqué à Tamão<sup>186</sup>.

Parmi les difficultés rencontrées par les Portugais en Chine, il faut noter l'expérience de Pires pharmacien et émissaire du roi du Portugal qui,

A son retour à Canton, le malheureux Pires, au lieu d'être traité avec honneur, ainsi qu'il l'avait été avant son départ pour Pe King, ne tarda pas à rejoindre ses compatriotes en prison; le 14 août 1522, ils étaient enchaînés, pieds et poings; quelques-uns moururent de faim, d'autres furent étranglés; Pires mourut de maladie, en mai 1524, dans sa prison de Canton : de son ambassade, il ne resta que Christovao VIEYRA qui a laissé une relation fort intéressante des maux qu'il a endurés, un persan d'Ormouz, et un jeune homme de Goa; des autres Portugais, seuls demeuraient vivants Vasco Calvo et un garçonnet nommé Gonçalo<sup>187</sup>.

Les illustrations ci-dessus laissent entrevoir à quel point les Chinois pouvaient être cruels avec des étrangers. Cependant, une certaine littérature historique fait passer le peuple chinois comme un peuple renfermé sur lui-même et rejetant toute présence étrangère, or la philosophie chinoise de l'harmonie avec la nature accorde une place particulière à la justice et à la vie. Il est risqué de se limiter à de telles illustrations, de peur d'être soupçonné d'un certain européocentrisme ; il est juste de préciser que ces propos auraient gagné en crédibilité, si l'auteur avait pris en compte le fait que de telles sentences sont la suite logique d'une certaine offense. Le peuple chinois a-t-il été offensé ? Le pharmacien Pires du Portugal est-il victime d'une injustice ? Le lieu est mal indiqué pour apporter des réponses à de telles préoccupations ; d'autant plus que l'objectif de cette illustration est de démontrer que les rapports entre chinois et portugais étaient empreints de violences et de conflits. Partageons tout de même le témoignage de A. Khokhlov. Dans un environnement où les autorités portugaises attendaient de celles chinoises, une autorisation de commercer dans le Guangzhou et pendant que la

<sup>186</sup>Cordier, *histoire générale de...*, p. 122.

<sup>187</sup>*Ibid.*, p.124.

négociation suivait son cours sous la responsabilité de Pires, “les marins portugais s’installèrent dans l’île et se mirent à piller les bateaux de passage, de même que les habitants. Alors l’empereur chinois ordonna de chasser Pires et tous les Portugais du pays”<sup>188</sup>. Cette autre rencontre entre la Chine et le Portugal conforte cette posture.

Sur l’ordre de Jorge de Albuquerque, gouverneur de Malacca, Duarte Coelho et Ambrosio de Rego, furent contre leur gré, embarqués sur la flottille de Coutinho. Mais une importante flotte chinoise vint attaquer les Portugais qui furent massacrés en grand nombre et parmi eux Pedro Homem; Coutinho avec ce qui lui restait de ses navires échappa à grand peine à Malacca où il rentra le 22 octobre<sup>189</sup>.

Ce témoignage est corroboré par A. Khokhlov, qui trouve qu’ : “en 1522, une nouvelle ambassade portugaise, dirigée par Martin de Mellon arriva à Tamao. Elle venait directement de Lisbonne afin de créer une factorerie près des côtes chinoises. Mais les pourparlers n’eurent pas lieu, car les navires portugais furent attaqués par une flottille chinoise”<sup>190</sup>. Vue de loin, l’on est tenté de penser que “les Chinois trouvaient les Portugais exécration”, mais avec un peu de recul, il se dégage que les relations internationales ont cette dimension de conflictualité qui permet à ce que certains peuples se protègent de toutes formes d’hégémonie. L’histoire de la Chine en est une forte illustration. Après s’être prémunie des tentatives hégémoniques du Portugal, l’Empire du milieu devait accueillir d’autres puissances occidentales sur ses côtes. Parmi celles-ci, il faut noter l’arrivée des Espagnoles, des Hollandais et des Anglais<sup>191</sup>. Etant donné que l’Espagne, en dehors de ses missionnaires, n’a pas joué de rôle déterminant dans les affaires de Chine<sup>192</sup> ; la suite de cette étude porte une attention particulière à la présence anglaise sur les côtes chinoises.

### **3- Les Anglais sur les rives chinoises**

Après une longue période d’hésitation, l’Angleterre entreprit de se lancer dans la course pour la découverte des nouvelles terres où les portugais étaient déjà passés maîtres. Ainsi, ils s’orientèrent dans un premier temps au Proche et au Moyen Orient. Ici, les Anglais établirent des relations commerciales avec les dirigeants russes, les dirigeants turcs, etc.

L’Angleterre du XVI<sup>e</sup> siècle avait déjà engagé des expéditions marchandes pour la Chine. Malheureusement, celles-ci connurent le sort semblable à plusieurs aventures tristes de

<sup>188</sup> Khokhlov, “La Chine sous le pouvoir...”, p. 54.

<sup>189</sup> Cordier, *histoire générale de...*, p. 126.

<sup>190</sup> Khokhlov, “La Chine sous le pouvoir...”, p. 54.

<sup>191</sup> *Ibid.*, pp. 55-56.

<sup>192</sup> Cordier, *histoire générale de...*, p. 157.

la découverte du monde à l'époque<sup>193</sup>. Le premier débarquement anglais sur la côte de Chine, remonterait au XVII<sup>e</sup> siècle, plus précisément en 1620. Ceux-ci débarquèrent accidentellement pour la première fois sur la côte de Chine en 1620. Le *Unicom*, allant avec le *Royal James* de Bantam au Japon, “fut jeté vers la fin de juin 1620 par un orage sur les côtes de Chine près de Macao ; les équipages furent bien traités par les indigènes qui leur vendirent deux navires pour se rendre à Jacatra”<sup>194</sup>. “Henry Bornford paraît être le premier Anglais qui ait fait le commerce de l’Inde avec Macao en prenant pour prétexte en 1636 qu’il rapporterait de la colonie portugaise, au vice-roi de Goa, du cuivre appartenant au roi d’Espagne et que les Portugais ne pouvaient transporter eux-mêmes à cause du blocus hollandais”<sup>195</sup>. Cette présence anglaise sur les côtes chinoises fut renforcée quelques années plus tard par un accord trouvé avec les autorités chinoises.

La Compagnie anglaise des Indes orientales établit en 1715, une factorerie permanente à Guanzhou, le long des remparts. Aux termes de l’accord conclu avec le chef de la douane locale, les Anglais obtinrent le droit de commercer librement et aussi de ne pas relever de la juridiction qing. En outre, le huitième point de cet accord précisait que le chef de la douane avait l’obligation de protéger les Anglais de toutes provocations des habitants et de toute exaction<sup>196</sup>.

Pour John King Fairbank et Merle Goldman les commerçants britanniques exportaient en Chine du thé, de la soie et de la porcelaine et y importaient de l’argent, de la laine et bientôt de l’opium provenant d’Inde. Ils empruntèrent alors les routes sur lesquelles les jonques de commerce chinoises naviguaient, allant même jusqu’à engager leurs pilotes<sup>197</sup>.

Au regard des données présentées ci-dessus, nous pouvons sans risque de nous tromper conclure que les côtes chinoises ont connu aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles une forte présence étrangère. Les différentes puissances ont à cette époque, entretenu des rapports commerciaux et diplomatiques avec l’Empire du milieu. La présence des impérialistes sur ses côtes ne rassurait pas la Chine. La réaction de ces derniers plus tard avait donné raison à ceux des Chinois qui sont restés méfiants. Les puissances occidentales ont finalement imposé une multitude de guerre à l’Empire du milieu, accompagnées d’un ensemble de traités qui favorisèrent l’ouverture et la soumission de la Chine aux puissances impérialistes.

---

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>194</sup> *Ibid.*, pp. 210-211.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>196</sup> Khokhlov, “La Chine sous le pouvoir...”, p. 57.

<sup>197</sup> J. K. Fairbank et M. Goldman, *Histoire de la Chine : Des origines à nos jours*, Paris, Éditions Tallandier, e-book, 2013, p. 29%.

## **B- LES GUERRES DE PENETRATION DES PUISSANCES IMPERIALISTES ET TRAITES INEGAUX EN CHINE**

La volonté des puissances impérialistes à bénéficier de plus de privilèges dans leurs activités en Chine, la résistance et le rejet de certaines pratiques impérialistes par cette dernière, entraînent les différents acteurs dans de multiples affrontements militaires. Les différentes guerres entre la Chine et les puissances impérialistes se soldèrent par la signature des accords de paix entre les différents protagonistes au conflit.

### **1- Les guerres de pénétration des puissances impérialistes en Chine**

La Chine au XIX<sup>e</sup> siècle, due faire face à plusieurs guerres contre les puissances impérialistes, notamment la Grande-Bretagne, la France et le Japon. Entre 1839 et 1842, elle fit face à la première guerre de l'opium contre les Anglais. De 1856 à 1860, elle se bat dans le cadre de la seconde guerre de l'opium contre une expédition franco-britannique. Les guerres et les adversaires tels que le Japon ou la France n'ont pas hésité à inviter les Chinois sur d'autres champs de batailles.

- **La première guerre de l'opium entre la Grande-Bretagne et la Chine de (1839-1842)**

L'opium était produit en Inde, puis vendu en Chine par les commerçants britanniques qui, à travers la Compagnie des Indes Orientales, exerçaient une véritable influence sur le commerce dans la zone. Le commerce de l'opium permettait aux Britanniques d'avoir accès à certains produits chinois qu'ils acheminaient en Grande-Bretagne. Pour John King Fairbank et Merle Goldman, «les ventes d'opium à Guangzhou permettaient de financer l'envoi à Londres des thés de Guangzhou. C'était un commerce triangulaire florissant entre l'Inde, la Chine et la Grande-Bretagne»<sup>198</sup>. Ce commerce florissant devait être au centre d'une guerre de soumission entre la Grande-Bretagne et la Chine. Le commerce de l'opium en Chine était au centre d'un véritable débat de société. Il a ainsi divisé l'Empire du milieu en deux grands blocs. Le camp de ceux qui soutenaient la pratique de ce commerce en Chine et celui de ceux qui s'y opposaient fermement.

Le bloc de ceux qui travaillaient pour la défense de ce trafic, beaucoup plus conciliants avec les intérêts étrangers, trouvaient que le commerce devait tout naturellement se poursuivre.

---

<sup>198</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.



Ce trafic faisait le jeu non seulement des étrangers, mais encore celui d'un groupe d'influents dignitaires mandchous et chinois, tout comme des fonctionnaires de Guangdong, corrompus par les pots-de-vin et les bénéfices que leur procurait ce commerce des stupéfiants, préconisaient également le maintien du *statu quo*<sup>199</sup>.

Comme le précise l'auteur, ces dignitaires et grands commerçants tiraient grands profits de cette pratique. «En 1836, certains d'entre eux défendirent même l'idée de légaliser le commerce de l'opium, puisqu'il n'était pas possible d'y mettre fin»<sup>200</sup>.

En 1836, le dignitaire Xu Naiji de Guangdong, proposa de légaliser le commerce de l'opium, en prélevant des droits de douane sur la drogue importée comme sur un médicament et de l'échanger contre des marchandises chinoises, au lieu de la payer en monnaie d'argent. Xu Naiji conseillait également de cultiver en Chine un pavot bon marché, susceptible de rivaliser sérieusement avec l'onéreux stupéfiant étranger<sup>201</sup>.

Au regard des dégâts et des méfaits de cette drogue dans la société chinoise, certains dignitaires soucieux de l'avenir et de la stabilité du pays se sont engagés dans la lutte contre le commerce de l'opium. «Plusieurs dignitaires et savants chinois dont Huang Jiuezi, Wei Yuan, Gong Zizhen et Lin Zexu s'élevèrent contre le commerce de l'opium. Les fonctionnaires provinciaux et les *shenshi*<sup>202</sup> étaient également nombreux à s'y opposer»<sup>203</sup>. Pour John King Fairbank et Merle Goldman :

Quant à l'opposition intransigeante à toute espèce d'apaisement, elle était défendue par des fonctionnaires chinois ambitieux qui se servaient d'un club de poésie de Pékin comme lieu de rencontre. Leur rigueur morale opportuniste, étudiée récemment et à nouveaux frais par James Polachek, prit le dessus en 1839, lorsque l'empereur Daoguang envoya comme commissaire impérial Lin Zexu, avec pour mission de contraindre les étrangers de cesser d'importer de l'opium en Chine<sup>204</sup>.

C'est avec courage et inquiétude que les partisans de l'interdiction du commerce de l'opium dénonçaient et critiquaient les conséquences sanitaires et économiques de ce trafic. Sur le plan économique ces derniers s'étaient aperçus que :

La monnaie d'argent était devenue plus coûteuse pour le peuple en termes de monnaies de cuivre ; or celui-ci devait acquérir de l'argent pour payer l'impôt. Cet état de choses menaçait à la fois l'État dans ses recettes fiscales et le peuple dans ses moyens de subsistance. Les recherches exhaustives (non publiées), menées par Man-Houng Lin, analysent la manière dont les fonctionnaires Qing réagirent à cette crise monétaire. Quoiqu'ils se furent aperçus des flux d'argent à destination de l'étranger, ils ignoraient généralement l'engagement fiscal de la Chine dans le commerce mondial. Bon nombre des variables impliquées — comme l'importation d'argent depuis le Japon, la production d'argent en Amérique latine, la production de monnaies de cuivre en Chine même, ainsi que la corruption, la thésaurisation et la crise du commerce mondial — demeuraient invisibles à leurs yeux<sup>205</sup>.

<sup>199</sup> A. Jpatova, «La politique d'agression de la Grande-Bretagne en Chine et la première guerre de l'opium (1840-1842)», in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 129.

<sup>200</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>201</sup> Jpatova, «La politique d'agression de la Grande-Bretagne...», p. 129.

<sup>202</sup> Il s'agit des recalés aux examens officiels et aux concours de recrutement à la fonction publique.

<sup>203</sup> Jpatova, «La politique d'agression de la Grande-Bretagne...», p. 130.

<sup>204</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>205</sup> *Ibid.*

Ces conséquences économiques en termes de fuites des capitaux, inquiétaient plus d'un chinois, tout comme certaines conséquences sanitaires. Sur le plan sanitaire, «les partisans de la prohibition de l'opium évoquaient son action dégradante sur l'état physique et intellectuel du peuple chinois»<sup>206</sup>. Sur le plan social, «le prix élevé de cette drogue produisait de la violence et de la corruption entre ceux qui en faisaient contrebande et les fonctionnaires. En temps de détresse, la demande chinoise grimpait»<sup>207</sup>.

Les partisans de la prohibition de ce commerce sont restés déterminés et ont fait différentes propositions de stratégies et de programmes pour la lutte contre le commerce de l'opium en Chine.

Le 2 juin 1838, dans un rapport présenté à l'empereur, un dignitaire de la capitale, Huang Jiuezi, évoquait la nécessité d'interdire la consommation et la vente de l'opium en Chine. Après avoir pris connaissance de ce document, l'empereur donna l'ordre aux gouverneurs généraux et aux gouverneurs de plusieurs provinces d'examiner avec leurs fonctionnaires les propositions de Huang Jiuezi et de soumettre ensuite leurs considérations à la cour. Parmi les rapports parvenus à la cour, on note celui du gouverneur général des provinces de Hunan et Hubei, Lin Zexu (1775-1850), qui proposa une série de mesures concrètes de répression du commerce et de l'usage de l'opium en qualité de drogue<sup>208</sup>.

Les partisans de la prohibition les plus radicaux, comme le gouverneur Lin Zexu ont par ailleurs fait des propositions des mesures radicales de lutte, dont la peine capitale pour tout contrevenant<sup>209</sup>. Cette détermination et la qualité des mesures de lutte proposées, démontrent à quel point le peuple chinois était hostile à cette pratique sur son territoire.

Au regard de l'activisme du gouverneur Lin Zexu dans la lutte contre l'opiomanie, un édit du 31 décembre 1836 de l'empereur, le nomma commissaire impérial de la province de Guangdong, lui accordant toutes les facilités nécessaires pour enquêter et prendre des mesures d'urgences et pertinentes contre ce fléau. Dans la stratégie de lutte, la Chine entreprit d'identifier les acteurs de l'opiomanie, de les traquer et effectuer des saisines, tout en obligeant ces derniers de prendre des engagements publics d'abandonner cette activité.

A partir de 1838, les mesures d'interdiction du commerce de l'opium sont progressivement mises en œuvre dans les provinces du Hunan et du Hubei. D'important stock d'opium sont confisquées par les pouvoirs publics dans les villes de Wuchang et de Hankou. Le matériel usité dans les opiomanies comme les pipes, est confisqué<sup>210</sup>.

---

<sup>206</sup> Jpatova, «La politique d'agression de la Grande-Bretagne...», p. 130.

<sup>207</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>208</sup> Jpatova, «La politique d'agression de la Grande-Bretagne...», p. 130.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> *Ibid.*

Une fois dans la ville de Guangzhou le 10 mars 1839, le commissaire impérial de la province du Guangdong Lin Zexu ordonna l'établissement d'un fichier, d'un répertoire des fumeries, l'identification des différents tenanciers et tous les commerçants d'opium chinois<sup>211</sup>.

Simultanément, dans le dessein d'interdire la contrebande de l'opium, Lin Zexu exigea que tous les marchands étrangers s'engagent par écrit à renoncer à en faire le commerce en Chine. Le commerce extérieur fut temporairement suspendu. Les marchands étrangers n'étaient pas autorisés à quitter la ville avant d'avoir rendu tous leurs stocks d'opium. Des mesures furent prises pour empêcher tout contrat entre les étrangers et la population chinoise. Les employés et serveurs chinois reçurent l'ordre de quitter les factoreries étrangères bloquées à partir du 23 mars par disposition de Lin Zexu<sup>212</sup>.

Une véritable chasse à l'opium fut organisée par les autorités de la Chine. Tous les bateaux étaient inspectés par des fonctionnaires chinois, seuls ceux ne transportant pas des stupéfiants interdits étaient autorisés à commercer. L'on procédait à la destruction de tous les stocks d'opium saisis. En avril 1839, les autorités britanniques étaient saisies et informées par le commissaire Lin des décisions prises par les autorités chinoises en ce qui concernait la lutte contre le commerce de l'opium<sup>213</sup>. Face à cette détermination des autorités chinoises, les marchands britanniques développèrent des stratégies pour poursuivre leur activité. Pour ce faire, malgré le fait que les Chinois avaient interdit l'entrée de l'opium dans l'Empire, les grands marchands britanniques ont organisé la contrebande<sup>214</sup>.

Nonobstant la témérité des marchands britanniques, l'attitude des Chinois, cette détermination du commissaire Lin Zexu à interdire le commerce de l'opium resta constante et les clandestins furent aussi traqués. Le délégué impérial fait saisir à Canton 20 000 caisses d'opium qui avaient été débarquées clandestinement<sup>215</sup>. Ceci contribua à créer un climat tendu entre les autorités chinoises et la bourgeoisie britannique. Les marchands britanniques s'organisèrent pour mettre la pression aux autorités anglaises pour qu'elles puissent intervenir en urgence dans le commerce avec la Chine. Les marchands britanniques malgré le fait qu'ils commerçaient depuis quelques temps en clandestinité, devinrent très exigeant. Ils exhortaient de plus en plus le gouvernement britannique d'entreprendre une expédition militaire en Chine<sup>216</sup>.

---

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> *Ibid.*

<sup>214</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 29.

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Jpatova, "La politique d'agression de la Grande-Bretagne...", p. 132.

La rigueur coercitive du commissaire Lin précipita la guerre. Il faut dire que les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne étaient lourdement sollicités. Le Dr William Jardine se rendit à Londres pour aider lord Palmerston à définir les objectifs de guerre et la stratégie requise. Ensuite de quoi, la maison de commerce Jardine, Matheson & Co. loua à la flotte britannique des bateaux, avec leurs pilotes, et des traducteurs. La maison leur fournissait également l'hospitalité et les informations dont ils avaient besoin. Elle se chargeait également de régler les dépenses de l'intendant militaire à Londres. Le corps expéditionnaire britannique, conduit par les nouveaux bateaux à aubes, fut envoyé à Guangzhou, d'où il remonta la côte pour tenter de sécuriser les positions commerciales et diplomatiques britanniques, sur une base égalitaire, à l'occidentale, et non pas spécialement pour aider à l'expansion du commerce de l'opium. Ce dernier se développait rapidement de lui-même et ne représentait qu'un point de friction dans le conflit généralisé qui mettait aux prises les Chinois et les Britanniques<sup>217</sup>.

John King Fairbank et Merle Goldman attirèrent l'attention sur le rôle des compagnies dans le déclenchement de la guerre de l'opium. Par ailleurs, ils n'hésitèrent pas à mettre en évidence le fait que la question de la prohibition du commerce de l'opium n'est "qu'un point friction dans le conflit généralisé qui mettait aux prises les Chinois et les Britanniques". Il serait prudent de ne pas faire de cette guerre, une qui a pour cause unique la question de l'opium. D'autres enjeux ont sans doute motivé l'engagement de la Grande-Bretagne dans ce conflit, ce d'autant plus que "pour déclencher la guerre en Chine, le gouvernement britannique s'était servi du conflit de l'opium, motivé par la décision de la cour impériale *qing* de faire cesser la contrebande de l'opium et de fermer les fumeries"<sup>218</sup>.

En réalité, les deux protagonistes avaient tous compris que la guerre était devenue inévitable. Ils s'organisèrent et s'inscrivirent dans les préparatifs de guerre. Pendant qu'une propagande de guerre contre la Chine se propageait sur les médias britanniques, le commissaire Lin, ses collaborateurs et compatriotes travaillaient au renforcement des positions de la défense chinoise. Aussi, entreprirent-ils le renforcement de l'armement de la Chine en achetant du nouveau matériel militaire auprès des Américains et des Portugais. Parallèlement, des affrontements de basse intensité se multipliaient entre les Britanniques et les Chinois<sup>219</sup>.

La marche vers la guerre s'accéléra. En janvier 1840, dans un discours officiel, la reine Victoria apporta tout son soutien aux marchands britanniques en activité en Chine. Cette sortie de la reine sonna comme une autorisation donnée à Lord Palmerston d'engager une guerre contre la Chine. Lisons ce qu'un auteur a écrit à propos :

C'est avec la bénédiction de la reine que Lord H. Palmerston prit alors à lui seul la décision d'engager une guerre contre la Chine, dans l'intérêt des milieux commerciaux, industriels et d'affaires de la Grande-Bretagne, bien que les lois britanniques ne lui aient pas conféré ce pouvoir. En mars 1840, une expédition militaire conduite par l'amiral G. Elliot (parent de Ch.

<sup>217</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 300.

<sup>218</sup> Jpatova, "La politique d'agression de la Grande-Bretagne...", p. 129.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 133.

Elliot), commandant la flotte des Indes, quitta la Grande-Bretagne pour la Chine. Palmerston muni de deux documents officiels : une note au gouvernement qing et des directives au commandant des troupes britanniques concernant la campagne de Chine<sup>220</sup>.

N'ayant pas réussi à faire plier la Chine avec les différentes menaces formulées et des exigences contenues dans le document officiel adressé au gouvernement *qing* par Lord H. Palmerston, les Anglais s'engagèrent résolument dans la confrontation armée. «En une demi-douzaine d'opérations le long de la côte sud-est, les canonnières britanniques remportèrent, en 1842, la victoire dans cette guerre de l'Opium qui durait depuis 1839. Les *qing* durent signer le traité de Nankin (ou Nanjing) en août 1842’’<sup>221</sup>. La défaite chinoise contre les Anglais, ne ferma pas la porte à une contestation féroce de la présence britannique en Chine et à la deuxième guerre de l'opium qui mit aux prises les troupes anglaises appuyées par une escadre française, aux troupes chinoises.

- **La deuxième guerre de l'opium entre une expédition franco-britannique et la Chine de (1856-1860)**

La deuxième guerre de l'opium prend corps dans un environnement chinois précis. En effet, la violence de l'approche anglaise à travers la première guerre de l'opium conduisit la Chine à s'engager dans la voie des traités avec cette dernière. Le Traité de Nankin signé à l'issue de cette guerre le 29 août 1842, marqua le début d'un processus de transformation de la Chine en semi-colonie de la Grande-Bretagne<sup>222</sup>. Après ce dernier, plusieurs autres traités furent imposés à la Chine par non seulement la Grande-Bretagne, mais aussi par d'autres puissances impérialistes telles que les Etats-Unis et la France. Cette transformation de l'Empire du milieu en un territoire sous domination étrangère n'était pas du goût des Chinois. Ils entreprirent une vive résistance et une lutte pour le rejet de toute forme de domination. Pour V. Iliouchetchkine :

Les puissances capitalistes et en premier lieu la Grande-Bretagne, la plus agressive d'entre elles, se heurtèrent à la résistance de la population chinoise dans les régions de ports francs, en particulier à Guangdong, où les détachements patriotiques populaires opéraient encore au temps de la première guerre de l'Opium. En octobre 1842, leurs adhérents se regroupent en milices d'auto-défense locale, sous la direction des sociétés d'éducation rurales. L'effectif de ces unités s'élevait à une centaine de milliers d'hommes<sup>223</sup>.

Ces différents groupes d'auto-défense faisaient un travail de mobilisation et de sensibilisation des masses afin que ces dernières opposent une farouche résistance à la colonisation britannique. Par ailleurs, avec la mise en œuvre des pratiques coloniales et

---

<sup>220</sup> *Ibid.*, 134.

<sup>221</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>222</sup> V. Iliouchetchkine, «La guerre paysanne des Taïping, première étape (1850-1856)», in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 154.

<sup>223</sup> *Ibid.*

l'affaiblissement progressive de la dynastie des *qing*, des révoltes et des insurrections des mouvements paysans ont contribué à fragiliser la situation sociopolitique de la Chine. Ce qui était tout simplement une montée progressive des luttes de classe. Cet activisme des gens d'en bas conduisit à la prolifération d'organisations politiques traditionnelles des populations opprimées. Ces différentes organisations furent désignées sous le nom de sociétés secrètes. Donnons la parole à cet auteur :

A cette époque, les sociétés secrètes étaient des organisations clandestines groupant chacune quelques milliers d'adhérents et rayonnant sur une région donnée. Elles étaient généralement très cloisonnées et agissaient chacune pour son compte du fait de l'esprit de clan et des particularismes profondément enracinés en Chine, ce qui se répercutait incontestablement sur la lutte des masses populaires<sup>224</sup>.

Il est important de préciser que ces organisations recrutaient leurs adhérents dans les rangs des paysans pauvres des campagnes, les artisans, les salariés et les petits commerçants des villes, les vagabonds, les mendiants, les anciens soldats, les petits propriétaires fonciers, les recalés des examens officiels et des concours pour le titre de fonctionnaire<sup>225</sup>.

Par suite du bas niveau de conscience politique et de l'émiettement de la paysannerie dans la société féodale, cette lutte prenait la plupart du temps la forme de soulèvements spontanés des fermiers contre les propriétaires fonciers, et d'émeutes en réponse à l'alourdissement des charges fiscales, émeutes qui dégénéraient souvent en insurrections armées des masses populaires contre les autorités impériales, en soulèvement des minorités nationales opprimées ou encore en actes de banditisme perpétrés par de nombreuses bandes composées principalement de paysans ruinés, d'artisans et d'élément déclassés.

La chronique non officielle « Donghualu » recense de 1841 à 1849 110 flambées de révoltes spontanées de mouvements insurrectionnels dans les différentes provinces chinoises. Quelques dizaines de soulèvement eurent lieu entre 1848 et 1850 dans la seule province de Guangxi<sup>226</sup>.

C'est dans cet environnement de mécontentement généralisé et de prolifération des organisations de contestation sociale dans une Chine en pleine décadence, qu'émergea la contestation des *Taiping* ou le mouvement de la "Grande paix". Cette révolte a secoué le pays et marqué son histoire. En effet,

Un moine voulut sauver la Chine alors en pleine décadence. Il souleva les mécontents, c'est-à-dire en particulier les paysans du Kuang Si, les prolétaires des ports, et même les triades (sociétés secrètes qui étaient opposées à la Dynastie manchoue). Il fonda en 1851 l'Etat Taiping et sans complexes, se proclama empereur. Il émancipa les femmes, détruisit le pouvoir des mandarins, et organisa un collectivisme agraire [...]. Son armée, motivée et disciplinée, conquiert la basse vallée du Yangzi et il installa sa capitale à Nankin. Puis les choses se gâtèrent, son entourage se divisa, les triades aidées par des aventuriers européens (L'anglais Gordon et l'américain Ward) prirent Nankin et liquidèrent le mouvement. L'intervention des étrangers aux côtés de l'armée impériale accentua l'humiliation et la rancune contre les occidentaux<sup>227</sup>.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>225</sup> *Ibid.*

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>227</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 30.

Emile Louapre et Aldo Salvador résume dans cet extrait la réalité de la lutte ou de la révolte des *Taiping*. Avec les contestations internes dans la résistance des *Taiping*, le peuple chinois était de moins en moins virulent vis-à-vis des offensives étrangères. «En octobre 1856, alors que la discorde entre les dirigeants *taiping* était à son comble, la Grande-Bretagne déclencha une nouvelle guerre de conquête contre la Chine»<sup>228</sup>. C'est la seconde guerre de l'opium.

Dans un environnement international animé par la fin de la guerre de Crimée en janvier 1856, les pressions des puissances capitalistes comme la France et les Etats-Unis sur le gouvernement impérial de la Chine, la Grande-Bretagne préparait tout doucement son intervention militaire directe dans l'Empire du milieu. Elle mobilisait son arsenal militaire pour le concentrer à Hong Kong et dans certaines eaux chinoises. «En automne 1856, la Grande-Bretagne avait achevé les préparatifs de guerre contre la Chine. Elle n'attendait qu'une occasion propice, susceptible de justifier une agression»<sup>229</sup>.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Le 8 octobre 1856, les autorités de Guangzhou mirent aux arrêts l'équipage de « Arrow », un vaisseau chinois qui se livrait au pillage des bateaux de commerce en haute mer. Arguant du fait qu'en son temps ce bateau avait obtenu de l'administration coloniale de Hong Kong le droit de battre pavillon britannique, Parker, le consul anglais à Guangzhou, accusa les fonctionnaires impériaux d'avoir délibérément « porté affront au pavillon de l'Union Jack ». Le 23 octobre l'escadre britannique attaqua les forts chinois sur le fleuve Zhujiang commandant les abords de Guangzhou et opéra un débarquement en territoire des factoreries étrangères situées dans les faubourgs de la ville. Le 27 octobre, les troupes britanniques commencèrent le bombardement de la ville au canon et détruisirent en trois jours des centaines de maison dans la banlieue et l'enceinte de Guangzhou, faisant des milliers de sans-abris. La seconde guerre de l'opium avait commencé<sup>230</sup>.

La deuxième guerre de l'opium a ceci de particulier qu'elle n'est plus le seul fait de la Grande-Bretagne. La Chine se trouve ainsi au centre d'une agression par une coalition de puissances occidentales. Les Anglais furent rejoints sur le champ militaire par les Français<sup>231</sup> et les deux acteurs bénéficiaient d'un soutien logistique des Etats-Unis. Affaiblit par la première guerre de l'opium, le gouvernement impérial pendant les hostilités face aux capitalistes, est simultanément aux prises avec les *Taiping* qui mènent une lutte de contestation interne. Dans cette lutte fratricide, les *Qing* bénéficièrent de temps à autres du soutien des impérialistes occidentaux pour affaiblir la révolte *taiping*, car celle-ci était une véritable menace pour les projets hégémoniques des capitalistes. Dans cet imbroglio, il se construisit une sorte d'alliance

<sup>228</sup> Iliouchetchkine, «La seconde guerre de l'opium...», p. 200.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>230</sup> *Ibid.*, pp. 201-202.

<sup>231</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 30.

complexe entre les capitalistes qui menaient une guerre contre la Chine, qui soutenaient le gouvernement impérial dans sa lutte contre les *Taiping* et ce gouvernement impérial.

En réalité, cette alliance complexe s'inscrivait dans la stratégie et la politique anglo-française de domination de la Chine.

Sans déclarer officiellement la guerre, les agresseurs anglo-français cherchèrent d'abord à faire croire qu'ils n'étaient pas en guerre contre la Chine et le peuple chinois, mais effectuaient une sorte d'expédition punitive contre le gouverneur de Liangguang (provinces de Guangdong et de Guangxi), Ye Mingchen qui, à les croire, avait violé le traité, en présentant cette expédition comme une mission militaire et diplomatique au Zhili chargée de signer de nouveaux traités avec le gouvernement impérial<sup>232</sup>.

Les agresseurs ont progressivement étendu leur offensive dans plusieurs régions et villes de la Chine. Malgré les résistances opposées par les populations chinoises, des villes comme Guangzhou, furent attaquées et mises sous le contrôle des agresseurs le 30 décembre 1857<sup>233</sup>. Le 20 mai 1858 ce fut le tour de Dagu d'être assiégée.

Les illusions que le gouvernement impérial nourrissait au sujet de la faiblesse des « barbares » occidentaux s'effondraient comme un château de sable. Sous la menace d'une marche des Anglais et des Français sur Pékin (bien que ceux-ci eussent été incapables de la mettre en exécution faute de force terrestres suffisantes), le gouvernement impérial céda sur toute la ligne diplomatique. Les émissaires du gouvernement impérial commencèrent par signer à Tientsin avec les représentants de la Russie (13 juin 1858) et des Etats-Unis (18 juin 1858) agissant en intermédiaires<sup>234</sup>.

Sous la forte pression militaire et diplomatique exercée par les Anglais et les Français, la Chine fut dans l'obligation de capituler et de passer aux accords de paix. Pour ce faire, les émissaires impériaux signèrent le 26 juin 1858 à Tientsin le Traité anglo-chinois et le 27 juin de la même année et dans la même ville, un Traité franco-chinois fut aussi signé.

Ces différents traités ne mirent pas fin aux hostilités. Les autorités chinoises contestèrent certaines dispositions de ceux-ci plus tard.

N'espérant pas venir à bout des Anglais et des Français militairement, l'empereur chargea les notables Gui Liang et Huashana de faire renoncer diplomatiquement la Grande-Bretagne et la France aux clauses les plus inacceptables des Traités de Tientsin : l'accréditation des ambassadeurs étrangers à Pékin, l'ouverture du Yangzi au commerce étranger, la liberté des déplacements des étrangers à l'intérieur de la Chine et le versement de la contribution de guerre, en promettant de supprimer en contrepartie tous les impôts prélevés sur les marchandises étrangères<sup>235</sup>.

---

<sup>232</sup> Iliouchetchkine, «La seconde guerre de l'opium...», p. 202.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 209.



Au moment de l'application des traités signés avec les agresseurs, l'arrivée des ambassadeurs Anglais, Français et Américains à Pékin, les autorités chinoises développèrent des stratagèmes pour non seulement humilier ces derniers mais surtout ne pas perdre la face malgré les différentes défaites militaires face à des "barbares" et face aux sujets de l'empereur.

En février 1859, le gouvernement impérial exigea seulement que les ambassadeurs de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis aillent à Pékin pour échanger les instruments de ratification non pas via Dagou, mais via Beitang (au nord de Dagou) sans escorte militaire, et quittent la capitale la procédure une fois terminée. Ces demandes, qui répondaient d'ailleurs à l'esprit des Traités de Tientsin, se doublaient des tentatives d'obtenir des ambassadeurs de la Grande-Bretagne et de la France le consentement d'observer le *Koutou*, cérémonie humiliante du salut jusqu'à terre pendant l'audience chez l'empereur, le renoncement de se déplacer en chaise à porteurs avec escortes lors du voyage à Pékin, le report de deux mois de la cérémonie de l'échange des instruments de ratification et sa tenue non pas à Pékin mais à Shangaï, etc. et quittent la capitale une fois la cérémonie terminée<sup>236</sup>.

Cette manœuvre de l'empereur Xianfeng ne trouva pas l'assentiment des puissances capitalistes qui, le 20 juin 1859, décidèrent de se comporter comme bon leur semble et engagèrent une opération qui consistait à forcer le passage où il était interdit à ces derniers. Cette attitude des capitalistes et la résistance du gouvernement impérial entraînèrent à partir du 25 juin 1859, de nouvelles confrontations entre les différents protagonistes.

En avril 1860, les troupes anglo-françaises occupèrent les îles de Zhoushan, puis les Anglais s'emparèrent de la baie de Dalian, sur la péninsule de Liaodong, cependant que les Français s'emparaient du port de Yantai (Zhifu) au Shandong où ils créèrent une tête de pont destinée à lancer une offensive contre Tientsin et Pékin. En été 1860, on y recensait plus de 18 000 soldats anglais et plus de 6 000 français ainsi que près de 200 bâtiments de guerre et navires de transport<sup>237</sup>(sic).

Les différents affrontements de la seconde phase de la deuxième guerre de l'opium se soldèrent par les défaites des Chinois malgré des résistances. Une offensive fut lancée par la coalition anglo-française sur Tientsin en août 1860, le 18 septembre de la même année, c'est autour des troupes impériales d'être battues devant Zhangjiawan, le 21, celles de la région de Baliqiao sont vaincues, et la voie pour Pékin est ouverte. C'est la panique générale dans la capitale et dans la cour de l'empereur. Le 5 octobre 1860, une offensive est lancée sur Pékin, le 7, les périphéries de la capitale sont mises à sac, les maisons brûlées, les monuments sont détruits.

Sur une requête des alliés le commandement de la garnison mandchoue de la capitale, numériquement 2 à 3 fois supérieure aux troupes anglo-françaises, ouvrit le 13 octobre les portes de la ville. C'est le moment que choisit le grand duc Gong qui se cachait au village voisin de Changxindian pour entrer en contact avec Elgin et Gros et accepter toutes leurs conditions, après avoir reçu de l'ambassadeur russe Ignatiev, qui allait à la capitale avec les diplomates anglais et français, une garantie de sa sécurité personnelle<sup>238</sup>.

---

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 212.

C'est dans ces conditions de brutalisme, d'offensive sur Pékin et de panique générale dans la capitale que la Chine capitula. Elle fut ainsi contrainte de signer de nouveaux accords de paix. Le 24 octobre 1860, fut signé à Pékin, l'accord anglo-chinois, suivi le lendemain d'un accord franco-chinois, et l'échange des instruments des Traités de Tientsin correspondant.

La Chine victime des agressions des Anglais et des Français dans le cadre des guerres de l'opium, n'était pas prête à retrouver sa quiétude. Elle doit encore faire face à une agression de la France de 1884-1885, et de l'invasion japonaise un peu plus tard.

- **La guerre franco-chinoise, 1884-1885**

La guerre franco-chinoise intervient dans un contexte international de la course aux empires coloniaux. Les puissances occidentales se sont partagées le continent africain à la conférence de Berlin, la France est totalement engagée à construire son empire en Asie. Sur le plan national, la France connaît l'émergence des pro-colonisation comme Jules Ferry (1883) qui ont le vent en poupe. Ceux-ci mènent une campagne qui préconisait une politique colonisatrice de conquête impérialiste en Indochine. Par ailleurs, la Chine, sous invasion étrangère après les deux guerres de l'opium et les différents traités qui s'en sont suivis, vit dans une inquiétude permanente d'une nouvelle attaque.

La guerre sino-française est beaucoup plus liée à une rivalité de domination coloniale au Vietnam. La Chine, dans sa posture de puissance régionale, ne s'est jamais empêchée de considérer le Vietnam comme étant son vassal et elle n'était pas prête à perdre sa zone d'influence.

Le gouvernement de l'empire tenait beaucoup à maintenir le Vietnam sous sa tutelle politique, militaire et économique. Déjà sous le règne de l'empereur Qianlong, en 1788, les troupes sino-mandchoue comptant au total 200 000 hommes partis en trois colonnes du Yunnan, du Guizhou et du Liangguan envahirent le Nord-Vietnam sous prétexte d'écraser l'insurrection des Tâyson et de rétablir sur le trône Le Thieu Thong, qui s'était enfui en Chine devant le peuple en armes. [...]. L'existence d'une longue frontière terrestre commune et des échanges commerciaux traditionnels entre les deux pays avait permis à la Chine des Qing après avoir renoncé provisoirement à des actes d'agression d'entretenir au XIX<sup>e</sup> siècle des rapports de bon voisinage avec le Vietnam, ce qui ne l'empêchait pas de considérer formellement ce dernier comme étant son vassal<sup>239</sup>.

Or, c'est dans ce qui peut être considéré comme étant le pré-carré de la Chine, voire son arrière-cours que la France nourrissait des ambitions de domination coloniale.

---

<sup>239</sup> S. Tikhvinski, "La politique de « renforcement » de la Chine par elle-même des milieux dirigeants de l'empire Qing de 1860-1895", in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, pp. 291-292.

Voulant briser la résistance des Vietnamiens hostiles à l'utilisation de leur territoire par les Français pour le commerce transitaire avec la Chine, la France envoya un détachement armé commandé par Francis Garnier. Les Français se fixèrent dans le delta de la rivière Rouge mais Garnier fut tué dans une escarmouche. En 1874, la France conclut un traité de paix et de coalition avec l'Annam et rassura l'empereur de l'Annam que son pays serait garant contre toute immixtion étrangère et les troubles intérieurs. Considérant le Tonkin (Nord-Vietnam) comme un territoire dépendant de l'Annam, les Français exigèrent à son monarque de chasser Liu Yongfu et ses « Etendards-noirs ». Au printemps de 1882, ils y envoyèrent une nouvelle expédition conduite par le commandant Rivière et occupèrent Hanoï le 25 avril 1882<sup>240</sup>.

Cette offensive de la France vers le Vietnam n'était pas du goût des autorités chinoises. Il faut préciser ici que Liu Yongfu est ce membre de la "Triade"<sup>241</sup>, qui a conduit et favorisé la pénétration chinoise au Vietnam. Il avait pour compagnons de lutte les "Etendards-noirs". La France exigeait ainsi le retrait de ces acteurs chinois du Nord-Vietnam. Cette posture de la France inquiétait les Chinois.

Dans le gouvernement qing, les voix n'étaient pas unanimes quant aux rapports sino-français à la lumière des conquêtes coloniales de la France au Vietnam. Une partie des dignitaires pékinois, surtout les Mandchous, n'avaient d'inquiétude particulière quant à une menace de conquête du Vietnam par la France et à une agression éventuelle contre les provinces méridionales ; ils étaient plutôt préoccupés par la confusion à l'intérieur de l'empire et par la possibilité d'une attaque étrangère au Nord qui mettrait en danger la capitale<sup>242</sup>.

Pendant que les dignitaires chinois cherchaient à trouver un consensus sur la présence et les exigences françaises au Vietnam, cette dernière ouvrit les hostilités. Pour S. Tikhvinski "sur ces entrefaites, à la mi-août, les Français ouvrirent les hostilités dans la vallée de la rivière Rouge contre les "Etendards-noirs", tandis que l'amiral Courbet brisait la défense de Hue. Le 25 août 1883, la France conclut un nouveau traité avec le Vietnam, qui devenait son protectorat"<sup>243</sup>. Face à cette attitude des Français, la Chine des partisans de la guerre contre la France eut gain de cause.

Finalement la cour se décida à soutenir les « Etendards-noirs » en leur donnant armes et munitions, et à faire venir au Tonkin des troupes régulières du Yunnan et du Guangxi. En janvier 1884, le gouvernement chinois avait rassemblé sous ses bannières au Tonkin 50 000 hommes, y compris les « Etendards-noirs »<sup>244</sup>.

Malgré cette implication des autorités chinoises dans le soutien apporté aux "Etendards-noirs", la France avec ses 16 000 soldats, réussit à battre une fois de plus les troupes chinoises en mars 1884 dans la zone de Baknin. Le 23 août de la même année, l'amiral français Courbet torpilla l'arsenal militaire de la Chine, le 1<sup>er</sup> octobre, il débarqua à Taiwan à la tête de 2 250 hommes, après une attaque au port de Jilong, les Français occupèrent l'île de

<sup>240</sup> *Ibid.*, pp. 292-293.

<sup>241</sup> La Triades est une société secrète ayant soutenu la révolte des Taïping.

<sup>242</sup> Tikhvinski, "La politique de « renforcement »...", p.293.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 294.

Taïwan. Sur terre au Vietnam, malgré l'envoi des renforts, la France prit toujours le dessus. Sous la pression des victoires françaises, le nouveau traité de Tientsin fut signé le 9 juin 1885.

- **La première guerre sino-japonaise de 1894-1895**

La guerre sino-japonaise n'échappe pas au schéma de la guerre sino-française évoquée plus haut. En effet, elle est la résultante d'une rivalité sino-japonaise sur le contrôle et la domination de la Corée.

Au début des années 1890, les contradictions nippo-chinoises à propos de Corée atteignirent un degré de tension très élevé. Le général Yuan Shikai, qui fut le résident du gouvernement mandchou à Séoul et un homme de confiance de Li Hongzhang, mettait activement en œuvre les projets d'annexion de la Corée. [...]. A son tour, la mission japonaise à Séoul recrutait activement des partisans parmi les hommes politiques de la Corée en vue de la transformer en un protectorat nippon. Au début de 1894, une insurrection populaire éclata en Corée sous l'égide de la société secrète « Tonghak » (« Doctrine orientale »). Dirigée contre la mainmise des puissances et l'activité des missions chrétiennes, elle portait objectivement un caractère antigouvernemental et antiféodal. Sous prétexte de vouloir aider le roi de Corée à lutter contre les Tonghak, le gouvernement des Qing envoya en Corée, le 6 avril 1894, un corps expéditionnaire fort de 1 500 hommes auquel vint s'ajouter peu après un autre contingent de 750 soldats. Le Japon y dépêcha également ses troupes. A la mi-juin 1895, rien qu'à Séoul et à Chemulpo on comptait 4 500 militaires japonais, et plusieurs milliers de soldats étaient en route pour la Corée<sup>245</sup>.

En cette année 1890, la Corée dévient un théâtre où l'on note une forte présence militaire étrangère. La Chine, tout comme le Japon avaient chacun un projet hégémonique sur la Corée. La présence de l'un étant incompatible avec celle de l'autre, les deux protagonistes étaient beaucoup plus proches d'un affrontement militaire que d'une discussion diplomatique. Cette présence du Japon en Corée constitue un tournant majeur car, en venant fragiliser la suzeraineté chinoise sur la péninsule, elle débouche sur une lutte d'influence sino-japonaise qui aboutit en 1894 au premier affrontement armé entre les deux pays<sup>246</sup>.

A l'instigation des autorités japonaises, le roi de Corée fut contraint de déclarer la guerre à l'Empire du milieu et de demander au Japon de chasser les chinois sur son territoire.

Pendant que cette présence militaire étrangère en Corée augmentait, le gouvernement de ce pays réussit à mater pour l'essentiel la révolte des Tonghak. Le 28 juin, le ministre nippon à Séoul Otori exigeait du roi une déclaration d'indépendance totale à l'égard de la Chine. Le 22 juillet, les troupes japonaises pénétrèrent de force dans le palais royal à Séoul, arrêtrèrent la famille du roi et l'emmenèrent dans leur mission où, le 27 juillet, le roi de Corée déclara la guerre à la Chine et demanda au Japon de chasser les forces chinoises de son pays<sup>247</sup>.

---

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>246</sup> S. Colin, *La Chine et ses frontières*, Paris, Armand Colin, e-book, 1990, p. 22%.

<sup>247</sup> Tikhvinski, "La politique de « renforcement »...", pp. 315-317.

Il faut par ailleurs noter que les forces japonaises n'ont pas attendu une déclaration de guerre formelle avant de s'attaquer à la Chine.

Deux jours avant la déclaration de guerre officielle, le 25 juillet, le croiseur japonais « Naniwa » appartenant à une compagnie anglaise, que le gouvernement chinois avait frété pour faire venir en Corée 1 220 soldats et officiers. Le même jour, les troupes japonaises battirent un détachement chinois, qui recula vers la forteresse de Pyonyang<sup>248</sup>.

A partir de cette période, les théâtres d'opération se multiplièrent. Le 24 octobre 1895, après un siège de plus d'un mois sur la presqu'île de Liaodong, les troupes chinoises étaient battues par les Japonais sous les ordres du général japonais Oyama à la tête de 40 000 hommes. Le 12 février de la même année, une forteresse sur l'île de Shandong capitula sous l'effet de la présence d'une armée japonaise de 30 000 hommes sous le commandement du maréchal Kuroda. Les défaites chinoises se multiplièrent au fil des batailles. Cet échec permanent des forces armées chinoises amena l'Empire du milieu à renoncer et aller sur la table des négociations pour signer des accords de paix. La Chine et le Japon signèrent le 17 avril 1895, le Traité de Shimonoseki.

Cette défaite de plus de la Chine face à un envahisseur, n'avait pas été bien accueillie par l'opinion chinoise. Les Chinois avaient tôt fait de trouver une raison à cette incapacité de leurs forces armées à donner du répondeur. Pour S. Tikhvinski :

Après les premières graves défaites subies par les armées impériales en Corée et en Mandchourie, l'empereur Guangxu comprit que les déclarations des dignitaires sur des arsenaux pléthoriques et des forteresses imprenables ne servaient qu'à camoufler la fraude et la concussion, et que la Chine avait reçu de l'étranger un matériel militaire défectueux<sup>249</sup>.

Cette Chine humiliée, traversée par la concussion, la fraude et la corruption des dignitaires entra après cette guerre de plus, à l'ère des traités inégaux et de l'occupation effective de son territoire par les différentes puissances impérialistes.

## **2- Les traités inégaux et l'occupation de la Chine par les puissances impérialistes**

La Chine, à l'issue de chaque guerre, avait signé des traités avec les puissances et agresseurs impérialistes. En 1842, elle signa le Traité de Nankin avec la Grande-Bretagne. En 1860, elle signa le traité de Tientsin avec la Grande-Bretagne d'une part, et la France, d'autre part. En 1895, elle signa avec le Japon, le traité de Shimonoseki. De manière générale, ces différents traités étaient la matérialisation de la justice des vainqueurs et donc défavorables pour

---

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>249</sup> *Ibid.*

la Chine. Cette partie est réservée à une analyse et à un commentaire des différents traités et leurs implications dans l'occupation effective de la Chine.

Les traités signés par la Chine avec la Grande-Bretagne (1842-1843), puis séparément avec les États-Unis et la France (1844), et enfin avec ces trois puissances et la Russie (1858), étaient foncièrement inégaux<sup>250</sup>. La Chine était désormais ouverte aux différentes influences occidentales. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les traités sont devenus un outil que les différentes puissances impérialistes manipulaient avec une certaine maîtrise. Le tout premier traité dit inégal entre la Chine et les puissances impérialistes est signé à Nankin, à l'issue de la défaite des Chinois contre les Britanniques lors de la première guerre de l'opium en 1842. Ce document, en son "article 2 accordait aux marchands anglais le droit d'ouvrir leurs comptoirs dans cinq ports francs où les Anglais se voyaient accorder une liberté illimitée de commerce, d'installation, etc. Quatre ports furent ouverts au commerce"<sup>251</sup>. Confirmant cette information Mau Chuan-Hui trouve que : "par les articles 3 et 8 du Traité de Nankin, les Occidentaux avaient obtenu l'ouverture de cinq ports (Canton, Shanghai, Fuzhou, Amoy [Xiamen], Ningbo) et la liberté de voyager à l'intérieur de l'Empire"<sup>252</sup>.

Les ports ouverts au commerce — tout d'abord au nombre de cinq, auxquels trois autres vinrent plus tard s'ajouter —, en constituaient la base. Les principaux d'entre eux présentaient des ressemblances frappantes, aussi bien par leur aspect que par leurs institutions : une foule nombreuse, des quais et des docks bruyants et fourmillants de coolies (ainsi étaient nommés les travailleurs chinois) œuvrant à la place des machines... Toute l'activité était placée sous la surveillance des compradores chinois (mot portugais signifiant « acheteur » et qui désignait les intermédiaires commerciaux engagés par les étrangers). Ceux-ci conduisaient les opérations sous l'autorité des *taipans*, les directeurs d'entreprise. Chacun de ces ports se trouvait dans le district étranger, nouvellement construit, de la ville. On y voyait dominer le grand drapeau blanc du consulat de Sa Majesté. Parmi les institutions étrangères que l'on y fréquentait, il y avait le club, les courses de chevaux et l'église. Le consul britannique et ses collègues des autres nations étrangères gouvernaient ce petit monde sous la protection des canonnières qui mouillaient face au port. À Guangzhou, Xiamen et Fuzhou, la communauté étrangère se trouvait encore mieux protégée grâce à son implantation sur une île. À Ningbo, Shanghai et d'autres localités, le district étranger était séparé de la ville chinoise par un fleuve, un canal, une crique ou d'autres voies navigables<sup>253</sup>.

Ces portions de propriété européenne de la côte, étaient des lieux d'impulsion de la pénétration de la culture occidentale en Chine. Dans ces différentes enclaves, les occidentaux avaient besoin d'être assistés par une main-d'œuvre locale, tout comme l'était la classe dirigeante du pays. Ces ports devinrent vite des villes sino-étrangères. Et les étrangers allaient

<sup>250</sup> Jpatova, "La politique d'agression de la Grande-Bretagne...", p. 148.

<sup>251</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>252</sup> Mau Chuan-Hui, "L'introduction en Chine des techniques européennes de l'industrie de la soie, de la guerre de l'Opium au début du XXe siècle", *Etudes chinoises*, volume 20, n°1-2, Printemps-Automne 2001, p. 207.

<sup>253</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

jouer un rôle de plus en plus important dans l'urbanisation de la Chine. Il faut aussi dire que “par le traité de Shimonoseki en mai 1895, les firmes étrangères obtinrent le privilège de s'installer à l'intérieur même de la Chine, ce qui leur permit de concurrencer directement l'industrie chinoise”<sup>254</sup>.

Cette forte implication des étrangers dans la vie de la Chine trouvait son encadrement dans la clause d'extraterritorialité du traité de Tientsin. Pour V. Iliouchetchkine : “le texte confirmait le droit de juridiction consulaire et de création de tribunaux mixtes anglo-chinois pour l'examen des différends entre les sujets britanniques et chinois”<sup>255</sup>. Traitant de cette question de l'extraterritorialité, John King Fairbank et Merle Goldman trouvent que :

L'extraterritorialité, grâce à laquelle ceux-ci n'avaient à répondre de leurs actes que devant des lois étrangères et non chinoises, n'était pas une invention moderne. D'une manière assez semblable à ce qui se passait sous les Turcs à Constantinople, le gouvernement chinois de l'époque médiévale attendait de toute communauté étrangère établie dans les ports maritimes qu'elle se gouvernât elle-même, au moyen de ses propres lois et sous l'impulsion de ses propres chefs. Cette attitude exprimait la préférence de l'autorité impériale pour un gouvernement minimaliste, sous lequel la population faisait sa propre police. Il en avait été ainsi pour les premiers marchands arabes de Chine. Avant la guerre de l'Opium, parce qu'ils s'étaient accoutumés à vivre sous la protection de leurs propres lois dans leurs relations avec l'Empire ottoman et les États musulmans d'Afrique du Nord, les Américains et les Britanniques de Guangzhou avaient exigé pour eux-mêmes l'extraterritorialité. Ils avaient mal vécu les tentatives des Chinois de leur appliquer leurs lois criminelles, sans égard pour les usages occidentaux et pour l'horreur que la pratique de la torture pouvait leur inspirer. Surtout, les marchands étrangers avaient besoin du soutien de leurs propres lois contractuelles<sup>256</sup>.

La question du tarif douanier était l'une des autres dispositions importantes prévues par les différents traités.

La modération du tarif douanier constituait l'une des autres dispositions essentielles prévues par les traités. Elle empêchait le gouvernement chinois, dans le cas où il en aurait eu le désir, d'aller vers un protectionnisme lui permettant de soutenir son industrie. Dans les années 1840, les agents des douanes chinois avaient pour habitude de négocier directement avec les marchands, et ils manquaient de l'autorité nécessaire pour contraindre les étrangers à s'acquitter de leurs taxes. En conséquence de quoi, dès lors qu'elle reposait entre les mains des Chinois, la gestion des tarifs douaniers modérés prévus par les traités n'était ni impartiale ni efficace. Des inspecteurs étrangers furent donc officiellement nommés pour diriger les douanes à Shanghai en 1854. Que le gouvernement chinois employât à son service des étrangers n'était d'ailleurs pas une nouveauté. Cela allait même s'avérer l'un des aspects les plus constructifs du système des traités<sup>257</sup>.

La clause de la nation la plus favorisée, constituait l'une des autres dispositions essentielles prévues par les traités.

<sup>254</sup> Mau Chuan-Hui, “L'introduction en Chine des techniques...”, p. 218.

<sup>255</sup> Iliouchetchkine, “La seconde guerre de l'opium...”, p. 208.

<sup>256</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>257</sup> *Ibid.*

En vertu de la clause de la nation la plus favorisée (habile procédé diplomatique), chaque puissance étrangère bénéficiait automatiquement de tout privilège obtenu par l'une d'entre elles auprès du gouvernement de la Chine. Ainsi le système des traités continuait-il de se développer à mesure que la fortune des Qing déclinait<sup>258</sup>.

Par ailleurs, le commerce de l'opium, qui avait commencé comme trafic entre la Chine et l'Inde animé et contrôlé par les puissances impérialistes, commença à se développer en Chine, comme le voulait les partisans de ce commerce lors de la première guerre de l'opium. L'on peut donc dire, sans risque de se tromper, que les partisans de la prohibition, malgré toute leur bonne foi de sauver la Chine des dégâts de cette drogue, n'avaient finalement pas été à la hauteur. La Chine était devenue un producteur important de l'opium. En effet, après les années 1880, la production de l'opium chinois dépassa la production indienne, dont l'importation cessa en 1917. Le commerce de l'opium entre l'Inde et la Chine s'était pourtant développé pendant plus de cent ans sous les auspices britanniques<sup>259</sup>.

les colonisateurs anglais et français civilisés omirent pudiquement de « parer » les Traités de Tientsin d'une clause autorisant le commerce de l'opium. Ils y parvinrent en douceurs, sans tape-à-l'œil. En effet, à la demande insistante des Anglais et des Français, l'opium fut inclus à liste des marchandises autorisées à entrer librement en Chine conformément au texte d'un accord douanier signé par Elgin, Gros et les émissaires impériaux à Shanghai, en novembre 1858<sup>260</sup>.

Les traités inégaux ont été le cadre juridique et stratégique qui a dessiné les contours et les pourtours de l'occupation de la Chine par les puissances impérialistes. Il est vrai que dans le cadre de cette étude, nous nous sommes beaucoup plus attardés sur le Traité de Nankin, de Tientsin et celui de Shimonoseki. Il est important de rappeler que ceux-ci n'étaient pas les seuls traités iniques signés par la Chine avec les puissances impérialistes. Cette emprise des traités inégaux peut être située dans la période qui va de 1842 à 1943, date à laquelle les États-Unis et la Grande-Bretagne renoncèrent officiellement à l'extraterritorialité, pilier du système inégal qui avait prévalu jusqu'alors. Toutefois, sur le terrain, les pratiques impérialistes étaient beaucoup plus denses que ce que prévoyaient les traités.

### **C- LE PARTAGE DE LA CHINE, LES PRATIQUES IMPERIALISTES ET LA REACTION DES POPULATIONS CHINOISES**

La Chine a régulièrement signé des traités à l'issue de chaque guerre perdue contre les impérialistes. Ces derniers ont favorisé l'occupation effective, mais surtout, le dépècement de la Chine. Pendant leur présence dans l'Empire du milieu, les impérialistes ont développé des

---

<sup>258</sup> *Ibid.*

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> Iliouchetchkine, «La seconde guerre de l'opium...», p. 208.



pratiques de pillage et d'exploitation économique. Face à une telle situation, les populations chinoises ont de toutes leurs forces contesté la présence impérialiste sur leur territoire.

### 1- Le dépècement de la Chine par les puissances impérialistes

Le dépècement de la Chine était le résultat d'une dynamique historique qui a été structuré par la première guerre de l'opium qui a opposé la Chine à la Grande-Bretagne, par la deuxième guerre de l'opium ayant opposé la Chine à une coalition internationale, la guerre sino-française de 1884-1885, la guerre sino-japonaise de 1894-1895, et d'autre affrontement contre la Russie et certaines puissances impérialistes plus tard. La question du partage devient d'actualité après la guerre sino-japonaise. Cette guerre est suivie par une montée des rivalités entre les différentes puissances impérialistes<sup>261</sup>. «Les rivalités entre les puissances dans le pillage colonial de la Chine entraîna un partage partiel du pays en « sphère d'influence »»<sup>262</sup>. Prenons en exemple la rivalité en la Grande-Bretagne et l'Allemagne évoquée par S. Tikhvinski en ces termes :

S'étant emparé de Jiaozhou et ayant commencé à mettre en valeur la province de Shandong, les capitalistes allemands agirent tout d'abord de concert avec les Anglais et consentirent même conjointement un prêt au gouvernement de Pékin, mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les contradictions anglo-allemandes étaient si aigües que cette coopération céda bientôt la place à une rivalité acharnée sur le marché chinois<sup>263</sup>.

La course des différentes puissances impérialistes aux territoires répondait à un double objectif. Pour Sébastien Colin : «C'est avec le double objectif de coloniser des espaces situés sur le pourtour de la Chine et d'accroître leur influence politico-économique en territoire chinois que la Russie, la Grande-Bretagne, la France et le Japon signent, tour à tour, avec l'empire des *qing*, plusieurs traités frontaliers»<sup>264</sup>. Nul n'est plus besoin de préciser ici que ces différentes frontières étaient en réalité, l'expression du partage de la Chine entre les puissances impérialistes. Par ailleurs, dans le souci de marquer le terrain et d'étendre leurs influences, les différentes puissances développaient des stratégies douces afin de séduire les populations.

Le morcellement de la Chine en différentes zones d'influence, enclenché par la défaite chinoise dans la guerre sino-japonaise de 1894, avait ravivé les rivalités entre les puissances étrangères installées en Chine depuis la guerre de l'Opium, en 1840. Ainsi, chaque nation entendait séduire, par des moyens pacifiques, la population et les autorités chinoises pour accroître ses droits et ses privilèges commerciaux. La création d'écoles et d'hôpitaux apparut comme l'un des meilleurs procédés. La France ne tenait pas à rester en arrière<sup>265</sup>.

<sup>261</sup>Bretelle-Establet, «Diplomatie et politique coloniale...», p. 31.

<sup>262</sup>Tikhvinski, «Le mouvement des réformes...», p. 358.

<sup>263</sup>*Ibid.*, p. 361.

<sup>264</sup>Colin, *La Chine et ses frontières...*, p. 21%.

<sup>265</sup>Bretelle-Establet Florence, «Diplomatie et politique coloniale. La médecine française au Yunnan de 1898 à 1931 d'après les sources coloniales françaises et des études chinoises», *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n°315, 2e trimestre 1997. pp. 29-61, p. 31.

Toutes ces astuces et stratégies sous fond d'agression militaire et juridique, ont contribué à partager la Chine en zone d'influence des différentes puissances impérialistes. "L'Angleterre absorba toute les provinces du bassin du Yangzi et de la Chine du Sud"<sup>266</sup>. Elle hérita surtout de Hong Kong<sup>267</sup>. Dans cette sphère d'influence des Britanniques, l'on peut citer le Hube, le Anhui, le Hunan, le Guizou, etc.

Présente en Inde depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne étend son protectorat en direction des pays himalayens, entre 1816 et 1865, et de la Birmanie, qu'elle soumet complètement en 1886. Sa poussée ultérieure en direction du Tibet et de la Chine génère, dans les années 1890, la délimitation d'une frontière entre le Tibet et le Sikkim puis entre la Birmanie et la province du Yunnan. Mais c'est sur le statut du Tibet que les conséquences de cette avancée s'avèrent a posteriori les plus lourdes<sup>268</sup>.

Plus au sud de la sphère britannique sous un air de rivalité, la France se tailla le Yunan, le Guangxi, le Guangdong, Guangzhouwan, Hainan, etc. Elle obtint du gouvernement *qing* le privilège de l'exploitation des ressources minières dans la zone<sup>269</sup>. A propos, cet auteur trouve que :

avec l'objectif de concurrencer les Britanniques et d'ouvrir le marché chinois par le sud, les Français, qui colonisent progressivement le Vietnam, le Laos et le Cambodge dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, entrent également en confrontation avec la Chine. La progression des forces coloniales françaises dans le bassin du fleuve Rouge – une importante voie de communication naturelle avec la province du Yunnan – suscite, en effet, une vive opposition militaire des Qing. C'est le début de la guerre franco-chinoise (1881-1885) qui se solde par une victoire permettant à la France d'affirmer sa présence au Vietnam – lequel rompt dans le même temps ses relations traditionnelles avec la Chine –, d'ouvrir les provinces du Yunnan et du Guangxi à son commerce et d'engager un processus de délimitation frontalière entre ses possessions indochinoises et l'empire chinois. Ce processus est réalisé en une décennie par le biais de deux traités signés en 1887 et 1895, qui fixent les actuelles frontières sino-vietnamiennes et sino-laotiennes<sup>270</sup>.

La France et la Grande-Bretagne n'étaient pas les seules puissances à contribuer au dépècement de la Chine. La Russie, le Japon et l'Allemagne y participèrent activement.

Le Japon occupa l'île de Taiwan en 1895, après sa victoire contre la Chine pendant la guerre de cette année<sup>271</sup>. Elle avait des prétentions sur certains territoires de la province de Fujian situés en face de sa sphère de Taiwan<sup>272</sup>.

<sup>266</sup> Tikhvinski, "Le mouvement des réformes...", p. 358.

<sup>267</sup> M. Bonnin, "Hong Kong : d'une colonisation à l'autre", in : Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (s/d), *La Chine au XXe siècle. De 1949 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1990, p. 305.

<sup>268</sup> Colin, *La Chine et ses frontières...*, pp. 21%-22%.

<sup>269</sup> Tikhvinski, "Le mouvement des réformes...", p. 359.

<sup>270</sup> Colin, *La Chine et ses frontières...*, p. 22%.

<sup>271</sup> H. Halbeisen, "Taiwan : l'autre Chine", in : Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (s/d), *La Chine au XXe siècle. De 1949 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1990, p. 321.

<sup>272</sup> Tikhvinski, "Le mouvement des réformes...", p. 361.

le Japon demeure le dernier grand acteur de cette aliénation territoriale des périphéries impériales chinoises. Ses premiers actes datent de 1874, avec l'occupation des îles Ryukyu dont la Chine reconnaît l'annexion en 1881, et de 1876 avec l'ouverture de la Corée à son commerce. Cette ouverture de la Corée constitue un tournant majeur car, en venant fragiliser la suzeraineté chinoise sur la péninsule, elle débouche sur une lutte d'influence sino-japonaise qui aboutit en 1894 au premier affrontement armé entre les deux pays, rapidement remporté par le Japon. La signature le 17 avril 1895 du traité de Shimonoseki permet à l'empire japonais d'annexer Taiwan et les îles Penghu (Pescadores), de prendre une première position sur la péninsule du Liaodong en Mandchourie et de mettre un terme à la suzeraineté Qing sur la péninsule coréenne, dont l'ancienne frontière nord avec la Chine sur le fleuve Yalu est dans le même temps confirmée. À partir de cette date, la puissance japonaise devient croissante dans la région. Concurrencée une décennie durant par l'empire russe, elle l'écarte militairement lors de la guerre russo-japonaise de 1904-1905. Sa victoire lui laisse les mains libres en Corée qu'elle transforme en protectorat en 1905 avant de l'annexer en 1910. Entre-temps, un nouveau traité frontalier fixant la section nord de la frontière sino-coréenne sur le fleuve Tumen est signé en 1909. Ces délimitations frontalières ne sont cependant qu'une première étape des ambitions géopolitiques japonaises. Après avoir accentué sa présence économique sur l'ensemble de la Mandchourie durant les années 1910 et 1920, l'empire japonais accentue son grignotage territorial par l'annexion de la Mandchourie en 1931, puis par l'invasion de toute la Chine orientale, en 1937<sup>273</sup>.

Dans le même sens, John King Fairbank et Merle Goldman trouvent que :

à l'influence que son exemple exerçait sur la Chine vinrent s'ajouter les conséquences de la victoire du Japon sur la Russie en 1905. Les Japonais y avaient gagné la péninsule du Liaodong, en Mandchourie méridionale, ainsi que le chemin de fer sud-mandchourien. Cette pénétration des forces japonaises, sur ce qui était encore le territoire Qing, allait de pair avec la croissance rapide de l'« empire informel » que le Japon commençait à exercer sur la Chine. Usant des privilèges que le système britannique des traités inégaux conférait, les Japonais s'établissaient sur le territoire et dans l'économie de la Chine plus avant que n'avaient pu le faire toutes les puissances occidentales réunies. En 1914, le Japon était en avance sur la Grande-Bretagne dans le commerce direct, pour les entreprises commerciales et pour le nombre de ses résidents en Chine. En 1930, le Japon y avait supplanté la Grande-Bretagne comme première puissance économique étrangère<sup>274</sup>.

Le Japon est ainsi présenté comme la seule puissance qui est allée un peu plus loin dans ses ambitions de colonisation de la Chine. D'autres puissances n'ont pas hésité à se tailler une sphère d'influence en Chine. La Russie, occupa la Manchourie, en novembre 1897, l'Allemagne s'installa dans la région de Jiaozhou, dans la presqu'île du Shandong<sup>275</sup>.

Comme l'indique l'histoire de la Chine, l'Empire du milieu a toujours cédé ses provinces et villes aux puissances impérialistes, à contre-cœur. Il n'a jamais loupé un moyen lui permettant de récupérer des parties de son territoire perdue et de réaliser son unification. Pour Mao Tse Toung : « afin d'anéantir l'envahisseur japonais, de conjurer la guerre civile et d'édifier une Chine nouvelle, il est indispensable de transformer la Chine divisée en une Chine unifiée. Telle est la tâche historique de notre peuple »<sup>276</sup>. « C'est d'ailleurs au cours des années 1980 qu'elle signe, respectivement avec la Grande-Bretagne et le Portugal, les deux accords

<sup>273</sup> Colin, *La Chine et ses frontières...*, p. 22%.

<sup>274</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 36%.

<sup>275</sup> Tikhvinski, « Le mouvement des réformes... », p. 359.

<sup>276</sup> Mao Tse Toung, *Les œuvres de Mao Tse Toung : période de la guerre de résistance contre le Japon (II)*, Pékin, Editions en langues étrangères, 1968, p. 258.

légiférant le retour dans son giron de Hong Kong et de Macao''<sup>277</sup>. A partir d'une intense activité diplomatique, comme l'indique Sébastien Colin, la Chine obtint du Portugal, la rétrocession de Macao.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, le déclin du Portugal entraîna celui de Macao qui ne retrouva une réelle activité qu'après l'ouverture de Canton au commerce occidental en 1685. L'installation des Britanniques à Hong-Kong en 1841 et la fin de la marine à voile sonnèrent cependant le glas des ambitions commerciales de Macao, désavantagé par la faible profondeur de son port. Aussi la ville est-elle en pleine décadence lorsque la Chine y reconnaît officiellement la souveraineté du Portugal en 1887. En avril 1987, les gouvernements portugais et chinois ont, par une déclaration conjointe, annoncé le rétablissement de la souveraineté chinoise à Macao. Celle-ci a eu lieu en décembre 1999. Régi par une Loi fondamentale, votée par le Parlement chinois, Macao bénéficie pendant cinquante ans du maintien du système préexistant et d'une large autonomie garantie par un statut de région administrative spéciale, calqué sur celui de Hong-Kong<sup>278</sup>.

L'Empire du milieu poursuivant son projet d'unification de la Chine, engagea un combat diplomatique pour la rétrocession de Hong Kong. Ce qui se fit presque dans les mêmes approches que Macao.

Pendant plus de cent cinquante-cinq ans, Hong-Kong est resté sous administration britannique, sans autre interruption que l'occupation japonaise entre 1942 et 1945. C'est à la date d'expiration du bail des Nouveaux Territoires (1er juillet 1997) qu'a eu lieu la rétrocession de l'ensemble de la colonie à la Chine. Cette rétrocession s'est faite sur la base d'un accord sino-britannique, signé en décembre 1984 à Pékin qui accorde à Hong-Kong le statut particulier de « Région administrative spéciale » (ras). Les dispositions de cette « déclaration conjointe sino-britannique » ont été ensuite reprises dans la « Basic Law » (Loi fondamentale), sorte de mini-constitution adoptée par le Parlement chinois en avril 1990 et régissant le fonctionnement de Hong-Kong depuis la rétrocession. Fondée sur le principe « un pays, deux systèmes », la Loi fondamentale garantit le maintien, pendant les cinquante années qui suivent la rétrocession, du système économique et social préexistant. Depuis la rétrocession, Hong-Kong a ainsi conservé une totale autonomie, sauf en matière de défense et d'affaires étrangères<sup>279</sup>.

Le territoire qui posa plus de problème au projet de réunification de la Chine fut Taiwan encore appelée l'île de Formose. En réalité c'est une île chinoise qui a une histoire complexe. Taiwan fut une possession japonaise sous l'ère de la présence des impérialistes sur le sol chinois.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Taiwan passe sous la domination des Hollandais et devient un enjeu secondaire des rivalités des puissances coloniales européennes. Courte parenthèse, puisque, en 1661, une partie des armées des Ming, fuyant les troupes mandchoues, occupa l'île qui est finalement conquise par la Chine en 1683. Deux cents ans plus tard, l'Empire chinois doit céder Taiwan aux Japonais. C'est de la période de l'occupation japonaise (1895 à 1945), beaucoup moins brutale qu'en Corée ou en Mandchourie, que peut être daté le début du développement de Taiwan grâce à l'amélioration des réseaux de transport et de communication, à la généralisation de l'enseignement et à la création d'un outil industriel (sucreries, scieries, cimenteries)<sup>280</sup>.

<sup>277</sup> Colin, *La Chine et ses frontières...*, p. 25%.

<sup>278</sup> B. Cabrillac, *Economie de la Chine*, QUE SAIS-JE ? Troisième édition mise à jour, e-book, 2022, 9e mille, p. 10%.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 9%.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 11%

Après la capitulation des Japonais lors de la Deuxième Guerre mondiale, Taiwan passe à nouveau sous souveraineté chinoise. L'île de Formose, une fois revenue à la Chine, devenait un enjeu de politique interne.

Les troupes nationalistes du Kuomintang soumièrent l'île à une très violente répression qui culmina avec le massacre en 1947 de plus de 15 000 Taiwanais. En 1949, chassés de Chine continentale par les troupes communistes, les débris de l'armée de Tchang Kai-chek se réfugièrent de l'autre côté du détroit de Formose, emmenant avec eux le gouvernement nationaliste et de nombreux civils. Plus de 2 millions de Chinois du continent s'installèrent dans l'île. Protégés par les États-Unis (traité de défense mutuelle de 1954), les nationalistes ont maintenu à Taiwan la République de Chine dont le gouvernement a représenté la Chine aux Nations Unies jusqu'en 1971. Depuis cette date, la République de Chine n'est plus reconnue que par une toute petite minorité de pays<sup>281</sup>.

Cette occupation de l'île par le gouvernement de la République de Chine, développa chez certains des idées de l'indépendance de Taiwan vis-à-vis de la Chine. L'élection en mars 2000, d'un président issu du Parti Démocrate Progressiste (PDP), favorable à l'indépendance de Taiwan, n'a pas donné les résultats escomptés par ces derniers et le retour au pouvoir du Kuomintang en mars 2008 a, au contraire, marqué une inflexion dans le sens d'un rapprochement avec la Chine, cohérent avec une intégration économique croissante<sup>282</sup>. Malgré ces améliorations dans les relations entre la Chine et Taiwan, l'Empire a été obligé de mener une lutte sur la scène internationale pour la reconnaissance d'une seule Chine. Jusqu'à nos jours, certains Etats dans le monde reconnaissent encore l'existence de la République de Chine. La RPC n'est pas prête à laisser l'île de Taiwan prendre une indépendance. Au regard de ce qui vient d'être développé, l'on peut conclure que la Chine sur le plan territoire a travaillé à donner une nouvelle orientation aux frontières héritées de la domination impérialistes.

## **2- Les pratiques impérialistes et la transformation de la Chine en colonie étrangère : entre pillage et exploitation économique**

La présence des impérialistes sur le sol chinois a aggravé la crise socioéconomique que traversait le pays. Motivés par le goût du gain, les impérialistes ont développé des mécanismes iniques et coloniaux pour maximiser leurs profits. Pour ce faire, ils ont investi de manière agressive le secteur des douanes, ils ont travaillé à l'essor du commerce de l'opium en Chine tout en exigeant à l'Empire du milieu de payer un tribut de guerre en permanence.

Revenant sur la première guerre de l'opium, V. Iliouchetchkine attire l'attention sur le fait que "la guerre terminée, la Chine vaincue dut pendant 4 années consécutives verser à

---

<sup>281</sup> *Ibid.*

<sup>282</sup> *Ibid.*

l'Angleterre une contribution militaire. Le montant de cette dernière était l'équivalent du budget annuel du pays. Les dépenses à ce titre entraînèrent un déficit budgétaire chronique'<sup>283</sup>. Les mêmes exigences furent imposées à la Chine après la défaite des *Yihetuan*.

le 7 septembre 1901, Li Hongzhang et le grand prince Qing signèrent, au nom du gouvernement qing, le « protocole final » qui consacrait, de facto, la situation semi-coloniale de la Chine. Le peuple chinois se vit imposé d'une indemnité énorme : 450 millions de liang argent payable en 39 ans à 4% l'an, soit au total un milliard de liang<sup>284</sup>.

Cette attitude des Britanniques relève tout simplement d'une volonté de piller et d'exploiter l'empire du milieu.

Les occidentaux dans leur projet d'asservissement économique de l'empire *qing* ont travaillé à ce que ce dernier puisse perdre son indépendance douanière. En 1895, les Anglais, soutenues par les Etats-Unis d'Amérique et la France, récupérèrent la « Direction des douanes maritimes impériales de la Chine » en plaçant à sa tête l'Anglais R. Hart. Ce dernier fut pendant 46 ans, de 1863 à 1909, l'inspecteur général inamovible, et en fait le maître des douanes maritimes chinoises. Un inspecteur étranger, de nationalité en règle générale, fut nommé dans chaque port « ouvert ». Vers 1898, ce contrôle douanier avait été établi dans 33 ports. « La totalité des recettes des douanes maritimes n'était seulement pas encaissée par R. Hart et ses adjoints, mais était principalement déposée dans des banques anglaises »<sup>285</sup>. John King Fairbank et Merle Goldman trouvent que :

Des inspecteurs étrangers furent donc officiellement nommés pour diriger les douanes à Shanghai en 1854. Que le gouvernement chinois employât à son service des étrangers n'était d'ailleurs pas une nouveauté. Cela allait même s'avérer l'un des aspects les plus constructifs du système des traités. Placés sous l'autorité de l'inspecteur général Robert Hart, les Occidentaux qui servaient comme commissaires aux douanes maritimes chinoises devinrent dans chaque port des figures éminentes. Ils étaient garants, non seulement de l'équité de la compétition (grâce à la régulation du commerce étranger), mais aussi des revenus chinois, lesquels se chiffraient approximativement à une part modeste de 5 %<sup>286</sup>.

Cette présence étrangère dans un secteur important de l'économie et des finances de la Chine eut des conséquences sur la souveraineté de l'empire.

La dépendance de la cour mandchoue à l'égard des étrangers, et surtout des Anglais, qui avaient mis la main sur le plus important chapitre des recettes du trésor qing : les taxes douanières, devint encore plus forte lorsque éclata la guerre contre le Japon, le gouvernement ayant besoin de ressources d'abord pour couvrir les dépenses militaires, et ensuite pour le versement d'une énorme contribution<sup>287</sup>.

<sup>283</sup> V. Iliouchetchkine, « La guerre paysanne des Taïping (première étape : 1850-1856) », in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 158.

<sup>284</sup> N. Kalioujnaïa, « La révolte des Yihetuan en Chine du Nord en 1898-1901 », in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 417.

<sup>285</sup> O. Nepomnine, « La situation économique de la Chine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 328.

<sup>286</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 30%.

<sup>287</sup> Tikhvinski, « Le mouvement des réformes... », p. 359.

Les puissances impérialistes imposèrent des conditions favorables à leurs activités commerciales. Les droits de douanes n'étaient plus fixés par le gouvernement des *qing*. «Les Occidentaux insistèrent sur l'application du droit de circuler librement à l'intérieur de la Chine. Les droits de douane furent fixés à 2,5 % sur les produits étrangers importés en Chine et sur les matières premières chinoises destinées à l'exportation»<sup>288</sup>. Les prix bas permettaient ainsi aux marchands occidentaux d'exporter en Chine leurs produits manufacturés (lainage et cotonnades dans le domaine textile) qui bénéficiaient de taxes inférieures à celles des produits indigènes. Comme la mécanisation de la production européenne avait fait de grands progrès, les produits manufacturés occidentaux concurrencèrent avec succès, en Chine même, les produits chinois<sup>289</sup>.

Par ailleurs, les impérialistes ont à la limite confisqué l'activité commerciale extérieure de tout l'empire, et relégué les Chinois au rôle d'intermédiaire.

Entre 1864 et 1899, le volume du commerce extérieur de la Chine augmenta de près de 3,5 fois en valeur. La structure commerciale des importations mettait en relief la transformation de l'empire qing en un marché de l'industrie légère étrangère. Depuis les guerres de l'Opium, c'est l'empire britannique (principalement la métropole, Xianggang et l'Inde) qui joua le premier rôle dans le commerce extérieur de la Chine. Il concentrait en 1894 environ 80% des importations et plus de la moitié des exportations de la Chine. L'Angleterre maintenait sa première place dans les importations de ce pays grâce à l'opium indien, aux filés et tissus de coton. Il faut y ajouter le rôle prédominant de la marine marchande anglaise qui transportait le gros de la masse des marchandises exportées et importées<sup>290</sup>.

Comme évoqué ci-contre par O. Nepomnine l'opium était une denrée importante dans les activités commerciales des impérialistes. Sans scrupule, ils ont intensifié le commerce de cette drogue malgré les dégâts causés dans la société chinoise. Le plus important pour ces derniers, restait le gain.

L'importation d'opium par les marchands anglais et américains, pratiquement légalisée à la suite de la première guerre de l'Opium, exerçait une influence encore plus néfaste sur les conditions des masses populaires et la vie de toute la société chinoise. Selon des données d'ailleurs fort incomplètes, elle passa de 20 600 caisses en 1840 à 59 600 caisses en 1852. Mais outre le fait que l'usage de plus en plus répandu de l'opium minait la santé des centaines de milliers de gens et démoralisait la société chinoise, l'importation massive de ce stupéfiant ruina la balance du commerce extérieur chinois, en provoquant la fuite à l'étranger des quantités énormes de métal-argent<sup>291</sup>.

---

<sup>288</sup> Mau Chuan-Hui, «L'introduction en Chine des techniques...», p. 209.

<sup>289</sup> *Ibid.*

<sup>290</sup> Nepomnine, «La situation économique...», p. 330.

<sup>291</sup> Iliouchetchkine, «La guerre paysanne des Taïping...», p. 158.

Dans les années 1830, sous le règne de Daoguang (1821-1850), les importations d'opium provoquèrent une importante hémorragie de capitaux, que les modalités du Traité de Nankin ne feront qu'aggraver<sup>292</sup>.

Parlant du mouvement des capitaux, il est judicieux de relever que le secteur financier de la Chine, comme le secteur commercial, était entre les mains des puissances capitalistes.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les établissements de crédit étrangers jouent un rôle important dans les ports « ouverts ». Les banques de l'Occident en Chine deviennent graduellement de puissants leviers de l'expansion économique étrangère. A partir de 1848 sont fondées dans ce pays des succursales et filiales des grandes banques anglaises. En 1864, un groupe d'homme d'affaires de Hong Kong étroitement lié au grand capital de la métropole fonde la « Hong Kong and Shanghai Banking Corporation » (« Huifeng ») qui devient le principal établissement financier de l'impérialisme britannique en Chine. Au milieu des années 90 s'installent des banques appartenant à d'autres puissances, toutefois les maisons anglaises prédominent dans les transactions financières du secteur étranger. Déjà vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle passait par les banques occidentales. Ces établissements financiers se livraient largement à des spéculations sur l'argent, profitant de la différence de prix de ce métal dans les régions intérieures du pays et sur le marché mondial<sup>293</sup>.

La présence des entreprises financières étrangères, les difficultés économiques et la crise sociopolitique dans lesquels se trouvait la Chine, ont amené le gouvernement à contracter des emprunts auprès de ces différentes puissances capitalistes. En pleine guerre contre le Japon, la Chine a réalisé toute une série d'emprunts anglais, essentiellement orientés dans la couverture des dépenses militaires et administratives<sup>294</sup>. Les Chinois reçurent cet argent des banques étrangères, principalement anglaises et allemandes, à des conditions asservissantes<sup>295</sup>. Face à cette exploitation et ce sentiment d'humiliation, les populations chinoises ont contesté par tous les moyens possibles et de toutes leurs forces, la présence des impérialistes et capitalistes dans leur pays.

### **3- La réaction des populations chinoises face à l'envahisseur impérialistes : la révolte des *Yihetuan* (1898-1901)**

Après 1850, le régime des *qing* fut quasiment emporté par une vague de révoltes. L'incapacité de l'empereur à maîtriser les impérialistes et capitalistes britanniques en 1842, alors même que la guerre de l'opium n'avait vu des combats se dérouler que dans une demi-douzaine de lieux de la côte, avait ébranlé le prestige impérial<sup>296</sup>. Tout le pays fut à partir de ce

<sup>292</sup> Mau Chuan-Hui, « L'introduction en Chine des techniques... », p. 205.

<sup>293</sup> Nepomnine, « La situation économique... », p. 330.

<sup>294</sup> *Ibid.*

<sup>295</sup> Tikhvinski, « Le mouvement des réformes... », p. 359.

<sup>296</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 31%.



moment, ébranlé par des mouvements de contestation et par la naissance des organisations traditionnelles politiques ou des sociétés secrètes. Nous l'avons évoqué plus haut en traitant de la contestation des *Taiping*, qui est allée jusqu'à la création d'un Etat *taiping*. Dans le cadre de cette partie, nous nous intéressons uniquement au mouvement des *Yihetuan*<sup>297</sup>, car la révolte des *Yihetuan*, qui eut lieu au cours de l'année 1900, fut l'un des événements du XIXe siècle qui connut le plus de retentissement. Et pour cause, il y eut tant de diplomates, de missionnaires et de journalistes qui se retrouvèrent assiégés<sup>298</sup>.

Le mouvement des *Yihetuan* est né dans le Shandong, il se développa avec célérité et accompagné par une certaine violence<sup>299</sup>. Dans un chapitre d'ouvrage collectif, N. Kalioujnaïa fait une analyse plus ou moins poussée de cette organisation contestataire. Pour ce faire, l'auteur présente les croyances des membres de cette société secrète.

Les membres de la société adoraient de nombreux dieux, saints, esprits, dont le plus populaire était Guandi (Guan Yu), dieu de la guerre. Des saints alternaient avec les personnalités historiques et des héros d'anciennes œuvres épiques qui avaient acquis une popularité énorme en tant que champions de la vérité et défenseurs des pauvres (Liu Bowen, fonctionnaire honnête et juste à l'époque Ming ; Zhao Yun, héros du roman populaire *Les trois pouvoirs*, Sun Wukun, être chimérique, roi des singes, personnage principal du fameux roman *Le voyage à l'Ouest*, et autres)<sup>300</sup>.

En plus des pratiques culturelles des membres de la société secrète, le précédent auteur attire l'attention du lecteur sur les modules de formation et les lieux de rassemblements de ces *Yihetuan*.

Les *yihetuan* se réunissaient dans les huttes abandonnées ou tout simplement sous les chaumes qu'ils appelaient « autels ». Là-bas, les percepteurs leur enseignaient des formules magiques et des exercices de gymnastique taoïstes qui ressemblaient au pugilat (c'est pour cela que les Européens les ont baptisés boxers). Ils croyaient naïvement que ces exercices et paroles « magiques » les rendraient immortels et invulnérables aux balles et engins ennemis. Dans ce but ils portaient des amulettes. Les *yihetuan* étaient persuadés que pour devenir invulnérable et « immortel » il fallait s'entraîner longuement. L'admission dans l'organisation, accompagnée par un rituel mystique déterminé, était individuelle. Les *yihetuan*, tout comme les membres de plusieurs autres sociétés secrètes, se distinguaient par leur ascétisme. Leur société comptait beaucoup d'adolescents et de femmes réunis dans des organisations indépendantes : « Hongdengzhao » (« Lanterne rouge »), « Landengzhao » (« Lanterne bleu ») et autres.

Ceux qui avaient achevé leur formation dans les « autels » entraient dans des détachements nommés d'après un des huit trigrammes du livre de divination ancien *Yijing*. Les détachements « qian » et « kan » étaient les plus nombreux, leurs membres se distinguaient par la couleur et l'ornement des vêtements<sup>301</sup>.

<sup>297</sup> La révolte des *Yihetuan* est celle qui est appelée dans la littérature historique occidentale la révolte des Boxers.

<sup>298</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 34%.

<sup>299</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 31.

<sup>300</sup> Kalioujnaïa, «La révolte des *Yihetuan*...», p. 401.

<sup>301</sup> *Ibid.*

S'agissant des pratiques magiques et mystiques de la société secrète, John King Fairbank et Merle Goldman trouvent que :

Le mouvement des Boxers unis dans la vertu, qui portait auparavant le nom d'esprit Boxers, mêlait ces deux traditions. Après avoir accompli les rites appropriés, ses adeptes entraient en transe, la bouche écumante, puis, invulnérables aux balles et au tranchant des épées, étaient fin prêts au combat... Il pouvait arriver à n'importe quel membre du mouvement d'être possédé, et de se trouver désigné comme leader<sup>302</sup>.

Dans la suite de son propos, N. Kalioujnaïa procède à une analyse des catégories sociales qui composent l'organisation. Pour ce dernier :

La composition sociale d'« Yihetuan » était très hétérogène. Les paysans en constituaient la majorité, mais il y avait aussi des artisans ruinés, des bateliers, des charretiers, des chargeurs, des coolies atteints par l'implantation en Chine de nouveaux moyens de transports, des soldats démobilisés sans emploi, des serviteurs du culte, des shenshi, hostiles aux étrangers, encourageaient la lutte antiétrangère des yihetuan afin de détourner des féodaux chinois le mécontentement populaire<sup>303</sup>.

La composition de cette organisation est un véritable cocktail des gens d'en bas, des mécontents et des frustrés sociaux. L'on peut comprendre l'orientation de leur lutte contre les impérialistes, déclinée dans cette autre sortie de N. Kalioujnaïa :

Cette hétérogénéité sociale a laissé une empreinte sur le programme politique des insurgés, dont on peut juger d'après les slogans que portaient les drapeaux des détachements, et les proclamations, les tracts et les chansons répandus. Les yihetuan se sont proposés comme tâche de lutter contre l'agression étrangère. [...] Le slogan qui proclamait le combat contre l'église chrétienne et le massacre des Chinois convertis au christianisme considérés comme traître, était particulièrement populaire parmi les yihetuan<sup>304</sup>.

Prolongeant cette réflexion sur la raison d'être de cette organisation, il est évident que celle-ci avait pour objectif principal et fondamental, contester la présence des impérialistes occidentaux en Chine. Cette haine de l'étranger par les membres de cette société secrète est expliquée par Emile Louapre et Aldo Salvador en ces termes :

L'ouverture de certains ports au commerce international, l'extra-territorialité de certaines villes, et les diverses concessions arrachées par l'Occident, créent une montée des sentiments xénophobes. Ces réactions contre les étrangers sont ravivées par les conséquences d'une nouvelle défaite contre le Japon (1894-1895), lui-même "ouvert" de force par les occidentaux, quelques décennies plus tôt. Le prosélytisme des missionnaires met finalement le feu aux poudres<sup>305</sup>.

En réalité, les griefs ici présentés comme étant à la source de la haine que les Boxers éprouvent vis-à-vis des étrangers impérialistes, sont aussi les éléments explicatifs ou les causes qui ont poussées les *Yihetuan* à des actes d'agression contre les étrangers en Chine. A titre

<sup>302</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 34%.

<sup>303</sup> Kalioujnaïa, "La révolte des Yihetuan...", p. 401.

<sup>304</sup> *Ibid.*, pp. 401-402.

<sup>305</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, pp. 30-31.

d'illustration cette affirmation de N. Kalioujnaïa “la politique impérialiste d'agression s'est accentuée en Chine du Nord après la défaite face au Japon, cause immédiate de la révolte des *yihetuan*”<sup>306</sup>. Le précédent auteur revient en détail sur les faits qui constituent cette accentuation de l'agression impérialiste en ces termes :

A la fin du XIX<sup>e</sup> s. dans la province de Zhili, comme dans celle de Shandong, les puissances ont intensifié leur politique d'agression. Grâce à des crédits étrangers et sous la direction d'ingénieurs et de techniciens étrangers, ont construit des chemins de fer : en 1895, Tientsin-Shanhaiguan (emprunts anglais) ; en 1896, Pékin-Tientsin ; en 1898, Lugouqiao-Baoding ; en 1899, Shanhaiguan-Jinzhou ; en 1900, Baoding-Zhengding. Les voies de communication et les transports traditionnels dépérissent privant de gain une population nombreuse : bateliers, chargeurs, porteurs, charretiers. Paysans et petits propriétaires ne sont pas indemnisés pour leurs terrains cédés à la construction des chemins de fer<sup>307</sup>.

La politique agressive des impérialistes dans les domaines socioéconomiques était accompagnée par une arrogance religieuse comme l'indique John King Fairbank et Merle Goldman :

Au cours des années 1890, des missionnaires allemands énergiques avaient réussi à convertir des Chinois à la foi catholique, en partie grâce au soutien qu'ils leur avaient apporté dans leurs conflits judiciaires contre des non-chrétiens. Une fois que les Allemands se furent emparés du Shandong, en 1898, pour y établir leur propre sphère d'influence sur le territoire chinois, leur arrogance porta le sentiment antichrétien, qui s'accumulait depuis longtemps déjà — à mesure que les missions chrétiennes s'engageaient à l'intérieur des terres et que les puissances européennes, auxquelles s'ajoutait le Japon, humiliaient le gouvernement chinois —, à son paroxysme<sup>308</sup>.

Au regard de cette affirmation, il est évident que tout était réuni pour une révolte des populations locales. Celle-ci fut portée par la société secrète les *Yihetuan*. Les révoltés, par une stratégie propre, entreprirent de terroriser les populations étrangères et les Chinois convertis au christianisme.

Dès lors que, favorisé par ce contexte propice de l'époque, la révolte des *Yihetuan* avait été déclenchée, elle se propagea à travers la Chine du Nord comme une traînée de poudre<sup>309</sup>. Les insurrections et les actes de violence se propagèrent dans tout l'empire. Entre mars et juin 1900 les *Yihetuan* organisèrent des actions dans la province de Zhili. Un auteur trouve que : “en automne 1899, les *Yihetuan* déclenchent leur action dans la province de Zhili, aux confins de la province de Shandong. L'insurrection de Jingzhou (fin 1899) dirigée par le moine Wu Xiu est la plus notoire”<sup>310</sup>. De tels actes se multiplièrent dans tout le Nord de la

<sup>306</sup> Kalioujnaïa, “La révolte des *Yihetuan*...”, p. 398.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 399.

<sup>308</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 34%.

<sup>309</sup> *Ibid.*

<sup>310</sup> Kalioujnaïa, “La révolte des *Yihetuan*...”, p. 405.

Chine. Les insurgés ont de temps à autre affronté les forces gouvernementales<sup>311</sup>. Il faut noter que malgré ces différents affrontements, les *Yihetuan* n'ont jamais cessé de soutenir la dynastie *qing* au pouvoir<sup>312</sup>.

Malgré les obstacles militaires et juridiques que le gouvernement impérial ou les représentations provinciales dressaient sur leur chemin, les *Yihetuan* sont restés fidèles et constants dans leur combat. «Le 13 juin 1900, les premiers détachements de yihetuan entrent à Pékin. Parallèlement, quelque 30 000 insurgés se concentrent à Tientsin, dans la région de la concession étrangère de Zizhulin, sur les deux rives du Haihe et de deux côtés du chemin de fer»<sup>313</sup>. La capitale n'était plus épargnée des actes de violence des insurgés *yihetuan*. Une fois présent dans la capitale, les actes de violence débutèrent. Entre le 13 et 17 juin 1900, les *Yihetuan* ont brûlé plusieurs milliers de maison et le quartier marchand le plus riche, situé derrière la porte Zhengyangmen. Ces derniers ont tué et pillé dans la capitale, ils n'avaient plus peur des aristocrates mandchous<sup>314</sup>.

Les *Yihetuan* dans cette dynamique de lutte contre l'impérialisme étranger ont organisé une action d'éclat qui retint l'attention de l'opinion publique internationale. Le groupe fut en 1900 à l'origine du siège des légations étrangères de Pékin<sup>315</sup>.

Il y eut tant de diplomates, de missionnaires et de journalistes qui se retrouvèrent assiégés huit semaines durant (du 29 juin au 14 août), sous un feu nourri, dans le quartier des Légations à Pékin (quelque 475 civils étrangers, 450 soldats de huit nations différentes et 3 000 chrétiens chinois, ainsi que 150 chevaux de course qui leur permirent de s'alimenter en viande fraîche). Alors que des rumeurs laissaient entendre qu'ils étaient tous morts, une armée internationale, non sans heurts, parvint à les secourir<sup>316</sup>.

Les *Yihetuan* avec de telles actions agaçaient de plus en plus les différentes puissances impérialistes. Toutefois, ils avaient le soutien en sourdine de l'impératrice Cixi. L'impératrice douairière, eut le sentiment qu'elle entendait là la voix du peuple, arbitre ultime dans les affaires politiques chinoises ; «elle proposa donc de travailler de concert avec le mouvement, et de se débarrasser ainsi de l'impérialisme étranger»<sup>317</sup>. La suite des événements n'a pas été en faveur de ce grand projet révolutionnaire.

---

<sup>311</sup> *Ibid.*

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 406.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 409.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 410.

<sup>315</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 31.

<sup>316</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 34%.

<sup>317</sup> *Ibid.*

En effet, les puissances impérialistes dans le sens de protéger leurs ressortissants et leurs différents intérêts de plus en plus menacés par des actes des *Yihetuan*, décidèrent d'engager une guerre de plus, contre non seulement les *Yihetuan*, mais surtout contre la Chine.

Le Kaiser Guillaume II envoya un maréchal de camp pour semer la terreur dans les villes alentour, où plusieurs milliers de chrétiens chinois avaient été massacrés ; 250 étrangers, principalement des missionnaires, avaient été tués en Chine du Nord. L'heure était à la vengeance<sup>318</sup>.

Il est vrai que les puissances impérialistes étaient traversées en cette période par des rivalités entre elles<sup>319</sup>. Face à cette agression des *Yihetuan*, elles ont fait front commun. Le 3 août 1900, une armée constituée des militaires anglais, français, allemands, étatsuniens, russes, japonais et italiens, etc., commandés par le feld-maréchal allemand Waldersee et comptant 20 000 hommes, engagea une offensive contre Pékin<sup>320</sup>. Malgré une résistance des hommes de Li Bingheng des troupes impériales qui se sont finalement engagées aux côtés des *Yihetuan*, les puissances impérialistes firent subir une nouvelle défaite à la Chine. Le 14 août, une force expéditionnaire internationale libère les légations étrangères assiégées par les *Yihetuan*<sup>321</sup>.

La riposte énergique des puissances impérialistes vis-à-vis à la révolte des *Yihetuan*, entraîna un vent de panique dans le camp des Chinois. En effet, le gouvernement *qing* jadis allié des insurgés, se désolidarisa de ces derniers. Il fait d'eux les responsables de l'instabilité dans laquelle se trouvait le pays. Cette attitude des gouvernants de l'empire eut un impact considérable sur les membres de la société secrète. Dans un premier temps, les *Yihetuan* ayant pris connaissance de ce qu'ils ont appelé la trahison du gouvernement, ont à leur tour renoncé au soutien qu'ils ont jusqu'ici apporté à la dynastie au pouvoir. Dans un second, ils modifièrent leurs objectifs fondamentaux. Ils engagèrent une propagande anti *qing*.

Dans les districts de Xixian, Xiaoyi, Shilou et autres de la province de Shanxi ils lancèrent, dès le mois d'août 1901, un nouveau slogan : « Vive la Chine, mort aux étrangers ! » En juin 1901, le mot d'ordre « A bas les Qing, mort aux étrangers, vive la Chine ! » fut proclamé dans la province de Sichuan où les troupes locales et les *yihetuan* revinrent après la défaite<sup>322</sup>.

Au regard du revirement aussi bien du gouvernement des *qing* que celui des membres de l'organisation contestataire, il est évident de conclure que la guerre avait changé de camp. Une mutation qui ne pouvait que faire les affaires des impérialistes. Ce d'autant plus que le

---

<sup>318</sup> *Ibid.*

<sup>319</sup> Bretelle-Establet, "Diplomatie et politique coloniale...", p. 31.

<sup>320</sup> Kalioujnaïa, "La révolte des *Yihetuan*...", p. 415.

<sup>321</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 31.

<sup>322</sup> Kalioujnaïa, "La révolte des *Yihetuan*...", p. 417.

mouvement des *Yihetuan* commença progressivement à s'essouffler comme l'indique l'affirmation :

L'envergure du mouvement populaire diminua par rapport à avril-août, après la chute de la capitale. Des détachements et groupes yihetuan qui avaient échappé aux expéditions punitives des troupes qing et étrangères battirent en retraite dans la province de Shanxi et dans les régions de la Mongolie intérieure, pour se disperser ensuite dans d'autres provinces du pays. <sup>323</sup>

Il n'en fallait pas plus pour confirmer la défaite de la Chine et l'échec de la révolte des *Boxers*. Les puissances impérialistes du haut de leurs capacités militaires, ont une fois de plus fait plier l'Empire du milieu. Comme il est de coutume dans les différents affrontements entre ces puissances et la Chine, ils s'engagèrent sur le chemin de la paix. Après de houleuses négociations, un protocole de paix fut signé entre les différents protagonistes en 1901. Comme déjà évoqué dans cette étude, ce "traité imposa de sévères sanctions aux *Boxers* et le versement d'une forte indemnité"<sup>324</sup>. Avec beaucoup plus de détails sur ce protocole, John King Fairbank et Merle Goldman affirment que :

Le protocole Boxer, qui fut signé en septembre 1901 entre, d'un côté, le premier prince mandchou et Li Hongzhang et, de l'autre, onze puissances étrangères était essentiellement punitif : 10 hauts fonctionnaires furent exécutés et 100 autres furent sanctionnés ; les examens furent suspendus dans 45 villes ; le quartier des Légations à Pékin fut agrandi et fortifié ; pour le protéger, on lui affecta, ainsi qu'au chemin de fer, quelques troupes de garnison ; enfin, 25 forts Qing furent détruits. En outre, l'indemnité s'élevait à 333 millions de dollars, payables sur quarante ans, avec des taux d'intérêt qui revenaient à doubler la somme. La seule mesure un peu constructive consistait à relever le tarif douanier d'importation à 5 %<sup>325</sup>.

Loin de s'affaiblir après cette volonté des Chinois de remettre en cause leur présence sur leur territoire, les puissances impérialistes sont sorties de cette guerre plus fortes qu'avant. Elles ont une fois de plus, infligé des sanctions arbitraires à une Chine qui était à la recherche de sa dignité, de sa liberté et du bien-être de ses populations de plus en plus meurtries par cette domination. Animée par ce désir de liberté, la Chine, au mieux le peuple chinois, a continué son combat. A partir de 1911, dans une dynamique révolutionnaire, elle réussit à faire chuter la dynastie des *qing* et l'empire fit place à la République en 1912. En 1949, sous l'instigation et le contrôle des communistes, naquit la RPC qui est la manifestation d'une Chine indépendante et déterminée à retrouver sa place dans le concert des grandes nations.

Au terme de ce saut dans l'expérience de la domination impérialiste de la Chine, nous avons identifié les différentes puissances présentes en Chine au XIX<sup>e</sup> siècle. La Grande-Bretagne, la France, le Japon, le Portugal, la Hollande, les Etats-Unis, etc. ont, dans un premier

<sup>323</sup> *Ibid.*

<sup>324</sup> Louapre et Salvador, *L'incroyable métamorphose...*, p. 31.

<sup>325</sup> Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 35%.

temps entretenu des relations commerciales et diplomatiques avec l'Empire du milieu. Dans un second, la nature des relations a radicalement changé pour s'inscrire dans une dynamique de domination. La Chine a ainsi été victime de plusieurs agressions militaires du fait de ces impérialistes. Du haut de leur supériorité militaire en termes d'armement et malgré des résistances héroïques du peuple chinois, les puissances impérialistes ont régulièrement administré des défaites à la Chine lors des différents affrontements de 1840 à 1901. Occupée par des puissances impérialistes et capitalistes, la Chine fut dépecée, pillée et exploitée. Humilié, le peuple chinois se révolta dans l'espoir de retrouver sa dignité et sa liberté. Chose qui fut possible au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale avec la naissance de la RPC<sup>326</sup>. "Jusqu'aujourd'hui, les chinois ont de la peine à se remettre de cette domination et considèrent cette période de leur histoire comme une abomination, une grande humiliation"<sup>327</sup>. L'Afrique subsaharienne n'a guère connu un sort différent à celui de la Chine ; elle a été aussi dominée, spoliée et exploitée par les puissances impérialistes<sup>328</sup>.

---

<sup>326</sup> J. Guillerma, *Histoire du Parti Communiste Chinois (1921-1949)*, Paris, Payot, 1968.

<sup>327</sup> E. Ndelo. F., ancien étudiant à l'Université des affaires étrangères de Chine (Pékin) en 2016-2017, 35 ans, entretien du 28 février 2022.

<sup>328</sup> Evina Mimbama, "A propos de la comparaison...", p. 94.

## CHAPITRE II : LA CUREE IMPERIALISTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 1880-1970

Le XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisé en Europe par la révolution industrielle. Elle est l'expression des progrès techniques réalisés dans ledit continent en cette période. Les machines remplacèrent désormais la main-d'œuvre humaine. Cette nouvelle condition de l'Occident eut une influence dans les rapports de cette dernière avec l'Afrique au sud du Sahara. Les Occidentaux abandonnèrent progressivement les razzias négrières pour se lancer dans la domination coloniale. L'entreprise coloniale s'inscrivait ainsi dans les débats économiques, politiques et culturels du moment. La société occidentale fut divisée en deux blocs : les partisans de l'expansion coloniale et les réfractaires à la colonisation. "Les partisans de l'expansion justifiait la création de colonies par de multiples raisons dont on peut trouver l'expression dans le discours, devenu célèbre, que Jules Ferry prononça devant la Chambre des députés, le 28 juillet 1885"<sup>329</sup>. Leurs adversaires craignaient le fait que les dépenses occasionnées par l'entreprise coloniale, ne fussent plus important que les gains éventuels. Une intense propagande fut lancée pour promouvoir et soutenir l'idée de la colonisation. En définitive, les partisans de l'expansion coloniale l'emportèrent sur leurs adversaires et l'Europe s'engagea dans le processus de conquête coloniale de l'Afrique. L'on assista à une ruée des puissances occidentales vers l'Afrique et une accentuation des rivalités entre celles-ci.

La conférence de Berlin régla la conquête et le partage de l'Afrique. Face à cette pénétration impérialiste, les populations africaines résistèrent. Malgré la volonté de ces dernières de défendre leurs pays, elles ont été battues et contraintes de subir tous les abus qu'une telle entreprise pouvait drainer. Ce chapitre a pour objectif de faire une analyse de la curée impérialiste en Afrique au sud du Sahara. Il est subdivisé en trois grandes parties. La première porte sur la conquête de l'Afrique au sud du Sahara par les puissances impérialistes, la deuxième traite du partage de l'Afrique au sud du Sahara par les puissances impérialistes et la troisième s'intéresse aux pratiques impérialistes et surtout à l'exploitation et au pillage économique du continent par les impérialistes.

---

<sup>329</sup> H. D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 10.



## **A- LES CONQUÊTES IMPÉRIALISTES ET LA RESISTANCE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA**

Dans la conquête de l’Afrique au sud du Sahara, les impérialistes ont appliqué deux méthodes. L’une consistait à faire signer des traités de protectorat avec les leaders africains, et lorsque ces derniers rejetaient la signature desdits traités, les impérialistes recourraient à la conquête armée ou militaire. Cette partie est consacrée à la présentation de ces deux grandes méthodes impérialistes en Afrique au sud du Sahara.

### **1- L’Afrique au sud du Sahara à la veille de la poussée coloniale**

A la veille de la pénétration coloniale, l’Afrique au sud du Sahara est encore déstabilisée par les razzias esclavagistes. Il est vrai que des empires émergent ici et là, mais de manière globale c’est un sous-continent qui traverse une saignée humaine et économique. Par ailleurs, les explorateurs éprouvent une réelle volonté de connaître l’Afrique profonde.

Les razzias esclavagistes, initiées par les Portugais et les Espagnols, sont développées par les Hollandais et les Anglais, au XVII<sup>e</sup> siècle, et par les Français, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la suprématie de l’Angleterre qui effectue alors 50% des chiffres et celle de la France qui se situe entre 20 et 25% sont contestées par les Portugais, les Espagnols et les Danois, à partir de 1760<sup>330</sup>. C’est à cette période, précisément entre 1776 et 1800, que l’importance économique des razzias et la croissance de certaines îles antillaises font atteindre des sommets à cette pratique, avec une moyenne de 80 045 captifs transportés chaque année<sup>331</sup>.

Trois siècles après le début de l’esclavage, l’activité des pays d’Europe dans cette pratique sur la côte occidentale de l’Afrique se manifeste par une multitude de points indiquant les lieux d’échange. Mais, l’implantation européenne se limite à des aires privilégiées pour leur capacité économique : Sénégal, Haute Guinée, Golfe de Guinée et du Biafra, le Congo, l’Angola, etc. Ils manifestent concrètement cette présence à terre, par les forts et les comptoirs, et, en mer, par les nombreux bateaux qui croisent le long des côtes. A ce sujet, rappelle “que la présence européenne sur le continent africain se limite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à des

---

<sup>330</sup> L-M. Albigès, “Les Européens sur les côtes d’Afrique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle”, Histoire par l’image, en ligne, consulté le 24 juin 2022. URL : [histoire-image.org/etudes/europeens-cotes-afrique-fin-xviiiie-siecle](http://histoire-image.org/etudes/europeens-cotes-afrique-fin-xviiiie-siecle).

<sup>331</sup> Ibid.

comptoirs côtiers plus ou moins fortifiés installés sur des terrains sur lesquels les chefs d'Etats locaux conservaient généralement leur souveraineté<sup>332</sup>.

Avec l'essor des mouvements qui récusent et luttent contre les razzias esclavagistes, plusieurs explorateurs au XIX<sup>e</sup> siècle ignorent totalement la réalité de l'Afrique profonde. Ils sont ainsi curieux de connaître la géographie, à en évaluer le potentiel économique et humain. Cette volonté de connaissance se construit dans un contexte animé par des préjugés et des stéréotypes fondés sur le racisme. En réalité, les Européens ne pénètrent pas dans l'intérieur du continent car leur demande est économique beaucoup plus que politique. Ils se bornent à des échanges commerciaux le long des côtes ou remontent des rivières depuis l'embouchure. Ils troquent des assortiments de marchandise soigneusement composés, contre les captifs africains qui leur sont amenés par des courtiers, après paiement de coutumes aux pouvoirs africains locaux. A la veille de la colonisation, plusieurs missions d'exploration sont en cours dans le continent noir.

## **2- Les conquêtes négociées et la signature des traités de protectorat entre les souverains d'Afrique au sud du Sahara et les puissances impérialistes**

La signature des traités de protectorat se faisait entre les dirigeants africains d'une part et les représentants des Etats impérialistes, d'autre part. Par ailleurs, certaines grandes maisons de commerces occidentales s'engageaient souvent à signer ces traités avec les dirigeants africains, pour plus tard rétrocéder le territoire à leurs Etats respectifs. Cette pratique se faisait avec une intensité particulière durant la période qui s'étend de 1884, à 1902. Plusieurs traités furent signés dans cette logique. Pour Hélène D'Almeida-Topor :

La méthode consistait à faire signer des traités de « protectorat » grâce auxquels les gouvernements colonisateurs justifiaient souvent leurs revendications territoriales, arguant du désir que les Africains avaient manifesté de se placer sous leur protection. Plusieurs centaines d'actes furent signés entre les explorateurs-conquêteurs et des Africains : rien que pour la France, 226 furent élaborés entre 1880 et 1890. Tous n'avaient pas la même valeur car les voyageurs étrangers ignoraient généralement si celui qu'ils appelaient « roi » ou « chef » avait la compétence et le droit d'engager sa communauté<sup>333</sup>.

Le 12 juillet 1884, fut signé entre les commerçants allemands et les Chefs Douala un traité. Ce traité a fait du Cameroun un protectorat allemand de 1884 à 1916. Dans ce qu'il

<sup>332</sup> I. Surun, "L'exploration de l'Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire précoloniale au regard des *postcolonial studies*", Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, en ligne, mis en ligne le 03 novembre 2008, consulté le 24 juin 2022, URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1089> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.1089>.

<sup>333</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 14.

appelle “le film des événements”<sup>334</sup>, un auteur fait la description suivante de la journée du 12 juillet 1884, à Akwa-Town et à Bell-Town :

Le 12 juillet dans la matinée, la *Möwe* vint s’arrêter à la hauteur de Bell-Town et d’Akwa-Town. Dans l’après-midi, un franc palabre eut lieu, au cours duquel les rois Bell et Akwa signèrent le fameux traité du 12 juillet 1884, par lequel ils cédaient, sous certaines réserves, leur territoire – “ le pays appelé Cameroun” - et tous leurs droits de souveraineté à la Maison Woermann<sup>335</sup>.

Dans le même esprit que ce qui s’est fait au Cameroun, en 1884, l’explorateur allemand Gustave Natchigal, déclare un protectorat sur le Togo en y hissant le pavillon allemand<sup>336</sup>.

Le souverain du Bouganda, le Kabaka Mwanga II, signa successivement un traité avec l’*Imperial British East Africa Compagny* (IBEAC), le Capitaine anglais Lugard en décembre 1890 et mars 1892, le Colonel Clovice ayant reconnu ces traités en 1884, officialisa le système de protectorat au Bouganda. Dans la même dynamique au Nigeria, le protectorat des Rivières de l’Huile, administré par le *Foreign Office*, passa sous la dépendance du *Colonial Office*, ce qui ne respectait plus son statut de pays étranger. Au nord du pays, Lugard appliqua une politique de protectorat il y faisait usage de l’autorité des chefs locaux et l’organisation traditionnelle des différentes communautés<sup>337</sup>.

Ayant ainsi constitué un moyen facile pour s’approprier la souveraineté foncière et politique des subsahariens, les traités de protectorat ont plus tard été au centre de plusieurs controverses et polémiques entre les impérialistes occidentaux et les dignitaires africains, du fait de la divergence observée dans l’appréhension et la compréhension des différentes clauses. Hélène D’Almeida-Topor trouve que “les deux parties n’interprétaient pas de façon identique le terme de « protectorat »”<sup>338</sup>. Louis Joubert trouve que parmi les méthodes des impérialistes, ceux-ci procédaient par des négociations, donnant du contenu à cette méthode, il affirme que : “c’est une opération diplomatique. Vis-à-vis des souverains locaux, elle procède par traités, dont les intéressés ont été souvent bien incapables de saisir la portée”<sup>339</sup>. Il est évident que le précédent auteur néglige la capacité des souverains africains à comprendre à l’époque, la portée de leurs engagements. Avec cette conception, nous constatons malheureusement que la victime est mise sur le banc des accusés. Là n’est pas le débat. La sortie de Louis Joubert et celle de

<sup>334</sup> A. Owona, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, L’Harmattan, 1996, p. 30.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>336</sup> H. Deschamps, *Histoire générale de l’Afrique noire, de Madagascar et des Archipels*, Paris, PUF, 1971, p. 45.

<sup>337</sup> D’Almeida-Topor, *L’Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 22.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>339</sup> L. Joubert, “La colonisation de l’Afrique et ses conséquences”, in : M. Merle (s/d), *L’Afrique Noire contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1968, pp. 106-107.

Hélène D'Almeida-Topor, démontrent à suffisance à quel point la signature des traités de protectorat en Afrique au sud du Sahara, est au cœur des débats.

Dans l'entendement des subsahariens qui avaient pris le soin d'émettre clairement des réserves significatives quant aux avantages à tirer par chaque partie, les traités de protectorat ne se confondaient aucunement à la cession des terres africaines ou de leur souveraineté aux impérialistes.

Pour un Africain, c'était seulement un acte amical, car les fondements de la propriété collective n'admettaient aucune aliénation de la terre héritée des ancêtres. Il considérait donc le drapeau reçu en échange de sa signature comme un cadeau, et le fait de l'arborer, comme un geste d'hospitalité. Une fois le visiteur parti, il s'estimait libre de le remplacer par celui d'un autre pays si l'occasion s'en présentait<sup>340</sup>.

Pour les dignitaires africains, les traités étaient de simples documents qui étaient le parachèvement des négociations entre deux parties s'estimant égales à tout point, chacune d'elle connaissant ses avantages ainsi que ses limites clairement définies dans ledit traité.

Dans le cas du royaume du Bouganda, le Kabaka Mwanga II, attendait des Anglais qu'ils l'aident à reconquérir son trône perdu lors d'une guerre interne. En récompense, il s'engageait à laisser les Occidentaux acquérir à leur guise de l'Ivoire et commercer en toute liberté dans la région placée sous son autorité. Au Cameroun, les Douala avaient clairement exprimé leur volonté de conserver les terres de leurs ancêtres. Traitant du traité du 12 juillet 1884, Engelbert Mveng présente cette troisième clause du traité en ces termes : "les terrains cultivés par nous, et les emplacements sur lesquels se trouvent des villages, doivent rester la propriété des possesseurs actuels et de leurs descendants"<sup>341</sup>. Malgré cette évidence des textes, les territoires placés sous protectorat ont eu plus tard à affronter leurs alliés européens. Ceci, du fait de la logique de la colonisation qui ne saurait se faire sans occupation foncière, sans exploitation abusive des biens et des matières premières dont regorgent les territoires concernés.

En réalité, contrairement aux subsahariens, les impérialistes ont fait des traités de protectorat, des simples traités d'occupation des terres d'Afrique au sud du Sahara. En réalité, ils en ont fait des documents officiels qui leurs ouvraient la voie à l'occupation coloniale continue du continent car pour ces derniers, "il s'agissait d'une prise de possession au profit de son pays"<sup>342</sup>. En le faisant, ils sont ainsi passés du statut d'allié à celui de détracteur des

<sup>340</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 15.

<sup>341</sup>E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome II, Yaoundé, CEPER, 1985, p. 44.

<sup>342</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, pp. 14-15.

africains. Alors s'est posé le problème de l'honnêteté des impérialistes. Ceci a fini par heurté l'amour des Africains, parfois obligés par la force, de rompre le cordon ombilical qui les liait à leurs ancêtres. Les expropriations foncières, les répressions barbares contre les soulèvements des populations africaines, donnaient le ton et la couleur de ce qui allait être la domination coloniale. Il est évident de conclure que les traités de protectorat n'avaient été qu'une arnaque subit par les Africains. Certains diront, de bonne guerre. La détermination des puissances impérialistes à occuper l'Afrique subsaharienne était d'ailleurs telle que ; face à l'échec d'une occupation négociée du territoire ou de la signature d'un traité, l'alternative du recours à la force militaire était envisagée. L'Afrique au sud du Sahara s'est progressivement transformée en un vaste champ de bataille. Car, s'agissant des subsahariens, "les cas sont nombreux de ceux qui, ayant traité avec des Européens, découvrirent qu'ils avaient été trompés et allèrent jusqu'au bout de la résistance"<sup>343</sup>.

### **3- Les conquêtes militaires et les résistances africaines**

La conquête de l'Afrique au sud du Sahara fut une entreprise sanglante. Les puissances impérialistes, ont réprimé dans le sang, toute tentative de résistance ou de rejet de l'offre de domination par les souverains africains. L'histoire de l'Afrique au sud du Sahara est alors jalonnée des affrontements farouches entre les puissances impérialistes françaises, anglaises, allemandes, portugaises, belges, et les populations africaines.

- **Les conquêtes françaises**

A partir de ses possessions d'Afrique de l'ouest, la France organisa des expéditions punitives contre tous les souverains qui avaient eu l'intention de l'empêcher de réaliser ses desseins coloniaux. Dans son projet de domination, la France souhaitait joindre ses possessions de part et d'autre du Sahara. Pour ce faire, elle progressait vers le Niger, le Tchad et le Haut-Nil.

En Afrique de l'ouest, Faidherbe avait déjà commencé la conquête des possessions françaises. Dans la suite de ce dernier, la présence de la France dans la région a suscité deux grands conflits.

Ainsi, Ahmadou, successeur d'El Hadj Omar depuis 1864, perdit progressivement ses positions avant de mourir en 1893. Quant à l'almamy Samori, qui avait créé, à partir des années 1860, un vaste empire situé aux confins de la Guinée et de l'actuel Mali, il mena contre les français une

---

<sup>343</sup> Elikia M'Bokolo, *Afrique Noire, histoire et civilisations, tome II, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hatier, 1992, p. 302.

lutte acharnée, entrecoupée de période de négociations, mais il fut capturé en 1898 et déporté au Gabon où il mourut en 1900<sup>344</sup>.

Au sujet de Samori Touré, un auteur trouve que ce dernier fut l'un des principaux résistants à la colonisation française en Afrique au sud du Sahara :

Samori, un Malinké né vers 1830, fut sans aucun doute le principal artisan de la résistance à la colonisation française. Doué de qualités militaires et religieuses, il fut un habile politique. Il créa un vaste Etat dans la région comprise entre le Libéria, le Fouta-Djalou, le Niger et Sikasso. De sa capitale, Bisandougou, il organisa une grande armée, développa une agriculture destinée à couvrir les besoins des guerriers et des populations civiles. Dans les territoires qu'il gouvernait, l'enseignement, hostile à tout ce qui était étranger, était obligatoire et dispensé selon les lois du Coran<sup>345</sup>.

Lisons la description que Ibrahim Baba Kaké fait du premier affrontement de l'Almany contre les Français :

Une première guerre (1881-1886) opposa Samori à Archinard. L'Almany tint tête à l'agresseur en faisant preuve d'un véritable génie militaire. Il profita ensuite de quelques années de répit pour étendre son empire vers l'est et le réorganiser ; ainsi se préparait-il à une guerre implacable contre les étrangers. C'est alors que son armée atteignit le plus haut degré de puissance et d'efficacité. Ses soldats vivaient en nomades au milieu du peuple<sup>346</sup>.

L'auteur évoqué plus haut, revient pour nous faire un film de la seconde guerre entre Samori Touré et les Français. Lors de cette dernière, l'Almany et ses troupes furent définitivement vaincus, lisons :

La seconde guerre contre les Français, dans laquelle Samori fut le plus souvent victorieux, dura de 1891 à 1898. En 1898, le gouverneur Archinard décida d'abattre définitivement ce rebelle puissant. Après une campagne acharnée qui s'étendit de janvier à septembre 1898, Samori fut capturé par surprise alors qu'il y mourut peu après<sup>347</sup>.

Samori ne fut pas l'unique souverain à avoir fait face à l'agression militaire des puissances impérialistes françaises. La France s'attaqua au Sénégal du Damel du Cayor, Lat Dior. Ce dernier a affronté les Français jusqu'à sa mort en 1886. Lisons ce que Joseph Ki-zerbo dit à propos du roi du Sénégal : « Au Sénégal, le principal adversaire de l'implantation française, après El-Hadj Omar, est Lat-Dyor Diop, né vers 1842, chef du canton du Guet en 1861 ; Lat-Dyor devient Damel (roi) du Cayor en 1862 »<sup>348</sup>. Esprit indépendant vis-à-vis des impérialistes français, le Damel n'a pas pu résister aux contestations et tensions internes à la société sénégalaise. Pour Abdoulaye Wade :

Lat Dior Diop, roi du Sénégal avec le titre de *damel*, en 1883, écrivait aux Français : « Tant que je vivrai, je m'opposerai de toutes mes forces à l'établissement de ce chemin de fer... Je te

<sup>344</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, pp. 15-16.

<sup>345</sup> I. Baba Kaké, *L'Afrique noire coloniale. De la Conférence de Berlin (1885) aux indépendances*, Paris, Présence Africaine, 1988, p. 37.

<sup>346</sup> *Ibid.*

<sup>347</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>348</sup> Ki-zerbo, *Histoire de l'Afrique...*, p. 415.

répondrai toujours non, non, non. Quand bien même je dormirais, mon cheval Maalaw te ferait la même réponse. ».

Après une célèbre résistance, Lat Dior fut vaincu et tué à Derkhlé<sup>349</sup>.

Il est important de préciser que les conquêtes militaires les plus spectaculaires et les plus meurtrières furent l'œuvre des impérialistes français. Toujours au Sénégal, Mamadou Lamine résista jusqu'en 1887 à la poussée française, tout comme Ali Bouri Ndiaye<sup>350</sup>. Au Bénin, Béhanzin roi du Dahomey, s'opposa aux troupes françaises pendant deux conflits. Le premier en 1890, et le second de 1892 à 1894. Très cultivé et informé sur l'actualité internationale, le roi des Dahomey rejeta systématiquement d'une part, les tentatives d'ingérence française dans les affaires du Dahomey, d'autre part, il brandissait sa volonté à recourir à d'autres partenaires commerciaux. « La guerre qui commençait alors se solda par la prise de sa capitale, Abomey, après une lutte acharnée de ses guerriers et de ses « amazones » [...] et s'acheva par sa reddition, en janvier 1894. Il fut déporté en Martinique puis en Algérie où il demeura jusqu'à sa mort en 1906''<sup>351</sup>. Les Britanniques tout comme leurs homologues français, ont bâti leur empire colonial dans le sang.

- **Les conquêtes anglaises**

La Grande-Bretagne s'illustra par une conquête militaire violente et barbare. Cette férocité lui aurait permis à travers l'expédition de Kumassi en 1900, d'annexer en 1901 le royaume d'Ashanti, exilant le roi Prempeh au Seychelles.

La Grande-Bretagne, voulant étendre ses territoires à partir de ses implantations sur le littoral de la Côte de l'Or (Gold Coast), se heurta aux Ashanti qui refusaient sa domination. Les « guerre Ashanti », commencées par l'incorporation des Etats côtiers (1874), s'achevèrent après deux campagnes importantes, en 1896 et en 1900, à la suite de laquelle les Ashanti furent contraints de se soumettre<sup>352</sup>.

Parti de Lagos, les Anglais ont conquis tout le Nigéria écrasant au passage les résistances des souverains tels que : Olumu des Itsekiris ou le roi Jaja d'Opobo qu'ils firent prisonnier avant de l'exiler aux Antilles en 1887. Le pays Igbo fut conquis dans la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, deux compagnies s'illustrèrent dans cette conquête : la *Royal Niger Compagny* et la *West African Frontier Force* (WAFF). La WAFF, créée en 1898 a facilité la conquête du Sultanat de Sokoto par Lord Frederick Lugard en 1902.

<sup>349</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 130.

<sup>350</sup> Ki-zerbo, *Histoire de l'Afrique...*, p. 418.

<sup>351</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 16.

<sup>352</sup> *Ibid.*, p. 17.

Parallèlement, les Anglais poursuivent leur expansion dans l'arrière-pays du Lagos et à partir des Rivières de l'Huile. Il s'agissait de gagner de vitesse les gouvernements français et allemand dans la course au Niger. Dans cette région s'était installée une compagnie à charte, la Royal Niger Compagny appartenant à sir George Goldie, qui avait étendu sa domination à la fois en signant des traités avec des souverains locaux et en utilisant sa force armée pour conquérir les Etats récalcitrants<sup>353</sup>.

Plus au nord, les Anglais qui étaient déjà installés en Egypte engagent en 1896 la reconquête du Soudan qui se fit avec une rare cruauté, massacrant plus de 20 000 africains. En Afrique orientale, la *British South Africa Compagny* (BSAC) de Cécile Rhodes fut l'artisan principal du Mashonaland. Ceci après avoir réprimé dans le sang les révoltes des Ndebele et Mashona entre 1896 et 1897. En 1901, les Anglais conquièrent la Zambie en Afrique australe. C'est à ce prix lourd pour les populations d'Afrique au sud du Sahara, que se constitua l'empire colonial britannique en Afrique. Les Subsahariens tombaient aussi sous les poussées militaires des Allemands, des Portugais, des Belges, de l'Espagne et de l'Italie.

- **Les autres conquêtes et les résistances africaines**

Après des hésitations du chancelier Otto Von Bismarck, l'Allemagne s'engage tardivement dans l'entreprise coloniale. Toutefois, s'inscrivant dans la même dynamique que leurs devanciers, les Allemands ont conquis des domaines en Afrique de l'ouest, australe et centrale avec une brutalité militaire inquiétante<sup>354</sup>. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils avaient déjà conquis le Sud-ouest africain et le Togo. Au Cameroun, Hans Dominik et les autres conquérants militaires parvinrent difficilement à réduire au silence multiple résistances.

Comme dans plusieurs régions en Afrique au sud du Sahara, les populations camerounaises n'ont pas laissé le colonisateur allemand s'appropriier leurs terres impunément. Elles contestèrent la présence allemande et résistèrent de toutes leurs forces, au péril de leur vie, face aux différentes expéditions militaires allemandes. Lisons ce que l'historien camerounais Adalbert Owona a écrit à ce sujet :

Dans une étude comme celle-ci, il n'est matériellement pas possible de les citer tous – car ils sont trop !- les chefs camerounais qui, héroïquement, résistèrent ainsi à la pénétration, à l'occupation et à la domination allemandes, souvent au prix de leur vie. Des noms célèbres viennent cependant à l'esprit :

- Lock Priso de Hickory-Town (Bonabérie) et le chef Elamé du quartier Joss, Douala (1884) ;
- le chef Lionn de Ngila (1895) ;
- la révolte des Ewondo conduite par Omgba Bisogo ("Man Mvog Betsi") et vite réprimée la major Dominik ;
- la révolte des Bene avec comme chef de file Amougou Baana (1897-1898) ;
- la révolte des Boulou sous la conduite d'Oba'a Mbeti (1899-1900) ;

<sup>353</sup> *Ibid.*, pp. 17-18.

<sup>354</sup> Owona, *La naissance du Cameroun...*, pp. 90-91.



- la résistance du roi Fontem des Bafut et des Bandeng (1901) ;
- le lamido Soulé de Rey-Bouba, défait par le lieutenant Radke (1901) ;
- le lamido Oumarou de Banyo (1902) ;
- l'émir de Yola, Soubeirou, chassé par les troupes britanniques du colonel Morland et vaincu par les allemands qui le poursuivirent de Garoua à Maroua (1902) ;
- le lamido Hamadou de Maroua, assassiné par les envoyés de son frère Soulé que Dominik a nommé à sa place (1902) ;
- le chef Bertoua en pays Maka (1902) ;
- les chefs Bangwa dans l'Ouest du pays (1903) ;
- la révolte des Mbidambani conduite par le chef Mbida Mengue (1903-1904) ;
- la révolte des chefs Anyang et Boki d'Ossidingué (1904) ;
- le chef des Djem, Ngoamama tué à Adjela (Lomié), le 11 avril 1904 ;
- le chef des Maka, Nguélé-Mendouga (1906) ;
- l'insurrection mahdiste provoqué à Maroua par un certain Ahladji (1907) ;
- la seconde révolte des Ewondo dirigée par le chef Onambélé Nkou (1907), etc., etc...<sup>355</sup>

Les Allemands ont réprimé dans le sang toutes ces résistances. Comme évoqué plus haut, les conquérants allemands faisaient montre d'une cruauté inhumaine. Hans Dominik à titre d'exemple, demandait à ses militaires de découper les parties des corps pour le décompte final des adversaires tombés au front. Il n'hésitait pas de demander à ses soldats de noyer plusieurs enfants dans les chutes de Nachtigal<sup>356</sup>.

Les Portugais quant à eux, parvinrent difficilement face aux résistances des populations à conquérir au XIX<sup>e</sup> siècle. Les territoires tels que la Mozambique, la Guinée, l'Angola sont péniblement passés sous le joug portugais. Pendant ce temps, Leopold II, roi des Belges y fit du Congo un territoire libre car érigé en propriété privée. Il rencontra toutefois quelques difficultés lors de la conquête de la région du Katanga, qui s'acheva au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le pays européen qui a subi la suprême humiliation, fut l'Italie, face à Menelik II.

#### • **Le cas spécifique de la conquête italienne en Ethiopie**

A la mort de l'empereur Yohannès, Menelik II réaffirma son ancienne prétention au trône impérial. Il fut soutenu par le gouvernement italien, avec qui il signa un traité de paix et d'amitié perpétuelles à Ucciali le 2 mai 1889<sup>357</sup>. Par cet accord, il reconnaissait la souveraineté de l'Italie sur le plateau d'Erythrée. Les Italiens le reconnaissaient pour empereur, et l'autorisaient à importer les armes et des munitions à travers leur territoire. Mais, l'article le plus célèbre fut l'article 17. Ce dernier fut plus tard la source du conflit qui opposa l'Ethiopie à l'Italie. La querelle naquit de ce que le traité avait deux versions, l'une amharique et l'autre italienne, dans lesquelles, le sens de cet article, était matériellement différent. Selon le texte amharique, Menelik II avait la faculté de recourir aux bons offices des autorités italiennes, pour

<sup>355</sup> Owona, *La naissance du Cameroun...*, pp. 90-91.

<sup>356</sup> *Ibid.*

<sup>357</sup> Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 306.

toutes ses relations avec d'autres puissances étrangères ; mais dans le texte italien, cette faculté devenait une obligation.

Bien que l'Italie se prévalût rapidement de la version italienne, afin de prétendre à un protectorat sur l'Ethiopie, le conflit entre les deux protagonistes fut encore retardé quelques temps. Plus tard dans l'année, un frère de Menelik II, le Ras Makonnen, se rendit en Italie pour négocier les détails de la collaboration Italo-Ethiopienne. Il signa à Rome, une convention additionnelle au traité d'Ucciali le 1<sup>er</sup> octobre 1889 ; au terme du nouvel accord, l'Italie confirmait sa reconnaissance de Menelik II comme empereur, tandis qu'il reconnaissait la souveraineté des Italiens sur l'Ethiopie. La convention stipulait que l'empereur pouvait émettre des monnaies qui seraient frappées en Italie et auraient cours ainsi, dans la colonie italienne, la monnaie coloniale italienne ayant semblablement cours en Ethiopie. Il était convenu aussi que le gouvernement italien pourrait autoriser une banque italienne à consentir à Menelik II un prêt de 4 000 000 de Lires, sur la garantie des recettes de douane du Harar, pour le paiement des intérêts et le remboursement du capital.

A cette époque, le gouvernement italien se sentait en position d'affirmer ses prétentions sur l'Ethiopie. Le 11 octobre 1889, le premier ministre italien, Crispi, demanda aux représentants de l'Italie à l'étranger d'informer les gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités, que l'Italie, conformément à l'article 34 de l'acte général de Berlin, avisait qu'en vertu de l'article 17 du Traité d'Ucciali, l'Ethiopie passait sous son protectorat. Sans avoir été informé sur le nouveau statut de son pays, Menelik II fut couronné empereur le 3 novembre 1889, il le notifia aux puissances européennes, il s'aperçu malheureusement qu'elles ne le reconnaissaient plus comme un souverain indépendant, mais seulement comme le dirigeant d'un protectorat italien. C'est ainsi, à titre d'illustration, que des cartes éditées en Grande-Bretagne, commençaient à appeler son pays "Abyssinie italienne". Il refusa d'accepter cette interprétation du Traité d'Ucciali, ainsi, le 12 février 1893, Menelik II dénonça le funeste Traité d'Ucciali<sup>358</sup>. Informant les puissances européennes, il déclara : "l'Ethiopie n'a besoin de personne ; elle étend ses mains vers Dieu"<sup>359</sup>.

Les relations entre l'Italie et l'Ethiopie se détérioraient de plus en plus. Comme les deux parties se préparaient à la guerre, elle éclata à la suite de l'incursion d'une colonne italienne

---

<sup>358</sup> H. Bourges et C. Wautier, *Les 50 Afriques, Maghreb, Afrique du Nord-Est, Corne de l'Afrique, Afrique Sahélo-soudanienne, Golfe du Bénin*, Tome I, Paris, Editions du Seuil, 1979, p. 267.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 308.

dans le Tigré, pour y mater une rébellion et pour occuper Adigrat, Makalé et Amba Alagi en janvier 1895. Les Italiens sortent à chaque fois victorieux des confrontations de janvier 1895. Le 17 septembre 1895, Menelik II lança un appel à la mobilisation générale, contre les forces impérialistes italiennes. En l'espace de deux mois, une centaine de milliers de soldats se rassemblèrent en des points stratégiques. Plus tard, Menelik II était monté dans le Nord avec une nombreuse armée, défit les envahisseurs italiens à Amba Alagis et à Makalé, les contraignit à battre en retraite sur Adoua.

Les premières semaines de 1896 furent inactives, durant quinze jours, pendant le mois de février Italiens et Ethiopiens s'observent à une trentaine de kilomètre<sup>360</sup>. Chaque armée, attendant que l'autre prenne l'initiative. Le 25 février 1896, le Premier Ministre italien Crispi, du haut de son orgueil, télégraphia au général Baratieri, commandant des forces italiennes, de sauver l'honneur de l'armée et le prestige de la monarchie. Galvanisé par la volonté du Premier Ministre, Baratieri donna l'ordre à son armée d'attaquer tôt dans la matinée du 1<sup>er</sup> mars 1896. L'armée éthiopienne occupait une position relativement bonne à Adoua. Après quelques heures d'un combat acharné, les unités italiennes se retirèrent dans un désordre et une confusion complète. La bataille s'acheva avec une armée italienne complètement en déroute. C'est la première victoire d'une armée subsaharienne contre un envahisseur colonial<sup>361</sup>.

Cette guerre coloniale fut violente et féroce. Les Ethiopiens durant cette guerre avaient plus d'hommes que les Italiens qui, étaient beaucoup mieux armés que leurs adversaires d'Afrique noire. Les troupes italiennes comptaient environs 17 000 hommes, dont 10 596 italiens, le reste des recrues érythréennes. Les troupes italiennes ont enregistré 12 000 morts, dont 8 000 italiens<sup>362</sup>, environs 2 000 africains furent tués<sup>363</sup>, le nombre de 2 000 africains tués dans cette sale guerre est confirmé par Ibrahim Baba Kaké<sup>364</sup>. Il y eu plusieurs blessés graves et des disparus. En outre, les Italiens avaient perdu tous leurs armes, canons et environs 11 000 fusils.

La bataille d'Adoua, dont la nouvelle fit sensation en Europe, où elle précipita la chute du gouvernement Crispi, donna à Menelik II un prestige considérable tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Les Italiens qui prétendaient à un protectorat sur l'Ethiopie, consentirent le 26

---

<sup>360</sup> I. Baba Kaké, *Mémoire de l'Afrique, les batailles célèbres*, Paris, ABC, 1976, p. 20.

<sup>361</sup> Bourges et Wautier, *Les 50 Afriques...*, Tome I, p. 267.

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>363</sup> Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 309.

<sup>364</sup> Baba Kaké, *Mémoire de l'Afrique...*, p. 20.

octobre 1896, au traité d'Addis-Abeba, par lequel ils acceptaient l'annulation du Traité d'Ucciali et reconnaissaient l'indépendance absolue de l'Éthiopie. Dans la suite, Menelik II signa avec des missions diplomatiques étrangères des accords pour délimiter son territoire avec celui d'autres puissances implantées dans la région. Il le fit avec la France le 14 mars 1897 et l'Angleterre, le 20 mars de la même année<sup>365</sup>. La nature des relations avec l'Italie fut réglée par le traité de 1897 et de 1908 qui définissaient les frontières entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ainsi que les limites de la Somalie.

Au regard des résultats obtenus par Menelik II contre les Italiens, l'on est obligé de chercher à comprendre ce qui a fait la différence et la force des Éthiopiens, dans une Afrique noire où toutes résistances se concluaient par un échec. En réalité, en accédant au pouvoir, au trône, en 1865, Menelik II avait remarquablement réussi à obtenir des armes à feu pour ses soldats. Aux Égyptiens qui voulaient son soutien, il réussit à se procurer 1 canon et 500 fusils en 1875. Aux Italiens, qui visitaient son territoire pour une mission géographique, il leurs prit 2 canons et 400 fusils. Chaque puissance, pour des raisons propres était anxieuse de gagner son amitié. Les commerçants et les aventuriers français, développèrent un trafic d'armes à feu pour Menelik II. Le poète-commerçant, Rimbau, lui-même engagée dans le commerce des armes, estimait que de 1882 à 1887, le chef du Choa avait enrichi son arsenal de 25 000 fusils. La puissance de Menelik II grandissait de mois en mois. Il importait de plus en plus d'armes à feu, surtout de France, de Russie. Entre 1890 et 1895, il reçut au moins 50 000 nouveaux fusils et 5 000 000 de cartouches<sup>366</sup>.

Par ailleurs, pendant ces années, Menelik II avait presque réalisé l'unification de son empire, en ramenant à celui-ci, la plupart des provinces méridionales. En outre, il améliora le système fiscal, instaurant une dîme spéciale pour l'entretien de son armée, fournissant des rations à ses soldats et leur défendant de piller les paysans. En plus de la modernisation de son armée, Menelik II s'appuya sur le patriotisme de ses populations, qu'avait stimulé la volonté d'expropriation des italiens. Ceci fut couronné, par un effectif de l'armée, qui dépassait largement 100 000 hommes armés de fusils modernes, plus de 20 000 armés des lances<sup>367</sup>. A ce sujet, Ibrahim Baba Kaké a parlé d'une véritable et impressionnante masse humaine<sup>368</sup>.

---

<sup>365</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 26.

<sup>366</sup> Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 308.

<sup>367</sup> *Ibid.*

<sup>368</sup> Baba Kaké, *Mémoire de l'Afrique...*, p. 20.

Cette intelligence de l'empereur d'Ethiopie, son armée moderne et l'implication du peuple éthiopien dans la guerre de résistance contre l'envahisseur impérialiste italien, permettent de se faire une idée beaucoup plus précise, des raisons des échecs de la majorité des résistances de l'Afrique au sud du Sahara face à l'envahisseur étranger.

## **B- LE PARTAGE DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA PAR LES PUISSANCES IMPERIALISTES**

Nous avons montré plus haut comment à partir des incursions militaires ou diplomatiques, les impérialistes se sont chacun taillés un morceau de terre en Afrique au sud du Sahara. Des rivalités structuraient les rapports entre les différentes puissances présentes sur le sol africain. Il devenait difficile pour celles-ci, de s'entendre sur certaines régions d'Afrique. Pour résoudre le problème, les différents protagonistes ont développé le système des traités, des accords et des arrangements entre eux. Cette option prit corps à partir de la Conférence de Berlin et se consolida sur le sol africain.

### **1- La Conférence de Berlin et la question du partage de l'Afrique au sud du Sahara**

Les progrès techniques réalisés en Europe grâce à la révolution industrielle ont eu une réelle influence dans la réorientation des relations que le continent africain entretenait avec les puissances impérialistes de l'époque. La main d'œuvre humaine fut progressivement remplacée par les machines. Les razzias esclavagistes perdirent du coup leur raison d'être. Il se posa au contraire un problème de ravitaillement en matière première et celui des débouchés d'écoulement des produits des différentes usines en création. Pour ce faire, l'Europe s'engagea dans le processus de conquête coloniale. Avant la Conférence de Berlin, quelques régions du continent étaient déjà sous l'emprise étrangère. C'est le cas des territoires d'Afrique de l'Ouest, du territoire qui s'étend des zones côtières et insulaire du Sénégal, jusqu'à la ville de Freetown et ses environs, ainsi que les régions sud de la Gold Coast. Cette entreprise était de plus en plus influencée par des rivalités entre les différentes puissances impérialistes. Etant donné "qu'il est entendu par tout le monde qu'une opération coloniale n'est jamais assez importante pour justifier un conflit européen"<sup>369</sup>, les puissances se rencontrèrent à Berlin pour en discuter.

La Conférence de Berlin de novembre 1884 à février 1885 fut convoquée par le Chancelier allemand Otto Von Bismarck. Elle réunit dans la capitale allemande, les

---

<sup>369</sup> Joubert, "La colonisation de l'Afrique...", p. 107.

représentants de treize pays européens, entre autres la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique, etc. et les Etats-Unis. Cette première rencontre coloniale avait pour point principal à l'ordre du jour, la question du Congo. Il était précisément question de traiter de la liberté du commerce dans le bassin et les embouchures du Congo, de la liberté de navigation sur le Congo et le Niger, et les formalités à observer pour rendre effective les différentes occupations occidentales sur les côtes africaines<sup>370</sup>. Les débats qui s'en sont suivis avaient la teneur suivante :

Le premier point conduisit à définir un « bassin conventionnel du Congo » où régnait le libre-échange. Conçu d'abord par Stanley ou par Kasson, représentant les Etats-Unis, comme une large ceinture d'Afrique centrale, cette absurdité géographique fut réduite après que la France en eut fait exclure le Gabon, que le Portugal en eut retiré l'Angola, et que les Anglais en eurent soustrait toute l'Afrique orientale.

Sur le deuxième point, Anglais et Français s'affrontèrent à propos de la liberté de navigation sur le Niger. Les Anglais acceptaient le principe mais refusaient la commission de contrôle qu'on eut organisée sur le modèle de celle qui, en Europe, régissait le Danube. Ils l'emportèrent l'appui de Bismarck – et la commission prévue pour le Congo ne fut jamais constituée. Les protestations de la France et du Portugal empêchèrent de neutraliser l'ensemble du bassin. Le fleuve seul fut neutre, liberté étant par ailleurs laissée aux puissances intéressées de déclarer neutre leurs territoires, comme Léopold le fit pour l'Etat indépendant.

Le dernier point fut réglé par l'exigence d'une notification aux puissances et d'une occupation effective des côtes convoitées. L'accord fut aisé lorsqu'on eut renoncé à définir juridiquement les termes d'annexion et de protectorat. Aussi bien n'y avait-il plus de côte vacante<sup>371</sup>.

A la suite de Hubert Deschamps, Louis Joubert résume le contenu de la Conférence de Berlin en ces termes :

La conférence, réunie le 15 novembre 1884, étudie la liberté du commerce sur le Niger et le Congo, ainsi que les règles internationales qui légitimeront à l'avenir les annexions. Il faut une occupation effective d'un secteur côtier, notifiée aux puissances signataires et acceptée par eux, pour rendre une annexion valable, mais, de ce fait, une option est acquise sur l'arrière-pays, que proclamé sanctionneront et délimiteront les accords bilatéraux nécessaires. Un premier exemple est donné, qui conditionne l'Acte final de la conférence en février 1885, avec la répartition, décidée à Paris entre Léopold, le Portugal et la France, des voies d'accès au bassin congolais et des zones d'influence reconnues aux signataires<sup>372</sup>.

A la lumière des auteurs ci-dessus cités, deux constances s'échappent de la Conférence de Berlin. Cette conférence a, dans un premier temps, permis aux puissances impérialistes de fixer les règles qui ont régi la pratique du commerce et la navigation dans deux grands bassins fluviaux d'Afrique au sud du Sahara. Dans un second temps, la Conférence de Berlin a fixé les principes généraux du partage de l'Afrique subsaharienne, ceci dans le sens de minimiser les risques d'affrontement qui se pointaient de plus en plus à l'horizon. Au regard de ce qui précède, sommes-nous en droit de dire que c'est pendant cette conférence que le continent

<sup>370</sup> Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 46.

<sup>371</sup> *Ibid.*, pp. 46-47.

<sup>372</sup> Joubert, « La colonisation de l'Afrique... », p. 109.

africain a été partagée entre les occidentaux ? cette question trouve une réponse précise chez certains auteurs.

Hubert Deschamps n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a pas eu de partage de l'Afrique à la conférence de Berlin. Le seul territoire sur lequel la conférence discuta fut l'Etat indépendant du Congo. Léopold II, avait déjà obtenu la reconnaissance de ce dernier par les Etat-Unis et par l'Allemagne avant la conférence. A la marge de cette rencontre, le roi des Belges a poursuivi son activité diplomatique, et a obtenu la reconnaissance officielle de son Etat indépendant du Congo par les autres puissances impérialistes le 23 février 1885<sup>373</sup>. Pour l'historienne Hélène D'Almeida-Topor :

Contrairement à une idée longtemps admise, l'Acte de Berlin, élaboré lors de la Conférence, n'a pas partagé l'Afrique. Il a tenté, au contraire de sauvegarder des zones de libre-échange [...] où tous les étrangers auraient les mêmes prérogatives économiques quel que soit le pays européen qui en prenne possession. Ce fut postérieurement que s'affirmèrent les thèses de l'hinterland et des sphères d'influence, à savoir qu'un Etat pourrait étendre ses possessions vers l'intérieur à partir d'un point d'appui sur la côte<sup>374</sup>.

Tout en faisant miennes toutes ces positions de Hubert Deschamps et de Hélène D'Almeida-Topor, il est judicieux de préciser que le partage de l'Afrique au sud du Sahara s'est fait sur le terrain des opérations. Ce partage devient ainsi, le fruit des arbitrages, des délimitations de zones d'influence, des accords, des traités, entre Etats européens, dans lesquels les pouvoirs locaux tiennent une place marginale<sup>375</sup>.

## 2- Le partage de l'Afrique au sud du Sahara entre les puissances impérialistes

Comme évoqué plus haut, la conquête coloniale et le partage de l'Afrique au sud du Sahara s'est structurée tout autour de trois modalités. Il y'a eu des conquêtes militaires, des signatures des traités de protectorat<sup>376</sup> et des négociations entre les différentes puissances impliquées. Certains nous dirons que cela fut le cas en Chine, mais là n'est pas notre préoccupation actuelle. Ces modalités ont permis aux différentes puissances impérialistes de se constituer des colonies. Par ailleurs, tout comme en Chine, les rivalités entre les différentes puissances jouèrent un rôle dans la délimitation effective et l'accélération de la course aux terres africaines<sup>377</sup>. Toutefois, il faut préciser que certaines puissances se sont taillées de vastes étendues par rapport aux autres. La France et la Grande-Bretagne passent pour être celles-là.

<sup>373</sup> Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 47.

<sup>374</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 12.

<sup>375</sup> Joubert, "La colonisation de l'Afrique...", p. 107.

<sup>376</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, pp. 14-15.

<sup>377</sup> J. Suret Canal, *L'Afrique noire, l'ère coloniale 1900-1945*, Paris, Editions sociales, 19..., p. 155.

Le Portugal et l'Espagne se sont contentés du peu, tout comme la Belgique et l'Allemagne qui fut la dernière venue dans cette arène.

Une fois les différentes résistances vaincues, la France fonda un vaste domaine colonial dans le cadre du partage de l'Afrique subsaharienne de l'Ouest. Cette propriété française fut appelée l'Afrique Occidentale Française (AOF). La création de cet empire colonial s'est faite dans un ensemble de négociations avec la puissance britannique et l'Allemagne qui étaient les véritables rivales de la France dans cette zone.

En Afrique de l'Ouest, les actes les plus importants furent signés entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne (1890), entre la France et la Grande-Bretagne (5 août 1890 puis la convention du Niger du 18 juin 1898), entre la France et l'Allemagne (1897). En outre, plusieurs accords réglèrent des questions locales dont l'application, sur le terrain fut opérée par des commissions bipartites, chargées de délimiter et d'aborder les frontières. Leurs membres recoururent généralement aux habitants pour connaître les limites des finages et éviter qu'un village ne soit coupé de ses terrains de culture. Ce furent d'ailleurs les seules circonstances où les Africains étaient consultés. Au demeurant, les lignes conventionnelles négligeaient les réalités pratiques : c'est ainsi, par exemple, que le port d'Agoué (Dahomey), amputé de son arrière-pays qui passa sous la tutelle des Allemands du Togo (1897), déclina, car la majorité de la population, lasse des tracasseries douanières au passage de la frontière, préféra s'installer dans la colonie voisine où elle pouvait aisément effectuer ses travaux agricoles<sup>378</sup>.

Il est risqué au regard de l'évolution des événements et l'organisation actuelle des frontières des différents pays issus de cette zone, d'accorder une quelconque crédibilité à la posture de l'auteur de cette coupure, selon laquelle les populations africaines furent consultées dans le cadre des tracés des frontières. Ce qui est vrai c'est le fait que la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont hérité des territoires placés sous leur influence, administration et exploitation. L'empire français de l'AOF comprenait des territoires tels que le Sénégal, le Dahomey, la Haute-Volta, le Soudan (Mali), la Guinée Conakry, elle hérita d'une partie du Togo allemand au lendemain de la Première Guerre mondiale. En Afrique de l'Ouest, la Grande-Bretagne avait bénéficié de la Gold-Coast, de la Nigeria, la Sierra Leone, etc. L'Allemagne quant à elle hérita du Togo qu'elle perdit plus tard à l'issue de la première grande guerre. Cette position médiocre de l'Allemagne dans cette zone peut s'expliquer par son arrivée tardive dans la course aux colonies.

L'Allemagne en Afrique centrale, dans la même dynamique qu'en Afrique de l'Ouest construisit son domaine colonial après des négociations et la signature des traités avec d'autres puissances présentes dans la zone. En Afrique centrale, l'Allemagne annexa le Kamerun en 1884. Dans une rivalité avec la Grande-Bretagne, le retard accusé par le *too late consult* Hewett permit à l'Allemagne de prendre de l'avance sur son rival.

---

<sup>378</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 13.



Si, à la fin de l'année 1884 et surtout au début de 1885, nul ne pouvait plus contester les droits acquis par l'Allemagne sur certains points de la côte occidentale d'Afrique, notamment la région de la baie de Biafra, le Cameroun défini comme une entité territoriale et politique autonome, n'avait toujours pas d'existence propre. En d'autres termes, le territoire annexé n'était pas encore délimité par aucune frontière précise. C'est à cette tâche que la diplomatie et les explorateurs allemands s'attelèrent entre 1884 et 1913<sup>379</sup>.

Cette activité diplomatique des représentants allemands en Afrique centrale contribua au partage de cette zone entre les différentes puissances impérialistes. Entre le 29 avril et le 16 juin 1885, la Grande-Bretagne et l'Allemagne signèrent un arrangement concernant leurs sphères d'influence respectives dans le Golfe de Guinée. Un arrangement de plus fut signé le 27 juillet et 2 août 1886, entre les deux puissances concernant la délimitation de leurs sphères d'influence respectives sur la côte occidentale d'Afrique. Dans la suite de la Grande-Bretagne, un protocole fut signé le 24 décembre 1885 à Berlin, entre la France et l'Allemagne, concernant leurs différentes possessions sur la côte occidentale de l'Afrique. Un autre protocole fut signé par les deux précédentes puissances à Berlin, le 4 février 1894, pour la délimitation du Cameroun allemand et du Congo français et des sphères d'influence françaises et allemande dans la région du Lac Tchad. Trois accords additionnels furent signés dans l'intervalle 1895-1913, entre la France et l'Allemagne, entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Les deux premiers signés en 1908 et 1911 apportaient des précisions sur les frontières méridionales et orientales du Cameroun allemand avec le Congo français ; le dernier signé en mars 1913, portait arrangement entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne sur la frontière occidentale du Cameroun allemand<sup>380</sup>. Pour Hélène D'Almeida-Topor : « en Afrique Centrale, la situation fut réglée en 1894 par des traités entre la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France »<sup>381</sup>.

Dans cette Afrique centrale, comme déjà évoqué plus haut, l'Allemagne hérite du Cameroun. La France quant à elle, fonde un nouvel empire qu'elle appela l'Afrique Equatoriale Française, constituée du Congo, de l'Oubangui Chari, du Tchad et comme ce fut le cas avec une partie du Togo, elle hérita du Cameroun Oriental au lendemain de la Première Guerre mondiale. La défaite de l'Allemagne lors de cette guerre, permit aussi à la Grande-Bretagne d'avoir un pied en Afrique centrale en héritant du Cameroun Occidental. La Belgique du Roi Léopold II, se tailla le Congo Belge et le Ruanda-Urundi. Lésée en Afrique central, la Grande-Bretagne occupa une grande partie du territoire de l'Afrique orientale et australe.

<sup>379</sup> Owona, *La naissance du Cameroun...*, p. 41.

<sup>380</sup> Pour plus d'informations, bien vouloir lire : A. Owona, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>381</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 13.

En Afrique australe, la Grande-Bretagne occupa la Rhodésie du Nord et celle du Sud, le Swaziland. La France hérita de l'île de Madagascar. Le Portugal se tailla le Nyassaland, l'Angola, le Mozambique, etc. L'Allemagne était présente au Sud-Ouest africain. En Afrique orientale, on retrouve la Grande-Bretagne au Soudan, en Ouganda, en Afrique Orientale Anglaise aujourd'hui devenue le Kenya et en Somalie Britannique. L'Allemagne occupa l'Afrique Orientale Allemande. L'Italie était en Somalie et en Erythrée. Dans cette région d'Afrique, la France s'en sortait avec une présence en Somalie Française. Au début du XX<sup>e</sup> siècle l'Afrique subsaharienne était déjà partagée entre les différentes puissances impérialistes. Le partage de l'Afrique australe et orientale n'a pas échappé à la logique des négociations et de signature des traités, des accords, des conventions des arrangements qui ont conduit le partage des autres régions d'Afrique noire.

Ainsi, les parties orientales et australes furent l'objet d'une entente conclue le 1<sup>er</sup> juillet 1890 entre l'Allemagne : la première y obtenait d'importantes positions en échange de l'îlot d'Héligoland en mer du Nord. Les rivalités se traduisent aussi par des arrangements entre des Etats européens puissants au détriment des plus faibles. Alors les limites du Nyassaland et de la Rhodésie avaient été fixées par le traité anglo-portugais du 11 juin 1891 favorable à la Grande-Bretagne, cette dernière signa avec l'Allemagne, en 1898, un traité secret par lequel elles envisageaient de se partager les colonies portugaises en cas de banqueroute de la métropole : la première aurait le Mozambique méridional et l'Angola centrale, la seconde obtiendrait le Nord du Nord du Mozambique et le reste de l'Angola. [...] plus au nord, la Grande-Bretagne reconnut, en 1891, la domination italienne sur l'Erythrée ainsi que son influence sur toute l'Abyssinie, mais cette dernière clause demeura sans effet car l'empereur d'Ethiopie refusa de s'y soumettre<sup>382</sup>.

Comme évoqué plus haut, par un jeu de traités et d'accords, les puissances impérialistes se sont partagées l'Afrique au sud du Sahara sans consulter ces derniers. "En l'espace de quelques décennies l'Afrique se trouva découper". Chaque puissance avait une aire de domination et d'exploitation. Avec le mouvement de décolonisation déclenché en Asie, l'Afrique au sud du Sahara et la Chine s'émancipa du joug de domination des impérialistes. Elles accédaient aux indépendances avec des territoires émiettés, ayant subi des influences extérieures divergentes. Face à cette réalité, les deux protagonistes avaient pour défi majeur, la gestion de cet héritage politique de la domination impérialiste et étrangère.

### 3- La gestion des mutations territoriales en Afrique au sud du Sahara

A l'issue du processus de décolonisation, nous avons dans les années 1960, une Afrique subsaharienne balkanisée en petits Etats. Pour Abdoulaye Wade, cette situation n'était pas bon signe au regard des défis que le continent a relevé<sup>383</sup>. Au regard des enjeux qui

<sup>382</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, pp. 12-13.

<sup>383</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 167.

structuraient le fonctionnement du monde et la course aux grands ensembles que se sont lancées les grandes puissances du moment, les Africains, sous l'instigation de Kwame Nkrumah, engagèrent un débat sur la problématique de l'unité africaine portée par l'idéologie panafricaniste. Cet environnement fut favorable et facilita les premières tentatives de regroupement que connu le continent noir, dont Abdoulaye Wade fait allusion. Pour ce dernier, "l'Afrique a connu beaucoup de tentatives d'unité avortées : Sénégal-Soudan (Mali), Haute-Volta-Dahomey-Niger, Ghana-Guinée-Mali, Ghana-Guinée, Ghana-Congo..."<sup>384</sup>. Ces premières tentatives connurent un échec et cette option fut abandonnée. Le débat se situait dorénavant au niveau continental.

Le projet panafricain de l'unité africaine, porté au niveau continental, divisa les Africains en deux grands blocs, aux perceptions opposées de la manière dont devrait se réaliser ce projet. Il y'avait d'une part, les maximalistes, qui pensaient que l'unité politique était prioritaire et qu'il était urgent pour l'Afrique de réaliser son unité en optant de manière immédiate à la mise en place des Etats-Unis d'Afrique. Encore appelé le groupe de Casablanca, il réunissait des Etats africains à tendance anti-impérialiste<sup>385</sup>, avec des leaders comme Kwame Nkrumah. D'autre part, il y'avait des fonctionnalistes, ces derniers privilégient l'unité économique et une démarche par étape, qui consiste à renforcer les organisations régionales avant de passer aux Etats-Unis d'Afrique. Dans ce groupe de Monrovia, il y'avait des leaders tels que Houphouët Boigny. La deuxième tendance eu finalement gain de cause au sommet d'Addis-Abeba de 1963. Abdoulaye Wade trouve que le sommet d'Addis-Abeba tenu en 1963 avait préféré l'unité par approches successives des chefs d'Etat africains<sup>386</sup>. Ce sommet donna finalement naissance à une organisation dite panafricaine : l'OUA. La nouvelle organisation de par sa charte, reçue le mandat de favoriser la réalisation de l'unité africaine. Elle devait au préalable libérer le continent du joug colonial.

Dès sa naissance, l'organisation qui avait pour mission la réalisation de l'unité africaine ou la réappropriation et la réorientation de l'héritage territorial, portait en elle les germes de l'échec de cette mission noble. Pour Thierry Garcin, "au départ, la Charte fut signée par plus d'une trentaine de pays, l'organisation prenant l'année suivante une décision de portée internationale : les frontières du continent, bien ou mal tracées par le colonisateur et par

---

<sup>384</sup> *Ibid.*, p. 381.

<sup>385</sup> Garcin, *Les Grandes Questions...*, p. 381.

<sup>386</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 165.

l'histoire récente, seraient intangibles''<sup>387</sup>. Ce principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation était l'expression de la volonté des leaders africains d'intégrer l'héritage colonial comme un élément structurant du projet de développement de l'Afrique subsaharienne. Revenant sur ce choix un peu surprenant à l'époque, Edem Kodjo affirme que :

Créer pour stabiliser la carte politique africaine héritée du partage colonial, l'O.U.A. est un organisme à vocation bien déterminée : maintenir les nouveaux Etats dans leur morphologie originelle. Elle réalise ce paradoxe monumental d'être une organisation de l'unité qui entretient l'émiettement de l'espace politique africain<sup>388</sup>.

Après avoir dit cela, l'auteur revient constater l'incapacité de cette organisation à être à la hauteur des défis du continent. Par ailleurs, il dénonce avec la dernière énergie ce conservatisme de l'OUA.

Résolument conservatrice, l'O.U.A., de par sa charte, n'a pas été en mesure de résoudre les vrais problèmes auxquels l'Afrique des années 60 était confrontée. Au lieu de projeter les réalités africaines dans une perspective historique et d'envisager la formation, au besoin dans la douleur, de nouveaux Etats dignes de ce nom, l'O.U.A. s'est attachée, au contraire, à maintenir les choses en l'état. Se refusant à guérir une Afrique malade de l'héritage territorial colonial, l'organisation a préféré assurer la « légitimation » de la carte politique tracée à Berlin, au détriment de la formation d'ensembles économiques viables<sup>389</sup>.

L'auteur, dans cette prise de parole démontre à suffisance à quel point, les Africains ont été incapables de redéfinir leurs rapports avec l'héritage territorial de l'impérialisme occidental. Au regard de ce qui vient d'être développé par Edem Kodjo, il devient facile de comprendre pourquoi Axelle Kabou a rapidement trouvé des arguments et "de bonnes raisons de ne pas sauver l'OUA"<sup>390</sup>. Le constat est clair, l'Afrique au sud du Sahara a intégré son héritage territorial comme un élément porteur de son développement futur.

### **C- LA DOMINATION COLONIALE, L'EXPLOITATION DES POPULATIONS ET DE L'ECONOMIE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

La présence des impérialistes en Afrique au sud du Sahara a été un poids non seulement pour les populations africaines, mais surtout pour les économies d'Afrique au sud du Sahara. L'écrasement fiscal et les travaux forcés ont vidé les populations des maigres ressources auxquelles elles avaient accès. Les impérialistes ont transformé le continent en un vaste marché des produits manufacturés et en un réservoir de matières premières. Par ailleurs, les

---

<sup>387</sup>Garcin, *Les Grandes Questions...*, p. 383.

<sup>388</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 268.

<sup>389</sup> *Ibid.*

<sup>390</sup> Kabou, *Et si l'Afrique...*, p. 196.

investissements économiques dans les colonies étaient limités et surtout orientés vers des secteurs qui favorisaient l'exploitation économique du continent.

### **1- L'exploitation et la paupérisation des populations d'Afrique au sud du Sahara par les impérialistes**

Les puissances impérialistes présentes en Afrique au sud du Sahara ont développé deux grands mécanismes pour une exploitation optimale des populations africaines. L'administration coloniale exigeait ainsi des populations une contribution et la fourniture d'une main d'œuvre pour les différents travaux d'intérêt colonial.

S'agissant des impôts, l'on note qu'ils pouvaient être différents d'une colonie à une autre. Chaque puissance impérialiste développait son système d'imposition.

L'impôt était présenté par les métropoles non comme un tribut mais comme une contribution des populations à la mise en valeur de leur territoire par l'intermédiaire des budgets locaux. Toutefois, les conceptions différaient en matière de fiscalité. Le gouvernement britannique pratiquait de préférence une taxation indirecte élevée sur les importations, dont la contrainte était ressentie moins directement par les habitants, sans pour autant refuser toute imposition directe. Les Français, pour leur part, adoptèrent à égalité les deux modes, surtout en Afrique noire où le produit des recettes alimentait des budgets séparés<sup>391</sup>.

L'auteur nous permet de comprendre que le système d'exploitation se structurait tout autour de la fiscalité indirecte et de la fiscalité directe. Il est rejoint par Jean Suret Canal qui, traitant de l'origine des ressources budgétaires, trouve qu' : ‘il y en a deux principales : les douanes et la capitation (impôt personnel)<sup>392</sup>.

Précisons que la fiscalité indirecte renvoyait globalement aux droits de douane ou à la taxe sur la consommation. Dans la suite de son propos, l'auteur ci-dessus précise au sujet de l'imposition indirecte que :

Des droits de douane ou bien des taxes de consommation furent établis dès le début de la colonisation pour alimenter les caisses de chaque territoire. La taxation frappait les importations, pour ne pas pénaliser les utilisateurs métropolitains, en grevant le prix de revient des matières premières originaires des colonies. C'étaient donc les habitants, de ces colonies qui subissaient les effets d'une fiscalité pesant avant tout sur les biens de consommation, en particulier les tissus et les alcools<sup>393</sup>.

<sup>391</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 38.

<sup>392</sup> Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 434.

<sup>393</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 38.

Il ressort des informations données par cet auteur que, c'est le fait que l'impôt dit indirect était toujours supporté par les populations africaines. Pour le même auteur, le prélèvement de l'impôt indirecte respectait un procédé précis :

La taxation se faisait sur la base de mercuriales établies par des commissions composées de fonctionnaires et de commerçants nommés par le chef de la colonie, ou bien ad valorem, c'est-à-dire selon les factures des fournisseurs, augmentées de 25% dans les colonies françaises afin d'y inclure les frais de transport ainsi que d'éventuelles tentatives de fraude à la baisse. Les droits ne cessèrent d'augmenter, contribuant dans de fortes proportions aux recettes budgétaires<sup>394</sup>.

L'augmentation des droits de douane avait forcément une incidence sur les prix des produits vendus aux populations africaines. Ils étaient donc, les seuls à supporter comme évoqué plus haut les taxes sur la consommation. Il était fréquent en 1949, dans le cas du Cameroun, que dans un magasin, une boîte de Nescafé vendue à 100 Francs dans le rayon européen soit vendue à 130 Francs dans le rayon "indigène"<sup>395</sup>.

S'agissant de l'impôt de capitation ou de l'impôt personnel encore appelé fiscalité directe, Jean Suret Canal écrit :

La capitation, impôt par tête, est fixé à un taux uniforme sans égard aux ressources des intéressés. Elle atteint tous les adultes, sans distinction de sexe, à la seule exception des mères de familles nombreuses. [...] Le taux varie suivant la colonie, et, à l'intérieur de la colonie, suivant les régions, en principe pour tenir compte des différences de richesses<sup>396</sup>.

Cette géographie et sociologie de l'impôt de capitation est faite par Hélène D'Almeida-Topor, en ces termes :

Dans les colonies d'Afrique noire, où les systèmes fiscaux antérieurs variaient d'une communauté à l'autre, les colonisateurs imposèrent un régime homogène à chacune de leurs colonies, mais les modalités variaient selon les métropoles. La capitation, ou impôt personnel, fut la pièce maîtresse de la fiscalité directe dans les possessions françaises. Imposée à des dates différentes selon les territoires, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, elle s'étendit progressivement à tous les habitants de plus de huit ans, puis 16 ans, avec des taux fixés par zones en fonction de leur richesse présumée et des revenus potentiels que pouvait en tirer la population. A la veille de la Première Guerre mondiale, la capitation variait entre 50 centimes, dans les parties intérieures ayant une économie faiblement monétarisée, et 5 francs dans les villes ou dans les régions rurales produisant pour l'exportation<sup>397</sup>.

La responsabilité de la collecte de l'impôt de capitation et des taxes connexes était incombait aux chefs de villages et de canton. Pour un auteur :

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>395</sup> J. G. Otabela, "Les populations camerounaises et la politique française de discrimination : 1924-1957", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008, p. 80.

<sup>396</sup> Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 437.

<sup>397</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 40.

Le soin de percevoir l'impôt (capitation et ses annexes : taxe sur le bétail, cotisation et remboursements à la S.I.P.) est confié aux chefs de village et de canton. Ceux-ci doivent verser l'intégralité des sommes recouvrées aux caisses publiques après quoi seulement leur sont reversées les ristournes auxquelles ils ont droit<sup>398</sup>.

Les responsables de la collecte étaient à leur tour exposés à des sanctions au cas où les versements n'étaient pas faits. Pour éviter des punitions disciplinaires, les chefs ont le plus souvent mobilisé l'arsenal des sanctions officielles pour faire plier leurs différents administrés. Ces derniers n'hésitaient pas à majorer les taux afin de prélever leurs ristournes à la source et à commettre quelques abus sur leurs populations<sup>399</sup>.

Au regard du fonctionnement de la chaîne de collecte et de l'usage qui est fait de la fiscalité, et surtout de l'impôt de capitation, l'historienne Hélène D'Almeida-Topor affirme que :

En 1914, selon un inspecteur général des colonies françaises, la totalité des impôts s'élevait par habitant à 10.45 F pour un commerce extérieur de 47.10 F au Dahomey alors qu'à Madagascar les sommes étaient respectivement de 13 et de 34 francs. En fait, l'impôt pesait diversement sur les populations. Il représentait en théorie 2 ou 3 journées de travail pour un ouvrier qualifié. 5 pour un porteur et 12 ou 13 pour un manœuvre employé à des travaux de terrassement. Pour les agriculteurs, qui constituent une forte majorité de la population totale, la valeur d'une cote correspondait à celle de 2 kg de noix de cola en Guinée, à environ 10 Kg d'huile de palme sur la côte du Golfe de Guinée et en AEF, et plus de 20 kg d'arachide au Sénégal ou au Soudan français. Dans la pratique, il représentait bien plus puisque l'imposition s'effectuait le plus souvent par lignage ou par famille : il fallait donc trouver des ressources monétaires accrues pour s'acquitter de la totalité des cotes. [...] On peut donc conclure qu'il existait une véritable exploitation fiscale des petits contribuables<sup>400</sup>.

Par ailleurs, la fiscalité contribuait surtout, du fait de son importance dans le système colonial, à favoriser l'extension de l'économie monétaire. Elle a été un moyen efficace pour le dépouillement des populations de leurs réserves et une astuce pour empêcher ces derniers d'accumuler du capital. Le système fiscal a été *in fine*, un moyen d'obliger les populations "indigènes" à pratiquer les cultures de rente, d'exportation et à s'engager comme manœuvre dans les entreprises coloniales<sup>401</sup>. En définitive, le système fiscal a été un moyen pour les populations africaines de fournir des ressources suffisantes pour une meilleure exploitation de leur continent. C'est le même rôle que jouait le travail forcé.

Pour Jean Suret Canal, le travail forcé peut se définir comme étant des : "prestations pour les travaux administratifs qui constituent un complément à l'impôt et dont la durée est en principe limitée ; recrutements exceptionnels pour les grands travaux ou les entreprises

<sup>398</sup> Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 438.

<sup>399</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>400</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 40.

<sup>401</sup> Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 441.

privées’’<sup>402</sup> (sic). Allant dans le même sens Victor Julius Ngoh trouve que : ‘‘en plus de cette taxe, la prestation était pratiquée. La prestation était un système de travaux par lequel tous les [...] mâles travaillaient obligatoirement dix jours par an, sans salaire, pour les services publics’’<sup>403</sup>. En réalité, l’introduction du travail forcé dans les colonies intervient dans un contexte bien précis.

En effet, dès le début de la pénétration coloniale, les puissances impérialistes furent confrontées à un réel besoin de main-d’œuvre. Elles étaient confrontées aux difficultés liées au transports du matériel et à l’exécution des grands travaux. La main d’œuvre humaine était la seule disponible et à même de réaliser les tâches de portage dans la grande partie de l’Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, une fois les colonies créées, les administrations et les sociétés privées eurent aussi un réel besoin de main d’œuvre. Pour ces dernières, il fallait des manœuvres pour la construction des routes, des chemins de fer, les bâtisses, etc. En cette période, la grande majorité de la population était des agriculteurs, ces derniers n’étaient pas disposés à abandonner leurs activités quotidiennes pour s’engager dans des travaux à fort intensité d’exploitation et de déshumanisation. Dans un tel contexte, les pouvoirs coloniaux optèrent pour le travail forcé comme méthode de mobilisation de la main d’œuvre locale<sup>404</sup>.

Comme ce fut le cas dans le cadre de la collecte des impôts, les administrations coloniales s’appuyaient une fois de plus sur les autorités traditionnelles.

Lorsqu’elle le put, l’administration coloniale chargea les souverains ou les chefs locaux de lever la main-d’œuvre dont elle avait besoin. Il en fut ainsi, par exemple, au Dahomey, où les gros travaux pour la construction de la principale voie ferrée furent effectués par des travailleurs recrutés dans ces conditions : en mai 1900, le Roi d’Allada, Gi-Gla, rassembla 400 hommes qui déblayèrent le tracé de la voie ferrée ; par la suite, il se chargea, par contrat, de faire exécuter les débroussements, dessouchages et terrassements nécessaires pour la partie de chemin de fer qui traversait son pays<sup>405</sup>.

Pour cet auteur, lorsque les ententes avec les autorités traditionnelles n’étaient pas concluantes, les puissances impérialistes intensifiaient la lutte contre les razzias négrières, dans le but de libérer la main-d’œuvre et la mettre à la disposition des différents travaux<sup>406</sup>. Par ailleurs, les puissances impérialistes mobilisaient la main-d’œuvre de diverses manières. Elles pouvaient obliger chaque village ou communauté de fournir un nombre bien précis d’hommes.

---

<sup>402</sup> *Ibid.*, p. 425.

<sup>403</sup> V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985, cent ans d’histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p. 92.

<sup>404</sup> D’Almeida-Topor, *L’Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 41.

<sup>405</sup> *Ibid.*

<sup>406</sup> *Ibid.*



Comme évoqué plus haut, les chefs et les responsables traditionnels avaient le devoir d'atteindre le quota attendu pour leur localité.

Les administrateurs coloniaux avaient besoin de la main-d'œuvre pour le portage. Ils en avaient besoin pour les grands travaux de construction de l'infrastructure de l'exploitation économique, les corvées étaient ainsi organisées pour l'entretien des routes, etc. La main-d'œuvre était aussi sollicitée pour les travaux dans les grandes plantations. Ce qu'il faut noter c'est le fait que les moyens de transports et les conditions de travail étaient rudimentaires, inhumains et étaient de ce fait la cause de plusieurs maladies<sup>407</sup>. Par ailleurs, les administrateurs coloniaux en profitaient pour commettre des abus sur les populations africaines. En effet, certains administrateurs "firent construire des routes avec des crédits dérisoires, en utilisant le travail quasiment gratuit des prestataires"<sup>408</sup>. Cette pratique fut dénoncée par certains défenseurs des Droits de l'Homme qui la trouvaient cela scandaleuse. Le travail forcé en Afrique persista néanmoins, en dépit de la prise de position du Bureau International du Travail (BIT).

En conclusion, les populations africaines ont fourni les ressources financières pour les budgets coloniaux à travers la fiscalité, elles ont allégé les dépenses d'investissement en fournissant la main-d'œuvre pour les grands travaux. Les impérialistes dans cette situation voyaient la matérialisation de leur principe de base, selon lequel "les colonies ne devaient pas être une charge, qu'elles devaient se suffire à elles-mêmes"<sup>409</sup>. La curiosité réside dans le fait que les investissements dans ces différentes colonies étaient limités et orientés vers des secteurs qui facilitaient l'entreprise de spoliation coloniale.

## **2- L'exploitation et le pillage économique de l'Afrique subsaharienne par les puissances impérialistes**

Les puissances impérialistes ont, pendant près d'un siècle exploité les ressources du sol et du sous-sol de l'Afrique au sud du Sahara. Une attention particulière a été portée au secteur de l'exploitation des minerais.

Le rôle de l'Afrique au sud du Sahara dans la production minière a pris une réelle importance en cette période. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui coïncide avec une forte présence des

---

<sup>407</sup>D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 42.

<sup>408</sup> *Ibid.*

<sup>409</sup> *Ibid.*, p. 58.

puissances impérialistes sur le sol africain, la découverte de provinces géologiques riches en minerai, le Copper Belt du Zaïre et de la Zambie, le Great Dyke du Zimbabwe, riche en chrome et en nikel, est venue renforcer ce rôle de réservoir des ressources naturelles. Au cours des décennies 1950 et 1960, la mise en exploitation des ressources minières du continent s'est accélérée. C'est l'époque où les phosphates du Sénégal et du Togo, les potasses du Congo, la bauxite de Guinée, les minerais de fer du Libéria et de Mauritanie, les gisements de manganèse et d'uranium du Gabon, le chrome de Madagascar, ont été mis en exploitation''<sup>410</sup>.

Au Congo belge, la découverte des richesses minières par les puissances impérialistes déclencha, entre 1905 et 1910, une véritable ruée vers l'exploitation de celle de la province du Katanga. Dès 1911, les exportations de cuivre à haute teneur s'élevèrent à 1 000 tonnes et devaient s'accroître par la suite. D'autres régions minières, reconnues plus tardivement, fournirent également des matières premières, comme les diamants industriels exploités au Kasai à partir de 1913''<sup>411</sup>. Au Cameroun, la France dans le cadre de l'exploitation minière exporta en 1933, 14 kilos d'or et en 1936, trois ans plus tard, 384 kilos<sup>412</sup>. La compagnie minière du Congo français, créée en 1905, favorise l'exportation, par son chemin de fer Decauville et par le chemin de fer belge Kinshasa-Matadi, au prix de trois transbordements, 400 à 800 tonnes de minerai de cuivre par an''<sup>413</sup>.

Ces différentes exportations des ressources minières ne contribuaient en rien à l'amélioration des conditions de vie des populations, ce d'autant plus qu'elles ne faisaient pas l'objet d'une taxation. A ce sujet, Hélène D'Almeida-Topor trouve que "la taxation frappait les importations de préférence aux exportations, pour ne pas pénaliser les utilisateurs métropolitains, en grevant le prix de revient des matières premières originaires des colonies''<sup>414</sup>. L'exploitation économique s'étendait aussi dans le domaine agricole, où les impérialistes se construisaient des monopoles dans le secteur.

A côté des paysans africains qui avaient pour activité principale l'agriculture et fournissaient l'essentiel de la production, le colonat européen va prendre une place désormais notable. Il monopolise l'exploitation forestière et contrôle en partie les cultures de plantation<sup>415</sup>.

---

<sup>410</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 118.

<sup>411</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 72.

<sup>412</sup> Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 349.

<sup>413</sup> *Ibid.*

<sup>414</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 38.

<sup>415</sup> Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 276.

En Afrique orientale et australe, les colons et impérialistes se réservaient les cultures les plus rentables. Ainsi, dans les pays comme le Kenya, où ils s'étaient attribués le monopole des terres dans les White Highlands, ils avaient seuls la possibilité de produire du café et de vendre leur récolte <sup>416</sup>. Dans ce domaine agricole, pour une exploitation optimale du continent, les impérialistes ont introduit la stratégie des cultures obligatoires. Les populations africaines, qui étaient orientées vers les cultures vivrières, se retrouvent contre leur volonté à produire des cultures de rente, dans le but de satisfaire les exigences du colon. Dans le cadre des colonies françaises de l'Afrique de l'Ouest, Jean Suret Canal trouve que :

le Cacao fut introduit en Côte-d'Ivoire par le gouvernement Angoulvant dès 1908, en employant la « manière forte » chère à cet administrateur. La culture forcée du cacao fut généralisée, surtout après 1913, lorsque la crise du caoutchouc eût posé avec acuité le problème des exportations de remplacement<sup>417</sup>.

En plus d'être de plus en plus présent dans l'exploitation des produits agricoles du continent, les impérialistes ont développé des techniques de spoliation économique dans le secteur des services, plus particulièrement le commerce.

L'activité commerciale se structurait tout autour de l'exportation, de l'importation et de la distribution au sein des différentes colonies des produits de l'importation. Disons d'entrée de jeu avec Jean Suret Canal que, l'exportation des ressources naturelles et l'importation des produits manufacturés restent des éléments caractéristiques des économies des pays colonisés<sup>418</sup>. Il est aujourd'hui un truisme, qui veut que l'une des motivations de l'expansion coloniale fut la recherche des matières premières et des débouchées pour l'industrie naissante en Europe. Dans ces échanges entre la métropole et ses colonies d'Afrique au sud du Sahara, nous l'avons déjà mentionné plus haut, les impérialistes se sont arrangés à ce que les exportations des matières premières des colonies vers la métropole ne soient soumises à aucune taxe, au risque d'avoir une influence négative dans les bénéfices potentiels. Toutefois, les charges des taxes de douanes pesaient uniquement sur les importations. Ce qui était plus tard imputé au consommateur final, qui devait supporter toutes cette charge.

Cependant, dans les différentes colonies, nous avons deux grands blocs de consommateurs : les ressortissants de l'Afrique subsaharienne et les expatriés, occidentaux. La curiosité réside dans le fait que ces deux blocs ne supportaient pas les charges fiscales au même

---

<sup>416</sup> D'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle...*, p. 73.

<sup>417</sup>Suret Canal, *L'Afrique noire...*, p. 282.

<sup>418</sup>*Ibid.*, p. 203.

titre. Une forme de discrimination fiscale a été développée. Les africains encore appelés “indigènes” étaient ceux-là qui avaient l’obligation de supporter les différentes charges. L’on pouvait ainsi se retrouver avec de telles anecdotes, racontées par René Dumont :

En décembre 1949, au nord du Congo (alors) belge, je prends pour l’acheter un réveil chez le boutiquier grec. Il me l’arrache vite des mains : « C’est un article de traite, il ne marche que quelques jours. » Mais il était vendu au Congolais pour le prix d’un réveil d’Europe, capable de fonctionner des années<sup>419</sup>.

De telle situation étaient légions. L’on se retrouvait avec un même produit pour deux prix différents. Un prix pour les Occidentaux et un autre pour les Subsahariens. En faisant une analyse sur la problématique de la ségrégation raciale au Cameroun français, Jean Germain Otabela affirme :

Ainsi, la maîtrise du commerce de gros et de détail par les firmes européennes entraînait automatiquement la dictature des prix aux indigènes. Il n’était donc pas rare qu’en 1949, dans un magasin, une boîte de Nescafé vendue à 100 Francs dans le rayon européen soit vendue à 130 Francs dans le rayon indigène<sup>420</sup>.

Le monopole du commerce, présenté par le précédent auteur, est un autre versant de l’exploitation des économies africaines.

En effet, le commerce en Afrique au sud du Sahara était entre les mains des colons. Ils avaient le monopole dans ce secteur. Avec cet avantage, ils imposaient les prix aux producteurs africains. En le faisant, ils se retrouvaient avec des marges de bénéfice importantes. A ce sujet, un auteur écrivait :

Les méthodes et l’action des grandes sociétés de commerce de traite, n’ont pas évolué dans leurs traits essentiels. Leur monopole de fait, leur activité purement mercantile, font obstacle à tout progrès économique. [...]. En fait, le monopole (appuyé au besoin sur l’intervention administrative) permet aux sociétés de traite d’imposer à l’achat, des prix si bas pour les produits du cru, que l’activité productive, dans le domaine agricole, n’est pas rentable au sens capitaliste du terme, spécialement dans les zones agricoles les plus médiocres (zones de savane)<sup>421</sup>.

Dans cette exploitation des économies africaines, on se retrouvait avec des produits tels que la banane, qui vendue à 18 francs par le producteur, était revendue à 72 francs au consommateur. Il revenait 25% du prix de vente au producteur. Il devient difficile de justifier, une telle marge de bénéfice du commerçant et une telle exploitation du consommateur<sup>422</sup>. Par ailleurs d’autres produits vendus sur le sol africains par ces capitalistes connaissaient une majoration

<sup>419</sup> Dumont, *L’Afrique noire...*, p. 28.

<sup>420</sup> Otabela, “Les populations camerounaises...”, p. 80.

<sup>421</sup> Suret Canal, *L’Afrique noire...*, pp. 236-237.

<sup>422</sup> *Ibid.*, p. 238.

spectaculaire des prix. “Ainsi, en 1946, la tonne de ciment cotée à Marseille, 798,3 francs C.F.A., était vendue à Dakar 3.035 francs C.F.A. en moyenne”<sup>423</sup>. Au travail forcé, à l’oppression et l’exploitation fiscale, à l’exploitation des matières premières, à la confiscation des pans entiers de l’économie des territoires, “s’ajoutent le pillage et la spoliation pure et simple réalisés par la pratique des prix de monopole à l’exportation et à l’importation”<sup>424</sup>. L’Afrique au sud du Sahara par cette saignée économique, se trouvait de plus en plus fragilisé.

En conclusion, l’impérialisme occidental arrive dans une Afrique subsaharienne déjà brutalisée et déstabilisée par les razzias négrières. Malgré cette situation du continent, les impérialistes n’hésitèrent pas à porter un coup de plus à cette Afrique déjà meurtrie. La conquête coloniale fut extrêmement violente, les pauvres africains, malgré leurs différentes résistances héroïques, se sont finalement retrouvés sous le joug de la domination coloniale. Y étaient présentes, la France, la Grande-Bretagne, l’Allemagne, l’Espagne, le Portugal, la Belgique, l’Italie. La particularité de ces présence multiple, réside dans le fait que, la plupart de ces dernières étaient présentes en Chine. Tout comme dans l’Empire du milieu, la colonisation en Afrique au sud du Sahara avait pour finalités l’exploitation économique, la paupérisation des masses populaires et la déshumanisation, elle a atteint avec succès celles-ci. Les impérialistes ont ainsi au passage, restructuré le territoire africain en l’émiettant, son système de production économique en introduisant les pratiques capitalistes, tout en intégrant le continent dans le commerce international et certaines pratiques socioculturelles.

---

<sup>423</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>424</sup> *Ibid.*, p. 242.

**CHAPITRE III : L'HERITAGE IMPERIALISTE ET SON IMPACT SUR LE  
DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE,  
1960-1980**

De 1960 à 1980, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara étaient considérées comme des espaces du monde en voie de développement. Il est difficile d'évaluer avec exactitude leurs niveaux de développement respectifs à cette époque. Mais les informations disponibles suggèrent qu'il n'existait pas de différence tangible entre eux<sup>425</sup>. Les estimations relatives au Produit National Brut (PNB) par habitant, celles relatives au taux de croissance du PNB par habitant entre 1960 et 1980, celles de l'apport des différents secteurs de la production dans le PIB, le niveau et la qualité des exportations/importations, tendent à valider l'idée qu'ils étaient assez semblables dans les deux espaces. Par ailleurs, la masse démographique et l'évolution de la population, les estimations du taux d'alphabétisation, de celui d'inscription au primaire, secondaire, et supérieur indiquaient une légère avance de la Chine. On ne peut considérer cet exercice qu'à titre indicatif, étant donné les grandes marges d'erreur existant dans les chiffres (surtout pour la Chine) et les contradictions qui se dégagent des données des différentes sources mobilisées dans le cadre de ce travail.

Mais, les chiffres évoqués ici montrent qu'il est difficile de croire à un grand avantage de la Chine sur l'Afrique au sud du Sahara (vis-versa), en termes de niveau de développement. Il ne s'agit pas de nier que la Chine ait peut-être connu un développement un peu différent de celui de l'Afrique subsaharienne avant le début des réformes, et qu'elle ait atteint un niveau de revenu par habitant un peu plus élevé dans les années 1990. L'objectif de cette partie est de dégager les similitudes sur le plan du développement au lendemain de la naissance de la RPC et des indépendances de plusieurs pays de l'Afrique Subsaharienne. Pour ce faire, elle comprend trois grands moments. Il est alors dans un premier temps question de procéder à partir de la comparaison du PNB des deux protagonistes, à la lumière de la catégorisation développée par la Banque mondiale, à une description de la situation de la production des deux économies de 1960 à 1980. Dans un second temps, il s'agit, au-delà de la comparaison de la situation des différents secteurs du développement humain, de tenter d'identifier le chaînon manquant qui serait la variable explicative du "miracle" chinois et du "désastre" africain subsaharien.

---

<sup>425</sup> Les informations à notre disposition sont pour la majorité tirées des rapports des organisations internationales, qui ont travaillé à la centralisation des données de nos deux zones d'études.

## **A- LA CHINE ET L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA AU SORTIR DE LA DOMINATION ETRANGERE : DEUX SYSTEMES DE PRODUCTION ECONOMIQUE AMBRYONNAIRE ET EN RETARD**

La Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont connu une relative augmentation de leur production économique de 1960 à 1980. Toutefois, celle-ci n'a pas atteint le niveau à même de contribuer au changement structurel du système de production. En plus, cette croissance économique n'était pas portée par un secteur industriel performant. Cette partie vise à faire une comparaison du niveau des économies chinoise et d'Afrique subsaharienne, de la structuration des secteurs productifs et une comparaison des indicateurs du commerce international des deux protagonistes.

### **1- Le faible niveau des économies chinoise et d'Afrique Subsaharienne**

Pour mieux évaluer le niveau des économies des deux protagonistes, cette partie met en perspective le PNB et le PNB par habitant dans une période qui peut être considérée comme moyen terme. Ainsi, le tableau ci-après tente d'éclairer le PNB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara de 1976 à 1980.

**Tableau n° 1: Le PNB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1976-1980 (en milliards de dollars US)**

<b>Années</b>	1976	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	342 678	345 384	219 006	250 770	283 243
<b>Afrique sub</b>	80 574	87 035, 2	97 916, 8	114 377, 8	199 956

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1978, p. 76., 1979, p. 126-127., 1980, p. 130-131., 1981, p. 134., 1982, p. 126.

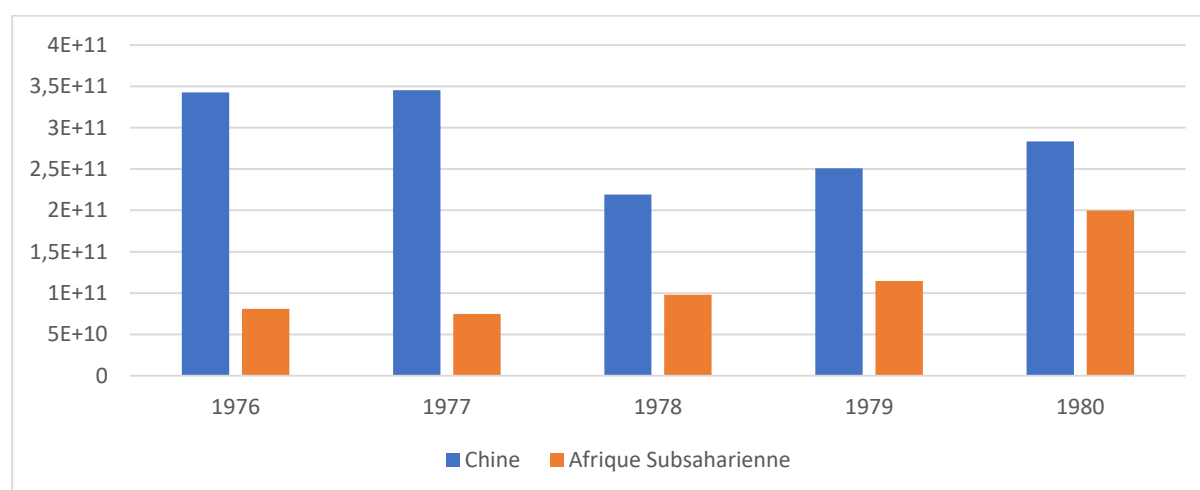
Le PNB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 1976 était respectivement de 342. 678. 000. 000 et 80. 574. 000. 000 de dollars américains.<sup>426</sup> Dans la même dynamique, le PNB de la Chine était de 345 384 000 000 de dollars en 1977, pour 87 035 200 000 de dollars américains en Afrique subsaharienne la même année<sup>427</sup>. Par rapport à l'année 1976, le PNB de la Chine a connu une légère hausse pendant que celui de l'Afrique au sud du Sahara était en légère baisse. Par ailleurs, en 1978, le PNB de l'Afrique subsaharienne a connu une légère hausse avec 97 916 800 000 de dollars américains or celui de la Chine était en baisse avec

<sup>426</sup>The World Bank, *World Development Report 1978*, Washington, D.C., 1978, p. 76.

<sup>427</sup>\_\_\_\_\_, *World Development Report 1979*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1979, pp. 126-127.

219 006 000 000 de dollars américains<sup>428</sup>. La Chine avait un PNB de 250 770 000 000 de dollars américains en 1979<sup>429</sup>, pour 283 243 000 000 en 1980<sup>430</sup>. Bien que constant de manière générale, il se dégage une légère évolution en dent de scie. L'Afrique au sud du Sahara en cette période a connu une croissance continue de son PNB avec 114 377 800 000 de dollars américains en 1979<sup>431</sup> puis 199 956 000 000 de dollars américains en 1980<sup>432</sup>.

**Graphique n° 1: La comparaison du PNB de la Chine et de l'Afrique subsaharienne (en milliard de dollars US)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 1.

Il est vrai que les pays en développement étaient plus défavorisés dans les années 1970 que, par le passé par rapport aux pays riches. Les fluctuations continues des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, la concurrence des produits de remplacement synthétique, empêchaient la plupart des pays en développement de réaliser des recettes d'exportations suffisantes pour financer l'achat des produits manufacturés ou des biens d'équipements leur permettant à la fois de développer leur économie et de satisfaire leurs nouveaux besoins<sup>433</sup>. Toutefois, il est judicieux de noter que la décennie 1970 était une période pendant laquelle le prix moyen du pétrole était en constante hausse comme l'indique le présent tableau.

<sup>428</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1980*, Washington, D.C., 1980, pp. 130-131.

<sup>429</sup>The World Bank, *World Development Report 1981*, New York, Oxford University Press, 1981, p. 134.

<sup>430</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1982...*, p. 126.

<sup>431</sup>The World Bank, *World Development Report 1981...*, p. 134.

<sup>432</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1982...*, p. 126.

<sup>433</sup> *Cameroon Tribune* n° 341 du 4 août 1975, p. 3.



**Tableau n° 2: Le prix moyen du pétrole de l'OPEP, 1970-1980**

Années	1970	1974	1978	1979	1980
<b>Prix (dollars de 1981 le baril)</b>	4,1	19,9	15,3	19,8	29,4

Source : Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1982*, Washington, D.C., Economica 1982, p. 39.

Malgré la chute de 1978, le prix moyen du pétrole est resté en hausse constante. Cette stabilité dans la croissance se manifeste dans l'évolution du PNB de l'Afrique subsaharienne qui est resté dans une dynamique de croissance permanente. Pendant que le PNB de l'Afrique au sud du Sahara était dans une logique haussière, celui de la Chine connaissait une forte baisse en 1978 et reprend à peine en 1979. Cette profondeur du graphique met en exergue la période des réformes. Celles-ci ont été lancées par Deng Xiaoping qui avait finalement compris que la Chine avait besoin d'un souffle nouveau ; car le pays depuis les années 1950 avait fait un choix de développement qui montrait déjà ses limites. Par ailleurs, la Chine connaissait en ces derniers temps des remous internes qui ont eu une influence sur la production nationale<sup>434</sup>. Il faut noter au-delà des éléments sus-évoqués, que le PNB de la Chine entre 1976 et 1980 était largement supérieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara ; avec une différence de 121 089 200 000 dollars américains en 1978 soit une somme largement supérieure au PNB de l'Afrique Subsaharienne de 1976, de 1977, de 1978, etc. La mise en perspective et en comparaison des différents PNB de la Chine et de l'Afrique Subsaharienne ne laisse pas échapper des indicateurs à même de faciliter la catégorisation des deux économies. Avec le PNB par habitant, il est plus aisé de situer les deux pays dans la catégorie des PVD.

**Tableau n° 3: Le produit national brut par habitant 1976-1980 (en dollars américains)**

Années	1976	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	410	390	230	260	290
<b>Afrique au sud du Sahara</b>	259	266	296	337	570

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1978, p. 76., 1979, p. 126-127., 1980, p. 130-131., 1981, p. 134., 1982, p. 126.

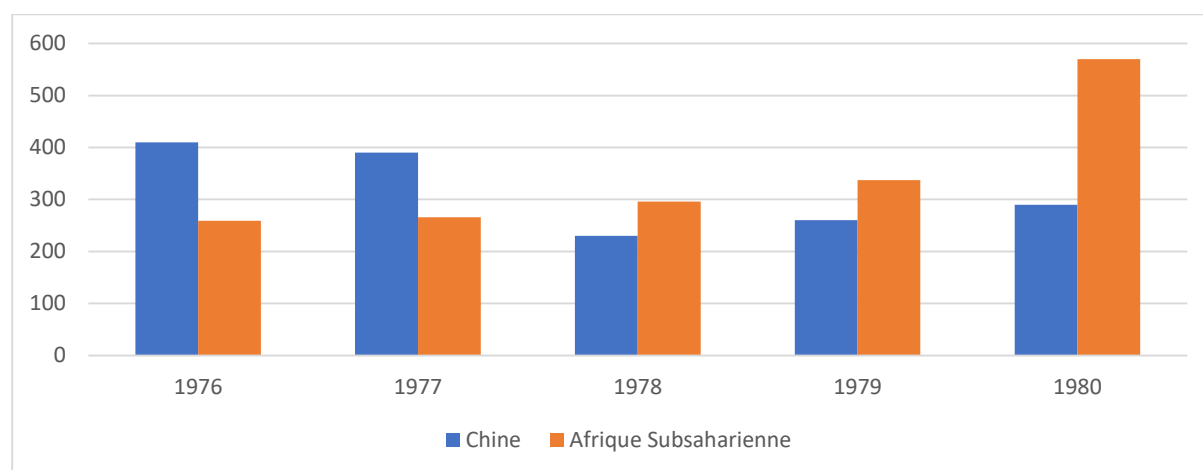
Le PNB par habitant en Chine était de 410 dollars américains en 1976, avec un taux de croissance de 5,2% entre 1960 et 1977<sup>435</sup>. L'Afrique au sud du Sahara avait un PNB par habitant qui s'élevait à 259 dollars américains en 1976, pour un taux de croissance de 1,83%

<sup>434</sup> J-P. Rioux (s/d), *Une histoire du monde contemporain*, Madrid, Larousse, 2005, p. 351.

<sup>435</sup>The World Bank, *World Development Report 1978...*, p. 76.

entre 1960 et 1977<sup>436</sup>. En 1977, le PNB par habitant en Chine était de 390 dollars américains avec une croissance de 5,1% entre 1960 et 1978<sup>437</sup>. L'Afrique au sud du Sahara avait un PNB par habitant qui s'élevait à 266 dollars américains en 1977, pour un taux de croissance de 1,61% entre 1960 et 1978<sup>438</sup>. Pour une croissance de 3,7% entre 1960 et 1979 le PNB par habitant de la Chine était de 230 dollars en 1978<sup>439</sup>. La même année, l'Afrique au sud du Sahara avait un PNB par habitant de 296 dollars pour une croissance de 1,38% pour la période allant de 1960 à 1978<sup>440</sup>. En 1979, le PNB par habitant de la Chine était de 260 dollars<sup>441</sup>. En 1979, le PNB par habitant de l'Afrique au sud du Sahara était de 337 dollars<sup>442</sup> pour une croissance de 1,05% de 1960 à 1979<sup>443</sup>. En 1980, la Chine avait un PNB par habitant de 290 dollars avec un taux de croissance de 3,7% dans la période allant de 1960 à 1981<sup>444</sup>. La même année, le PNB par habitant en Afrique au sud du Sahara était de 570 dollars pour une croissance de 0,1% entre 1973 et 1980<sup>445</sup>.

### Graphique n° 2: L'évolution du PNB par habitant en Chine et en Afrique subsaharienne 1976-1980



Source : réalisé à partir du tableau n° 3.

Le PNB par habitant de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara de 1976 à 1980 affichait une tendance générale à la stabilité avec oscillation. Cette tendance générale à la

<sup>436</sup> *Ibid.*

<sup>437</sup>The World Bank, *World Development Report 1979*..., p. 127.

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>439</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1980*..., p. 131.

<sup>440</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>441</sup>The World Bank, *World Development Report 1981*..., p. 134.

<sup>442</sup> Somalie non incluse

<sup>443</sup>The World Bank, *World Development Report 1981*..., pp. 134-135.

<sup>444</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1982*..., p. 126.

<sup>445</sup> \_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1990, p. 182.

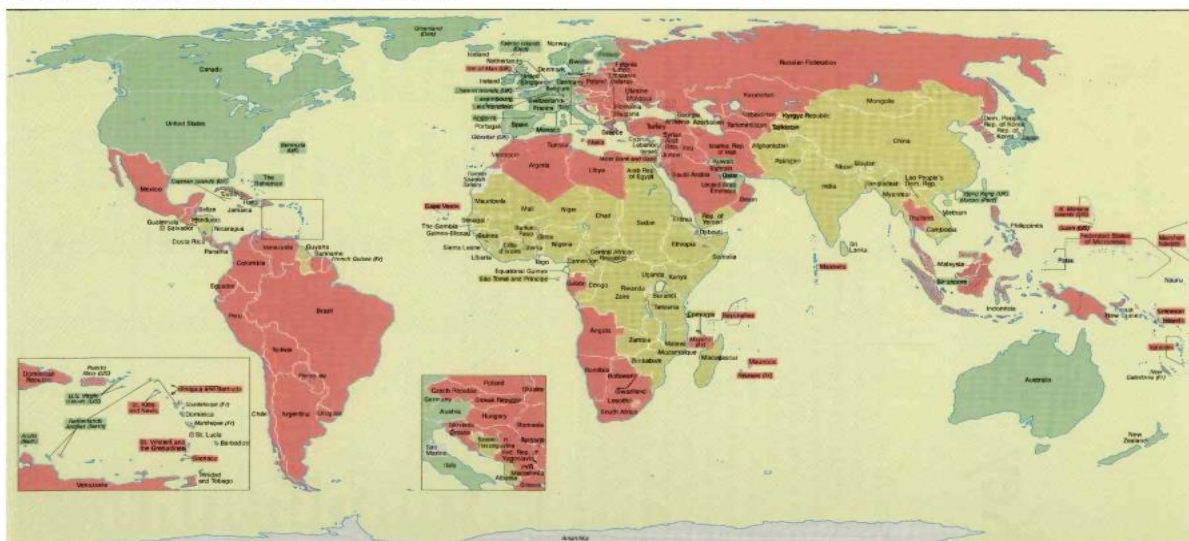
stabilité cachait des variations accidentelles. La première variation s'est manifestée pour la Chine par une décroissance brusque de 1977 à 1978. Cette situation trouve une explication dans les dynamiques sociopolitiques internes à la Chine. En effet, cette période, correspond à la sortie des phases les plus aiguës de la Révolution culturelle, celle-ci eut des implications à la fois politiques, sociales, culturelles, mais aussi économiques. La détérioration de la situation aurait été telle qu'en 1976, non seulement le peuple n'était pas heureux, mais qu'en plus l'économie chinoise tout entière aurait été au bord de l'effondrement. Il fallut attendre la fin officielle de la révolution culturelle, en 1977, pour que la Chine commence à retrouver un équilibre économique<sup>446</sup>. La deuxième variation concernant l'évolution de l'Afrique au sud du Sahara, avec une croissance brusque de son PNB par habitant. Celui-ci passait de 337 dollars américains en 1979 pour 570 dollars en 1980. Ce grand bond en avant trouve son explication sur l'évolution des prix du pétrole sur la scène internationale. Comme évoqué plus haut, la décennie 1970 a connu une croissance constante des prix de pétrole. La particularité de l'année 1980 résidait dans le fait que le prix du baril de pétrole passait de 19,8 dollars à 29,4 dollars, soit une augmentation de 9,6 dollars ; ce qui représentait la plus grande hausse des prix en une année durant la période allant de 1970 à 1980<sup>447</sup>.

### Carte n° 1 : La Chine et l'Afrique subsaharienne dans la géographie du développement dans le monde

#### Groups of economies

For this map, economies are classified by income group, as they are for the tables that follow. Low-income economies are those with a GNP per capita of \$725 or less in 1994; middle-income, \$726 - \$8,955; high-income, \$8,956 or more. Six middle-income economies—American Samoa (US), Fiji, French Polynesia (Fr), Kiribati, Tonga, and Western Samoa—and Tuvalu, for which income data are not available, are not shown on the map because of space constraints.

Low-income economies  
Middle-income economies  
High-income economies  
Data not available



Source: The World Bank, *World Development Report 1996*, New York, Oxford University Press, 1996, p. 183.

<sup>446</sup> P. Gentelle, "La Chine et le développement", in : *Tiers-Monde*, tome 22, n°86, 1981, pp. 245-256, p. 249.

<sup>447</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1982...*, p. 39.

Nonobstant la performance chinoise de 1976 qui a donné un PNB par habitant de 410 dollars américains, et celle de l’Afrique au sud du Sahara qui a donné un PNB par habitant de 570 dollars américains en 1980, notons que la production des deux protagonistes était semblable dans l’ensemble. Le graphique n° 2 en fait une précision parfaite en mettant en exergue, à partir du point de rencontre des deux courbes, un PNB par habitant identique entre 1977 et 1978, plus exactement en fin d’année 1977 ; ce dernier pourrait s’élever à hauteur de plus de 290 et moins de 300 dollars des Etats-Unis d’Amérique. Pour ce faire, la Chine et l’Afrique au sud du Sahara peuvent être considéré à l’époque comme des PVD ce d’autant plus que pour la Banque mondiale, dans sa classification des économies et des pays en 1980, les pays en voie de développement sont ceux dont le PNB par habitant est inférieur ou égale à 360 dollars des Etats-Unis d’Amérique<sup>448</sup>. Pour une meilleure analyse, et dans le souci de mettre en évidence les similitudes entre les économies de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, il est judicieux de s’intéresser à la structuration générale du secteur de la production, plus précisément au secteur primaire, secondaire et tertiaire.

## **2- L’économie de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara : le primat du secteur primaire et un secteur secondaire naissant**

Les économies de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, comme celles du monde, se structuraient autour de trois grands secteurs à savoir : l’agriculture, l’industrie et le secteur des services. La connaissance profonde de la structuration, la nature des économies des différents acteurs ; la compréhension des dynamiques qui traversaient tous les secteurs nécessite l’évaluation de la contribution de chacun dans la production du PIB. Le tableau ci-après présente de manière synthétique le PIB de la Chine et de l’Afrique Subsaharienne de 1960 à 1980.

**Tableau n° 4: Le PIB de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, diverses années, 1965 à 1980 (milliards de dollars, sauf indication contraire)**

<b>Années</b>	1965	1973	1980
<b>Afrique au sud du Sahara</b>	29	65	213
<b>Chine</b>	67,2		252

Source : Banque mondiale, *Rapport sur le développement*, 1982, p. 130., 1990, p. 182., 1992, p. 216.

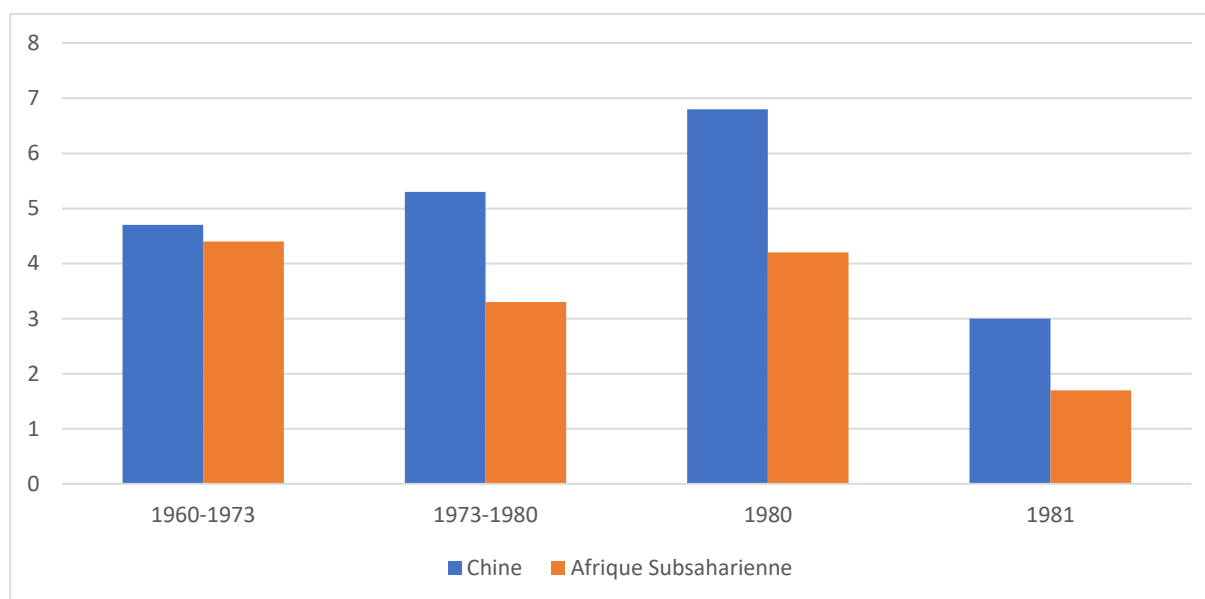
<sup>448</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1980...*, p. viii.

**Tableau n° 5: La croissance du PIB, 1960-1981 (pourcentage moyen de variation annuelle)**

Années	1960-73	1973-80	1980	1981
Chine	4,7	5,3	6,8	3,0
Afrique au sud du Sahara	4,4	3,3	4,2	1,7

Source : Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1982*, p. 10.

**Graphique n° 3 : Le taux de croissance comparée du PIB de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 1960 à 1981 (%)**



Source : réalisé à partir du tableau n° 5.

La Chine avait un taux de croissance du PIB supérieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara. Toutefois, l'évolution des taux de croissance du PIB des deux partenaires avait une tendance identique. De 1960 à 1980, le taux de croissance du PIB a fait un pic de décroissance qui peut être évalué à - 1%. En 1980, il a fait un nouveau pic de croissance pour une nouvelle chute en 1981. Comme il a été évoqué plus haut, cette croissance ou décroissance, est portée par les secteurs productifs.

En 1980, l'Afrique était la région la plus tributaire de l'agriculture, qui constitue la principale activité de plus de 70% de ses 360 millions d'habitants<sup>449</sup>. La Chine, tout comme l'Afrique au sud du Sahara, avait une forte population active dans le secteur de l'agriculture, avec 74% de celle-ci en 1960 et 62% en 1978<sup>450</sup>. "Lorsqu'un pays atteint un stade avancé de

<sup>449</sup>Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1980...*, p. 102.

<sup>450</sup>*Ibid.*, 1980, p. 167.

développement, on note une diminution absolue de la population active travaillant dans l'agriculture''<sup>451</sup>. Au regard des estimations de la population agricole des deux protagonistes, il est évident de conclure qu'ils n'étaient pas à un stade avancé de développement en cette période. Ce qui concourt au renforcement de la posture selon laquelle, les deux acteurs étaient à un niveau de développement plus ou moins similaire. Aussi, la contribution des différents secteurs de l'économie à la production du BIP reflète-t-elle cette réalité.

**Tableau n° 6: La structure de la production du PIB de la Chine et de l'Afrique subsaharienne, diverses années, 1965 à 1980 (pourcentage du PIB)**

Années	1965		1973		1980	
	Agriculture	Industrie	Agriculture	Industrie	Agriculture	Industrie
Afrique sub	40	17	33	24	28	32
Chine	38	35	37		33	

Source : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1981, p. 138., 1984, p. 222., 1985, p. 150., 1986, p. 156., 1990, p. 184., 1992, pp. 216-217., 1991, p. 186.,

La structuration de la production du PIB permet de voir que les économies chinoise et d'Afrique Subsaharienne étaient des économies dominées par le secteur primaire et s'orientaient progressivement vers le développement de l'industrialisation. Ceci s'explique par le fait que la part de l'agriculture dans le PIB est décroissante.

### **3- Les deux acteurs marginaux du commerce international : une balance commerciale déficitaire pour la Chine et excédentaire pour l'Afrique au sud du Sahara**

La présence de la Chine et de l'Afrique Subsaharienne dans le commerce international se matérialise par les exportations et les importations des marchandises. La comparaison de ces deux variables permet de se faire une idée sur le comportement des économies sur la scène internationale.

**Tableau n° 7: Les exportations de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1978-1980 (en millions de dollars EU)**

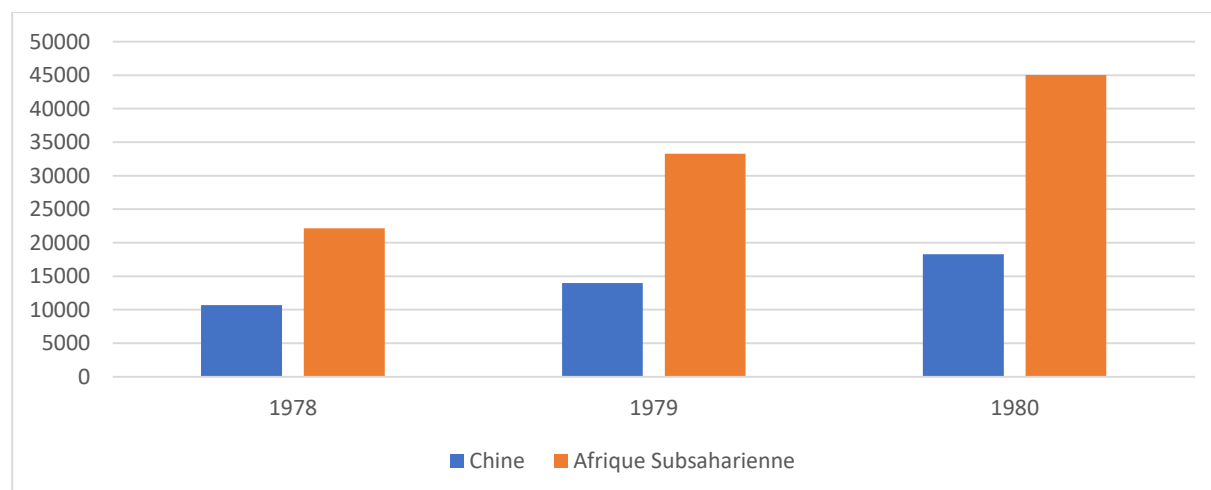
Années	1978	1979	1980
Chine	10 680	13 987	18 271
Afrique subsaharienne	22 154	33 269	45 030

Source : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 144-145., 1981, p. 148., 1982, p. 140.

<sup>451</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1982...*, p. 48.

De 1978 à 1980, les exportations de l'Afrique au sud du Sahara étaient largement supérieures à celle de la Chine, atteignant parfois une différence de plus de 50%.

**Graphique n° 4: La comparaison de la valeur des exportations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne entre 1978 et 1980 (en millions de dollars EU)**



**Source** : réalisé à partir du tableau n° 7.

En 1978, la différence des exportations de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara était de 11 474 000 dollars des Etats-Unis d'Amérique. En 1979, celle-ci était de 19 282 000 dollars des Etats-Unis d'Amérique, pour une différence de l'ordre de 26 759 000 dollars américains. Non seulement la différence qui était en faveur de l'Afrique était l'équivalent des exportations de la Chine en une année, mais celle-ci était en constante croissance. Toutefois, il faut noter que le point de ressemblance se situe dans le fait que les exportations des deux acteurs étaient inscrites dans une dynamique de hausse permanente.

Aussi, les exportations étaient-elles inscrites dans la même dynamique que les importations durant la même période.

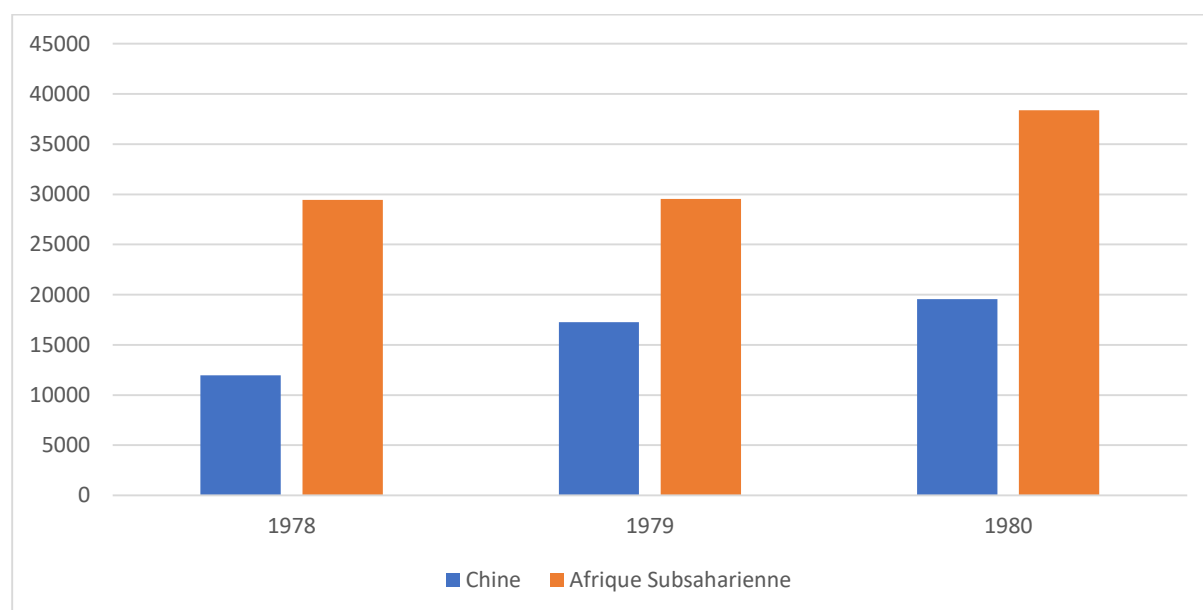
**Tableau n° 8: Les importations de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1978-1980 (en millions de dollars EU)**

Années	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	11 950	17 266	19 550
<b>Afrique subsaharienne</b>	29 431	29 544	38 362

**Source** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 144-145., 1981, p. 148., 1982, p. 140.

En 1978, la différence entre les importations de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara était de 174 810 000 dollars américains. En 1979, cette dernière s'élevait à hauteur de 12 278 000 dollars américains, pour des importations de marchandises de 38 362 000 dollars américains en 1980.

**Graphique n° 5: La comparaison de la taille des importations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 1978-1980 (en millions de dollars EU)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 8.

La situation des exportations et des importations des marchandises de la Chine et de l'Afrique subsaharienne, démontrait à suffisance le degré d'intégration des deux protagonistes dans le commerce international. Plus intégré dans le commerce international de 1978 à 1980 que la Chine, l'Afrique s'en sortait avec une balance commerciale différente de celle de la Chine. Cette situation peut s'expliquer à partir du contexte des années de guerre froide et des enjeux politiques et idéologiques du moment. En effet, la Chine est restée plus ou moins repliée sur elle-même pendant que l'Afrique s'était ouverte à toutes les influences, les exigences et les opportunités internationales du moment.

**Tableau n° 9: La balance commerciale de la Chine, 1978-1980 (en millions de dollars EU)**

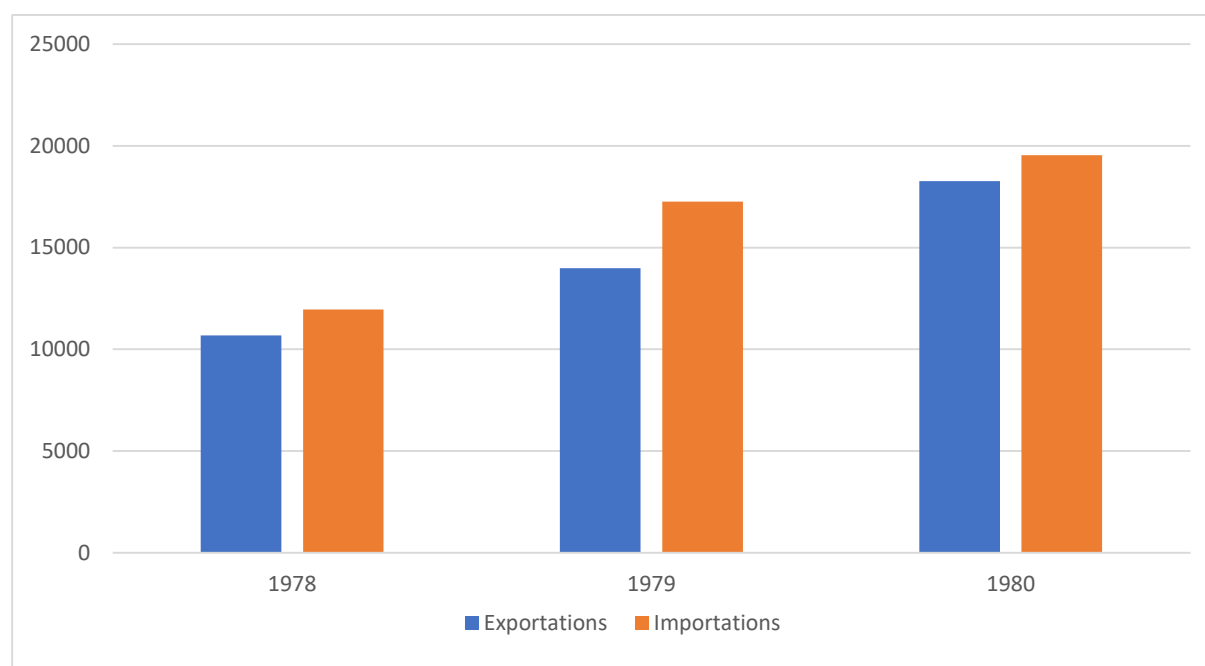
Années	1978	1979	1980
<b>Exportations</b>	10 680	13 987	18 271
<b>Importations</b>	11 950	17 266	19 550

**Source :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 144-145., 1981, p. 148., 1982, p. 140.



En 1978, la Chine importait des marchandises plus qu'elle en exportait, avec des exportations qui s'élevaient à hauteur de 10 680 000 dollars américains de marchandises pour des importations à hauteur de 11 950 000 dollars ; soit un déficit de 1 270 000 dollars américains. Tout comme celle de 1979, les exportations de l'année 1980 étaient inférieures aux importations. Pour l'année 1979, le déficit était de 3 279 000 dollars américains et celui de l'année 1980 était de 1 279 000 dollars américains. Epousant la dynamique globale des exportations et des importations, ce déficit était essentiellement croissant.

### Graphique n° 6: La balance commerciale de la Chine 1978-1980



Source : réalisé à partir du tableau n° 9.

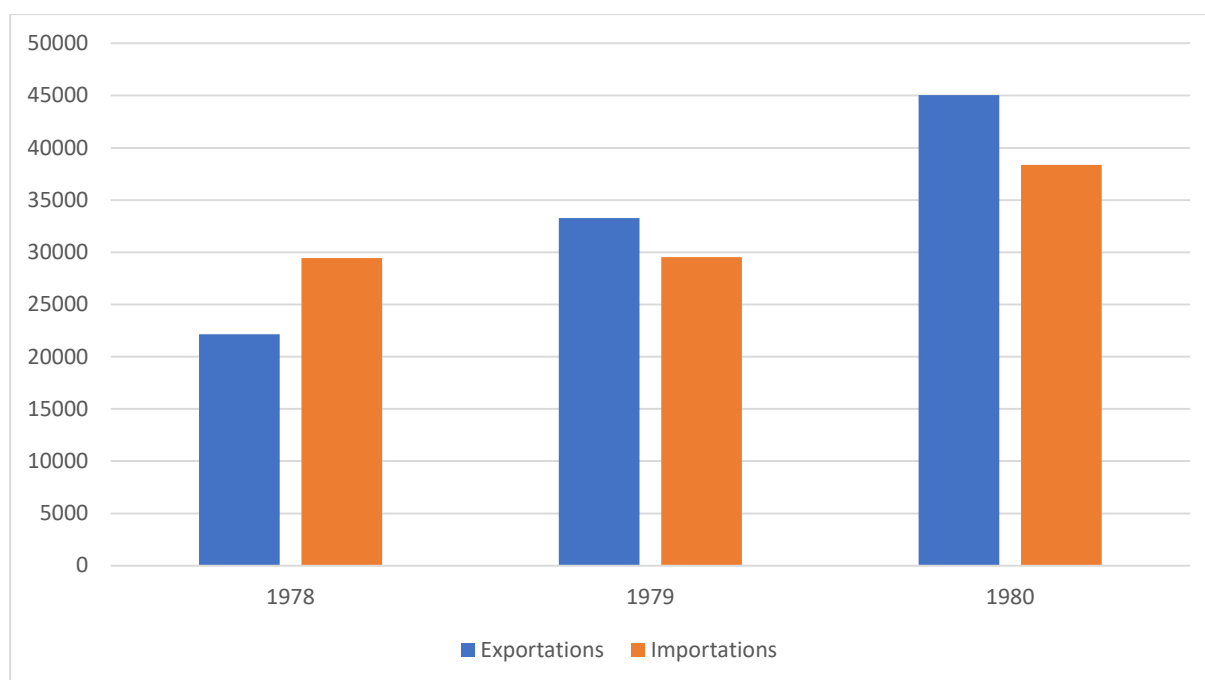
Les importations de marchandises de la Chine étaient supérieures aux exportations de cette dernière. Cette situation du commerce international de la Chine rendait sa balance commerciale déficitaire.

### Tableau n° 10: La balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara 1978-1980 (en millions de dollars EU)

Années	1978	1979	1980
<b>Importations</b>	29 431	29 544	38 362
<b>Exportations</b>	22 154	33 269	45 030

Source : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 144-145., 1981, p. 148., 1982, p. 140.

### Graphique n° 7: La balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara 1978-1980



Source : réalisé à partir du tableau n° 10.

Déficitaire en 1978, la balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara s'est réajustée pour devenir excédentaire en 1979 et en 1980. Les données présentées dans cette partie font état d'une balance commerciale de la Chine déficitaire et celle de l'Afrique Subsaharienne globalement excédentaire. Toutefois il est judicieux de s'intéresser aux types de marchandises que les deux protagonistes exportaient ou importaient.

### Tableau n° 11: La structuration des exportations de la Chine en pourcentage des marchandises en 1977 et 1978

Produits	Combustible, minéraux et métaux	Autres produits primaires	Textiles, vêtements	Machines et matériels de transport	Autres biens manufacturés
1977	14	37	23	3	23
1978	13	38	24	3	22

Source : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 147., 1981, p. 150.

En 1977, les matières premières représentaient 51% des exportations de la Chine et les produits issus de la transformation ou de l'industrie représentaient 41% de celles-ci. En 1978, la tendance n'a pas fondamentalement changé. Cette situation de la prédominance des matières premières sur les produits de transformation était l'expression de la faiblesse du secteur industriel chinois.

La structuration des exportations de l'Afrique au sud du Sahara dans la période n'était pas fondamentalement différente.

**Tableau n° 12: La structuration des exportations de l'Afrique au sud du Sahara en pourcentage des marchandises en 1977 et 1978**

<b>Produits</b>	<b>Combustible, minéraux et métaux</b>	<b>Autres produits primaires</b>	<b>Textiles, vêtements</b>	<b>Machines et matériels de transport</b>	<b>Autres biens manufacturés</b>
1977	25,83	66,06	0,64	0,48	7
1978	27,18	63,87	0,93	0,72	7,27

**Source** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 146., 1981, pp. 150-151.

En effet, en 1977, les matières premières représentaient 91,87% des exportations de l'Afrique au sud du Sahara contre 8,12% des produits issus de la transformation. En 1978, les matières premières représentaient 91,05% des exportations et les produits de la transformation représentaient 8,92%. Ce qu'il est nécessaire de préciser ici, c'est le fait que la différence dans la structuration des exportations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne se situait au niveau de la masse des exportations de matières premières. Pendant que celles-ci représentaient 51% des exportations de la Chine en 1977, elles en représentaient 91,87% pour l'Afrique au sud du Sahara. Cette différence, loin d'être anodine, peut être lue comme étant l'expression d'une meilleure structuration du secteur productif de la Chine par rapport à celui de l'Afrique subsaharienne. Elle peut aussi être l'expression de l'écart qui existait entre le potentiel naturel de l'Afrique au sud du Sahara et celui de la Chine.

De 1960 à 1980, la Chine avait un PNB régulièrement supérieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara. Toutefois, les deux protagonistes avaient un PNB par habitant semblable et étaient classés dans la catégorie des pays en voie de développement par la Banque mondiale. Par ailleurs, la Chine tout comme l'Afrique au sud du Sahara avait une forte population agricole et une économie qui s'oriente progressivement vers l'industrialisation. S'agissant du commerce international, pendant que les produits manufacturés représentaient 49% des exportations de la Chine, les matières premières représentaient plus de 90% des exportations de l'Afrique au sud du Sahara. Malgré cette extraversion de l'économie de l'Afrique subsaharienne par rapport à celle de la Chine, notons que cette dernière avait une balance commerciale excédentaire, or celle de la Chine était déficitaire. Cette situation de la production économique était intimement liée à la dynamique démographique des deux acteurs. Aussi, avait-elle plus ou moins des implications sur le développement humain de ceux-ci.

## B- LA SITUATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

La Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont fait des progrès énormes dans le cadre du développement humain et de l'amélioration des conditions de vies des populations. Bien qu'étant encore largement insuffisants, les progrès ont été réalisés dans la gestion de la pression démographique, dans le cadre de l'éducation plus précisément l'alphabétisation des adultes et l'espérance de vie avait nettement augmenté aussi bien en Chine qu'en Afrique au sud du Sahara.

### 1- La démographie galopante en Chine et en Afrique au sud du Sahara

Faire une comparaison des dynamiques démographiques de Chine et d'Afrique subsaharienne, revient à élucider le poids réel de la population et avoir une idée fixe sur son taux d'accroissement chez l'un par rapport à l'autre<sup>452</sup>.

**Tableau n° 13: La population de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara de 1976 à 1980 en millions d'habitants**

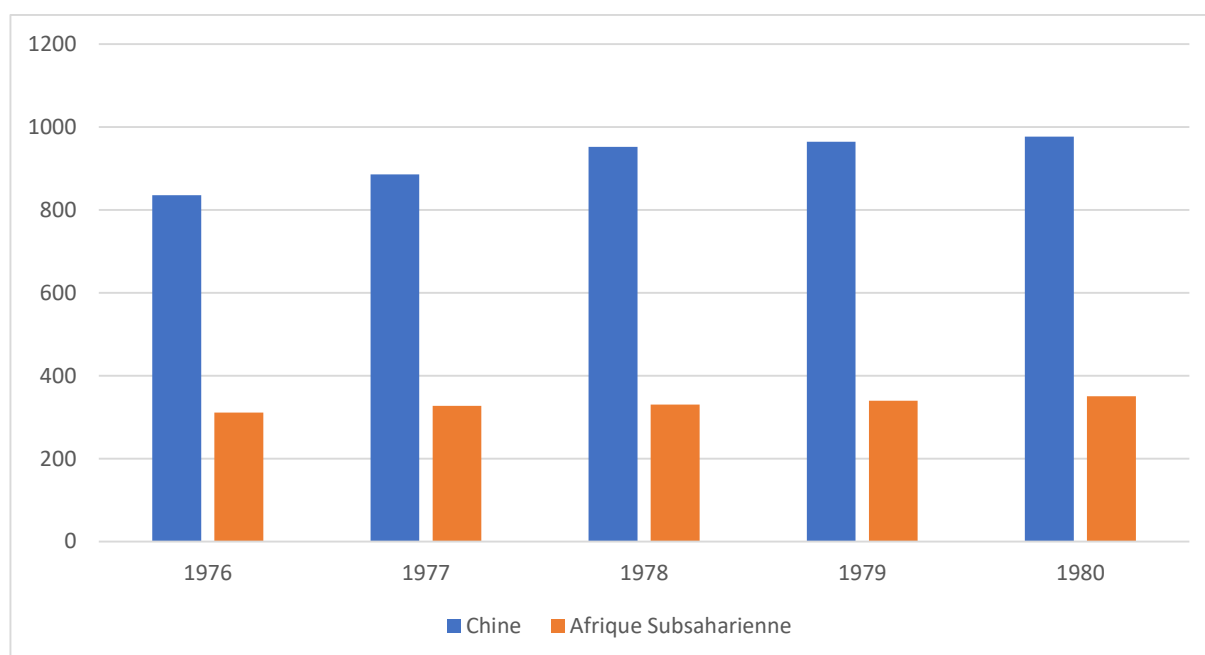
Années	1976	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	835,8	885,6	952,2	964,5	976,7
<b>Afrique sub</b>	311,1	327,2	330,8	339,4	350,8

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1978, p. 76., 1979, p. 127., 1980, p. 131., 1981, p. 134., 1982, p. 126.

Le nombre d'habitant de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara de 1976 à 1980 laisse entrevoir l'importance et le poids de la population chinoise par rapport à celle de l'Afrique au sud du Sahara. Avec une différence d'un peu plus de 600 000 000 d'habitants, la masse démographique chinoise était largement supérieure à celle de l'Afrique subsaharienne.

<sup>452</sup> Cependant, toute analyse de ce type est, dès le départ, rendue difficile par le fait que les renseignements démographiques sur la Chine sont peu nombreux et peu sûrs, et que toutes les tentatives d'estimation du nombre et du taux de croissance de la population de la Chine sont entachées d'une grande incertitude.

### Graphique n° 8: La comparaison de la masse démographique chinoise et d’Afrique au sud du Sahara



Source : réalisé à partir du tableau n° 13.

La Chine et l’Afrique au sud du Sahara connaissaient une croissance démographique constante entre 1976 et 1980. En 1980, le taux de croissance démographique s’était ralenti en Chine, passant de 2% des années 1970 à 1,2% par an, et il est resté inférieur à 1,5% pendant toutes les années 80 et la période 90-95<sup>453</sup>. Par contre, l’Afrique était le seul continent où la fécondité ne montrait encore aucun signe de déclin : les femmes qui vivaient jusqu’à la fin de leur période de procréation avaient en moyenne six à huit enfants<sup>454</sup>.

### Tableau n° 14: Le taux brut de natalité pour mille habitants en Chine et en Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1980

Années	1960	1975	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	36	26	22	18	18	21
<b>Afrique subsaharienne</b>	48	47,40	52	52	50,21	47,69

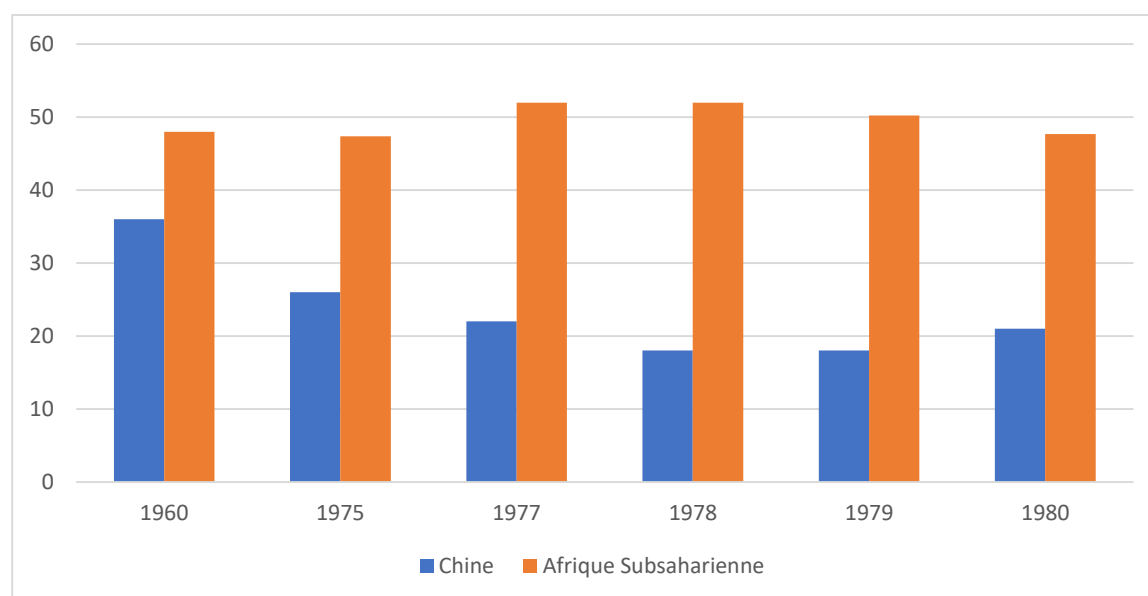
Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1978, pp. 104-105., 1979, p. 160-161., 1980, p. 164-165., 1981, p. 168-169., 1982, p. 160-161.

<sup>453</sup> Gillis et als, *Economie du développement...*, 1995, p. 77.

<sup>454</sup> Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1980...*, p. 104.

Le taux brut de natalité pour 1000 habitants de l’Afrique au sud du Sahara a connu une forte hausse pendant les années 1977, 1978 et 1979, avec respectivement un taux de 52 naissances pour les deux premières années et 50,21 pour la dernière. En cette même période, celui de la Chine a connu une baisse similaire. En effet, pendant que le taux brut de natalité de l’Afrique augmentait de 5 naissances entre 1975 et 1977, celui de la Chine baissait de 4 naissances durant la même période.

**Graphique n° 9: La comparaison de l’évolution du taux brut de natalité pour mille habitants entre la Chine et l’Afrique au sud du Sahara entre 1960 et 1980**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 14.

Pendant que la natalité était décroissante et atteignait son niveau le plus bas en 1978 pour la Chine, elle est restée stable et oscillait entre légère hausse de 1975 à 1977, et légère baisse en 1980 en Afrique au sud du Sahara. Ce qui était le contraire des tendances du taux brut de mortalité pour 1000 habitants.

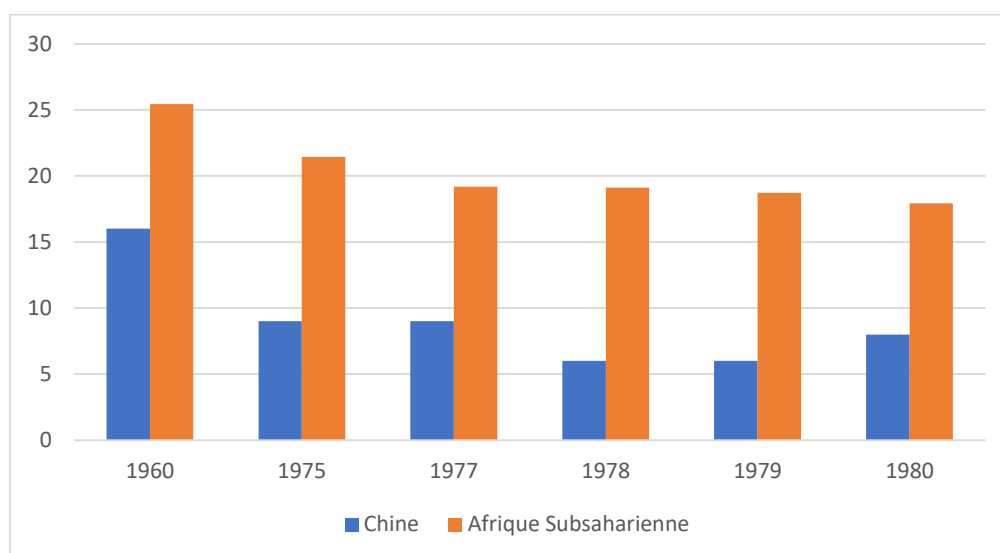
**Tableau n° 15: Le taux brut de mortalité pour mille habitants en Chine et en Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1980**

Années	1960	1975	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	16	9	9	6	6	8
<b>Afrique subsaharienne</b>	25,45	21,45	19,18	19,12	18,72	17,93

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1978, pp. 104-105., 1979, p. 160-161., 1980, p. 164-165., 1981, p. 168-169., 1982, p. 160.

Le taux brut de mortalité de la Chine entre 1960 et 1980 était largement inférieur à celui de l’Afrique au sud du Sahara dans la même période. L’écart était plus grand au point où en 1975, quand la Chine connaissait un taux de 9 décès pour 1000 habitants, l’Afrique au sud du Sahara connaissait un taux de 21,45 pour le même nombre d’habitant ; soit une différence de 12 décès en une année. Cette différence était le double des taux de mortalité en Chine de 1978, 1979 et largement supérieur à celui de 1980. Cette situation a sans doute fait dire à Jean Drèze que : “la Chine a connu une très forte régression de son taux de mortalité infantile et une augmentation remarquable de l’espérance de vie pendant la période qui a précédé les réformes”<sup>455</sup>.

**Graphique n° 10: La comparaison de l’évolution du taux brut de mortalité pour mille habitants en Chine et en l’Afrique subsaharienne 1960-1980**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 15.

Par ailleurs, durant la même période, la tendance générale du taux brut de mortalité pour 1000 habitants était à la baisse aussi bien pour la Chine que pour l’Afrique au sud du Sahara. Robert McNAMARA Président du groupe de la Banque mondiale explique cette situation de baisse de la mortalité dans les PVD en ces termes :

D’ailleurs, les taux de mortalité ont au contraire tendance à baisser un peu partout dans les pays en voie de développement, grâce aux programmes d’hygiène publique. Il suffit de simples améliorations dans le domaine médical (amélioration des conditions d’hygiène, suppression de la malaria, généralisation de la vaccination) pour provoquer une chute rapide de la mortalité dont on ne peut que se réjouir<sup>456</sup>.

<sup>455</sup> J. Drèze, “L’Inde et la Chine : développement économique et bien-être social”, *Revue d’économie du développement*, 2e année N°4, 1994, p. 86.

<sup>456</sup> R. Mc Namara, “Allocution à l’Université Notre Dame”, Indiana, Etats-Unis, 1<sup>er</sup> mai 1969, p. 5.

Sous-peuplée tout au long de son histoire particulièrement violente, l’Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1980 connaissait une peuplade qui s’accélérait et qui battait tous les records mondiaux<sup>457</sup>. La Chine dans la même période par contre, connaissait déjà un ralentissement et un essoufflement progressif de sa croissance démographique. Du coup, la situation démographique de la Chine et celle de l’Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1980 épouse parfaitement la modélisation de la transition ou du changement démographique développée par Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker<sup>458</sup>. Le modèle encore traditionnel, illustré par l’Afrique au sud du Sahara, où la mortalité a reculé, mais où la natalité se maintient à des niveaux très élevés. Le modèle classique de changement, illustré par la Chine, où la mortalité baisse régulièrement, la natalité diminue et la croissance ralentit tout en demeurant encore forte. Cette population nombreuse et en pleine croissance avait des besoins d’éducation, de santé et de nutrition. Les différents protagonistes ont apporté des solutions à des degrés variables.

## **2- Une réelle avancée éducative en Chine et un retard marqué en Afrique Subsaharienne**

Le domaine de l’éducation dans le monde connaît des progrès remarquables dans l’intervalle chronologique de 1960 à 1985. Le taux d’alphabétisation des adultes est passé de 43 % en 1970 à 60 % en 1985 pour un taux d’alphabétisation des hommes qui est passé de 53 % à 71 %, et celui des femmes de 33 % à 50 %. En 1985, le nombre des enfants arrivant en fin du cycle primaire était près de six fois supérieur à celui de 1950<sup>459</sup>. Cette partie fait une comparaison du taux d’alphabétisation des populations chinoises par rapport à celle de l’Afrique au sud du Sahara et le taux de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur des deux acteurs.

L’Afrique subsaharienne a accompli des progrès particulièrement rapides en matière d’alphabétisation des adultes<sup>460</sup>. De même, la Chine avait déjà une expérience remarquable à propos. Le tableau suivant présente la situation de l’alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara pour les années 1976, 1977 et 1980.

---

<sup>457</sup> Giri, *L’Afrique en panne...*, p. 27.

<sup>458</sup> D. Tabutin, B. Schoumaker, “La démographie de l’Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique”, *Population*, 59<sup>e</sup> année, n°3-4, 2004, p. 532.

<sup>459</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, ECONOMICA, 1990, p. 18.

<sup>460</sup> *Ibid.*, p. 23.



**Tableau n° 16: Le taux d’alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique subsaharienne en pourcentage, 1976-1980**

Années	1976	1977	1980
<b>Chine</b>	66	66	69
<b>Afrique subsaharienne<sup>461</sup></b>	27,28	32,92	35,58

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1981, p. 178-179., 1982, p. 170., 1983, p. 196.

La population adulte de la période 1976 à 1980 était plus alphabétisée que celle de l’Afrique au sud du Sahara avec un taux global supérieur à 50% contre moins de 40% pour les populations adultes d’Afrique. Par ailleurs, le taux des adultes alphabétisés en Afrique était en nette croissance or l’on notait une tendance à la stabilité du côté chinois. L’écart qui existait entre les deux protagonistes dans le domaine de l’alphabétisation des populations adultes était plus amplifié dans celui de l’enseignement de base. Comme l’indique le tableau ci-après, le taux du nombre d’inscrits à l’école primaire était beaucoup plus élevé en Chine qu’en Afrique au sud du Sahara. Les données fournies par les rapports sur le développement dans le monde de la Banque mondiale permettent d’examiner de plus près cette différence.

**Tableau n° 17: Le nombre d’inscrits à l’école primaire en pourcentage du groupe d’âge pertinent, 1977-1980**

Années	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	127	93	118	117
<b>Afrique subsaharienne<sup>462</sup></b>	62	63,90	68,43	69,53

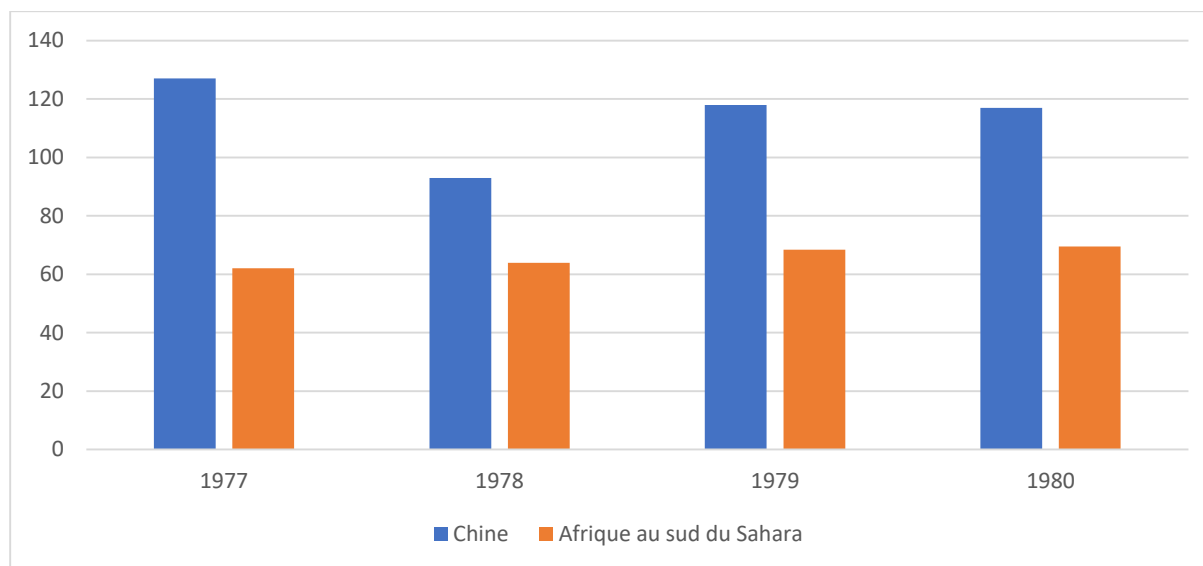
**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, p. 174-175., 1981, p. 178-179., 1982, p. 170., 1983, p. 196.

Sur la base des données ci-dessus présentées, l’on peut dégager les observations suivantes. Premièrement, les chiffres montrent clairement que l’Afrique au sud du Sahara était largement en retard sur la Chine au niveau de l’éducation de base.

<sup>461</sup> Mozambique non pris en compte pour 1976, tout comme l’Angola, la République Populaire du Congo, le Cameroun, pour 1976, 1977 et 1980. Pour 1976 le Nigéria, le Zimbabwe, l’Ouganda, la République centrafricaine, le Bénin, le Rwanda et la Haute-Volta ne sont pas pris en compte. La Sierra Leone n’est pas prise en compte pour les calculs de 1976 et 1977.

<sup>462</sup> Mozambique non pris en compte pour 1977 et 1978, tout comme la Guinée en 1977, l’Angola pour 1977, 1978, 1979 et 1980, pour 1977 le Nigéria n’est pas pris en compte.

### Graphique n° 11: La comparaison du nombre d'inscrit à l'école primaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1977-1980



Source : réalisé à partir du tableau n° 17.

Deuxièmement, le taux d'inscription à l'école primaire était croissant en Afrique au sud du Sahara et décroissant avec de légères oscillations dans le cas de la Chine. L'avantage de la Chine sur l'Afrique subsaharienne dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement se confirme dans le nombre d'inscrits au secondaire.

### Tableau n° 18: Le nombre d'inscrits au secondaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara en pourcentage du groupe d'âge pertinent, 1978-1980

Années	1978	1979	1980
Chine	51	79	34
Afrique subsaharienne <sup>463</sup>	12,64	13,65	12,93

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1981, p. 178-179., 1982, p. 170., 1983, p. 196.

Au sujet de l'enseignement secondaire, un graphique n'est pas nécessaire pour illustrer avec précision les écarts considérables qui existaient entre la Chine et l'Afrique. En effet, en 1978, la Chine avait un taux d'inscription de 51% contre 12,64% pour l'Afrique, soit une différence de 38,36%. L'écart s'était plus creusé en 1979 avec une différence de 65,35%. Par ailleurs, au-delà de la différence qui existait avec la Chine, l'observation des données ci-dessus laisse échapper un point commun entre les deux protagonistes : l'évolution du taux d'inscrits

<sup>463</sup> Mozambique non pris en compte pour 1978, tout comme l'Angola pour 1978, 1979 et 1980.

en Afrique et en Chine était dans une dynamique de stabilité avec oscillation. L'enseignement supérieur à partir du taux du nombre d'inscrit présentait une réalité un peu différente pour l'Afrique au sud du Sahara et pour la Chine.

**Tableau n° 19: Le nombre d'inscrits au supérieur en pourcentage du groupe d'âge pertinent, 1977-1979**

Années	1977	1978	1979
Chine	1	1	1
Afrique subsaharienne <sup>464</sup>	0,95	1,20	1,40

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1981, p. 178-179., 1982, p. 170., 1983, p. 196.

A l'enseignement supérieur, l'Afrique subsaharienne avait un avantage sur la Chine en termes de stock. Exception faite de l'année 1977, durant laquelle la Chine a connu un taux d'inscrits supérieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara, durant les années 1978 et 1979, le taux d'inscription au supérieur est plus élevé en Afrique qu'en Chine. Par ailleurs, pendant que la dynamique des inscriptions en Afrique dans le temps était croissante, elle ne montrait aucun signe d'amélioration significative en Chine. Le rapprochement des données sur l'éducation en Chine et en Afrique au sud du Sahara permet de faire une observation globale. En effet, la Chine avait un avantage considérable dans l'alphabétisation des adultes, l'enseignement primaire et secondaire ; pendant que l'Afrique avait une avance sur la Chine dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les différentes observations et descriptions faites des chiffres sur l'éducation en Chine et en Afrique subsaharienne mettent en évidence la situation peu satisfaisante du domaine de l'éducation qui était encore en construction. Une situation qui ne tranchait pas avec la question de la santé et d'accès à la nourriture dans les deux pays.

### **3- La santé et la nutrition : l'avantage de la Chine sur l'Afrique au sud du Sahara**

La situation de la santé et de la nutrition comparée sous le prisme des indicateurs tels que l'espérance de vie, le taux de la mortalité juvénile, la facilité d'accès aux personnels de santé et du niveau de satisfaction quotidien des besoins en calories par habitants était à l'avantage de la Chine qui avait des meilleurs chiffres que l'Afrique au sud du Sahara.

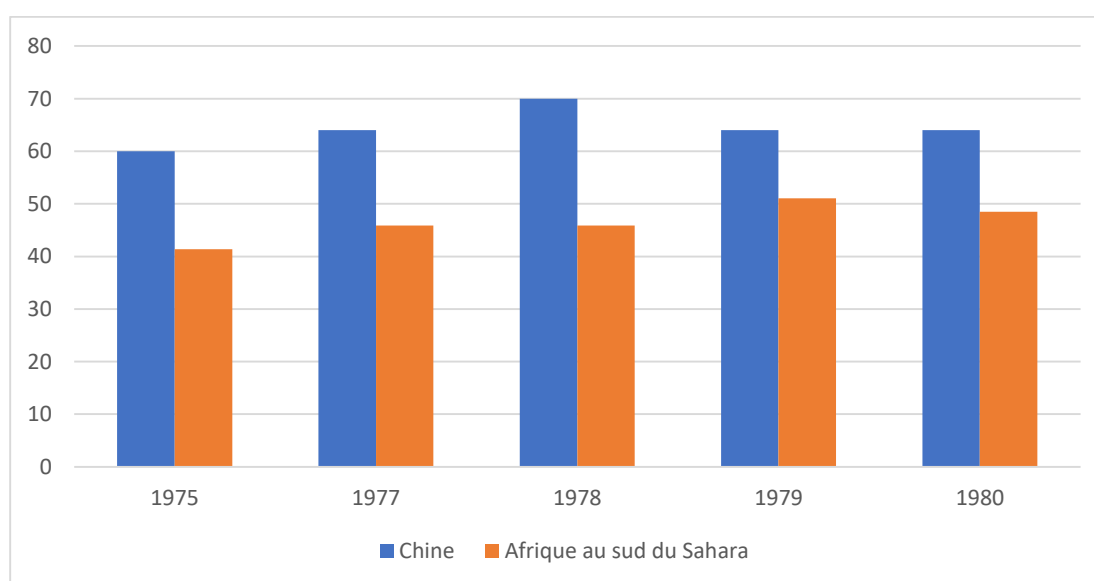
<sup>464</sup> Mozambique non pris en compte pour 1979, tout comme l'Angola pour 1977 et 1978 le Zaïre n'est pas inclus pour 1977, le Lesotho n'est pas inclus pour les années 1977 et 1978. Le Burundi n'est pas inclus pour 1979 tout comme la Tanzanie pour 1979, le Tchad n'est pas inclus pour le calcul de 1978.

**Tableau n° 20: L'espérance de vie à la naissance en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1975-1980 (années)**

Années	1975	1977	1978	1979	1980
<b>Chine</b>	60	64	70	64	64
<b>Afrique subsaharienne</b>	41,39	45,87	45,90	51,06	48,50

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1978, pp. 108-109., 1979, pp. 166-167., 1980, pp. 170-171., 1981, p. 174., 1982, p. 166.

**Graphique n° 12: L'évolution de l'espérance de vie en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1975-1980**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 20.

L'espérance de vie de 1975 à 1980 était largement plus élevée en Chine qu'en Afrique subsaharienne. En 1978, par exemple, le gap est d'un peu plus de 30 ans en faveur de la Chine. L'évolution dans le temps de l'espérance de vie était stable avec de légères oscillations entre croissance et décroissance. Tout comme l'espérance de vie, la mortalité juvénile expose au grand jour le niveau du système de santé chinois par rapport à celui de l'Afrique subsaharienne.

**Tableau n° 21: Le taux de mortalité juvénile en Chine et en Afrique au sud du Sahara (enfants de 1 à 4 ans pour 1000) 1960-1980**

Années	1960	1978	1980
<b>Chine</b>	14	1	5
<b>Afrique subsaharienne</b>	39,30	26,84	27,75

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1980, pp. 170-171., 1982, p. 166.

Le taux de mortalité juvénile en Chine était extrêmement faible, ce qui n'était pas le cas en Afrique subsaharienne. En 1978, la Chine a un taux de 1 décès pour 1000 pendant que l'Afrique au sud du Sahara, la même année enregistre un taux de 26,84 décès pour 1000 soit une différence de 25 décès en une année. Par ailleurs, pendant que le taux de mortalité était en nette baisse en Chine, il a connu une hausse constante passant de 39,30 en 1960 à 27,74 en 1980. Cette situation comme cela a été évoqué plus haut, était l'expression de la nature du système de santé et des possibilités d'accès aux soins de santé dans les deux zones.

**Tableau n° 22: Le nombre d'habitants par médecin en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1960-1980**

Années	1960	1977	1980
Chine	3010	1100	1920
Afrique subsaharienne	40652	23484	21972

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1981, p. 176-177., 1982, p. 167., 1983, p. 194.

**Tableau n° 23: Le nombre d'habitants par infirmière en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1960-1980**

Années	1960	1977	1980
Chine	2850	480	1890
Afrique subsaharienne	6050	3236	2920

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1981, p. 176-177., 1982, p. 167., 1983, p. 194.

Les données présentées dans les deux tableaux ci-dessus permettent de faire un certain nombre d'observations. Premièrement, l'accès aux agents de santé et donc au service de santé n'était pas évident en Chine et en Afrique de 1960 à 1980. Deuxièmement, il était plus facile pour un Chinois de rencontrer un médecin qu'à un Africain. En 1960, un médecin en Chine devait prendre soins de 3010 habitants, contre un médecin pour 40652 habitants en Afrique. Troisièmement, les écarts qui existaient en ce qui concerne le ratio médecin et nombre d'habitants, ne sont pas très différent du ratio infirmières et nombre d'habitants. En 1977, une infirmière en Chine était appelée à s'occuper de 480 habitants, contre 3236 habitants pour une infirmière en Afrique.

Par ailleurs, il est utile de préciser que dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux agents de santé, l'Afrique subsaharienne a fait de grands efforts. En 1960, l'Afrique au sud du Sahara avait un taux d'un médecin pour 40652 habitants ; en 1980 le taux était d'un médecin

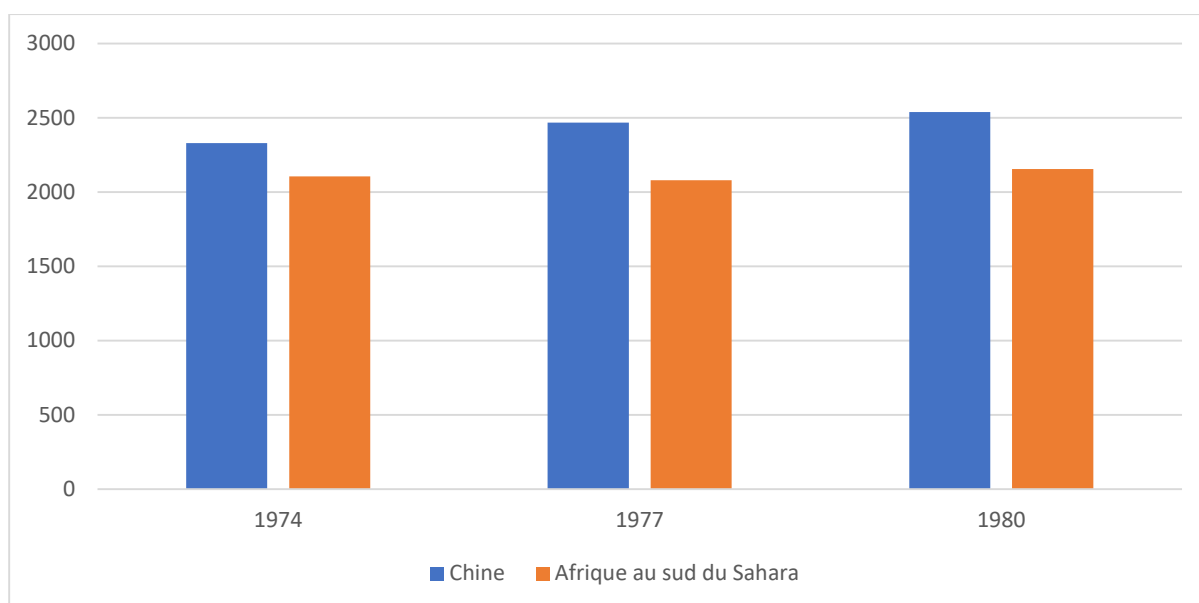
pour 21972 habitants, soit une amélioration d'environ 50%. La Chine dans la même dynamique a aussi connu une amélioration de son système de santé avec un passage d'un médecin pour 3010 habitants en 1960 à un médecin pour 1920 habitants en 1980. Cette situation sanitaire est intimement liée à la question de la nutrition des populations chinoises et africaines.

**Tableau n° 24: L'apport journalier de calories par habitant en Chine et en Afrique subsaharienne 1974-1980**

Années	1974	1977	1980
Chine	2330	2467	2539
Afrique subsaharienne	2106	2079	2156

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1979, pp. 168-169., 1980, pp.172-173., 1983, p. 194.

**Graphique n° 13: La comparaison de l'apport journalier de calories par habitant en Chine et en Afrique subsaharienne 1974-1980**



Source : réalisé à partir du tableau n° 24.

L'apport journalier en calories par habitants a été plus élevé en Chine qu'en Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, la Chine était sortie de la zone d'insécurité alimentaire dans laquelle elle se trouvait en 1974 avec 99% des besoins en calories par habitant<sup>465</sup>, pour une zone beaucoup plus sécurisée à partir de 1977 avec 105% de besoins en calories par habitant<sup>466</sup> satisfaits. Cependant, l'Afrique au sud du Sahara avait de la peine à sortir de cette zone. En

<sup>465</sup> The World Bank, *World Development Report 1979...*, p. 169.

<sup>466</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1980...*, p. 173.

1974, l'Afrique était à 90,81% des besoins en calories par habitant<sup>467</sup> satisfaits, en 1977, elle était à 90% des besoins<sup>468</sup> et en 1980 elle était à 93% des besoins<sup>469</sup>. L'Afrique semblait ainsi être la partie du monde où l'accès à la nutrition n'est pas une chose aisée<sup>470</sup>.

### **C- L'HERITAGE PSYCHOLOGIQUE, LA PERCEPTION, LE POIDS ET LA VALEUR GEOPOLITIQUE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Au lendemain des années 1960, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara n'avaient pas le même poids et la même valeur géopolitique sur la scène internationale. Une situation qui fut la matérialisation de la posture psychologique du leadership dominant des différents acteurs. Pour élucider cette position, il est judicieux de prendre en compte, sans prétendre à une quelconque exhaustivité, certains indicateurs. Pour ce faire, nous avons la question des ressources naturelles, celle de l'arme nucléaire et la présence d'un des acteurs au Conseil de sécurité de l'ONU comme membre permanent.

#### **1- La question des ressources naturelles et la perception des deux protagonistes sur la scène internationale**

Les ressources naturelles, parfois beaucoup plus liées à la nature et donc à la géographie sont un élément qui permet de définir l'intérêt que la communauté internationale a porté à cette période aux différents protagonistes. Par ailleurs, à partir de ce potentiel, il était possible de faire des projections sur les possibilités des différents acteurs à devenir des puissances ou pas. Une brève géographie de la Chine est utile pour mieux comprendre la place de ce pays dans le monde.

---

<sup>467</sup>The World Bank, *World Development Report 1979...*, p. 168.

<sup>468</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1980...*, p. 172.

<sup>469</sup> The World Bank, *World Development Report 1983*, New York, Oxford University Press, 1983, p. 194.

<sup>470</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1980...*, p. 104.

## Carte n° 2 : La Chine et ses provinces



Source : C. Chancel et L. G. Libin Liu, *Le grand livre de Chine*, Paris, Eyrolles, 2013, p. 1.

Notons de prime à bord que la Chine avec ses 9,6 millions de Km<sup>2</sup>, est le troisième plus vaste pays du monde derrière la Fédération de Russie (17 millions de Km<sup>2</sup>) et le Canada (9,97 de Km<sup>2</sup>). Elle est grande comme 17 fois la France<sup>471</sup>. Pour Thierry Evina Mimbama “dans les années 1980, la Chine sur le plan physique, peut être considérée comme étant un pays continent”<sup>472</sup>. Allant dans le même sens, Emile Louapre et Aldo Salvador trouvent qu’ : “avec ses neuf millions et demi de kilomètre carrés, la Chine couvrirait l’Europe de l’Atlantique à l’Oural, et contiendrait presque dix huit fois la France. D’après nos standards européens, il ne s’agit donc pas d’un pays, mais d’un continent”<sup>473</sup>. Nul doute que l’étendue de la Chine fait de cette dernière une puissance territoriale certaine. Ce vaste territoire permet à la Chine d’avoir des ressources naturelles diversifiées.

Le sous-sol, le sol et les eaux de la Chine ne sont pas aussi pauvres comme le prétendent certains analystes et commentateurs geopolitiques.

<sup>471</sup> C. Chancel et L. G. Libin Liu, *Le grand livre de Chine*, Paris, Eyrolles, 2013, p. 12.

<sup>472</sup> Evina Mimbama, “ A propos de la comparaison...”, p. 95.

<sup>473</sup> Louapre et Salvador, *L’incroyable métamorphose...*, p. 71.



La variété exceptionnelle et l'ampleur des domaines géologiques permettent à la Chine d'avoir dans son sous sol, une gamme à peu près complète, bien que de richesse inégale, de ressources minières et énergétiques. On y trouve presque tous les métaux, ainsi que des réserves de charbon qui n'ont rien à envier à celles des Etats-Unis ni à celles de l'ancienne Union Soviétique. C'est cependant le pétrole qui retient aujourd'hui le plus l'attention des autorités chinoises. Les besoins énergétiques entraînés par le développement rapide de l'industrie et l'augmentation du niveau de vie d'une telle population sont en effet gigantesques. On a déjà repéré de nombreux champs pétroliers, dont les premières estimations laissent prévoir la richesse. On sait toutefois que les ressources les plus grandes se trouvent dans le Nord-Ouest et que les problèmes de transport ne seront pas faciles à résoudre<sup>474</sup>.

Cette sortie de Emile Louapre et Aldo Salvador démontre que le sous sol chinois a toujours regorgé d'énormes richesses. Aussi, est-il judicieux de préciser que les auteurs attirent l'attention sur le fait que l'Empire du milieu dans le cadre des ressources du sous sol n'a rien à "envier" à d'autre partie du monde. Allant dans le même sens que les précédents auteurs, Claude Chancel et Libin Liu Le Grix trouvent que :

La République populaire dispose d'un atout exceptionnel : les métaux et les terres rares, en jeu encore peu connu du grand public. En 1992, Deng Xiaoping avait remarqué que le Moyen-Orient avait le pétrole et la Chine, les terres rares : il s'agit de néodyme, cerium, dysprosium, europium, samarium, terbium ... Au total, dix-sept ressources dont les propriétés métallurgiques, chimiques, électriques, optiques ou magnétiques sont précieuses, indispensables dans les nouveaux secteurs stratégiques : moteurs électriques, disques durs, caméras, nouvelles ampoules, matériel d'investigation spatiale... La Chine détient dans ce domaine une écrasante proportion. Certains avancent des chiffres montant à plus de 80 % des disponibilités mondiales. L'essentiel étant localisé en Mongolie intérieure<sup>475</sup>.

Par ailleurs, dans sa présentation de la géographie des frontières chinoises, Sébastien Colin porte un intérêt particulier aux richesses du sol et des eaux, il trouve que :

Les régions frontalières chinoises sont également riches en ressources naturelles. On y trouve, entre autres, du charbon, du fer, du pétrole, du cuivre, de l'étain, de l'or, du plomb et des terres rares, activement exploitées en Mongolie intérieure. Les régions montagneuses du Nord-Est et du Yunnan possèdent également de très vastes espaces forestiers qui constituent aujourd'hui des réserves nationales. Enfin, la partie occidentale et les contreforts yunnanais du plateau tibétain, traversés par les cours amonts de trois des plus grands fleuves d'Asie (Yangzi, Mékong et Salouen), sont dotés d'un très riche potentiel hydroélectrique. La présence de ces ressources naturelles, couplées parfois à celle de terres vierges défrichables et cultivables, a en partie motivé la mise en place de fronts pionniers successifs, étalés dans le temps à partir du xviii<sup>e</sup> siècle, en direction du nord du Yunnan, du plateau mongol de la Mandchourie et du Xinjiang. Les hautes terres tibétaines, pour des raisons géographiques et historiques, ont longtemps fait figure de cas à part<sup>476</sup>.

Comme évoqué plus haut, la Chine n'est pas aussi loin d'être un scandale géologique. Etant donné que ce n'est pas l'objet de notre analyse, intéressons nous aux discours géopolitiques qui sont développés tout autour de la teneur de la Chine en matières premières ou en ressources naturelles. Notons un élément important qui se dégage de l'affirmation de Emile Louapre et Aldo Salvador, qui affirment que : "on y trouve presque tous les métaux, ainsi que

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>475</sup> Chancel et Libin Liu, *Le grand livre...*, p. 195.

<sup>476</sup> Colin, *La Chine et ses frontières...*, p. 8%.

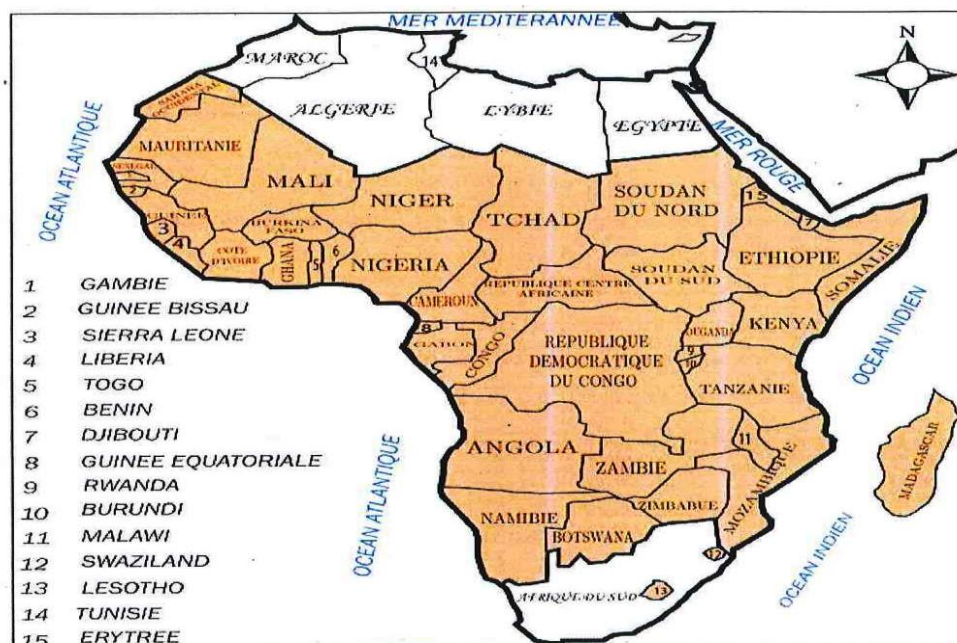
des réserves de charbon qui n'ont rien à envier à celles des États-Unis ni à celles de l'ancienne Union Soviétique''. Cette sortie résume la perception que les acteurs géopolitiques ont de la teneur de la Chine en ressources naturelles. De manière précise, rien à envier renvoie dans cette phrase à la suffisance et à l'autonomie de la Chine vis-à-vis des autres puissances planétaires. La présence des ressources naturelles en Chine devient ainsi un signe de souveraineté et de puissance. Cela en réalité ne devrait être autrement, ce d'autant plus que pour Barthélemy Courmont, les matières premières ou les ressources naturelles sont un facteur de puissance<sup>477</sup>. Cette perception de la place des matières premières dans le jeu international n'est pas similaire sur le potentiel de l'Afrique au sud du Sahara.

Selon les données de la Banque mondiale, l'Afrique au sud du Sahara a une superficie d'environ 21,874 millions de Km<sup>2</sup>, elle pourrait ainsi contenir la Chine (9,6 millions de Km<sup>2</sup>), et le Canada (9,97 millions de Km<sup>2</sup>). Constituée de micro-états, l'Afrique subsaharienne s'est progressivement construite au grè des humeurs des impérialistes présents sur son sol dans le cadre de leur entreprise coloniale. En 2017, elle est constituée de 48 États. Pour René Bidias : ''il s'agit de l'espace géographique situé au sud du désert du Sahara, entre les tropiques du Cancer et du Capricorne, c'est-à-dire, toute l'Afrique sans le Maghreb, la Lybie et l'Égypte''. Toutefois, il faut préciser que l'Afrique du sud n'est pas prise en compte dans le cadre de cette analyse. La carte ci-dessous nous permet d'avoir une idée et une image fixe de cette partie du monde.




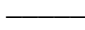
---

<sup>477</sup> B. Courmont, ''Les matières premières'', in : Pascal Boniface (s/d), *Atlas des Relations Internationales*, Paris, Hatier, 2003, p. 52.

### Carte n° 3: L'Afrique au sud du Sahara et ses divisions



#### LEGENDE

-  Le Maghreb et l'Afrique du sud exclus de l'étude
-  Pays d'Afrique subsaharienne à caractéristiques communes en termes de développement
-  Limite continentale
-  division interne de la zone

Source : réalisée à partir de la carte tirée dans : Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 15.

Le continent noir depuis sa rencontre avec le colonisateur, s'est toujours positionné comme étant un scandale géologique et l'une des plus grande réserve de l'humanité en matière de ressources naturelles. Reprenant M. Pierre Gourou, Edem Kodjo n'hésite pas à considérer l'Afrique, cette "terre d'espérance", au regard de ses potentialités naturelles, comme étant "le grenier de l'humanité"<sup>478</sup>. Il serait prétentieux pour nous de chercher à lister tout ce potentiel africain. Toutefois reconnaissons d'abord avec Edem Kodjo que :

L'espace géographique africain dispose de vaste étendue de terres riches. La partie orientale possède de larges superficies de sols volcaniques d'une remarquable fertilité. D'immense zones formées de sols hydromorphes, alluviaux, et de bas-fonds de couleur brun-rouge couvrent les vallées de la plupart des cours d'eau et des bassins lacustres, comme en témoigne le bassin du lac Tchad et celui du Nil blanc au Sud-Soudan. A l'exception des régions arides et semi-arides qui représentent les deux cinquièmes de la superficie totale du continent, le reste de l'Afrique, loin d'être hostile à l'occupation humaine, offre de remarquables possibilités de culture<sup>479</sup>.

<sup>478</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 58.

<sup>479</sup> *Ibid.*

Rejoignons le même auteur pour préciser que dans les années 1980 l'Afrique au sud du Sahara possède plus de 10%<sup>480</sup> des terres arables du monde entier<sup>481</sup>. Il n'est donc pas suprenant que Jacques Giri nous ramène dans l'histoire pour présenter le potentiel de l'Afrique au sud du Sahara en ressources naturelles. Pour cet auteur : «dès le cinquième siècle avant notre ère, l'Afrique est pour Hérodote « le pays de l'or ». Et de fait, l'or de Koush, une province de l'actuel Soudan, dut jouer un rôle majeur dans l'approvisionnement du monde antique en métal précieux»<sup>482</sup>. Cette posture de Jacques Giri démontre à suffire à quel point l'Afrique noire est une terre de ressources naturelles au service du monde.

Au lendemain des indépendances africaines, elle n'a pas perdu cette considération et cette réalité. Disons avec Edem Kodjo qu'en 1985, « le sous-sol du continent, y compris le plateau continental sous-marin, n'a pas encore connu la prospection systématique qui devrait lui faire livrer toutes ses richesses. Toutefois, à ce jour, les découvertes réalisées révèlent que les potentialités sont de première grandeur»<sup>483</sup>. Dans les années 1970, l'on pouvait dénombrier des gisements d'uranium au Niger, la bauxite en Guinée, les potasses au Congo, les minerais de fer en Sierra Leone, du cuivre et des minerais de fer en Mauritanie, du chrome à Madagascar<sup>484</sup>. En 1985, la part africaine des réserves mondiales du fer est estimée à 20% ; la part du chrome en 1973 est de 97,1%, le manganèse de 53,7% en 1976, celle du vanadium de près de 34%, le titane de 23%, le colombium de 18% et celle du tantale de 67%<sup>485</sup>. La place de l'Afrique au sud du Sahara comme terre des métaux précieux et des sources d'énergie reste prépondérante dans le monde. A la différence de la Chine, la teneur de cette zone en matière première n'est pas perçue sur la scène internationale comme un moyen de souveraineté et un facteur de puissance ; mais beaucoup plus comme étant un facteur d'impuissance.

En effet, l'Afrique au sud du Sahara est considérée de part ses richesses naturelles comme étant un réservoir des matières premières pour les différentes puissances industrielles, et comme une chasse gardée pour les anciennes puissances coloniales. Elle est pour ce faire, divisée en zone d'influence et en précarré, dont l'un des plus célèbres reste le précarré français, qui est une zone de domination et d'exploitation des ressources du sol et sous-sol réservées de manière naturelle à la France. Cette approche qui consiste à considérer l'Afrique subsaharienne comme un réservoir des matières premières est tout simplement la continuité de certaines

---

<sup>480</sup> L'estimation est faite par nous. Traitant de la question, l'auteur parle de toute l'Afrique et fait une estimation de 15% de terre arable du monde.

<sup>481</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 58.

<sup>482</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 118.

<sup>483</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 59.

<sup>484</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 118.

<sup>485</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 62.

pratiques et motivations coloniales. Jacques Giri nous rappelle si fort bien cette histoire en ses propres termes :

L'Afrique fut longtemps aux yeux des Européens un eldorado. C'est en grande partie pour avoir accès à l'or africain, dont le commerce était jusque-là monopolisé par les Arabes, que les Portugais, au XV<sup>e</sup> siècle, poussèrent leurs caravelles au-delà du Cap Bojador. C'est en grande partie pour inventorier des ressources minérales supposées immenses et prendre une option sur elles que les explorateurs sillonnèrent le continent africain au siècle dernier. Et l'attrait de ces ressources, non encore découvertes mais toujours supposées immenses, joua un rôle évident dans la colonisation du continent<sup>486</sup>.

Loin de modifier la place et la perception de l'Afrique subsaharienne dans le monde, les ressources naturelles ont contribué à aléger son poids géopolitique.

Par ailleurs, cette richesse africaine a entraîné une autre perception de la place des ressources naturelles dans ce continent, loin d'être une bénédiction, elles sont une malédiction pour le continent africain. A propos, René Bidias affirme que :

Au lieu d'être une source de bonheur et de prospérité pour les peuples, les ressources naturelles sont plutôt devenues les malheurs de nombreuses populations des pays en développement. Ayant abondamment alimenté le fameux paradoxe de la "malediction des ressources naturelles, cette situation résulte généralement du fait que, au lieu de contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population, les recettes provenant des industries extractives servent bien au contraire, à alimenter des conflits, la corruption et la pauvreté<sup>487</sup>.

L'histoire de la République Démocratique du Congo (RDC) en dit long à propos. En effet, juste après l'indépendance du pays, fin 1960, l'Union minière du haut Katanga (UMHK), société belge, s'associe à Moïse Tsombe dans son entreprise de sécession du Katanga. Une tentative matée en 1963, ce qui n'empêcha pas plusieurs autres insurrections de défier le pouvoir de Mobutu. En 1978, quand 4000 anciens gendarmes katangais décident de renouveler le coup, avec le soutien du bloc de l'Est, ils s'emparent d'abord du centre minier de Kolwezi. Avant de se faire évincer par les troupes zaïroises soutenues par l'Occident. L'affaire Elf au Congo s'inscrit dans la même dynamique<sup>488</sup>. Tout comme l'Histoire du Libéria dans laquelle "les diamants se lavent dans le sang"<sup>489</sup>.

En conclusion, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara sont deux acteurs du jeu international possédant un sol et un sous-sol riche en ressources naturelles. Cette teneur en matière première a donné un certain poids géopolitique à la Chine tout en transformant l'Afrique subsaharienne en objet du monde. Ceci peut sans doute avoir un lien avec la capacité

<sup>486</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 117.

<sup>487</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 295.

<sup>488</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", pp. 295-296.

<sup>489</sup> *Jeune Afrique Economie*, n° 393 de novembre-décembre 2013, p. 206.

de l'un ou de l'autre protagoniste à défendre ses intérêts et à se projeter sur la scène internationale.

## **2- La question de l'arme nucléaire entre psychologie d'affirmation de la Chine et volonté d'exister de l'Afrique subsaharienne sur la scène internationale**

Dans les années 1970-1980, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara présentent un grand contraste qui influence de manière significative leur poids et leur valeur politique sur la scène internationale : la Chine est une puissance nucléaire et l'Afrique au sud du Sahara travaille à la dénucléarisation du monde. Une situation qui est la conséquence logique de la posture psychologique des différents leaders. Il est évident qu'en cette période de guerre froide, l'arme nucléaire était un atout et un marqueur d'une volonté de puissance.

La bombe atomique entre dans l'histoire de l'humanité en 1945. Les Etats-Unis dans le cadre du projet "Manhattan", avec l'aide des centres de recherches atomiques d'Oak Ridge, de Los Alamos et de Hanford, construisent l'arme la plus meurtrière et dangereuse de l'époque. Il s'est précisément agi d'une bombe atomique à l'uranium et de deux autres au plutonium<sup>490</sup>. Après des expériences effectuées dans le désert du Nouveau-Mexique, le succès dépasse les espoirs.

Le président Truman est prévenu du succès dès l'ouverture de la conférence de Potsdam et décide de larguer les deux bombes sur le Japon afin d'arrêter une guerre qui s'annonce coûteuse en vies humaines. Un ultimatum est expédié aux Japonais et, le 6 août, le B-29 *Enola gay* lâche *Little Boy* sur Hiroshima : détruite à 60 p. 100 par la bombe à l'uranium, la ville compte 80 000 morts et 70 000 blessés sur 330 000 habitants. Le 9 août, le B-29 *Bock's Car* largue *Fat Man* sur Nagasaki, faute d'avoir localisé Kokura, son premier objectif, dissimulé par une épaisse couche de nuages. Le site accidenté de Nagasaki limite l'effet meurtrier du souffle, mais la bombe tue 35 000 des 260 000 habitants et en blesse 60 000. Le choc psychologique permet à l'empereur d'imposer la capitulation à son peuple<sup>491</sup>.

Par ces mots, Jean-Pierre Rioux nous fait une description de l'entrée catastrophique de cette arme dans l'histoire de l'humanité. "L'arme nucléaire a ainsi prouvé un potentiel de destruction inégalé"<sup>492</sup>. A partir de ce moment, la bombe atomique a progressivement régulé les relations internationales en catégorisant les Etats en nucléaires et non nucléaires. La peur d'une attaque nucléaire et la volonté de se protéger ont ainsi poussé les Etats à organiser une véritable course vers l'armement nucléaire. C'est dans ce contexte avec un esprit et une réelle volonté

<sup>490</sup> Rioux, *Une histoire du monde...*, p. 238.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>492</sup> P. Boniface, "L'ère nucléaire", in : P. Boniface (s/d), *Atlas des relations internationales*, Paris, Hatier, 2003, p. 42.

d'affirmation sur la scène internationale que la Chine s'organisa afin d'entrer dans le cercle restreint des puissances nucléaires<sup>493</sup>.

En janvier 1955, la Chine a décidé de développer sa propre force nucléaire. [...] Le 16 octobre 1964, la Chine a réussi le premier essai nucléaire. [...] Le 27 octobre 1966, la Chine a réussi son premier essai mettant simultanément à l'épreuve une fusée et l'ogive nucléaire qu'elle devait transporter. [...] Le 26 mai 1967, la Chine a réussi l'essai du missile à moyenne portée Dongfeng m (css-2), capable d'atteindre les bases américaines aux Philippines et déployé en 1971. [...] Le 10 septembre 1970, Beijing réussissait l'essai du missile de portée quasi intercontinentale Dongfeng iv (css-3), capable d'atteindre les bases américaines à Guam. Depuis la fin des années 70, la Chine aurait acquis la capacité de riposte nucléaire<sup>494</sup>.

En s'engageant dans cette voie, la Chine a bien compris la maxime qui prétend que, les peuples aux mains nues ont toujours été des proies des nations aux armées puissantes et redoutables<sup>495</sup>. En réalité, l'humiliation de la Chine, pendant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle est restée ancrée dans la culture du peuple et explique la méfiance viscérale des Chinois vis-à-vis des étrangers et une détermination de son leadership à se prémunir d'une quelconque attaque extérieure.

Parallèlement à la course à la bombe atomique et à un armement sophistiqué, les grandes puissances ont développé des mécanismes internationaux de dénucléarisation et de désarmement de la communauté internationale. Traitant de cette question de lutte contre la prolifération nucléaire, Pascal Boniface déclare que :

Les deux superpuissances n'ont pas conservé le monopole des armes nucléaires. En 1952, le Royaume-Uni entre dans le club nucléaire, suivi par la France en 1960 et la Chine en 1964. Pour lutter contre la prolifération des armes nucléaires, les deux superpuissances ont proposé à la communauté internationale le traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), signé en 1968. L'économie du TNP peut paraître simple et repose sur l'équilibre factice des obligations. Selon l'article I, les Etats nucléaires s'engagent à ne pas transférer d'armes atomiques aux Etats non nucléaires. Cet engagement, qui correspond en fait à la volonté des Etats possédant l'arme atomique, ne leur crée pas de contraintes supplémentaires. Selon l'article II, les Etats non nucléaires s'engagent à ne pas acquérir ou fabriquer de telles armes<sup>496</sup>.

Tout en négligeant les leçons de l'histoire de l'humanité, qui enseigne que c'est par les armes et les épées que se sont constituées et se sont développées les nations qui contrôlent à ce jour l'évolution de l'humanité ; l'Afrique au sud du Sahara, s'est engagée dans la voie de l'impuissance et surtout du mimétisme, en cautionnant la lutte contre la prolifération des armes

<sup>493</sup> Evina Mimbama, "A propos de la comparaison...", p. 95.

<sup>494</sup> C. Shihmin, "La dissuasion nucléaire et les rapports sino-japonais l'interaction entre une puissance nucléaire et une puissance non nucléaire en Asie de l'Est", *Etudes internationales*, 28 (4), 1997, pp. 685-709.

<sup>495</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 319.

<sup>496</sup> Boniface, "L'ère nucléaire...", p. 43.

nucléaires. Elle s'est abstenue de s'inscrire dans un quelconque processus d'acquisition d'une telle arme. Parlant du rôle du continent noir dans ce combat, Edem Kodjo trouve que :

Partisan inconditionnel du désarmement dès l'indépendance, elle a plaidé pour la dénucléarisation de son sol et a toujours été un partenaire loyal et actif de la décennie des Nations Unies pour le désarmement (1970-1980). Elle s'est montrée de bonne foi, dès 1963, lorsque trois de ses Etats : Nigéria, Egypte et Ethiopie, déposèrent un mémorandum proposant l'arrêt des essais nucléaires et de rigoureuses mesures d'inspection pour en assurer l'effectivité. Elle n'a pas été écoutée. Elle a persévéré en faisant signer par la plupart de ses Etats le traité de non-prolifération des armes nucléaires, même si certains pays du continent n'allèrent pas jusqu'à accepter les accords de garantie de l'Agence internationale de l'énergie atomique<sup>497</sup>.

Un tel choix qui est la matérialisation de la psychologie du leadership dominant en Afrique, a eu des implications sur le poids et la valeur géopolitique de cette dernière. Comme évoqué plus haut, la possession de l'arme nucléaire par la Chine a modifié la perception que d'autres Etats avaient d'elle et a conforté celle que ces mêmes acteurs avaient de l'Afrique au sud du Sahara. Loin d'être un acteur des relations internationales, le continent noir est resté confiné dans son inconfortable posture d'objet du jeu international, sa place au sein de l'ONU par rapport à la Chine en dit long à propos.

### **3- L'Afrique subsaharienne et la Chine au sein de la gouvernance mondiale : conséquence d'une posture psychologique**

La gouvernance mondiale des années 1980 est issue de la conférence de San-Françisco de 1945 qui a vu la naissance de l'ONU. Le contexte à l'époque était celui de la domination coloniale, de l'émergence et de la prédominance de la guerre froide. Avec les indépendances asiatiques et africaines, avec l'évolution d'un certain nombre de peuples, cette gouvernance du monde n'a pas changé. Ainsi, le plus grand nombre se trouve marginalisé, voire écarté de la prise des grandes décisions sur le plan international. Cet état de fait est un indicateur qui fait la différence entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara par rapport à leur positionnement sur la scène internationale.

En effet, l'ONU est née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec pour ambition, le maintien de la paix internationale, basé sur un dispositif beaucoup plus pertinent que celui de la Société des Nations (SDN). Jean-Pierre Rioux en dit long à ce propos :

Pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre », et à l'impuissance de la Société des Nations, la Charte du 26 juin 1945 fonde une organisation d'un type nouveau. Document long et complexe, la Charte des Nations unies, inspirée de la charte de l'Atlantique, fixe les nouveaux principes d'organisation de la société internationale, crée les différentes institutions de l'ONU (Assemblée générale, Conseil de sécurité) et établit les procédures à suivre en vue du « règlement pacifique des différends » ou « en cas de menace contre la paix, de rupture de la

<sup>497</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 309.



paix et d'acte d'agression ». La coopération économique et sociale constitue un autre grand volet d'action prévue par la Charte de l'ONU. Cette dernière innove avec l'adoption du principe de vote majoritaire : la SDN prenait ses décisions à l'unanimité, procédure lourde qui restreignait le nombre de résolutions adoptées. Enfin, un droit de veto est accordé aux pays membres permanents du Conseil de sécurité<sup>498</sup>.

Dans cette structuration interne, le Conseil de sécurité a un rôle déterminant dans les prises de décision sur le fonctionnement du monde.

Cet organe restreint, où le droit de veto accordé aux membres permanents reflète les rapports de force d'après 1945, est au cœur d'un dispositif qui fonctionne en outre de façon progressive. [...] Le Conseil de sécurité dispose de tout un éventail de sanctions diplomatiques et économiques. Il peut décider, si ces dernières se révèlent inefficaces, d'« entreprendre au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales ». Celles-ci devraient être menées par des contingents mis à la disposition de l'organisation par les Etats membres et placés sous l'autorité d'un comité d'état-major (les chefs d'état-major des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité)<sup>499</sup>.

Au-delà des prérogatives qui sont accordées aux membres de cet organe, son caractère important pour le fonctionnement du monde peut être trouvé dans l'intérêt qu'il suscite auprès de certaines puissances qui travaillent dure pour y siéger comme membre permanent<sup>500</sup>. Pour plus de précision notons que le Conseil de sécurité a sa propre organisation et son fonctionnement interne.

Le Conseil de Sécurité est composé de 15 membres, dont 5 sont permanents (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et 10 sont élus par l'Assemblée Générale pour une période de deux ans, selon un système de rotation géographique. Il a pour mission essentielle le maintien de la paix et de la sécurité internationales. A ce titre, c'est un organe permanent qui peut être réuni à tout moment en cas de crise grave<sup>501</sup>.

Consciente de l'importance de cet organe dans la définition du poids et de la valeur géopolitique d'un Etat, la RPC s'est battue pour regagner une place momentanément occupée par Taiwan. Elle redevient ainsi membre permanent du Conseil de sécurité avec droit de veto à partir du 25 octobre 1971, grâce à l'expulsion de Taiwan. L'Afrique au sud du Sahara, malgré sa masse en termes du nombre d'Etats membres de l'ONU, est restée confinée à l'Assemblée générale avec des apparitions au Secrétariat Général de l'organisation. Le fait pour l'Afrique au sud du Sahara de ne pas avoir un membre permanent avec droit de veto est l'expression de son insignifiance géopolitique et donc, de sa marginalisation internationale<sup>502</sup>. La présence de la Chine dès les années 1970 dans cet organe sélectif et restreint dénote de l'influence qu'elle pouvait déjà exercer sur la scène internationale et de l'importance que les autres acteurs des relations internationales lui accordaient.

<sup>498</sup> Rioux, *Une histoire du monde...*, p. 248.

<sup>499</sup> Blom et Charillon, *Théories et concepts...*, p. 115.

<sup>500</sup> Garcin, *Les Grandes Questions...*, p. 377.

<sup>501</sup> Sorel, "L'Organisation des Nations unies...", p. 17.

<sup>502</sup> Evina Mimbama, "A propos de la comparaison...", p. 96.

Comparer la situation du sous-développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara dans les années 1980, a consisté à faire une comparaison de la situation du secteur de la production économique, du secteur du développement humain et du poids géopolitique des deux protagonistes. Il se dégage dans un premier temps que les deux acteurs avaient en cette période des indicateurs de développement économique similaires, une structuration du secteur productif et du commerce international presque semblable. Dans un second temps, il est évident de constater que la Chine avait un léger avantage sur l'Afrique subsaharienne dans le secteur du développement humain. Elle avait une population mieux préparée à comprendre les enjeux, et à affronter les défis de l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans un dernier temps, il est établi que la Chine sur la scène internationale était beaucoup mieux outillée que l'Afrique subsaharienne. Son poids et sa valeur géopolitique étaient la résultante de sa posture psychologique. Pendant que le leadership de la Chine faisait ouvertement montre d'une psychologie de la renaissance, celui de l'Afrique subsaharienne se consolait dans celle du mimétisme et du suivisme. Cet état de fait a sans doute eu une influence dans les choix de développement des deux acteurs.

**DEUXIEME PARTIE :**

**LES CHOIX DES VOIES DE DEVELOPPEMENT, 1960-2017 : ENTRE  
DECONEXION POUR LA CHINE ET INTERDEPENDANCE POUR L'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE**

**CHAPITRE IV : LES VISIONS PROSPECTIVES ET LES STRATEGIES  
D’AFFIRMATION EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1960-  
2000**

Au regard de l’analyse et de la description réalisées au chapitre précédent, il se dégage que les véritables défis auxquels faisaient face la Chine et l’Afrique subsaharienne à partir des années 1960, était celui de la restructuration de leur système productif, de l’émancipation vis-à-vis du commerce international et de la modernisation des différentes sociétés. Cependant, l’atteinte de ces objectifs qui se veulent stratégiques était conditionnée par l’inscription de ces derniers dans une vision, par la capacité de mobilisation des ressources pour le financement des activités qui sont des indicateurs opérationnels de la mise en œuvre de la vision. Le présent chapitre consiste particulièrement en un passage en revue des principales visions, options et stratégies que les deux acteurs ont mobilisées pour impulser, conduire et gérer le processus du développement. Il a pour objectif principal, de faire une comparaison de celles de la Chine et de celles de l’Afrique au sud du Sahara afin d’en dégager les divergences et les similitudes. Il nous permet ainsi dans un premier temps, de faire une comparaison des options en matière d’idéologie du développement. Dans un second temps, ce chapitre nous permet de faire une comparaison des stratégies de financement du développement des deux protagonistes et enfin, il nous permet de faire une comparaison de l’usage qui a été fait de la main-d’œuvre dans le cadre de l’impulsion du développement par la Chine et l’Afrique au sud du Sahara.

**A- DES OPTIONS IDEOLOGIQUES CONTRASTEES POUR LA CONDUITE DU  
DEVELOPPEMENT, 1960-1992**

Le choix des idéologies du développement par la Chine et l’Afrique au sud du Sahara s’est fait dans un environnement où le monde vivait sous la dictature idéologique. Cette dictature avait structuré ce dernier en deux blocs aux idéologies rivales et concurrentes, à savoir, le libéralisme et le socialisme dans ses variantes scientifiques ou utopiques<sup>503</sup>. Dans cet environnement de manichéisme idéologique, tout en puisant dans les idéologies en vogue, la Chine dans une posture de sinisation idéologique, s’est construite un chemin unique, pendant que l’Afrique au sud du Sahara, après deux décennies d’émancipation et de fertilité idéologique, s’est progressivement alignée derrière une des tendances dominantes du moment.

---

<sup>503</sup>Bidias, “Un demi-Siècle d’assistanat...”, p. 46.

## 1- L'empirisme de la voie chinoise ou l'invention d'une approche originale

L'approche empirique chinoise dans la conduite du développement est le résultat d'un processus qui remonte aux années 1950, après l'instauration de la RPC. Elle est devenue, *in fine*, un cadre théorique et stratégique que la Chine a construit au gré des expériences et des difficultés rencontrées tout au long de sa marche vers le développement. Pour Eric Ndelo Felixe: “*The architect of China's reform, Deng Xiaoping, argued that China could only « seek truth from facts », not from dogmas, and all reforms must take account of local condition and deliver tangible benefits*”<sup>504</sup>. Entre conservation des acquis et réajustement quand il le faut, la construction de cette voie originale de développement s'est faite en deux grands moments complémentaires. De 1950 à 1978, la Chine, sous l'influence de la voie ou du modèle soviétique, a progressivement mis en place un système socio-économique de type socialiste. A partir de 1979, les autorités chinoises vont de manière graduelle, intégrer les pratiques de l'économie de marché dans leur quête de développement.

En effet, la révolution socialiste qui a précédé la grande ouverture, débute avec la réforme agraire de 1950. Cette réforme a tour à tour abouti à la collectivisation totale des terres en 1955, à la nationalisation des grandes entreprises ; à la confiscation des biens des étrangers et à l'étatisation systématique de l'ensemble des moyens de production. Pendant cette révolution, l'économie chinoise s'aligne plus ou moins sur le modèle soviétique. La disparition du secteur privé s'accompagne de celle du marché ; une planification centralisée est mise en place. Le développement économique repose ainsi sur une double priorité : celle donnée à l'investissement sur la consommation, celle donnée à l'industrie lourde sur l'agriculture et l'industrie de transformation. L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), à propos, apporte à la Chine un soutien important en acceptant de participer à la mise sur pied de plus de cent cinquante grands projets industriels, en livrant la moitié des équipements industriels installés pendant cette période, en fournissant une aide financière et technique massive<sup>505</sup>.

Au regard des éléments sus-évoqués, l'on est tenté de penser que la Chine a importé ou adopté le modèle soviétique de développement. La Chine dès cette période a refusé l'orthodoxie idéologique<sup>506</sup>. L'utopie révolutionnaire sous Mao (le Grand bond en avant, la Révolution culturelle) va influencer de manière significative l'ancienne orientation et susciter une rupture avec l'URSS. Il est nécessaire de préciser que cette rupture ne signifie pas pour autant une renonciation au modèle

<sup>504</sup> Ndelo, “China's Success Experience...”, pp.31-32.

<sup>505</sup> Cabrillac, *Economie de la Chine...*, p. 24%.

<sup>506</sup> S. P. Omgba Mbida, 55 ans, Sous-directeur chargé de l'UA (MINREX), entretien du 16 juin 2022, à Yaoundé.

soviétique mais une sorte de mise en veille, d'endogénéisation<sup>507</sup> et d'enrichissement de ce dernier. En lançant en juillet 1958, le Grand Bond en avant, Mao Tse Toung donne une nouvelle allure à la logique du modèle soviétique au point où son initiative est considérée par certains comme absurde<sup>508</sup>. Avec le Grand Bond en avant, le développement est entièrement assimilé à la croissance de la production en termes physiques. Pour accélérer le processus (réaliser les objectifs du plan quinquennal en deux ans), l'Etat impose une mobilisation sans précédent de la main-d'œuvre à travers la création de communes populaires et des taux d'accumulation (44 % en 1959)<sup>509</sup>, insoutenables dans un pays encore très pauvre. Pour atteindre les objectifs de production d'acier, 2 millions de hauts fourneaux sont construits dans les campagnes ; pour les faire fonctionner, les paysans sont mobilisés même pendant les récoltes, les forêts sont déboisées<sup>510</sup>. Les résultats de cette nouvelle option sont désastreux sur le plan humain et médiocre sur le plan économique : en quatre ans, la production d'acier par habitant ne progresse que de 20 %<sup>511</sup>.

Le résultat du Grand Bond en avant conduisit les autorités à plus de lucidité et de réalisme, à propos, Bruno Cabrillac trouve que : “le désastre est tel que les autorités chinoises, sous l'impulsion de Zhou Enlai et Deng Xiaoping, reviennent progressivement à une politique économique plus pragmatique qui durera jusqu'au printemps 1966”<sup>512</sup>. De manière globale, le long de cette période de gestation d'une approche chinoise de la conduite du développement, la Chine a réussi à se détacher du modèle soviétique d'organisation, et de l'impulsion du développement pour tracer une voie unique.

La différence entre la voie soviétique et l'option chinoise du développement fait l'objet d'une polémique. Pour les uns, la Chine est restée fidèle au modèle soviétique à une différence prête. Pour d'autres, la Chine après avoir expérimenté le modèle soviétique a fini par lui trouver un visage chinois ou par sinisé le marxisme-léniniste<sup>513</sup>.

Le style du développement de la Chine porte la marque de cette originalité doctrinale. Si les dogmes fondamentaux du marxisme-léninisme — lutte des classes, dictature du prolétariat et collectivisation des moyens de production —, ont déterminé à l'origine la construction du socialisme en Chine, les traits propres au maoïsme l'ont infléchié dans un sens qui en fait une expérience sui generis — le mot expérience paraissant préférable à celui de modèle, dont le dogmatisme s'accorde mal avec le pragmatisme chinois<sup>514</sup>.

---

<sup>507</sup> L'endogénéisation est un processus qui consiste à prendre en compte les réalités locales lors de l'adoption, de la conception ou de l'importation d'une stratégie.

<sup>508</sup> Anonyme, *La Grande Révolution culturelle socialiste en Chine*, Tome 2, Pékin, 1966, p. 49.

<sup>509</sup> Cabrillac, *Economie de la Chine...*, p. 25%.

<sup>510</sup> *Ibid.*, p. 26%.

<sup>511</sup> *Ibid.*

<sup>512</sup> *Ibid.*

<sup>513</sup> J. Deleyne, “Idéologie et développement en Chine populaire”, *Tiers-Monde*, tome 15, n°57, 1974, *Pouvoir, mythes et idéologies* (sous la direction de Guy Caire), p. 190.

<sup>514</sup> *Ibid.*

Le fait de ne pas donner une réelle importance à la décentralisation mise en place par Mao dans différentes analyses, est au centre de cette incompréhension. La première tendance minimise le rôle de celle-ci dans la réinvention de la planification impérative et centralisée.

Au-delà des méandres politiques et idéologiques et des utopies exubérantes du maoïsme, la Chine est restée fidèle au modèle soviétique d'organisation de l'économie. Seul « accroc » important à ce modèle, la décentralisation, à certaines époques, des décisions économiques au profit des autorités locales a été plutôt une réaction pragmatique aux dysfonctionnements qu'une déviation délibérée. Une jolie formule de Françoise Lemoine (*La nouvelle économie chinoise*) résume cette période : « Modèle soviétique, choix maoïstes. »<sup>515</sup>.

Bruno Cabrillac dans cette affirmation, défend avec beaucoup de subtilité la thèse selon laquelle le modèle chinois ne s'est pas démarqué du soviétique. La faiblesse de son point de vue réside dans sa propre déclaration. Dans celle-ci, il précise et met en exergue l'empreinte de Mao et donc de la Chine, dans la fameuse formule de François Lemoine. Pour mieux démontrer l'inconsistance de cette position, il est judicieux de souligner les différentes dimensions de la décentralisation qui ont fait la spécificité du modèle chinois.

Pendant le Grand Bond en avant, Mao a transféré la gestion de 88 % des entreprises chinoises des ministères du gouvernement central aux gouvernements locaux en 1958. Par conséquent, les provinces, régions et préfectures possédaient un système industriel complet et indépendant avec le pouvoir de gestion, de finance et de décision. On exigeait des préfectures qu'elles développent l'industrie et deviennent une unité « petite mais complète » comme un moineau<sup>516</sup>.

Ce débat qui vise à atténuer, voire à nier la différence entre la Chine et l'ex-Union soviétique ne facilite pas la prise en compte de celles-ci dans la démarche qui consiste à donner du sens à l'ascension de la Chine et à son impact sur le monde<sup>517</sup>.

Tout comme l'établissement d'une différence entre les modèles chinois et soviétique, le passage du maoïsme pour les réformes de Deng Xiaoping, a suscité un débat autour de la nature de celui-ci<sup>518</sup>. Certains ont présenté ce passage comme une rupture, ou une remise en cause des pratiques maoïstes par Deng. D'autres pensent qu'il est plus question d'une continuité que d'une rupture. Comme déjà dit, l'approche maoïste du modèle soviétique a contribué à ce que Deng Xiaoping et la Chine réussissent là où l'URSS a échoué<sup>519</sup>.

En effet, 1978 marque le début du deuxième grand moment de la construction de la voie chinoise du développement. Deng Xiaoping, « *the architect of China's reform* »<sup>520</sup>, initiateur de cette nouvelle perspective chinoise du développement, consacre la période allant

<sup>515</sup> Deleyne, « Idéologie et développement... », p. 190.

<sup>516</sup> Z. Chen, « La voie chinoise de développement », *Etudes internationales*, 41 (4), 2010, p. 465.

<sup>517</sup> Au Loong Yu, *La Chine : un capitalisme bureaucratique, forces et faiblesses*, sylepse, e-book, p. 7%.

<sup>518</sup> Chen, « La voie chinoise... », p. 464.

<sup>519</sup> *Ibid.*

<sup>520</sup> Ndelo, « China's Success Experience... », p.31.

de 1979 à 1984, à l'assouplissement de certaines mesures drastiques prises sous l'euphorie maoïste<sup>521</sup>. L'on assiste à un ralentissement de l'investissement, à une réallocation des ressources en faveur de l'agriculture et de l'industrie légère, à un réajustement des prix relatifs<sup>522</sup>. Parallèlement et plus fondamentalement, les autorités chinoises mènent à bien la décollectivisation de l'agriculture<sup>523</sup>.

Ensuite, de 1984 à 1988, portées par les succès spectaculaires de la précédente phase et des expériences pilotes menées dans certaines régions ou entreprises ; la déréglementation des prix, la décentralisation des décisions économiques, le développement d'unités de production non étatiques et l'ouverture du marché intérieur sont accélérés<sup>524</sup>. Cependant, certains déséquilibres internes propres à la Chine ont suscité des remous sociopolitiques entre 1988 et 1990. Ceci entraîna la suspension des réformes, avec un durcissement du régime après la répression du mouvement de Tien an men, en 1989. A la fin de l'année 1991, le processus des réformes s'accélère. A partir de 1992, la stratégie ou le nouveau modèle chinois de la conduite du développement a pris corps. Cette nouvelle voie du développement est au centre de plusieurs réflexions, dans le souci de questionner son ancrage scientifique et de lui trouver une nature, voire une dénomination.

Au sujet de la nature de cette approche innovante de conduite du développement chinois, les intellectuels et chercheurs de tous horizons rivalisent d'intelligence. Pour les uns, la nature du système de Chine est un "capitalisme autoritaire"<sup>525</sup>, car il s'agit d'une société combinant liberté économique pour l'accumulation du capital et Etat despotique. D'autres trouvent que la Chine est un "capitalisme d'Etat"<sup>526</sup>. Pour *The Economist*, la voie chinoise est ainsi présentée parce qu'elle tente de combiner à la fois la puissance de l'Etat et celle du capitalisme. Pour Au Loong Yu, cette nouvelle approche de la conduite du développement par la Chine, pour mieux la saisir, doit être identifiée comme une variante du "capitalisme bureaucratique". Cet auteur "préfère caractériser le système actuel chinois comme une variante de capitalisme bureaucratique, parce que, en dehors des traits communs qu'il partage avec le capitalisme d'Etat autoritaire, il comporte également des particularités propres qui ont une

---

<sup>521</sup> Sabatier P., *Le dernier dragon, Deng Xiaoping, un siècle de l'Histoire de la Chine*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1990, p. 261.

<sup>522</sup> Cabrillac, *Economie de la Chine...*, p. 31%.

<sup>523</sup> *Ibid.*

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 32%.

<sup>525</sup> S. Halper, "The Beijing Consensus, How China's Authoritarian Model will Dominate the Twenty First Century ?", chap. 2, trad. chinoise, Taïwan, Basic Books, 2010.

<sup>526</sup> *The Economist*, 21 janvier 2012, cité par Au Loong Yu, *La Chine : un capitalisme...*, p. 7%.



incidence sur les relations concrètes entre les classes et l'État''<sup>527</sup>. Zhiming CHEN trouve que le modèle chinois est un socialisme de marché.

La Chine n'a adopté ni un modèle soviétique, ni une privatisation complète depuis 1978. Le gouvernement chinois a réussi en même temps à permettre au marché de régler la distribution des ressources au niveau microéconomique et à garder le contrôle gouvernemental au niveau macroéconomique. En termes théoriques, il semble que l'économie socialiste de marché de la Chine ait trouvé la solution au problème difficile de l'incompatibilité entre la propriété de droit public et l'économie de marché<sup>528</sup>.

Par rapport à son ancrage scientifique, l'approche chinoise que certains ont désigné par Consensus de Pékin ou Consensus de Beijing, est questionnée et analysé à la lumière du Consensus de Washington. L'objectif de cet exercice étant de pouvoir isoler et positionner la voie chinoise par rapport à la voie occidentale du développement. Aussi, est-il question de préciser si cette approche doit être considérée comme un modèle, un paradigme ou une voie du développement.

Plusieurs modèles tentent de généraliser la réforme chinoise, mais le plus populaire, le consensus de Beijing, ne correspond pas à l'expérience chinoise. J'estime qu'il faut décrire cette expérience comme une « voie » plutôt que comme un « modèle » ou un « paradigme ». La voie chinoise de développement est un processus graduel, expérimental et simultané d'industrialisation, de marchandisation et de mondialisation sous la direction de l'État, un processus de libéralisation économique sans libéralisation politique. L'industrialisation est propulsée par le capital, la main-d'œuvre et la technologie ; la marchandisation est introduite par la création d'un marché en dehors du plan étatique ; et la mondialisation est réalisée par une stratégie d'orientation vers l'exportation<sup>529</sup>.

Tous ces débats qui structurent la théorisation de la voie chinoise du développement, bien qu'étant intéressant sur le plan scientifique, risquent de nous détourner de notre objectif principal, ce d'autant plus qu'il « semble que les théories économiques traditionnelles ne puissent plus expliquer le succès de la Chine, ni offrir des solutions aux problèmes de développement en Chine''<sup>530</sup>. Cette dimension d'innovation, de rupture, de révolution de l'approche chinoise reste au cœur de notre réflexion.

Il est judicieux dans un souci de pertinence, d'éviter d'aller plus loin dans ce grand débat. Une sagesse chinoise semble bien le dire, qu'il soit rouge ou blanc, ce que l'on attend d'un chat, c'est qu'il attrape des souris. Cela dit, la controverse sur la définition de la nature de la voie chinoise du développement obscurcit le véritable débat. Le système à « capitalisme autoritaire », à « capitalisme d'Etat », à « capitalisme bureaucratique », de « socialisme de marché », soit ! Le plus important est que « la voie chinoise pourrait offrir quelque espoir pour

<sup>527</sup> Au Loong Yu, *La Chine : un capitalisme...*, p. 8%.

<sup>528</sup> Chen, « La voie chinoise... », p. 459.

<sup>529</sup> *Ibid.*, p. 455.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 459.

les voies de développement non traditionnelles et encourager l'exploration de possibilités qui jusqu'à récemment étaient considérées comme inconcevables"<sup>531</sup>. En s'inscrivant dans sa propre voie de développement la Chine s'autonomise vis-à-vis de l'extérieur. Dans son option, la Chine conteste et relance le débat sur la mondialisation qui a souvent fait la promotion d'une forme d'internationalisation des valeurs et pratiques à partir d'un centre qui serait géo-civilisationnel. Le choix de la Chine de s'inventer une voie de développement, s'inscrit en droite ligne avec son objectif de se positionner comme étant une alternative à l'évolution de l'humanité dans un contexte où Francis Fukuyama avait prédit la fin de l'histoire<sup>532</sup>. L'approche graduelle et expérimentale de la voie chinoise du développement<sup>533</sup> est, *in fine*, une interpellation pour l'Afrique au sud du Sahara, qui a de la peine à sortir des modèles de développement importés.

## **2- Les attermolements de l'Afrique subsaharienne ou l'approche par alignement idéologique**

La recherche d'une idéologie africaine du développement a connu deux grands moments. Le premier était caractérisé par un dynamisme idéologique endogène et le deuxième était celui du déclassement et de l'alignement idéologique de l'Afrique subsaharienne.

Au lendemain des indépendances, l'Afrique au sud du Sahara, du nord au sud, de l'Est à l'Ouest est traversée par une euphorie idéologique. Les idéologies et les philosophies étaient alors considérées par certains comme des armes intellectuelles à usage sociale<sup>534</sup>. Dans ce sens, Abdoulaye Wade trouvait que, "l'idéologie est source d'inspiration et de motivation génératrice d'action. En ce sens, elle est porteuse d'évolution"<sup>535</sup>. Les hommes politiques et les intellectuels rivalisaient ainsi d'adresse dans la production et l'innovation idéologique. L'enjeu fondamental était de trouver une voie africaine du développement. Cette recherche d'une voie innovante et africaine du développement se fit à deux niveaux à savoir : le local et le continental. Le niveau local renvoie ici aux micro-états qui composaient l'Afrique au sud du Sahara. En effet, cette dimension de la recherche d'une voie africaine de la conduite du développement a connu une prolifération des idéologies. L'Ujamaa de Julius Nyerere en Tanzanie, la Communauté de Touré en Guinée Conakry, le libéralisme planifié de Houphouete Boigny,

---

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 477.

<sup>532</sup> F. Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992.

<sup>533</sup> Chen, "La voie chinoise...", p. 46.

<sup>534</sup> N. Kwame, *Le Consciencisme (1964)*, Paris, Présence Africaine, 2009, p. 69.

<sup>535</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 83.

pour n'évoquer que quelques illustrations fournies par l'histoire et sans même vouloir faire appel aux innombrables "modèles"<sup>536</sup>.

Les différentes idéologies locales fusionnaient pour produire une vision, une pensée continentale du développement. Au sujet de cette perspective continentale, la littérature historique et les observateurs proposent des classifications variées des grandes familles idéologiques continentales. Bela Balassa trouve que :

La plupart des observateurs serait d'accord sur la classification des pays en deux groupes, et les résultats empiriques ne seraient guère modifiés par le passage d'un pays à la limite d'un groupe à l'autre. Néanmoins, on a proposé une autre classification qui regroupe les pays en trois catégories : les économies étatiques, les économies mixtes et les économies axées sur le marché privé<sup>537</sup>.

Dans la suite de son propos, le précédent auteur propose une classification qui paraît plus appropriée à sa lecture des dynamiques de développement en Afrique au sud du Sahara. Pour ce dernier :

Les économies étatiques, qui comprennent le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, le Mali, la Tanzanie et la Zambie, sont celles où l'État intervient le plus dans la vie économique, où le nombre d'entreprises publiques est très élevé et où l'africanisation des cadres supérieurs et intermédiaires est la plus rapide. Le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et Maurice sont classés parmi les économies axées sur le marché privé. Enfin, le Sénégal, le Soudan, comme la Haute-Volta, le Kenya, le Malawi, le Niger et le Togo, sont dans le groupe intermédiaire<sup>538</sup>.

Dans la même perspective, René Bidias propose une classification en deux groupes de famille idéologique. Pour ce dernier, les idéologies du développement en Afrique subsaharienne au lendemain des indépendances sont les socialismes et le libéralisme contrôlé<sup>539</sup>. Au sujet des socialismes, l'auteur précise qu'il a existé le socialisme africain et le scientifique<sup>540</sup>. Allant dans le même sens que Bela Balassa qui trouvait que la plupart des observateurs s'accorderaient sur la classification des pays en deux groupes, et les résultats empiriques ne seraient guère modifiés par le passage d'un pays à la limite d'un groupe à l'autre<sup>541</sup>, nous trouvons la classification en deux groupes idéologiques beaucoup plus rigoureuse, à savoir, le socialisme africain et le libéralisme planifié<sup>542</sup>.

---

<sup>536</sup> G. Caire, "Idéologies du développement et développement de l'idéologie", *Tiers-Monde*, tome 15, n°57, 1974. *Pouvoir, mythes et idéologies* (sous la direction de Guy Caire), p. 9.

<sup>537</sup> Bela Balassa, "Mesures d'ajustement et stratégies de développement en Afrique au sud du Sahara, 1973-78", Rapport, Banque mondiale, 1982, p. 5.

<sup>538</sup> *Ibid.*, pp. 5-6.

<sup>539</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 46.

<sup>540</sup> *Ibid.*

<sup>541</sup> Balassa, "Mesures d'ajustement...", p. 5.

<sup>542</sup> Nous n'allons pas gloser sur le libéralisme planifié, pour plus d'information bien vouloir lire Bidias, "Un demi-siècle...".

Le socialisme africain dans les deux premières décennies des indépendances faisait partie non seulement des idéologies mais surtout des mots qui connaissent une extraordinaire fortune<sup>543</sup>. René Bidias trouve que jamais une idéologie n'a été aussi en vogue sur le continent africain au cours de la décennie 1960 que le socialisme dit africain<sup>544</sup>. Son emploi est devenu de règle dans presque tous les Etats africains, en même temps il le chargeait d'un riche contenu émotionnel<sup>545</sup>. Le succès du concept et même de l'idéologie trouvait une explication dans son contexte d'émergence, dans son contenu programmatique, dans la controverse, les malentendus qu'elle a générés et dans le charisme des hommes qui le manipulaient.

Comme il a été évoqué plus haut, le socialisme africain émerge dans un environnement international animé par un manichéisme idéologique et par une vague de libération des populations africaines du joug colonial. C'est la période non seulement des grandes euphories, mais surtout des grands espoirs pour l'Afrique. Le continent est alors divisé en deux blocs, les réactionnaires et les révolutionnaires, s'il faut emprunter au vocabulaire marxiste. Les réactionnaires étaient ceux-là qui, très proches du colonisateur, avaient une attitude très modérée face aux enjeux de libération nationale. Par contre, les révolutionnaires étaient disposés à aller à l'affrontement avec le colonisateur pour une libération totale du continent africain. Dans un tel environnement, le socialisme africain se positionnait comme une idéologie non seulement de la libération, de la rupture, mais surtout de la réappropriation du moi africain. Au sujet du socialisme africain comme idéologie de la rupture, lisons Ergas Zecki qui pense que :

Depuis son accession à l'indépendance en 1961, la Tanzanie évolue vers une sorte de socialisme populiste qui puise son inspiration dans la tradition africaine. Le Président Nyeréré, le principal promoteur de ce socialisme, a, jusqu'à présent, procédé par étapes et en usant de « la persuasion » comme méthode principale. Le but poursuivi est la transformation radicale de la société par la suppression graduelle des structures, institutions, valeurs et attitudes héritées du colonialisme, telles que l'individualisme, l'enrichissement, l'exploitation de l'homme par l'homme, etc.<sup>546</sup>

L'Ujamaa, qui est une variante tanzanienne du socialisme africain, se positionne comme une philosophie de la rupture avec les logiques coloniales. Epousant du coup les perspectives gauchistes et "dépendantiste"<sup>547</sup> de l'analyse du sous-développement qui postulent que les causes du sous-développement en Afrique sont inhérentes aux rapports de

<sup>543</sup>C. Bernard, "Le socialisme africain : mythes et réalités", *Revue française de science politique*, 15<sup>e</sup> année, n°5, 1965, p. 856.

<sup>544</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 46.

<sup>545</sup> Bernard, "Le socialisme africain...", p. 856.

<sup>546</sup> Z. Ergas, "Systèmes éducatifs et dynamique du développement en Afrique. Une analyse comparée : Kenya versus Tanzanie", *Tiers-Monde*, tome 15, n°59-60, 1974, *Education et développement. L'école et le Tiers-Monde en 1974*, p. 703.

<sup>547</sup> P. Hugon, *L'Economie de l'Afrique*, troisième édition, Paris, La Découverte, 2001, p. 81.

forces institués par la réalité coloniale et le système monde. Le socialisme de par son contenu se voulait une idéologie de la rupture. Il permettait aux africains de se forger une voie unique et d'échapper à la dictature idéologique tout en se démarquant du socialisme dit scientifique et du libéralisme qui passaient pour être des idéologies de l'ancien colonisateur<sup>548</sup>. Enfin, le socialisme africain se voulait une idéologie de la réappropriation et de la reconnexion de l'africain au sud du Sahara avec ses racines culturelles. Pour Julius Nyerere :

Nous autres en Afrique, nous n'avons pas plus besoin d'être convertis au socialisme que d'être initiés à la démocratie. Tous deux sont enracinés dans notre passé, dans la société traditionnelle dont nous sommes issus. Le socialisme africain moderne tient de son héritage traditionnel, la conception d'une société qui est le développement de l'unité familiale de base<sup>549</sup>.

Pendant que Boubou Hama trouvait que le temps de donner une définition précise au socialisme africain n'était pas encore venu, Léopold Sédar Senghor proposait des contenus définitionnels à l'idéologie en vogue. Pour ce dernier, le socialisme africain est un humanisme des temps modernes à fort sens de la vie en communauté<sup>550</sup>.

Le socialisme africain en son temps est l'une des idéologies du développement qui a suscité une réelle controverse. Pour les uns, nombre de gouvernants africains se réclament du socialisme, mais tous n'en ont pas la même conception. Sénégal et Mali l'interprètent très différemment ; pour certains, c'est d'abord un alibi<sup>551</sup>. René Dumont est rejoint dans sa critique par Abdoulaye Wade qui parle des "socialismes africains"<sup>552</sup>, une façon pour ce dernier de mettre en lumière la pluralité et les divergences selon les pays, selon les auteurs qui traversent ce courant idéologique. Cette critique ne saurait être considérée comme profonde car elle s'intéresse uniquement aux points de divergences de ces "socialismes" perdant de vue que ceux-ci ont plus de points de convergence que de divergences<sup>553</sup>. Pour certains, le socialisme africain ressemble plus à un fleuve aux eaux mêlées<sup>554</sup>. Pour ces derniers, le souci est de mettre en exergue les origines exogènes de cette idéologie, aussi bien dans la conception que dans la pratique. Toutefois, il est important de préciser qu'une idéologie ne naît pas *ex nihilo*. Cette deuxième critique ressemble plus à une volonté de renouvellement des idées afropessimistes

---

<sup>548</sup> M.H. M'Beko, "Le socialisme africain : fondements et faiblesses", in : L. Beaudry et als (dir), *Un siècle de marxisme*, Québec, presse de l'Université du Québec, 1990, 315-328.

<sup>549</sup> J. Nyerere, "Les fondements du socialisme africain", *Présence africaine*, n° 45-48, 1963, p. 17. Cité par Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 47.

<sup>550</sup> Bernard, "Le socialisme africain...", p. 860.

<sup>551</sup> Dumont, *L'Afrique noire...*, p. 97.

<sup>552</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 90.

<sup>553</sup> A propos des points de convergence des idéologies de développement dans le tiers-monde lire Caire, "Idéologies du développement...".

<sup>554</sup> Bernard, "Le socialisme africain...", p. 858.

qu'a une réelle envie de rendre compte de la réalité. Pour d'autres, le socialisme africain est une idéologie du discours qui n'a pas d'emprise dans la réalité socioéconomique. Dans cette tendance qui nous semble beaucoup plus objective et dénuée de toute forme de motivation idéologique, nous avons Daniel Guérin qui pensait dans le cas du Ghana, que ce dernier était un pays hybride en phase de transition. Pour ce dernier, "le Ghana vit sous un régime d'économie mixte où le secteur d'Etat (socialiste) coexiste avec le secteur privé (capitaliste), en attendant le jour où l'économie tout entière pourra être socialiste"<sup>555</sup>.

Toutefois, le socialisme africain a le mérite d'avoir inscrit l'Afrique subsaharienne dans la conception et la production d'une idéologie de développement spécifique ; car la spécificité de cette idéologie c'est qu'elle est construite directement sur les valeurs et les structures traditionnelles de la culture négro-africaine et ne se rattache à aucun courant extérieur à l'Afrique<sup>556</sup>. Fait surprenant, trois décennies plus tard, non seulement le socialisme africain n'a pas pris corps, mais l'on assista à une forme de désert idéologique. Les Africains étaient subitement devenus improductifs ; dans cet environnement de vide idéologique, les officines extérieures ont investi le continent et elles ont imposé leur vision du développement : c'est le temps du déclasserement ou de l'alignement idéologique.

A partir des années 1980, on constate avec Abdoulaye Wade l'échec de tous les régimes africains, qu'ils soient socialistes ou pas<sup>557</sup>. Cet échec s'est matérialisé par une entrée progressive et en cascade de l'Afrique subsaharienne dans la crise de la pensée développementaliste. La politique des villages communautaires de Tanzanie se rouille, le socialisme africain est mis en déroute par une idéologie importée. Cette importation idéologique intervient dans un contexte marqué par la généralisation de la crise économique dans toute l'Afrique au sud du Sahara. A partir de 1985, bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne se retrouvent dans l'incapacité d'honorer leur service de la dette, les bailleurs de fonds se désengagent progressivement et les flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne s'effondrent : c'est la crise de l'endettement. Celle-ci entraîna par effet domino, la crise dans les autres secteurs, à savoir, le secteur économique, le secteur social et plus tard le secteur politique. La littérature scientifique a contribué à donner un sens à cette dimension systémique de la crise. Les causes de celle-ci sont ainsi analysées sous les prismes à la fois endogène et exogène. Sur le plan endogène, il est reproché aux tenants du pouvoir leur gestion barbare des fonds publics

---

<sup>555</sup> D. Guérin, "Au Ghana, « Syndicalisme et Socialisme » Réponse à S.G. IKOKU", *Présence africaine*, n° 51, 3<sup>e</sup> trimestre 1964, pp. 14-24, p. 15.

<sup>556</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 90.

<sup>557</sup> *Ibid.*, p. 97.

et sur le plan exogène, la crise trouve son explication dans l'instabilité des taux d'intérêt et des termes de l'échange<sup>558</sup>. Notre objectif n'est pas de traiter de la crise mais de positionner les ressorts qui ont favorisé l'importation d'un modèle de développement par l'Afrique au sud du Sahara.

Dans ce contexte de marasme économique et de convulsion sociopolitique, plusieurs thérapeutes du développement sont venus au chevet d'une Afrique subsaharienne qui était malade d'elle-même et de sa dette. Parmi ceux-ci, il y'avait des thérapeutes internationaux du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale ; ils ont alors administré à l'Afrique une série de solutions à sa crise. C'est dans cette perspective que la quasi-totalité du continent est mis sous ajustement structurel. Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sont présentés comme étant une panacée. Or ceux-ci d'inspiration Occidentale, avaient une approche beaucoup plus libérale<sup>559</sup>. Philippe Hugon traitant des mesures d'ajustement structurel, trouvait qu' :

Un premier volet concerne les mesures de *déréglementation et de privatisation* ; elles visent à réduire les gaspillages, à rationaliser les ressources et à trouver de nouveaux modes de gestion plus efficaces. La liquidation ou le démantèlement des offices publics, la privatisation de la gestion et/ou du capital des entreprises publiques ou parapubliques, le licenciement des employés du secteur public constituent autant de mesures visant à réduire les effets d'éviction du secteur public et à créer des subventions pour le secteur privé moderne ou pour le secteur informel. Pour accroître le rendement des entreprises publiques et réduire l'intervention de l'Etat, il est prévu de régler les arriérés entre l'Etat et les entreprises publiques, de rendre les entreprises publiques responsables des dettes extérieures qu'elles ont contractées, de liquider les entreprises inefficaces ou de réhabiliter celles qui connaissent des dysfonctionnements.

Un second volet concerne des *réformes institutionnelles* ; elles visent à améliorer la gestion, à réaliser une plus grande transparence, à disposer d'informations et de cadres de cohérence permettant de guider la décision<sup>560</sup>.

L'une des conséquences de cette option a été la généralisation de l'idéologie libérale en Afrique subsaharienne. A propos, Abdoulaye Wade trouvait que : "tous les Etats au sud du Sahara se tournent vers le libéralisme économique en appliquant une politique élaborée sous caution du FMI et de la Banque mondiale"<sup>561</sup>. Pour Collier Paul et Jean-Paul Azam, communément perçues comme ayant été socialistes, la Tanzanie, l'Angola et la Zambie se sont ouvertes au libéralisme<sup>562</sup>. C'est le temps du basculement et de l'alignement idéologique ; c'est le temps du libéralisme triomphant. Du socialisme africain qui fut une idéologie de la puissance,

<sup>558</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", pp. 63 et 66.

<sup>559</sup> M. Humbert, "Technologie et industrialisation face aux programmes d'ajustement structurel en Afrique", *Tiers-Monde*, tome 31, n°122, 1990, *Technologie et développement*, p. 246.

<sup>560</sup> Hugon, *L'Economie de l'Afrique...*, p.85.

<sup>561</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 97.

<sup>562</sup> P. Collier, J-P. Azam, "Les problèmes de la transition hors du socialisme africain", *Revue d'économie du développement*, 1<sup>er</sup> année n°4, 1993, p. 118.

de l'endogénéisation de la pensée du développement, l'Afrique au sud du Sahara à cause des exigences à la fois historiques et contextuelles s'est retrouvée dans une idéologie qui l'a soumi à l'esclavage et à la colonisation : une idéologie d'emprunt, qui jusqu'aujourd'hui structure son projet de développement. Pour Felwine Sarr "l'une des principales caractéristiques des modèles économiques mis en œuvre depuis un demi-siècle sur le continent africain est l'extraversion de leur origine"<sup>563</sup>.

A la différence de la Chine qui a sinisé sa vision du développement, l'Afrique a laissé aux autres la charge de penser, d'impulser et de financer son développement.

## **B- LA STRATEGIE DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1980-2000**

L'épargne et le capital ont un rôle décisif dans le démarrage de la croissance pour le développement. Le problème du développement apparaît dès lors, comme étant celui de la mobilisation d'un montant d'investissement qui suffirait à susciter la croissance du revenu national au rythme que l'on s'était fixé pour objectif<sup>564</sup>. Tous les pays du monde, en particulier la Chine et ceux d'Afrique au sud du Sahara, dans le cadre de l'impulsion et de la gestion de leur processus de développement, ont réussi tant bien que mal à mobiliser une épargne financière provenant de sources diverses. Celles-ci ont contribué à fournir aux deux protagonistes une possibilité d'épargne intérieure et internationale.

### **1- Une incapacité de mobilisation de l'épargne intérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara**

La mobilisation des ressources intérieures dans le souci d'un financement endogène du développement, a été un enjeu fondamental pour la Chine et l'Afrique. La capacité d'autofinancement présentait pour les deux acteurs, plusieurs avantages. Elle était un moyen pour les Chinois et les Africains d'avoir une marge de manœuvre, une marge d'action, une capacité certaine de mieux maîtriser et d'impulser leur processus de développement. Ce d'autant plus que pour René Dumont, l'épargne locale est indispensable pour impulser le développement<sup>565</sup>. En plus, la mobilisation de l'épargne intérieure était une opportunité

---

<sup>563</sup> Sarr, *Afrotopia...*, p. 64.

<sup>564</sup> Gillis et als., *Economie du développement...*, p. 382.

<sup>565</sup> Dumont, *l'Afrique noire...*, p. 100.



d'émancipation des deux protagonistes face aux contraintes économiques et financières exogènes.

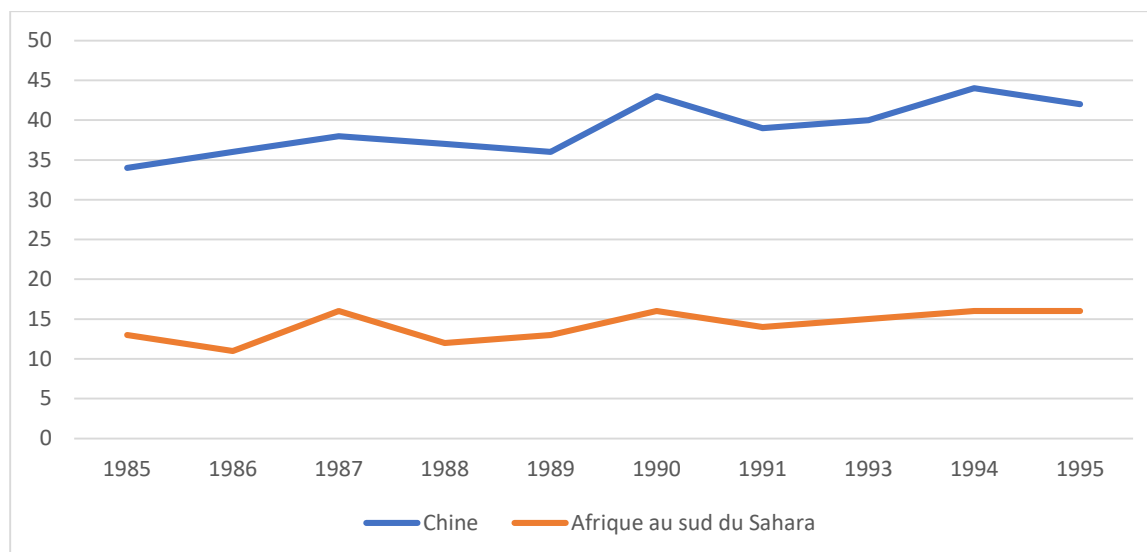
**Tableau n° 25: L'épargne intérieure brute de la Chine et de l'Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1985-1995**

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1993	1994	1995
<b>Chine</b>	34	36	38	37	36	43	39	40	44	42
<b>Afrique</b>	13	11	16	12	13	16	14	15	16	16

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 210-211., 1988, pp. 230-231., 1989, pp. 180-181., 1990, pp. 216-217., 1991, pp. 220-221., 1992, pp. 228-229., 1993, pp. 254-255., 1995, pp. 178-179., 1996, pp. 212-213., 1997, pp. 238-239.

L'Afrique subsaharienne et la Chine avaient des taux d'épargne intérieure brute à la fois similaires et différents. La similitude a résidé dans le fait que, le taux d'épargne brute des deux acteurs n'a jamais atteint le niveau de 50% du PIB. S'agissant des divergences, le taux d'épargne intérieur de la Chine était plus élevé que celui de l'Afrique. En 1985, l'épargne intérieure en Afrique représentait 13 % du PIB, contre 34 % en Chine. En 1990, la Chine avait un taux d'épargne intérieur de 43% du PIB et celui de l'Afrique au sud du Sahara était de 16%. En plus, de 1985 à 1995, le taux d'épargne intérieure brute de l'Afrique était considérablement plus bas par rapport à celui de la Chine. En cette période, le taux d'épargne intérieure brute de l'Afrique était 50% de moins que celui de la Chine. En 1989, le taux d'épargne intérieure de la Chine était de 39%, celui de l'Afrique de 13% soit une différence de 26%. En 1993, celui de la Chine était de 40% et celui de l'Afrique de 15% soit une différence de 25% à l'avantage de la Chine. Les taux d'épargne intérieure brute des deux protagonistes des années 1986, 1987, 1989, 1991, 1994 et 1995 ont connu le même niveau d'écart. Ainsi, l'écart était de 25% en 1986, de 25% en 1988, 25% en 1991, 28% en 1994 et de 26% en 1995. De 1985 à 1995, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont connu une évolution similaire du taux d'épargne intérieure brute.

**Graphique n° 14: La comparaison de l'évolution de l'épargne intérieure brut de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (% du PIB) 1985-1995**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 25.

Entre 1985 et 1989, la tendance de l'évolution du taux d'épargne intérieure brute de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara était stable. En 1990, les deux acteurs assistaient à une légère hausse de leur taux d'épargne brute pour une baisse de ce dernier en 1991. Entre 1993 et 1995, la tendance a retrouvé une constance dans la stabilité. Les taux d'épargne brute donnent un aperçu utile de la situation générale en matière d'épargne dans les économies chinoise et d'Afrique au sud du Sahara. Mais ce ne sont pas des indicateurs nécessairement fiables des ressources intérieures disponibles pour l'investissement, en partie à cause de l'imprécision des données de la comptabilité concernant l'épargne<sup>566</sup>. Compte tenu du fait que l'épargne peut prendre de nombreuses formes, c'est la nature des instruments d'épargne qui détermine largement les possibilités de transformer l'épargne en investissements productifs. Pour comprendre les sources de l'épargne des deux protagonistes, et sa relation avec l'investissement, il convient de préciser que le taux d'épargne brute de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara est la résultante de la mobilisation de l'épargne publique et de l'épargne privée. Quand elle existe, l'épargne publique provient de manière quasi exclusive d'un excédent de la totalité des recettes fiscales sur les dépenses issues de la consommation publique<sup>567</sup>.

<sup>566</sup>CNUCED, "le développement économique en Afrique : retrouver une marge d'action, la mobilisation des ressources intérieures et l'Etat développementaliste", New York et Genève, 2007, p. 10.

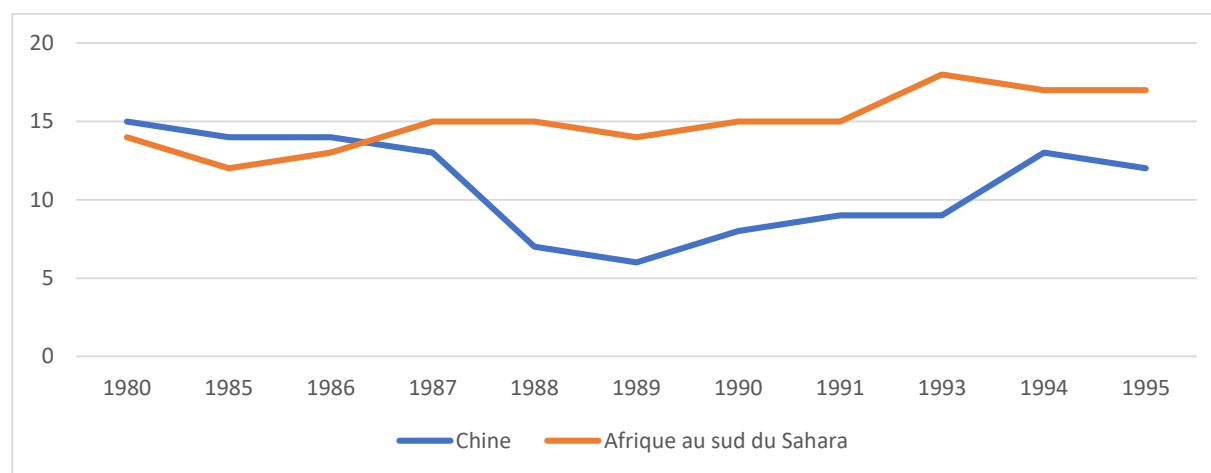
<sup>567</sup> Gillis et als., *Economie du développement...*, p. 393.

**Tableau n° 26: La consommation des administrations publiques en Chine et en Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990**

Années	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1993	1994	1995
Chine	15	14	14	13	7	6	8	9	9	13	12
Afrique	14	12	13	15	15	14	15	15	18	17	17

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 210-211., 1988, pp. 230-231., 1989, pp. 180-181., 1990, pp. 216-217., 1991, pp. 220-221., 1992, pp. 228-229., 1993, pp. 254-255., 1995, pp. 178-179., 1996, pp. 212-213., 1997, pp. 238-239.

**Graphique n° 15: La consommation des administrations publiques en Chine et en Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 26.

Comme évoqué plus haut, le niveau d'épargne publique est conditionné par le niveau de consommation publique. Entre 1980 et 1987, les administrations publiques africaines et chinoises ont eu un taux de consommation presque similaire. Celui-ci oscillait entre 12% et 15% du PIB de chacun. En 1980, le taux de consommation des administrations publiques de la Chine est de 15% et il est de 14% en Afrique au sud du Sahara. En 1986, le taux de consommation des administrations publiques chinoises était de 14% pendant qu'il était de 13% la même année en Afrique Subsaharienne ; en 1987 il est de 13% en Chine et de 15% en Afrique. En cette période, le taux de consommation des administrations publiques de Chine est globalement plus élevé que celui des administrations africaines. Toutefois, il faut noter que l'année 1987, comme précédemment présentée, marque une rupture. A partir de cette année, bien qu'étant restée dans la fourchette de plus de 12% du PIB, le taux de consommation publique de la Chine est devenu inférieur à celui de l'Afrique qui a augmenté et franchi la barre des 15% du PIB. De 1987 à 1995, les administrations publiques africaines ont eu un taux de

consommation plus élevé que celui des administrations chinoises. En 1988, le taux africain est de 15% et celui de la Chine de 7%. En 1989, il est de 6% pour la Chine et de 14% pour l'Afrique au sud du Sahara. L'année 1991 ne fait pas exception car le taux de consommation des administrations publiques de la Chine était de 9% pour 15% du côté de l'Afrique.

Par ailleurs, avant d'aborder l'évolution des différents taux de consommation dans le temps, il est utile d'attirer l'attention sur le fait qu'à partir de 1988 jusqu'en 1993, la Chine a presque réduit de moitié le taux de consommation de son administration publique ; une orientation qui a eu une influence sur le taux d'épargne intérieure brute. Adah lors d'un entretien, trouvait que le long de son histoire, la Chine a travaillé à la modernisation de son administration publique et à la rationalisation de ses dépenses publiques<sup>568</sup>. S'agissant de l'évolution dans le temps du taux de consommation des administrations publiques de Chine et d'Afrique au sud du Sahara, il est à noter que ce dernier a connu deux grands moments. Un premier, caractérisé par une stabilité et un second, caractérisé par la rupture et l'apparition des tendances différentes. Au sujet de la phase de stabilité, elle était située entre 1980 et 1987, pour être plus précis, la rupture s'est faite en 1988. Après cette période de rupture, le taux de consommation des administrations publiques en Chine est entré dans une phase décroissante pendant qu'en Afrique ce taux a connu une légère hausse et s'est stabilisé avec oscillation. Cette rupture suscite quelques grilles de lecture. En effet, la courbe chinoise dénote d'une volonté de l'Empire du milieu de rationaliser sa consommation publique qui est une menace pour l'épargne intérieure. En outre, ce résultat peut être analysé comme la manifestation du désengagement de l'Etat chinois dans plusieurs secteurs à cause de la politique de réforme et d'ouverture. Par contre, la croissance de la consommation des administrations publiques en Afrique est la manifestation des contraintes liées aux dynamiques endogènes de libération du joug colonial, avec l'accroissement de la machine administrative qui avait vocation à porter le projet de développement<sup>569</sup>. Par ailleurs, Adah considère que cette machine administrative est restée archaïque<sup>570</sup>. Une situation qui n'a pas été améliorée par la consommation privée.

L'épargne privée dans la plupart des PVD, provient des ménages et des entreprises privées<sup>571</sup>. La consommation privée est un indicateur de la capacité de la Chine et de l'Afrique

---

<sup>568</sup> Adah, 39 ans, *Desk Officer* à la Sous-direction chargée des relations avec le Nigéria au MINREX Cameroun, entretien du 16 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>569</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 148.

<sup>570</sup> Adah, *Desk Officer* au MINREX, 39 ans, entretien du 16 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>571</sup> CNUCED, 'le développement économique...', p. 10.

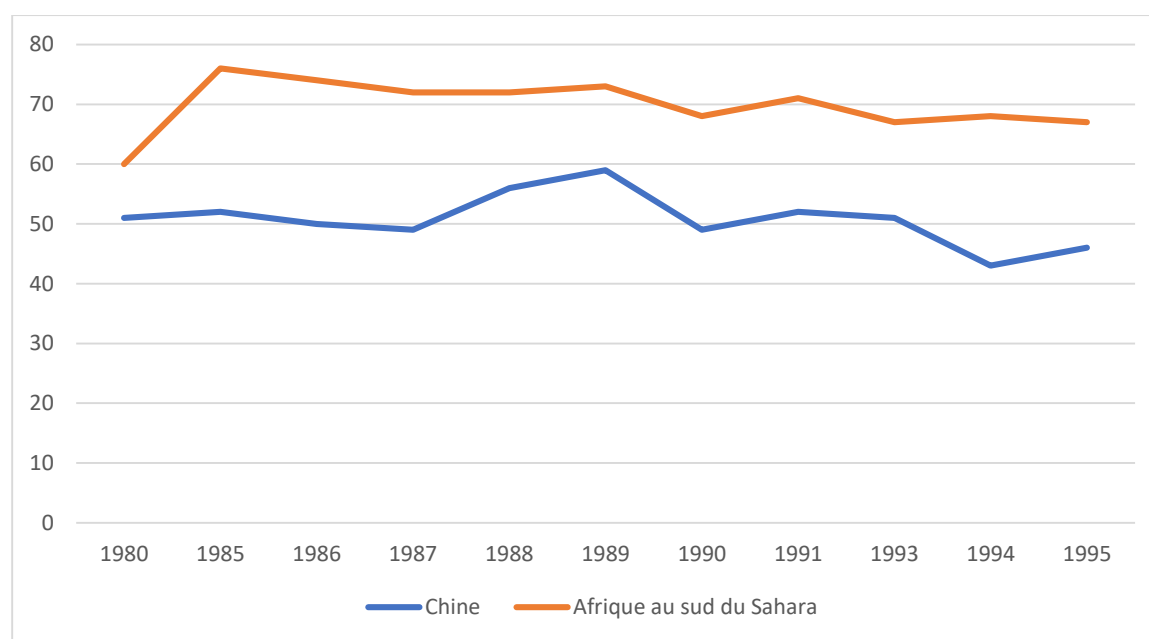
au sud du Sahara à mobiliser l'épargne privée, qui est une composante importante de l'épargne intérieure brute.

**Tableau n° 27: La consommation privée en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990**

Années	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1993	1994	1995
Chine	51	52	50	49	56	59	49	52	51	43	46
Afrique	60	76	74	72	72	73	68	71	67	68	67

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 210-211., 1988, pp. 230-231., 1989, pp. 180-181., 1990, pp. 216-217., 1991, pp. 220-221., 1992, pp. 228-229., 1993, pp. 254-255., 1995, pp. 178-179., 1996, pp. 212-213., 1997, pp. 238-239.

**Graphique n° 16: La comparaison de la consommation privée en Chine et en Afrique au Sud du Sahara (en % du PIB) 1980-1990**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 27.

Le taux de consommation privée de l'Afrique au sud du Sahara de 1980 à 1995 était globalement supérieur à celui de la Chine dans la même période. En 1980, la consommation privée de la Chine était de 51% contre 60% en Afrique Subsaharienne. En 1989, elle était de 59% en Chine et de 73% en Afrique Subsaharienne. Durant les années suivantes, la donne n'a pas changé. En 1990, le taux de consommation privée de la Chine était de 49% pour 68% en Afrique au sud du Sahara. En 1995, la Chine avait un taux de consommation privée qui s'élevait à hauteur de 46% contre une consommation de 67% en Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs,

ce taux de consommation des deux pays est resté au-dessus d'une moyenne<sup>572</sup> de 50% du PIB. De 1980 à 1995 cette moyenne était de 50,72% en Chine et de 69,81% en Afrique au sud du Sahara. Mêmement, le graphique ci-dessus portant comparaison de l'évolution des taux de consommation privée en Chine et en Afrique au sud du Sahara, laisse voir que sur une période de 11 années, la consommation privée est restée constante et stable avec des oscillations durant les années 1989 pour une légère hausse, et 1990 pour une légère baisse.

Toutefois, pendant que la Chine et l'Afrique Subsaharienne développaient des stratégies pour mobiliser l'épargne interne, des flux internationaux des capitaux avaient cours et contribuaient plus ou moins à des fuites des capitaux. "Le stock cumulé de capitaux ayant fui l'Afrique subsaharienne entre 1970 et 1996 est chiffré à environ 285 milliards de dollars"<sup>573</sup>.

*In fine*, la mobilisation de l'épargne intérieure est restée au cœur des stratégies de financements du développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Cependant, les deux protagonistes n'ont pas adopté la même stratégie de mobilisation de celle-ci. Au regard de la gestion que les deux acteurs ont fait de la consommation des administrations publiques, il convient de conclure que la Chine a eu un souci, une conscience et un intérêt plus poussé pour la mobilisation de l'épargne interne. Au sujet de la mobilisation de l'épargne interne en Chine, René Dumont trouve que c'est l'épargne des paysans qui a financé l'industrialisation de l'empire du milieu<sup>574</sup>. Dans ce sens, il est rejoint par Christian Modjel qui mobilise la théorie de l'accumulation primitive et trouve que la Chine dans le souci de garantir son épargne intérieure pour le financement de son développement, a exploité et opprimé sa paysannerie<sup>575</sup>. Etant donné que la pauvreté en capital freine le progrès<sup>576</sup>, l'Afrique au sud du Sahara a opté pour une mobilisation intensive de l'épargne étrangère.

## **2- Le coup de pouce de l'épargne étrangère en Chine et en Afrique au sud du Sahara**

La Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont mobilisé les ressources internationales pour pouvoir financer leur développement. Les deux acteurs ont fait recours à la stratégie d'endettement extérieur, à celle de l'aide publique au développement et à l'attraction des investissements directs étrangers. Au sujet de la dette extérieure, il est à préciser qu'elle est constituée de l'emprunt public (titres d'emprunt d'Etat, bons du Trésor, dette des entreprises

---

<sup>572</sup> Pour obtenir la moyenne, nous avons fait la somme des taux de consommation privée de chacun des protagonistes, que nous avons divisé par le nombre d'années.

<sup>573</sup>CNUCED, "le développement économique...", p. 32.

<sup>574</sup> Dumont, *l'Afrique noire...*, p. 103.

<sup>575</sup> C. Modjel, Expert en stratégie de développement, entretien du 31 mai 2022, à Yaoundé.

<sup>576</sup>Dumont, *l'Afrique noire...*, p. 107.

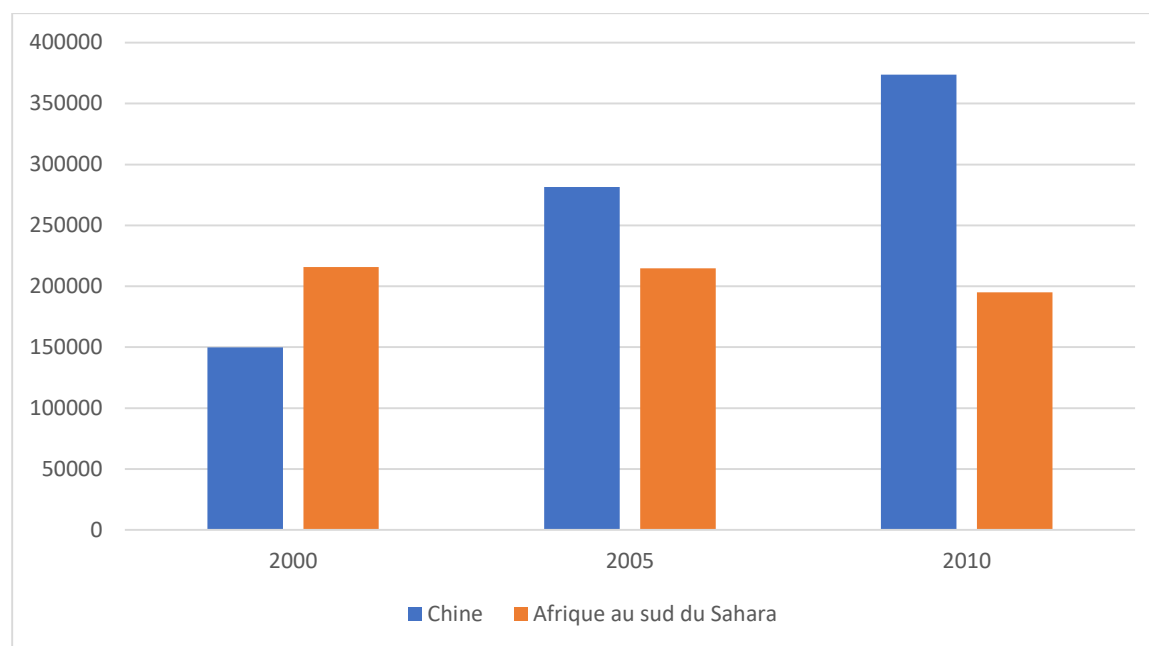
publiques...). La dette publique résulte de la stratégie du financement des dépenses publiques par l'emprunt plutôt que par l'impôt<sup>577</sup>.

**Tableau n° 28: Le montant de la dette extérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1980-2010**

Années	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010
<b>Chine</b>	4504	7020	52555	118090	149800	281612	373635
<b>Afrique subsaharienne</b>	84119	78789	171404	226483	215794	214841	195094

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, p. 232., 1992, pp. 252-253., 1993, p. 278. 1997, pp. 246-248., 2003, pp. 240-243., 2008, pp. 342-343., 2010, pp. 383-385.

**Graphique n° 17: La comparaison du montant de la dette extérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1980-2010**



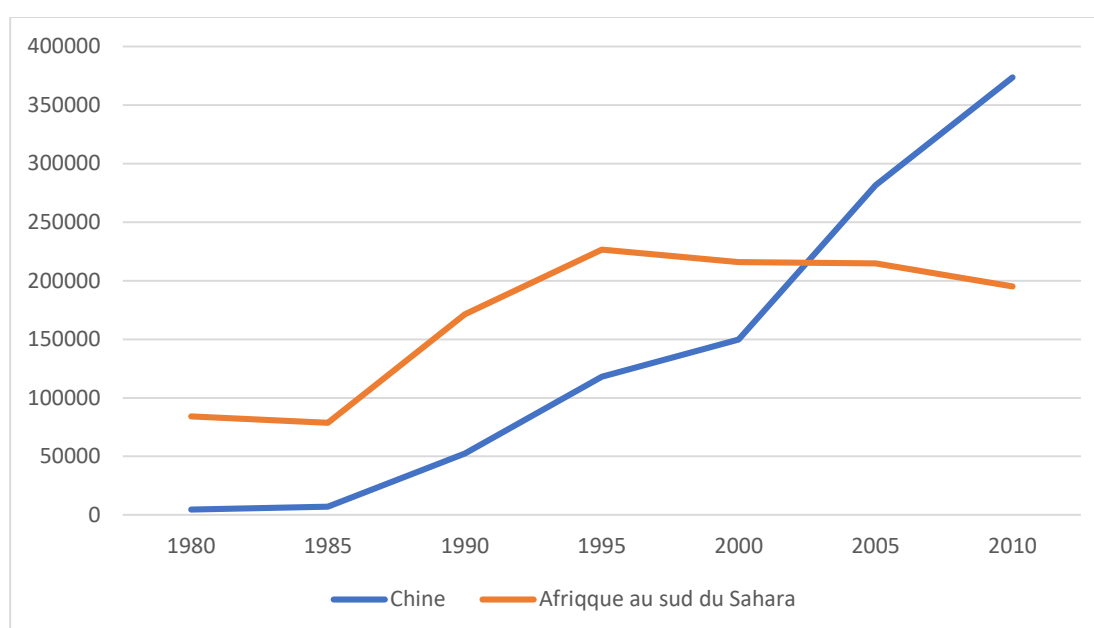
**Source** : réalisé à partir du tableau n° 28.

Le recours à la dette internationale par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara de 1980 à 2010 a connu deux grands moments. De 1980 à 2000, la dette de l'Afrique est plus élevée que celle de la Chine. En 1980, la dette africaine était de 84 119 000 dollars américains et celle de la Chine était de 4 504 000 de dollars américains ; soit une différence de 79 615 000 à l'avantage de l'Afrique au sud du Sahara. En 1990, la dette africaine s'élevait à hauteur de

<sup>577</sup> A. Beitone et al., *Dictionnaire de science économique*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 2013, p. 133.

171 404 000 de dollars américains pour 52 555 000 pour la dette chinoise. En outre, la dette de l'Afrique subsaharienne était 226 483 000 de de dollars américains et celle de la Chine était de 118 090 000. Dans les années 2000, la situation a changé et la Chine s'est retrouvée en train d'avoir une dette extérieure supérieure à celle de l'Afrique au sud du Sahara. En 2005, la dette chinoise était de 281 612 000 de dollars américains et celle de l'Afrique subsaharienne était de 214 841 000 de dollars américains ; soit une différence de 66 771 000 de dollars américains. La dette chinoise restait ainsi supérieure à celle de l'Afrique en 2010.

**Graphique n° 18: La comparaison de l'évolution de la dette extérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1980-2010**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 28.

Par ailleurs, l'évolution de l'endettement de la Chine par rapport à celle de l'Afrique a connu une tendance somme toute différente. De 1980 à 1985, l'évolution de l'endettement des deux protagonistes a été constante et stable, la tendance change et elle est croissante de 1985 à 1995 pour l'Afrique et de 1985 à 2000 pour la Chine. Du coup, à partir de l'année 2000, la dette chinoise a connu une croissance brusque pendant que celle de l'Afrique a connu une légère baisse pour se stabiliser jusqu'en 2010. Malgré le léger fléchissement de la dette africaine à partir de 1995, la tendance globale de l'endettement des deux acteurs est essentiellement croissante. Pour l'Afrique au sud du Sahara, cette période de croissance s'explique par une entrée progressive de plusieurs Etats dans la crise économique. Celle-ci imposa à ces Etats en difficultés, la recherche et la mobilisation de nouvelles ressources en capital financier.



L'Afrique au sud du Sahara, par rapport à la Chine, bénéficia des facilités d'accès à la dette avec l'assouplissement des conditions d'emprunts par les bailleurs de fonds.

**Tableau n° 29: Le taux d'intérêt moyen des emprunts publics extérieurs de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (%) 1986-1990**

Années	1986	1987	1988	1989	1990
<b>Chine</b>	6,7	6,6	7,1	7,8	7,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	5,4	3,4	4,0	3,9	3,9

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1988, pp. 260-261., 1989, pp. 212-213., 1990, pp. 248-249., 1991, pp. 252-253., 1992, pp. 260-261.,

Le tableau ci-contre présente de manière synthétique les contraintes d'endettement de la Chine par rapport à l'Afrique. Les taux d'intérêts de l'emprunt de la Chine étaient en constante hausse et toujours plus élevés que ceux de l'Afrique au sud du Sahara. L'échéancier de remboursement n'était pas différent.

**Tableau n° 30: L'échéance moyenne des emprunts publics extérieurs de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (années) 1986-1990**

Années	1986	1987	1988	1989	1990
<b>Chine</b>	14	15	13	15	17
<b>Afrique subsaharienne</b>	25	29	24	27	26

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1988, pp. 260-261., 1989, pp. 212-213., 1990, pp. 248-249., 1991, pp. 252-253., 1992, pp. 260-261.

Malgré les conditions d'endettement un peu plus contraignante que l'Afrique subsaharienne, la Chine a poursuivi sa politique de mobilisation des financements extérieurs et sa dette est allée croissante avec un pic dans les années 2000. Cette hausse permanente trouve une explication dans la stratégie chinoise de réforme et d'ouverture initié par Deng Ziaoping en 1978. Celle-ci permettait à la Chine qui est restée plus ou moins fermée aux échanges exogènes, d'intégrer de manière progressive l'économie mondiale et le système économique et financier international.

**Tableau n° 31: Le taux de la dette multilatérale de la Chine et de l'Afrique au Sud du Sahara (pourcentage de la dette totale) 1980-1995**

Années	1980	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Chine</b>	0,0	12,4	12,4	12,8	13,5	13,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	13,4	22,7	23,7	24,5	23,9	24,3

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1993, pp. 284-285., 1994, pp. 220-221., 1995, pp. 206-207., 1996, pp. 220-221., 1997, pp. 246-247.,

Cette politique d'ouverture a permis à la Chine d'augmenter de manière progressive sa présence dans les institutions financières internationales. Pendant que l'Afrique y était déjà au lendemain des indépendances. Le tableau ci-dessus montre clairement que la dette multilatérale de la Chine était de l'ordre de 0% en 1980. En 1995, la Chine a vu sa dette multilatérale atteindre le taux de 13% de sa dette extérieure totale. Tout comme l'Afrique au sud du Sahara, la Chine a fait recours à l'APD.

D'entrée de jeu, il est judicieux de préciser avec Alain Beitone, Antoine Cazorla, Christine Dollo et Anne-Mary Draï<sup>578</sup>, que l'APD regroupe tous les flux réels et financiers dont bénéficient les pays les moins développés. Ils incluent : les dons, les opérations en capital à long terme (plus d'un an) effectués par les gouvernements ou le secteur public, les opérations en capital à long terme du secteur privé effectuées par des résidents des pays du Comité d'Aide publique au Développement (CAD), les dons des organisations non gouvernementales privées ayant leur siège dans les pays du CAD. Les dons représentent la majeure partie des apports auxquels s'ajoutent des prêts assortis des conditions financières avantageuses. Une partie de l'aide concerne les allègements de dette et la coopération technique. Les formes de l'aide ont un impact sur son efficacité. On différencie : les aides multilatérales qui transitent par les Organisations Internationales (OI), les aides bilatérales qui peuvent être liées à des conditions imposées par les pays donateurs. Il est évident que la précédente définition recèle de nombreuses failles conceptuelles<sup>579</sup>. Dans le cadre de cette étude, l'APD concerne les fonds publics mobilisés par les autres pourvoyeurs d'aide non membre du CAD ; bref il s'agit de l'aide de toute origine.

**Tableau n° 32: L'aide publique au développement, reçue par la Chine et l'Afrique au Sud du Sahara (millions de dollars) 1980-1990**

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
<b>Chine</b>	66	477	524	670	798	940	1134	1449	1990	2153	2076
<b>Afrique</b>	6926	6978	7106	6918	7121	8168	10018	11151	13416	16158	16810

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1986, p. 220., 1987, pp. 244-245., 1988, pp. 264-265., 1989, pp. 202-203., 1990, pp. 238-239., 1992, p. 250-251., 1993, pp. 276-277.

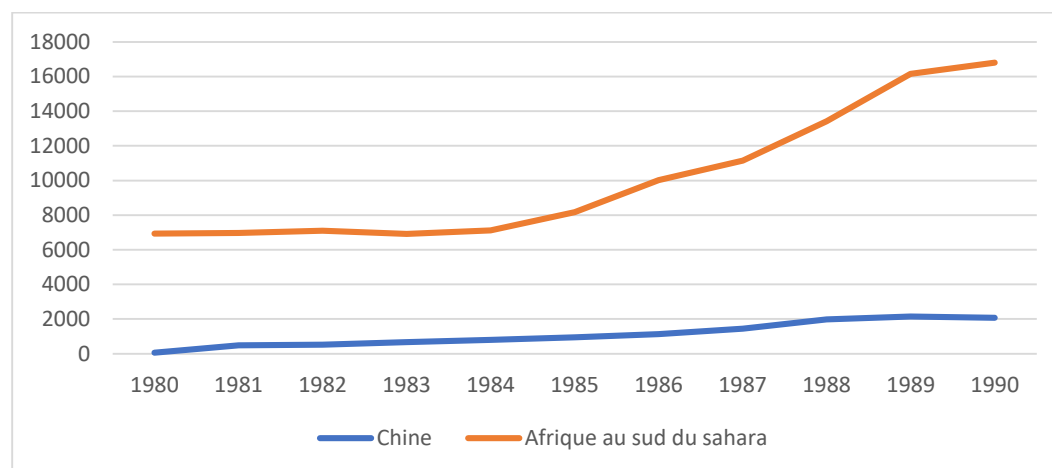
De 1980 à 1990, la Chine a reçu 12 277 000 000 de dollars américains d'APD. Durant la même période, l'Afrique au sud du Sahara en a reçu 110 770 000 000 de dollars américains. L'Afrique a reçu 90% de la somme d'APD orientée vers les deux protagonistes et la Chine n'en a reçu que les 10%. Par ailleurs, le stock annuel d'APD reçu par l'Afrique au sud du Sahara a

<sup>578</sup> A. Beitone et als., *Dictionnaire de science économique...*, p. 9.

<sup>579</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 84.

toujours été supérieur au stock reçu par la Chine. En 1980, la Chine avait reçu 66 000 000 de dollars américains d'APD. Durant la même année, l'Afrique Subsaharienne en avait reçu 6 926 000 000 de dollars américains. Comme l'indique le tableau ci-dessus, durant les années suivantes, le stock annuel d'aide reçue par la Chine resta inférieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara.

**Graphique n° 19: La comparaison de l'évolution de l'aide publique au développement reçue par la Chine et l'Afrique au Sud du Sahara (millions de dollars) 1980-1990**



Source : réalisé à partir tableau n° 32.

Par ailleurs, sur une période de dix années, c'est -à- dire, de 1980 à 1990, l'APD reçue par les deux acteurs est allée croissante. Toutefois, la croissance de celle reçue par l'Afrique au sud du Sahara a été plus rapide que celle de la Chine. Pour être plus précis, la Chine a réussi à stabiliser l'évolution de son APD reçue. Ce qui revient à dire que l'Afrique au sud du Sahara était plus attachée au financement de son développement à partir de l'assistance financière internationale que la Chine. Cette mesure, voire, cette réticence de la Chine vis-à-vis de l'aide internationale s'explique à partir d'un certain nombre de déterminants.

Jusqu'en 1960, la R.P.C. bénéficie de l'aide qui lui est octroyée par l'Union soviétique et, dans une moindre mesure, par les pays socialistes. 2° A partir de 1960 et à la suite du « rappel des spécialistes » soviétiques, la R.P.C. s'oriente vers la doctrine « compter sur ses propres forces ». Cependant la nouvelle orientation n'est rendue publique qu'à partir de 1963. 3° Dès 1963, la R.P.C. préconise la doctrine « compter sur ses propres forces » à tous les pays socialistes. A partir de 1973, cette doctrine est préconisée pour tous les pays en voie de développement 4° La R.P.C. a toujours pris soin de préciser que la doctrine « compter sur ses propres forces » ne signifiait pas « se replier sur soi-même » ou pratiquer un régime d'autarcie. Les relations économiques avec l'étranger peuvent être bénéfiques à condition qu'elles soient établies sur une base de parfaite égalité et qu'elles ne portent pas atteinte à l'indépendance politique ou à l'autonomie économique du pays bénéficiaire de l'aide<sup>580</sup>.

<sup>580</sup> L. Focsaneanu, «L'aide internationale au développement dans la doctrine de la République Populaire de Chine», *Annuaire français de droit international*, volume 22, 1976, p. 587.

Lazar Focsaneanu présente ici avec précision l'état d'esprit qui a structuré la marche de la Chine vers le développement. Dans ce morceau choisi, les notions de souveraineté, d'autonomie, de respect entre les peuples sont au cœur des rapports que la Chine avait avec l'aide extérieure au développement. A contrario, l'Afrique au sud du Sahara avait une approche différente de la problématique de l'aide internationale. Elle y a fondé son projet de développement<sup>581</sup> au point où elle ne s'est pas assez mobilisée afin d'attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE).

Pour Alain Beitone, Antoine Cazorla, Christine Dollo et Anne-Mary Draï<sup>582</sup>, les IDE sont une opération par laquelle un investisseur basé dans un pays (pays d'origine) acquiert un actif dans un autre pays (pays d'accueil) avec l'intention de le gérer. Il recouvre trois formes d'opérations : la participation au capital (par fusion, acquisition ou création de nouvelles installations) à un niveau suffisant pour pouvoir exercer un contrôle, le réinvestissement sur place des bénéfices d'une filiale implantée à l'étranger, les prêts à court ou à long terme réalisés entre la société mère et sa filiale. Malcolm Gillis, Dwight H. Perkins, Michael Roemer et Donald R. Snodgrass<sup>583</sup>, trouvent que les IDE ont plusieurs avantages pour des pays en développement. Les IDE sont une opportunité de transfert de capital vers les pays en quête d'épargne, ils contribuent à la création d'emplois, ils sont un moyen de transfert de technologie, ils favorisent l'accès aux marchés mondiaux et enfin, les IDE contribuent à l'apport des gestionnaires dans les différents pays.

**Tableau n° 33: L'investissements directs étrangers en Chine et en Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1990-2000**

Années	1990	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Chine</b>	3487	40180	44236	43751	38753	38399
<b>Afrique subsaharienne</b>	834	3271	5222	4364	7949	6676

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1999, pp. 230-231., 2000, pp. 270-271., 2001, pp. 314-315., 2002, pp. 238-239., 2003, pp. 240-241.

<sup>581</sup> J. Ngandjeu, *L'Afrique contre son indépendance économique ? Diagnostic de la crise actuelle*, Paris, L'Harmattan, 1988.

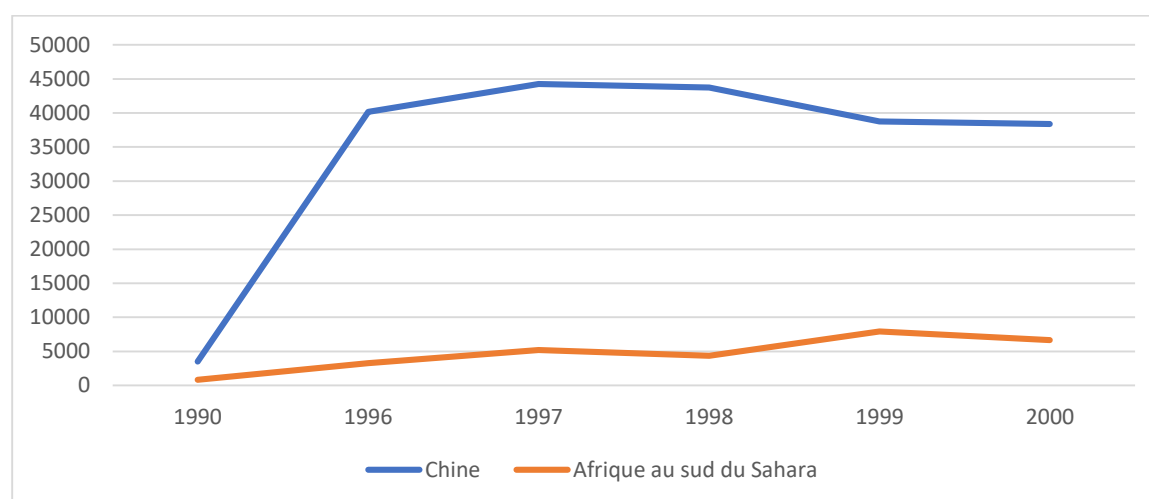
<sup>582</sup> Beitone et als., *dictionnaire de science économique...*, p. 267.

<sup>583</sup> Gillis et als., *Economie du développement...*, pp. 522-527.

La Chine et l’Afrique au sud du Sahara ont développé une capacité inégale d’attraction des IDE. La capacité chinoise était plus performante que celle de l’Afrique subsaharienne. En effet, de 1990 à 2000, les IDE en Chine sont restés largement plus élevés que ceux de l’Afrique au sud du Sahara. En 1996, les IDE en Chine étaient de 40 180 000 000 de dollars américains, contre 3 271 000 000 dollars américains pour l’Afrique. En 1998, les IDE en Chine étaient de 43 751 000 000 de dollars américains et de 4 364 000 000 de dollars américains en Afrique. En 1999 et 2000, c’est la même réalité. Avec 38 753 000 000 de dollars américains pour la Chine contre 7 949 000 000 de dollars américains pour l’Afrique et 38 399 000 000 de dollars américains en Chine et 6 676 000 000 de dollars en Afrique au sud du Sahara pour l’année 2000. Entre 1990 et 2000, dans la part des IDE en direction des deux protagonistes, la Chine a reçu 88% contre 12% pour l’Afrique au sud du Sahara. L’évolution de ces investissements en direction de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara était fondamentalement différente.

En 1990, les IDE en direction de la Chine explosent et s’inscrivent dans une croissance rapide pour se stabiliser à partir de 1996 jusqu’en 2000. De 1990 à 1996, Les IDE en Chine passent de 3 487 000 000 de dollars américains à 40 180 000 000 de dollars américains. L’évolution des IDE en Afrique au sud du Sahara a connu une croissance médiocre de 1990 à 2000 avec des oscillations entre 1998, 1999 et 2000. De manière globale il y’a eu en Afrique au sud du Sahara, une forme de stagnation des IDE.

**Graphique n° 20: La comparaison de l’évolution des investissements directs étrangers en Chine et en Afrique au sud du Sahara (millions de dollars) 1990-2000**



Source : réalisé à partir du tableau n° 33.

Dans le cas de la Chine, la croissance brusque était l'expression des réformes qui avaient été introduites depuis 1978 par les pouvoirs publics dans le sens d'une ouverture de la Chine au monde.

L'autorisation donnée aux étrangers d'investir en Chine, après trente ans de prohibition, est sans doute le point de rupture le plus tranché avec le passé maoïste. La première loi sur l'investissement étranger (juillet 1979), quoique d'apparence libérale, est encore empreinte de réticences ; elle distingue les coentreprises sino-étrangères, les coopérations contractuelles (pas de participation étrangère au capital) et les entreprises entièrement contrôlées par des capitaux étrangers. Bien qu'en principe autorisée, cette dernière forme d'investissement a été découragée pendant les premières années de la réforme. La deuxième loi sur l'investissement étranger (octobre 1986) marque une inflexion notable : l'investissement direct, sous toutes ses formes, n'est plus toléré mais encouragé. La loi de janvier 1992 est encore plus incitative. Parallèlement, de nombreuses mesures ont été prises pour faciliter les conditions d'exploitation des entreprises à participation étrangère : elles ont bénéficié d'avantages fiscaux et de dispositions dérogatoires du droit commun en matière de rétention de devises, d'accès au marché des changes, de liberté d'importation, d'embauche et de licenciement et de dispositions plus avantageuses encore dans les zones ou les zones ouvertes<sup>584</sup>.

La capacité de la Chine à attirer l'investissement étranger ne peut s'expliquer uniquement par un meilleur environnement pour les investisseurs. Il y a eu un changement fondamental de la classe politique qui s'est traduite par des changements rapides de politique étrangère. Quand en 1979, de retour de son voyage aux Etats-Unis, Deng attaquait le Vietnam et supprimait toute aide matérielle aux partis communistes d'Asie engagés dans la lutte armée contre leur propre Etat capitaliste, c'était un message concret qu'il envoyait aux Etats-Unis : nous ne voulons plus combattre le capitalisme et nous sommes désormais plus intéressés à travailler ensemble pour faire fortune ensemble !<sup>585</sup> Dès 1993, la Chine est devenue la première destination de l'investissement étranger parmi les pays émergents et, depuis 2002 le premier récipiendaire dans le monde<sup>586</sup>. La performance médiocre de l'Afrique au sujet de l'attraction des IDE, est la résultante d'un niveau de risque élevé et d'un climat des affaires peu porteur<sup>587</sup>. Par ailleurs, comme évoqué au chapitre précédent, l'Afrique au sud du Sahara était beaucoup plus perçue sous son rôle de fournisseur de matières premières que comme un centre d'investissement.

Dans la quête du capital pour le financement des investissements en vue d'impulser la croissance pour le développement, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont fait des choix distincts. La Chine a privilégié les sources de financement qui garantissaient son autonomie et sa souveraineté. Pour ce faire, elle a travaillé à l'augmentation de son épargne interne en

<sup>584</sup> Cabrillac, *Economie de la Chine...*, p. 42%

<sup>585</sup> Au Loong Yu, *La Chine : un capitalisme...*, pp. 20%-21%.

<sup>586</sup> Cabrillac, *Economie de la Chine...*, p. 43%.

<sup>587</sup> CNUCED, 'le développement économique...', p. 51.

réduisant drastiquement la consommation de son administration publique. Elle a privilégié l'endettement extérieur et encouragé les IDE par une amélioration de son environnement interne et ses positions internationales. La Chine n'avait pas assez mobilisé l'aide publique au développement or, l'Afrique au sud du Sahara a quant à elle, porté son dévolu sur celle-ci. Sa quasi-totalité des investissements venait de l'aide extérieure fournie par le fond Européen<sup>588</sup>. Pour certains analystes, l'aide publique passait pour être un système de faveur, d'aumône et de charité internationale pour le développement. A ce sujet, René Dumont trouve que : « si le mot « coopération » remplace ceux d'aide et d'assistance, qui impliquaient surtout l'idée de charité et de générosité du riche pour le pauvre, il garde une part d'hypocrisie »<sup>589</sup>. Allant dans le même sens que le précédent auteur, ce mécanisme de financement était un outil international d'érosion de la souveraineté des bénéficiaires. Ces derniers étaient conditionnés et orientés dans leur choix de développement. Aussi, l'attachement à ce mécanisme était-il l'expression d'une volonté de prouver que l'Occident était responsable du sous-développement de l'Afrique au sud du Sahara. Révoltée, Axelle Kabou revient sur cette question en ces termes :

Personne ne se demande pourquoi l'Afrique devrait être aidée, et surtout jusqu'à quand ce manège dévalorisant devrait durer. Tout se passe comme si l'aide inter-africaine était exclue ou difficilement envisageable ; comme si tous les pays africains étaient pauvres, démunis ou dépourvus de moyens d'action. Ainsi, le seul intérêt du problème de la dette paraît être de prouver, une fois de plus, que l'Occident est responsable de la misère de l'Afrique, ...<sup>590</sup>

Pour Abdoulaye Wade « notre grande erreur a été de nous tourner exclusivement vers l'extérieur pour financer notre développement, alors qu'il existe d'autres possibilités »<sup>591</sup>. Dans le même sens, Wang xu Cheng trouve que : « *Africa borrowed money to develop* »<sup>592</sup>. L'impulsion du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara passait aussi par l'usage pertinente qu'elles ont fait de la main-d'œuvre.

### **C- LA PLACE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU TRAVAIL DANS LA MARCHÉ DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA AU DEVELOPPEMENT, 1980-2000**

Cette partie porte sur le facteur humain dans l'impulsion et la conduite du développement en Chine et en Afrique au sud du Sahara. Il est nécessaire de rappeler que « l'homme joue un double rôle dans le processus (de développement)<sup>593</sup> : d'un côté, il est le

<sup>588</sup> Dumont, *l'Afrique noire...*, p. 99.

<sup>589</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>590</sup> Kabou, *Et si l'Afrique...*, p. 52.

<sup>591</sup> Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 200.

<sup>592</sup> Entretien avec Wang xu Cheng, étudiant à Xiamen (chinois), 28 ans, en ligne/par correspondance le 28 juin 2022.

<sup>593</sup> Ajouté par nous.

bénéficiaire ultime ; de l'autre, il constitue l'intrant essentiel du mouvement de croissance et de transformation de la production''<sup>594</sup>. Dans le cadre de cette partie, il est précisément question de faire une comparaison de la quantité et de la qualité de la ressource humaine de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, le dernier point de cette partie s'intéresse à l'intensité et à la productivité de la main-d'œuvre en Chine et en Afrique.

### 1- Une force de travail nombreuse en Chine et en Afrique au sud du Sahara

Sur le plan de la main-d'œuvre, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara avaient un taux de population active à l'âge de travailler, supérieur ou égal à 50%. Toutefois, il est à noter que de 1980 à 1986, la Chine avait un taux de population active à l'âge de travailler qui oscillait entre 60% et 65%. Or, le taux de la population africaine oscillait entre 50% et 52%. Le taux élevé de la population chinoise à l'âge de travailler pouvait s'expliquer par sa masse démographique largement supérieure à celle de l'Afrique au sud du Sahara. En 1983, la population chinoise est de 1 019 100 000 d'habitants pour 393 400 000 habitants en Afrique au sud du Sahara<sup>595</sup>. Par ailleurs, "la croissance démographique est suivie, avec un retard de quinze à vingt ans, par une croissance de la force de travail, qui est principalement fonction de la durée de scolarité des enfants''<sup>596</sup>.

**Tableau n° 34: La force de travail de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage de la population à l'âge de travailler 15-64 ans) 1980-1986**

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Chine</b>	64	62	63	63	64	65	65
<b>Afrique subsaharienne</b>	52	52	52	50,5	50	50	50

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1982, p. 162., 1983, p. 188., 1984, pp. 258-259., 1985, p. 214., 1986, p. 238., 1987, pp. 264-265., 1988, pp. 282-283.

En effet, il faut noter d'entré de jeu que l'intervention étrangère a bouleversé les vieilles structures éducatives impériales en Chine et introduit de nouvelles pratiques éducatives en Afrique au sud du Sahara, l'enseignement chinois avait éclaté autant que la Chine elle-même. Il fallait faire toutes ses études chez les jésuites français, ou chez les presbytériens écossais, ou dans une école bouddhique dans le cas de la Chine ; ce qui n'était pas fondamentalement pas différent en Afrique subsaharienne. Il n'y avait pas d'éducation locale, puisqu'il n'y avait plus de souveraineté. Dans les années 1960, les deux acteurs firent des choix éducatifs

<sup>594</sup> Gillis et als., *Economie du développement...*, p. 244.

<sup>595</sup>The World Bank, *World Development Report*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1985, p. 174.

<sup>596</sup> Gillis et als., *Economie du développement...*, p. 283.



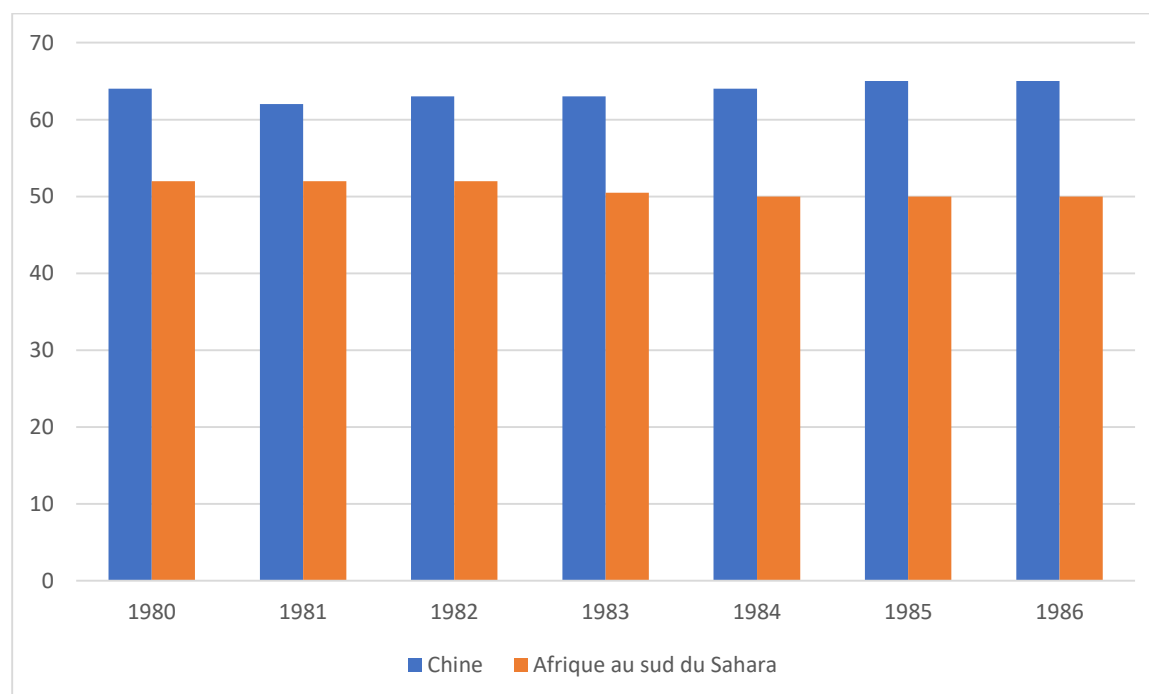
diamétralement opposés. Pendant que l’Afrique au sud du Sahara intégrait le système éducatif hérité de la colonisation dans son projet de développement, la Chine de Mao à partir de la Révolution culturelle entreprenait de grandes réformes pour reprendre le contrôle du système éducatif chinois. Durant cette révolution, les écoles furent fermées dans le seul et unique souci de trouver une voie chinoise de l’éducation nationale.

Nous n’avons pas rencontré un seul dirigeant, un seul enseignant chinois, qui se préoccupât du retard que la Révolution culturelle a fait prendre à l’enseignement en fermant les écoles et en bouleversant leur fonctionnement. Mieux valait, disaient-ils, perdre quelques promotions de bacheliers, et repartir sur des bases saines. [...]

Dès 1960, il préconisait la réduction de la scolarité – primaire et secondaire – de douze à neuf années. La déclaration du 8 août 1966 impose ce raccourcissement<sup>597</sup>.

Or, dans son implémentation, le système éducatif en Afrique au sud du Sahara ne s’est pas encore orientée vers une telle réforme. En 2017- la borne supérieure de cette étude- la durée de scolarité entre le début du primaire et la fin du secondaire est toujours de treize années. La réduction du nombre d’année de la scolarité en Chine est un élément de plus qui explique cet important pourcentage de la force de travaille dans le pays.

**Graphique n° 21: La comparaison de l’évolution de la force de travail de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara (en pourcentage de la population à l’âge de travailler 15-64 ans) 1980-1986**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 34.

<sup>597</sup> A. Peyrefitte, *Quand la Chine s’éveillera... le monde tremblera*, Paris, Fayard, 1980, ebook, p. 30%.

Comme l'indique le graphique ci-dessus, l'évolution de la force de travail en Chine et en Afrique au sud du Sahara dégage deux tendances opposées. La force de travail de la Chine était croissante dans le temps pendant que celle de l'Afrique était décroissante. Cet état de fait suscite des questionnements. Comment cela peut-il être possible ? Cette question est fondamentale dans la mesure où il a été évoqué au chapitre précédent que la démographie africaine était essentiellement croissante pendant que celle de la Chine présentait des signes d'essoufflement et était entrée dans une phase de transition. Pour mieux comprendre cette situation qui passe pour être un paradoxe, notons avec Malcolm Gillis, Dwight H. Perkins, Michael Roemer et Donald R. Snodgrass que :

L'amélioration de la santé, qui entraîne l'accroissement du nombre des enfants survivant jusqu'à l'âge adulte, accélère la croissance démographique et, au bout de 15 à 20 ans, celle du nombre des actifs. De même, la chute du taux de natalité conduit à un ralentissement de l'augmentation du nombre des actifs, mais seulement après une quinzaine d'années<sup>598</sup>.

Loin de se fondre dans les démonstrations complexes et techniques des auteurs suscités, il est important de préciser que si la dynamique démographique se structure autour de la natalité et de la mortalité, le taux brut de mortalité infantile élevé de l'Afrique au sud du Sahara et celui faible et stable, voire décroissant de la Chine explique cette différence au niveau de l'évolution de la population active en âge de travailler entre les deux protagonistes. Au-delà de ces éléments de divergence, la population en âge de travailler de Chine et d'Afrique au sud du Sahara, était répartie à des taux presque similaires dans les différents secteurs de la production.

**Tableau n° 35: La répartition de la force de travail de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara par secteur d'activité (%de la population à l'âge de travailler 15-64 ans) 1980-1990**

Secteurs	Agriculture			Industrie			Services		
	1980	1981	1990	1980	1981	1990	1980	1981	1990
<b>Chine</b>	69	74	72	14	13	15	12	13	13
<b>Afrique</b>	74	69	67	9	13	9	16	18	25

**Sources** : compilation fait à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1985, p. 214., 1986, p. 238., 1988, pp. 282-283., et du *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD, 1998, pp. 185 et 229.

Au sujet de la répartition de la population à l'âge de travailler dans les différents secteurs de la production économique, les données figurants dans le tableau ci-contre nous

<sup>598</sup>Gillis et als., *Economie du développement...*, p. 283.

amènent à faire certaines observations. Premièrement, de 1980 à 1990, la Chine tout comme l'Afrique au sud du Sahara avaient une importante population active dans le secteur primaire. Ceci s'expliquait par le fait que la structure de production des deux protagonistes avait une faible capacité industrielle. Deuxièmement, de 1980 à 1990, la main d'œuvre agricole est croissante en Chine et décroissante en Afrique au sud du Sahara. Dans le cas particulier de la Chine, l'on peut faire une double lecture. En effet, après le Grand Bond en avant qui s'était soldé par un échec, les pouvoirs publics chinois avaient réorienté leur approche pour mettre au centre de leur projet de développement la révolution agricole. En plus, des mécanismes rigides avaient été adoptés pour freiner l'exode rurale, cantonnant ainsi les populations dans le milieu rural où la principale activité était la pratique de l'agriculture<sup>599</sup>. Dans le cas de l'Afrique, la décroissance de la population active dans le secteur agricole s'expliquerait par le fait que ce secteur a subi de plein fouet la crise et les PAS qui avaient obligé les Etats à se désengager de la production agricole. Pour ce faire, les villages se sont progressivement vidés à l'avantage des villes. Le secteur de la débrouillardise explosa et comme l'indique le tableau ci-dessus, le secteur des services connut une croissance certaine en 1990 en occupant 25% de la population active contre 16% en 1980.

En conclusion, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara avaient une population active conséquente sur le plan quantitatif. Celle-ci était impliquée dans tous les secteurs de la production avec une forte présence dans le secteur de l'agriculture. La qualité de cette population active en Chine et en Afrique Subsaharienne, tranche avec ce rapprochement quantitatif.

## **2- La qualité de la ressource humaine en Chine et en Afrique au sud du Sahara**

Les compétences acquises par la population active de Chine et d'Afrique subsaharienne ont été un facteur déterminant dans l'impulsion et la gestion de la course au développement. Pour mieux appréhender celles-ci, cette partie fait une comparaison des compétences de base et des compétences scientifico-techniques des populations actives des deux protagonistes. Au sujet des compétences de base, il s'agit de la formation primaire des populations actives.

---

<sup>599</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 35.

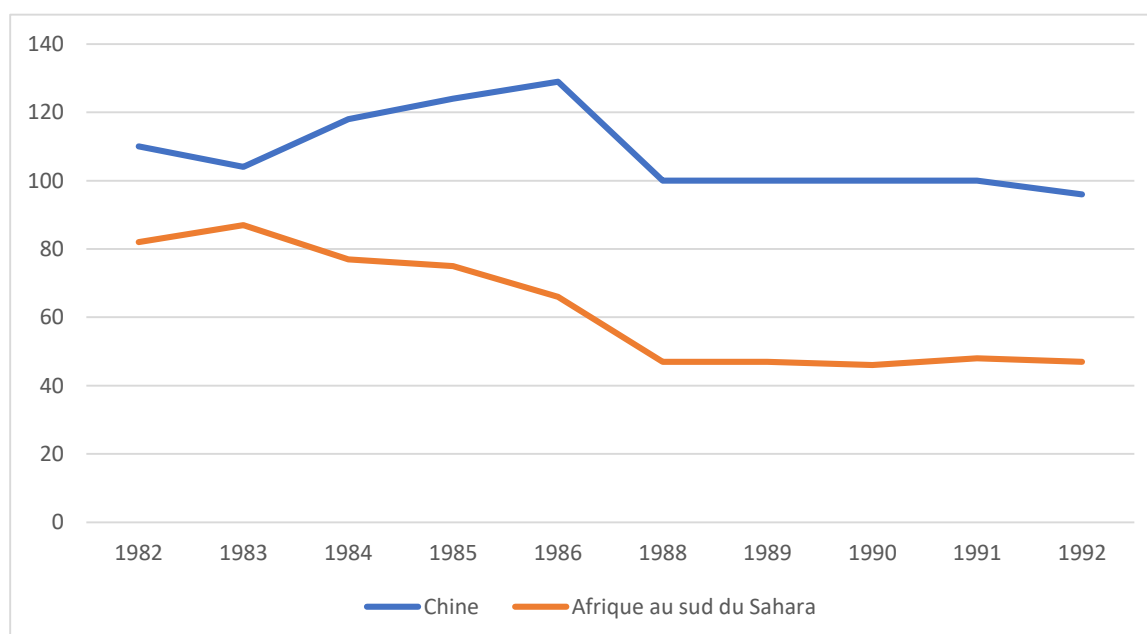
**Tableau n° 36: Le taux net de scolarisation dans le primaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en pourcentage) 1982-1992**

Années	1982	1983	1984	1985	1986	1988	1989	1990	1991	1992
<b>Chine</b>	110	104	118	124	129	100	100	100	100	96
<b>Afrique</b>	82	87	77	75	66	47	47	46	48	47

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1985, p. 222., 1986, p. 236., 1987, pp. 262-263., 1988, pp. 280-281., 1989, pp. 220-221., 1991, pp. 260-261., 1992, pp. 268-269., 1993, pp. 294-295., 1994, pp. 230-231.

Durant la période allant de 1982 à 1992, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, avaient des taux de scolarisation dans le primaire de plus de 45%. Cependant, celui de la Chine était nettement plus élevé que celui de l'Afrique au sud du Sahara. En 1985, le taux de scolarisation dans le primaire de la Chine était de 124% contre 75%, tout comme en 1990, les écarts étaient parfois de 50%, voire de 55%. Face aux différentes données présentées dans nos sources, il n'est pas évident de comprendre facilement comment la Chine a réussi à réaliser de tels taux. Toutefois, ce que nous pouvons retenir ici, c'est le fait que la Chine à la différence de son partenaire l'Afrique au sud du Sahara, a souvent atteint des taux de 100% pendant que l'Afrique subsaharienne avait de la peine à réaliser de tels pourcentages.

**Graphique n° 22: La comparaison de l'évolution du taux net de scolarisation dans le primaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara (en pourcentage) 1982-1992**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 36.

Par ailleurs, les taux de scolarisation au primaire des deux protagonistes étaient décroissants. La tendance à la baisse de la Chine restait au-dessus des 100%, pour atteindre 96% en 1992. Par contre, la baisse du taux de scolarisation au primaire de l'Afrique était en-dessous des 50%. De 87% en 1983, il s'est retrouvé à 46% en 1990. Le graphique ci-contre permet de faire une lecture en trois moments. Le premier qui va de 1982 à 1986, le deuxième qui part de 1986 à 1988, et le dernier de 1988 à 1992. Le premier moment fait état d'un taux de scolarisation au primaire élevé pour les deux protagonistes. Cette période est caractérisée pour la Chine par des taux supérieurs à 100% et pour l'Afrique par des taux supérieurs à 60%. Pour le deuxième moment on note une chute brusque du taux de scolarisation des deux acteurs. Ceci s'explique par l'absence des données pour l'année 1987. En fin, le troisième moment est animé pour la Chine par des taux de scolarisation inférieurs à 100%, mais supérieurs à 95%. Pour l'Afrique, le troisième moment est celui de la chute vertigineuse des taux de scolarisation au primaire inférieurs à 50%.

Au regard des données sus-évoquées en rapport avec la formation de base, la main-d'œuvre chinoise était mieux préparée et mieux aguerrie que celle de l'Afrique au sud du Sahara à affronter les défis et les exigences de la course au développement. La formation de pointe en recherche pour le développement présentait un tableau différent de la qualité de la main-d'œuvre des deux acteurs. Il est important de noter au préalable que : ‘l'histoire des transformations économiques provoquées par la révolution industrielle dans le monde, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire l'histoire du développement, est liée aux innovations techniques et aux progrès scientifiques’<sup>600</sup>.

**Tableau n° 37: les scientifiques et les ingénieurs en recherche au développement formés par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara (pour un million d'habitants) 1980-1997**

Années	1981-1995	1985-1995	1987-1997
Chine	537	350	454
Afrique subsaharienne <sup>601</sup>	2 292	303	466

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1998-1999, pp. 226-227., 1999-2000, pp. 266-267., 2000-2001, pp. 310-311.

<sup>600</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 293.

<sup>601</sup> Pour la première période seuls les pays suivants ont été pris en compte : Burundi, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Guinée, Madagascar, Iles Maurice, Nigéria, Rwanda, Sénégal. Pour la deuxième période seuls les pays suivants ont été pris en compte : Burundi, République centrafricaine, Bénin, Nigéria, Rwanda. Pour la troisième période seuls les pays suivants ont été pris en compte : Burundi, République centrafricaine, Sénégal, Togo, Ouganda, Burkina-Faso, Madagascar, Nigéria, Rwanda, Bénin.

Au sujet de la formation des scientifiques et des ingénieurs pour un million d'habitants, de 1981 à 1997 l'Afrique au sud du Sahara avait un taux plus élevé que celui de la Chine. La période allant de 1981 à 1995 présente de manière éloquente cet état de fait. La Chine disposait en cette période de 537 scientifiques et ingénieurs pour un million d'habitants, contre 2 292 (pour un million d'habitants) pour l'Afrique au sud du Sahara. Toutefois, cette différence peut être renversée si l'on s'intéresse au nombre brut de scientifiques et d'ingénieurs formés par an en Chine et en Afrique. Il faut tout de même préciser que dans le cas de l'Afrique subsaharienne :

Les ressources humaines nécessaires à l'industrialisation étaient extrêmement limitées en Afrique au sud du Sahara au début des années 60. Non seulement les systèmes éducatifs légués par les puissances coloniales ne produisaient qu'une main-d'œuvre de haut niveau peu nombreuse, mais ils l'orientaient principalement vers les professions libérales et la fonction publique. La prédominance des expatriés dans les affaires et le commerce faisait que la plupart des pays ayant récemment accédé à l'indépendance avaient peu de cadres moyens possédant des compétences de chef d'entreprise, de gestionnaire ou de technicien<sup>602</sup>.

Un autre paradoxe dans l'histoire du développement de l'Afrique au sud du Sahara. Malgré sa capacité à former et à disposer d'une ressource humaine de haut niveau, des ingénieurs de pointe, l'Afrique subsaharienne n'a pas pu susciter l'innovation, elle est restée attachée à l'illusion d'un éventuel transfert de technologie. A propos, Edem Kodjo pense que "les Africains, au lieu de se battre pour un transfert de technologie, qui a toujours existé dans l'histoire, mais que l'égoïsme des puissances d'aujourd'hui rend illusoire, ont intérêt à organiser une mobilisation scientifique et technique de grande envergure, susceptible de garantir leur avenir et de faire face aux défis économiques et sociaux que connaît le continent"<sup>603</sup>. Cependant, malgré sa densité modeste de formation des scientifiques et des ingénieurs, la Chine à l'époque suscitait déjà beaucoup d'admiration. Elle était considérée par les chercheurs comme une puissance scientifique en devenir. A son époque, Edem Kodjo prophétisait dans les années 1980 que, les innovations techniques et les progrès scientifiques feront demain de la Chine une redoutable puissance mondiale<sup>604</sup>.

De manière globale, la formation de base a fait la force de la Chine. En effet, ayant réussi le pari de donner une éducation à tout son peuple, elle a disposé d'une main-d'œuvre nombreuse qui comprenait les jeux et les enjeux de la lutte pour le développement. Cette masse considérable de travailleurs conscients, était alors encadrée par une élite scientifique et des

---

<sup>602</sup> W. F. Steel et J. W. Evans, *L'Industrialisation en Afrique au sud du Sahara : stratégie et réalisations*, Washington, D.C., Banque mondiale, 1986, p.15.

<sup>603</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, p. 293.

<sup>604</sup> *Ibid.*

ingénieurs de pointe. Par contre, l’Afrique subsaharienne, a, quant à elle, renversé la pyramide. Cette dernière disposait d’une masse de travailleurs illettrés et d’une masse de scientifiques et d’ingénieurs qui se battait pour le transfert de technologie. ‘‘Dans le tiers monde, l’enseignement ressemble à une armée qui ne comprendrait, en dehors des hommes de troupe, que des généraux. Or le développement passe par la formation de sous-officiers et de caporaux. Si quelqu’un l’a compris, c’est Mao’’<sup>605</sup>. Le rendement des différentes mains- d’œuvre ouvre une perspective pertinente à cette étude.

### 3- L’intensité et la productivité au travail en Chine et en Afrique au sud du Sahara

Dans le souci d’impulser et de conduire leur processus de développement, la Chine et l’Afrique au sud du Sahara avaient chacune à sa manière mobilisé la main-d’œuvre. Cet usage différencié de la main-d’œuvre, a produit logiquement des résultats différents. Sans prétendre être exhaustif, cette partie fait une comparaison de la capacité productive de la main d’œuvre des deux partenaires et des revenus alloués à celle-ci. Une attention particulière est portée sur le secteur de la production manufacturière.

**Tableau n° 38: La production brute par employé dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (1980=100) 1985-1992**

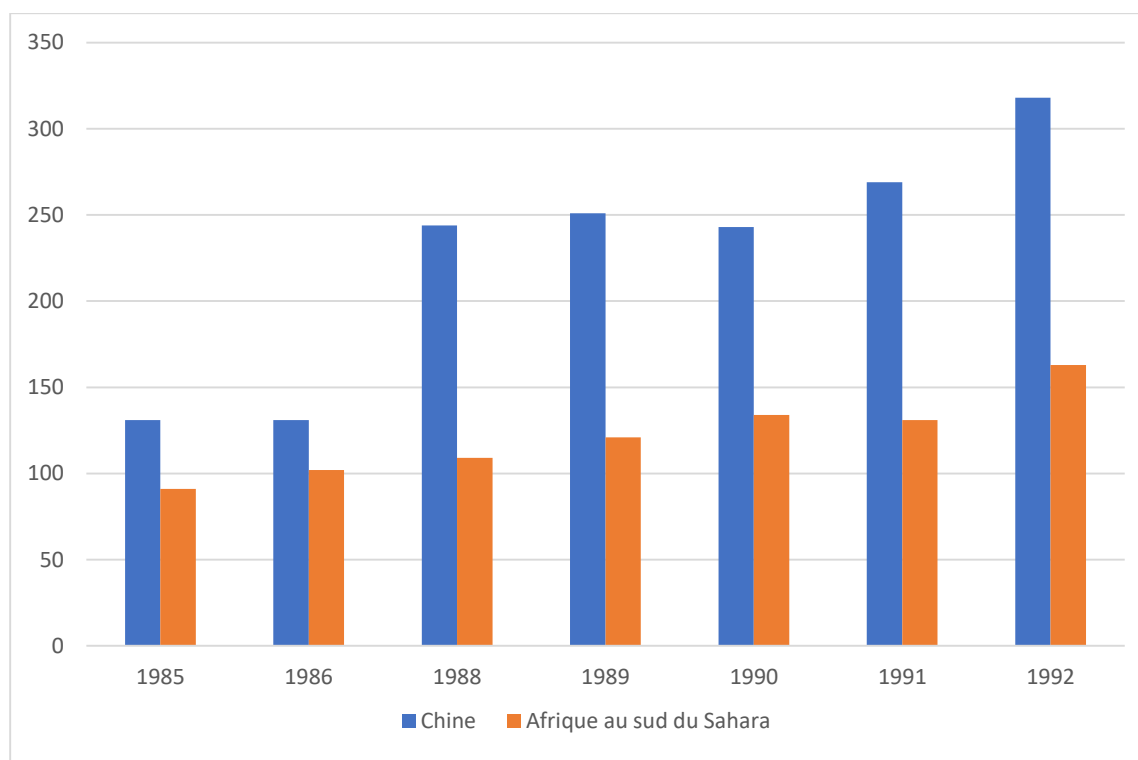
Années	1985	1986	1988	1989	1990	1991	1992
Chine	131	131	244	251	243	269	318
Afrique subsaharienne <sup>606</sup>	91	102	109	121	134	131	163

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1990, pp. 212-213., 1991, pp. 216-217., 1993, p. 250. 1994, pp. 188-189., 1995, pp. 174-175.

<sup>605</sup> Peyrefitte, *Quand la Chine s’éveillera...*, p. 30%.

<sup>606</sup> Nous avons eu de sérieuses difficultés à mobiliser une masse critique de données des pays de l’Afrique au sud du Sahara, notre échantillon peut paraître peu représentatif, mais les chiffres évoqués ici le sont à titre indicatifs, il est toutefois important de faire quelques précisions. Pour l’année 1985, seuls Madagascar, l’Ethiopie, la Tanzanie, le Malawi, le Kenya, la République centrafricaine, le Zimbabwe, Maurice, et le Botswana ont été prise en compte. Pour l’année 1986, seuls l’Ethiopie, la Tanzanie, le Ghana, le Botswana, le Kenya, la République centrafricaine, le Zimbabwe, et Maurice ont été prise en compte. Pour l’année 1988, seuls, l’Ethiopie, le Botswana, Madagascar, la Tanzanie, le Kenya, la République centrafricaine, la Zambie, le Zimbabwe et Maurice ont été prise en compte. Pour l’année 1989, seuls, Maurice, le Cameroun, le Sénégal, la Zambie, le Zimbabwe, la République centrafricaine, le Kenya, le Burundi, et l’Ethiopie, ont été prise en compte. Pour l’année 1990, seuls, Maurice, le Cameroun, la Zambie, le Zimbabwe, la République centrafricaine, le Kenya, le Burundi, et l’Ethiopie, ont été prise en compte. Pour l’année 1991, seuls, Maurice, la Zambie, le Zimbabwe, le Kenya, le Burundi, ont été prise en compte. Pour l’année 1992, seuls, la République centrafricaine, le Zimbabwe, et le Kenya, ont été prise en compte.

**Graphique n° 23: La comparaison de la production brute par employé dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (1980=100) 1985-1992**



Source : réalisé à partir du tableau n° 38.

La capacité de production des employés chinois était largement supérieure à celle de ceux de l'Afrique au sud du Sahara. En 1988, sur un indice de 100 points, l'employé chinois du secteur de la manufacture produisait pour 244 points contre 109 pour celui de l'Afrique subsaharienne. Cet écart dans la capacité des employés s'expliquait par la place et l'usage que chaque acteur faisait de sa main-d'œuvre. Dans une dynamique de comparaison de la capacité de production de l'Afrique au sud du Sahara par rapport à la Chine, Réne Dumont précisait que dans le souci d'accélérer son industrialisation, la Chine a trop demandé à sa main-d'œuvre<sup>607</sup>. Allant dans le même sens, Au Loong Yu, analysant ce qu'il appelle "l'écrasement des travailleurs pour garantir le bond en avant vers le capitalisme"<sup>608</sup> affirme que :

L'autre élément favorable aux affaires que le PCC a contribué à mettre en place est la répression des travailleurs. Si cet élément n'est pas propre à la Chine, peu nombreux sont les pays qui peuvent rivaliser avec elle en termes d'intensité. Les travailleurs n'ont évidemment pas le droit de créer des syndicats indépendants, tandis que les ONG sont réprimées. Quelques-unes d'entre elles qui sont parvenues à survivre le font à l'ombre des espions. Ce n'est que parce que les libertés civiles sont étouffées à un tel niveau que le capital peut maintenir si longtemps un niveau de salaires aussi bas<sup>609</sup>.

<sup>607</sup> Dumont, *L'Afrique noire...*, p. 140.

<sup>608</sup> Au Loong Yu, *La Chine : un capitalisme...*, pp. 17%.

<sup>609</sup> *Ibid.*, pp. 17%.



Yannick Serges Ekoman s'inscrivant dans la même dynamique, admirait le volontarisme du peuple chinois en ces termes : “les chinois travaillent comme des machines pour des salaires médiocres. Il faut noter qu'en face d'eux, nous (nous les africains) sommes de gros fainéants”<sup>610</sup>. Pour Etiennette Toua, “l'une des particularités du peuple chinois est son amour pour le travail”<sup>611</sup>. La situation des revenus dans le même secteur permet d'affirmer que les employés chinois par rapport aux employés africains, produisaient trop et gagnaient moins.

**Tableau n° 39: Les revenus totaux dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (pourcentage de la valeur ajouté) 1985-1986**

Années	1985	1986
<b>Chine</b>	13	15
<b>Afrique subsaharienne</b> <sup>612</sup>	37	31

Sources : Banque mondiale, *Rapports sur le développement*, 1990, pp. 212-213

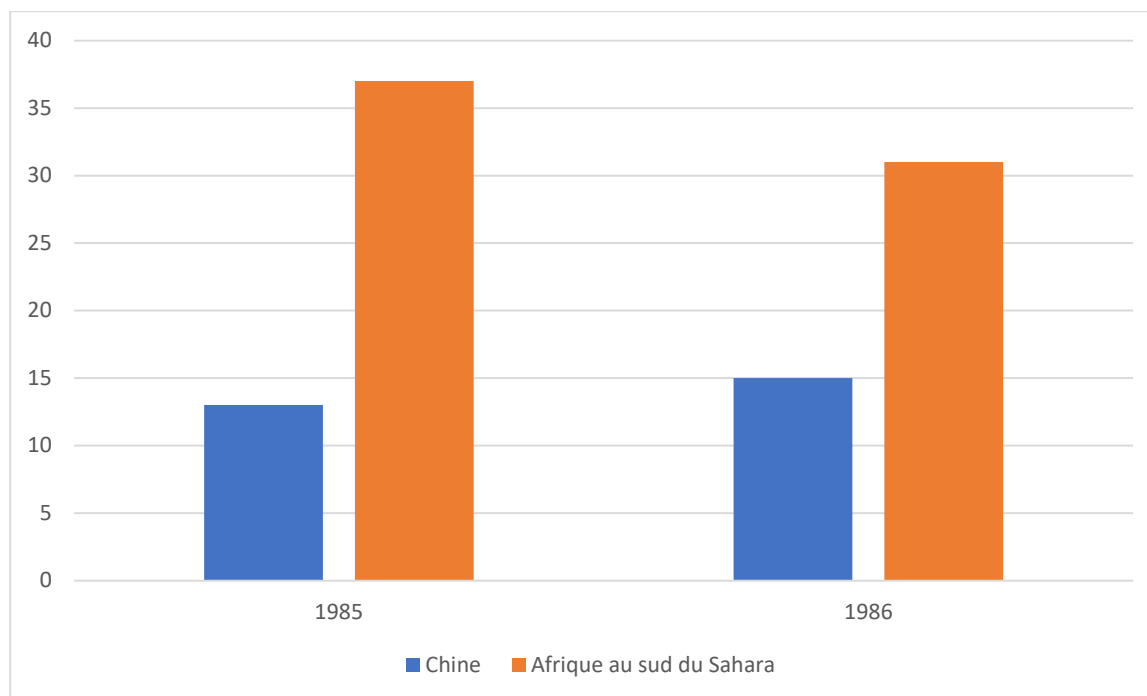
Les années 1985 et 1986, illustrent à suffire, l'orientation ou l'option de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara par rapport à l'usage fait de la main-d'œuvre. Il est vrai qu'une étude sur une série statistique de deux ans peut sembler réductrice, le plus important est de mettre en perspective cette différence dans la conception du travail et le rapport que les deux protagonistes ont établi entre le travail et le salaire. Le graphique ci-contre nous permet d'avoir un peu plus d'aisance dans la lecture et la compréhension des différentes données.

<sup>610</sup> Y.S. Ekoman, chef service chargé de la coopération avec les pays d'Afrique orientale au MINREX, 38 ans, entretien du 16 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>611</sup> E. Toua, Sous-directeur chargé de la coopération avec les pays de l'Afrique occidentale au MINREX, entretien du 16 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>612</sup> Nous avons eu de sérieuses difficultés à mobiliser une masse critique de données des pays de l'Afrique au sud du Sahara, notre échantillon peut paraître peu représentatif, mais les chiffres évoqués ici le sont à titre indicatifs, il est toutefois important de faire quelques précisions. Pour l'année 1985, seuls Madagascar, l'Ethiopie, la Tanzanie, le Malawi, le Rwanda, le Lesotho, le Sénégal, la République Démocratique et Populaire du Congo, la République centrafricaine, le Zimbabwe, Maurice, et le Botswana ont été prise en compte. Pour l'année 1986, seuls l'Ethiopie, la Tanzanie, la Somalie, le Rwanda, le Sénégal, le Zimbabwe, et Maurice ont été prise en compte.

**Graphique n° 24: La comparaison des revenus totaux dans le secteur manufacturier en Chine et en Afrique au sud du Sahara (pourcentage de la valeur ajoutée) 1985-1986**



Source : réalisé à partir du tableau n°39.

Pour la Chine, l'employé est tout d'abord un producteur avant d'être un consommateur ; par contre, l'option africaine favorise la consommation des employés par rapport à leur capacité productive :

Le barème des salaires industriels était doublement déformé. Tout d'abord, la base du barème était généralement haute par rapport aux revenus moyens par suite du désir d'attirer une main-d'œuvre permanente provenant des zones rurales. Ensuite, l'écart entre les rémunérations de la main-d'œuvre non qualifiée et les salaires et avantages de la main-d'œuvre hautement qualifiée, des agents de maîtrise et des cadres était fortement creusé par les primes payées pour attirer des Européens<sup>613</sup>.

Dans la même dynamique, René Dumont, dénonçant le niveau des revenus de la bourgeoisie politico-administrative africaine, en faisait une comparaison avec la structuration et les écarts de revenu de la Chine en ces termes :

L'ouvrier de Pointe-Noire, avec 3000 FCFA de salaire par mois, et le paysan de la cuvette congolaise, avec 60 F de revenu monétaire mensuel, ne sont pas solidaires, du député à 165 000 F. Or en Chine, l'éventail des soldes ne va pas de 1 à 6 ; et même 1 à 4, à l'intérieur de la commune populaire rurale. Les facilités et les services multiples accordés à quelques dirigeants créent des différences plus sensibles. Les ministres n'y arborent cependant pas complets et cravates européennes, comme symboles de leur accession au pouvoir ; ils ont préféré le costume de l'ouvrier<sup>614</sup>.

<sup>613</sup> William et Evans, *L'Industrialisation en Afrique...*, p.15.

<sup>614</sup> Dumont, *L'Afrique noire...*, pp. 216-217.

Ce détail qui porte sur le rapport productivité et revenu de l'employé était un des éléments qui avaient accéléré la course de la Chine au développement et freiné celle de l'Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, il faut préciser en un mot que la Chine a fondé sa production économique sur le facteur travail par rapport au facteur capital. Il n'est pas risqué de dire que cet usage intensif de la main-d'œuvre par la Chine était pour cette dernière la matérialisation de son principe de "compter sur ses propres forces" pour impulser et conduire son développement.

Il ressort de cette analyse comparative que, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, avaient chacune une vision et une stratégie d'impulsion et de conduite du développement. A la différence de la vision chinoise qui se voulait endogène, qui s'est construite avec le temps et de manière empirique ; la vision africaine du développement elle, était passée d'une phase de tâtonnement locale de formulation d'une vision à une importation de celle-ci. L'Afrique adossa ainsi son développement sur la pensée des institutions financières internationales, et donc du monde occidental. Par ailleurs, la Chine et l'Afrique subsaharienne ont été très riches en facteur travail et pauvres en capital. Il est vrai que la Chine a fait plus d'efforts que l'Afrique subsaharienne, mais les deux protagonistes ont connu des difficultés de mobilisation de l'épargne intérieure pour financer le développement. Pour ce faire, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara se sont tournées vers les financements internationaux ou étrangers. Pendant que l'Afrique subsaharienne était portée vers l'APD, la Chine a vu son endettement extérieur croître et sa capacité à mobiliser les IDE s'augmenter. Toutefois, il faut préciser que la Chine a fait un meilleur usage du facteur travail que l'Afrique subsaharienne. Pour Abdoulaye Wade : "l'Africain, qui est riche en facteur travail et pauvre en capital, a au départ opté pour l'endettement, qui, en définitive, aliène la liberté et l'indépendance"<sup>615</sup>. Cette affirmation de l'ex-Chef d'Etat sénégalais, résume, en une phrase le choix de l'Afrique au sud du Sahara. Comme évoqué plus haut, les employés chinois et africains se répartissaient dans les secteurs agricoles, industriels, etc. Le management et l'intérêt accordé à ces différents secteurs ont été des éléments déterminants dans le décalage entre la Chine et l'Afrique subsaharienne.

---

<sup>615</sup>Wade, *Un destin pour l'Afrique...*, p. 93.

## **CHAPITRE V : LES CHOIX DES SECTEURS PRIORITAIRES DU DEVELOPPEMENT EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA**

La course au développement de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara ne s’est pas résumée à la recherche et à l’adoption d’une vision, à la mobilisation du capital et à un usage pertinent de la main-d’œuvre. Aussi, a-t-il été question pour les deux protagonistes, de pouvoir identifier les secteurs porteurs de développement et d’en faire une gestion appropriée. Il est une lapalissade que dans le processus de développement, il y’a des activités plus productives que d’autres, ce qui induit le principe des activités aux rendements croissants<sup>616</sup>. Toutes les activités ne se valent donc pas. Les principes d’une stratégie industrielle où l’Etat oriente l’économie vers les activités à plus forte valeur ajoutée, en suivant le principe des effets cumulatifs liés à l’apprentissage ; ce que la théorie évolutionniste reprendra sous le concept de phénomène de trajectoire, ne sont pas nouveaux dans les réflexions sur les questions de développement<sup>617</sup>. Dans leur processus de développement, les deux protagonistes ont opté pour les secteurs prioritaires presque similaires. Ils avaient jeté leur dévolu dans le secteur agricole et dans le secteur industriel, s’agissant du domaine de la production. Cependant, la gestion qui a été faite des sous-secteurs reste un déterminant fondamental dans le succès chinois et la stagnation de l’Afrique au sud du Sahara. L’objectif de ce chapitre est de faire une comparaison des secteurs prioritaires d’investissement et de pouvoir en dégager, la portée dans les résultats de développement des deux protagonistes un demi-siècle plus tard. Pour ce faire, nous allons dans un premier temps mettre en exergue le secteur de la production agricole, dans un deuxième temps, comparer les secteurs de la production industrielle des deux protagonistes et enfin, celui des services avec une emphase sur les choix commerciaux.

### **A- LE SECTEUR DE L’AGRICULTURE AU CŒUR DE L’OPTION AFRICAINE ET CHINOISE DU DEVELOPPEMENT**

Le secteur agricole de par sa contribution dans la production du PIB, et dans l’employabilité des masses était d’une importance certaine dans l’économie chinoise et de celle de l’Afrique au Sud du Sahara. Par ailleurs, le niveau d’investissement des uns et des autres dans ce secteur est l’élément fondamental qui a marqué une différence. Pendant que le pourcentage des dépenses publiques de l’Afrique au Sud du Sahara était supérieur à celui de la

---

<sup>616</sup> Reinert, *Comment les pays...*, p. 49.

<sup>617</sup> *Ibid.*

Chine, la somme investie dans la recherche au développement du secteur agricole est largement élevée en Chine qu'en Afrique Subsaharienne.

### 1- L'importance de l'agriculture dans les économies de la Chine et de l'Afrique au Sud du Sahara

Le secteur agricole avait une importance presque similaire dans les deux économies. Ce constat s'explique à partir du niveau de contribution dudit secteur dans la production du PIB et le pourcentage de la population active employée par le secteur.

**Tableau n° 40: La part de la production agricole dans le PIB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1983-1993 (en % du PIB)**

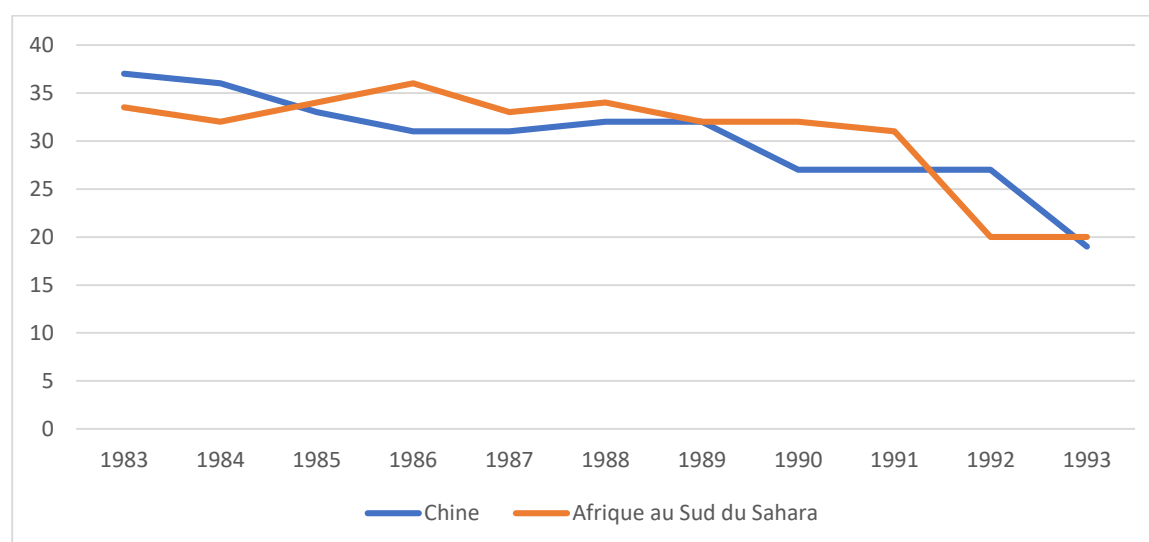
Années	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Chine	37	36	33	31	31	32	32	27	27	27	19
Afrique	33,5	32	34	36	33	34	32	32	31	20	20

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les Rapports sur le développement dans le monde de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1985, p. 178., 1986, p. 184., 1987, pp. 206-207., 1988, pp. 226-227., 1989, pp. 168-169., 1990, pp. 204-205., 1991, pp. 208-209., 1992, pp. 216-217., 1993, pp. 242-243., 1994, pp. 180-181., 1995, pp. 166-167.

Le taux de variation de la part de la production agricole dans le PIB en valeur relative de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara a évolué de façon presque similaire entre 1983 et 1993. Si  $\tau$  égal **taux de variation de la part de la production agricole dans le PIB** de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en valeur relative. On pose  $V_A$  comme **valeur de départ** de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 1983 avec  $V_{A1}$  comme **valeur de départ de la Chine** et  $V_{A2}$  comme **valeur de départ de l'Afrique au sud du Sahara**. On pose également  $V_B$  représentant **la valeur d'arrivée** de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 1993, avec  $V_{B1}$  comme **valeur d'arrivée de la Chine** et  $V_{B2}$  comme **valeur d'arrivée de l'Afrique au sud du Sahara**. On sait que le taux de variation  $\tau$  est égal à la différence de la valeur d'arrivée et de la valeur de départ rapportée à la valeur de départ. Soit :  $\tau = \frac{V_B - V_A}{V_A}$ . Pour la Chine, si  $V_{B1} = 19\%$  et  $V_{A1} = 37\%$  comme l'indique le tableau ci-dessus ; alors  $\tau = \frac{19-37}{37}$ . **Le taux de variation de la part de la production agricole dans le PIB** de la Chine de 1983 à 1993 est donc égal à **-0,48%**. Pour l'Afrique au sud du Sahara, si  $V_{B2} = 20\%$  et  $V_{A2} = 33,5\%$  comme l'indique le tableau ci-dessus ; alors  $\tau = \frac{20-33,5}{33,5}$ . **Le taux de variation de la part de la production agricole dans le PIB** de l'Afrique au sud du Sahara de 1983 à 1995 est de **-0,40%**.

Le calcul du taux de variation de la contribution du secteur agricole dans la production du PIB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara de 1983 à 1993, nous permet de faire deux constats fondamentaux. Le premier porte sur le niveau de contribution du secteur agricole dans les économies des deux protagonistes et le second, sur la tendance globale de cette contribution dans le temps.

**Graphique n° 25: La comparaison de la part de la production agricole dans le PIB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1983-1993**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 40.

En effet, comme l'indique le graphique ci-contre, le niveau de contribution du secteur agricole dans la production du PIB des deux protagonistes est presque similaire et oscille entre moins de 40% et plus de 20%. Par ailleurs, la tendance comme le confirme le taux de variation et l'allure de la courbe est essentiellement décroissante. Le pourcentage de la force de travail employée dans la production agricole nous permet de mieux évaluer l'importance de l'agriculture dans les économies des deux acteurs en étude.

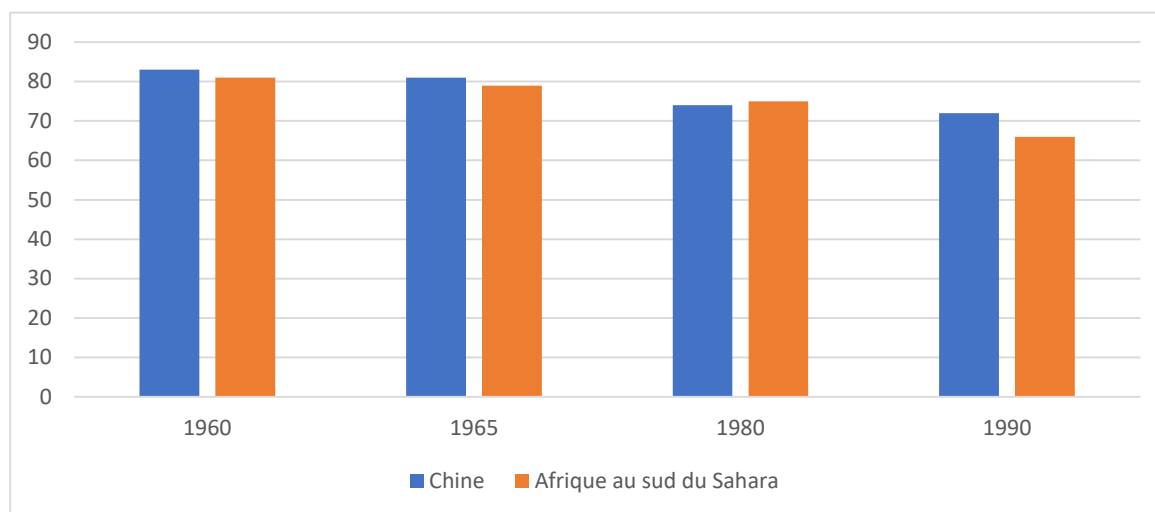
**Tableau n° 41: La force de travail employée dans la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1960-1990 (en % de la force de travail totale)**

Années	1960	1965	1980	1990
<b>Chine</b>	83	81	74	72
<b>Afrique au sud du Sahara</b>	81	79	75	66

**Sources :** compilation faite à partir des données des années 1965 et 1980 contenues dans le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour l'année 1987, pp. 264-265. ; et des données des années 1960 et 1990 contenues dans le *Rapport mondial pour le développement humain* du PNUD pour l'année 1997, pp. 202-203.

Le tableau ci-contre nous permet de voir que la population active, ou la force de travail des deux protagonistes se trouvait en majorité dans le secteur agricole. Il est vrai que le pourcentage de la Chine a été plus élevé que celui de l’Afrique au sud du Sahara. Le graphique suivant nous permet d’avoir une idée plus précise sur la question.

**Graphique n° 26: La comparaison de la force de travail employée dans le secteur agricole de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, 1960-1990**



**Source :** réalisé à partir des données du tableau n° 41.

Le graphique nous permet de constater que la force de travail affectée au secteur de la production déclinait dans le temps. Cette situation n’enlève en rien l’importance de ce secteur aussi bien pour l’économie chinoise que celle de l’Afrique au sud du Sahara. Cette mise en perspective de l’importance de l’agriculture dans les économies des deux protagonistes, retient l’attention sur le fait que malgré une forte mobilisation de la ressource humaine en termes de force de travail, la contribution de ce secteur dans la production du PIB reste extrêmement modeste. Cette situation trouve du sens lorsque l’on questionne les pratiques et les défis du secteur agricole en cette période que les deux acteurs avaient l’obligation de relever.

En effet, le défi fondamental fut la modernisation du secteur de la production agricole qui devait mettre fin à la pratique d’une agriculture archaïque en Chine et en Afrique au sud du Sahara. L’urgence de la modernisation qui impliquait l’émergence et la consolidation d’une agriculture scientifique était pressante en Chine qu’en Afrique. Ce d’autant plus que la croissance du secteur en subissait des effets.

## 2- Les défis du secteur de la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara : urgence de la modernisation d'un secteur vital

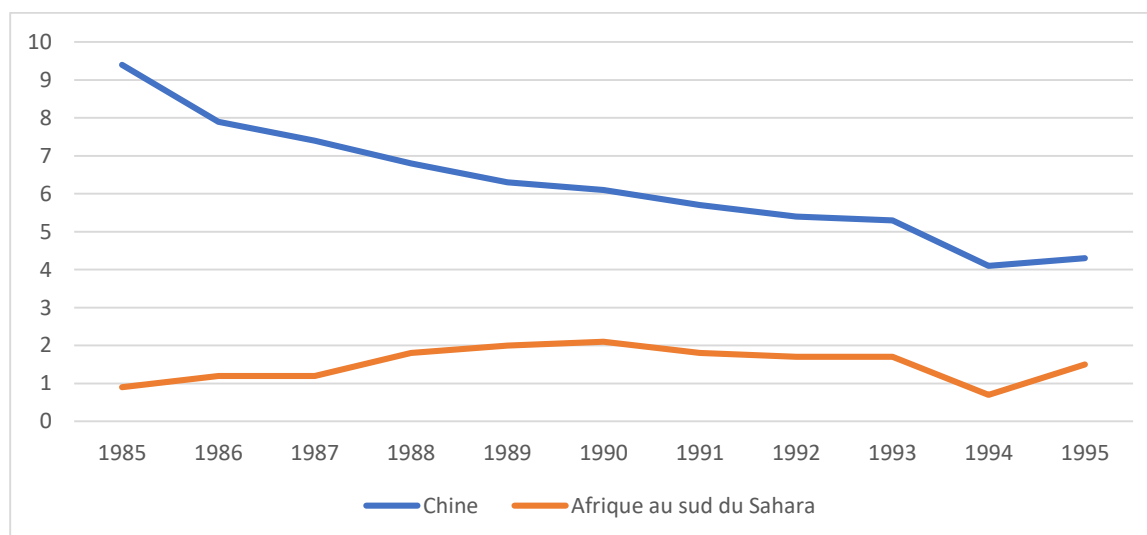
Bien que présentant des éléments de divergence, les secteurs agricoles chinois et africain présentaient des caractéristiques structurelles communes qui méritent que l'on s'y attarde. Pour ce faire, nous allons porter une attention particulière aux contraintes et aux défis liés à la production agricole chez les deux acteurs.

**Tableau n° 42: La croissance de la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1985-1995 (en pourcentage)**

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Chine</b>	9,4	7,9	7,4	6,8	6,3	6,1	5,7	5,4	5,3	4,1	4,3
<b>Afrique</b>	0,9	1,2	1,2	1,8	2,0	2,1	1,8	1,7	1,7	0,7	1,5

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans les *Rapports sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 204-205., 1988, pp. 224-225., 1989, pp. 166-167., 1990, pp. 202-203., 1991, pp. 206-207., 1992, pp. 2814-215., 1993, pp. 240-241., 1994, pp. 178-179., 1995, pp. 164-165., 1996, pp. 208-209., 1997, pp. 234-235.

**Graphique n° 27: La comparaison de la croissance de la production agricole de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1985-1995**



**Source** : réalisé à partir des données du tableau n° 42.

Le présent graphique nous laisse prendre la température de la production agricole de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara dans un espace-temps de dix ans. Certaines observations se dégagent de cette représentation. Dans un premier temps, nous observons que la croissance de la production agricole était largement plus élevée en Chine par rapport à



l'Afrique au sud du Sahara. Dans un second temps, nous constatons que la tendance de la Chine est décroissante allant de 9,4% en 1985 pour 4,3% en 1995 ; tandis que la tendance de l'Afrique au sud du Sahara est constante et stagnante avec oscillation, elle varie entre 0,9% et 1,5%. Dans un troisième temps, nous constatons que les deux protagonistes de 1985 à 1995 n'ont pas pu avoir une croissance de la production agricole positive à deux chiffres. Derrière cette description des résultats du secteur agricole, se cachent certaines pesanteurs qui dans un premier moment opposent les réalités des deux protagonistes, mais dans un second, obligent ces derniers à opter pour des solutions presque similaires.

L'une des contraintes principales, qui avait une véritable influence dans les productions et la croissance du secteur agricole, était liée à l'accès aux terres arables. Cette contrainte n'en était pas une pour l'Afrique Subsaharienne. En 1980, la Chine cultivait déjà toutes les terres arables qu'elle possédait pendant qu'une importante réserve des terres arables de l'humanité se trouvait en Afrique Subsaharienne<sup>618</sup>. Arrêtons-nous avec l'économiste Bruno Cabrillac pour mieux analyser la contrainte d'accès aux terres arables en Chine.

La rareté relative des terres cultivables est la principale contrainte qui pèse sur le développement de l'agriculture. La surface cultivable est de 1,5 mu (10 ares) par habitant et la surface cultivée est de moins de 8 ares par habitant en 2007, contre 24 dans l'ensemble du monde, trente fois moins qu'en Australie, huit fois moins qu'aux États-Unis, trois fois moins qu'en Europe. Chaque année, en raison de l'urbanisation, de l'industrialisation et des constructions en milieu rural, plus de 250 000 ha sont perdus pour l'agriculture, auxquels il faut ajouter 25 000 ha gagnés par le désert (la surface cultivée était de 121 millions d'hectares en 2007). Les autorités chinoises estiment que la surface arable peut être théoriquement augmentée d'environ 35 millions d'hectares, mais que seulement 12 millions d'hectares peuvent être défrichés et rendus cultivables à un coût raisonnable. Encore s'agit-il de terres de deuxième ordre dans les espaces souvent inhospitaliers de la Chine extérieure et dont les rendements seraient inférieurs à ceux des terres urbanisées. En outre, la déforestation, l'urbanisation sauvage et la mauvaise planification spatiale des équipements résidentiels et d'infrastructure ont accéléré l'érosion (la part des terres arables touchées par l'érosion est passée de 20 % à 30 %, selon le pnud) et aggravé les risques d'inondation (10 % des terres arables)<sup>619</sup>.

Au regard de ce qui précède, l'augmentation des rendements est donc la seule voie possible de développement de la production agricole en Chine<sup>620</sup>. En Afrique subsaharienne, comme évoqué plus haut, la disponibilité des terres arables n'est pas une contrainte fondamentale, il faut tout de même préciser que les contraintes climatiques telles que la sécheresse ont joué un rôle dans la stagnation agricole de l'Afrique au sud du Sahara<sup>621</sup>.

<sup>618</sup> Banque Mondiale, *Rapport de développement 1982...*, p. 66.

<sup>619</sup> Cabrillac, *l'économie de la Chine...*, pp. 64%-65%.

<sup>620</sup> *Ibid.*, p. 65%.

<sup>621</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 62.

Par ailleurs, l'une des contraintes qui a structuré le secteur agricole en Afrique au sud du Sahara est la nature néocoloniale de son secteur agricole :

Au moment où les indépendances des pays africains étaient proclamées, l'agriculture africaine portait encore les stigmates de la colonisation. Comme à cette époque et comme toujours, deux secteurs d'activités se côtoyaient : un secteur moderne, tourné vers les cultures d'exportation (cacao, café, coton, arachide, haricot, banane, huile de palme, etc ...), mais surtout la petite plantation indigène à forte intensité de main d'œuvre, dont les produits étaient destinés à l'autoconsommation des populations [... ] Héritage colonial, le secteur dit moderne était le domaine des grandes plantations des cultures dites de rente, c'est-à-dire, dédiées à l'exportation. La plupart des pays africains étaient même spécialisés dans l'une des monocultures d'exportation<sup>622</sup>.

Allant dans le même sens, René Dumont trouve que l'héritage colonial sous fond d'activité de traite est un obstacle au développement<sup>623</sup>.

Loin de ces contraintes qui semblent spécifiques à chaque protagoniste, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, ont été dans l'incapacité de développer leurs secteurs agricoles à cause des techniques usitées pour la production. Pour René Bidias, il s'agissait particulièrement "des techniques archaïques"<sup>624</sup>. Au sujet de l'Afrique, Philippe Hugon trouvait que : "L'agriculture africaine vivrière demeure traditionnelle ; rarement fondée sur la maîtrise de l'eau, elle consomme peu d'intrants et beaucoup d'espace"<sup>625</sup>. Aussi, est-il judicieux de préciser qu'elle se pratiquait en Afrique au sud du Sahara par le défrichement à la machette et par le feu, avec un outillage rudimentaire constitué de houes, de dabas et autres<sup>626</sup>. A propos de la Chine Bruno Cabrillac trouvait que l'agriculture y restait peu mécanisée avec 1,9 tracteur et 19,1 motoculteurs pour 100 exploitations en 2007<sup>627</sup>.

A côté de cette contrainte commune qui est le peu de mécanisation et la dimension archaïque des techniques, du secteur agricole, les deux protagonistes avaient un autre défi commun à relever. Pendant que "la question de savoir qui nourrira la Chine devient ainsi d'actualité et a servi de toile de fond à la crise alimentaire mondiale du printemps 2008"<sup>628</sup>. Jacques Giri faisait le constat en 1986 que les greniers se vidaient en Afrique subsaharienne<sup>629</sup>. L'objectif de l'autosuffisance alimentaire restait central dans la politique agricole de la Chine<sup>630</sup>. L'Afrique au sud du Sahara n'échappait pas à cet exigence. Pour remédier à la montée de

<sup>622</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", pp. 41-42.

<sup>623</sup> Dumont, *L'Afrique Noire...*, p. 28.

<sup>624</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 41.

<sup>625</sup> Hugon, *l'économie de l'Afrique...*, p. 33.

<sup>626</sup> Bidias, "Un demi-siècle d'assistanat...", p. 41.

<sup>627</sup> Cabrillac, *l'économie de la Chine...*, p. 66%.

<sup>628</sup> *Ibid.*, p. 69%.

<sup>629</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 39.

<sup>630</sup> *Ibid.*, p. 68.

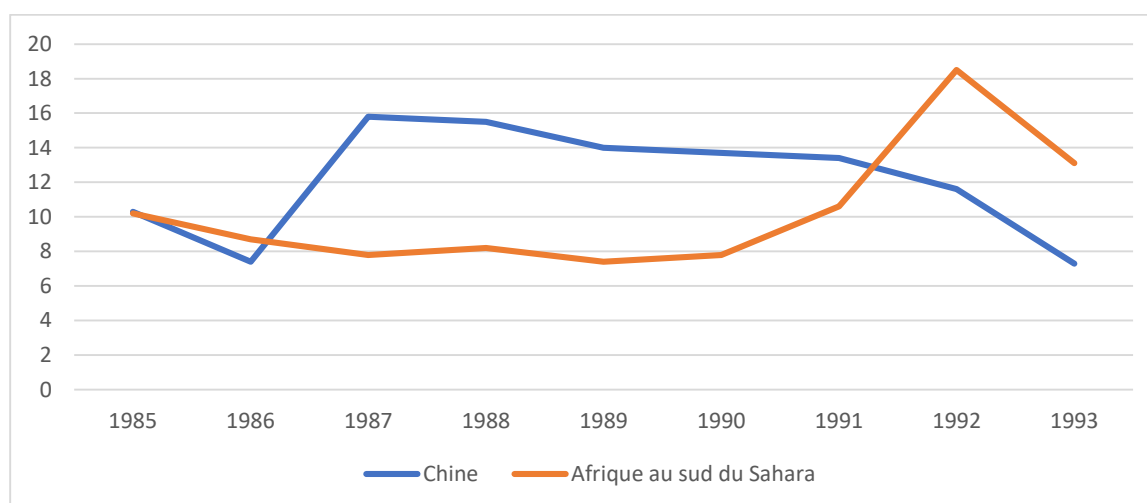
l'insécurité alimentaire, les deux protagonistes ont dans un premier temps mobilisé la solution de l'importation des denrées.

**Tableau n° 43: Les importations de céréale de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1985-1993 (En milliers de tonne)**

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Chine</b>	10,3	7,4	15,8	15,5	14	13,7	13,4	11,6	7,3
<b>Afrique</b>	10,2	8,7	7,8	8,2	7,4	7,8	10,6	18,5	13,1

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans les Rapports sur le développement dans le monde de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 212-213., 1988, pp. 234-235., 1989, pp. 170-171., 1990, pp. 206-207., 1991, pp. 210-211., 1992, pp. 218-219., 1993, pp. 244-245., 1994, pp. 182-183., 1995, pp. 168-169.

**Graphique n° 28: La comparaison des importations des céréales de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1985-1993**



**Source :** réalisé à partir des données du tableau n° 43.

Le présent graphique nous permet de mieux lire et d'avoir une meilleure compréhension du tableau. A partir de ce dernier, nous comprenons que la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont toutes deux importé des tonnes de céréales pour soutenir la consommation interne. Par ailleurs, de 1985 à 1993, les importations de la Chine ont parfois représenté le double de celles de l'Afrique au sud du Sahara. En 1988, la Chine importe le double des importations africaines ; soit 15 500 tonnes de céréales pour le premier contre 8 500 tonnes pour le second acteur. Cette situation peut tout simplement s'expliquer par la masse démographique des deux protagonistes. Le plus pertinent dans cette représentation graphique, est la tendance des courbes des différents protagonistes. Nous constatons que dans le cas de la Chine, les importations sont en nette décroissance or dans celui de l'Afrique au sud du Sahara, les importations sont en nette augmentation bien qu'évoluant en zigzag. En 1989, la Chine importe 14 000 tonnes de céréales pour 7 300 tonnes en 1993 ; soit une réduction de près de

50% des importations<sup>631</sup>. L'Afrique au sud du Sahara quant à elle, importa 7 400 tonnes de céréales en 1989 contre 13 100 tonnes en 1993 ; soit une augmentation de près de 50% des importations. Cet état de fait peut s'expliquer pour la Chine par sa capacité de prise en main de son secteur agricole, pour l'Afrique, ceci peut être la conséquence de la crise économique des années 1980, et la rareté des financements investis dans le secteur de la production agricole.

### 3- Les dépenses publiques dans le secteur de la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara : le point de la différence

Le premier signe d'un intérêt porté au secteur agricole est le niveau d'engagement budgétaire. Un pays qui ne consacre pas un certain pourcentage de son budget aux agriculteurs et éleveurs, qui constituent la majorité de sa population active, ne peut pas dire qu'il mène une politique favorable à son développement, et à son autonomisation<sup>632</sup>.

**Tableau n° 44: La dépenses gouvernementales dans le secteur agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara<sup>633</sup> 2000-2016 (% des dépenses totales)**

Années	2000	2005	2007	2014	2016
Chine	1,3	2,5	2,7	1,9	2,9
Afrique subsaharienne <sup>634</sup>	3,4	4,8	5,0	5,3	4,8

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *FAO STATISTICAL YEARBOOK* pour les années suivantes : 2015, pp. 56, 72, 78, 85, 105, 113, 134, 140, 141, 160, 167, 201, 209, 221, 222. ; 2018, pp. 56, 73, 77, 78, 79, 83, 86, 89, 92, 98, 106, 110, 119, 124, 141, 146, 148, 152, 153, 156, 159, 164, 165, 172, 188, 193, 222, 226, 233. ; 2019, pp. 55, 69, 73, 77, 78, 79, 82, 89, 92, 97, 106, 110, 118, 123, 140, 146, 147, 151, 152, 155, 158, 163, 165, 171, 188, 193, 216, 222, 225, 234, 235.

<sup>631</sup> Pour avoir ces estimations nous avons fait usage des données indiquées dans le tableau.

<sup>632</sup> Anonyme, "l'aide publique au développement doit se recentrer sur l'agriculture et l'éducation en Afrique", In <https://www.robert-schuman.eu>, consulté le 23 mai 2021, 16h.

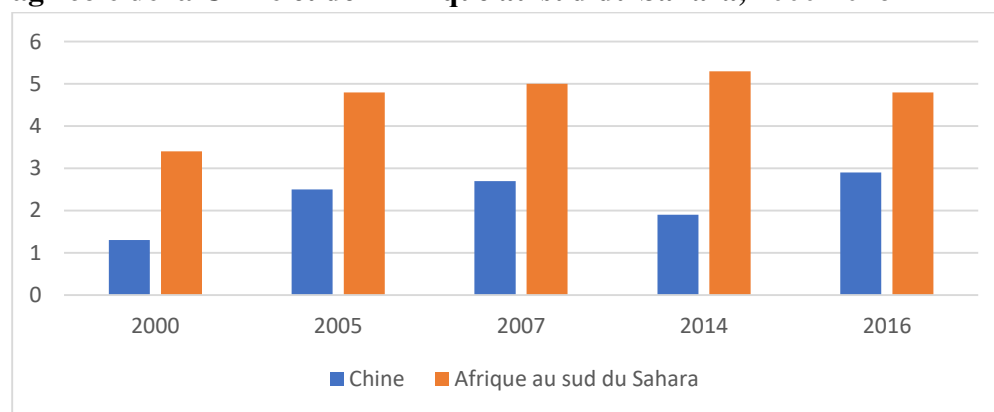
<sup>633</sup> Pour obtenir les données sur l'Afrique Subsaharienne, nous avons fait la moyenne des données de certains pays de cette zone. Les données présentées ici, sont des estimations et peuvent faire objet d'un enrichissement.

<sup>634</sup> Pour l'année 2000, seuls l'Ethiopie (17,5), le Kenya (4,6), la Namibie (5), le Nigéria (0,8), la Tanzanie (3,5), l'Uganda (4,2), le Botswana (3,9), l'Angola (0,8) ont été pris en compte. Pour l'année 2005, seuls l'Angola (1,7), le Botswana (3,1), le Burkina Faso (0,1), le Cap Vert (4,9), le Mozambique (4,6), Namibie (5,1), la République Centrafricaine (1,3), le Congo (1,4), la Guinée (1,7), l'Ethiopie (15,9), le Ghana (1,0), le Kenya (3,9), le Lesotho (3,5), le Libéria (0,8), Madagascar (9,5), le Malawi (10,9), Mali (17,7), Maurice (3,9), le Nigéria (4,0), Sao Tome et Principe (6,8), l'Uganda (3,1), la Tanzanie (3,2), la Zambie (4,5). Pour l'année 2007, seuls l'Angola (2,8), le Bénin (1,6), le Botswana (3,7), le Burkina Faso (0,1), le Burundi (1,2), le Cap Vert (5,0), la République Centrafricaine (1,3), le Congo (1,3), la Côte d'Ivoire (2,4), République Démocratique du Congo (1,8), la Guinée Equatoriale (1,8), l'Ethiopie (18,0), le Ghana (1,0), la Guinée Bissau (12,8), le Kenya (3,4), le Lesotho (3,2), le Libéria (3,3) Madagascar (6,6), le Malawi (17,5), le Mali (15,6), Maurice (2,6), le Mozambique (3,7), la Namibie (4,7), le Nigéria (5,2), le Rwanda (3,9), Sao Tome et Principe (6,8), le Togo (7,1), l'Uganda (4,0), la Tanzanie (3,1), la Zambie (6,7). Pour l'année 2014, seuls l'Angola (1,4), le Botswana (2,7), le Cap Vert (3,3), l'Ethiopie (17,5), le Ghana (1,5), le Kenya (5,1), le Lesotho (2,4), le Libéria (2,4), la Namibie (6,5), le Nigéria (0,9), la Tanzanie (1,6), l'Uganda (3,6), la Zambie (9,7), le Zimbabwe (16). Pour l'année 2016, seuls l'Angola (0,8), le Botswana (5,1), le Burundi (2,8), le Cap Vert (4,4), la Côte d'Ivoire (5,1), la République Démocratique du Congo (6,8), l'Ethiopie (15,9), le Ghana (1,0), la Guinée Bissau (4,6), le Kenya (1,5) le Malawi (15,0), Maurice (2,2), le Mozambique (4,6), la Namibie (2,0).

Pour des exigences méthodologiques, nous voulons préciser que les sources de financement du secteur de la production agricole sont multiples. Nous avons entre autres, les financements privés, les financements directs à partir de l'APD, etc. Dans le cadre de cette étude, nous accordons un intérêt particulier pour les dépenses gouvernementales pour des raisons de disponibilité des sources.

Le tableau ci-dessus nous permet de faire certaines observations. Pour une meilleure appropriation et lecture de ce dernier, il est judicieux d'en faire une représentation graphique.

**Graphique n° 29: La comparaison des dépenses publiques dans le secteur de la production agricole de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2016**



**Source :** réalisé à partir des données du tableau n°44.

A la lecture de ce graphique, nous constatons que l'Afrique au sud du Sahara en comparaison avec la Chine, a un ratio de dépenses publiques dans le secteur de l'agriculture plus élevé. Pendant que celle-ci investit 5% de ses dépenses totales dans le secteur agricole en 2007, la Chine quant à elle, investit 2,7%. En outre, il est établi que les deux protagonistes n'ont jamais sur une période de plus de dix ans, c'est-à-dire de l'année 2000 à 2016, atteint 10% du taux d'investissement dans le secteur, étant donné l'importance socioéconomique du secteur de la production agricole dans leurs différents systèmes. Au regard des contraintes relevées plus haut, à savoir les contraintes naturelles (la disponibilité des terres arables et aux menaces climatiques) et les contraintes techniques liées à la mécanisation et à la modernisation du secteur de la production agricole ; il est plus judicieux de s'intéresser à l'orientation de ces dépenses gouvernementales dans le sous-secteur de la recherche au développement dudit secteur. "La recherche agricole contribue pour une large part à la capacité du monde à produire plus de vivres sur des superficies limitées depuis une quarantaine d'années grâce à la production de variétés à rendement plus élevé et plus résistantes à la sécheresse et aux ravageurs"<sup>635</sup>.

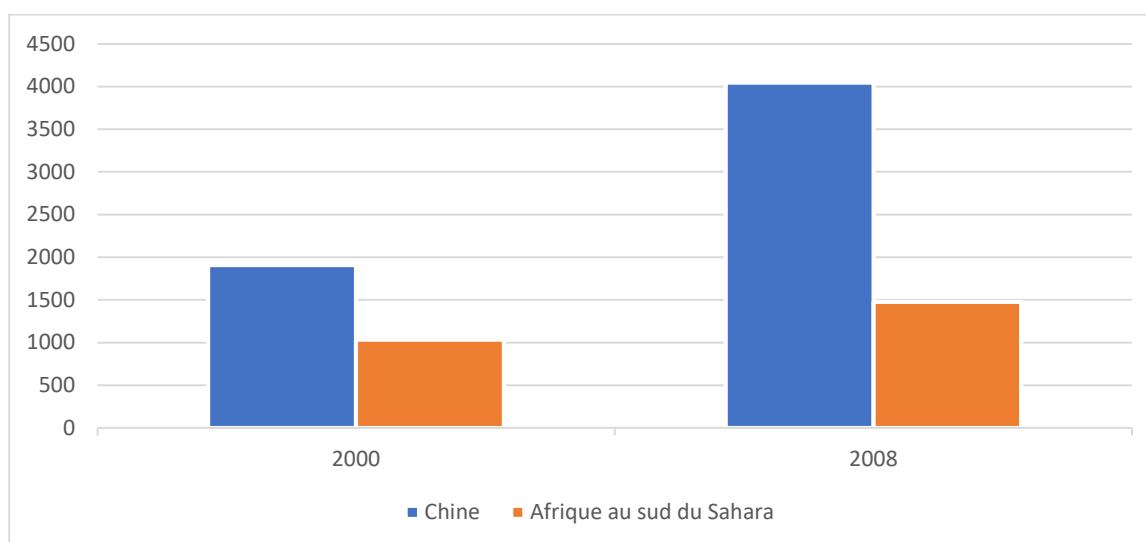
<sup>635</sup> FAO, "Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne", Rome, 2006, p. 73.

**Tableau n° 45: Les dépenses gouvernementales en recherche et développement dans le secteur agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara<sup>636</sup> (en million de dollar américains PPP 2005)**

Années	2000	2008
Chine	1907	4048
Afrique subsaharienne <sup>637</sup>	1034	1475

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *FAO STATISTICAL YEARBOOK* pour les années suivantes : 2014, p. 32. ; 2014, p. 30.

**Graphique n° 30: La comparaison des dépenses gouvernementales en recherche et développement dans le secteur agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara**



**Source :** réalisé à partir des données du tableau n° 45.

Le graphique ci-dessus nous montre que les dépenses de la Chine dans la recherche au développement du secteur agricole sont largement supérieures à celles de l'Afrique subsaharienne. Cet écart peut être lié au stock en capital agricole de l'un et de l'autre ; il est difficile pour nous d'avoir une position tranchée sur cet indicateur en l'absence de certains paramètres. Ce d'autant plus que, la somme investie par l'un ou l'autre protagoniste n'est pas notre préoccupation principale. Le constat fondamental que nous faisons à la lecture de ce graphique porte sur l'évolution des dépenses dans le temps.

<sup>636</sup> Pour obtenir les données sur l'Afrique Subsaharienne, nous avons fait la soustraction des données de l'Afrique du Nord et celle de la République d'Afrique du Sud. Les données présentées ici, sont des estimations et peuvent faire objet d'un enrichissement.

<sup>637</sup> Le Sud Soudan et la Somalie ne sont pas pris en compte.

En effet, il se dégage des données du graphique qu'en espace de huit années, les dépenses de la Chine dans la recherche au développement du secteur agricole ont connu une augmentation à hauteur de plus de 77% contre une augmentation de 15,25% pour l'Afrique au sud du Sahara. Or, dans la même période, les dépenses gouvernementales dans le secteur agricole ont augmenté de 0,17% en Afrique au sud du Sahara contre 0,03% en Chine. Face à une telle réalité, l'unique conclusion que nous pouvons tirer est que la Chine a fait de la recherche au développement un outil stratégique du développement de son secteur de la production agricole ; pendant que l'Afrique subsaharienne a systématiquement minimisé la portée d'un investissement conséquent dans ce sous-secteur. Le constat de la Banque mondiale devient plus que jamais d'actualité : "Dans les zones de culture diverse de Chine, pendant que les surfaces cultivées diminuaient, les rendements ont augmenté de 3%"<sup>638</sup>. Ce constat de Banque mondiale conforte celui de Wan Lui Muo qui trouve que : "*despite the poverty of its soil, China has succeeded develop and build agricultural sector, Africa is still struggling it out*"<sup>639</sup>. Pour mieux se libérer de la dépendance extérieure, la Chine a fait le choix d'une agriculture vivrière. "La culture dominante (en Chine) est traditionnellement celle des céréales (le blé au nord, le riz au sud, voire une double récolte de blé et de riz dans la vallée du Changjiang) qui couvre entre 50 % et 55 % des terres emblavées (56 % en 2007)"<sup>640</sup>. Une activité qui a été le tremplin pour l'accélération de l'industrialisation de ce pays.

## **B- LA CHINE ET L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : DEUX OPTIONS INDUSTRIELLES DISTINCTES**

Le secteur de l'industrialisation comme celui de l'agriculture, est un des secteurs qui expose de manière explicite la différence de trajectoire et des choix de développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. Dans cette partie de l'étude, il est question de s'appropriier le rôle de l'industrialisation dans tout projet de développement, de faire un état des lieux de la santé industrielle des deux protagonistes et de dégager les éléments qui ont fait la différence dans les choix chinois et africains dans le secteur de l'industrialisation.

---

<sup>638</sup> Banque Mondiale, *Rapport de développement 1982...*, p. 68.

<sup>639</sup> Wang Lui Muo, 67 ans, *Technician in construction* Zhangzhou (Chine), entretien du 28 juin 2023, par correspondance/en ligne.

<sup>640</sup> Cabrillac, *l'économie de la Chine...*, p. 66%

## 1- L'industrialisation et le développement : les fondements historiques et théoriques

L'industrialisation est un processus de fabrication de produits manufacturés soit dans une chaîne de fabrication, à l'aide de techniques permettant une forte productivité du travail et qui regroupe les travailleurs dans des infrastructures constantes avec des horaires fixes et une réglementation stricte<sup>641</sup>. Elle peut aussi désigner le passage d'un système économique traditionnel fondé sur l'agriculture et l'artisanat à une économie moderne basée sur une production de masse. L'histoire du rôle de l'industrie dans le processus de développement dans le monde, démontre à suffisance à quel point ce secteur est une importance vitale pour tout acteur qui aspire à l'amélioration des conditions de vie de ses populations et de sa perception sur la scène internationale.

L'histoire de l'industrie peut se résumer à deux grandes révolutions qu'a connu le monde. La première révolution que nous pouvons situer entre 1760 et 1840 est née en Angleterre avant de s'étendre partout en Europe. Elle se caractérise par la découverte et l'usage de la machine à vapeur. Elle se manifeste par la modernisation du secteur agricole qui fait reculer l'insécurité alimentaire, et permet l'explosion du secteur textile avec des productions en grande quantité. Par ailleurs, l'on assiste aussi au développement de la métallurgie et de la sidérurgie. Sur le plan social, les sociétés s'urbanisent, on assiste à l'accélération de l'exode rural et la société se subdivise en deux classes : les prolétaires et les bourgeois. La deuxième révolution industrielle se caractérise par la découverte de nouvelles sources d'énergie. Elle débute à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et s'étend au début du 20<sup>e</sup> siècle en Europe et en Amérique<sup>642</sup>.

L'histoire du développement dans le monde renseigne à suffire sur le fait que l'Etat y a toujours été un acteur central. Les nations puissantes que l'humanité a connues avaient une capacité industrielle et militaire certaine.

La puissance industrielle a, le long de l'histoire du développement dans le monde, favorisé l'émergence de nouvelles nations développées, et contribué à la chute des nations dominantes du moment. A la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la France s'est vue ravir le contrôle de l'Europe après une guerre contre les Habsbourg<sup>643</sup>. Les Hollandais qui ont dominé la mondialisation du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à leur capacité industrielle, se sont faits détrôner par les

<sup>641</sup> <http://www.wikipedia.org.wiki>. Industrialisation, consulté le 03 juin 2021, 10h 27mn.

<sup>642</sup> Anonyme, "l'industrialisation de l'Europe-Camerecole", en ligne sur : <http://www.camerecole.org>, consulté le 03 juin 2021, à 13h 23 mn.

<sup>643</sup> Graham, *Vers la guerre...*, p. 16%.



Anglais du fait de leur désintérêt pour les questions militaires. Les Hollandais, bien qu'ils maîtrisassent le commerce, se firent éliminer militairement par une succession de conflits armés entre 1650 et 1700<sup>644</sup>. Alexander Hamilton dans sa volonté de doter les jeunes États-Unis d'une puissance industrielle et militaire, avait parfaitement compris cette stratégie. Il défendit celle-ci face aux tenants d'un État faible fondé sur l'idéal du petit commerce portée par Thomas Paine, de la république rurale seule porteuse de moralité face à la corruption de la richesse, et soutenue par les grands propriétaires terriens esclavagistes du sud, comme Jefferson<sup>645</sup>.

Par ailleurs, la puissance industrielle a permis aux États d'aller à la recherche des ressources nécessaires à leur développement partout où cela était possible. La pénétration des puissances impérialistes aussi bien en Chine qu'en Afrique au sud du Sahara, s'est faite grâce à la puissance industrielle et à l'aide des canons. A partir des guerres de l'opium, la Grande Bretagne et ses alliés ont obligé la Chine à s'ouvrir au commerce international. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne ont soumis l'Afrique au sud du Sahara à la colonisation sous la valse des coups de canon. Toutes formes de résistance étaient violemment réprimées. Cet avantage en termes de puissance industrielle a contribué à donner à ces différents hégémons de l'époque, des débouchés, de la matière première pour les industries et une main d'œuvre docile et à moindre coût.

La place de l'industrialisation dans l'impulsion du développement dans le monde, n'est plus à démontrer. Loin d'être une panacée du sous-développement<sup>646</sup>, l'industrialisation est un élément fondamental dans tout processus de développement. En effet, l'industrialisation contribue de manière significative à la création d'emplois pour les populations actives, du coup, elle devient un facteur déterminant de l'élévation du revenu individuel dans un pays. Il est tout autant utile de préciser que l'industrialisation joue un rôle important dans le rééquilibrage de la balance commerciale des États, et concourt à leur émancipation vis-à-vis de la dépendance avec l'extérieure<sup>647</sup>. Par ailleurs, notons avec Everett Hagen que "dans l'ensemble du monde, les pays à bas revenu constituent le secteur primaire, et les pays à revenu élevé, le secteur industriel"<sup>648</sup>.

---

<sup>644</sup> Reinert, *Comment les pays riches...*, p. 61.

<sup>645</sup> *Ibid.*, pp. 61-62.

<sup>646</sup> Gillis et Als, *Economie du développement...*, p. 649.

<sup>647</sup> *Ibid.*, pp. 649-650.

<sup>648</sup> E. Hagen, *Economie du développement*, Paris, Economica, 1982, p. 438.

## 2- La situation industrielle de la Chine et de l'Afrique subsaharienne

La situation de l'industrialisation de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara brille par un extraordinaire contraste en termes de croissance de la production industrielle dans le temps. Le tableau ci-contre en est une illustration parfaite.

**Tableau n° 46: Le taux de croissance de la production industrielle en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1985-1995 (en pourcentage)**

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Chine</b> <sup>649</sup>	11,1	12,5	13,2	12,4	12,6	12,5	11,0	11,1	11,5	18,8	18,1
<b>Afrique</b>	2,4	-1,6	-1,2	-0,8	0,7	2,0	2,0	1,2	0,9	-0,2	0,2

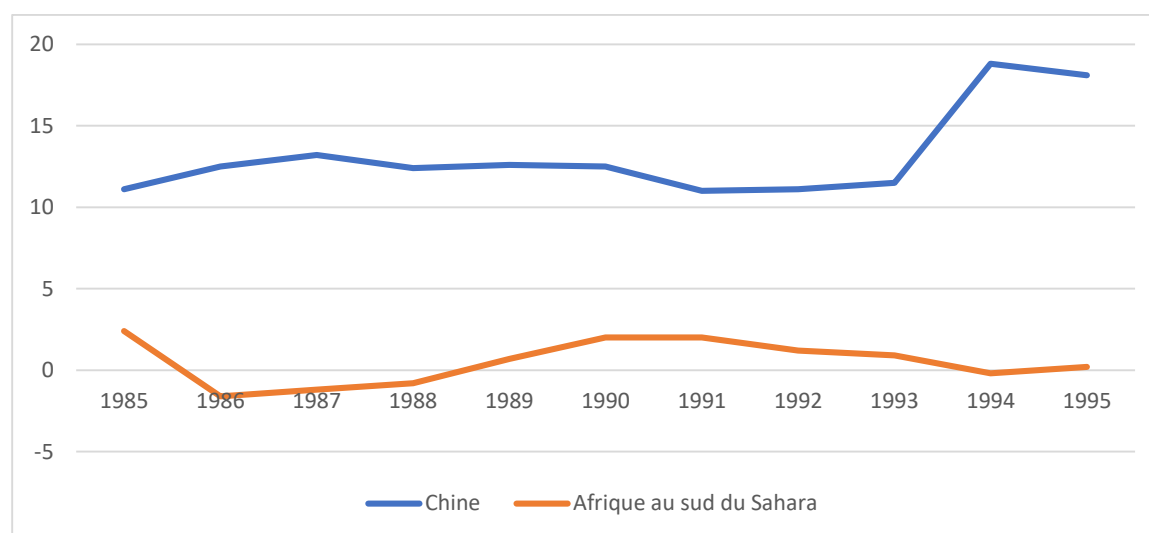
**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 204-205., 1988, pp. 224-225., 1989, pp. 166-167., 1990, pp. 202-203., 1991, pp. 206-207., 1992, pp. 214-215., 1993, pp. 240-241., 1994, pp. 178-179., 1995, pp. 164-165., 1996, pp. 208-209., 1997, pp. 234-235.

Le taux de variation de la croissance de la production industrielle en valeur relative de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara a évolué de façon disproportionnée entre 1985 et 1995. Si  $\tau$  égal au **taux de variation de la croissance** de la production industrielle de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en valeur relative. On pose  $V_A$  comme **valeur de départ** de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 1985 avec  $V_{A1}$  comme **valeur de départ de la Chine** et  $V_{A2}$  comme **valeur de départ de l'Afrique au sud du Sahara**. On pose également  $V_B$  représentant **la valeur d'arrivée du taux de croissance** de la production industrielle de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 1995, avec  $V_{B1}$  comme **valeur d'arrivée de la Chine** et  $V_{B2}$  comme **valeur d'arrivée de l'Afrique au sud du Sahara**. On sait que le taux de variation  $\tau$  est égal à la différence de la valeur d'arrivée et de la valeur de départ rapportée à la valeur de départ. Soit :  $\tau = \frac{V_B - V_A}{V_A}$ . Pour la Chine, si  $V_{B1} = 18,1\%$  et  $V_{A1} = 11,1\%$  comme l'indique le tableau ci-dessus ; alors  $\tau = \frac{18,1 - 11,1}{11,1}$ . Le taux de variation de la croissance industrielle de la Chine de 1985 à 1995 est donc égal à **0,63%**. Pour l'Afrique au sud du Sahara, si  $V_{B2} = 0,2\%$  et  $V_{A2} = 2,4\%$  comme l'indique le tableau ci-dessus ; alors alors  $\tau = \frac{0,2 - 2,4}{2,4}$ . Le taux de variation de la croissance industrielle de l'Afrique au sud du Sahara de 1985 à 1995 est de **-0,91%**.

<sup>649</sup> La donnée de 1991 est une estimation de la Banque mondiale.

Le calcul du taux de variation de la croissance de la production industrielle de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, donne une idée précise de la situation du secteur industriel des deux protagonistes sur une période de dix ans. Le constat global qui peut être fait est que la Chine a un taux de variation positif, pendant que celui de l'Afrique au sud du Sahara est négatif. Cette situation est beaucoup plus marquée lorsque l'on s'attarde sur le stock annuel. En 1985, le taux de croissance de l'industrie chinoise est de 11,1% contre 2,4% pour l'Afrique au sud du Sahara la même année. En 1988, il est de 12,8% pour la Chine et de -0,8% pour l'Afrique au sud du Sahara, soit un écart de plus de 12%. En 1994, la Chine a connu sur la période de 1985 à 1995, son taux de croissance industriel le plus élevé, avec 18,8% contre une croissance négative de l'Afrique au sud du Sahara de - 0,2%. Le graphique suivant laisse entrevoir les tendances de la croissance de la production industrielle des deux acteurs.

**Graphique n° 31 : La comparaison de la croissance de la production industrielle de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 1985-1995**



Source : réalisé à partir du tableau n° 46.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, de 1985 à 1995, la production industrielle de la Chine a été globalement supérieure à celle de l'Afrique au sud du Sahara. Ce constat, s'est matérialisé de manière détaillée, par une évolution contrastée. En cette période, la Chine a connu une production industrielle qui avait une tendance croissante, contre une tendance à l'oscillation avec décroissance en Afrique subsaharienne. De 1985 à 1993, la croissance de la production chinoise était stable et constante. A partir de 1994, la Chine a connu un pic de croissance de son industrie. Par contre, l'Afrique subsaharienne de 1985 à 1986, a connu une chute de sa croissance industrielle. Elle se stabilisa de 1986 à 1989, pour une légère croissance à partir de 1990, pour une nouvelle chute de 1991 à 1995.

Cette description de la situation industrielle de la Chine et de l’Afrique subsaharienne, nous amène à faire deux observations fondamentales. Dans un premier temps, la Chine de 1985 à 1995, a eu une production industrielle largement supérieure à celle de l’Afrique subsaharienne durant la même période. Dans un second temps, la croissance industrielle chinoise est constante, soutenue, et essentiellement positive, or celle de l’Afrique subsaharienne est globalement négative. Ce contraste puise dans les choix de stratégie d’industrialisation de l’un et de l’autre acteur.

### **3- L’option de l’industrie industrialisante en Chine et l’option de l’industrie par substitution des importations pour l’Afrique subsaharienne**

Ce contraste qui existait entre les secteurs industriels des deux protagonistes trouve une explication dans les choix de stratégie de l’industrialisation de l’un et de l’autre. La Chine a opté pour la stratégie des industries industrialisantes<sup>650</sup> ; pendant que l’Afrique au sud du Sahara, comme plusieurs pays du tiers-monde, a opté pour la stratégie de l’industrie par substitution des importations<sup>651</sup>. A propos, William F. Steel et Jonathan W. Evans, trouvent que : “la substitution aux importations a été l’approche la plus courante de l’industrialisation de l’Afrique au sud du Sahara dans les années 60”<sup>652</sup>. Parlant de l’option africaine et de certains pays du tiers-monde, Murat Lama, affirme que :

sur la base de l’expérience sud-américaine, l’économiste argentin Raul Prebisch l’avait proposée à l’ONU aux pays sous-développés pour leur permettre de s’industrialiser. « En Asie orientale, elle est adoptée dès le début des années 1950 par les Philippines, Taïwan, vers 1955 par la Corée du Sud, la Thaïlande et la Malaisie, au cours des années 1960 par l’Indonésie. <sup>653</sup>

Or,

Dans la Chine maoïste, comme dans toutes les économies socialistes planifiées, le développement de l’industrie – et, particulièrement, de l’industrie lourde – était l’objectif principal de la politique économique. Les autorités chinoises ont mis au service de cet objectif un taux d’accumulation élevé, une priorité systématique accordée à l’industrie lourde dans le choix des investissements et une structure des prix artificiellement favorable aux produits industriels. En conséquence, le secteur secondaire (hors btp) contribuait en 1978 à plus de 48 % du pib. La Chine de Deng Xiaoping a donc hérité d’un appareil industriel important, mais d’une constitution faible, car, développé en autarcie dans le cadre d’une économie planifiée, il était techniquement arriéré, inadapté, peu productif et non rentable<sup>654</sup>.

<sup>650</sup> Cabrillac, *l’économie de la Chine...*, p. 69%

<sup>651</sup> Bidias, “Un demi-siècle d’assistanat...”, p. 55.

<sup>652</sup> William et Evans, *L’Industrialisation en Afrique...*, p.19.

<sup>653</sup>L. Murat, *Lee Kuan Yew : Singapour et le renouveau de la Chine*, Paris, Manitoba/Belle lettre, e-book, 2016, p. 54%.

<sup>654</sup> Cabrillac, *l’économie de la Chine...*, p. 69%

Dans cette affirmation, Bruno Cabrillac, présente de manière synthétique le choix d'industrialisation qu'avait fait la Chine pour impulser et conduire son développement. Le précédent auteur est rejoint par Ronald Hsia qui met en exergue et confirme le fait que la Chine ait opté pour la stratégie de l'industrie industrialisante avec une prépondérance ou une priorité accordée à l'industrie lourde<sup>655</sup>. Pour une meilleure appropriation des options chinoises et africaines, il est judicieux de s'arrêter un temps soit peu sur les contenus de l'industrialisation par substitution des importations et celle de l'industrie industrialisante. Ce retour sur les contenus des différentes stratégies d'industrialisation n'est pas pour nous une occasion d'en faire une analyse, mais seulement d'en faire une synthèse afin de dégager la spécificité de l'une par rapport à l'autre.

Pour Murat Lama, l'industrialisation par substitution des importations consiste à substituer aux importations une production industrielle locale à l'abri d'un protectionnisme rigoureux. Elle est compatible avec les investissements d'entreprises étrangères, qui, une fois qu'elles produisent dans le pays, bénéficient à leur tour des protections tarifaires dissuasives''<sup>656</sup>. Murat Lama s'inscrit ainsi dans la conception de Everett Hagen pour qui cette stratégie d'industrialisation est tout simplement une politique de "remplacement des importations''<sup>657</sup>. De manière pratique il s'agit d'une stratégie qui consiste à remplacer les importations par des produits provenant de l'industrie locale<sup>658</sup>.

La critique fondamentale que Pierre Jacquemot et Marc Raffinot apportent à cette stratégie porte sur la capacité de cette dernière à renforcer la dépendance internationale des acteurs ayant fait le choix. Pour ces deux auteurs : "Dans ce modèle, on perçoit clairement l'enchaînement de la dépendance : l'effet de démonstration sur la consommation « de luxe » induit l'intensification capitaliste, laquelle à son tour entraîne la dépendance financière et commerciale''<sup>659</sup>. Ils sont rejoints par William F. Steel et Jonathan W. Evans pour qui :

Un inconvénient est que la substitution aux importations tend à mettre l'accent sur la production destinée aux consommateurs qui avaient déjà les moyens d'acheter des marchandises importées - y compris des articles de luxe. C'est ainsi qu'une grande partie des équipements industriels construits au cours des premières années qui ont suivi l'indépendance faisaient appel à des sources d'approvisionnement étrangères pour produire des articles destinés aux consommateurs nationaux à revenu élevé<sup>660</sup>.

<sup>655</sup> R. Hsia, "Les caractéristiques du développement industriel de la Chine continentale", *Tiers-Monde*, tome 2, n°7, 1961. pp. 325-353, p. 335.

<sup>656</sup> Murat, *Lee Kuan Yew...*, p. 54%.

<sup>657</sup> Everett, *Economie du développement...*, p. 461.

<sup>658</sup> Gillis et Als, *Economie du développement...*, p. 652.

<sup>659</sup> P. Jacquemot et M. Raffinot, *Accumulation et développement...*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 203.

<sup>660</sup> William et Evans, *L'Industrialisation en Afrique...*, pp.19-20.

La stratégie de l'industrie industrialisante est comprise par G. Destanne de Bernis, comme celle qui a pour effet :

D'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle et des transformations des fonctions de production grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensemble nouveaux de machines qui accroissent la productivité de l'un des facteurs et la productivité globale<sup>661</sup>.

Pour Pierre Jacquemot et Marc Raffinot :

A l'époque contemporaine, les spécialistes s'accordent tous à reconnaître que le caractère « industrialisant » ne peut être donné qu'à certaines branches particulières parmi lesquelles :

les branches qui donnent le capital technique aux autres : la sidérurgie, la métallurgie, la mécanique et la construction électrique ;

la chimie minérale (soufre, engrais azotés) et la chimie organique (caoutchouc et plastiques) ; l'énergie, non industrialisante en soi, mais suscitant des innovations techniques au niveau des *inputs* (pétrochimie) et des *outputs* (installations de forages, fabrication de tubes) et réduisant le coût de production des industries grosses consommatrices d'énergie<sup>662</sup>.

Au regard de l'affirmation sus évoquée de Bruno Cabrillac et des définitions des différentes stratégies d'industrialisation, il est évident que la Chine des années 1960 et 1980 malgré quelques défaillances, avait une infrastructure du développement économique nécessaire pour impulser une production économique soutenue et conduire celle-ci au sommet du monde. Or, nous constatons avec Jacques Giri que « l'industrie africaine, elle, est une constellation d'entreprises, situées aux quatre coins du continent, qui n'échange pratiquement rien entre elles, et qui sont tout sauf un début de tissu industriel. Aucune n'est à la veille de pouvoir livrer une installation industrielle ni sur le continent ni ailleurs »<sup>663</sup>. « Ajoutons avec le même auteur que toute l'industrie africaine ne produit que des biens de consommation et pas du tout de biens d'équipement [...]. L'Afrique demeure entièrement dépendante des autres continents pour équiper ses usines et ses ateliers d'entretien et de réparation »<sup>664</sup>. Le tableau suivant nous permet d'avoir une idée fixe sur le niveau de développement de l'industrie de base en Chine et en Afrique subsaharienne.

<sup>661</sup> G. Destanne de Bernis, « Industries industrialisantes et option algériennes », *Tiers-Monde*, tome 12, n° 47, p. 547.

<sup>662</sup> Jacquemot et Raffinot, *Accumulation et développement...*, p. 210.

<sup>663</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 88.

<sup>664</sup> *Ibid.*, p. 87.

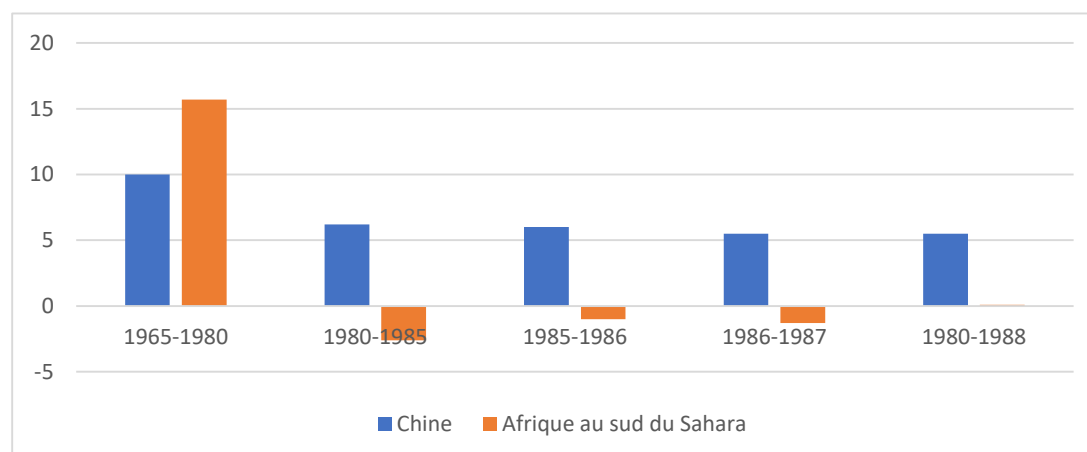
**Tableau n° 47: Le taux de croissance de la production de l'énergie commerciale en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1965-1988 (en pourcentage)**

Années	1965-1980	1980-1985	1980-86	1980-87	1980-88
<b>Chine</b>	10,0	6,2	6,0	5,5	5,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	15,7	-2,6	-1,0	-1,3	0,1

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 218-219., 1988, pp. 240-241., 1989, pp. 172-173., 1990, pp. 208-209.

La croissance de la production de l'énergie en Afrique au sud du Sahara a été négative sur une période de huit ans or dans la même période celle de la Chine est restée positive. Cette situation exprime mieux la capacité de l'un et de l'autre protagoniste à se lancer dans un véritable projet de modernisation de la production économique ce d'autant plus que l'énergie est une condition préalable à tout projet d'industrialisation. Le graphique suivant nous permet de mieux présenter cette grande différence.

**Graphique n° 32: Le taux de croissance de la production de l'énergie commerciale en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1965-1988**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 47.

Dans ce sens, il se dégage que l'Afrique subsaharienne dans les deux premières décennies de son accession aux indépendances, n'avait pas une infrastructure industrielle basée sur une industrie lourde ou des produits de base. A ce sujet Edem Kodjo trouve que :

La question fondamentale de l'industrie lourde des métaux et de leur dérivés, base avérée de tout développement économique, n'a nulle part été résolue correctement [...] La quasi-inexistence de ce secteur industriel clé, dont les produits proviennent à plus de 95 pour cent de l'extérieur, rend impossible le développement de toutes les branches de l'industrie de transformation qui en dépendent. Sur un continent en mutation, où tous les efforts doivent normalement tendre à créer les conditions industrielles préalables au développement, c'est-à-dire privilégier l'implantation d'industrie de base, on constate qu'en 1983 la production sidérurgique africaine ne représentait que 0,65 pour cent de la production mondiale<sup>665</sup>.

<sup>665</sup> Kodjo, *Et demain l'Afrique...*, pp. 125-126.

Pendant que l’Afrique au sud du Sahara renforçait sa dépendance avec ses choix industriels, le secteur industriel a été pour la Chine un outil indispensable pour son développement mais surtout pour son émancipation internationale. Une démarche qui s’est confortée avec le secteur des services et du commerce.

### **C- LE SECTEUR DES SERVICES ET DU COMMERCE DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE : APPROCHE COMPAREE**

Le secteur tertiaire regroupe une palette d’activités qui s’étendent du commerce à l’administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l’éducation, la santé et l’action sociale<sup>666</sup>. Pour mieux comprendre les jeux et les enjeux de ce secteur et pour un besoin de précision, nous allons éviter de chercher à traiter toutes les activités du tertiaire. Pour ce faire, nous allons mettre au cœur de notre comparaison le commerce international. Deux raisons guident ce choix : la première renvoie à notre souci de rester focus sur les enjeux internationaux du développement, et la seconde est le fait que cette activité est transversale à plusieurs secteurs de l’économie et plusieurs activités du secteur des services.

#### **1- Le poids du secteur tertiaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara**

Le poids du secteur des services en Chine et en Afrique subsaharienne ne peut se mesurer qu’à l’aide des indicateurs tels que la contribution de ce dernier dans la production du PNB ou du PIB, et d’autres indicateurs tels que le pourcentage de la population active employé dans ledit secteur.

**Tableau n° 48: La part du secteur des services dans la production du PNB en Chine et en Afrique au sud du Sahara 1985-1995 (en pourcentage)**

<b>Années</b>	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Chine</b>	20	23	20	21	20	31	32	38	33	32	31
<b>Afrique</b>	40	36	40	39	38	40	40	46	47	48	48

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 206-207., 1988, pp. 226-227., 1989, pp. 168-169., 1990, pp. 204-205., 1991, pp. 208-209., 1992, pp. 218-219., 1993, pp. 242-243., 1994, pp. 180-181., 1995, pp. 166-167., 1996, pp. 210-211., 1997, pp. 236-237.

<sup>666</sup> Anonyme, “Secteur des services en Chine”, en ligne sur : <http://www.french.mofcom.gov.cn>, consulté le 04-06-2021.



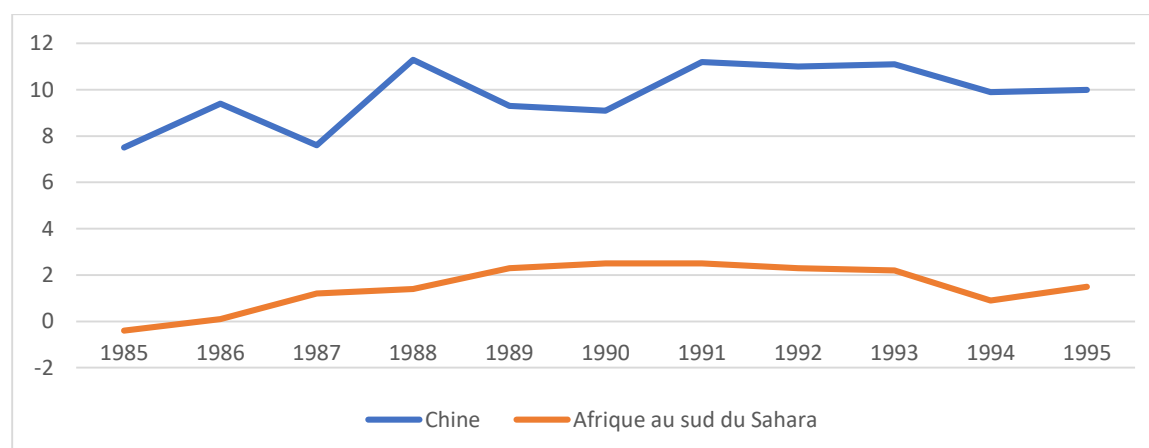
De 1985 à 1995, le secteur des services représente en moyenne 46% de la production du PNB de l'Afrique au sud du Sahara contre 30% de celui de la Chine. Cette moyenne sur dix ans permet de comprendre à quel point le secteur tertiaire avait une réelle importance dans les deux économies par rapport aux autres secteurs que sont la production agricole et industrielle. Toutefois, il était plus important dans l'économie de l'Afrique subsaharienne que dans celle de la Chine. En 1985, il représente 40% de la production du PNB de l'Afrique subsaharienne contre 20% de celle de la Chine tout comme en 1987. En 1992, cet écart est légèrement réduit avec un apport respectif de 38% pour la Chine contre 46% en Afrique au sud du Sahara. Au-delà de cette situation, il faut noter que de 1985 à 1995, la part ou l'apport du secteur des services dans la production du PNB et donc de la richesse nationale est en nette croissance aussi bien en Chine qu'en Afrique au sud du Sahara.

**Tableau n° 49: La croissance annuelle moyenne du secteur des services de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1985-1995 (en pourcentage)**

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Chine</b>	7,5	9,4	7,6	11,3	9,3	9,1	11,2	11,0	11,1	9,9	10,0
<b>Afrique</b>	-0,4	0,1	1,2	1,4	2,3	2,5	2,5	2,3	2,2	0,9	1,5

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 1987, pp. 204-205., 1988, pp. 224-225., 1989, pp. 166-167., 1990, pp. 202-203., 1991, pp. 206-207., 1992, pp. 214-215., 1993, pp. 240-241., 1994, pp. 178-179., 1995, pp. 164-165., 1996, pp. 208-209., 1997, pp. 234-235.

**Graphique n° 33: La croissance annuelle moyenne du secteur des services de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (1985-1995)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 49.

Le taux de croissance moyenne annuelle du secteur des services de la Chine est largement supérieur de celui de l'Afrique au sud du Sahara. En 1985, celui-ci est de 7,5% en Chine contre -0,4 en Afrique au sud du Sahara tout comme l'année 1990, pendant laquelle, il

est de 9,1% pour la Chine contre 2,5% pour l’Afrique subsaharienne. Dans la même dynamique, en 1995, la Chine a un taux de croissance annuel de 10% contre un taux de croissance de 1,5% en Afrique au sud du Sahara. Cette dynamique positive positionne le secteur des services comme celui de l’avenir ce d’autant plus que le pourcentage des populations actives y travaillant n’était pas négligeable.

**Tableau n° 50: La force de travail employée dans le secteur des services en Chine et en Afrique au sud du Sahara, 1960-1990 (en % de la force de travail totale)**

Années	1960	1965	1980	1990
<b>Chine</b>	10	11	12	13
<b>Afrique au sud du Sahara</b>	12	13	16	25

**Sources :** compilation faite à partir des données des années 1965 et 1980 contenues dans le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour l’année 1987, pp. 264-265. ; et des données des années 1960 et 1990 contenues dans le *Rapport mondial pour le développement humain* du PNUD pour l’année 1997, pp. 202-203.

La force de travail mobilisée dans le secteur des services de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara de 1960 à 1990 est modeste si nous faisons un rapprochement avec celle impliquée dans le secteur de la production agricole des deux protagonistes. Aussi, celle mobilisée par l’Afrique subsaharienne est plus importante que celle employée dans ledit secteur en Chine. Comme l’indique le tableau ci-contre, en 1960, 12% de la population est active dans le secteur tertiaire en Afrique subsaharienne contre 10% en Chine. La tendance reste identique pour l’année 1980 avec 16% pour l’Afrique subsaharienne contre 12% pour la Chine. En 1990, un écart un peu plus considérable s’est creusé avec 25% pour l’Afrique au sud du Sahara contre 13% pour la Chine. Toutefois, il faut préciser que les deux protagonistes connaissent une croissance continue de la population active dans ce secteur. Si nous faisons une comparaison entre la tendance de la croissance annuelle du secteur et celle de la population qui y est employée, le secteur tertiaire se positionne comme nous l’avons évoqué plus haut comme le secteur du futur.

Il importe à ce niveau de préciser que la Chine tout comme l’Afrique au sud du Sahara ont ce que Philippe Hugon appelle un secteur tertiaire hétérogène<sup>667</sup>. Celui-ci se caractérise par un tertiaire de luxe, un tertiaire intermédiaire et un de survie. Le tertiaire de survie est le plus complexe à quantifier et à contrôler. Ce dernier comprend toutes les activités dites informelles, depuis les petits commerces de détails en passant par les services de restaurations de rues ou

<sup>667</sup> Hugon, *L’économie de l’Afrique...*, p. 39.

des transports clandestins, etc. Les données mobilisées dans le cadre de cette étude peuvent ne pas avoir pris en compte cet autre grand pan du secteur des services.

Aussi, faut-il dire que le secteur des services dans ces différentes zones, à savoir la Chine et l’Afrique subsaharienne, était conditionné par certaines réalités que nous mettons ici dans l’ordre du structurel. Pendant que Mary-Françoise Renard trouve que “la Chine devra ouvrir le secteur des services aux investisseurs étrangers, avec un délai plus ou moins long selon les secteurs”<sup>668</sup>. Philippe Hugon pense qu’en Afrique au sud du Sahara, le secteur tertiaire a gardé l’esprit de l’économie de traite<sup>669</sup>. Cette économie est l’héritage de la domination coloniale en Afrique. Au lendemain des indépendances africaines, le secteur des services resta comme bon nombre de secteurs sous l’emprise des anciens colons. Pour Abdoulaye Wade, le secteur des services était un échec pour l’économie africaine, même s’il était un succès pour les investisseurs étrangers<sup>670</sup>. La Chine dans sa politique d’autarcie a évité cette confiscation de son secteur tertiaire par les forces extérieures. Cette situation d’ouverture tous azimut de l’Afrique au sud du Sahara et d’hésitation de la Chine vis-à-vis des forces exogènes se comprend mieux dans les rapports des deux protagonistes avec l’Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

## **2- Les choix commerciaux de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara à la lumière de l’adhésion des deux protagonistes à l’OMC : approche comparée de l’usage des opportunités internationales**

L’OMC est née en 1995. Elle a succédé à l’Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT), créé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L’OMC a pour principal objectif de favoriser autant que possible l’harmonie, la liberté, l’équité et la prévisibilité des échanges. De manière spécifique elle a pour missions<sup>671</sup> :

- d’administrer les accords commerciaux ;
- de servir de cadre aux négociations commerciales ;
- de régler les conflits commerciaux ;
- d’examiner les politiques commerciales nationales ;

---

<sup>668</sup> M-F. Renard, “La montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial : une réussite spectaculaire pour une économie fragile”, *Revue d’économie financière*, n°77, 2004, Le devenir financier de la Chine, p. 14.

<sup>669</sup> Hugon, *L’économie de l’Afrique...*, p. 38.

<sup>670</sup> Wade, *Un destin pour l’Afrique...*, p. 39.

<sup>671</sup> OMC, “L’Organisation mondiale du Commerce”, en ligne sur : [https://www.wto.org/inbr\\_f](https://www.wto.org/inbr_f), consulté le 04-06-2021.

- d'aider les pays en voie de développement dans le domaine de la politique commerciale par le biais de l'assistance technique et des programmes de formation ;
- de coopérer avec les autres organisations internationales.

La Chine et l'Afrique au sud du Sahara sont toutes deux parties prenantes de cette organisation internationale. La Chine en 1946 est un membre fondateur de l'OMC sous la conduite de Chiang Kai-shek<sup>672</sup>.

Les bases de cette organisation internationale ont été lancées en l'absence des représentants de l'Afrique subsaharienne étant encore sous domination coloniale ; sauf si ces derniers y étaient représentés par les différentes puissances coloniales. En réalité, là n'est pas le débat, encore moins notre préoccupation principale. Ce que nous constatons c'est le fait que les deux acteurs, dans le processus d'intégration ou de réintégration (le cas de la Chine) dans l'OMC ont connu des fortunes diverses. Ce sont alors, les logiques qui ont structuré cette démarche qui nous intéressent.

Les deux acteurs dans leur démarche d'adhésion à l'OMC ont été guidés et avaient pour leitmotif la quête et la protection de l'intérêt national. Compte tenu de l'organisation institutionnelle et politique de la Chine, la politique commerciale a été marquée par les choix du gouvernement central et par la défense des intérêts nationaux<sup>673</sup>. "En tout état de cause, l'accession de la Chine à l'OMC lui permet de sécuriser ses échanges"<sup>674</sup>. La sécurité des échanges était aussi l'objectif de l'Afrique au sud Sahara. Par ailleurs, l'OMC n'était pas seulement un gendarme pour les deux protagonistes, elle était aussi une opportunité d'intégration de l'un ou de l'autre dans le commerce international. Une possibilité pour ces derniers de bénéficier de certains avantages que leur conféraient le statut de PVD. L'Afrique subsaharienne tout comme la Chine, n'est pas allée à la rencontre avec les autres les mains vides. Les deux acteurs avaient des atouts. Le principal était chez l'un tout comme chez l'autre un vaste marché, un vaste espace de consommation. Toutefois, ils avaient des défaillances en termes de capacité de production pour l'Afrique au sud du Sahara et de qualité de la production pour la Chine. Malgré toutes ces similitudes, les deux acteurs ont connu des fortunes diverses pour être considérés comme membres de l'OMC. Le statut de membre ou de partie contractante

---

<sup>672</sup> I. Bernier, "La Chine, le GATT et l'Organisation mondiale du commerce", *Les Cahiers de droit*, 37 (3), 1996, p. 873.

<sup>673</sup> Renard, "La montée en puissance...", p. 2.

<sup>674</sup> B. Cabrillac, "Où va l'économie chinoise ?", *Revue d'économie financière*, n°77, 2004, Le devenir financier de la Chine, p. 17.

a été difficilement donné à la Chine par rapport aux Etats de l’Afrique subsaharienne. Le film des événements qui ont conduit à la validation de la candidature chinoise en 2001, nous permet de tirer certaines conclusions.

En effet, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, plus précisément en 1946, une cinquantaine de pays dont la Chine se sont réunies pour créer une organisation internationale dans l’esprit des institutions de Breton Wood<sup>675</sup>, qui devra réguler le commerce international. Cette volonté de mise en place d’une organisation supranationale, conduisit les participants à la mise en place d’un traité de commerce international. Ce traité fut considéré comme un accord provisoire en 1947 et appelé ‘l’accord général sur les tarifs douaniers et le commerce’ ou le *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT).

Le G.A.T.T. est un accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il a été signé le 23 octobre 1947 par 23 pays dont 12 pays développés et 11 pays en développement. Le G.A.T.T. était un moyen de supprimer les entraves au commerce. A ses débuts, il s’est d’abord occupé de faire des négociations en matière de droit de douane mais il a aussi entrepris des politiques commerciales non tarifaire et des politiques commerciales nationales<sup>676</sup>.

Cette illustration nous permet de dire en quelques mots ce qu’était le GATT. Pour Michel Belanger, cet accord général était avant tout un outil, un instrument et surtout une opportunité de négociations tarifaires<sup>677</sup>. Il est une fois de plus important de préciser que la Chine comme évoqué plus haut, était un pays en développement et signataire fondateur de cet accord général en 1946.

En cette période, la Chine connaissait des moments difficiles, des moments troubles de son histoire traversée par une guerre civile.

En 1946, la Chine, gouvernée par Chiang Kai-shek, est déjà en pleine guerre civile, ce qui ne l’empêche pas de participer activement aux négociations en vue de mettre sur pied une organisation destinée à être l’équivalent, dans le domaine du commerce international, du Fonds monétaire international [...] Le 21 mai 1948, la Chine signait le Protocole d’application provisoire du GATT et devenait membre à part entière de ce dernier<sup>678</sup>.

Entre 1948, date de signature de l’accord par la Chine en vue de devenir une partie contractante des mécanismes de régularisation du commerce international, et 1986, date qui marque la volonté de la Chine de réintégrer l’accord, toute une série d’événements se sont produits qui ont

<sup>675</sup> Bernier, I, ‘‘La Chine, le GATT...’’, p. 873.

<sup>676</sup>H. Ranriatsongaina, ‘‘Les institutions internationales et le développement économique : cas de l’Organisation Mondiale du Commerce et des pays d’Afrique Subsaharienne’’, Mémoire de Maîtrise en Science Economique, Université d’Antananarivo, 2008-2009, p.9.

<sup>677</sup> Belanger M., *Institutions Economiques internationales*, Editions Economica, 1992, p. 107.

<sup>678</sup> Bernier, ‘‘La Chine, le GATT...’’, p. 873.

contribué à faire du statut de la Chine dans le GATT une question qui, bien que simple au point de départ, est vite devenue très complexe en raison des transformations économiques et politiques qui sont intervenues depuis, tant à l'intérieur de la Chine qu'à l'extérieur, dans l'ensemble du système international.

Comme évoqué plus haut, pendant les négociations pour la signature du GATT, la Chine est en pleine guerre civile. Celle-ci oppose pour des raisons idéologiques, les nationalistes de Chiang Kai-shek aux communistes dirigés au finish par Mao Tse Toung.

En 1927, quand la région de Shanghai et Nanjing fut à sa portée, Chiang eut les moyens militaires de devancer les communistes et de consolider sa position. En avril 1927, à Shanghai, des troupes étrangères et des navires de guerre affrontèrent les syndicats ouvriers, dominés par les communistes, qui s'étaient emparés du pouvoir local. Alors qu'ils attendaient les renforts de leur allié Chiang, ils furent attaqués et décimés par ses forces, trahison sanglante qui avait bénéficié de l'aide de la Bande verte, société secrète criminelle de Shanghai<sup>679</sup>.

Cette guerre fratricide qui a débuté en 1927, continua pendant la grande guerre contre l'invasion nipponne ; elle connaîtra tout de même une pause.

Pendant ce temps, le gouvernement nationaliste, à Chongqing, et le PCC, à Yan'an, combattaient sur deux fronts : contre le Japon et l'un contre l'autre. La guerre contre le Japon, qui avait commencé dans la périphérie de Pékin le 7 juillet 1937, aboutit à la proclamation d'un accord de front uni entre le PCC et le Kuomintang. Le PCC accepta de suspendre sa révolution armée visant à changer la société chinoise<sup>680</sup>.

La reprise fut fatale pour les nationalistes, malgré le soutien des Etats-Unis, ils furent contraints par les communistes de se rendre.

Grâce à un sens stratégique et tactique supérieur, les forces du PCC réussirent non seulement à surpasser les nationalistes, mais aussi à les démoraliser. Lorsqu'elles encerclèrent finalement Pékin, en janvier 1949, le commandant nationaliste décida de se rendre, avec toutes ses troupes. Il allait se voir attribuer plus tard une position de confiance dans le nouveau régime.

Lorsque Mao fit son entrée dans Pékin, ses troupes progressaient à bord de camions américains, et des chars américains leur ouvraient la voie<sup>681</sup>.

Toutefois, malgré la défaite des nationalistes, Chiang Kai-shek se replia sur l'île de Formose où il fonda un nouvel Etat qui troubla profondément les relations internationales de la Chine au point où il prononça le retrait de la Chine de l'accord sur le GATT. Un auteur déclare à propos :

---

<sup>679</sup>Fairbank et Goldman, *Histoire de la Chine...*, p. 42%.

<sup>680</sup> *Ibid.*, p. 46%.

<sup>681</sup> *Ibid.*, p. 49%.

En 1949, toutefois, le gouvernement Chiang Kai-shek est renversé et ce dernier se réfugie avec ses partisans sur l'île de Formose (Taiwan) où il constitue un nouveau gouvernement et revendique la continuité de la République de Chine, avec l'aide des États-Unis. Le 1er octobre 1949, Mao proclame la République populaire de Chine. Jusqu'en 1971, seule la Chine de Chiang Kai-shek sera reconnue par les Nations Unies, ce qui n'empêche évidemment pas la République populaire de Chine de revendiquer Formose et de dénoncer le gouvernement qui y exerce le pouvoir. Conscient qu'il ne peut plus prendre d'engagements pour l'ensemble de la Chine au sein du GATT, Chiang Kai-shek demande le retrait de celle-ci de l'Accord, retrait qui deviendra effectif le 5 mai 1950. Sans pour autant accepter la légalité du geste posé par Chiang, la Chine populaire se désintéressera largement du GATT jusqu'au début des années 1980, sauf pour contester dans les années 1960 le statut d'observateur reconnu par le GATT à la République de Chine (Formose)<sup>682</sup>.

Le retrait de la Chine du GATT par le leader de Taiwan ne mobilisa pas immédiatement Mao Tse Toung et son équipe. De 1950 à 1986, la Chine continentale ne s'intéresse pas à la question du GATT, elle est beaucoup plus préoccupée par la présence de Taiwan à l'ONU ; ce d'autant plus que le contexte international est marqué par la guerre froide qui a divisé le monde en deux blocs.

Pour revenir sur la question du GATT qui nous intéresse, plus précisément en 1965, la Chine y participait aux activités en cette période, mais comme observateur. Le statut d'observateur, dans le cadre du GATT de 1947 comme dans celui du GATT de 1994 et de l'OMC, permet au concerné de participer aux réunions du Conseil, de recevoir les documents du GATT et, sur invitation, de participer aux discussions sans droit de vote<sup>683</sup>.

En 1971, la communauté internationale reconnue qu'il n'existait qu'une seule Chine, celle-ci, avec l'aide de certains alliés, regagna sa place au Conseil de sécurité des Nations Unies. Du coup, Taiwan fut présenté au monde comme étant une province de la Chine et non un Etat autonome. Cette situation relança les débats au sujet de la réintégration de l'empire du milieu à l'accord du GATT<sup>684</sup>. Par ailleurs, en 1978, une véritable rupture intervient dans le système chinois avec l'arrivée de Deng Xiaoping. Comme évoqué au chapitre précédent, il entreprit plusieurs réformes qui ouvrirent la Chine aux influences extérieures. Dans cette dynamique, la RPC entreprit de manière décisive son retour à l'accord sur le GATT. En 1986, elle officialisa sa volonté de reprendre son statut de partie contractante à l'accord<sup>685</sup>.

---

<sup>682</sup> Bernier, "La Chine, le GATT...", pp. 873-874.

<sup>683</sup> *Ibid.*, p. 874.

<sup>684</sup> *Ibid.*, p. 875.

<sup>685</sup> Les Etats dans le cadre du GATT étaient désignés sous la dénomination de partie contractante.

En juin 1986, enfin, la Chine demande à reprendre son statut de partie contractante au motif que la notification de retrait de 1950 était nulle et non avenue. Par la même occasion, cependant, elle se déclare prête à accepter une approche non rétroactive de la négociation de ses droits et obligations découlant de la reprise de son statut de partie contractante et annonce qu'elle compte présenter au plus tard au début de 1987 un mémorandum sur son système économique et son régime de commerce extérieur. Cette demande est accueillie positivement par bon nombre de parties, y compris les membres de la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon ; mais tous sont conscients qu'il s'agit là d'une question complexe<sup>686</sup>.

Après cet acte d'engagement de la RPC, le chemin du retour fut très difficile. Les négociations tinrent sur un peu plus de quinze ans. D'un côté, la Chine mobilisa pour son retour un argument juridique qui fut balayé du revers de la main par certaines parties contractantes telles que les États-Unis, l'Union Européenne et le Canada qui étaient beaucoup plus préoccupés par jusqu'où pouvait aller l'Empire du Milieu pour respecter les conditions de l'accord ; jusqu'où elle pouvait entreprendre des réformes. D'un autre côté, elle posa certaines conditions en termes de concessions qu'elle pouvait faire et au sujet de sa réintégration comme PVD.

Lorsque la Chine, en 1986, annonce formellement son intention de reprendre son siège au GATT, elle met de l'avant trois principes qui vont être par la suite à la base de sa position de négociation sur le sujet. Le premier principe est à l'effet que n'ayant jamais légalement renoncé à son siège au GATT, il ne pourrait être question pour elle de formuler une nouvelle demande d'accession. Le second principe fait état de la volonté de la Chine de négocier les conditions de son retour sur la seule base de concessions tarifaires, sans égard aux particularités de son système économique. Le troisième principe, enfin, est que la Chine revendiquera le traitement particulier réservé aux pays en voie de développement<sup>687</sup>.

Cette sortie de la Chine fut au centre d'un véritable débat entre les théoriciens Occidentaux et Chinois. Ils ne s'entendaient pas sur le mode de réintégration de la RPC à l'accord. A regarder de plus près, il ne s'agissait pas seulement d'un débat d'idée, mais une joute géopolitique impulsée en arrière-plan par certains acteurs tapis dans l'ombre. Ce conflit d'intellectuels ouvrait la porte à une confrontation diplomatique entre des puissances occidentales et la Chine. Comme nous l'avons évoqué plus haut, ceux-ci voulaient voir plus claire dans les possibilités de contrôler la Chine et les réformes possibles dans le système de ce dernier. Ils se posaient alors le problème d'accès au marché chinois. De son côté, confronté à plusieurs blocages la Chine n'hésitait pas à capitaliser les différentes tribunes internationales pour revendiquer son retour et travailler à préserver ses intérêts.

Au *finish*, l'admission de la Chine se joua tout autour de ses antagonismes et de ses convergences avec les États-Unis.

---

<sup>686</sup> Bernier, "La Chine, le GATT...", p.876.

<sup>687</sup> *Ibid.*



Les États-Unis, on aura pu le constater, ont joué dès le début un rôle important dans le débat sur l'admission de la Chine au GATT et à l'OMC. Perçus par le gouvernement chinois comme la cause principale de l'échec de 1994, les États-Unis en sont effectivement venus à assumer, à ce sujet, un rôle de gardien des principes fondamentaux du GATT et de l'OMC qui cache mal, cependant, une certaine tendance à transposer le débat dans le contexte spécifique des relations bilatérales entre les États-Unis et la Chine. Or, s'il n'est pas faux d'affirmer que les objectifs que poursuivent les États-Unis en ce qui concerne l'ouverture du marché chinois sont partagés par plusieurs pays, il est difficile d'en dire autant de la stratégie utilisée par ces derniers pour atteindre ces objectifs, laquelle s'appuie sur la conviction que les États-Unis sont davantage en mesure d'exercer des pressions sur la Chine que l'OMC. Cette tendance à ramener le débat sur l'admission de la Chine à l'OMC au niveau des relations sino-américaines non seulement met en cause la capacité de l'Organisation mondiale du commerce d'assurer le respect de ses propres principes mais ouvre la porte également à la possibilité que des questions qui intéressent particulièrement les États-Unis en viennent à exercer une influence sur ce débat.

En définitive, ce qui est en cause derrière les négociations sur l'admission de la Chine au GATT et à l'OMC, c'est la confrontation de perceptions divergentes de ce que représente le système de l'OMC. Pour la Chine, il s'agit d'un système qui ne peut remettre en cause les choix fondamentaux qu'elle a faits relativement à la gestion de son économie. Pour les pays développés et la grande majorité des pays membres de l'OMC, il s'agit d'un système qui impose au contraire des contraintes précises en ce qui concerne la gestion économique des États membres. Pour les États-Unis, enfin, il s'agit d'un système qui est perçu d'abord et avant tout comme un instrument de la politique étrangère américaine. Que ces négociations durent depuis plus de dix ans maintenant n'a donc rien d'absolument surprenant. Pour l'OMC, toutefois, qui voit là le test majeur de sa capacité de rassembler dans un système unique l'ensemble des économies du monde, la chose a manifestement trop duré<sup>688</sup>.

Le rôle important qu'a acquis la Chine dans l'économie mondiale s'est concrétisé, après 15 années de négociations, par son adhésion à l'OMC en 2001''<sup>689</sup>. La Chine loin des slogans a planifié son retour à l'OMC et les résultats sont assez éloquentes à propos.

Or, la présence de l'Afrique au sud du Sahara dans cette institution internationale a apporté à cette dernière des résultats médiocres pour ne pas dire nuls. Henriette Ranriatsongaina nous renseigne à ce sujet en ces termes :

L'état du commerce, en particulier celui des pays d'Afrique Subsaharienne, n'est pas alors le résultat d'une absence de conscience des dispositions à prendre ou des attitudes à adopter. Si l'intégration dans l'économie mondiale des pays A.S.S. n'a pas apporté les effets escomptés, c'est plutôt le résultat d'un manque de coordination entre l'ensemble de toutes les initiatives prises à son endroit par les principaux intéressés principalement, c'est-à-dire les pays d'Afrique Subsaharienne eux même, mais aussi de son environnement (communauté internationale, l'O.M.C....)<sup>690</sup> (sic).

Au regard de ces deux tableaux on est amené à se poser la question de savoir pourquoi la Chine et pas l'Afrique au sud du Sahara ? La réponse à cette question se trouve dans le film

<sup>688</sup> Bernier, "La Chine, le GATT...", pp. 893 et 906.

<sup>689</sup> M-F. Renard, "La montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial : une réussite spectaculaire pour une économie fragile", *Revue d'économie financière*, n°77, 2004, Le devenir financier de la Chine, p. 2.

<sup>690</sup> Ranriatsongaina, "Les institutions internationales...", p. 30.

de la réintégration de la Chine. Celui-ci nous pousse à tirer certains enseignements qui ont le plus souvent échappé à l'Afrique au sud du Sahara.

Le plus pertinent des enseignements est celui de la capacité à identifier ses intérêts sur la scène internationale et de pouvoir développer des mécanismes pour protéger ces derniers. Dans le cadre de l'OMC, la Chine a mobilisé sa ténacité et sa capacité de négociation tout en évitant de s'abandonner aux initiatives exogènes qui, généralement visait sa mise en écart. Or, l'Afrique subsaharienne à ce niveau n'avait pas la ressource nécessaire, elle s'est abandonnée aux initiatives qu'offraient les organismes internationaux ; jusqu'ici elle n'a pas su et pu imposer ses points de vue lors des grandes négociations.

Concernant les pays de l'A.S.S., nous pouvons évaluer leur capacité de négociation par rapport à leur implication au cycle de négociation d'Uruguay. Parlant de ce cycle, le constat est clair, les pays de la région A.S.S. ont eu une faible participation. Cette défaillance de participation est essentiellement expliquée par deux (2) choses : une faible implication dans les activités préparatoires de l'organisation et le manque de compétence technique dans les matières spécifiques étudiées. [...]

La plupart des pays de la région d'Afrique Subsaharienne ne possède pas de représentant à Genève Suisse où siège l'organisation. Il est à noter que cette ville se trouve être une des plus chères dans le monde. Les représentants des pays qui en ont sont pour la majorité des diplomates (ambassadeurs) ou des responsables ministériels. Ces personnes n'ont pas forcément la compétence nécessaire en matière commerciale ou encore sur les questions particulières à traiter. [...]

La participation des pays A.S.S. a augmenté au cycle d'Uruguay par rapport aux cycles ayant précédé. Malgré ce constat, on a trouvé que l'augmentation de la participation des pays Africains lors de ce Round reste une évolution en termes de nombre de participants. La pratique de cet avantage de participer reste limitée. En effet, l'implication dans les commentaires, les communications, les propositions et les projets d'accords proposés par les pays africains sont jugés insignifiants<sup>691</sup>.

La sécurisation et la projection de la Chine et de l'Afrique subsaharienne dans le commerce international, marque de manière explicite la différence de vision, de méthode et de trajectoire de l'un et de l'autre en rapport avec le développement du secteur des services qui comme l'indique certains chiffres, portait l'économie des deux protagonistes et se positionnait comme le secteur du futur.

La comparaison des différents secteurs de la production économique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara permet d'entrevoir des éléments de convergence mais surtout ceux de divergence. Sur le premier plan, la Chine et l'Afrique subsaharienne partagent beaucoup d'indicateurs en ce qui concerne la production agricole, et les tendances globales en ce qui concerne le secteur des services. S'agissant du second plan, il faut noter que la différence s'est

---

<sup>691</sup> *Ibid.*, pp. 20-21.

matérialisée dans les approches, les priorités et les visions que l'un ou l'autre avait de son développement. Au sujet de l'agriculture, la Chine bien qu'ayant un stock de dépense publique dans le secteur inférieur à l'Afrique au sud du Sahara, a fait un usage pertinent de son stock en investissant à grande échelle dans la recherche au développement agricole. Dans le secteur industriel, les deux protagonistes ont fait des choix de stratégie diamétralement opposée. Pendant que la Chine s'organisait pour construire une véritable infrastructure du développement industriel avec la mise en place au préalable d'une industrie lourde, une industrie destinée à la production des biens d'équipement, bref une industrie de base ; l'Afrique au sud du Sahara quant à elle, a opté pour la stratégie de l'industrialisation par substitution des importations. Cette dernière consiste à la mise en place d'une industrie des biens de consommation pour finir par une industrie de base plus tard. Le secteur des services avait un véritable poids dans les économies des deux protagonistes. La croissance et le bien-être de ce secteur en termes de contribution dans la production du PNB et de son employabilité, laissent croire au secteur du futur. Toutefois, ce dernier dans le cadre de l'Afrique au sud du Sahara était ouvert aux forces exogènes qui en tiraient tout le profit nécessaire pendant que la Chine avait verrouillé le sien. Cette volonté d'autonomisation de la Chine à travers le secteur tertiaire s'est plus exprimée dans le cadre de sa réintégration dans l'OMC. Cette dernière a pris tout son temps avant de s'engager, ceci après avoir identifié ses intérêts. Or, l'Afrique subsaharienne a fait montre d'un manque de préparation et d'une incapacité à négocier pour ses propres intérêts. Les choix des uns et des autres ont eu des implications dans la situation de développement de ces derniers un demi-siècle plus tard.

**TROISIEME PARTIE : LA CHINE ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE :  
RESULTATS ET PERSPECTIVES D'UNE CONDUITE DIFFERENCIEE DU  
DEVELOPPEMENT, 2000-2017**

**CHAPITRE VI : LE RECLASSEMENT DE LA CHINE ET LE  
DECLASSEMENT POLITICO-ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE SUR LA SCENE INTERNATIONALE, 2000-2017**

Des années 1960 aux années 2000, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont fait des choix de visions, des choix de stratégies et ont managé chacun par rapport ses objectifs et possibilités les différents secteurs d'impulsion et de gestion du développement. Après un demi-siècle de conduite différenciée du développement, les deux protagonistes ont connu deux trajectoires à la limite opposées. Celles-ci ont donné logiquement des résultats différents. Nous avons d'une part, une Chine qui connaît une croissance économique sans nulle autre pareille dans le monde. Cette dernière, mieux intégrée dans le commerce international, remet en cause les équilibres préexistants et rogne petit à petit les parts de marché des puissances traditionnelles. La Chine est progressivement devenue une puissance avec laquelle il faut obligatoirement coopérer. D'autre part, nous avons une Afrique subsaharienne qui, après une longue crise économique due à ses choix de développement, renoue progressivement avec la croissance. Toutefois, elle reste déclassée sur la scène internationale et a de la peine à trouver une alternative au bien être de sa population. Pour Chung-lian Jiang :

Après la guerre froide, la Chine et l'Afrique se sont développées de manières contrastées. Tandis que la Chine montait en puissance, s'efforçant d'émerger au sein de l'Asie en tant que pôle principal, du point de vue politico-économique autant que militaire, l'Afrique se battait encore pour sortir du sous-développement<sup>692</sup>.

Dans un souci de mieux comprendre ce contraste, il est judicieux pour nous de faire un état des lieux du secteur de la production économique. Ici, il est fondamentalement question de s'intéresser à la croissance économique des deux protagonistes et à la structuration de ce secteur un demi-siècle plus tard. Aussi, est-il important dans le cadre de cette partie, de faire un état des lieux du commerce extérieur de la Chine et celui de l'Afrique subsaharienne ; afin d'avoir une idée fixe sur la nature des échanges internationaux de l'un par rapport à l'autre. Enfin, ce chapitre permet de faire une analyse comparative des implications de la situation économique des deux protagonistes sur le secteur du développement humain. Cette analyse comparative porte sur les tendances démographiques, la situation de l'éducation, de l'alphabétisation et celle de la santé.

---

<sup>692</sup> Chung-lian Jiang, "Les relations de la Chine avec l'Afrique : fondement, réalités et perspectives", *Monde Chinois*, n° 8, Été/Automne 2006, p. 8.

## A- L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR ECONOMIQUE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 2000-2017

La conduite différenciée du développement par la Chine et par l'Afrique au sud du Sahara a eu pour première conséquence, la stagnation économique de l'Afrique au sud du Sahara et le décollage de la Chine.

### 1- Le niveau des économies africaines et chinoises, 2000-2017

Dans les années 2000, après des décennies de crise économique, l'Afrique subsaharienne renoue progressivement avec la croissance<sup>693</sup>. La Chine, avec son taux de croissance soutenu et les perspectives d'évolution de la demande intérieure, en font désormais un des acteurs essentiels de l'économie mondiale et sans doute l'un des rares pays en développement à avoir réussi un processus de rattrapage<sup>694</sup>.

**Tableau n° 51: L'évolution des taux de croissance des économies chinoise et de l'Afrique au sud du Sahara 2000-2010 (en pourcentage)**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chine	10,3	10,0	8,0	9,5	8,7	9,6	9,8	10,2	10,4	10,9	10,8
Afrique	2,4	2,6	3,2	2,7	3,9	4,2	4,7	5	5,2	5,1	5,0

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 236-237., 2003, pp. 238-239., 2004, pp. 252-253., 2005, pp. 260-261., 2006, pp. 296-297., 2007, pp. 294-295., 2008, pp. 340-341., 2009, pp. 256-257., 2010, pp. 381-382., 2011, pp. 333 et 336., 2012, pp. 398-399.

En 2000, pendant que la Chine a une croissance économique de 10,3%, celle de l'Afrique subsaharienne stagne à 2,4%. En 2005, l'écart restait considérable avec 9,6% pour la Chine contre 4,2% pour l'Afrique subsaharienne. L'année 2010, ne faisait pas de différence car, la Chine enrégistrait une croissance de 10,8% contre 5,0% pour l'Afrique au sud du Sahara. Au regard de la période mise en exergue dans le tableau ci-dessus, la croissance moyenne des deux protagonistes sur cette dizaine d'années s'établit comme suite :

Si on note  $x_i$  la valeur de la  $n$  ième modalité et  $N$  la somme des effectifs de chaque modalité représentée ici par le nombre d'années, la moyenne  $\bar{X}$  sera obtenue par la formule suivante :

<sup>693</sup>Banque Africaine de Développement (BAD), *Rapport sur le développement en Afrique 2012 - Vers une croissance verte en Afrique*, Tunis, 2013, p. 2.

<sup>694</sup> Renard, "La montée en puissance...", p. 1.

$$\bar{X} = \frac{\sum x_i}{N}$$

Soit  $\bar{X}_c$  la moyenne de la croissance de l'économie de la Chine,  $N_c$  son effectif total et  $\sum x_{ic}$  la somme des modalités, l'on a :

$$\bar{X}_c = \frac{\sum x_{ic}}{N_c} \text{ or } \sum x_{ic} = 10,3+10,0+8,0+ 9,5+8,7+9,6+9,8+10,2+10,4+10,9+10,8= 108,2 \text{ et } N_c= 11$$

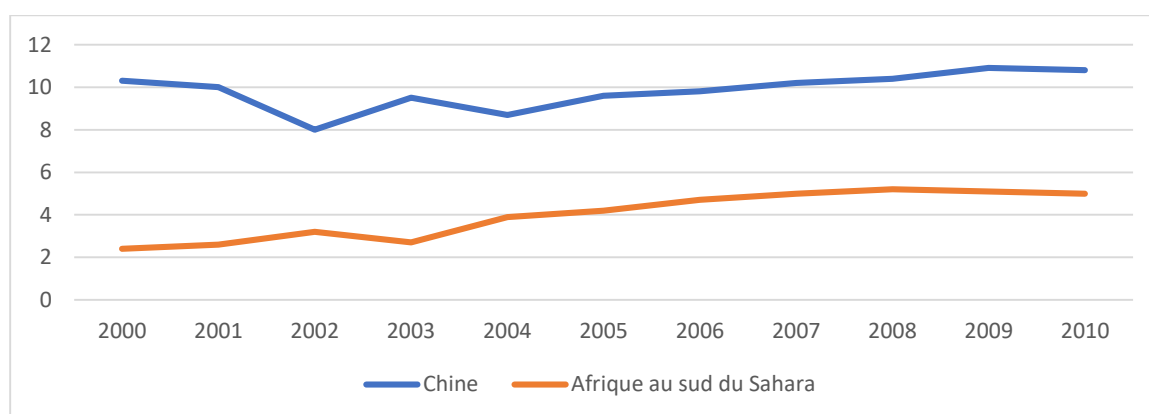
d'où  $\bar{X}_c = \frac{108,2}{11}$ , soit 9,8%.

Soit  $\bar{X}_a$  la moyenne de la croissance de l'économie de l'Afrique au sud du Sahara,  $N_a$  son effectif total et  $\sum x_{ia}$  la somme des modalités, on a :

$$\bar{X}_a = \frac{\sum x_{ia}}{N_a} \text{ or } \sum x_{ia} = 2,4+2,6+3,2+2,7+3,9+4,2+4,7 +5+5,2+5,1+5,0 = 44 \text{ et } N_a = 11, \text{ d'où } \bar{X}_a = \frac{44}{11}, \text{ soit } 4\%.$$

Cette opération consistant à calculer la moyenne arithmétique simple de la croissance des économies chinoise et d'Afrique subsaharienne laisse entrevoir deux constances. Dans une période allant de 2000 à 2010, la croissance économique de la Chine représente de manière globale, le double de celle de l'Afrique au sud du Sahara ; en plus la moyenne de la croissance chinoise est positive tout comme celle de l'Afrique subsaharienne. Le graphique suivant nous permet d'avoir une meilleure lisibilité des différentes tendances.

#### Graphique n° 34: La comparaison des taux de croissance des économies chinoise et de l'Afrique au sud du Sahara (2000-2010)



Source : réaliser à partir du tableau n°51.

Nonobstant les oscillations que nous notons dans l'intervalle 2000 à 2005, plus précisément la décroissance de 2002 pour la Chine et celle de 2003 pour l'Afrique au sud du Sahara, la tendance de la croissance économique de la Chine et celle de l'Afrique subsaharienne

est essentiellement croissante. Toutefois, il faut préciser que la tendance croissante de l'économie en cette période, est le résultat de la dynamique des matières premières. En effet, l'accélération de la croissance à partir de 2001 a reposé sur le renchérissement des matières premières<sup>695</sup>.

Au regard de sa dynamique de croissance, l'importance de la Chine dans l'économie mondiale s'est considérablement accrue. En 2009, après la crise de 2008, cette dynamique de croissance a placé la Chine au sommet de la reprise mondiale<sup>696</sup>. Dans l'une de ses études économiques de la Chine, l'OCDE trouve que :

Cette croissance économique rapide et durable s'est traduite par une forte augmentation de la part de la Chine dans la production mondiale. [...] Les dernières estimations indiquent toutefois que la part de la Chine dans la production mondiale aurait atteint 11,3% en 2008. [...] Selon des estimations, la Chine représenterait 15% de la valeur ajoutée mondiale dans le secteur manufacturier, [...] Compte tenu du rythme d'expansion de son économie, la Chine pourrait bien devancer les Etats-Unis dans les cinq à sept années avenir et devenir le premier producteur mondial des biens manufacturiers. De fait, dans certains secteurs, la Chine occupe déjà la première place. Pour l'acier, elle a supplanté les Etats-Unis il y a plus d'une décennie et l'Europe, il y a sept ans. En ce qui concerne les voitures particulières (à l'exclusion des véhicules utilitaires légers), la Chine a détrôné les Etats-Unis en 2006 et s'adjuge désormais entre 20 et 25% de la production mondiale<sup>697</sup>.

Allant dans le même sens, un auteur trouve que la Chine compte désormais parmi les plus grandes économies du monde<sup>698</sup>.

La dynamique de croissance de l'Afrique subsaharienne, bien qu'étant positive, n'a pas pu positionner celle-ci dans les grands débats économiques internationaux. La contribution et l'influence de l'Afrique au sud du Sahara dans la croissance et la production mondiale reste insignifiante.

Dans la même dynamique, le PIB par habitant de l'un et de l'autre protagoniste conforte le constat du décollage de la Chine et de la stagnation de l'Afrique au sud du Sahara.

#### **Tableau n° 52: L'évolution du produit intérieur brut par habitant de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en dollars américain)**

<b>Années</b>	2000	2002	2004	2006	2008	2010
<b>Chine</b>	840	940	1 290	2 010	2 940	4 260
<b>Afrique subsaharienne</b>	480	450	600	842	1 082	1 165

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 232-233., 2004, pp. 252-253., 2006, pp. 292-293., 2008, pp. 334-335., 2010, pp. 375-376., 2012, pp. 392-393.

<sup>695</sup>BAD, *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement ?*, Tunis, 2011, p. 55.

<sup>696</sup> Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), *Études économiques de l'OCDE : Chine 2010*, Éditions OCDE, 2011, p. 13.

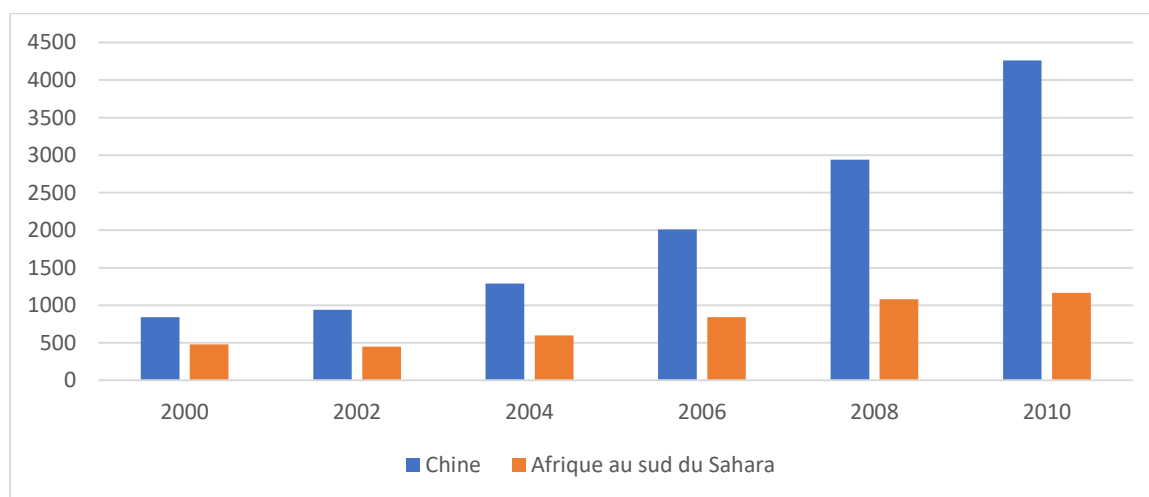
<sup>697</sup> *Ibid.*, pp. 26 et 28

<sup>698</sup> Graham, *La Chine et l'Amérique...*, p. 32%.



Le tableau ci-dessus nous permet de constater que la Chine et l’Afrique au sud du Sahara n’ont plus les PIB par habitant similaires comme cela fut le cas dans la décennie 1970-1980. Pour un meilleur rapprochement, référons-nous aux indicateurs de cette décennie. Tout comme la croissance de l’économie, le PIB par habitant de la Chine représente le double de celui de l’Afrique au sud du Sahara. En 2000, il est de 840 dollars américains pour la Chine contre 480 dollars américains pour l’Afrique au sud du Sahara. En 2004, le PIB par habitant de la Chine est 1 290 dollars américains et celui de l’Afrique au sud du Sahara s’élève à 600 dollars américains soit une différence de 690 dollars américains. Le graphique ci-contre nous permet d’avoir les tendances de l’évolution du PIB par habitant des différents protagonistes.

**Graphique n° 35: La comparaison du PIB par habitant de la Chine et de l’Afrique subsaharienne 2000-2010 (en dollars américains)**



**Source :** réaliser à partir du tableau n°52.

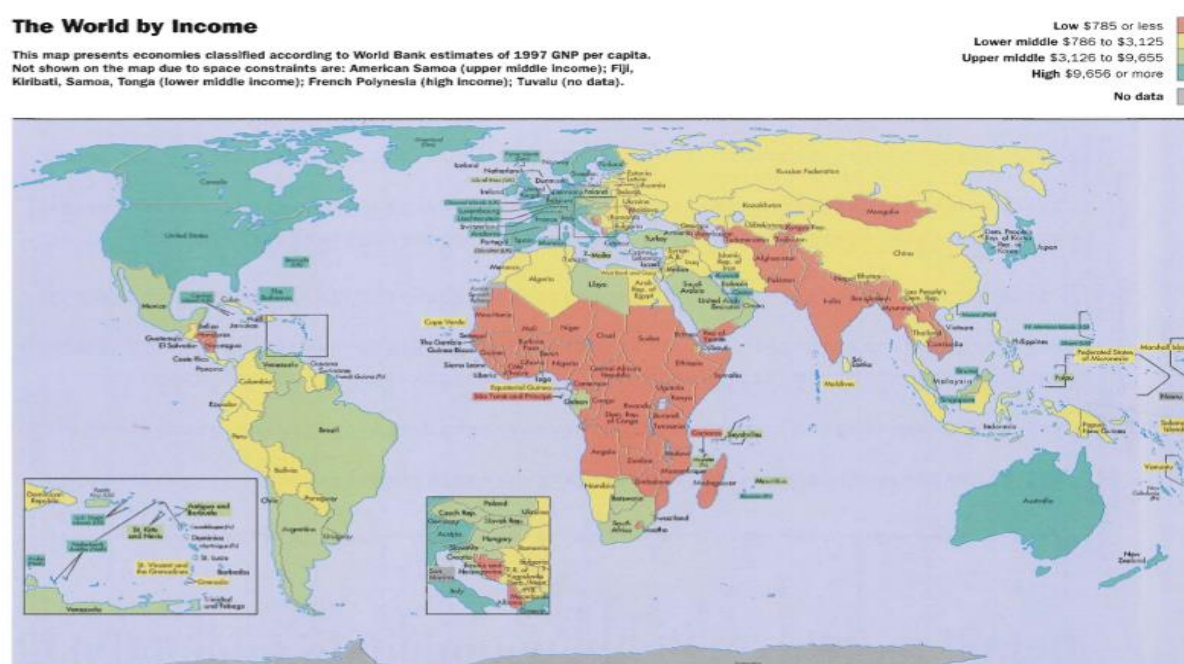
La tendance d’évolution du PIB par habitant de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara de 2000 à 2010 est croissante. Celui de la Chine croît plus rapidement que celui de l’Afrique au sud du Sahara. Toutefois, pour avoir une idée précise et des indications objectives à propos, il est judicieux de calculer le taux de variation du PIB par habitant des deux protagonistes.

Le taux de variation du PIB de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara a évolué de façon disproportionnée entre 2000 et 2010. Si  $\tau$  égal **taux de variation du PIB** de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara en valeur relative. On pose  $V_A$  comme **valeur de départ** de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara en 2000 avec  $V_{A1}$  comme **valeur de départ de la Chine** et  $V_{A2}$  comme **valeur de départ de l’Afrique au sud du Sahara**. On pose également  $V_B$

représentant la valeur d'arrivée de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara en 2010, avec  $V_{B1}$  comme valeur d'arrivée de la Chine et  $V_{B2}$  comme valeur d'arrivée de l'Afrique au sud du Sahara. On sait que le taux de variation  $\tau$  est égal à la différence de la valeur d'arrivée et de la valeur de départ rapportée à la valeur de départ. Soit :  $\tau = \frac{V_B - V_A}{V_A}$ . Pour la Chine, si  $V_{B1} = 4\,260$  et  $V_{A1} = 840\%$  comme l'indique le tableau ci-dessus ; alors  $\tau = \frac{4\,260 - 840}{840}$ . Le taux de variation du PIB de la Chine de 2000 à 2010 est donc égal à **4,0%**. Pour l'Afrique au sud du Sahara, si  $V_{B2} = 1\,165$  et  $V_{A2} = 480$  comme l'indique le tableau ci-dessus ; alors  $\tau = \frac{1\,165 - 480}{480}$ , le taux de variation du PIB de l'Afrique au sud du Sahara de 2000 à 2010 est de **1,4%**.

Si le taux de variation du PIB de la Chine est de 4,0% et celui de l'Afrique au sud du Sahara de 1,4%, il est logique de conclure que le PIB de la Chine croît plus rapidement que celui de l'Afrique au sud du Sahara. Cette situation est plus illustrée par la carte suivante.

#### Carte n° 4: La Chine et l'Afrique au sud du Sahara dans la géographie du développement dans le monde à la veille des années 2000



Source: The World Bank, *World Development Report*, New York, Oxford University Press, 1998-1999, p. 189.

La carte ci-contre démontre à suffire à quel point les spécialistes de la géographie, plus précisément de la cartographie du développement ont compris la montée en puissance de la Chine et le changement de catégorie qui allait avec. Loin de vouloir balayer du revers de la main les différents indicateurs développés par certains économistes et présentés ici, nous

voulons dire avec Jacques Giri qu'une part importante de la consommation dans les pays moins avancés, est auto-consommée et se trouve fort mal prise en compte par ces indicateurs. Ce d'autant plus que les quantités produites sont difficiles à estimer et la valeur à elle attribuée est le prix pratiqué dans les marchés locaux, prix très bas et qui valorise peu le travail des ruraux<sup>699</sup>. Cette réserve n'exclut pas le fait qu'il y ait eu un véritable décalage dans les économies des deux protagonistes. Un changement qui est aussi porté par la structuration du secteur de la production économique des deux protagonistes.

## **2- La restructuration du secteur de la production économique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2017**

Le secteur de la production économique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara a particulièrement été dominé par la production primaire. Les secteurs secondaire et tertiaire étaient naissants et restaient embryonnaires. Dans cette étude, la contribution de chacun des secteurs à la production du PNB reste l'outil d'évaluation de toute mutation ou restructuration du secteur de la production économique.

**Tableau n° 53: L'évolution du produit national brut de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en milliard de dollars américains)**

<b>Années</b>	2000	2004	2006	2008	2010
<b>Chine</b>	1 079 954	1 649 329	2 668 071	4 326 187	5 878 629
<b>Afrique subsaharienne</b>	322 212	543 990	709 500	987 120	1 097 899

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 236-237., 2006, pp. 296-297., 2008, pp. 340-341., 2010, pp. 381-382., 2012, pp. 398-399.

Les données du tableau ci-dessus, se rapportant au PNB de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, confirment tout simplement ce qui a été dit et démontré jusqu'ici. En réalité, lorsqu'on se réfère à tous les indicateurs d'évaluation de la production économique d'un pays, l'on se rend compte que la Chine est devenue une puissance économique pendant que l'Afrique au sud du Sahara est demeurée dans son inconfortable place de réservoir de matières premières. Le moteur de cette croissance chinoise se trouve être la production industrielle, qui est un élément important dans l'analyse de la structuration des économies des deux protagonistes.

<sup>699</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 138.

**Tableau n° 54: L'évolution de la production du PNB de la Chine et de l'Afrique subsaharienne, par secteurs d'activité entre 2000 et 2009 (pourcentage du PNB)<sup>700</sup>**

Années	2000			2005			2009		
	Agri	Indus	Serv	Agri	Indus	Service	Agri	Indus	Serv
<b>Afrique</b>	15	28	57	17	32	51	13	30	57
<b>Chine</b>	16	49	34	13	46	41	10	46	43

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 236-237., 2007, pp. 294-295., 2012, pp. 398-399.

Notons de prime abord qu'en l'an 2000, le secteur de l'agriculture de la Chine contribuait à hauteur de 16% du PNB, celui de l'industrie représentait 49% du PNB et celui des services 34%. En 2005, le secteur de la production agricole représente 13% du PNB, celui de l'industrie 46% et 41% pour les services. En 2009, on note une baisse de plus, de la contribution du secteur agricole dans la production du PNB, elle ne représente plus que 10%, contre 46% pour le secteur industriel et 43% pour le secteur des services. Par ailleurs, de 1965 à 1980, la contribution du secteur de la production agricole au PNB oscillait entre 38% en 1965 et 33% en 1980.

Au regard des observations ci-dessus, nous constatons que l'économie de la Chine a connu une restructuration. La contribution du secteur industriel a augmenté, bien qu'allant décroissant, ledit secteur a acquis une place importante et un poids considérable dans l'économie chinoise il représente 46% du PNB, soit près de la moitié de l'économie du pays. L'économie chinoise a ainsi muté d'une économie dominée par le secteur primaire qu'elle était dans la décennie 1960, à une économie industrialisée en 2009.

S'agissant de l'Afrique au sud du Sahara, en l'an 2000, le secteur de la production agricole contribue à hauteur de 15% contre 28% pour le secteur secondaire et 57% pour celui des services. En 2005, le secteur agricole contribue à hauteur de 17% dans la production du PNB, le secteur industriel contribue à hauteur de 32% contre 51% pour le secteur des services. En 2009, la contribution du secteur primaire baisse de 4% pour s'élever à 13%, contre 30% pour le secteur industriel et 57% pour celui des services. Il est important de préciser ici qu'en 1965, le secteur de l'agriculture représentait 40% du PNB, contre 17% pour le secteur industriel. En 1973, les deux secteurs contribuaient respectivement à hauteur de 33% pour le premier et 24% pour le secteur industriel. En 1980, le secteur de la production agricole représentait 28%

<sup>700</sup> Dans ce tableau, agri=Agriculture, Indus= industrie, et Serv= services.

du PNB et celui industriel 32%<sup>701</sup>. Les différents chiffres évoqués dans le cadre de l'Afrique au sud du Sahara nous permettent de faire quelques observations.

De manière globale, l'économie de l'Afrique subsaharienne a connu une mutation. Spécifiquement, la contribution du secteur agricole dans la production du PNB est passée de 28% en 1980 à 13% en 2009. La contribution du secteur secondaire à la production du PNB, est passée de 32% en 1980, à 30% en 2009. Cette évolution aussi bien du secteur agricole que du secteur industriel est la manifestation de l'incapacité de l'économie d'Afrique subsaharienne à s'industrialiser. Toutefois, le secteur tertiaire a connu une évolution remarquable et est aujourd'hui le secteur le plus important de l'économie de l'Afrique au sud du Sahara avec une contribution au PNB qui s'élève à hauteur de 57% en 2009.

Le rapprochement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara permet de constater que les deux économies ont toujours été en mutation. Tandis que celle de la Chine passait du primat du secteur primaire pour se stabiliser avec le primat du secteur industriel ; celle de l'Afrique au sud du Sahara est passée de 1980 à 2009 du primat du secteur agricole au primat du secteur tertiaire, tout en marginalisant le secteur de l'industrialisation. Cette situation est la conséquence des choix de développement faits par l'un et l'autre protagoniste. Ces différents choix ont aussi eu des répercussions sur le commerce international des deux acteurs objet de l'étude.

## **B- L'ETAT DES LIEUX DU COMMERCE INTERNATIONAL DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 2000-2017**

Les échanges internationaux ont permis à la Chine et à l'Afrique au sud du Sahara d'être intégrées à l'économie mondiale. "La forte présence de produits chinois sur les marchés des pays industrialisés reflète la compétitivité de ce pays dans de nombreux secteurs et son aptitude à s'adapter à la concurrence internationale"<sup>702</sup>. Par contre, la quasi absence des produits manufacturés africains sur les marchés internationaux, reflète l'inopérabilité des choix opérés par ces derniers dans les échanges internationaux. La marginalisation de l'Afrique subsaharienne du commerce international est une réalité. Sa part dans le commerce international peine à dépasser les 5%<sup>703</sup>. Cette partie est réservée à la comparaison des balances commerciales des deux protagonistes et de la structuration de leur commerce international.

<sup>701</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 1990...*, p. 184.

<sup>702</sup> Renard, "La montée en puissance...", p. 15.

<sup>703</sup> P. Hugon, "Les séquences inversées de la régionalisation", *Tiers-Monde*, tome 39, n°155, 1998, la régionalisation comparée en Afrique sub-saharienne et en Asie de l'Est, p. 541.

## 1- La balance commerciale de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara

La présence des deux protagonistes sur le marché international est matérialisée par deux variables : l'exportation et de l'importation des biens et services. Cette partie consiste à faire une comparaison de la différence entre les exportations et les importations de biens et services de 2000 à 2010.

**Tableau n° 55: Les valeurs des exportations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en millions de dollars américains)**

Années	2000	2001	2004	2006	2007	2009
<b>Chine</b>	249 212	266 155	593 369	969 073	1 217 939	1 201 534
<b>Afrique subsaharienne</b>	93 246	91 356	149 265	232 065	261 373	242 566

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 238-239., 2003, pp. 240-241., 2006, pp. 298-299., 2008, pp. 342-343., 2009, pp. 358-359., 2012, pp. 400-401.

Depuis la réforme et l'ouverture, les exportations de la Chine enregistrent des taux de croissance impressionnants. Les exportations chinoises ont augmenté de 12 % par an entre 1978 et 2002<sup>704</sup>. Cette croissance rapide contraste avec celle de l'Afrique au sud du Sahara. Un rapprochement des données des deux protagonistes permet de constater que les exportations de la Chine se chiffrent en milliard de dollars américains, tandis que celles de l'Afrique subsaharienne se chiffrent en million de dollars américains. En 2007, la Chine a exporté pour 1 217 939 000 de dollars américains, contre 261 373 000 de dollars américains pour l'Afrique au sud du Sahara. La donnée n'a pas changé en 2009, car, les exportations de la Chine s'élevaient à hauteur de 1 201 534 000 de dollars américains et celles de l'Afrique au sud du Sahara stagnaient à 242 566 000 de dollars américains.

Sur le positionnement des deux protagonistes sur l'échiquier mondial des exportations en 2004, l'Afrique au sud du Sahara est inexistante parmi les 20 principaux exportateurs des services du monde, or la Chine occupe le huitième rang derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon, l'Italie, l'Espagne et la Hollande. En cette même année, elle représente 2,8% des exportations des services<sup>705</sup>. Toujours en 2004, l'Afrique subsaharienne est absente de la liste des 20 principaux exportateurs du commerce mondial des marchandises, la Chine dans cette catégorie occupe le troisième rang, derrière l'Allemagne et

<sup>704</sup> Sachwald, "L'émergence de la Chine, menace et opportunité pour les pays avancés", *Politique étrangère*, n°2, 2004 69<sup>e</sup> année, p. 254.

<sup>705</sup> OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2010*, OMC, Lausanne, 2010, p. 26.

les Etats-Unis, avec 6,5% de la part des exportations mondiales<sup>706</sup>. En 2009, l'Afrique au sud du Sahara était inexistante parmi les 30 principaux exportateurs du commerce mondial des marchandises. Or, la Chine occupait le premier rang devant l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon ; avec 9,6% des exportations des marchandises dans le monde<sup>707</sup>. S'agissant des exportations des services, en 2009, la Chine est passée du huitième rang qu'elle occupait en 2004, pour le cinquième devant le Japon et l'Espagne, avec une part qui s'élevait désormais à 3,9% de la part des exportations mondiales<sup>708</sup>. Les importations des deux protagonistes s'inscrivent dans la continuité des exportations.

**Tableau n° 56: Les valeurs des importations de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 2000-2010 (en millions de dollars américains)**

Années	2000	2001	2004	2006	2007	2009
<b>Chine</b>	225 097	243 567	561 423	791 614	955 845	1 005 688
<b>Afrique Subsaharienne</b>	86 396	83 102	139 357	201 520	237 971	253 161

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 238-239., 2003, pp. 240-241., 2006, pp. 298-299., 2008, pp. 342-343., 2009, pp. 358-359., 2012, pp. 400-401.

La conduite différenciée du développement a permis à la Chine d'avoir un niveau d'importation important.

En 2004, l'Afrique au sud du Sahara est inexistante parmi les 20 principaux importateurs du commerce des services du monde. Or, avec 3,3% des importations des services, la Chine occupe le huitième rang derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon, l'Italie, l'Espagne et la Hollande<sup>709</sup>. En revanche, en 2004, l'Afrique subsaharienne était absente du classement des 20 principaux importateurs du commerce mondial des marchandises. La Chine dans cette catégorie occupait le troisième rang, derrière l'Allemagne et les Etats-Unis, avec 5,9% de la part des importations mondiales<sup>710</sup>.

En 2009, l'Afrique au sud du Sahara était inexistante parmi les 30 principaux importateurs du commerce mondial des marchandises, pendant que, avec 8% des importations des marchandises dans le monde, la Chine occupait le deuxième rang derrière les Etats-Unis, mais devant l'Allemagne, et le Japon ;<sup>711</sup>. S'agissant des importations des services, en 2009, la

<sup>706</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>707</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>709</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>710</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>711</sup> *Ibid.*, p. 30.

Chine était passée du huitième rang qu'elle occupait en 2004, pour le quatrième devant le Japon, la France et l'Espagne, avec une part qui s'élevait désormais à 5,1% de la part des exportations mondiales<sup>712</sup>. Les importations et les exportations des deux protagonistes déterminaient la nature de la balance commerciale de l'un et de l'autre un demi-siècle plus tard.

La balance commerciale **B** d'un pays est le résultat de la différence des exportations **E** et des importations **I** à une période donnée. Nous aurons ainsi la formule suivante : **B=E-I**. Dans le cas de la Chine la balance commerciale **B<sub>c</sub>** est le résultat de la différence des **E<sub>c</sub>** et des importations **I<sub>c</sub>**, soit **B<sub>c</sub> = E<sub>c</sub> - I<sub>c</sub>**.

**Tableau n° 57: La valeur des exportations et importations de la Chine, 2000-2009 (millions de dollars EU)**

Années	2000	2004	2009
<b>Exportations</b>	249 212	593 369	1 201 534
<b>Importations</b>	225 097	561 423	1 005 688

**Source** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 238-239., 2006, pp. 298-299., 2012, pp. 400-401.

Pour l'année 2000, si **E<sub>c</sub>** est égal à 249 212 000 et **I<sub>c</sub>** égale à 225 097 000, alors **B<sub>c</sub>** = 249 212 000 - 225 097 000, soit une différence de 24 115 000 dollars américains. Pour l'année 2004, si **E<sub>c</sub>** est égal à 593 369 000 et **I<sub>c</sub>** égale à 561 423 000, alors **B<sub>c</sub>** = 593 369 000 - 561 423 000, soit une différence de 31 946 000 dollars américains. Pour l'année 2009, si **E<sub>c</sub>** est égal à 1 201 534 000 et **I<sub>c</sub>** égale à 1 005 688 000, alors **B<sub>c</sub>** = 1 201 534 000 - 1 005 688 000 soit une différence de 195 846 000 dollars américains.

**Tableau n° 58: La balance commerciale de la Chine, 2000-2009 (en millions de dollars EU)**

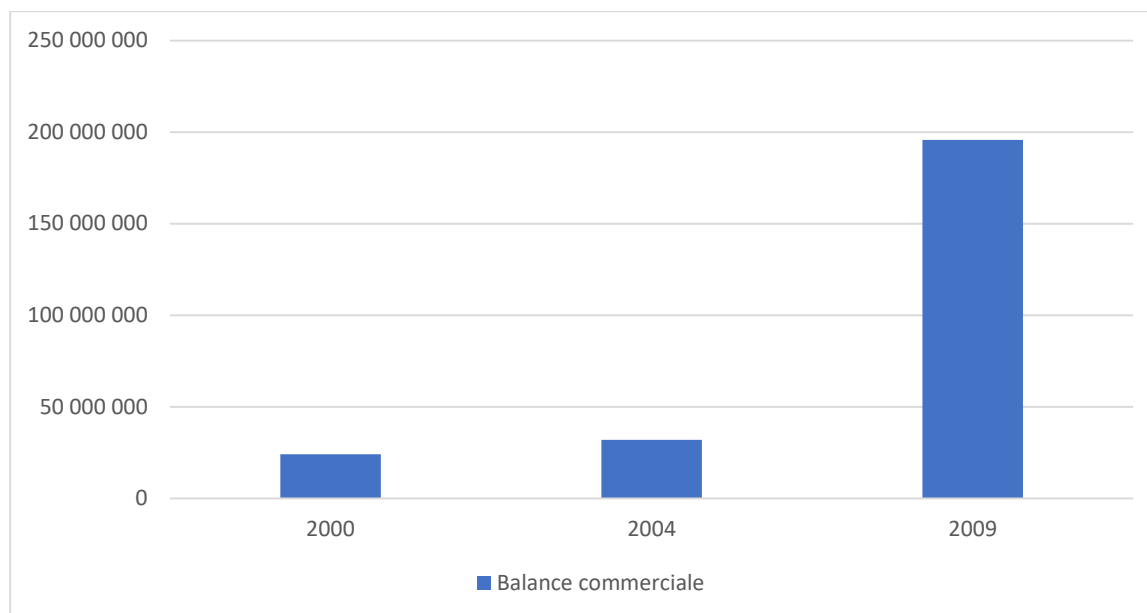
Années	2000	2004	2009
<b>Balance commerciale</b>	24 115	31 946	195 846

**Source** : réalisé à partir du tableau n° 57.

<sup>712</sup> *Ibid.*, p. 32.



**Graphique n° 36: La balance commerciale de la Chine, 2000-2009 (en millions de dollars EU)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n°58.

Dans le cas de l'Afrique au sud du Sahara la balance commerciale  $B_a$  est le résultat de la différence des  $E_a$  et des importations  $I_a$ , soit  $B_a = E_a - I_a$ .

**Tableau n° 59: Les exportations et les importations de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2009 (en millions de dollars EU)**

Années	2000	2004	2009
<b>Exportations</b>	93 246	149 265	242 566
<b>Importations</b>	86 396	139 357	253 161

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 238-239., 2006, pp. 298-299., 2012, pp. 400-401.

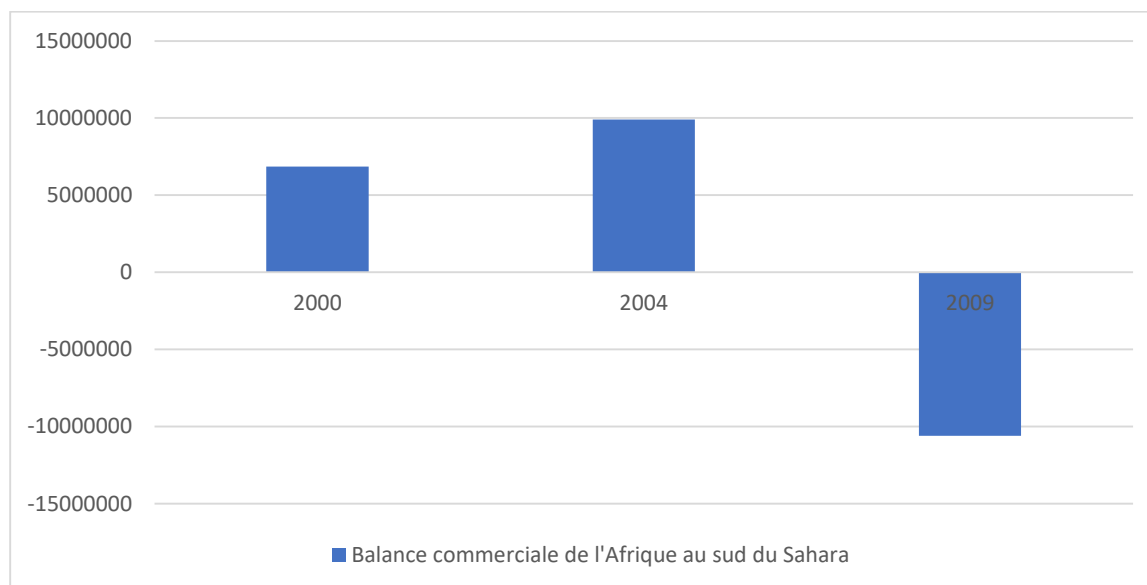
Pour l'année 2000, si  $E_a$  est égal à 93 246 000 et  $I_a$  égale à 86 396 000, alors  $B_a = 93\,246\,000 - 86\,396\,000$ , soit une différence de 6 850 000 dollars américains. Pour l'année 2004, si  $E_c$  est égal à 149 265 000 et  $I_a$  égale à 139 357 000, alors  $B_a = 149\,265\,000 - 139\,357\,000$ , soit une différence de 9 908 000 dollars américains. Pour l'année 2009, si  $E_a$  est égal à 242 566 000 et  $I_a$  égale à 253 161 000, alors  $B_a = 242\,566\,000 - 253\,161\,000$  soit une différence de – 10 595 000 dollars américains.

**Tableau n° 60: La balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2009 (en millions de dollars EU)**

Années	2000	2004	2009
Balance commerciale	6 850	9 908	- 10 595

Source : réalisé à partir du tableau n° 59.

**Graphique n° 37: La balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2009 (en millions de dollars EU)**



Source : réalisé à partir du tableau n°60.

La balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara et celle de la Chine de 2000 à 2009 comme l'indique les tableaux et graphiques ci-dessus, a évolué de manière différente. Pour la Chine, elle a été essentiellement excédentaire et la tendance a été croissante. En 2000, la balance commerciale de la Chine est de 24 115 000 dollars américains et en 2004 elle s'élève à 31 946 000 dollars américains ; soit un taux de variation de 0,3%. En 2009, la balance commerciale de la Chine, reste excédentaire et croit considérablement. Elle est de 195 846 000 dollars américains, soit un taux de variation de 5,1%. Pour l'Afrique au sud du Sahara, la balance commerciale a été excédentaire en 2000 et en 2004, pour être déficitaire en 2009. En 2000, elle s'élevait à hauteur de 6 850 000 de dollars américains et en 2004 elle était de 9 908 000 dollars américains, soit un taux de variation de 0,4%. En 2009, la balance commerciale de l'Afrique au sud du Sahara est de - 10 595 000 de dollars américains, soit un taux de variation de -2,0%.

La performance négative du commerce extérieur de l'Afrique s'est faite dans un contexte animé par la crise mondiale de 2008.

L'économie mondiale a traversé en 2008-09 une période d'instabilité financière sans précédent, qui s'est accompagnée de la récession économique et de l'effondrement des échanges les plus graves depuis de nombreuses décennies.[...] La crise mondiale trouve son origine dans les années de taux d'intérêt faibles et de croissance soutenue qui ont alimenté un optimisme et une prise de risques excessifs, ce qui a conduit à de multiples dysfonctionnements en matière de discipline des marchés, de réglementation financière, de politique macroéconomique et de supervision globale. Durant cette période, le système financier mondial a connu une expansion considérable et a créé de nouveaux instruments qui semblaient offrir des rendements plus élevés avec un niveau de risque moindre. Cette évolution a été encouragée par une confiance généralisée dans une réglementation « légère », fondée sur la double hypothèse que la discipline des marchés financiers aurait raison des comportements à risque et que l'innovation financière avait pour effet de disperser les risques et non de les concentrer.

Les faits ont prouvé que ces deux hypothèses étaient fausses ou, tout au moins, peu judicieuses. Dès lors, les déséquilibres extérieurs ont pris une ampleur insoutenable ; d'énormes bulles sont apparues sur les marchés des actifs dans les pays avancés et émergents, notamment dans le secteur immobilier ; les cours des matières premières se sont envolés ; les principaux marchés financiers ont vu un recours massif à l'effet de levier et une accumulation massive de risques, tant à l'intérieur qu'en dehors du système bancaire formel. [...] Ainsi, durant l'exercice 2009, la crise financière a continué de se propager à un rythme plus rapide que prévu et conduit à un repli sans précédent de la production et du commerce au niveau mondial. Très vite, les conséquences du resserrement du crédit et la chute brutale des prix des actifs ont touché les systèmes bancaires de tous les secteurs dans tous les pays, amplifiées par l'effondrement de la confiance des consommateurs et des entreprises<sup>713</sup>.

Cette situation de l'Afrique subsaharienne indique à suffire à quel point cette partie du globe est extravertie sur le plan économique, et à quel point elle est exposée aux aléas des dynamiques internationales. Au sujet des effets de cette crise sur l'économie de l'Afrique subsaharienne, Bedossa Bastien, Bellocq François-Xavier, et Jacquet Letilly Gâelle trouvent que :

La crise mondiale de 2007-2009 a constitué un choc majeur pour l'Afrique subsaharienne. Même si ce continent est souvent perçu comme étant peu intégré à l'économie mondiale, cette crise s'est diffusée à la totalité des pays africains par le canal commercial, mais également, dans de nombreux cas qui avaient initialement été sous-estimés, par le canal financier (chute des flux de portefeuilles et des IDE - investissements directs étrangers). Cette crise a ainsi constitué un choc exogène de forte amplitude qui est venu interrompre une période d'accélération de croissance propice au développement et à la réduction de la pauvreté<sup>714</sup>.

Allant dans le même sens, le groupe de la BAD dans l'une de ses publications avait bien voulu préciser que : “les conséquences de la crise se sont amplifiées au fil du temps, car le repli de la demande mondiale a fait baisser les volumes des exportations africaines et déprimé les cours des produits de base”<sup>715</sup>. Or, la Chine a gardé la dynamique positive et croissante de sa balance commerciale. Par ailleurs, elle a été l'un des principaux acteurs à maintenir l'économie et le commerce mondial dans une tendance positive. Cette forte présence de la

<sup>713</sup> FMI, *Rapport annuel 2009 : la riposte à la crise mondiale*, FMI, Washington, 2009, pp. 8-9.

<sup>714</sup> B. Bedossa, et als, “L'Afrique subsaharienne à l'épreuve de la crise”, *Revue d'économie financière*, n°100, 2010, Le risque systémique 1, Repenser la finance. pp. 89-107., p. 89.

<sup>715</sup> BAD, *La Chine et l'Afrique...*, p. 14.

Chine et cette absence de l'Afrique sur les échanges internationaux se comprend mieux lorsque l'on fait une analyse de la nature des exportations de l'un et de l'autre protagoniste.

## 2- La structuration du commerce international de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara

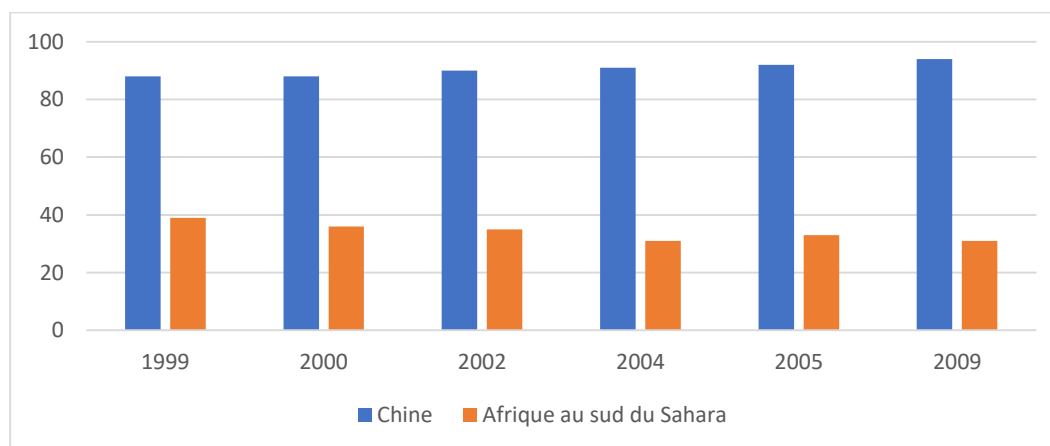
Les exportations de l'Afrique subsaharienne sont primaires à près de 80% (agriculture, forêt, mines, pétrole). Celles des biens manufacturés sont encore marginales et de produits de haute technologie résiduelle. Ce qui est tout le contraire de la structuration des exportations de la Chine.

**Tableau n° 61: Les exportations des produits manufacturés de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009**

Années	1999	2000	2002	2004	2005	2009
<b>Chine</b>	88	88	90	91	92	94
<b>Afrique subsaharienne</b>	39	36	35	31	33	31

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 238-239., 2003, pp. 240-241., 2005, pp. 262-263., 2007, pp. 296-297., 2008, pp. 342-343., 2012, pp. 400-401.

**Graphique n° 38: Les exportations des produits manufacturés de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 61.

Les exportations des produits manufacturés sont un indicateur de l'issue des choix industriels de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara. De 1999 à 2009, le niveau des exportations des produits manufacturés de la Chine a non seulement doublé, tout comme celles de l'Afrique subsaharienne. En 1977, les exportations des produits manufacturés représentaient moins de 40% des exportations des marchandises de la Chine. En 1999, elles représentent 88% des exportations des marchandises, soit une augmentation de 50%. En 1977, les exportations

des produits manufacturés représentaient moins de 8% des exportations des marchandises de l'Afrique au sud du Sahara. En 1999, elles sont passées de 8% à 39%.

Les exportations des produits manufacturés de la Chine représentent un demi-siècle plus tard, le double de celles de l'Afrique subsaharienne. En 1999 les exportations de la Chine sont de 88% de celles des marchandises, contre 39% pour l'Afrique subsaharienne. En 2000, pendant que celles de la Chine restent à 88%, les exportations des produits manufacturés de l'Afrique au sud du Sahara sont passées à 36%. Ce qui n'a pas beaucoup changé en 2002. En cette année, la Chine a exporté pour 90% contre 35% pour l'Afrique au sud du Sahara. Dans la même dynamique, l'écart entre les exportations des deux protagonistes en 2009 n'a pas fondamentalement changé. Pendant que la Chine exportait pour 94%, l'Afrique au sud du Sahara exportait pour 31%.

Par ailleurs, les tendances d'exportation des produits manufacturés des deux protagonistes dans le temps sont diamétralement opposées. La Chine connaît une tendance croissante et l'Afrique subsaharienne connaît une tendance décroissante. Le taux de variation des exportations de la Chine de 1999 à 2009 est de 0,06%. Celui des exportations des produits manufacturés de l'Afrique au sud du Sahara durant la même période est de -0,02%. De 1999 à 2002, les exportations de la Chine sont passées de 88% à 90%, dans la même période, celles de l'Afrique au sud du Sahara sont passées de 39% à 35%. Ce qui n'a pas changé durant la période allant de 2002 à 2005. Les exportations de la Chine ont augmenté en passant de 90% à 92%, celles de l'Afrique subsaharienne ont baissé en passant de 35% à 33%. De 2005 à 2009, les tendances restent similaires. Les exportations de la Chine sont passées de 92% à 94%, celles de l'Afrique au sud du Sahara sont passées de 33% à 31%. Ces écarts sont confortés par le sous-secteur des produits de haute technologie.

**Tableau n° 62: Les exportations des produits de haute technologie de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1999-2009 (en pourcentage exportation produits manufacturés)**

Années	1999	2000	2002	2004	2005	2009
<b>Chine</b>	17	19	23	30	31	31
<b>Afrique subsaharienne</b>	9	8	4	4	4	6

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale pour les années suivantes : 2002, pp. 238-239., 2003, pp. 240-241., 2005, pp. 262-263., 2007, pp. 296-297., 2008, pp. 342-343., 2012, pp. 400-401.

A l'image des exportations des produits manufacturés, les exportations des produits de haute technologie confirment la disqualification de l'Afrique au sud du Sahara dans la course vers la modernisation de son système productif. Précisons ici que certains petits Etats d'Afrique au sud du Sahara, ont des exportations dans ce sous-secteur proche de 0%. En 2007, le Cameroun a exporté les produits de haute technologie à hauteur de 1%, tout comme Madagascar. La même année, le Tchad n'a pratiquement rien exporté dans ce sous-secteur. Les données de la Banque mondiale de cette année marquent 0% pour ce pays<sup>716</sup>.

Ce qui est intéressant dans ce sous-secteur se sont les données de la Chine. En 1999, elle a exporté les produits de haute technologie 17%, pour passer à 19% en 2000, puis 23% en 2002, 30% en 2004 et 31% en 2009. Cette tendance croissante des exportations de la Chine dans un sous-secteur moderne et futuriste est l'expression de la qualité diversifiée de son économie et de la capacité d'innovation et d'adaptation de son secteur industriel. Par ailleurs, cet état de fait démontre aussi la capacité de la Chine à restructurer son système de production pour l'adapter aux enjeux du moment. Une attitude que l'Afrique subsaharienne n'a pas intégré dans ses choix de développement car son système économique est resté fortement attaché à la production primaire.

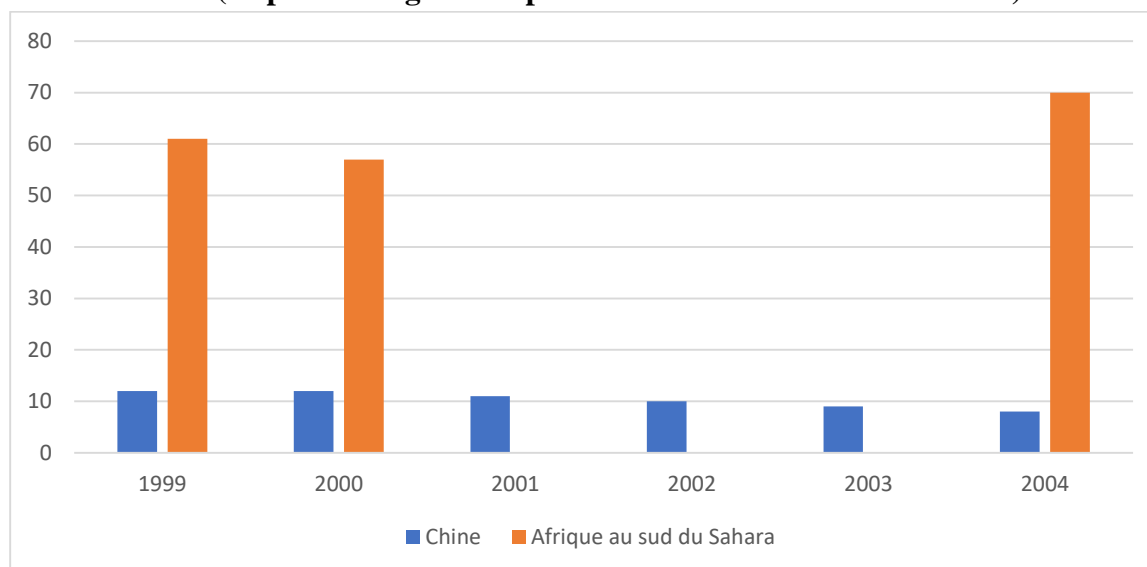
**Tableau n° 63: Les exportations de produits primaires de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009**

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Chine</b>	12	12	11	10	9	8
<b>Afrique Subsaharienne</b>	61	57	...	...	...	70

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour les années suivantes : 2001, pp. 187 et 189., 2002, pp. 199 et 201., 2003, pp. 288., 2004, pp. 193., 2005, pp. 287., 2006, pp. 340 et 342.

<sup>716</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement 2008...*, p. 296.

**Graphique n° 39: Les exportations de produits primaires de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara (en pourcentage des exportations des marchandises totales) 1999-2009**



Source : réalisé à partir du tableau n° 63.

Un demi-siècle après son accession aux indépendances, l’Afrique au sud du Sahara n’a pas réussi la diversification de son économie et ses exportations sont restées dominées par les produits primaires.

L’Afrique subsaharienne connaît apparemment un processus de stagnation, voire de stagnation économique, de marginalisation internationale et de faible intégration, voire de désintégration régionale tant au niveau des flux de marchandises, de capitaux, des mouvements de facteurs que des transferts technologiques. Elle a perdu des parts de marché et est restée spécialisée dans des productions primaires avec très peu de diversification [...] Du point de vue sectoriel, l’ASS n’a pas été capable, sauf exception, de diversifier sa structure productive et de sortir d’une économie primaire et tertiaire. Elle connaît une dominance des produits de rente et du capital marchand sur le capital productif <sup>717</sup>.

La Chine a pu le long de sa trajectoire du développement minimiser le poids des produits primaires dans son économie. Comme évoqué plus haut, en 1978, les produits primaires représentaient un peu plus de 40% des exportations de la Chine. Ce contraste que nous venons de poser en rapport avec le changement de la structure de production des deux protagonistes est mieux mis en lumière par Philippe Hugon lorsqu’il déclare :

Dans la plupart des pays d’Asie de l’Est (Chine), on constate une convergence entre une croissance rapide, une insertion dans l’environnement international, un changement de la structure sectorielle de la production et des échanges extérieurs, un rôle central d’États forts et un processus de régionalisation peu programmé. Inversement, malgré une forte institutionnalisation, on observe en Afrique subsaharienne une concomitance entre la marginalisation extérieure, le maintien de la structure sectorielle de la production et des échanges, la stagnation économique, la faiblesse des États au-delà d’un discours volontariste et la très faible intensité des relations régionales du moins officielles <sup>718</sup>.

<sup>717</sup> P. Hugon, “Les séquences inversées de la régionalisation”, *Tiers-Monde*, tome 39, n°155, 1998, pp. 539-540.

<sup>718</sup> *Ibid.*, p. 529.

Il est vrai que l'auteur de cette citation dans son étude fait une comparaison entre l'Asie de l'Est et l'Afrique subsaharienne, ce qui est aussi vrai, c'est le fait que la Chine appartient à cette région économique et géopolitique. Dans tous les cas, cela n'est pas le plus important. En effet, les données exposées dans la présente étude, renforcent la position de Philippe Hugon. Selon celles-ci, la Chine dans le cadre de ses exportations totales en 1999, les produits primaires représentent 12% contre 61% pour l'Afrique au sud du Sahara. En 2000, la part des produits primaires dans les exportations de l'Afrique au sud du Sahara s'élève à hauteur de 57% contre 12% pour la Chine. En 2004, les exportations de la Chine ont régressé de 4% pour désormais être égales à 8% or, celles de l'Afrique au sud du Sahara ont augmenté pour se situer à 70%.

Comme l'indique le graphique n°39, les exportations des produits primaires de la Chine de 1999 à 2004, sont en nette décroissance passant de 12% à la borne supérieure pour 8% à la borne inférieure. Ce qui est tout le contraire de la tendance des exportations des produits primaires en Afrique au sud du Sahara. Durant la même période, nous notons une nette croissance de celles-ci. Elles passent de 61% en 1999 pour 71% en 2004. Cet état de fait montre tout simplement que la Chine par ses choix de développement a favorisé la diversification des secteurs de production, elle a réussi à accroître sa capacité industrielle, "Au contraire, l'ASS n'a pas changé de spécialisation internationale ; elle est demeurée peu diversifiée et exportatrice de produits primaires"<sup>719</sup>. Une situation qui était en interaction avec les questions de développement humain ou d'amélioration des conditions de vie des populations de l'un ou de l'autre protagoniste.

### **C- LA SITUATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE UN DEMI-SIECLE PLUS TARD, 2000-2016**

Notre postulat de départ a consisté à minimiser la place de l'amélioration des conditions de vie des populations dans cette étude. Il faut tout de même préciser que cela n'enlève rien à la place que nous avons accordée à la ressource ou au facteur humain dans tout processus de développement. Par ailleurs, il est important de rappeler que la Chine et l'Afrique subsaharienne faisaient face dans les années 1980, à une crise du développement humain. Il est question ici, de faire une sorte d'évaluation de ce segment du développement un demi-siècle plus tard.

---

<sup>719</sup>*Ibid.*, p. 547.



## 1- La tendance démographique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara un demi-siècle plus tard

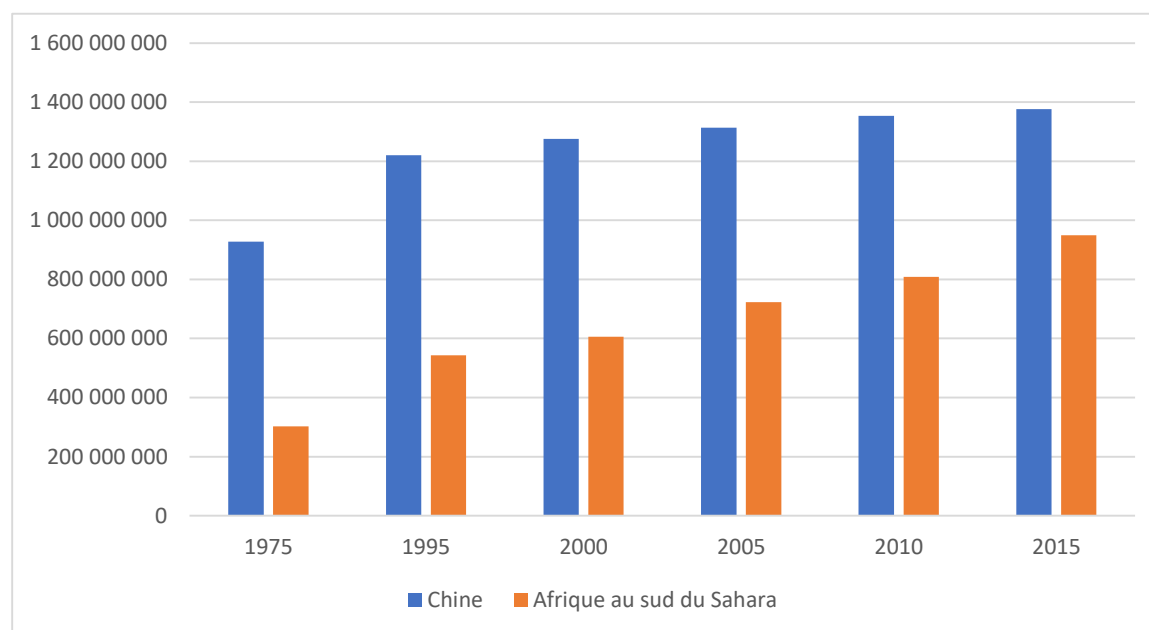
La croissance démographique était une véritable inquiétude pour les deux protagonistes dans les années 1980. S'agissant de l'Afrique, il était incontestable que ce continent se remplissait, il se remplissait très vite, il se remplissait à une vitesse accélérée<sup>720</sup>. La Chine se remplissait tout comme l'Afrique subsaharienne.

**Tableau n° 64: La population totale de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en millions) 1995-2015**

Années	1975	1995	2000	2005	2010	2015
<b>Chine</b>	927 8	1 220 2	1 275 1	1 313 0	1 354 1	1 376 0
<b>Afrique subsaharienne</b>	302 4	543 4	606	722 7	808 8	949 5

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour les années suivantes : 1998, pp. 197 et 230., 2001, pp. 155 et 157., 2002, pp. 163 et 165., 2008, pp. 244-246., 2010, pp. 209 et 2011., 2016, pp. 249 et 251.

**Graphique n° 40: La population totale de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1995-2015 (en millions)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 64.

La dynamique de la Chine et celle de l'Afrique au sud du Sahara est restée la même et répond aux prévisions faites dans les années 1970-1980. De 1995 à 2015, la population Chinoise

<sup>720</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 15.

a dépassé le cap d'un milliard d'habitants. La population de l'Afrique au sud du Sahara a franchi la barre des 800 000 000 d'habitants. Globalement, il est une évidence que la Chine reste plus peuplée que l'Afrique au sud du Sahara. Les deux protagonistes, un demi-siècle plus tard se positionnent comme étant les zones les plus peuplées au monde. Par ailleurs, de 1995 à 2015, la masse démographique de la Chine tout comme celle de l'Afrique au sud du Sahara, est croissante.

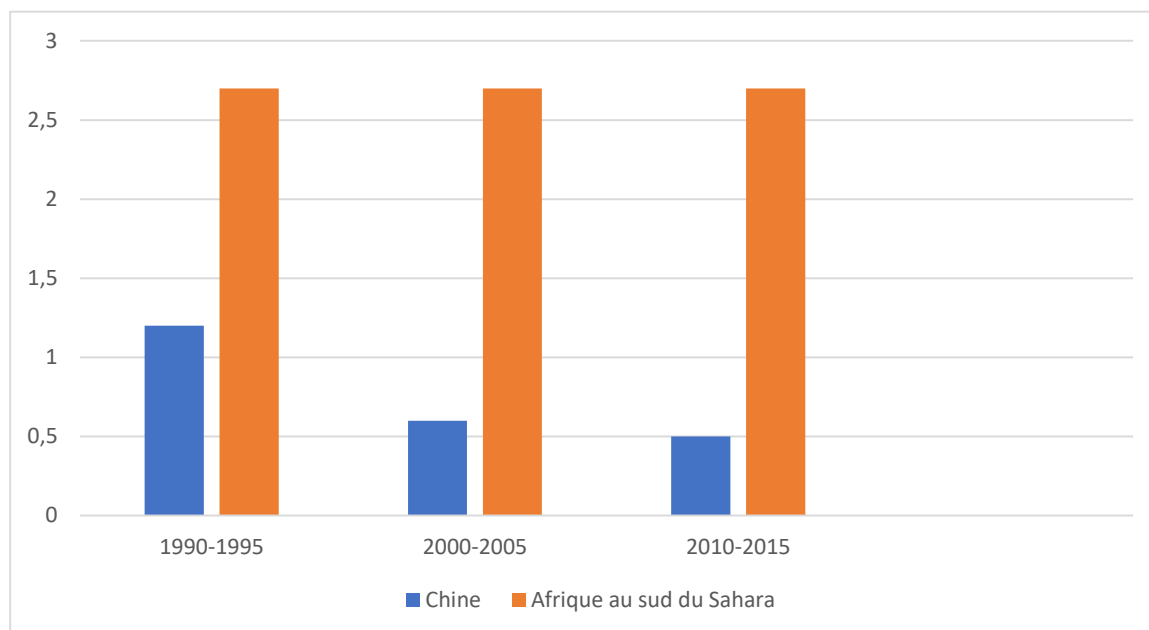
En 1995, la Chine compte 1 220 200 000 habitants, en 2000, elle compte 1 275 100 000 habitants, soit une augmentation de 55 100 000 habitants en cinq ans. En 2005, la Chine comptait 1 313 000 000 habitants et en 2010, on dénombre 1 354 100 000 habitants, soit une augmentation de 41 100 000 habitants. De manière globale, de 1995 à 2015, la Chine a connu une augmentation de sa population à hauteur de 155 800 000 habitants. En 1975, la population de l'Afrique au sud du Sahara est de 302 400 000 habitants, en 1995, de 543 400 000 habitants, en 2000 de 606 000 000 d'habitants. De 1995 à 2000, elle a augmenté de 62 600 000 habitants. En 2010, l'Afrique subsaharienne comptait 808 800 000 habitants, contre 949 500 000 habitants en 2015, soit une augmentation de 140 700 000 habitants, en un espace de cinq années. Au regard des différents résultats obtenus lors des calculs des différentes augmentations de la population chinoise et d'Afrique au sud du Sahara sur une période de cinq ans, nous constatons que celle de l'Afrique au sud du Sahara croît plus rapidement que la population chinoise. Il est judicieux de questionner le taux de croissance de l'un et de l'autre protagoniste afin de tirer des conclusions objectives.

**Tableau n° 65: La croissance démographique annuelle moyenne de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (en pourcentage) 1990-2015**

Années	1990	1995	2000	2005	2010	2015
<b>Chine</b>		1,2		0,6		0,5
<b>Afrique subsaharienne</b>		2,7		2,7		2,7

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour les années suivantes : 2011, pp. 181 et 183., 2016, pp. 249 et 251.

**Graphique n° 41: La croissance démographique annuelle moyenne de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1990-2015 (en pourcentage)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n°65.

Comme nous l’avons évoqué plus haut, dans les années 1990 et 2000, la Chine et l’Afrique au sud du Sahara entrent dans une nouvelle phase de leur croissance démographique. Pendant que la croissance de la population chinoise entre dans une phase de ralentissement, de décroissance, celle de l’Afrique au sud du Sahara reste dynamique et croissante. Par ailleurs, il est à préciser que la population de l’Afrique au sud du Sahara croît deux fois plus que celle de la Chine. De 1990 à 1995, la croissance de la population chinoise est de 1,2%, contre 2,7% pour la croissance de celle de l’Afrique au sud du Sahara. Entre 2000 et 2005, pendant que la croissance de la population chinoise chute à 0,6%, celle de l’Afrique au sud du Sahara reste constante et est toujours de 2,7%. Entre 2010 et 2015, la croissance de la population chinoise chute une fois de plus ; elle passe de 0,6% à 0,5%. Durant cette même période, la croissance de la population de l’Afrique au sud du Sahara reste constante et égale à 2,7%.

La situation démographique des deux protagonistes entre tout simplement dans la continuité des analyses que nous avons faites au sujet de cette question dans la période 1970-1980. En effet, en cette période, la Chine avait l’obligation de maîtriser et de gérer sa croissance démographique. Ce qui fut fait avec la mise sur pieds des politiques publiques du contrôle des naissances. Nous avons par exemple la politique de l’enfant unique lancée par ce pays. Du côté de l’Afrique au sud du Sahara, la croissance démographique n’est pas encore considérée comme étant une menace. Il est vrai que dans une perspective afropessimiste, certains économistes et

démographes attirent depuis les années 1980 l'attention des pouvoirs publics et des partenaires au développement de l'Afrique subsaharienne, sur sa situation démographique<sup>721</sup>. Or, à l'exemple de la Chine, la masse démographique et la jeunesse de la population africaine est un atout non seulement pour impulser la production, mais surtout pour la consommation de celle-ci.

Nous ne pouvons pas conclure cette problématique du ralentissement de la croissance de la population chinoise et de l'accélération de celle de la population de l'Afrique au sud du Sahara sans poser un regard critique. En effet, la situation de la croissance de la population chinoise qui était déjà proche de 0% en 2015, est très inquiétante pour ce pays. Le ralentissement de la croissance démographique est la manifestation d'une faible fécondité et donc, intimement lié au vieillissement de la population<sup>722</sup>. Un pays qui a une population vieille tend vers un déclin de sa civilisation. La Chine est ainsi dans l'obligation de relancer sa croissance démographique en mobilisant la stratégie des politiques publiques natalistes. Celle de l'enfant unique doit tout simplement être levée et permettre aux jeunes chinois de redynamiser le taux de natalité du pays, ce d'autant plus que le taux de mortalité infantile est presque maîtrisé à un niveau très bas par les pouvoirs publics.

**Tableau n° 66: Le taux de mortalité infantile de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara (pour 1 000 naissances vivantes) 1995-2015**

Années	1970	1995	2000	2005	2012	2015
<b>Chine</b>	85	38	32	23	12	9,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	138	104	107	102	64	56,1

**Sources :** compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour les années suivantes : 1998, pp. 169 et 227., 2001, pp. 167 et 169., 2002, pp. 175 et 177., 2008, pp. 262 et 264., 2014, pp. 205 et 207., 2016, pp. 253 et 255.

S'agissant de l'Afrique au sud du Sahara, malgré son taux de mortalité infantile élevé, sa croissance démographique reste dynamique et les prévisions font de ce continent le plus peuplé de la planète à l'horizon 2050 avec environs 2 000 000 000 d'habitants. Le défi fondamental reste la capitalisation de cette masse démographique pour en faire non seulement des producteurs, des créateurs de richesse compétitifs, mais surtout des consommateurs

<sup>721</sup> Giri, *L'Afrique en panne...*, p. 15.

<sup>722</sup> M. Loriaux, "Viellir au Nord et au Sud : convergences et divergences ?", in : François Gendreau et Dominique Tabutin (s/d), *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan, 2002, pp. 25-42, p. 26.

conscients des jeux et des enjeux du moment. L'Afrique au sud du Sahara a donc l'obligation de fabriquer le type d'homme approprié à son projet de développement. Ce type d'homme est tout simplement le produit d'un projet de développement humain.

## 2- Les tendances de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2017

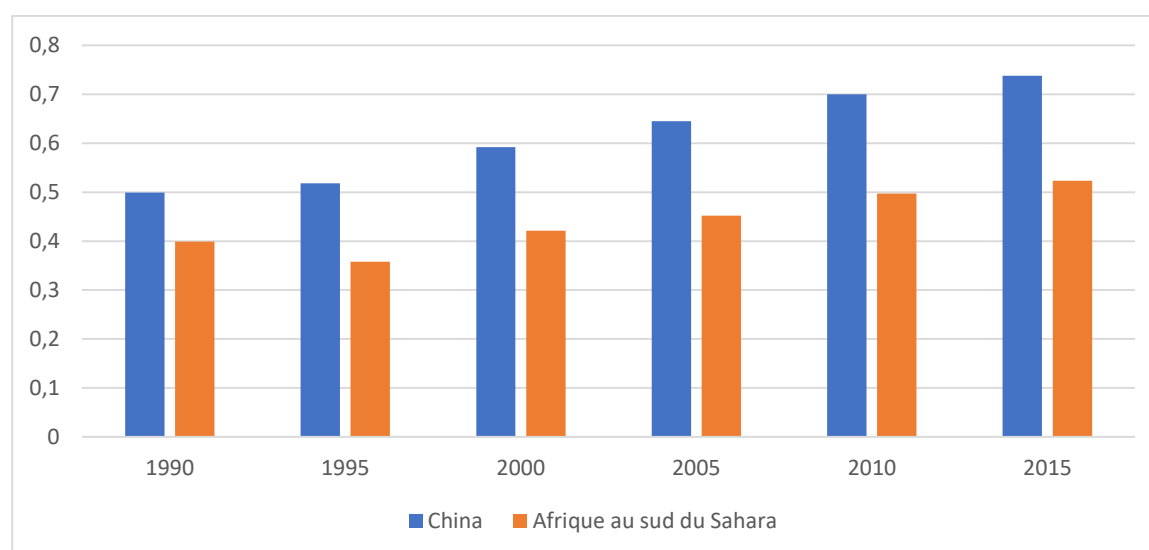
Le développement humain dans le cadre de cette étude est une variable secondaire mais très importante dans la compréhension des implications sociales et humaines des différents choix de développement des deux protagonistes. L'IDH est un outil du PNUD que nous mobilisons pour mesurer, et quantifier le développement humain en Chine et en Afrique au sud du Sahara. Selon le PNUD, l'IDH est compris entre 0 (faible) et 1 (élevé).

**Tableau n° 67: Les tendances de l'indice de développement humain de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1995-2015**

Années	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Chine	0,499	0,518	0,592	0,645	0,700	0,738
Afrique subsaharienne	0,399	0,358	0,421	0,452	0,497	0,523

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour l'année suivante : 2010, pp. 173 et 175., 2014, pp. 185 et 187., 2016, pp. 229 et 231.

**Graphique n° 42: Les tendances de l'indice de développement humain de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara 1995-2015**



Source : réalisé à partir du tableau n°67.

L'IDH de la Chine est globalement supérieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara. De 1990 à 2015, la moyenne de l'IDH de la Chine peut être estimée à 0,615 contre 0,371 pour

l’Afrique au sud du Sahara. En 1990, l’IDH de la Chine est de 0,499 contre 0,399 pour l’Afrique au sud du Sahara. En 2000, l’IDH de la Chine reste supérieur à celui de l’Afrique au sud du Sahara. Il est de 0,592 pour la Chine et de 0,421 pour l’Afrique au sud du Sahara. En 2005, la situation n’a pas changé. La Chine avait un IDH de 0,645 contre 0,452 pour l’Afrique au sud du Sahara. Durant les années 2010, et 2015 la situation est restée semblable à celle des années précédentes. En 2010, la Chine a un IDH qui s’élève à 0,700 contre 0,497 pour l’Afrique au sud du Sahara ; et en 2015, l’IDH de l’Empire du milieu s’élève à 0,738 et celui de l’Afrique subsaharienne est égal à 0,523.

De 1990 à 2015, au-delà du fait que l’IDH de la Chine soit légèrement supérieur à celui de l’Afrique au sud du Sahara, notons que les deux protagonistes n’avaient pas un IDH élevé selon la classification du PNUD. Par ailleurs, selon la même classification, les deux protagonistes n’ont pas aussi un IDH faible. La Chine et l’Afrique subsaharienne peuvent être de ce fait considérées comme des zones du monde à IDH moyen. L’IDH dans ce cadre pose de manière subtile le problème du statut de la Chine, et expose au grand jour le paradoxe du développement de ce pays. Là n’est pas le débat.

Ce qu’il faut indiquer, c’est le fait que l’IDH des deux protagonistes dans le temps, plus précisément de 1990 à 2015, a un taux de croissance global qui est positif. Ce taux est de 1,57% pour la Chine et de 1,09% pour l’Afrique au sud du Sahara<sup>723</sup>. La croissance annuelle moyenne de l’IDH aussi bien de la Chine que de l’Afrique subsaharienne, est mieux indiquée dans le tableau suivant.

**Tableau n° 68: La croissance annuelle moyenne de l’IDH de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara 1995-2015**

Années	1990	2000	2000	2010	2010	2015
<b>Chine</b>	1,72		1,70		1,05	
<b>Afrique subsaharienne</b>	0,54		1,67		1,04	

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour l’année suivante : 2016, pp. 229 et 231.

Les taux de croissance indiqués dans le tableau ci-contre, laissent entrevoir une tendance décroissante pour l’IDH de la Chine. Il passe de 1,72% dans la décennie 1990-2000, pour 1,70% durant la décennie 2000-2010 ; soit une perte de 0,2%. La plus grande baisse est notée durant la période 2010-2015, pendant laquelle, le taux de croissance décroît de 0,65% en

<sup>723</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2016...*, pp. 229-231.

passant de 1,70% à 1,05%. Pour l'Afrique au sud du Sahara, la tendance est croissante avec oscillation. Pour la décennie 1990-2000, le taux de croissance est de 0,54%, il croit durant la décennie 2000-2010, en passant à 1,67%, pour connaître une baisse et tombe à 1,04% durant la période 2010-2015.

Dans le sens du PNUD, l'IDH est un indicateur qui prend en compte certaines dimensions majeures du développement humain.

L'indicateur de développement humain (IDH) est une mesure sommaire de trois composantes du développement humain : la santé et la longévité, mesurées par l'espérance de vie à la naissance ; l'instruction, mesurée par le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation ; et des conditions de vie décentes, mesurées par le PIB par habitant (PPA en dollars américains)<sup>724</sup>.

Au regard des différentes dimensions du développement humain qui composent l'IDH, il est, dans un souci de mieux comprendre la situation du développement humain de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, judicieux d'en faire une comparaison et un état des lieux. Scrutons la dimension santé avec pour indicateur l'espérance de vie à la naissance.

**Tableau n° 69: L'espérance de vie à la naissance en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2008 (années)**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2008
Chine	70,5	70,6	70,9	71,6	71,9	72,5	72,9	73,5
Afrique subsaharienne	48,7	46,5	46,3	46,1	46,1	49,6	51,5	52,7

Sources : compilation faite à partir des données contenues dans le *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour les années suivantes : 2002, pp. 150 et 152., 2003, pp. 239-240., 2004, pp. 140 et 142., 2005, pp. 232 et 234., 2006, pp. 284 et 286., 2007-2008, pp. 230 et 232., 2009, pp. 190 et 192., 2010, pp. 168 et 170.

La moyenne de l'espérance de vie à la naissance en Chine durant la période allant de 1975 à 1980, était de 64,4 ans et celle de l'Afrique au sud du Sahara durant la même période était de 46,5 ans<sup>725</sup>. De 2000 à 2008, la moyenne de l'espérance de vie à la naissance est de 71,8 ans en Chine et en Afrique au sud du Sahara, elle est de 48,4 ans. Les deux protagonistes ont vu le niveau de l'espérance de vie s'améliorer. Un demi-siècle plus tard, la Chine a connu une amélioration de l'espérance de vie de 5 ans contre une augmentation de 2 ans en Afrique au sud du Sahara. Ces données laissent entrevoir une augmentation de l'espérance de vie en Chine par rapport en Afrique au sud du Sahara. Ce contraste global se manifeste aussi au niveau des différentes années.

<sup>724</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain 2005...*, p. 345.

<sup>725</sup> Pour plus d'information, bien vouloir consulter le tableau n° 20.

Sur le plan de l'espérance de vie par an, de 2000 à 2015, le niveau de la Chine a plus souvent été le double de celui de l'Afrique au Sud du Sahara. En 2000, l'espérance de vie en Chine est de 70,5 ans, contre 48,7 ans en Afrique au sud du Sahara ; soit une différence de 21,8 ans. En 2003, l'espérance de vie en Chine en léger augmentation était de 71,6 ans, contre 46,1 ans en Afrique au sud du Sahara. En 2005, l'espérance de vie a une fois de plus augmenté pour se situer à 72,5 ans. La même année, on note aussi une légère hausse en Afrique au sud du Sahara avec une espérance de vie à la naissance qui se situe à 49,6 ans. En définitive, comme l'indique le tableau ci-dessus, les deux protagonistes ont progressivement amélioré le niveau de l'espérance de vie à la naissance de leurs populations. Toutefois, il faut préciser qu'un demi-siècle plus tard, l'on vit toujours plus longtemps en Chine qu'en Afrique au Sud du Sahara. Aussi, devons-nous, rappeler que le taux d'alphabétisation des adultes en Chine était plus élevé qu'en Afrique au sud du Sahara.

De 1976 à 1980, le taux moyen d'alphabétisation des adultes de la Chine était de 67% contre un taux moyen de 31,92% pour l'Afrique au sud du Sahara à la même période<sup>726</sup>. Les données ont évolué et changé un demi-siècle plus tard.

**Tableau n° 70: Le taux d'alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2008 (en pourcentage de la population de plus de 15 ans)**

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
<b>Chine</b>	84,1	85,8	90,9	90,9	90,9	90,9	93,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	61,5	62,4	63,2	61,3	63,3	60,3	62,9

**Sources** : compilation faite à partir des données contenues dans le *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD pour les années suivantes : 2002, pp. 150 et 152., 2003, pp. 239-240., 2004, pp. 140 et 142., 2005, pp. 232 et 234., 2006, pp. 284 et 286., 2007-2008, pp. 230 et 232., 2009, pp. 190 et 192.

Comme évoqué ci-dessus, le taux d'alphabétisation des deux protagonistes a considérablement évolué. Le taux moyen d'alphabétisation de la Chine sur une période de sept ans allant de 2000 à 2007, est de 89,5% soit une augmentation de plus de 20%, par rapport à la moyenne de la décennie 1970-1980. Par ailleurs, l'Afrique au sud du Sahara a vu son taux moyen d'alphabétisation augmenter de 30% en passant de 31,92% durant la décennie 1970-1980 à 62,12% entre 2000 et 2007.

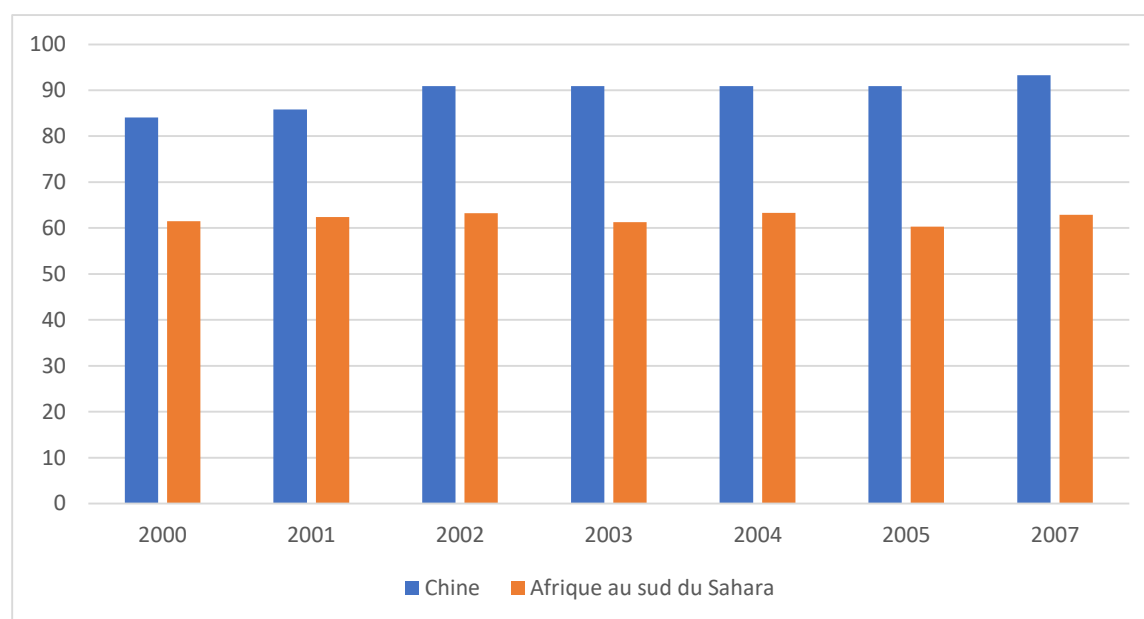
Toutefois, le taux d'alphabétisation des adultes en Chine est resté très fort par rapport à celui de l'Afrique au sud du Sahara. Nous notons en permanence une différence de plus de

<sup>726</sup> Bien vouloir consulter le tableau n° 16 de la présente étude pour des informations détaillées.



20% un demi-siècle plus tard. Pour le cas de la Chine, il est passé de 84,1% en 2000 pour un taux de 85,8%, en 2001 soit une augmentation d'un peu plus de 1%. Durant la même période, celui de l'Afrique au sud du Sahara est de 61,5% en 2000, pour 62,4% en 2001, soit une augmentation d'un peu plus de 1%. Le graphique ci-contre donne la tendance d'évolution du taux d'alphabétisation des deux protagonistes dans le temps.

**Graphique n° 43: Le taux d'alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2000-2008 (en pourcentage de la population de plus de 15 ans)**



**Source :** réalisé à partir du tableau n° 70.

Il est un fait que, le taux d'alphabétisation des adultes chinois et d'Afrique au sud du Sahara, est en croissance. Toutefois, il faut préciser que la tendance du taux d'alphabétisation des adultes de l'Afrique connaît quelques oscillations ; on note des légères baisses en 2003 et en 2005. En outre, le graphique ci-contre attire notre attention sur le rythme de la croissance. Pour la Chine, de 2000 à 2007, le taux de variation est de 0,10% contre 0,20% pour l'Afrique au sud du Sahara. La variation du taux d'alphabétisation dans le temps est plus élevée en Afrique au sud du Sahara qu'en Chine. Cet écart peut trouver une explication dans la marge que les deux protagonistes ont à combler. L'Afrique subsaharienne de 2000 à 2007 a un taux moyen d'alphabétisation des adultes de 62%, soit un gap de 38% à combler, or la Chine de son côté a un taux moyen d'alphabétisation durant la même période de 89,5%, soit un gap de 10,5% à combler. Le tableau suivant donne de manière détaillée la variation du taux d'alphabétisation des adultes des deux protagonistes sur une durée de sept ans.

**Tableau n° 71: La variation du taux d’alphabétisation des adultes en Chine et en Afrique au sud du Sahara 2001-2007 (en pourcentage)**

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2007
<b>Chine</b>	0,02	0,05	0	0	0	0,02
<b>Afrique subsaharienne</b>	0,01	0,01	-0,03	0,03	-0,04	0,04

Source : réalisé à partir des données du tableau n° 70.

Le taux de variation du taux d’alphabétisation des deux protagonistes confirme les différentes tendances et le rythme de changement d’une année à l’autre.

Il ressort de ce qui a précédé que la Chine et l’Afrique au sud du Sahara entrent dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec un paysage économique, commercial et humain différent et restructuré. La Chine, sur le plan économique et commerciale, est devenue une puissance internationale, pendant que l’Afrique au sud du Sahara, bien qu’ayant des résultats encourageant, reste à la traîne et ne compte que pour sa posture de réservoir des produits primaires. La Chine a vu sa croissance économique se maintenir en dépit de quelques chutes, à un taux d’au moins 8% par an, pendant que l’Afrique au sud du Sahara a de la peine à atteindre une croissance annuelle de 5%. La balance commerciale de la Chine un demi-siècle plus tard est excédentaire avec une orientation vers l’exportation des produits manufacturés. Or, la balance commerciale de l’Afrique au sud du Sahara est déficitaire avec des exportations basées sur les produits primaires. Sur le plan du développement humain, les deux protagonistes ont vu les conditions de vie de leurs populations s’améliorer, bien que le rythme de changement soit à questionner. Par ailleurs, cette montée de la Chine au toit du monde et la stagnation de l’Afrique au sud du Sahara, ont sans doute redynamisé la coopération entre les deux protagonistes et partenaires.

**CHAPITRE VII : LA CONDUITE DIFFERENCIEE DU DEVELOPPEMENT ET  
LA REDYNAMISATION DES RELATIONS CHINE-AFRIQUE, 2000-2017**

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde tremble car la Chine s'est réveillée. La Chine est sur le toit du monde, elle oriente les grands débats économiques mondiaux. Pour Patrick Artus, Jacques Mistral et Valérie Plagnol, l'avenir de la croissance et de la mondialisation se joue désormais en Chine<sup>727</sup>. L'émergence de la Chine et la stagnation de l'Afrique au sud du Sahara ont eu pour conséquence la redynamisation de la coopération sino-africaine. En effet, les deux espaces entretenaient des relations depuis les années 1950 qui se fondaient sur une triple légitimité : une légitimité historique, sur la promotion des principes de non-ingérence et de respect mutuel, et sur le legs idéologique tiers-mondiste de la guerre froide<sup>728</sup>. Sur le plan historique, comme évoqué dans la première partie de cette étude, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara sont deux parties du monde qui à un moment de l'histoire, ont été soumises à la domination des puissances impérialistes. Cet élément est déterminant dans la rencontre entre les deux partenaires à la conférence de Bandung où ils ont jeté les bases de leur coopération de première génération. Aussi, la Chine en tant que nouvelle puissance internationale, évite dans ses relations avec l'Afrique au sud du Sahara, de s'intéresser aux affaires intérieures des différents Etats et fait l'effort de mettre en vitrine sa stratégie d'un partenariat gagnant-gagnant<sup>729</sup>. Cette coopération historique de première génération est particulièrement marquée par une prédominance des débats idéologiques et politiques. Elle permit à la Chine de retrouver sa place à l'ONU et à l'Afrique au sud du Sahara, de se libérer du joug colonial. Cette coopération originelle, connue une période de passage à vide après les événements de la place Tiananmen en Chine et de la chute du mur de Berlin en Allemagne. À partir des années 2000, la coopération Chine-Afrique retrouve une nouvelle énergie, elle devient très dynamique et de plus en plus diversifiée.

Ce chapitre est réservé à l'analyse de cette renaissance de la coopération sino-africaine. Pour ce faire, il comprend trois grandes parties. Dans la première, il fait une analyse de la relation de première génération des deux partenaires, celle-ci étant marquée par une dominance des relations bilatérales et une obsession pour des questions idéologiques et politiques. Dans la seconde partie, l'analyse porte sur la coopération Chine-Afrique de seconde génération qui se

---

<sup>727</sup> P. Artus et als, *L'émergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique*, Paris, Direction de l'information légale et administrative, 2011, p. 8.

<sup>728</sup> Davou, "La Chine en Afrique...", p. 143.

<sup>729</sup> *Ibid.*, pp. 145-147.

structure tout autour de l'émergence du multilatéralisme, la diversification et l'intensification de la coopération économique. La dernière partie est consacrée à l'analyse de la coopération de troisième génération des deux protagonistes, qui fait une bonne place à l'intérêt que ceux-ci accordent aux questions géopolitiques et géostratégiques.

## **A- LES RELATIONS CHINE-AFRIQUE DE PREMIERE GENERATION**

Les relations Sino-africaine de première génération est particulièrement marquée par la mise en place entre la Chine et les différents Etats africains des relations bilatérales dominées par des intérêts idéologiques et politiques.

### **1- La Conférence de Bandung et l'émergence des relations Chine-Afrique de première génération**

Les relations de la Chine et les différents Etats d'Afrique au sud du Sahara, émergent dans un contexte animé par certaines pesanteurs. Les pesanteurs les plus déterminantes furent l'accession de certains territoires longtemps sous le joug colonial à l'indépendance et la division du monde en deux blocs distincts. Ces deux éléments ont véritablement joué un rôle fondamental dans la naissance et la consolidation des relations de la Chine avec certains Etats d'Afrique. Il est plus judicieux de résumer ce contexte en quelques mots principaux : l'émergence de " l'Afroasiatisme".

La Conférence de Bandung se tient au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans un monde marqué par de forte tensions géopolitiques et divisé en deux blocs. Nous avons d'une part les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés constitutifs du bloc de l'Ouest. Egalement connu comme étant le bloc capitaliste, désignant dans sa définition la plus restreinte les Etats-Unis, le Canada et les pays de l'Europe de l'Ouest tels la France, la Grande Bretagne, etc. D'autre part, nous avons l'URSS et ses Etats satellites formant le bloc de l'Est. Il s'agit de ce que la littérature internationaliste a retenu comme étant la guerre froide. Elle fut un conflit fondé sur les divergences politiques et idéologiques entre les démocraties occidentales et les régimes communistes. Pour Fabrice Onana Ntsa : " l'opposition Est-Ouest qui caractérise donc les relations internationales d'après-guerre, contraint en effet les Etats du monde à choisir de s'aligner soit dans le bloc communiste, soit derrière celui capitaliste"<sup>730</sup>. Il faut tout de même noter que certaines puissances impliquées dans cette confrontation, avaient des velléités

---

<sup>730</sup> Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine...", p. 160.

d'expansion territoriale. Entre course aux armements et confrontations armées par alliés interposés, la guerre froide a en cette période, de réelles conséquences économiques, culturelles, scientifiques, médiatiques et sportives. Des guerres et des conflits ouverts font plusieurs morts et blessés en Corée, en Indochine, au Vietnam, etc.

Par ailleurs, pendant que la guerre froide rythme les relations entre superpuissances, les empires coloniaux s'ébranlent progressivement. Un vent, un souffle de liberté se lève de l'Asie pour embraser toute l'Afrique. La décolonisation qui se veut un processus de libération d'un peuple du joug colonial prit deux formes fondamentales. Certains comme en Indochine, furent contraints de prendre les armes pour se libérer de l'obscurantisme français, pendant que d'autres par des mécanismes constitutionnels comme le Ghana, se libéraient de la colonisation britannique. Le dénominateur commun à toutes ces différentes approches est que les peuples colonisés avaient pris conscience des enjeux du moment et pensaient avoir le droit à l'autodétermination tant proclamée par certaines institutions internationales. C'est dans cet environnement international dominé par les problématiques d'intérêt et de rapport de force, que se tint la Conférence de Bandung.

Refusant l'alignement sur les superpuissances, Nehru et Tito ont mobilisé, au début des années 1950, les nouveaux Etats nés de la décolonisation, afin de donner une orientation aux relations avec les pays industrialisés, capitalistes ou socialistes<sup>731</sup>. Cette volonté se matérialisa à la conférence afro-asiatique de Bandung en avril 1955<sup>732</sup>.

A Bandung, 29 chefs d'Etat et de gouvernements afro-asiatiques s'efforcent de définir les principes de leur coexistence avec les blocs : intégrité territoriale et souveraineté, non-agression, non-ingérence dans les affaires intérieures, égalité et avantages mutuels, coexistence pacifique. D'autres principes sont proclamés : droits de l'Homme, égalité des races, droit pour chaque nation de se défendre conformément à la Charte de l'ONU, refus de recourir à des arrangements destinés à servir les intérêts des grandes puissances, respect de la justice et des obligations internationales. La conférence donne ainsi naissance à un état d'esprit qui eut son heure de gloire pendant les années 1960-1970 : le non alignement<sup>733</sup>.

En résumé, cette grande rencontre d'Indonésie, s'il faut parler comme Jean-Pierre Rioux, a prôné la solidarité entre ses membres et l'hostilité au colonialisme ou à toute forme de domination<sup>734</sup>. Convoquée à l'initiative de cinq pays asiatiques (Birmanie, Ceylan, Indonésie, Inde et Pakistan), la conférence a accueilli 6 pays africains, dont 4 d'Afrique au sud du Sahara :

<sup>731</sup> M. Nouschi, "l'émergence du tiers-monde", in : P. Boniface (s/d), *Atlas des relations internationales*, Paris, Hatier, 2003, p. 28.

<sup>732</sup> Rioux, *Une histoire du monde...*, p. 293.

<sup>733</sup> Nouschi, "l'émergence du..." , p. 28.

<sup>734</sup> Rioux, *Une histoire du monde...*, p. 293.

le Ghana, le Libéria, la Lybie, le Soudan, l’Egypte et l’Ethiopie<sup>735</sup>. Les assises avaient aussi réuni le Cambodge, le Japon, le Laos, le Népal, les Philippines, la République Démocratique du Viêt Nam, la Thaïlande, la RPC. Y étaient aussi présent : l’Arabie Saoudite, l’Iran, l’Irak, la Jordanie, le Liban, la Syrie, la Turquie et le Yemen. A l’issu des travaux, le communiqué final édicte 10 principes fondamentaux<sup>736</sup> de coexistence dans un monde en proie aux conflits :

1. Respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la charte des Nations unies ;
2. Respect de la souveraineté et de l’intégrité territoriale de toutes les nations ;
3. Reconnaissance de l’égalité de toutes les races et de l’égalité de toutes les nations, petites et grandes ;
4. Non-intervention et non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.
5. Respect du droit de chaque nation de se défendre individuellement ou collectivement conformément à la Charte des Nations unies ;
6. a) Refus de recourir à des arrangements des défenses collectives destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu’elles soient ;  
b) Refus par une puissance quelle qu’elle soit d’exercer une pression sur d’autres ;
7. Abstention d’actes ou de menaces d’agression ou de l’emploi de la force contre l’intégralité territoriale ou l’indépendance politique d’un pays ;
8. Règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que négociation ou conciliation, arbitrage ou règlement devant les tribunaux, ainsi que d’autres moyens pacifiques que pourront choisir les pays intéressés, conformément à la Charte des Nations unies ;
9. Encouragement des intérêts mutuels et coopération ;
10. Respect de la justice et des obligations internationales.

C’est à partir de cette rencontre qu’il appartenait désormais à l’Asie d’aider l’Afrique au mieux de ses possibilités, pour se libérer du joug colonial. Mais en fait, du côté asiatique, c’est la Chine qui assura le leadership de cette solidarité militante de lutte contre l’impérialisme et la domination. Ayant donc eu un passé commun de dominés, la Chine et l’Afrique ont scellé leur compagnonnage lors de la conférence de Bandung<sup>737</sup>. C’est le début de la coopération entre l’Afrique et la Chine qui se prêtèrent désormais un soutien politique réciproque sur la scène internationale. Nous pouvons ainsi dire avec François Lafarge que : ‘‘lors de la conférence de Bandung en 1955 et dans l’euphorie révolutionnaire, la République Populaire de Chine a manifesté un intérêt pour l’Afrique’’<sup>738</sup>.

<sup>735</sup> Grimal, *La décolonisation 1919...*, p. 274.

<sup>736</sup> Onana Ntsa, ‘‘La politique africaine de la Chine...’’, p. 163.

<sup>737</sup> Davou, ‘‘La Chine en Afrique...’’, p. 144.

<sup>738</sup>F. Lafarge, ‘‘La Chine, une puissance africaine’’, *Perspectives chinoises*, n°90, 2005, p. 2.

## 2- La Chine au cœur de la libération de l'Afrique subsaharienne du joug colonial

Fidèles aux engagements pris à Bandung, la Chine apporta un soutien sans faille à la décolonisation de l'Afrique au sud du Sahara. La Chine a contribué à la décolonisation de l'Afrique par son soutien actif et son aide multiforme apportés aux Mouvements de Libération Nationale (MLN)<sup>739</sup>. Ayant pendant longtemps lutté elle-même pour s'émanciper de la domination, la Chine comprenait le combat des peuples d'Afrique et sa solidarité envers eux ne se justifie que par sa volonté à lutter contre les impérialismes. La Chine a contribué à la décolonisation de l'Afrique subsaharienne en apportant un soutien financier, militaire, matériel et diplomatique à plusieurs MLN<sup>740</sup>. C'est ainsi qu'elle a apporté son soutien financier et logistique à l'Union Nationale pour l'Indépendance de l'Angola (UNITA), au Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola (MPLA)<sup>741</sup>. La Chine en fait autant pour l'Union des Populations du Cameroun (UPC), le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) et la *Zimbabwe African National Unity* (ZANU).

- **Une présence marquée de la Chine dans la guerre de libération de l'Angola**

L'Angola au lendemain de la conférence de Berlin devint une possession portugaise. Face à des mutations et des secousses qui traversent les empires coloniaux en Asie et en Afrique dans les années 1950, le Portugal ne semble pas disposé à lâcher du lest. Son empire colonial croule sous une forme de statu quo qui hante les peuples colonisés. Jusqu'en 1960, le Portugal n'envisage aucune réforme dans le sens de l'histoire et dans celui de la libération du peuple angolais<sup>742</sup>. En 1956, le MPLA est fondé et engage la guerre de libération nationale le 04 février 1961 par une attaque à la prison de Luanda<sup>743</sup>. Malgré la brouille idéologique et de tendance qui opposa les différents leaders du MPLA, mettant ainsi en exergue Agostino Neto prosoviétique et Viriato Da Cruz prochinois, l'organisation bénéficia d'un soutien sans faille de la Chine tout comme le Front National de Libération de l'Angola (FNLA) de Holden Roberto. Le FNLA "obtient en 1963 la plupart de ses armes de la Chine. Il reçut en 1974, 450 tonnes de matériel et bénéficia de l'assistance de 125 instructeurs chinois basés au Zaïre"<sup>744</sup>.

---

<sup>739</sup>Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun...*, p. 157.

<sup>740</sup>J. Guillermaz, "La Chine et les pays en voie de développement", in : Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (s/d), *La Chine au XX<sup>e</sup> siècle. De 1949 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1990, p. 397.

<sup>741</sup>Davou, "La Chine en Afrique...", p. 145.

<sup>742</sup>Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine...", p. 213.

<sup>743</sup>*Ibid.*

<sup>744</sup>*Ibid.*

Des leaders de l'UNITA comme "Jonas Savimbi obtint également l'aide militaire et suivit des cours de guérilla à l'Académie Militaire de Nankin"<sup>745</sup>.

L'attitude des autorités chinoises fut remarquablement cohérente avec ses objectifs de libération des populations africaines du joug colonial. La Chine a suspendu toute forme d'aide et de soutien aux différentes MLN d'Angola une fois que le pays a accédé à sa souveraineté internationale.

Pendant la lutte contre les portugais, nous avons soutenu les trois mouvements de libération : MPLA, UNITA, FNLA. Nous les aidions sans nous soucier de savoir s'ils étaient progressistes ou réactionnaires, parce que tous les trois luttèrent contre l'impérialisme et qu'il n'était pas question pour nous d'intervenir dans les affaires intérieures du peuple angolais. Quand cette guerre s'est terminée et que l'indépendance est arrivée, nous avons cessé toute aide à qui que ce soit<sup>746</sup>.

Gong Dafei nous permet de voir ici à quel point la RPC a toujours fait attention dans ses relations avec la politique interne des Etats du continent africain. Elle est restée constante dans son soutien au FRELIMO.

- **La Chine et la libération du Mozambique**

Tout comme l'Angola, le Mozambique était l'un des derniers bastions de la résistance des impérialistes portugais en Afrique. La persistance du Portugal à initier des réformes qui renforcent sa présence au Mozambique a conduit les leaders anticoloniaux de cette partie de l'Afrique à prendre les armes et à aller à la conquête de leur indépendance. Cette conquête de la liberté fut portée par l'un des principaux MLN, le FRELIMO d'Edouardo Chivano Mondlane. Après un séjour en Chine en 1963, le leader indépendantiste reconnut toute la pertinence de la présence et de l'accompagnement du peuple chinois dans les luttes de libération en Afrique. Pour Fabrice Onana Ntse : " Il accepta l'aide militaire chinoise. Ces largesses de l'Empire du milieu à l'endroit du FRELIMO permirent à cette organisation de tenir les combats jusqu'aux négociations avec les dirigeants portugais après la révolution des Œillets faisant suite au coup d'Etat du 25 avril 1974 au Portugal"<sup>747</sup>.

- **Le soutien de la Chine à l'UPC**

L'UPC est le premier parti politique créé au Cameroun sous administration de la France. Il fut créé le 10 avril 1948 après une ruse de ceux que la littérature historique a bien

<sup>745</sup> F. Bridgland, *Jonas Savimbi, a key to Africa, the story behind the battle for Angolan*, Paragon House Publishers, New York, 1987. Cité par Marc Aicardi de Saint Paul, "La Chine et l'Afrique...", p.8.

<sup>746</sup> G. Dafei, Vice-ministre chinois des affaires étrangères, interviewé par Colin Legum, *Jeune Afrique*, n° 1143, 1<sup>er</sup> décembre 1982, p.31. Cité par Onana Ntse, "La politique africaine de la Chine...", p. 214.

<sup>747</sup> Onana Ntse, "La politique africaine de la Chine...", p. 215.



voulu appeler les “douze de chez Sierra”<sup>748</sup>. “Aussitôt après sa venue au monde le 10 avril 1948, l’UPC avait entrepris dans son ambition de rallier sinon la totalité des Camerounais, du moins le plus grand nombre possible de ceux-ci”<sup>749</sup>. Les questions de la réunification des deux Cameroun et de l’indépendance immédiate étaient au centre de son programme politique<sup>750</sup>. Toutefois, le parti historique traversa des moments de turbulence passant ainsi d’une guerre de libération nationale à une autre<sup>751</sup> :

Que ce soit pendant la première ou pendant la deuxième, l’UPC reçut un soutien de la République Populaire de Chine. Même si l’aide logistique chinoise est difficile à circonscrire, le soutien moral quant à lui se traduit dans les multiples visites à Pékin des leaders upécistes, reçus par les hautes autorités de l’Empire du Milieu. Le 21 février 1959, Mao Tsé Toung reçoit une délégation de l’UPC à Beijing. Le 12 Novembre de la même année, Zhou Enlai reçoit Félix Roland Moumié. Pendant ces rencontres, les autorités communistes assurent leur soutien aux nationalistes camerounais<sup>752</sup>.

L’activisme de la Chine auprès de l’UPC brouilla pour un moment les relations entre le régime officiel de Yaoundé et les autorités de Pékin.

- **La Chine au chevet de la ZANU**

Dans une Rhodésie où règne une politique d’apartheid deux mouvements de libération des populations noires majoritaires et marginalisées à savoir la *Zimbabwe African People’s Union* (ZAPU) de Joshua Nkomo et la ZANU de Robert Mugabe, engagent une lutte armée contre le pouvoir minoritaire des blancs. La ZANU, d’obédience socialiste et prochinoise, “reçut une importante aide logistique et de formation, jusque dans leur camp d’entraînement en Tanzanie. Une assistance chinoise qui renforça considérablement les capacités des *Zanlas* (la branche armée des ZANU), dans les répliques qu’ils opposèrent au pouvoir blanc.

Cette cartographie des soutiens et interventions de la RPC en Afrique dans le cadre de la libération du continent des derniers vestiges de la colonisation, laisse entrevoir la diversité des apports. Ces différents soutiens ont été militaires, diplomatiques, financiers et logistiques. Par ailleurs, sans limite politique ou idéologique, la Chine a soutenu les mouvements aussi bien en Afrique central qu’en Afrique austral. Elle a été présente dans les colonies espagnoles, françaises et britanniques. Ce qu’il faut noter en définitive, c’est que face à un tel soutien, les africains avaient dorénavant une obligation morale de soutenir la RPC dans ses combats

<sup>748</sup> Abel Eyinga, *L’UPC, une révolution manquée ?* Paris, Edition Chaka, 1991, p. 23.

<sup>749</sup> -----, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l’Harmattan, 1984, p. 37.

<sup>750</sup> J. A. Mbembe, *Ruben Um Nyobè, le problème national Kamerunais*, Paris, l’Harmattan, 1984, p. 38.

<sup>751</sup> Deltombe T, Tatsita J. et Domergue M., *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011.

<sup>752</sup> Onana Ntsa, “La politique africaine de la Chine...”, p. 215.

internationaux, dont le plus illustre est sa réhabilitation au Conseil de sécurité de l'ONU, place longtemps occupée par Taïwan.

### **3- Le soutien de la Chine par l'Afrique au sud du Sahara à l'ONU et le triomphe du bilatéralisme**

La question taiwanaise est une variable incontournable qu'il convient d'intégrer dans toute démarche visant à comprendre la Chine ou à évaluer ses rapports avec le reste du monde en général et avec l'Afrique en particulier dans un monde bipolarisé<sup>753</sup>.

Dans un contexte de guerre froide et surtout avec le soutien de Washington, le gouvernement en exil de Taïwan a toujours occupé la place de la Chine au sein de l'organisation universelle. Le différend qui oppose la RPC à Taïwan remonte à la guerre civile qui a vu s'affronter d'une part les nationalistes dirigés par Chang Kai Check et de l'autre, les communistes conduits par Mao Tse Toung. Les gouvernements (celui du *Kouo-Min-Tang* se réfugia sur l'île de Taïwan après sa défaite) s'étaient engagés dans un duel pour savoir lequel devrait représenter la Chine à l'ONU<sup>754</sup>.

Après plusieurs tentatives infructueuses, Pékin a finalement retrouvé sa place à l'ONU au détriment de Taïpeh grâce surtout à l'appui des pays africains avec 26 voix, sur les 76 votes obtenus à l'Assemblée Générale<sup>755</sup>. Ce soutien précieux des pays africains dans le rétablissement de la Chine continentale dans ses droits légitimes aux Nations Unies constitue une façon pour eux de renvoyer l'ascenseur à leur alliée qui les avait aidés à accéder à leur souveraineté internationale. Le leader chinois Mao Tse Toung, n'a pas hésité à exprimer sa reconnaissance en ces termes : “ Si maintenant nous sommes rentrés à l'ONU, c'est que les frères pauvres d'Asie et d'Afrique nous ont épaulés ”<sup>756</sup>. A la fin des années 1970, quarante quatre Etats africains ont des relations diplomatiques avec Pékin<sup>757</sup>.

<sup>753</sup> Awuwe Koffi Afetogbo Azilan, “Les enjeux de la coopération sino-africaine...”.

<sup>754</sup> Davou, “La Chine en Afrique...”, p. 145.

<sup>755</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>756</sup> Cité par Davou, “La Chine en Afrique...”, p. 146.

<sup>757</sup> Awuwe Koffi Afetogbo Azilan “Les enjeux de la coopération sino-africaine...”.

**Tableau n° 72: Le récapitulatif de l'établissement des relations diplomatiques entre certains pays d'Afrique subsaharienne avec la RPC.**

N°	Pays	Dates
1	Le Ghana	05 Juillet 1960
2	Le Mali	25 Octobre 1960
3	La Zambie	29 Octobre 1964
4	La Mauritanie	19 juillet 1965
5	La Guinée Equatoriale	05 Octobre 1970
6	L'Ethiopie	07 décembre 1970
7	Le Nigéria	10 février 1971
8	Le Cameroun	26 Mars 1971
9	La Sierra Léone	29 juillet 1971
10	Le Rwanda	12 Novembre 1971
11	Le Sénégal	7 décembre 1971
12	Le Togo	19 Septembre 1972
13	Madagascar	6 Novembre 1972
14	Le Tchad	28 Novembre 1972
15	La guinée Bissau	15 Mars 1974
16	Le Gabon	20 Avril 1974
17	Le Niger	20 Juillet 1974
18	Le Botswana	06 Janvier 1975
19	Le Mozambique	25 juin 1975
20	Les Comores	13 Novembre 1975
21	Le Cap Vert	25 avril 1976
22	Les Seychelles	30 Juin 1976
23	La République Centrafricaine (RCA)	20 août 1976
24	Le Libéria	17 février 1977

**Source :** compilation faite à partir des données contenues dans Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine", pp. 201 à 208.

Le tableau ci-contre présente de manière quantitative, la vitesse avec laquelle la Chine a fait son entrée en Afrique au sud du Sahara avec une moyenne d'une relation établie par an. L'établissement des relations diplomatiques est accompagné par des visites des officiels chinois en Afrique et vis-versa. Par ailleurs, il faut noter avec Fabrice Onana Ntsa que :

Plusieurs autres accords sont signés dans les domaines économique, commercial, technique et socioculturel. Dans tous les coins du continent noir, la Chine, accorde des prêts, octroie des dons, construit des infrastructures, envoie des délégations médicales et des techniciens pour accompagner la construction d'une Afrique dans le besoin<sup>758</sup>.

Dans cet environnement, les infrastructures ont rapidement pris une place importante dans la nouvelle relation sino-africaine. Le chemin de fer TANZAM, reliant la Tanzanie à la Zambie est une œuvre gigantesque, réalisée par la Chine dans le cadre de cette coopération. "Pour un coût total de 400 millions de dollars et sur 1800 km, le TANZAM permet le désenclavement d'une bonne partie de l'Afrique orientale"<sup>759</sup>. La construction du réservoir d'eau de Téra au Niger, le projet d'adduction d'eau aux Comores, la construction de la Société Nationale de Tabac et Allumettes du Mali (SONATAM), la construction du Palais du Peuple de Kinshasa, etc. Les échanges entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara sont effectifs, mais sont de basses intensités parfois composés de matières premières, de céréales et de quelques produits manufacturiers. Depuis lors, la coopération entre la Chine et l'Afrique qui se structure autour des principes de la coexistence pacifique, n'a cessé de croître.

La fin de la compétition idéologique sino-soviétique, et la fin de la guerre froide dans les années 1970, 1980 et 1990, virent toutefois Pékin se détourner de l'Afrique pour se concentrer, au niveau interne, sur ses réformes et, au niveau international, sur sa reconnaissance au sein des Nations unies par Washington et Moscou ; pour s'intensifier à partir des années 2000 avec l'émergence de la Chine et la stagnation de l'Afrique subsaharienne : c'est le temps des relations Chine-Afrique de seconde génération.

La relation Chine-Afrique de première génération a ceci de particulier qu'elle a porté un intérêt spécial aux questions politiques et idéologiques, ce qui a sans doute fait dire à Manling Yang qu'il s'agissait d'un "*political partnership*"<sup>760</sup>. En cette période, la Conférence de Bandung y a joué un rôle important et a favorisé l'émergence d'une approche bilatérale de la relation entre la Chine et les Etats d'Afrique au sud du Sahara. Bien que les relations économiques existassent, celles-ci n'avaient pas une réelle emprise dans les enjeux et les jeux du moment. Avec l'émergence des relations Chine-Afrique de seconde génération, une orientation et une intensité tout aussi particulière furent données au secteur de la coopération économique. Cette orientation épouse l'émergence de la Chine ; car dans les années 2000, comme évoqué plus haut, elle se réveille de plus en plus et le monde entier tremble. Du tout

---

<sup>758</sup> Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine...", p. 208.

<sup>759</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>760</sup> Manling Yang, 29 ans, doctorant chinois à l'Université de Maastrich au Pays bas, entretien par correspondance et en ligne depuis la Chine du 21 juin 2022.

politique et idéologique, la relation Chine-Afrique migra progressivement vers le tout économique et financier.

## **B- LA COOPERATION CHINE-AFRIQUE DE SECONDE GENERATION : LE TEMPS DE LA RUPTURE ET DU RENOUVEAU**

Les relations sino-africaines de seconde génération se caractérisèrent par l'émergence du multilatéralisme, par une intensification et une diversification des secteurs de coopération. Les deux acteurs passaient ainsi du tout idéologique et politique, au primat des problématiques de développement économique.

### **1- Le multilatéralisme comme outil de renforcement et de redynamisation des relations Chine-Afrique**

A partir de l'année 2000, cette relation de plus en plus intense, se matérialisa à travers le FOCAC. Pour Jean-Raphaël Chaponnière, "l'engagement chinois en Afrique s'est renforcé à partir de l'année 2000 avec l'établissement du premier forum Chine-Afrique"<sup>761</sup>. Pour le Dr. Etian Eleih-Elle, ancien Ambassadeur du Cameroun en Chine 1988-2008, le FOCAC, a été créé à l'initiative des diplomates africains, à ce sujet il déclare que :

C'est quand je suis devenu doyen du groupe des ambassadeurs africains, il y'avait un nouveau ministre des affaires étrangères de Chine, je crois en 1999 ou en 2000, j'avais pris la double initiative d'abord de le recevoir à un déjeuner où le groupe des ambassadeurs africains l'avait reçu à l'ambassade d'Egypte. La deuxième initiative, c'est au cours de ce déjeuner. J'avais demandé à la Chine à travers son ministre des affaires étrangères, au nom de mes collègues africains, si la Chine ne trouvait pas bizarre -la Chine une grande puissance du monde- que la France ait un cadre de coopération multilatérale avec les pays africains que l'on appelle la Francophonie, la Grande-Bretagne ait un cadre de coopération que l'on appelle le Commonwealth ? j'avais demandé à la Chine s'il n'était pas opportun de penser à organiser un cadre de coopération avec les pays africains amis ? La partie chinoise a sauté sur l'occasion en nous faisant savoir qu'elle y pensait, elle aussi, c'est donc ainsi qu'est né le FOCAC. J'avais lancé l'idée et j'avais contribué à la gestation de l'idée on a tenu des réunions entre la partie chinoise et la partie africaine pour le lancement de la plateforme<sup>762</sup>.

Le FOCAC est une enceinte d'échanges et de discussions qui regroupe la Chine, l'UA et cinquante quatre pays africains. Il se réunit tous les trois ans alternativement en Chine ou dans l'un des pays membres africains. Pour François Lafargue, " la fondation en 2000 du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCSA) marque cette volonté de rapprochement"<sup>763</sup>.

<sup>761</sup> Chaponnière, "L'aide chinoise à l'Afrique...", p. 11.

<sup>762</sup> E. Eleih-Elle, 83 ans, ancien Ambassadeur du Cameroun en Chine 1988-2008, entretien du 28 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>763</sup> Lafargue, "La Chine, une puissance africaine...", p. 4.

Officiellement, c'est dans le souci de renforcer davantage sa coopération avec l'Afrique et de participer à la mise en place d'un nouvel ordre politique et économique international, plus juste et équitable que chinois et africains mettent en place ce forum d'échanges<sup>764</sup>. En réalité, le FOCAC naît dans un contexte particulier pour la Chine et très difficile pour l'Afrique au sud du Sahara. En effet, comme évoqué au chapitre précédent, dans les années 2000, la Chine est définitivement et décidément devenue une puissance planétaire. Ses voyants économiques sont au vert. La Chine a une croissance économique d'au moins 8% par an. Elle redéfinit les équilibres géopolitiques existants. Elle conteste l'uni-polarisation du monde laissée après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire Soviétique. Rassurée de son siège au Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine se projette de plus en plus sur la scène internationale. Elle inscrit son nom progressivement dans la liste des plus gros consommateurs d'énergie. La Chine produit, la Chine consomme et elle exporte des volumes extraordinaires de biens et services.

L'Afrique au sud du Sahara, habituée des grandes rencontres telles que la France-Afrique, suffoque. Elle a de la peine à atteindre une croissance à deux chiffres. Lourdemment endettée, elle est attachée aux différentes remises qui sont faites à son avantage par les institutions financières internationales et certains Etats. Elle a du potentiel, c'est vrai, mais a de la peine à trouver des financements pour impulser son développement. Cette Afrique, est celle de la résilience et des thérapies exogènes pour son développement. L'Afrique est pauvre, elle est marginalisée, humiliée et voit dans ses relations avec la Chine une opportunité de mobilisation des fonds pour impulser son développement et gagner sa dignité bafouée par les aides traditionnelles, le plus souvent liées et conditionnées par des démarches subtiles d'ingérence dans les affaires internes des différents Etats.

Le FOCAC est donc créé dans un environnement où la Chine et l'Afrique au sud du Sahara en avaient besoin. Aussi, à une période durant laquelle la conduite différenciée du développement par les deux protagonistes avait clairement donné son verdict. Ce forum sur la coopération sino-africaine, est devenu un grand événement pour les économies et les diplomaties chinoises et africaines à cause du grand nombre de participations des présidents

---

<sup>764</sup> Déclaration de la première conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 Octobre 2000, in : "Forum sur la Coopération Sino-Africaine", en ligne sur : <https://www.focac.org>, 2004, consulté le 3 novembre 2021.

africains, et où d'importants accords d'aide au développement et d'importants contrats sont signés ou annoncés.

Le FOCAC a pour objectif d'engager des consultations sur un pied d'égalité, approfondir la connaissance mutuelle, élargir les consensus, renforcer l'amitié et promouvoir la coopération sino-africaine<sup>765</sup>. Par ailleurs, le “ Programme de la coopération pour le développement socioéconomique sino-africain” adopté lors de la Première Conférence ministérielle du FOCAC tenue en 2000, stipule que les deux parties sont convenues d'établir un mécanisme de suivi afin d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des mesures de suivi. En juillet 2001, “la procédure pour le mécanisme du FOCAC” fut adopté par la consultation ministérielle du Forum à Lusaka, capitale Zambienne. Le mécanisme est entré en vigueur en avril 2020. Ledit mécanisme de suivi repose sur les trois niveaux à savoir : la Conférence ministérielle qui se réunit tous les trois ans ; la Réunion de suivi de Hauts Fonctionnaires qui se déroule quelques jours avant la Conférence ministérielle ; le Corps diplomatique africain en Chine et le Secrétariat du Comité de suivi chinois se réunissent au moins deux fois par an<sup>766</sup>.

La Conférence ministérielle et la Réunion préparatoire des Hauts Fonctionnaires ont lieu, alternativement en Chine et en Afrique. La Chine et le pays africain qui est chargé de l'organisation de la Conférence assument conjointement la présidence, coprésident la Conférence, la Réunion et veillent sur la mise en œuvre des résultats. La Conférence est réservée aux ministres des Affaires étrangères et aux ministres chargés de la coopération économique internationale, tandis que la Réunion a pour participants, les directeurs des départements gouvernementaux compétents ou les fonctionnaires d'un rang équivalent<sup>767</sup>.

En outre, avec l'élargissement et l'approfondissement de la relation Chine-Afrique, des sous-fora ont été mis sur pieds. Nous avons : le Forum populaire Chine-Afrique, le Forum des jeunes dirigeants Chine-Afrique, le Symposium ministériel sino-africain sur la coopération et le développement de la santé, le Forum sur la coopération entre les médias sino-africains, la Conférence sino-africaine sur la réduction de la pauvreté et le développement, le Forum juridique du FOCAC, le Forum sur la coopération entre les autorités locales sino-africaines, le Forum des *think tank* sino-africains, etc<sup>768</sup>. Ce dispositif institutionnel est au cœur de

---

<sup>765</sup>Secrétariat du Comité de suivi chinois du FOCAC, “Forum sur la Coopération Sino-Africaine”, en ligne sur : <https://www.focac.org>. 2004, consulté le 3 novembre 2021.

<sup>766</sup>Ibid.

<sup>767</sup> Secrétariat du Comité de suivi chinois du FOCAC, “Forum sur la Coopération Sino-Africaine”.

<sup>768</sup> Ibid.

l'animation des différentes rencontres mais, est aussi le résultat des négociations et des concessions de celles dont nous allons faire une brève description.

En octobre 2000, la Chine organise à Pékin le premier forum de coopération Chine-Afrique. Ce premier forum Chine-Afrique réunit quarante cinq pays africains sur cinquante trois que compte le continent<sup>769</sup>. On note la présence des diplomates, des agents du secteur privé, des représentants d'organisations régionales et internationales, et enfin le président chinois Jiang Zemin et son premier ministre Zhu Rongji. Côté africain, la présence de quatre chefs d'Etats africains a été marquée, ainsi que celle du secrétaire Général de l'OUA de l'époque, Salim Hamed Salim<sup>770</sup>. En novembre 2003, à Addis-Abeba, en Ethiopie, se tient le deuxième sommet du FOCCA. La participation africaine est grande en termes de personnalités, on y note la présence de cinq chefs d'Etat africains, de trois vice-présidents et de deux premiers ministres. Les fora de 2006, 2009 et 2012 se tiennent comme d'habitude. Celui de 2006, augmente le nombre de participants des Etats africains avec quarante huit représentants<sup>771</sup>.

Comme nous l'avons annoncé plus haut, plusieurs rencontres ou fora ont été au cœur de certaines avancées dans la consolidation et le rayonnement de la relation sino-africaine. La rencontre de Pékin qui se tient du 10 au 12 octobre 2000, a contribué à la mise en place du Programme de Coopération sino-africain sur le Développement Economique et Social<sup>772</sup>. Cette déclaration fondatrice insiste sur certains points importants de la question du développement de l'Afrique, du renforcement des relations sino-africaines et de la refondation des relations internationales en faveur des plus faibles. Pour ce faire, les participants proclament en premier point :

Il faut respecter les Buts et Principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine, les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ainsi que les autres normes régissant les relations entre Etats, qui sont universellement reconnues. Tous les Etats ont le droit de participer, sur un pied d'égalité, aux affaires internationales. Aucun pays ou groupe de pays n'a pas le droit d'imposer sa volonté à autrui, ni de s'immiscer dans les affaires intérieures des autres sous un prétexte quelconque, ni leur imposer de manière unilatérale des mesures économiques coercitives. Le Nord et le Sud doivent renforcer, sur la base de l'égalité, leur dialogue et leur coopération<sup>773</sup>.

---

<sup>769</sup> Avec l'indépendance du Soudan du Sud, l'Afrique compte aujourd'hui cinquante quatre Etats.

<sup>770</sup> Ngono, "La coopération chinoise et le développement...", p. 45.

<sup>771</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>772</sup> Déclaration de la première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000, in : "Forum sur la Coopération Sino-Africaine", en ligne sur : <https://www.focac.org>. 2004, consulté le 3 novembre 2021.

<sup>773</sup> *Ibid.*



Dans la même dynamique tiers-mondiste de contestation de l'ordre internationale, les participants à cette rencontre fondatrice proclament au troisième point, la nécessaire refondation des Nations Unies tout en appelant à la "reconnaissance à l'Afrique de la place légitime qui lui revient au sein du Conseil de sécurité et des Organismes et institutions spécialisées du système des Nations Unies"<sup>774</sup>. Cette volonté manifeste de moralisation des relations internationales ou de la scène internationale nous permet de comprendre pourquoi Fabrice Onana Ntsa a fait un parallèle avec les conférences afro-asiatiques de la recherche d'une troisième voie<sup>775</sup>. Les différents points suscités, qui mettent en exergue l'activisme international des deux protagonistes, n'ocultent en rien le point numéro 9 de la proclamation, qui nous ramène au cœur de l'objet de la rencontre de Pékin et de la vision qui structure l'émergence du multilatéralisme dans la coopération sino-africaine. Les participants à cette rencontre s'engagent en ces termes :

Nous affirmons notre détermination à raffermir et à étendre davantage la coopération sino-africaine à tous les niveaux et dans tous les domaines, à établir dans le cadre de la coopération Sud-Sud un partenariat d'un type nouveau, aussi durable que stable, basé sur l'égalité et les avantages réciproques. Nous approfondirons le dialogue, élargirons le consensus, continuerons de coordonner nos positions sur le plan international et renforcerons le soutien mutuel, en vue de sauvegarder les droits et intérêts légitimes aussi bien des pays africains que de la Chine et de développer en profondeur ce partenariat nouveau<sup>776</sup>.

A la suite du neuvième point de la déclaration, le dixième point apporte un peu plus de précision au niveau des nouveaux secteurs, désormais prioritaires de la coopération sino-africaine.

Nous décidons d'impulser énergiquement, sur la base des principes énoncés dans cette Déclaration et le "Programme de Coopération sino-africain sur le Développement économique et social" adoptés lors du présent Forum, la coopération entre l'Afrique et la Chine dans les domaines économique, commercial, financier, culturel, éducatif, de la mise en valeur des ressources humaines, des transports, de l'environnement, du tourisme et autres, en vue de contribuer au développement commun de l'Afrique et de la Chine<sup>777</sup>.

Avec les deux derniers points sus-évoqués, le FOCAC se positionne comme l'outil de la rupture. Ceci est d'autant plus vrai que le point neuf de la Déclaration revient à plusieurs reprises sur le terme "nouveau". La rupture avec qui ? la rupture avec quoi ? la rupture comment ? voilà en quelques mots les questions qui traversent certains esprits à la lecture du point 9 de ladite Déclaration. En tout état de cause, il est évident de constater que la Chine tout

---

<sup>774</sup> *Ibid.*

<sup>775</sup> Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine...", p. 272.

<sup>776</sup> Déclaration de la première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000, "Forum sur la Coopération Sino-Africaine", en ligne sur : <https://www.focac.org>, 2004, consulté le 3 novembre 2021.

<sup>777</sup> *Ibid.*

comme l'Afrique avaient besoin de quelque chose de nouveau, plus appropriée et adaptée aux défis et enjeux du moment. L'avènement du multilatéralisme fonde ainsi la naissance des relations sino-africaines de seconde génération. Celles-ci se caractérisent par une intensification des échanges, une diversification des secteurs de coopération et une mise en berne des problématiques politiques et idéologiques, bien que l'anti-impérialisme des deux protagonistes, est resté constant.

## **2- L'explosion et la diversification des secteurs prioritaires de la relation Chine-Afrique : le primat des problématiques de développement économique**

Indiquons avec François Lafargue que, depuis le début des années 2000, le montant des échanges entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 600%<sup>778</sup>. «Les échanges bilatéraux entre la République Populaire de Chine et les pays africains ont explosé, passant de 12 milliards à 200 milliards de dollars américains entre 2000 et 2012, élevant le pays au deuxième rang des partenaires commerciaux de l'Afrique»<sup>779</sup>.

Une fois au toit du monde, la Chine a non seulement diversifié les secteurs de coopération avec l'Afrique, elle a aussi intensifié sa coopération économique avec le continent noir.

Depuis le début des années 2000, la Chine a développé une stratégie très agressive de prise d'intérêts et de marchés dans le domaine clé de l'énergie, mais aussi dans les minéraux, le bâtiment et les travaux publics (BTP) ou le marché des biens de consommation courante. Pour la Chine, l'Afrique présente le double intérêt d'être un réservoir de ressources et un vaste marché accessible aux produits chinois<sup>780</sup>.

On retrouve pour ce commerce sino-africain un modèle traditionnel qui voit l'Afrique exporter de l'énergie et des matières premières (minerais, pierres précieuses, bois, coton, produits de la pêche) et importer des produits de consommation, des machines-outils et des produits textiles. En revanche, alors que les importations pétrolières chinoises ont beaucoup augmenté depuis le début des années 2000, les échanges sont, à l'échelle du continent africain, équilibrés, ce qui n'était pas le cas auparavant. En 2005, les exportations chinoises en direction de l'Afrique se sont élevées à 15,25 milliards de dollars, les importations atteignant 16,92 milliards de dollars. Si l'on suit les résultats par pays, on voit pourtant que si un pays n'exporte pas de pétrole vers la Chine, les échanges sont alors très déséquilibrés<sup>781</sup>.

Au regard des données sus-évoquées, qui démontrent très bien à quel point la coopération sino-africaine devient intense et diversifiée à partir des années 2000, il faut noter que l'un des

---

<sup>778</sup> F. Lafargue, «La Chine en Afrique : une présence limitée et une puissance contrariée», *Perspectives chinoises*, n°106, 2009, p. 89.

<sup>779</sup> J-P. Cabestan, «Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir», *Hérodote*, 2013/3 n° 150, p. 154.

<sup>780</sup> V. Niquet-Cabestan, «la stratégie africaine de la chine», *Politique étrangère*, 2006/2, p. 366.

<sup>781</sup> Niquet-Cabestan, «la stratégie africaine de la chine...», p. 367.

secteurs prioritaires était celui de l'énergie, bien que d'autres matières premières du sol et du sous-sol soient au cœur de la dynamisation de la coopération Chine-Afrique.

En effet, en cette période, le pétrole représente plus de 60 % du total des importations de la Chine en Afrique. Le pétrole en provenance d'Afrique représente aujourd'hui 25 % des importations chinoises et cette part est en nette augmentation. Depuis 2004, la Chine est le second importateur de pétrole africain, derrière les Etats-Unis et devant le Japon. Pékin importe du pétrole d'une dizaine de pays africains, et d'abord du Soudan (12 % des importations) et de l'Angola. Aussi, est-il important de noter que le marché chinois est par ailleurs vital pour certains pays de l'Afrique au sud du Sahara, puisque 60 % de la production pétrolière des pays comme le Soudan et le quart de la production de ceux comme l'Angola sont exportés en Chine<sup>782</sup>. Les pays du golfe de Guinée ont vu leur importance s'accroître vis-à-vis de la Chine. Le président Hu Jintao s'est rendu dans la région en 2004 pour développer les accords pétroliers avec le Cameroun ou le Nigeria, puis en 2006 pour y signer de nouveaux accords avec le Kenya et le Nigeria<sup>783</sup>. Le Tchad constitue également dans les années 2000, une nouvelle cible de Pékin<sup>784</sup>.

En outre, la Chine porte un intérêt particulier aux matières premières et minerais qui sont indispensables à sa croissance économique, à son statut de puissance, tels le cuivre, le nickel, le fer, la bauxite ou l'uranium que l'on retrouve dans des pays comme la République Centrafricaine. En 2004, le marché chinois absorbe 20 % de la production africaine de minerai. La Chine est également l'une des premières importatrices de bois africain et, là aussi, ses différentes sociétés se sont imposées sur des marchés traditionnellement tenus par des acteurs occidentaux, le commerce du bois étant l'un de ceux qui se trouvent les plus touchés par les trafics et le non-respect des conventions internationales de protection des forêts tropicales. Le marché chinois est donc vital pour les pays africains, qui entretiennent des relations privilégiées avec la RPC. Ainsi, 2006, le Zimbabwe exporte-t-il sans difficulté la quasi-totalité de sa production de tabac vers la Chine. Cette dernière absorbe également la majeure partie de la production de coton des pays d'Afrique. Cette forte présence chinoise dans le sol et le sous-sol de l'Afrique au sud du Sahara est accompagnée par une augmentation considérable des investissements de l'empire du milieu en faveur du continent noir.

---

<sup>782</sup> *Ibid.*, p. 368.

<sup>783</sup> *Ibid.*

<sup>784</sup> *Ibid.*

En 2004, les investissements chinois en Afrique s'élevaient à 925 millions de dollars cumulés depuis 1979 ; pour la seule année 2005, leur montant est de 175 millions de dollars. Ces programmes concernent 820 entreprises établies dans plus de 40 pays d'Afrique au sud du Sahara. Si le gouvernement entend encourager les entreprises chinoises à investir en Afrique, il s'agit pour l'heure essentiellement - pour les investissements "officiels" qui ne recouvrent sans doute pas la totalité des activités chinoises en Afrique - d'entreprises d'Etat, à plus de 50 % dans le domaine de la construction. La RPC possède en la matière un indéniable avantage de coût. Pour le développement des infrastructures, les entreprises occidentales et notamment françaises, dont les coûts sont supérieurs de plus de 50 % aux offres chinoises, ne peuvent être qu'évincées. "Quoi qu'il en soit, il est devenu très difficile pour les entreprises européennes, américaines ou japonaises de concurrencer la Chine dans ces secteurs"<sup>785</sup>.

Hors du secteur de la construction, les investissements chinois se dirigent vers les secteurs qui intéressent particulièrement l'économie chinoise tels l'énergie, les matières premières et les produits miniers et, de manière croissante, le secteur agricole.

Dans le domaine de l'énergie, la Chine est très présente en matière pétrolière, notamment au Soudan, où la *Greater Nile Petroleum Operational Company* (GNPOC) est détenue à 40 % par la compagnie chinoise d'Etat *China National Petroleum Corporation* (CNPC). Les entreprises chinoises ont également construit pour le pays un oléoduc de 1 500 km et une raffinerie. La Chine a aussi élargi sa présence en Angola, en coopération avec BP, au Mali, ainsi que partout où existent des chances de développer la production pétrolière, notamment dans les pays du pourtour du golfe de Guinée où la Chine, de plus en plus souvent, se place au second rang des importateurs, derrière les États-Unis.

Dans le bâtiment et les travaux publics, Pékin est présent quasiment partout, au travers notamment du *Beijing Urban Construction Group*, pour des projets relevant théoriquement de l' "aide" - la construction de stades, de bâtiments gouvernementaux, d'hôpitaux prestigieux, de résidences présidentielles, une forme traditionnelle de la présence chinoise qui demeure d'actualité et nourrit l'amitié entre Pékin et les autorités locales- ou dans la construction de routes et ponts, de voies ferrées ou de grands ouvrages hydrauliques, sur des projets d'infrastructures financés par les organisations internationales (Banque mondiale), ou encore pour des activités liées au tourisme (construction d'hôtels) dans des zones mal stabilisées

---

<sup>785</sup>Cabestan, "Les relations Chine-Afrique...", p. 156.

(Sierra Leone). La Chine construit également des zones franches destinées à accueillir des entreprises chinoises comme par exemple dans l'industrie textile sur l'île Maurice. La Chine investit également dans des cimenteries, qui peuvent également servir de paravent pour la prospection minière.

Le secteur des télécommunications constitue un autre secteur prioritaire pour Pékin, au niveau civil comme au niveau militaire. Ainsi en RDC la société Congo-China Telecom, contrôlée à 51 % par la Chine, met-elle en place le réseau de communication Internet. Dans ce domaine, des coopérations sont pourtant possibles avec la France via la filière chinoise d'Alcatel, Alcatel Shanghai Bell. C'est cette entreprise qui a remporté au Ghana, en coopération avec *Ghana Telecom*, un contrat d'équipement de 75 millions de dollars.

Les entreprises chinoises ont investi massivement dans l'exploitation de terres agricoles, à travers la Corporation pour l'alimentation et les industries agroalimentaires de Chine, particulièrement dans des zones libérées par le retrait des anciens exploitants de terres réquisitionnées, comme au Zimbabwe ou en Tanzanie, au Rwanda. «La RPC contrôle aujourd'hui plus de 20 000 hectares de terres agricoles, réparties en une dizaine de centres de production»<sup>786</sup>. Toutefois, dans certains «États comme l'Éthiopie, le Kenya ou le Sénégal, les entreprises européennes et indiennes sont beaucoup plus actives. Parmi les pays où l'agrobusiness chinois s'est implanté, signalons la Zambie, la Guinée, la Tanzanie, le Gabon, le Ghana, le Mali, le Togo, la Mauritanie et le Mozambique»<sup>787</sup>. La production agricole est destinée au marché local, au marché chinois et plus encore aux marchés mondiaux. Les exploitations agricoles chinoises sont spécialisées dans la culture du riz, dans les cultures maraîchères ou industrielles (sisal) pour l'exportation. La RPC investit aussi lourdement dans les industries liées à la pêche et à l'aquaculture (crevettes), notamment au Mozambique et en Mauritanie, où plus de 1 000 résidents chinois sur 1 500 officiellement recensés travailleraient dans le secteur de la pêche.

Dans sa nouvelle posture de géant aux pieds de fer, la Chine dans sa coopération avec l'Afrique au sud du Sahara devient un acteur géopolitique majeur et s'intéresse de plus en plus aux questions géostratégiques.

---

<sup>786</sup> Niquet-Cabestan, «la stratégie africaine de la chine...», p. 372.

<sup>787</sup> Cabestan, «Les relations Chine-Afrique...», p. 159

## **C- LA COOPERATION CHINE-AFRIQUE DE TROISIEME GENERATION : LE TEMPS DE LA GEOSTRATEGIE ET DE LA GEOPOLITIQUE**

La coopération sino-africaine s'inscrit de plus en plus dans les grands débats géopolitiques du moment. Il se dégage clairement que la redynamisation de cette coopération et la percée de la Chine en Afrique subsaharienne, ont fait de l'empire du milieu un acteur géopolitique important dans ce continent. Par ailleurs, les relations sino-africaines s'ouvrent progressivement aux enjeux géostratégiques, comme l'atteste la présence de la première base militaire chinoise à l'étranger, située à Djibouti.

### **1- La Chine-Afrique et le poids géopolitique de la Chine en Afrique au sud du Sahara**

Il est une lapalissade que la présence de la Chine en Afrique subsaharienne, au mieux, l'intensification de la coopération sino-africaine a plus ou moins redéfini les équilibres géopolitiques préexistants. Cette action des deux protagonistes s'inscrit dans un contexte géopolitique précis, elle se fonde sur les enjeux géopolitiques en Afrique subsaharienne, et met en jeu différentes catégories d'acteurs.

Le contexte géopolitique des années 2000 est caractérisé par la remise en cause des grands paradigmes qui ont longtemps structuré les relations Nord-Sud. Cet état de fait se matérialise par un déplacement progressif du centre de gravité du monde de l'Occident vers l'Orient avec l'émergence de nouvelles puissances économiques et financières. Certains organisés en bloc, se positionnent comme de nouveaux centres moteurs. Dans la période sus-évoquée, les pays du sud représentent en parité de pouvoir d'achat la moitié du PIB mondial. Les BRICS (Brésil Russie, Inde et Chine) comptent pour un tiers, et leur poids relatif est devenu important dans le contexte de la crise mondiale<sup>788</sup>. En 2010, Philippe Hugon trouvait avec assurance que :

Le nouveau contexte mondial remet en question les paradigmes qui ont fondé les relations Nord-Sud [...]. Dans les travaux dépendantistes, les périphéries connaissent un blocage de l'accumulation et un échange inégal. Dans les analyses néolibérales, le déficit d'épargne au sud doit être comblé par l'investissement extérieur et le commerce. Or on a observé, avant la crise actuelle, un déplacement du centre de gravité du capitalisme mondial vers l'Asie du Sud et de l'Est, avec de nouveaux pôles au Moyen-Orient. Certes, l'Occident demeure dominant dans le domaine technologique et militaire. Mais les puissances économiques et financières émergentes deviennent également des puissances politiques et militaires<sup>789</sup>.

---

<sup>788</sup> P. Hugon, "Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique", *Revue internationale de politique de développement*, mars 2010, en ligne sur : <http://journals.openedition.org/poldev/118;DOI:http://doi.org/10.4000/poldev.118>, consulté le 4 novembre 2021.

<sup>789</sup> *Ibid.*

Par ailleurs, en plus de l'émergence de nouvelles forces économiques, il faut noter que le contexte géopolitique des années 2000 est marqué par un retour à un monde multipolaire, dans lequel les différents acteurs accentuent les rivalités d'accès aux ressources telles les énergies fossiles comme les hydrocarbures<sup>790</sup>. En effet, après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS en 1990, le vent d'Est de 1990 à 2000 donna raison à Francis Fukuyama qui avait parlé en son temps de la fin de l'histoire. Cette fin de l'histoire positionna les Etats-Unis d'Amérique comme l'unique puissance et/ou hyperpuissance planétaire<sup>791</sup>. A partir des années 2000, avec l'émergence de la Chine, le monde découvre que l'histoire avait été juste mise en berne et que le monde avait un nouveau pôle de puissance. Aussi, est-il judicieux de préciser que la multipolarité dont il est question ici, ne se limite aucunement aux acteurs traditionnels des relations internationales que sont les Etats, car avec les attentats du 11 septembre 2001, d'autres acteurs diffus et difficilement contrôlables parmi lesquels, des mouvements terroristes, qui s'imposent progressivement comme des acteurs propriétaires d'un nouveau pôle de puissance.

En outre, dans ce nouveau contexte géopolitique, la problématique de l'aide au développement s'inscrit dans une nouvelle tonalité. Pour Philippe Hugon :

Plusieurs transformations structurelles ont profondément modifié le rôle de l'aide publique au développement. La globalisation financière, caractérisée par le décloisonnement des marchés et une forte réduction de la régulation, a favorisé l'accès aux capitaux de la part des émergents et considérablement accru le rôle des flux privés aux dépens des flux publics<sup>792</sup>.

Ajoutons à cela, le phénomène de délocalisation avec son extension vers des pays à bas coût de main d'œuvre et connaissant une avancée technologique certaine. Cette situation a eu de réelles conséquences sur le commerce international. En résumé, les années 2000 sont caractérisées par l'émergence d'un nouveau contexte géopolitique. Sans prétendre à avoir été exhaustif, nous avons évoqué ci-contre quelques grandes lignes. Dans ce monde multipolaire, l'Afrique subsaharienne s'est positionnée comme étant un enjeu géopolitique.

Comme l'indique les chiffres présentés le long de cette étude, l'Afrique subsaharienne jusqu'en cette décennie 2000 ne s'est toujours pas émancipée de son rôle de fournisseur de matières premières pour les usines du monde et importateur des produits manufacturiers. Avec la multi-polarisation du monde, l'on note une nouvelle ruée vers l'Afrique subsaharienne. En

---

<sup>790</sup> *Ibid.*

<sup>791</sup> N. Mamère et P. Farbiaz, *Dangereuse Amérique : Chronique d'une guerre annoncée*, Paris, Editions Ramsay, 2003, p. 39.

<sup>792</sup> Hugon, "Les nouveaux acteurs de la coopération..."

effet, elle est convoitée pour ses ressources du sol, du sous-sol et son potentiel humain. Il se dégage de ce fait, des enjeux pétroliers et miniers, des enjeux d'accès au marché, des enjeux en termes de changement climatique et de préservation de la biodiversité, les enjeux sécuritaires et de risque épidémiologique.

S'agissant des enjeux pétrolier et minier, notons avec Philippe Hugon que : ‘‘l’Afrique continentale représente 12% de la production mondiale de pétrole et 10% des réserves mondiale prouvées. Les Etats-Unis importent environ 60% du pétrole africain contre 20% respectivement pour la Chine (plus de 60% des exportations vers la chine et pour l’Union européenne)’’,<sup>793</sup>. Dans la même lancée, mais traitant spécifiquement de la production voire du potentiel pétrolier en Afrique au sud du Sahara, Jean-Pierre Favennec, Philippe Copinschi avec la collaboration de Toni Cavatorta et Fehrat Esen trouvent que :

C’est assez récemment, dans les années 1960 et 1970, que la région du golf de Guinée a intégré le paysage pétrolier mondial. Certes, les réserves y restent limitées à l’échelle globale : avec 3,1 % des réserves mondiales et 5,3% de la production, l’Afrique subsaharienne n’est pas un continent majeur pour les réserves et la production de pétrole et de gaz. Mais, depuis la fin des années 1980, le golf de Guinée est devenu l’une des destinations favorites des investisseurs pétroliers internationaux et la production y est en forte croissance : le pétrole-bien qu’en *offshore*- est relativement facile à produire et il est de bonne qualité. La région est en outre bien située par rapport aux marchés consommateurs d’Europ et des Etats-Unis<sup>794</sup>.

Il n’est pas risqué de présenter le pétrole comme l’une des ressources qui soit au centre de différentes convoitises en Afrique au sud du Sahara. Pour Emily Meierding :

Les gisements offshore découverts en Afrique occidentale entre 2007 et 2009 ont accentué l’intérêt des gouvernements et des compagnies des pays étrangers pour l’extraction du pétrole subsaharien. Les estimations des réserves non découvertes de la région continue d’augmenter. [...] L’Afrique subsaharienne se trouve au centre d’un boom pétrolier<sup>795</sup>.

Le pétrole n’est pas la seule ressource africaine qui attire une attention accrue de l’extérieur. Les réserves d’uranium, les diamants, l’or, la terre, l’eau, la forêt, etc. sont autant de ressources qui positionnent le continent noir comme un enjeu géopolitique. Dans un tel environnement, les acteurs géopolitiques ou les partenaires de l’Afrique subsaharienne entrent en interaction et sont en mouvement permanent.

---

<sup>793</sup> *Ibid.*

<sup>794</sup> J-P. Favennec, et als, ‘‘Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique’’, *Politique africaine*, 2003/1 n° 89, p. 132.

<sup>795</sup> E. Meierding, ‘‘La sécurité énergétique et l’Afrique subsaharienne’’, *Revue internationales de politique de développement*, 10 Mai 2011, en ligne sur : <http://journals.openedition.org/poldev/692;DOI:http://doi.org/10.4000/poldev.692> , consulté le 4 novembre 2021.



Le destin de l’Afrique subsaharienne n’est plus aujourd’hui seulement lié à celui de ses partenaires classiques, qui l’ont d’ailleurs largement délaissée au cours des années 1990. Le continent revêt désormais un intérêt stratégique croissant pour les grands pays émergents. Dans ce nouveau champ de bataille, Philippe Hugon constate le retrait relatif des anciennes puissances coloniales. Dans son analyse, il étudie le cas de deux grandes puissances qui sont la France et la Grande-Bretagne<sup>796</sup>. Il n’est pas le seul à reconnaître le recul de la présence des partenaires traditionnels en Afrique au sud du Sahara. Arnaud Schaumasse, dans la même lancée précise que le recul de la présence et de l’influence de la France en Afrique subsaharienne est antérieur à l’arrivée des émergents, mais il reconnaît tout de même que : ‘‘la France y est désormais confrontée à un environnement concurrentiel du moment où les États africains font face à de nombreux partenaires crédibles, aux ambitions fortes et aux moyens financiers importants, qui leur ouvrent des marges de manœuvre nouvelles’’<sup>797</sup>.

En plus du recul des partenaires traditionnels, disons avec Philippe Hugon que les acteurs de la guerre froide sont de retour. Les États-Unis à travers l’initiative de *l’African Growth and Opportunity Act* (AGOA) qui prévoit de favoriser les échanges commerciaux avec le continent noir demeure un outil qui permet à ce dernier de rester présent et actif en Afrique subsaharienne. Au-delà, ils sont présents à travers ses firmes et multinationales dans les pays tels que le Soudan et dans la zone du golf de Guinée. Par ailleurs, les États-Unis sont présents dans les secteurs sécuritaires dans plusieurs pays. En effet, depuis les attentats du 11 septembre 2001, ils mènent une lutte acharnée contre le terrorisme partout dans le monde et donc en Afrique au sud du Sahara.

La Russie, un autre acteur de la guerre froide renouvelle son intérêt pour l’Afrique subsaharienne. Absente depuis l’éclatement de l’URSS, elle renoue progressivement avec ses intérêts dans cette partie du monde. Depuis 2005, elle est à la quête en Afrique subsaharienne du gaz, de l’uranium, sans toutefois oublier le diamant et l’or. Ainsi, Gazprom a accès aux ressources gazières au Nigéria, Abrosa au diamant en Angola et Rusol à l’aluminium au Nigéria et en Guinée. Par ailleurs, elle est aussi présente en Afrique au sud du Sahara pour des enjeux géopolitiques, plus précisément dans sa traditionnelle concurrence avec la Chine<sup>798</sup>.

---

<sup>796</sup>Hugon, ‘‘Les nouveaux acteurs de la coopération...’’.

<sup>797</sup> A. Schaumasse, ‘‘France et Chine sur le continent africain : de l’inévitable rivalité à la nécessaire coopération ?’’, *Outre-terre*, 2011/4 n° 30, pp. 325-326.

<sup>798</sup> Hugon, ‘‘Les nouveaux acteurs de la coopération...’’.

Dans cet environnement, le rôle des puissances asiatiques n'est pas à négliger. Dans son approche de partenariat gagnant-gagnant et mobilisant certaines ressources diplomatiques comme son histoire similaire à celle de l'Afrique au sud du Sahara et son statut de pays du Sud, la Chine, s'appuyant sur la Chine-Afrique s'est progressivement frayé un chemin dans cette arène concurrentielle.

Il est clair que, déjà considérée de manière généralement positive à la fin du siècle dernier, la Chine est aujourd'hui devenue un partenaire diplomatique privilégié de l'Afrique. L'essor sans précédent des relations économiques et commerciales ainsi que la multiplication des projets de développement chinois sur ce continent ont indéniablement modifié le regard de nombreux Africains. L'irruption de la Chine a changé la donne, ouvert de nouvelles options aux gouvernements africains et leur a permis d'améliorer leur position dans les négociations avec les partenaires et donateurs traditionnels (Union européenne, États-Unis, Japon)<sup>799</sup>.

Sur le plan diplomatique la Chine est devenue un acteur géopolitique important en Afrique au sud du Sahara. D'une part, elle est parvenue à maintenir des relations avec ses partenaires traditionnels autrefois d'orientation socialiste comme, le Bénin, la Guinée-Conakry, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe ou encore la Tanzanie et le Congo Brazzaville – où le président Xi Jinping s'est rendu en avril 2013. Elle reste aussi active chez ses vieux complices antioccidentaux comme le Soudan. D'autre part, elle a réussi à forger des relations particulièrement étroites avec des "amis" plus ou moins récents comme l'Angola, l'Éthiopie, le Kenya, le Niger, le Nigeria ou le Sud-Soudan et avance rapidement ses intérêts dans d'autres pays du continent, tels le Ghana, l'île Maurice et le Sénégal. Elle marque en somme des points partout, en Namibie, au Cameroun, en Ouganda, en Mauritanie, au Rwanda, à Madagascar et aux Seychelles<sup>800</sup>.

En conclusion, l'émergence de la Chine et la stagnation de l'Afrique au sud du Sahara, la redynamisation des relations sino-africaines, ont progressivement amené la Chine à devenir un acteur géopolitique important en Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, les deux partenaires dans la redynamisation de leur coopération s'ouvrent progressivement aux questions géostratégiques.

## **2- La Chine et l'Afrique et la question géostratégique : la base militaire chinoise de Djibouti**

Dans la coopération Chine-Afrique, l'orientation géostratégique est le dernier point qui démontre la redynamisation de cette relation dans les années 2000. En effet, en 2017, la

<sup>799</sup> Cabestan, "Les relations Chine-Afrique...", p. 161.

<sup>800</sup> *Ibid.*, p. 162.

Chine inaugure sa première base militaire en Afrique au sud du Sahara, plus précisément à Djibouti. L'installation de la base djiboutienne est une nouvelle étape dans l'implication militaire chinoise en Afrique subsaharienne, l'Empire du milieu s'étant concentré jusque-là sur des opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU et d'évacuation de ses ressortissants en cas de crise. Cette évolution va de pair avec la montée en puissance de la Chine en tant que partenaire commercial et économique de l'Afrique. Devenue la première partenaire commerciale du continent en 2009, la Chine est également en pointe des investissements dans de nombreux domaines tels les infrastructures, l'énergie et les mines''<sup>801</sup>.

La base militaire chinoise de Djibouti arrive dans un contexte où l'Afrique subsaharienne est le terrain privilégié d'implantation des bases militaires de certaines puissances internationales. Pour Tirthankar Chanda "depuis près de deux décennies, le continent africain assiste à une concentration de forces militaires étrangères sur son sol''<sup>802</sup>. En réalité, la Chine est l'une des dernières puissances internationales à planter une base militaire en Afrique au sud du Sahara. La France et les Etats Unis d'Amérique y comptent plusieurs bases militaires. Pour la France, nous pouvons compter plusieurs bases de ce qui est le plus souvent appelé son pré-carré. Ainsi, la France a des bases militaires permanentes et des opérations militaires en Afrique au sud du Sahara. L'on peut citer la base militaire du Gabon, celle du Tchad, celle de Djibouti, du Sénégal, etc. Dans le même sillage, les Etats Unis d'Amérique ont plusieurs bases militaires en Afrique subsaharienne à travers le Commandement Américain pour l'Afrique (AFRICOM) créée en février 2007. La plus importante base militaire américaine en Afrique au sud du Sahara se trouve à Djibouti. En effet, "ancienne Légion étrangère française, ce site de 200 hectares, que les Américains ont acquis en 2001 en location longue auprès du gouvernement djiboutien, abrite 4000 soldats et personnels civils''<sup>803</sup>. La Russie, la Turquie, l'Inde, etc. sont des puissances qui marquent de plus en plus leur présence militaire sur le continent.

Il faut aussi noter que cette base chinoise arrive dans un contexte international de la généralisation de la piraterie maritime et du contrôle des voies maritimes par les grandes puissances. Plusieurs paramètres semblent avoir encadré et motivé la création d'une base militaire à Djibouti par la Chine.

---

<sup>801</sup> Tirthankar Chanda, "les armées étrangères en Afrique : vers une compétition stratégique", en ligne sur <https://www.rfi.fr>, consulté le 11 novembre 2021.

<sup>802</sup> *Ibid.*

<sup>803</sup> *Ibid.*

La création de ladite base militaire répond à la volonté de puissance de l'Empire du milieu, et sa détermination de jouer désormais dans la cours des grandes puissances planétaires déjà présentes sur le continent<sup>804</sup>. En effet, Djibouti étant devenue une caserne mondiale, la présence chinoise était un impératif :

En ce sens, depuis la fin du monde bipolaire, le territoire djiboutien est actuellement celui qui accueille le plus grand nombre des bases militaires sur l'ensemble des pays de la planète. À l'exception de la Russie dont la demande a été rejetée en 2014 par les dirigeants djiboutiens, consécutivement à une forte pression américaine opposée à cohabiter avec Moscou et après que Washington a fortement rehaussé son loyer annuel qui passe de 43 millions de dollars à 63 millions de dollars assorti d'un bail de longue durée valable jusqu'à 2024 [...]. Les plus grandes puissances nucléaires et économiques de la planète parmi lesquelles les trois principaux membres du conseil de sécurité de l'ONU : les États-Unis, la France et la Chine, d'une part ; le Japon et les pays européens membres du mécanisme de lutte contre la piraterie d'Atalante : Allemagne, Italie, Espagne, d'autre part, se sont installés sur le territoire du jeune État. De fait, le petit pays est devenu le pilier central dans la nouvelle stratégie sécuritaire mondiale compte tenu de sa situation géostratégique [...]<sup>805</sup>.

Au regard du parterre des puissances présentes dans cette ancienne arrière cours de la France, il aurait été réducteur pour la Chine de ne pas être parmi ces dernières. La base militaire répond ainsi à cette exigence de puissance.

Par ailleurs, cette base est au service des casques bleus chinois déployés sur le continent dans le cadre des Opérations de Maintien de la Paix (OMP) de l'ONU. Il est important de préciser que la Chine est un important contributeur de troupes dans le cadre des OMP. «Entre 1990, date à laquelle elle commença à envoyer des troupes dans le cadre des OMP, et 2015, la Chine est passée du rang de 40<sup>e</sup> contributeur de troupes sur quarante six pays, à celui de 9<sup>e</sup> contributeur sur cent vingt quatre pays»<sup>806</sup>. Dans le cadre de l'Afrique, la Chine est un acteur important des OMP de l'ONU.

Premier contributeur des Casques bleus parmi les cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations Unies, la Chine déploie 2 513 soldats dans les différents champs des opérations onusiennes dans l'espace africains. Cette participation croissante aux opérations du maintien de la paix sur le continent mais aussi son engagement contre la piraterie avait amené Djibouti de lui accorder à partir de 2008, des facilités d'accès navales pour ses navires participant à la lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden, dans l'océan indien et sur les côtes somaliennes<sup>807</sup>.

Au regard de ce qui vient d'être présenté, «les missions assignées à cette emprise militaire peuvent être résumées comme suit : servir d'appui aux Casques bleus chinois déployés sur le continent [...]»<sup>808</sup>.

<sup>804</sup> Djama Omar et F. Lasserre, *Chine-Djibouti, l'émergence de relations multidimensionnelles*, Etudes du Conseil québécois d'études géopolitique n° 4, Université Laval, février 2021, p. 43.

<sup>805</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>806</sup> J. Genevaz, «La Chine et les Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU : défendre la souveraineté», in : *Politique étrangère*, 2015/4, pp. 131-143, p. 132.

<sup>807</sup> Djama et Lasserre, *Chine-Djibouti, l'émergence...*, p. 44.

<sup>808</sup> *Ibid.*, p. 43.

En outre, cette base est un moyen pour la Chine de pouvoir veiller sur ses intérêts économiques et stratégiques. La Chine est un grand investisseur en Afrique au sud du Sahara. Comme évoqué plus haut, la Chine fait des investissements lourdement dans le domaine de la construction des infrastructures, dans le secteur de l'extraction de minerait et de l'énergie. «En ce sens, la démarche de Pékin d'établir sa première base militaire à l'étranger en République de Djibouti, est un symbole fort, traduisant sa volonté de développer des relations multiples avec l'Afrique et d'y protéger ses intérêts [...]»<sup>809</sup>.

Au *finish*, cette base est pour la Chine un moyen de protéger les ressortissants chinois présents en Afrique. La diaspora chinoise en Afrique est estimée dans les années 2000 à un peu plus d'un million de personnes sur un total d'environ cent millions dans le monde entier<sup>810</sup>. Dans l'un des continents les plus instables pour ne pas dire le plus, la base chinoise de Djibouti est un levier aux mains du peuple chinois pouvant être actionné à tout moment pour la protection et l'évacuation de la diaspora chinoise en Afrique en cas d'urgence. Elle a ainsi pour mission supplémentaire de protéger les ressortissants chinois en Afrique<sup>811</sup>.

En définitive, les années 2000 qui coïncident avec l'émergence de la stagnation de l'Afrique au sud du Sahara, sont marquées par une intense et riche coopération sino-africaine. Partir des problématiques idéologiques et politiques, sous fond de bilatéralisme, cette coopération connut en cette période une nouvelle orientation. Elle se particularise d'une part par l'émergence d'un forum d'opérationnalisation d'une vision multilatérale et d'une importance accordée aux problématiques de développement économique. Aussi, est-il important de préciser qu'en cette période, la Chine est devenue un acteur géopolitique majeur sur le champ africain et développe progressivement un intérêt pour les questions géostratégiques avec la création d'une base militaire à Djibouti. Toutefois, cette renaissance des relations sino-africaines a suscité plusieurs réflexions qui œuvrent dans la construction de diverses hypothèses.

---

<sup>809</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>810</sup> C. Djomo, «Migration chinoise en Afrique : retombée et limites», en ligne sur : <https://www.ege.fr> , consulté le 12 novembre 2021.

<sup>811</sup> Djama et Lasserre, *Chine-Djibouti, l'émergence...*, p. 43.

**CHAPITRE VIII : LES PERSPECTIVES : ENTRE HYPOTHESE DE LA  
PERIPHERISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, HYPOTHESE DU  
GAGNANT-GAGNANT ET VOIE DU SALUT**

La conduite différenciée du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, a conduit à une renaissance de la coopération Chine-Afrique. Cette situation est au centre des critiques de certains acteurs de la scène internationale et fait l'objet de valorisation par d'autres. Les uns et les autres dénoncent cette coopération, trouvant que la Chine tout comme, voire pire que les puissances occidentales, s'inscrit progressivement dans un projet néocolonial ou de recolonisation de l'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, ils dénoncent les mécanismes et le taux d'endettement de l'Afrique au sud du Sahara vis-à-vis de la Chine, ils dénoncent l'accaparement progressif des ressources naturelles africaines par les chinois et la présence grandissante de la diaspora chinoise en Afrique subsaharienne. Pour d'autres, le développement de l'Afrique au sud du Sahara viendrait de l'Orient<sup>812</sup>. Ceux-ci voient en la Chine, un partenaire fiable, sincère et honnête à même de favoriser le développement de l'Afrique pour une domination commune du monde. Ils mobilisent la capacité de la Chine à financer les projets de développement en Afrique au sud du Sahara, le respect de souveraineté des Etats africains par la Chine, etc. Certains, optant pour une posture médiane, attirent l'attention des africains sur le fait que le continent noir a un potentiel extraordinaire qui fait de lui un acteur capable de se créer sa propre voie et trouver des solutions endogènes aux difficultés d'amélioration des conditions de vie de ses populations. Au regard de ce qui précède, il est donc évident de constater que deux grandes hypothèses se dessinent en perspective dans le cadre de la cohabitation des deux protagonistes.

L'une des premières hypothèses, l'hypothèse catastrophe, est celle de la périphérisation de l'Afrique subsaharienne par la Chine. Dans celle-ci, la Chine tout comme les puissances impérialistes, exploitera le continent noir au risque de le coloniser. La seconde hypothèse, l'hypothèse favorable, l'hypothèse du gagnant-gagnant, est celle de l'entraînement de l'Afrique au sud du Sahara par la Chine pour une domination commune du monde. La voie du salut, est celle que nous proposons, mais surtout, celle de l'émancipation de l'Afrique et de la création par cette dernière d'une voie endogène de développement tout en s'inspirant et s'appuyant sur la Chine. Dans ce chapitre, il est question de baliser toutes ces différentes hypothèses en mettant en exergue les contenus des unes et des autres. Pour ce faire, la première

---

<sup>812</sup> Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine...", p. 305.

partie porte sur l'hypothèse catastrophe, la seconde sur l'hypothèse du gagnant-gagnant et la troisième sur la voie du salut.

## **A- L'HYPOTHESE DE LA PERIPHERISATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE PAR LA CHINE**

La cohabitation d'un gagnant de la course au développement et d'un perdant de ladite course, ouvre la porte à certaines réflexions. En plus, lorsqu'une puissance planétaire est de plus en plus proche d'un acteur en voie de développement, certains y voient une opportunité qui occulte le risque pour le faible. Le risque pour l'Afrique subsaharienne vis-à-vis de la Chine réside dans l'endettement croissant de cette dernière, dans l'obsession de la Chine pour les matières premières africaines, et la ruée de la diaspora chinoise en Afrique au sud du Sahara.

### **1- L'endettement croissant de l'Afrique Subsaharienne vis-à-vis de la Chine comme Cheval de Troie**

Dans l'hypothèse catastrophe, l'endettement croissant et sans contrôle de l'Afrique au sud du Sahara est un élément que certains prennent en compte pour dénoncer le rapprochement sino-africain. Il faut tout de même préciser que la dette dans l'histoire de l'humanité a souvent joué un rôle important dans la domination et la soumission des peuples.

De l'Amérique latine à la Chine, la Tunisie et l'Égypte, la dette a de tous temps été utilisée comme une arme de domination et de spoliation. Le recours à l'endettement extérieur est un facteur fondamental de mise sous tutelle des économies entières par les grandes puissances. La banqueroute de la Tunisie, a fait de cette dernière, un otage de ses créanciers et a ouvert celle-ci à la domination française à partir de 1869. Comme en Tunisie, la gestion de la dette en Égypte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle a constitué une arme décisive de l'intervention directe des puissances européennes. Elle a conduit à la mise sous tutelle du pays puis à sa conquête par le Royaume-Uni en 1882<sup>813</sup>. De nos jours, dans un processus néocolonialiste qui accompagne l'essor de la mondialisation, la dette publique continue à justifier l'aliénation des peuples périphériques mais aussi, désormais, celle des peuples occidentaux du Nord, par la fragilisation de l'Etat et la précarité qu'entraînent les mesures d'austérités budgétaires. L'Afrique au sud du Sahara sous le temps des PAS a connu cette mise sous tutelle par des organismes financiers internationaux. Certains pays de l'Amérique latine comme le Chili ont une grande expérience

---

<sup>813</sup> Malak Labib, "Crise de la dette publique et missions financières européennes en Égypte, 1878-1879", *Monde (s)*, 2013/2, N°4, pp. 23-43.

des méfaits du remboursement de la dette extérieure sur la souveraineté et le bien être des peuples. La Grèce des années 2010 est un exemple supplémentaire d'un pays et d'un peuple privé de liberté sous le prétexte de rembourser sa dette.

Par ailleurs, l'Afrique au sud du Sahara, longtemps victime des méfaits de la dette sur sa souveraineté, ne recule pas face à l'opportunité que représente son nouveau et grand créancier chinois. Elle s'endette, s'endette, elle n'hésite pas à s'endetter.

*Between 2000 and 2019, Chinese financiers have committed US\$ 153 billion to African governments and state-owned enterprises. Eighty percent of this was committed in the 10 years 2010-2019, following the global financial crisis of 2008-2009. Buoyed by high commodity prices, high growth rates, and the growing appetite of Chinese contractors seeking projects overseas, African governments and Chinese banks were eager to develop new projects<sup>814</sup>.*

La précédente source, lorsqu'elle évoque la masse de la dette, il s'agit de celle de l'Afrique toute entière. Il devient pour nous difficile de dénicher la masse de la dette de l'Afrique au sud du Sahara dans ce taux global. Toutefois, elle nous démontre à suffire à quel point la Chine en une décennie a investi dans les prêts en Afrique. Cette même source, dans son développement et ses illustrations, met en exergue le niveau et le rythme d'endettement de certains Etats de l'Afrique au sud du Sahara.

**Tableau n° 73 : Le classement des cinq premiers Etats d'Afrique les plus endettés vis-à-vis de la Chine de 2010 à 2017**

N°	Country	Signed commitments
1	Angola	US\$ 37 billion (US\$ 4 billion aver per year)
2	Ethiopia	US\$ 11 billion (US\$ 1.2 billion aver per year)
3	Zambia	US\$ 9 billion (US\$ 1 billion aver per year)
4	Kenya	US\$ 8.3 billion (US\$ 920 million aver per year)
5	Nigeria	US\$ 5.6 billion (US\$ 620 million aver per year)

**Source:** Kevin Acker and Deborah Brautigam, "Twenty Years of Data on China's Africa Lending", Briefing Paper, N°.4, 2020, en ligne sur [http:// WWW.SAIS-CARI.ORG/PUBLICATIONS2](http://WWW.SAIS-CARI.ORG/PUBLICATIONS2), consulté le 18 novembre 2021.

<sup>814</sup> Kevin Acker and Deborah Brautigam, "Twenty Years of Data on China's Africa Lending", Briefing Paper, N°.4, 2020, en ligne sur [http:// WWW.SAIS-CARI.ORG/PUBLICATIONS2](http://WWW.SAIS-CARI.ORG/PUBLICATIONS2), consulté le 18 novembre 2021.



Au regard des données et du ranking que nous propose le précédent tableau, nous constatons qu'en Afrique, les cinq Etats les plus endettés vis-à-vis de la Chine sont ceux de l'Afrique au sud du Sahara à savoir : l'Angola, l'Ethiopie, la Zambie, le Kenya et le Nigeria. Parmi les questions les plus débattues aujourd'hui se trouve le niveau d'endettement de l'Afrique au sud du Sahara à l'égard de la RPC, devenu aux yeux de certains Africains préoccupant<sup>815</sup>. Cette situation et ce rythme d'endettement de l'Afrique au sud du Sahara en Chine, inquiète plus d'une personne, et celles-ci y voient un Cheval de Troie pour une colonisation rampante de l'Afrique par la Chine. De simples citoyens aux chercheurs avisés, la dette ou les prêts chinois octroyés à cette partie du continent suscitent quelques réflexions.

En janvier 2021, l'artiste Richard Bona attire l'attention de l'opinion publique sur ce qu'il appelle "*debt-trap-diplomacy*". Pour ce dernier, la diplomatie du chéquier développée par la Chine en faveur de l'Afrique au sud du Sahara, est un piège, un Cheval de Troie, qui conduirait les bénéficiaires à une nouvelle colonisation. Dans son post du jour, l'auteur a bien voulu précisé qu'il s'agissait du passage d'une colonisation pour une autre. Par ailleurs, dans la capture d'écran ci-contre, il a fait l'effort de présenter le niveau d'endettement de certains Etats d'Afrique au sud du Sahara.

### Capture d'écran n° 1: La dette chinoise et le risque de colonisation de l'Afrique subsaharienne



Source : Richard Bona, "Moving From One Colonization To Another One", [capture d'écran], Facebook, <https://www.facebook.com/100044545924593/posts/249600153201514/>, 14 janvier, 2021.

<sup>815</sup> Cabestan, "Les relations Chine-Afrique...", p. 165.

Dans cette capture d'écran, sous fond d'humour, l'auteur interpelle les Africains sur la masse et le rythme de l'endettement du continent vis-à-vis de la Chine. Il conclut son observation et sa dénonciation en ces termes : « comment être riche en matières premières et être endetté, pauvre et soumis ? ». Cette conclusion balise mieux le scénario catastrophe qui voit dans les prêts et l'aide financière de la Chine en Afrique au sud du Sahara un risque ou une opportunité de colonisation du continent noir. Allant dans le même sens, une analyse du journal en ligne *Le Point*, trouve que :

La vérité est que Pékin réussit à se donner le bon rôle dans une équation où les pays africains en particulier, les pays peu développés en général, ont d'énormes besoins d'infrastructures. La Chine fait d'une pierre deux coups : au-delà de trouver des débouchés à ses capacités industrielles hors normes, elle construit les routes, les ports et les oléoducs dont elle a besoin pour l'acheminement de ses approvisionnements en matières premières qu'elle va d'ailleurs chercher, notamment, en Afrique.

Quoi qu'il en soit, la manière dont le Sri Lanka s'est retrouvé en situation difficile par rapport à la Chine donne à réfléchir. Après avoir emprunté 1,4 milliard de dollars auprès de Pékin pour aménager un port en eau profonde, il s'est vu contraint fin 2017, en raison de son incapacité de rembourser, de céder le contrôle complet de l'infrastructure... à la Chine pour 99 ans. Un système donc à même d'installer une colonisation rampante ?<sup>816</sup>

Traitant de la situation sino-sri-lankaise, Marianne Péron-Doise trouve que le Sri Lanka est tombé dans une sorte de piège de la dette :

Le Sri Lanka présente une situation particulière avec le port de Hambantota. Celui-ci est désormais cité par les détracteurs du projet chinois Routes de la soie comme l'exemple emblématique d'un pays tombé dans le « piège de la dette » tendu à dessein par la Chine. En effet, la société chinoise China Merchants Port Holdings s'est engagée dans la modernisation du port de Hambantota à hauteur de 1,5 milliard de dollars, somme que le gouvernement sri lankais n'a pas été en mesure de rembourser sauf à accepter la location du port à un opérateur chinois pour une durée de 99 ans<sup>817</sup>.

Malick Diawara du journal *Le Point* n'est pas le seul observateur qui fait un rapprochement entre l'endettement de l'Afrique au sud du Sahara et les risques d'une périphérisation de celle-ci par la Chine. La Chine-Afrique est symptomatique de cet imaginaire pour lequel le rapport ou la présence en Afrique au sud du Sahara de la Chine ne peut se comprendre qu'en termes de colonisation et de prédation.

---

<sup>816</sup> M. Diawara, « Dette et colonisation de l'Afrique ces peurs que réveille la Chine », en ligne sur : <https://www.lepoint.fr/économie>, du 7 mai 2019, consulté le 18 novembre 2021.

<sup>817</sup> M. Péron-Doise, « La Route maritime de la soie dans l'océan Indien : Une nouvelle conception de la puissance maritime par la Chine », *Etudes internationales*, 2018, 49(3), p. 586.

## 2- La problématique de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique subsaharienne par la Chine

Certains analystes et leaders d'opinion, n'hésitent pas à condamner le rythme et les mécanismes avec lesquels la Chine s'approprie les ressources du sol et du sous-sol de l'Afrique au sud du Sahara. Certains y voient l'unique objectif de la présence chinoise en Afrique au sud du Sahara et un projet de périphérisation de cette dernière. Pour Valérie Niquet-Cabestan, l'Afrique subsaharienne présente pour la Chine, le double intérêt d'être un réservoir de ressources et un vaste marché accessible aux produits chinois<sup>818</sup>.

En réalité, la colonisation occidentale qui a structuré la naissance de l'Afrique subsaharienne actuelle avait pour fondements principaux, la recherche des matières premières et des débouchés pour les industries occidentales. Pour ce faire, durant ses rapports avec les puissances occidentales, l'Afrique au sud du Sahara a toujours représenté et a toujours été un réservoir des matières premières et un vaste comptoir des produits manufacturiers. Ce schéma économique qui a motivé et structuré le projet colonial et impérialiste en Afrique subsaharienne, a aussi fait autant pour les relations Nord-Sud qui ont été organisées et introduites lors des indépendances africaines. Aujourd'hui, la Chine dans ses relations avec l'Afrique au sud du Sahara s'est réappropriée le même schéma :

La politique africaine de la Chine a connu une profonde évolution. Ses principaux objectifs actuels ont progressivement pris forme à partir du milieu des années 1990. Ils sont tout d'abord économiques : l'accès aux matières premières et produits agricoles dont son économie a de plus en plus besoin, à travers l'acquisition d'entreprises d'extraction ou de concessions d'exploitation, notamment de forêts ou de terres ; le rééquilibrage de ces importations par la vente d'une quantité croissante de produits manufacturés ou de consommation courante bon marché<sup>819</sup>.

Pour la Chine, l'Afrique au sud du Sahara est avant tout un réservoir de matières premières et un comptoir pour ses produits manufacturiers. La seule différence entre ceux qui ont soutenu et défendu le projet colonial au 18<sup>e</sup> siècle, se situe au niveau des époques ; dans le fond se sont globalement les mêmes motivations. «La Chine exporte des produits manufacturiers vers l'Afrique d'où elle importe des matières premières. Or, on ne peut pas attribuer à la Chine la spécialisation de l'Afrique dans les matières premières et la structure de ses importations d'Afrique ne diffère pas de celle des États-Unis ou de l'UE»<sup>820</sup>.

<sup>818</sup> Niquet-Cabestan, «la stratégie africaine de la chine...», p. 366.

<sup>819</sup> Cabestan, «Les relations Chine-Afrique...», p. 152.

<sup>820</sup> J-R. Chaponnière, «Un demi-siècle de relations Chine-Afrique : évolution des analyses», *Afrique contemporaine*, 2008/4, n° 228, p. 41.

Aussi, son occupation spatiale en Afrique subsaharienne est conditionnée par cet objectif de quête et de collecte de matière première. Disons avec Jean-Louid Rocca et Patrice De Beer que, loin d'être uniforme sur le continent noir, la présence chinoise en est plutôt une qui est à géométrie variable. On la retrouve là où se concentrent des ressources naturelles qui s'avèrent nécessaires au développement économique chinois. L'approvisionnement en ces ressources dites stratégiques relève d'une haute priorité pour les autorités de Beijing puisque celles-ci voient dans le maintien d'un taux de croissance à deux chiffres la condition fondamentale du maintien de leur légitimité politique<sup>821</sup>.

Cet appétit chinois pour les matières premières africaines et les mécanismes d'exploitation mis en œuvre confortent le scénario catastrophe au point où certains n'hésitent pas à montrer la Chine du doigt tout en l'identifiant comme le nouveau colon.

### Capture d'écran n° 2: Le pillage de matières premières et colonisation de l'Afrique subsaharienne par la Chine



**Source :** Zaberou Allassane Djackou, ‘‘Pourquoi nous ne critiquons que la France ? Et le plus grand pilleur, colonisateur chinois ?’’, [capture d’écran], Facebook, <https://www.facebook.com/groups/2554426838122765/permalink/3088950468003730/>, 25 avril, 2021.

La capture ci-contre est un support qui démontre à suffire ce que l’opinion et certains acteurs pensent de l’exploitation des matières premières africaines par la Chine. Pour cet

<sup>821</sup> J.-L. Rocca et P. De Beer, *La Chine : à la fin de l’ère Deng Xiaoping*, Paris, Éditions Le Monde, 1997, p.50.

internaute, l'on ne devrait pas faire une différence entre la France et la Chine qui sont toutes à ses yeux des pilleuses du continent noir au même titre. Par ailleurs, il appelle à une critique de la présence chinoise en Afrique. Il partage ainsi le point de vue de Felwine Sarr qui dénonce la pénétration chinoise en Afrique au sud du Sahara. Pour ce dernier, celle-ci vient s'ajouter à l'héritage de la pénétration coloniale avec un pillage systématique des ressources naturelles et une colonisation des terres africaines en échange de quelques infrastructures, au détriment du continent noir<sup>822</sup>. Ils sont rejoints dans cette perspective par Julien Wagner, pour qui la Chine vend aux africains des infrastructures clés en main, tout en étant payé en retour en matières premières ou ressources naturelles<sup>823</sup>. Cet auteur, poursuit en précisant que la Chine dans sa volonté d'augmenter et de sécuriser ses approvisionnements en provenance du continent noir, peut faire usage, malgré sa bonne foi, de tous les moyens, même ceux qui la conduisent vers la colonisation de l'Afrique au sud du Sahara<sup>824</sup>. Pour certains, la ruée de la diaspora chinoise en Afrique au sud du Sahara en rajoute à cette dénonciation faite par l'auteur sénégalais.

### **3- La présence croissante de la diaspora chinoise en Afrique subsaharienne et la peur d'un projet d'envahissement**

La diaspora chinoise est l'une des forces qui a favorisé l'émergence de l'Empire du milieu dans un monde particulièrement compétitif. Ce développement économique et commercial de la Chine, s'est accompagné d'une redynamisation sans précédent des relations humaines entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara. La forme principale de cet essor est l'immigration d'un nombre difficile à déterminer de Chinois vers ce continent depuis la fin des années 1990 (2 millions à 5 millions)<sup>825</sup>.

Il est nécessaire de préciser que la présence de la diaspora chinoise en Afrique au sud du Sahara, remonterait à la période coloniale. Pour Jean-Raphaël Chaponnière, «Ironiquement, ce sont les administrations coloniales européennes qui ont organisé la première vague de migrations chinoises en Afrique : elle était composée de travailleurs chinois (les coolies)»<sup>826</sup>.

En 2006, pour Valérie Niquet-Cabestan plus de 130 000 Chinois seraient installés en Afrique au sud du Sahara, particulièrement au Zimbabwe, au Nigeria, en Angola ou en

---

<sup>822</sup> Sarr, *Afrotopia...*, p. 59.

<sup>823</sup> J. Wagner, *Chine Afrique, le grand pillage, rêve chinois, cauchemar africain ?*, Paris, Eyrolles, p. 20.

<sup>824</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>825</sup> Cabestan, «Les relations Chine-Afrique...», pp. 160-161.

<sup>826</sup> Chaponnière, «Un demi-siècle de relations...», p. 42.

République de Guinée<sup>827</sup>. La plus grande communauté (près de la moitié) résiderait dans les pays tels que le Nigeria, suivi par Madagascar et l'Angola où la progression est très rapide. L'analyse de ces migrations montre qu'elles relèvent surtout de l'opportunisme et des décisions individuelles. Commencée dans les années 1990, la dernière vague migratoire de Chinois en Afrique subsaharienne a été provoquée par la restructuration des entreprises d'Etat. Des millions de travailleurs chinois ont été licenciés et nombreux ont tenté leur chance à l'étranger. À partir de 2000, l'accélération des échanges sino-africains a donné une nouvelle impulsion aux migrations vers l'Afrique, que les autorités chinoises ont encouragées<sup>828</sup>.

Encouragée par la politique du *zouchuqu*, l'immigration chinoise vers l'Afrique au sud du Sahara semble limitée et moins lourde pour la Chine, mais elle pèse de manière plus importante sur les sociétés où elle se répand. Non seulement parce que les pays africains sont en général peu peuplés, mais parce que ces migrants concurrencent parfois directement les acteurs économiques locaux, en particulier dans les secteurs de la distribution, de la débrouillardise et du petit commerce.

La porosité des frontières en Afrique, l'accueil souvent favorable réservé sur ce continent aux étrangers (y compris en provenance d'autres pays africains) et la corruption des polices locales freinent toute amélioration du contrôle de ce nouvel afflux de Chinois, multipliant les frictions et les incidents au cours de ces dernières années, de Dakar à Yaoundé, à la Zambie. En outre, lorsque la tension politique intérieure augmente, les Chinois peuvent rapidement devenir en Afrique, comme hier en Asie du Sud-Est, les boucs émissaires des maux que connaissent ces sociétés<sup>829</sup>.

«L'irruption de milliers de migrants chinois est parfois vécue comme une menace en Afrique où l'on évoque parfois le « péril jaune »»<sup>830</sup>. S'appuyant sur les réseaux de la diaspora, ils ont créé des milliers de petites entreprises ignorées des statistiques. Le gouvernement chinois s'appuie sur cette diaspora en leur promettant parfois des récompenses. L'Afrique est devenue le Far West, voire l'Eldorado de nombreux Chinois qui ont parfois fait fortune en saisissant les opportunités de restructurations<sup>831</sup>. Pendant que certains Africains se refusent de diaboliser la

---

<sup>827</sup> Niquet-Cabestan, «la stratégie africaine de la chine...», p. 361.

<sup>828</sup>Chaponnière, «Un demi-siècle de relations...», pp. 42-43.

<sup>829</sup>*Ibid.*, p. 165.

<sup>830</sup>*Ibid.*, p. 42.

<sup>831</sup> *Ibid.*, p.43.

question de la diaspora chinoise en Afrique<sup>832</sup>, d'autres trouvent que cette ruée chinoise vers leur continent n'est pas un bon signe. Comme évoqué plus haut, ceux-ci concurrencent parfois directement ou indirectement les acteurs économiques locaux, en particulier dans les secteurs de la distribution et du petit commerce. En 2006, Valérie Niquet-Cabestan attirait l'attention sur les rapports des populations africaines et la diaspora chinoise en ces termes : « À Dakar, des manifestations contre l'« invasion » des commerçants chinois ont été organisées par la Chambre de commerce et d'industrie – manifestations interdites par les autorités »<sup>833</sup>.

Dans le même sens, le précédent auteur précise que : « En 2011, les Chinois ont obtenu 258 000 visas de travail de l'Angola. En Éthiopie, ils seraient plus de 100 000, travaillant pour la plupart sur les multiples projets d'infrastructures réalisés par la Chine. Même estimation pour le Nigeria où ils seraient désormais plus nombreux que la communauté indienne locale »<sup>834</sup>.

Ces ouvriers ne rentrent pas tous au terme de leur contrat et grossissent la présence chinoise en Afrique, une présence qui donne lieu à des chiffres souvent fantaisistes, les estimations variant entre 100 000 et 1 million. Il existe une diaspora chinoise dans plusieurs pays africains [...], et la peur suscitée par l'émigration chinoise en Afrique ne date pas d'aujourd'hui : elle inquiétait déjà les autorités guinéennes et malgaches en 1960 [...]. Cette crainte a pu être ravivée par les récents propos du président de l'*Exim Bank* qui envisage d'offrir des prêts aux paysans chinois souhaitant s'installer en Afrique<sup>835</sup>.

Cette présence croissante des chinois en Afrique au sud du Sahara n'est pas fondamentalement différente de la ruée occidentale en Afrique à la recherche de l'espace vital en période de la grande poussée impérialiste. A cette allure, l'occupation des terres, la présence de ceux-ci dans des petits métiers, le caractère renfermé des ressortissants chinois prête à confusion. Ces indicateurs non exhaustifs, semblent soutenir l'hypothèse d'une volonté de la Chine de recoloniser l'Afrique au sud du Sahara à partir d'une occupation humaine et effective du sol. Donnant ainsi raison à ceux qui pensent que : « la Chine apparaît donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle hier mis en œuvre par les puissances coloniales »<sup>836</sup>. C'est sans doute la posture de Laurent Delcourt qui constate que : « de plus en plus nombreux en effet sont ceux qui en Afrique considèrent désormais la présence chinoise comme une

---

<sup>832</sup> M. S. Mebounou, 36 ans, chef service des institutions sous-régionales, de coopération et d'intégration en Afrique centrale au Ministère des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX), entretien du 17 juin 2022, à Yaoundé.

<sup>833</sup> Niquet-Cabestan, « la stratégie africaine de la chine... », p. 373.

<sup>834</sup> *Ibid.* p. 164-165.

<sup>835</sup> Chaponnière, « L'aide chinoise à l'Afrique... », p. 23.

<sup>836</sup> Niquet-Cabestan, « la stratégie africaine de la chine... », p. 373.

présence prédatrice et comme une forme de colonialisme new-look, bénéficiant de surcroît de la complaisance de gouvernements locaux fortement discrédités’’<sup>837</sup>.

Au regard de ce qui a été ci-dessus développé, il est évident de conclure à une menace chinoise en Afrique au sud du Sahara. Toutefois, ce développement s’inscrit dans une hypothèse. Ce qui revient à dire qu’il existe des probabilités que tout ceci soit le produit d’une vision et d’un combat géopolitique qui vise à ternir et à dénigrer l’activisme chinois en Afrique subsaharienne. Fabrice Onana Ntsa attire à suffire l’attention des uns et des autres sur les manœuvres des intellectuels européocentristes et des leaders occidentaux, qui ne supportent pas la percée chinoise dans le continent noir. Pour cet auteur :

L’Occident reste très sceptique sur la relation entre la République Populaire de Chine et le continent. C’est ici qu’on retrouve majoritairement ce que nous avons appelés les sino-afropessimistes. Pour eux, la Chine est une nouvelle occasion de chute pour l’Afrique parce qu’elle n’est rien d’autre qu’un impérialiste assoiffé de matières premières et de débouchés<sup>838</sup>.

Notons tout de même en passant que l’auteur cité ci-contre est un sino-afro-optimiste qui brille par des positions sinophiles. Ce dernier s’exclame en ces termes : “ Et si le développement du continent africain venait de l’Orient ! ”<sup>839</sup>. Il est rejoint par Stephan Christel Noah qui trouve que “la Chine n’a jamais colonisé le monde, elle ne vise pas la colonisation des pays d’Afrique au sud du Sahara. Elle domine le continent tout comme elle domine le monde’’<sup>840</sup>. La Chine se positionne ainsi comme un partenaire fiable à même d’entraîner l’Afrique au sud du Sahara pour une domination commune du monde.

## **B- L’HYPOTHESE DE L’ENTRAINEMENT DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE PAR LA CHINE POUR LA DOMINATION COMMUNE DU MONDE**

Après plus de 50 ans de manœuvre pour le développement, les résultats chinois et africains ont contribué à l’émergence d’une pensée qui travaille à démontrer que le développement de l’Afrique au sud du Sahara viendrait de l’Orient plus précisément de la Chine. Si l’on se fonde sur la philosophie chinoise du développement partagé, le volontarisme chinois dans l’accompagnement de l’Afrique au sud du Sahara dans ses projets de développement, le principe de non-ingérence et du respect de la souveraineté des États d’Afrique au sud du Sahara, nous sommes tentés de donner du crédit à cette hypothèse.

---

<sup>837</sup> L. Delcourt, “La Chine en Afrique : enjeux et perspectives”, *Alternatives sud*, volume 18, 2011 / 7, p. 26.

<sup>838</sup> Onana Ntsa, “La politique africaine de la Chine...”, p. 331.

<sup>839</sup> *Ibid.*, p. 305.

<sup>840</sup> Anonyme, Chef Service des Relations avec les pays de l’Extrême-Orient MINREX, entretien du 31 mai 2022, à Yaoundé.



## 1- La philosophie chinoise du développement partagé et de la communauté de destin avec l'Afrique au sud du Sahara

La Chine fait en permanence la promotion de ses idéaux de partenariat gagnant-gagnant, de communauté de destin et de développement partagé dans les différentes relations qu'elle développe avec les Etats du continent noir. Ce déploiement en Afrique au sud du Sahara, se fonde sur les principes de spiritualité portés par le Taoïsme, le Confucianisme et le Bouddhisme qui sont au cœur de la philosophie chinoise. Certains y trouvent l'expression, la manifestation ou le fondement d'une exigence ou une obligation morale pour la Chine de favoriser le développement de l'Afrique au sud du Sahara. A propos, nous disons avec Fabrice Onana Ntsa que le Taoïsme avec le principe de l'harmonie et de la paix influence le déploiement de la Chine sur la scène internationale<sup>841</sup>.

Pour cet auteur, le Taoïsme avec le principe du *Yin* et du *Yang* postule que la vie résulte de la combinaison de la dualité des contraires qui situe l'idée de la complémentarité des choses au cœur de la pensée de la Chine, ceci a pour résultante, le principe gagnant-gagnant dans le déploiement de la Chine en Afrique<sup>842</sup>.

En plus du Taoïsme, le Confucianisme influence grandement les relations de la Chine avec le reste du monde. En effet, comme le Taoïsme, il recherche l'harmonie dans les relations humaines car celle-ci est le fondement de tout bien être. Le Confucianisme accorde un intérêt particulier à l'humilité. Il rejette la spéculation et appelle davantage au concret.

Le Bouddhisme, tout comme le Taoïsme et le Confucianisme, influence les Chinois. Il admet qu'il faut pleinement se consacrer à la pratique pour pouvoir comprendre les choses par sa propre expérience<sup>843</sup>. Le Bouddhisme se pratique de trois façons : à travers la générosité, la vertu et la méditation. «La générosité semble improbable dans les relations internationales, mais il faut reconnaître que ces expressions sont constamment mentionnées en Afrique lorsqu'il s'agit d'apprécier les réalisations chinoises»<sup>844</sup>.

Ces différentes sources spirituelles sont des éléments qui nous amènent à rejoindre les sino-afro-optimistes qui pensent que le développement de l'Afrique au sud du Sahara viendra

---

<sup>841</sup> Onana Ntsa, «La politique africaine de la Chine...», pp. 66-67.

<sup>842</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>843</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>844</sup> *Ibid.*

de la Chine. Cet espoir s'explique mieux par la capacité et la volonté de la Chine de doper l'économie d'Afrique au sud du Sahara.

## **2- Le dopage de l'économie de l'Afrique subsaharienne par les investissements chinois**

La présence chinoise en Afrique au sud du Sahara est marquée par un activisme de l'Empire du milieu dans le secteur du développement du continent noir. La Chine à partir du volume de ses investissements financiers et la pertinence des projets financés dope le taux de croissance de l'Afrique au sud du Sahara. Les exportations chinoises en Afrique au sud du Sahara permettent, grâce à leur bas coup, à davantage d'Africains d'avoir accès à de plus nombreux biens de consommation<sup>845</sup>. Aussi, la République populaire apporte de nouvelles ressources financières et contribue via ses importations massives à l'accroissement des recettes des Etats africains au sud du Sahara<sup>846</sup>.

Dans des pays considérés comme « démocratiques » et pauvres en ressources, tels le Bénin ou le Ghana, les investissements chinois ont permis de relancer certaines entreprises locales très largement déficitaires, sans qu'un quelconque profit en soit tiré, tandis que dans d'autres, le commerce sino-africain a permis de doper considérablement les cours de plusieurs produits agricoles (coton, cacao, etc.)<sup>847</sup>.

Le retour en force de la Chine a permis de réinsérer l'Afrique au sud du Sahara dans les flux formels du commerce international, de doper le cours des matières premières et de relancer une vague d'investissements dans son tissu productif et ses infrastructures déliquescents<sup>848</sup>.

Plus de 35 pays africains ont conclu des accords de financement de l'infrastructure avec la Chine, au premier rang desquels le Nigéria, l'Angola, le Soudan et l'Éthiopie (graphiques 20 et 21). Les financements débloqués par la Chine pour l'infrastructure en Afrique sont passés de 1 milliard de dollars EU par an entre 2001 et 2003 à 1,5 milliards entre 2004 et 2005, pour atteindre 7,5 milliards en 2006 10. Ainsi, la Chine a financé 10 centrales hydroélectriques en 2007, pour un montant de 3,3 milliards de dollars EU, ce qui a augmenté la capacité de production d'énergie hydroélectrique du continent de 30 pour cent. La Chine a également financé 4 milliards de dollars EU d'investissements dans des projets routiers et ferroviaires, portant à la fois sur la remise en état des lignes ferroviaires existantes et sur la construction de nouvelles lignes. Les principaux bénéficiaires sont le Nigéria, le Gabon et la Mauritanie. La Chine contribue également à la mise en place de l'infrastructure d'information et de communications du continent (près de 3 milliards de dollars EU au total), le plus souvent en fournissant du matériel aux entreprises nationales, essentiellement en Éthiopie, au Soudan et au Ghana<sup>849</sup>.

<sup>845</sup> Delcourt, «La Chine en Afrique...», p. 23.

<sup>846</sup> *Ibid.*

<sup>847</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>848</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>849</sup> M-F. Renard, «L'impact du commerce et de l'IDE chinois en Afrique», in : Groupe de la Banque africaine de développement, *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement ?*, 2011, p. 39.

Le président mozambicain Armando Guebuza s'en réjouissait en 2006 :

Lorsqu'ils voient la Chine venir et adopter une approche qui contribue à l'amélioration de leur productivité, les Africains disent "Vous êtes les bienvenus", car ces investissements et ces projets, tout particulièrement dans le domaine des infrastructures, contribueront à réduire notre problème de pauvreté<sup>850</sup>.

Ce d'autant plus qu'une étude diagnostique de l'infrastructure en Afrique menée par *Africa Infrastructure Country* (AIC) a estimé que l'Afrique avait besoin de 93 milliards de dollars EU par an pour combler son déficit dans ce secteur, lequel a d'ailleurs été l'un des premiers dans lequel la Chine a investi sur le continent africain''<sup>851</sup>.

Alors que la déficience des infrastructures est reconnue comme une entrave majeure au développement de l'Afrique, leur amélioration constitue la portion congrue de l'aide. Après les excès commis dans les années 1960 – la construction de nombreux « éléphants blancs » –, les donateurs sont devenus de plus en plus réticents à s'engager dans ce type de projets. Mais leur attitude a évolué depuis le début des années 2000 et l'on constate un léger redressement des dépenses d'APD consacrées aux infrastructures : en 2005, ce montant est revenu à ce qu'il était trente ans avant en dollars courants<sup>852</sup>.

Cette situation explique sans doute le fait que l'essentiel de l'aide et des investissements chinois (70 % environ) se concentre dans des projets d'infrastructures : infrastructures routières et portuaires, chemin de fer, énergie et télécommunication, etc. Un domaine d'investissement longtemps négligé par les bailleurs de fonds traditionnels au profit du renforcement institutionnel et de la lutte contre la pauvreté<sup>853</sup>. Un choix qui rend compte de la pertinence de la présence chinoise en Afrique au sud du Sahara. Un choix qui est la manifestation de la volonté de l'Empire du milieu de résoudre les problèmes de pauvreté dans le continent noir. Cet engagement de la Chine dans un secteur aussi vital pour le développement de l'Afrique subsaharienne a fait dire à Fabrice Onana Ntsa que :

Personnellement, nous pensons que, loin de s'en extasier aveuglement, la République Populaire de Chine est le partenaire qui a su se tenir jusqu'à présent, et en fonction de ses moyens aux côtés de l'Afrique pour l'aider à résoudre ses problèmes existentiels, non bien sûr dans une démarche de charité. Elle réussit à faire raviver et reformer aujourd'hui, à travers sa présence sans cesse grandissante dans tous les domaines, les Politiques africaines des grandes puissances<sup>854</sup>.

Par ailleurs, la présence croissante de la Chine dans le secteur économique et financier de l'Afrique au sud du Sahara a une réelle influence dans les rapports du continent noir avec ses partenaires économiques traditionnels. D'une part, cette présence est une opportunité de desserrer les liens de dépendance et de s'émanciper vis-à-vis des exigences que lui apposent les anciennes puissances coloniales et les institutions financières internationales. D'autre part, l'engagement de la Chine permet à l'Afrique subsaharienne de réduire la pression financière

<sup>850</sup> Cité par Delcourt, "La Chine en Afrique...", p. 20.

<sup>851</sup> Renard, "L'impact du commerce...", p. 39.

<sup>852</sup> Chaponnière, "L'aide chinoise à l'Afrique...", p. 20.

<sup>853</sup> Delcourt, "La Chine en Afrique...", p. 16.

<sup>854</sup> Onana Ntsa, "La politique africaine de la Chine...", p. 322.

qui pèse sur elle, ce qui lui donne des marges de manœuvre budgétaire que les thérapies internationales lui avaient retirées.

L'arrivée d'un nouvel acteur de poids dans la partie, vierge de toute histoire coloniale en Afrique et peu exigeant dans l'octroi de ses financements est-elle envisagée comme la possibilité de dénouer ces liens de dépendance et d'élargir l'étroite marge de manœuvre dont disposent les pays africains. Dans cette perspective, la présence chinoise en Afrique, à l'instar de celle des autres bailleurs de fonds émergents (Brésil et Inde notamment), peut être considérée comme salutaire. Ces nouveaux acteurs apportent non seulement à l'Afrique de nouvelles ressources financières, dans un contexte de rareté relative, mais ils créent aussi une « nouvelle pression compétitive » sur les bailleurs de fonds établis. Et ils ouvrent aux pays africains de nouveaux espaces politiques susceptibles à terme de leur permettre d'échapper à l'orthodoxie libérale et de définir une trajectoire propre, non prescrite et non conditionnée, de développement<sup>855</sup>.

La multiplication des partenaires économiques et financiers, dont la Chine en Afrique subsaharienne, permet à ce que les différents pays de la zone se trouvent en position de force dans les négociations. Ils peuvent faire jouer la concurrence et se tourner vers l'acteur le plus offrant. Face à une « offre de développement » plus diversifiée, ils ne sont plus tenus de se conformer aux seuls standards des bailleurs de fonds traditionnels. Et il leur est davantage permis de choisir le partenariat qui leur semble le plus avantageux et le mieux adapté à leurs besoins et intérêts (ou à ce que leurs différents gouvernements conçoivent comme leurs propres intérêts)<sup>856</sup>.

Du statut de quémandeurs passifs soumis aux directives et aux exigences des institutions financières internationales et des bailleurs bilatéraux, les pays africains sont passés ainsi à celui d'acteurs actifs dans la partie, voire d'arbitres dans la compétition à laquelle se livrent les grandes puissances. Assurément, après avoir subi plus de vingt ans durant une cure d'amaigrissement imposée, les États africains recouvrent de nouvelles marges de souveraineté et sont plus à même, du fait de l'appui financier de la Chine, de prendre part à un processus de développement plus autocentré et moins dépendant de recommandations externes<sup>857</sup>.

La contribution de la Chine dans le développement de l'Afrique au sud du Sahara est de plus en plus considérable depuis le début des années 2000. La Chine à travers ses investissements, ses exportations et importations améliore non seulement les capacités économiques des différents États, mais aussi les conditions de vie des populations africaines. Toutefois, il faut noter que cette contribution de la Chine s'inscrit dans la vision du gagnant-gagnant développée par celle-ci dans ses rapports avec l'Afrique au sud du Sahara. Aussi, comme nous l'avons évoqué plus haut, il faut noter que cette stratégie chinoise est au centre de plusieurs critiques et inquiète plus d'un. Il est vrai que les différentes importations sont importantes pour les finances des différents États, il faut aussi préciser que la Chine importe à plus de 70% les matières premières. S'agissant des exportations, il faut noter que celles-ci sont une réelle menace pour le tissu industriel africain et une réelle menace pour les emplois des

<sup>855</sup>Delcourt, «La Chine en Afrique...», p. 19.

<sup>856</sup>*Ibid.*

<sup>857</sup>*Ibid.*, p. 28.

jeunes africains. Enfin, les investissements dans les infrastructures sont le plus souvent le fruit des accords d'endettement sauvage des Etats africains. Dans tous les cas, la Chine est de plus en plus acceptée et adulée par les dirigeants africains, ce d'autant plus qu'elle travaille au respect de la souveraineté des Etats.

### **3- La question de la non-ingérence de la Chine dans les affaires internes des Etats d'Afrique au sud du Sahara**

La question de la non-ingérence de la Chine dans les affaires internes des Etats africains est une matrice importante de la politique extérieure de la RPC et un engagement de Bandung. Cette posture éloigne de la Chine tout soupçons de néocolonialisme. Cette non-ingérence est matérialisée par l'octroi d'une aide sans condition, le rejet du droit d'ingérence.

Comme par le passé en effet, l'aide de la Chine à l'Afrique n'est officiellement pas assortie de conditionnalités politiques et économiques, Pékin, fidèle en cela aux grands principes qui commandent ses relations extérieures, se montrant réticent à intervenir dans les affaires intérieures des États, au nom du respect de la souveraineté nationale et du refus du droit d'ingérence. Une posture qui ne va pas sans crispier les bailleurs de fonds traditionnels et une partie des acteurs sociaux, mais qui séduit au contraire la plupart des gouvernements africains, non mécontents de rentrer dans un rapport débarrassé de la chape de plomb que représentent à leurs yeux les conditionnalités imposées par les Occidentaux, lesquelles sont généralement assorties de discours paternalistes et moralisateurs<sup>858</sup>.

Pour Jean-Raphaël Chaponnière, parmi les principes édictés par Zhou Enlai en 1964, le plus remarqué est le respect de la souveraineté et l'absence de conditionnalité<sup>859</sup>. Ce principe façonne aujourd'hui les modalités d'intervention de la Chine. Dans leurs relations avec les Subsahariens, «les autorités chinoises mettent en avant la « non-ingérence », devenue depuis, selon un ministre chinois [...], la « marque de fabrique » de la politique chinoise en Afrique. Une posture critiquée par les Américains, qui l'accusent de créer « une ligue des dictateurs » et de soutenir les « États voyous »<sup>860</sup>.

Toutefois, il est important de préciser que cette posture de la Chine est vacillante et répond parfois aux enjeux du moment et aux intérêts de l'Empire du milieu.

Au-delà des principes énoncés, la stratégie chinoise comporte une dose suffisante d'opportunisme, faisant de la non-ingérence un principe caduc au besoin. Par exemple, au Soudan durant la crise du Darfour, la Chine aurait infléchi sa position après avoir mesuré son coût, sa mauvaise image ayant nui aux sociétés pétrolières lorsqu'elles ont cherché à lever des fonds sur les marchés internationaux. Déjà dans les années 1960, tout en fustigeant l'ingérence étrangère en Afrique, les Chinois critiquent les gouvernements en place et soutiennent les oppositions comme au Kenya ou au Nigeria – à l'occasion de la sécession au Biafra. Ils auraient même participé au renversement du gouvernement de Zanzibar<sup>861</sup>.

<sup>858</sup> Delcourt, «La Chine en Afrique :...», pp. 13-14.

<sup>859</sup> Chaponnière, «Un demi-siècle de relations...», p. 39.

<sup>860</sup> *Ibid.*, pp. 39-40.

<sup>861</sup> *Ibid.*, p. 40.

Les différentes réserves apportées à la volonté de la Chine de contribuer de manière honnête et efficace au développement de l'Afrique au sud du Sahara pour une domination commune du monde ou pour une opérationnalisation d'une certaine Chinafroresponsabilité vis-à-vis de l'humanité, démontrent à suffisance à quel point le développement de l'Afrique au sud du Sahara ne viendra ni de l'Orient, ni de l'Occident mais sera un produit endogène ; d'où l'analyse de la voie du salut.

### **C- POUR L'AUTO-DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA DANS UNE COHABITATION AVEC LA CHINE**

Au sujet de la voie du salut ou du chemin approprié pour le développement de l'Afrique au sud du Sahara à côté de la Chine, deux thèses peuvent être présentée. La première propose à l'Afrique au sud du Sahara d'importer la voie chinoise et la seconde pense que l'Afrique au sud du Sahara doit faire un usage pertinent de la présence de la Chine afin d'impulser une dynamique de développement endogène.

#### **1- De l'importation de la voie chinoise de développement par l'Afrique subsaharienne**

Le miracle de la Chine et la stagnation de l'Afrique au sud du Sahara a conduit à l'émergence d'un discours à forts sens de comparaison des trajectoires de développement des deux protagonistes. Dans un tel environnement, la voie ou la recette chinoise est devenue très attrayante. Il est de plus en plus conseillé à l'Afrique au sud du Sahara d'adopter ou d'importer la voie chinoise du développement. Déjà, "en 1949, Liu Shaoqi demande aux pays africains de s'engager sur la voie chinoise et l'échec dramatique du Grand Bond en avant dix ans plus tard amène les dirigeants chinois à plus de modestie"<sup>862</sup>. Manling Yang voit une importation partielle de la voie chinoise par les pays d'Afrique au sud du Sahara<sup>863</sup>. Aussi, certaines révolutions telles que la révolution culturelle, ont-elles légèrement terni l'image de la Chine en Afrique subsaharienne. Au lendemain des indépendances africaines, le modèle chinois de développement avec sa grande révolution prolétarienne était très peu attrayant et séduisant pour les gouvernants africains<sup>864</sup>. Toutefois, pour Jean-Raphaël Chaponnière :

---

<sup>862</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle de relations...", p. 43.

<sup>863</sup> Manling Yang, 29 ans, doctorant chinois, entretien par correspondance et en ligne depuis la Chine du 21 juin 2022.

<sup>864</sup> Chaponnière, "Un demi-siècle de relations...", p. 43.

En 1962, René Dumont recommande aux pays africains de s'inspirer de l'exemple chinois et de réévaluer la valeur du travail manuel à commencer par celui des paysans. L'attention apportée à l'agriculture est sans doute le principal enseignement de l'expérience chinoise. A l'époque, la Chine se présente comme un modèle d'autosuffisance et les experts chinois insistent auprès des Africains sur la priorité à donner à l'utilisation des ressources locales. Aujourd'hui, la Chine est restée un modèle pour des raisons qui ont toutefois changé. Après trois décennies de croissance très vigoureuse, la Chine apparaît comme un modèle d'insertion réussie dans la globalisation<sup>865</sup>.

Cette vision ou cette proposition est effectivement partagée par René Dumont<sup>866</sup>. Aujourd'hui, au regard du temps et de l'originalité de la trajectoire chinoise, elle est devenue très attrayante. Certains sinophiles pensent que le développement de l'Afrique passe dans une certaine mesure par l'importation de la voie chinoise de développement. Pour ces derniers :

Plus que par le passé, le modèle et la stratégie chinoise de développement, offrant l'image d'une transition socio-économique réussie, couplée à des progrès très (re)marqués dans la lutte contre la pauvreté, séduisent et inspirent ces élites à la recherche d'une nouvelle voie de développement<sup>867</sup>.

L'une des plus grandes curiosités sur ce débat, est l'engagement de la Banque mondiale dans ce débat de l'importation et de la vulgarisation du modèle chinois de développement en Afrique au sud du Sahara. La Banque mondiale est allée jusqu'à faire confiance à un chinois, l'un des critiques de sa politique, pour faciliter et accélérer l'importation du modèle de développement chinois et son introduction en Afrique. A propos, Thierry Pairault trouve que : "Assez étonnamment de prime abord, un des piliers du consensus de Washington, la Banque mondiale, choisit de nommer en 2008 au poste d'économiste en chef l'un des critiques-certains fort-modéré- de sa politique, Lin Yifu<sup>868</sup> (ou encore Justin Lin)"<sup>869</sup>. Sous l'égide de cet économiste, plusieurs initiatives et déclaration sont allées dans le sens de grand soutien à l'Afrique au sud du Sahara, et de l'importation du modèle chinois de développement dans le continent noir.

Dans son rapport annuel 2008, elle affirme que : "la Banque travaille étroitement avec la *China Exim Bank* pour partager l'expérience de la Chine en matière de développement à d'autres pays en développement dans le cadre de programme d'échange de personnel et de

---

<sup>865</sup> *Ibid.* p. 44.

<sup>866</sup> Dumont, *L'Afrique noire...*, pp. 35-36.

<sup>867</sup> Delcourt, "La Chine en Afrique :...", p. 12.

<sup>868</sup> Lin Yifu est un économiste chinois né en 1952 sur l'île de Taïwan. Il fut nommé Maître de conférences à l'Université de Pékin et directeur adjoint d'une équipe de recherche du Centre national de recherche sur le développement rural dépendant directement du gouvernement chinois en 1987. De juin 2008 à juin 2012, il est porté aux postes d'économiste en chef et de vice-président senior de la Banque mondiale.

<sup>869</sup> T. Pairault, "Lin Yinfu, l'Afrique et le modèle chinois d'émergence", *Revue de la régulation*, En ligne 25/1<sup>er</sup> semestre/spring 2019, mise en ligne le 04 juillet 2019, consulté le 24 décembre 2021, URL : <http://journal.openedition.org/regulation/14529> ; DOI :10.4000/regulation.14529.

projets pilotes conjoints en Afrique’’<sup>870</sup>. Cette posture de la Banque mondiale est un peu plus renforcée par un document de travail produit sous les auspices de l’institution par Martin Ravallion. L’auteur n’hésite pas à présenter le modèle chinois comme pertinent pour le développement et la lutte contre la pauvreté en Afrique au sud du Sahara. Pour ce dernier: *“however, there are reasons for caution in drawing lessons for Africa from China’s success against poverty”*<sup>871</sup>.

Comme évoqué plus haut, la curiosité de cet engagement de la Banque mondiale réside dans le fait que cette institution est une actrice principale de l’introduction et de la vulgarisation du consensus de Washington en Afrique au sud du Sahara. Aujourd’hui, elle devient le chantre du modèle chinois que certains appellent le consensus de Pékin et que d’autres opposent à celui de Washington.

La voie chinoise du développement s’inspire, comme évoqué plus haut, du quatrième principe du Taoïsme qui insiste sur l’expérience avant tout. *“c’est à chacun de travailler avec ses outils, de créer son propre chemin dans l’expérience concrète et le quotidien”*<sup>872</sup>. Ce principe exige que l’on prenne conscience de la difficulté qui existe d’importer ou d’adopter la voie chinoise du développement. Ce d’autant plus que *“la Chine ne cherche pas à universaliser son modèle et moins encore à l’imposer. Plus sans doute que les bailleurs occidentaux, elle a conscience que son modèle n’est guère transposable comme tel, reconnaît l’hétérogénéité du contexte africain et accepte la cohabitation des stratégies de développement et la complémentarité des orientations”*<sup>873</sup>.

La plupart des spécialistes s’accordent d’ailleurs pour dire que le modèle chinois n’est guère transposable en Afrique et que seule l’émergence d’un espace d’inclusion politique, de contrôle et de participation pourra assurer que les revenus et recettes dégagés de ce rapprochement sino-africain ne soient pas détournés vers d’autres fins que l’amélioration des conditions d’existence de l’ensemble de la population<sup>874</sup>. Allant dans ce sens, Greg Mills, Olusengun Obasandjo, Hailemariam Desalegn et Emily Van Der Merwe, après une analyse pertinente des particularités et des innovations de la voie chinoise du développement, trouvent que :

---

<sup>870</sup> Banque Mondiale, *Rapport annuel 2008*, Washington, Banque mondiale, 2008, p. 36.

<sup>871</sup> Ravallion, *Are The Lessons...*, p. 3.

<sup>872</sup> Onana Ntsa, *“La politique africaine de la Chine...”*, p. 67.

<sup>873</sup> Delcourt, *“La Chine en Afrique :...”*, p. 17.

<sup>874</sup> *Ibid.*, p. 29.



Très peu d'éléments prouvent que les Africains prendraient le risque d'avoir recours aux moyens que la Chine a utilisés pour assurer un développement fondé sur un cadre de règles, comme cette dernière l'a fait en déplaçant les personnes des fermes aux villes, ou même par ses méthodes pour mettre fin à la corruption. Plus d'un million de fonctionnaires du parti communiste ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour des pratiques de corruption au cours des dernières années, et des milliers ont été exécutés chaque année. De plus, les Africains ont durement gagné le respect des droits de l'homme, de la démocratie et du gouvernement, au cours des 30 dernières années, et il est peu probable qu'ils y renoncent facilement. En effet, cette différence—entre les préférences des Africains pour la démocratie, et la Chine en tant que modèle plus autoritaire—questionne la notion qu'un modèle chinois en Afrique permette des libertés fondamentales pour la discussion, la circulation de l'information, et l'engagement bilatéral<sup>875</sup>.

Au regard de ce qui vient d'être développé par les précédents auteurs et acteurs du développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, il est évident qu' :

Il n'appartient pas à des acteurs externes, mais aux Africains eux-mêmes de créer et de définir la nature de ces espaces. De même qu'il leur appartient, une fois garantie l'intégration de l'ensemble des acteurs nationaux, de se choisir et de définir les stratégies de développement qui répondent le mieux aux aspirations et aux besoins de la collectivité<sup>876</sup>.

Etant donné qu'«il importe surtout à l'Afrique de se choisir sa propre voie de développement en fonction de ses propres besoins et de ses propres perspectives d'avenir»<sup>877</sup>, la Chine au regard des ressources économiques, financières, intellectuelles, géopolitiques devient une opportunité pour l'Afrique au sud du Sahara afin que cette dernière puisse impulser une dynamique de développement originale, autonome et surtout endogène.

## **2- Les modalités de l'invention d'une voie de développement de l'Afrique au sud du Sahara en s'appuyant sur la Chine**

Les spécialistes sont unanimes sur le fait que le développement de l'Afrique au sud du Sahara, ne viendra ni de l'Orient, ni de l'Occident. Il sera le produit d'une transformation endogène à base des réalités africaines<sup>878</sup>. Toutefois, cette transformation nécessite tout de même une capacité à capitaliser les opportunités de développement que représentent des puissances comme la Chine pour construire les fondamentaux d'une psychologie et d'une infrastructure du développement. Ce d'autant plus que pour sa transformation structurelle, l'Afrique subsaharienne connaît certaines difficultés qui peuvent être minimisées à partir d'un usage pertinent et stratégique de sa cohabitation avec la Chine.

S'inspirant de la démarche de la Chine, l'Afrique au sud du Sahara a aujourd'hui une obligation de redéfinir ses rapports avec son héritage colonial. L'un des marqueurs de cet héritage, qui d'ailleurs est très visible reste les frontières héritées de la colonisation. Dans un

<sup>875</sup> Mills et als., *Le modèle asiatique : ...*, p. 133.

<sup>876</sup> Delcourt, «La Chine en Afrique : ...», p. 29.

<sup>877</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>878</sup> Pour plus d'informations bien vouloir consulter, Bidias, «Un demi-siècle d'assistanat...».

monde où se constitue de plus en plus de grands ensembles économiques et politiques, il devient impératif pour l’Afrique au sud du Sahara de s’émanciper du fameux principe de l’intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Il est plus que jamais urgent de mettre en œuvre le projet panafricaniste originel de l’unité politique africaine. Sans doute de manière inconsciente, les acteurs internationaux, certaines grandes puissances rêvent d’un grand bloc africain. Ceci se manifeste par le fait que nous observons une explosion des rencontres de haut niveau qui regroupent les “petits Etats” d’Afrique face à celles-ci. Nous avons le sommet Afrique-France, le Forum Chine-Afrique, le Forum Russie-Afrique, le Forum Japon-Afrique, le Forum Turquie-Afrique, etc. Toutes ces différentes rencontres sont une interpellation pour les Africains de se mettre résolument sur le chemin de l’unité. Maintenant, que cette démarche soit “rationalisée”<sup>879</sup> comme le veut Edem Kodjo, fédéraliste et immédiate comme l’on toujours voulu les maximalistes comme Kwame Nkrumah ou fonctionnaliste par étape comme décidée par les différentes organisations panafricaines sous la pression du groupe de Monrovia, le plus important actuellement, un demi-siècle plus tard, c’est la réalisation de cette unité. Sans celle-ci, l’Afrique aura de la peine à s’émanciper des grandes influences et engager une marche rassurante vers son développement ; ce d’autant plus que celle-ci passe par un poids, une valeur géopolitique et géostratégique certaine.

L’Afrique au sud du Sahara, un demi-siècle plus tard, a une valeur et un poids géopolitique négligeable. Toujours absente dans les instances de prise décision internationale, elle n’arrive pas à se positionner comme acteur important des relations internationales. Par ailleurs, elle fait face à une incapacité chronique d’assurer sa propre sécurité. Or, dans un monde aussi compétitif, où les décisions fortes du fonctionnement du monde se prennent au sein du Conseil de sécurité de l’ONU, une absence dans cette instance est forcément préjudiciable pour le continent. Aussi, dans une scène internationale où la puissance militaire joue un rôle important, il est critique pour l’Afrique au sud du Sahara de ne pas avoir une arme nucléaire à même de dissuader toute tentative d’inféodation du continent par les grandes puissances. La Chine se positionne aujourd’hui comme le partenaire qui a le potentiel nécessaire pour favoriser l’atteinte d’un tel objectif.

La Chine aujourd’hui, fait partie des puissances nucléaires. Il est donc du devoir des africains, d’amener cette dernière à favoriser l’obtention par les Etats africains d’une arme à même de dissuader toutes velléités d’inféodation du continent. Or, pour Wolfgang Owona, “la

---

<sup>879</sup> Pour plus d’information bien vouloir consulter, Kodjo, *Et demain l’Afrique...*

Chine n'est pas pour la prolifération nucléaire''<sup>880</sup>. Pour ce faire, les pays d'Afrique au sud du Sahara peuvent jouer sur le volontarisme chinois d'aider le continent et l'amener sur la table de négociation. Dans ce sens, Eric Ndelo Félix trouve que : "si c'est une condition pour l'Afrique subsaharienne à avoir une place de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine doit montrer sa sincérité en aidant le continent noir à se doter d'une arme à destruction massive''<sup>881</sup>. Toutefois, étant donné que la Chine est un acteur qui peut trouver en ce projet une menace pour son projet hégémonique, les Etats africains doivent travailler à inverser à un moment bien précis le rapport de force et jouer sur leurs principaux atouts : les ressources du sol et du sous-sol. Etant donné que le développement de la Chine dépend de plus en plus d'une grande consommation d'énergie, il serait opportun pour les Etats africains riches en ressources, de déclencher en partenariat avec la Chine un projet d'enrichissement d'uranium pour des besoins militaires. La posture de la Chine vis-à-vis d'un projet aussi important pour le développement ou l'émancipation de l'Afrique subsaharienne sera un indicateur de la bonne foi de la Chine de contribuer de manière effective au développement de l'Afrique au sud du Sahara.

Par ailleurs, la Chine tout comme la France, la Russie, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies avec droit de veto. A partir de cette posture, loin des discours sur la présence africaine dans ce cercle restreint déjà connus, tenus lors des FOCAC<sup>882</sup>, la Chine a des possibilités d'introduire une résolution pouvant faire l'objet d'un débat sérieux sur la présence de l'Afrique subsaharienne dans ce cercle. Par ailleurs, au regard du contexte ambiant qui se caractérise par un déplacement progressif du centre du monde de l'Occident vers l'Orient, avec une Chine qui se positionne de plus en plus comme la première puissance économique mondiale, déclassant ainsi tout le monde occidental, elle peut jouer de cette posture pour soutenir l'octroi à l'Afrique au sud du Sahara d'une place au Conseil de sécurité de l'ONU. Aussi, peut-elle se porter garante d'accompagner l'Afrique subsaharienne dans sa capacité de projection financière et militaire dans cette instance. Il est à noter ici qu'il est idéaliste de présenter cette question avec autant de facilité. Ce qu'il faut aussi prendre en compte, c'est tout simplement le fait qu'un tel acte de la Chine n'est qu'un moyen pour cette dernière de renforcer son partenariat dit gagnant-gagnant avec l'Afrique et de sécuriser son approvisionnement en énergie, moteur de sa croissance

---

<sup>880</sup> W. Owona, 32 ans, expert en *security studies*, enseignant à l'Ecole d'Etat-Major du Cameroun, entretien du 16 juin 2022.

<sup>881</sup> E. Ndelo. F., 35 ans, ancien étudiant à l'Université des affaires étrangères de Chine (Pékin) en 2016-2017, entretien du 28 février 2022.

<sup>882</sup> Déclaration de la première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000, "Forum sur la Coopération Sino-Africaine", en ligne sur : <https://www.focac.org>, 2004, consulté le 3 novembre 2021.

économique et de sa puissance. En outre, un tel acte ne sera que justice rendue à l'Afrique subsaharienne qui fut un acteur important dans la lutte pour le retour de la Chine au Conseil de sécurité dans les années 1970.

L'Afrique subsaharienne a aussi fondamentalement mal à son tissu industriel. Comme évoqué dans les chapitres précédents, elle a fait, au lendemain des indépendances, le choix de l'industrialisation par substitutions des importations. Ce choix qui est encore en cours aujourd'hui dans certains pays de la zone, a fortement compromis les capacités du continent à s'autonomiser vis-à-vis de l'extérieure, et à construire un tissu industriel fort. Il est une lapalissade aujourd'hui que l'absence d'une industrie de base en Afrique conditionne le développement industriel de plusieurs pays. L'Afrique subsaharienne a besoin pour son industrialisation des industries énergétiques, sidérurgiques, métallurgiques, chimiques, pétrochimiques et toutes autres industries à base de matières premières. Pour cette option, la Chine a une réelle expérience de la mise en place d'une industrie lourde.

Les pays africains pourraient reproduire l'expérience victorieuse d'industrialisation suivie par la Chine que Mao Zedong a théorisée explicitement dès 1956, [dans son discours sur] les dix grandes relations, la relation entre l'industrie lourde, l'industrie légère et l'agriculture : « l'industrie lourde est l'élément primordial de la construction nationale, il faut en priorité développer la production des moyens de production »<sup>883</sup>.

L'Afrique peut ainsi capitaliser cette expérience chinoise qui a fait et construit le miracle de l'Empire du milieu.

L'industrialisation de la Chine a démarré au début des années 1950 avec le premier plan quinquennal conçu avec l'aide de l'URSS. Le XIII<sup>e</sup> Plan quinquennal [chinois (2016-2020)] a pour la première fois clairement énoncé que [la Chine] « soutiendrait gratuitement les pays en développement par la formation et le conseil en matière de ressources humaines, de planification et de politique économique ». Cela suppose que, conformément aux plans de développement de chaque pays, les services gouvernementaux chinois *ad hoc* les aident sincèrement à réaliser leurs objectifs de développement et de production et donc prodiguent aux pays africains des conseils de politique économique efficaces et plus nombreux<sup>884</sup>.

En réalité, dans cette aide potentielle de la Chine aux pays africains dans le cadre de l'industrialisation, ce qui retient notre attention c'est la précision qui est faite sur la sincérité de l'Empire du milieu. Par ailleurs, il faut aussi noter un intérêt porté au coaching tout comme l'a fait à son époque l'URSS vis-à-vis de la Chine. Le véritable problème qui se pose dans toute cette démarche est celui du transfert de la technologie. Les Africains doivent comprendre que le temps du transfert de technologie est révolu. Aujourd'hui, la technologie s'achète ou elle se vole. Aucune puissance disposant d'une quelconque technologie n'est ouverte à la donner aux premiers venus de peur de subir la concurrence de ces derniers plus tard. Pour ce faire, si la

---

<sup>883</sup> T. Pairault, "Zhao Yining et l'industrialisation de l'Afrique", en ligne sur : <https://pairault.fr/sinaf/> , consulté le 24 décembre 2021.

<sup>884</sup> *Ibid.*

Chine est disposée à financer des formations et mettre à la disposition des africains des conseillers techniques, il revient aux Africains de développer une pensée stratégique afin de s'approprier contre la volonté du partenaire chinois toute technologie à même de favoriser la construction d'une industrie lourde dans le continent noir.

Au terme de ce chapitre, où il a été question de faire une exposition des différentes hypothèses qui ont structuré l'issue ou les résultats de la conduite différenciée du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ; il en ressort que trois grandes perspectives se profilent à l'horizon. La première hypothèse présente la Chine comme un véritable prédateur pour l'Afrique au sud du Sahara. Pour celle-ci, au regard de certaines attitudes et perceptions que la Chine a vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne, celle-ci est en passe de devenir le nouvel impérialiste dans le continent noir. La deuxième hypothèse quant à elle, beaucoup plus conciliante, voit en la Chine un partenaire qui travaille à l'émergence de l'Afrique au sud du Sahara, afin que les deux protagonistes puissent ensemble, dominer le monde. En effet, la Chine à la différence des impérialistes d'hier, a un respect pour le continent africain. Elle a investi dans les secteurs pertinents pour le développement de l'Afrique au sud du Sahara, elle a surtout une cosmogonie de l'harmonie et du développement partagé qui guide ses actions avec son partenaire africain. En dernier ressort, l'Afrique au sud du Sahara doit être au centre de son propre développement. Nous postulons que les subsahariens prennent en charge leur propre développement. Ils pourront le faire soit en important la voie chinoise du développement, ce qui n'est pas évident. Pour plus d'efficacité, ils pourront travailler à l'invention d'une voie africaine et originale du développement, tout en s'appuyant sur la Chine pour la construction des fondamentaux.

**CONCLUSION GENERALE**

Cette étude intitulée, **“Essai d’histoire comparée des trajectoires de développement de la Chine et de l’Afrique subsaharienne, 1830-2017”**, a trouvé sa raison d’être dans un débat qui traverse la question du développement de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara. Celle-ci fait l’objet des esquisses de comparaison. Pour les uns la Chine et l’Afrique au sud du Sahara, sont deux pays en voie de développement. Pour d’autres, la Chine et l’Afrique au sud du Sahara, ne sauraient être classées dans la même catégorie car, la Chine est une puissance internationale par rapport à l’Afrique. Certains après une analyse fine des indicateurs de développement, trouvent que la Chine est à la fois une puissance internationale et un pays en voie de développement. Loin d’être antagonistes, ces différentes thèses sont complémentaires. Toutefois, le constat est un peu plus clair. Longtemps restée à la traine en compagnie de l’Afrique au sud du Sahara, la Chine, à partir des années 2000, par ses forts taux de croissance a modifié les équilibres internationaux existants et est devenue le premier investisseur mondial en Afrique pendant que l’Afrique elle, a stagné, voire régressé et est restée dans son inconfortable place d’objet du jeu international. Au regard de ce qui précède, nous voulions dans le cadre de cette étude, questionner la performance des voies chinoise et africaine du développement. Il a été précisément question de voir en quoi la voie chinoise a-t-elle été plus pertinente que celle de l’Afrique au sud du Sahara ?

Pour élucider cette préoccupation, dans une posture à la fois interprétativiste et constructiviste, nous avons opté pour une histoire comparée, transnationale et sérielle, tout en mobilisant la théorie de la dépendance, celle de l’interdépendance complexe, celle de la modernisation économique, celle du système monde, la théorie des *policies transfert* et celle néolibérale des relations internationales.

La théorie de la dépendance a clairement permis à cette étude d’expliquer l’échec des options africaines du développement par le fait que celles-ci sont dépendantes des acteurs exogènes, qui bénéficient énormément de la situation du mal développement du continent noir. A rebours, cette théorie nous a permis de lire le succès des initiatives chinoises du développement, par le fait que celles-ci sont le fruit d’une volonté de l’Empire du milieu de s’émanciper de toute forme de tutelle. La théorie de la modernisation, a contribué à lire les orientations des deux acteurs comme une obsession de moderniser leurs systèmes productifs respectif. Pendant que la théorie de la dépendance attirait notre attention sur les points de divergence entre les deux protagonistes, celle de la modernisation nous permettait de voir s’échapper les points de convergence entre les choix de développement de l’Afrique au sud du Sahara et de la Chine. La théorie néoclassique des relations internationales, dans une lecture

géopolitique, nous a permis de dégager les silences, la symbolique, les objectifs véritables des options chinoise et africaine du développement.

Par ailleurs, la théorie de l'interdépendance complexe nous a permis de constater que les acteurs non-étatiques ont largement influencé et orienté les choix de développement des Etats d'Afrique au sud du Sahara. Par ailleurs, cette théorie nous permet de conclure que les relations sino-africaines s'inscrivent dans une interdépendance complexe qui fait en sorte que chaque acteur dépend de plus en plus de l'autre. Aussi, faut-il le noter, la théorie du système monde a permis de comprendre qu'il y'a un risque élevé de périphérisation de l'Afrique au sud du Sahara par la Chine. La théorie des *policies transfer*, nous a permis de comprendre que les transferts des politiques publiques des *policies-maker* vers les Etats d'Afrique au sud du Sahara furent de type coercitif structuré tout autour des conditionnalités et touchaient à plusieurs domaines. La théorie des *challenge and response* qui était au cœur de cette réflexion nous a permis de comprendre que la Chine et l'Afrique au sud du Sahara avaient chacune des défis à agresser et à relever. La Chine au contraire de l'Afrique subsaharienne à partir d'un leadership fort et d'une vision endogène a su faire des choix pertinents pour relever ses défis.

Ce cadrage épistémologique et théorique, a éclairé nos choix méthodologiques. Sur le plan méthodologique, cette étude en faisant usage des données quantitatives et qualitatives, s'est voulue être de type mixte. La démarche comparatiste était au cœur de notre étude. Celle-ci, nous a permis de dégager de temps à autres les points de ressemblance et de divergence dans les différentes options chinoise et africaine du développement. Cette prépondérance de la comparaison, bien que précieuse dans sa dimension critique, n'a pas empêché à ce que l'on respecte les approches synchroniques et diachroniques qui ont donné une certaine dynamique historique à notre étude. Au *finish*, l'on peut affirmer que les options théoriques, épistémologiques et méthodologiques nous ont permis d'atteindre les objectifs qui ont été fixés, à savoir : comparer le rôle et la place de l'impérialisme étranger dans les trajectoires de développement de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara ; analyser et comparer les choix de développement de la Chine et ceux de l'Afrique au sud du Sahara ; évaluer et comparer les conséquences de la conduite différenciée du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara.

En effet, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont été victimes des agressions impérialistes au XIX<sup>e</sup> siècle. Tout comme en Chine, les impérialistes usèrent de la force militaire et des traités de dupe pour pénétrer et occuper le continent africain. Ainsi, la Chine



avait à faire face aux différentes guerres de l'opium, des guerres impérialistes contre la France et le Japon. L'Afrique au sud du Sahara, quant à elle fit face à des expéditions punitives des armées françaises, anglaises, allemandes, belges, italiennes, etc. Dans un tel contexte de violence généralisée, les populations chinoises et d'Afrique au sud du Sahara engagèrent des mouvements de résistance militaire, afin non seulement de défendre leur pays, mais aussi pour se protéger d'un tel niveau de barbarie. Exception faite de la résistance de l'empereur d'Ethiopie Menelik II, toutes les autres résistances qu'elles soient chinoises ou africaines se soldèrent par des échecs cuisants.

C'est à ce niveau qu'intervint dans le cas de la Chine, la signature des traités et des accords. L'Empire du milieu se trouva ainsi, régulièrement contraint de parapher, de renforcer ou de renouveler des traités. Ceux-ci se multiplièrent au rythme des affrontements armés. Le Traité de Nankin, celui de Tientsin, ou de Shimonoseki. La controverse et la qualité des clauses ont fait de tous ces traités, des Traités inégaux. En effet, signés dans l'avantage des vainqueurs impérialistes, ces différents traités avaient toujours une part de duperie que les chinois n'arrivaient pas à dénoncer. Tout comme les gouvernants et les représentants du gouvernement impérial en Chine, les souverains d'Afrique au sud du Sahara, se sont régulièrement trouvés en train de signer des traités de protectorat avec les représentants des Etats impérialistes ou avec certaines maisons de commerces qui transféraient des droits plus tard à leurs Etats respectifs. Ces traités peuvent être taxés de traités de dupe ou de traités inégaux comme cela fut le cas en Chine. En effet, ces traités avaient ceci de particulier que seules les puissances impérialistes en tiraient le plus grand profit. La force de ces traités et accords se situe dans le fait qu'ils ont favorisé le dépècement de la Chine et le partage de l'Afrique au sud du Sahara.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara sont morcelées en zone d'influence pour le premier pays et en possession coloniale pour le continent noir. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Portugal ont ainsi des domaines en Chine et en Afrique au sud du Sahara. Face à cet émiettement territorial, la Chine développa des stratégies politiques, diplomatiques et juridiques pour retrouver son unité, tandis que l'Afrique au sud du Sahara par le truchement de l'OUA, a consacré le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Par cette posture, l'Afrique au sud du Sahara choisissait d'intégrer son héritage territorial dans son projet de développement.

Par ailleurs, aujourd'hui, la finalité ou les objectifs de l'impérialisme sont un secret de polichinelle. En effet, les impérialistes étaient animés par une obsession pour l'exploitation, le

pillage économique et la paupérisation des masses dans leurs zones d'influence respectives. Dans le cas de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, ils s'y sont bien pris. A propos, ils ont développé des stratégies pour mieux exploiter les ressources naturelles des deux zones. Ils ont développé une industrie d'exploitation minière aussi bien en Chine qu'en Afrique au sud du Sahara. Ils ont contrôlé les activités commerciales en Chine tout comme en Afrique subsaharienne. Pour maximiser leurs profits, ils ont contrôlé les services de douanes chez les deux protagonistes. Ils pouvaient ainsi manipuler les frais de douane à leur faveur. Ils ont développé un mécanisme de collecte de la fiscalité directe en Afrique, celui-ci permettait aux subsahariens de supporter les dépenses de l'exploitation de leur pays. Tout comme avec les *Coolies* en Chine, les impérialistes ont introduit les travaux forcés en Afrique au sud du Sahara. Avec ce quadrillage, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara se sont vues économiquement et humainement exploiter par les impérialistes présents sur leurs terres. Ceci se faisait avec l'introduction de nouvelles pratiques qui ont largement influencé les structures traditionnelles existantes en Chine et en Afrique subsaharienne. Au lendemain de la naissance de la RPC et des indépendances africaines, l'héritage impérialistes et la situation du développement des deux protagonistes, étaient l'expression du mal et du sous-développement.

En termes d'héritage, les impérialistes ont légué à la Chine et à l'Afrique au sud du Sahara, des conditions des économies déstructurées et arriérées. Les deux protagonistes ont hérité des économies dépendantes de l'extérieures, des économies de traites, d'extraction, avec un faible tissu industriel, des économies extraverties, peu diversifiées, exportatrices de matières premières, donc vulnérables aux termes d'échanges. Il faut noter qu'avec le départ des impérialistes, les deux protagonistes se trouvèrent entraînés dans le mode de production capitaliste avec une intégration dans le commerce international. Cet héritage est un élément explicatif des faibles performances économiques de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara dans les années 1960<sup>885</sup>.

En effet, les deux protagonistes, sans pour autant avoir le même niveau de développement dans les années 1960, présentent des indicateurs quantitatifs similaires. La Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont ainsi en cette période un PNB par habitant similaire. Il est vrai que le PNB de la Chine est largement supérieur à celui de l'Afrique au sud du Sahara, reconnaissons tout de même que les deux protagonistes ont une structuration du secteur productif similaire, avec une primauté du secteur agricole dans la composition du PIB. Par

---

<sup>885</sup> Sarr, *Afrotopia*, pp. 56-57.

ailleurs, relevons aussi qu'au sujet du commerce extérieur, les deux protagonistes ont des résultats similaires. Les deux acteurs exportent beaucoup plus les matières premières et moins de produits manufacturiers. Au lendemain des indépendances africaines et de la naissance de la RPC, l'on peut rapidement conclure que la Chine et l'Afrique au sud du Sahara, étaient au niveau similaire de développement. Ce qui n'était pas évident à faire en ce qui concerne la qualité et le niveau de vie des populations des deux protagonistes.

Dans la même période, les populations de la Chine ont une condition sociale beaucoup plus confortable que celle des populations d'Afrique au sud du Sahara. En effet, la Chine connaissait une véritable avancée sur les questions d'alphabétisation, de scolarisation, de santé maternelle, infantile et de nutrition des populations que l'Afrique au sud du Sahara. Au regard du niveau de vie, du niveau d'éducation de ses populations, l'on peut conclure que la Chine au contraire de l'Afrique subsaharienne avait une masse critique de sa population, beaucoup mieux préparée et armée à affronter les défis et les exigences du développement. Cet avantage ou ce décalage de la Chine par rapport à l'Afrique au sud du Sahara, se confirme dans le cadre du poids et de la valeur géopolitique des deux acteurs.

Sur le plan géopolitique, il faut noter que la RPC a une masse démographique importante par rapport à l'Afrique au sud du Sahara, tout comme ce dernier a une superficie largement supérieure à celle de l'Empire du milieu. Par ailleurs, dans les années 1960, les deux protagonistes ont un sol et un sous-sol riche en ressources naturelles. Toutefois, la perception que les acteurs internationaux ont de ce potentiel est différente pour l'un comme pour l'autre. Le potentiel chinois est perçu comme un outil d'émancipation, tandis que celui de l'Afrique au sud du Sahara est considéré comme étant une malédiction et transformé en un réservoir pour les puissances internationales. Cette situation trouve sans doute son explication dans le fait que la Chine est une nation nucléaire, pendant que l'Afrique au sud du Sahara est dénucléarisée. Par ailleurs, ceci peut aussi s'insérer dans le fait que la Chine est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies avec droit de veto, or l'Afrique au sud du Sahara n'y est pas. La perception, le poids et la valeur géopolitique des deux protagonistes est in fine, la conséquence d'un héritage psychologique du brutalisme et de l'humiliation coloniale. Cet environnement créait des défis de développement pour les deux protagonistes. Mais, ils étaient à la fois motivés et contraints d'assumer leur destin et de s'engager dans la course au développement. Les deux acteurs avaient ainsi en perspective certains défis à relever. Il s'agissait spécifiquement, de celui de la question de l'idéologie, de la vision du développement, celui du financement des projets

de développement, ceux de l'usage de la main d'œuvre et du choix des secteurs prioritaires d'investissement.

En réalité, au lendemain de la naissance de la RPC, et des indépendances africaines, le choix d'une idéologie du développement était déjà au cœur des débats au sein de l'élite des deux protagonistes. La Chine, dans sa mouvance révolutionnaire, prit le tournant socialiste dans les années 1950 avec ses campagnes de réforme agraire et de collectivisation. Dans une forme d'importation de la vision soviétique, la Chine sous Mao créa la rupture avec le capitalisme et le libéralisme hérités des impérialistes. Cette ligne qui peut être appelée le Maoïsme, devait connaître une réorientation à partir de 1978 avec Deng. Pour certains observateurs, la Chine s'est progressivement frayée une idéologie, une voie originale de développement qui est appelée le Consensus de Pékin. Dans la même dynamique, l'Afrique au sud du Sahara vivait une euphorie animée par une fécondité idéologique qui mettait en cause celle héritée de l'impérialisme occidental. Elle s'orienta dans un premier temps vers les socialismes. Certains étaient scientifiques, d'autres africains. Ces différents socialismes présageaient une émancipation idéologique du continent. Dans les années 1980, 1990, l'on assiste à une forme de désert idéologique. L'Afrique qui hier était féconde, est devenue stérile et muette. Les socialismes ont progressivement disparu tout en faisant de la place au libéralisme hérité de l'expérience coloniale. L'Afrique au sud du Sahara qui se voulait émancipée hier est aujourd'hui alignée au Consensus de Washington.

Cette propension de l'Afrique au sud du Sahara à s'abandonner à l'extérieur et celle de la Chine à compter sur ses ressources internes se prolongea dans la question du financement du développement. Les deux protagonistes dans les premières décennies de leur libération de la domination impérialiste, n'avaient pas des capacités internes d'épargne à même de financer leurs différents projets de développement. Pour ce faire, que ce soit la Chine ou l'Afrique au sud du Sahara, se tourna vers les financements internationaux ou extérieurs du développement. Les deux protagonistes s'intéressaient à l'APD, à l'endettement extérieur et aux IDE. Pendant que l'Afrique au sud du Sahara est restée attachée à l'APD, la Chine a travaillé à améliorer ses capacités à attirer les IDE sur son sol. Elle n'a pas uniquement travaillé à être attractif pour les IDE, la Chine au contraire de l'Afrique au sud du Sahara a fait une exploitation pertinente de la force de travail dont elle disposait en termes de main d'œuvre humaine.

En outre, dans le cadre du choix des secteurs prioritaires d'impulsion et de conduite du développement, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont fait le choix de promouvoir le

secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Les deux protagonistes se sont investis de manière différente dans ces différents secteurs. Dans le secteur primaire, la Chine au contraire de l'Afrique au sud du Sahara, fit le choix d'investir dans la recherche au développement dans le domaine agricole. S'agissant, du secteur industriel, la Chine opta pour la stratégie de l'industrie industrialisant avec un intérêt particulier pour le développement et la consolidation de l'industrie de base. L'Afrique au sud du Sahara dans le même secteur fit le choix de la stratégie de l'industrialisation par substitution des importations. Au sujet du secteur des services, il est à noter que pendant que les Etats d'Afrique au sud du Sahara se sont laissés embarquer dans la signature des accords de libre-échange dans le cadre de l'OMC, la Chine a pris du recul et s'est engagée dans l'OMC en 2001, une fois qu'elle était prête à pouvoir imposer ses points de vue et ses produits sur le marché mondial.

Cette conduite différenciée du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara a eu deux conséquences fondamentales pour les deux protagonistes un demi-siècle plus tard. Dans un premier temps, elle a permis à la Chine de gagner le pari du développement. La Chine dans les années 2000 est devenue une puissance à la fois économique, militaire et diplomatique. Ses capacités de production économique ont drastiquement augmenté. La Chine est devenue incontournable dans les relations économiques internationales. Cette conduite différenciée, ou les options africaines n'ont pas produit les résultats escomptés. L'Afrique au sud du Sahara est restée à la traîne, elle s'est confortée dans sa posture d'objet des relations économiques internationales. Bref, ses populations sont toujours parmi les plus pauvres au monde.

La seconde conséquence de cette conduite différenciée du développement un demi-siècle, plus tard est la redynamisation des relations sino-africaines. Dans les années 2000, les relations Chine-Afrique ont connu de nouvelles orientations. Dans un premier temps, l'on assiste à l'émergence du multilatéralisme. Dans un second, la Chine et l'Afrique au sud du Sahara diversifient les secteurs prioritaires de coopération, du tout politique et idéologique des relations de première génération, l'on passe au primat ou du tout économique. La priorité est ainsi donnée aux questions de développement économique. Par ailleurs, dans cette période, l'on assiste à une entrée progressive de la Chine dans les débats géopolitiques et géostratégiques qui structurent les relations de l'Afrique au sud du Sahara avec le reste du monde.

Dans cet environnement, cette étude dans une posture perspectiviste, s'est efforcée d'émettre des hypothèses qui puisent dans les débats qui animent et qui questionnent les

résultats du développement de la Chine et ceux du développement de l'Afrique au sud du Sahara. Aussi, les différentes hypothèses s'inspirent-elles, des points de vue qui s'intéressent à l'intensité des relations sino-africaines. Ainsi, trois grandes hypothèses s'ouvrent à nous. La première postule une périphérisation ou une recolonisation de l'Afrique au sud du Sahara par la Chine. Pour la seconde hypothèse, la Chine au regard de son déploiement, de son investissement dans sa relation avec l'Afrique et de ses valeurs traditionnelles, travaille à l'émergence de l'Afrique pour une domination commune du monde. Pour la troisième hypothèse, l'Afrique au sud du Sahara se sortira de son marasme par ses propres efforts. Pour ce faire, elle pourra importer la voie chinoise de développement ou créer sa propre voie tout en s'appuyant sur la Chine.

Au terme de cette étude, il devient possible de conclure que :

- la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont été victimes de la violence impérialistes. Celle-ci a fragilisé les ressources pour le développement des deux protagonistes. Toutefois, pendant que la Chine redéfinissait ses rapports avec son héritage impérialiste, l'Afrique au sud du Sahara a intégré ce dernier comme élément structurant de son projet de développement.
- la Chine a fait des choix qu'exigent son autonomisation et son influence internationale pendant que l'Afrique subsaharienne a choisi les options de la soumission et du renforcement de sa dépendance internationale.
- la conduite différenciée du développement par les deux protagonistes a favorisé un reclassement politico-économique de la Chine et une marginalisation de l'Afrique subsaharienne sur la scène internationale tout en redynamisant la coopération sino-africaine.

Les précédentes constances nous permettent d'affirmer sans risque énorme de se tromper que la pertinence de la voie chinoise du développement par rapport à celle d'Afrique au sud du Sahara - s'il en existe une - réside dans le fait que la voie chinoise du développement s'est structurée tout autour d'un objectif de restauration de la puissance passée pendant que la voie (option) africaine était structurée par la soumission et la croyance aux vertus de la coopération internationale. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé la problématique. Nous pensons notamment que la réflexion peut se poursuivre et s'approfondir à l'effet de saisir le rôle de la culture et de la gestion de l'héritage culturel dans cette conduite différenciée du développement.

**ANNEXES**

ANNEXE N° 1 : INDICATEURS DE BASE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD  
DU SAHARA

Table 1. Basic indicators

	Population (millions) mid-1984	Area (thousands of square kilometers)	GNP per capita <sup>a</sup>		Average annual rate of inflation <sup>a</sup> (percent)		Life expectancy at birth (years) 1984
			Dollars 1984	Average annual growth rate (percent) 1965-84 <sup>b</sup>	1965-73	1973-84 <sup>c</sup>	
<b>Low-income economies</b>	2,389.5 f	31,795 f	260 w	2.8 w	1.6 w	5.9 w	60 w
<b>China and India</b>	1,778.3 f	12,849 f	290 w	3.3 w	1.0 w	4.0 w	63 w
<b>Other low-income</b>	611.2 f	18,946 f	190 w	0.9 w	4.6 w	14.9 w	52 w
<b>Sub-Saharan Africa</b>	257.7 f	15,646 f	210 w	-0.1 w	4.1 w	20.1 w	48 w
1 Ethiopia	42.2	1,222	110	0.4	1.8	4.4	44
2 Bangladesh	98.1	144	130	0.6	7.3	9.9	50
3 Mali	7.3	1,240	140	1.1	7.6	10.4	46
4 Zaire	29.7	2,345	140	-1.6	18.7	48.2	51
5 Burkina Faso	6.6	274	160	1.2	2.6	10.6	45
6 Nepal	16.1	141	160	0.2	5.8	8.1	47
7 Burma	36.1	677	180	2.3	2.8	6.0	58
8 Malawi	6.8	118	180	1.7	4.5	9.4	45
9 Niger	6.2	1,267	190	-1.3	4.0	11.5	43
10 Tanzania	21.5	945	210	0.6	3.2	11.5	52
11 Burundi	4.6	28	220	1.9	2.9	12.2	48
12 Uganda	15.0	236	230	2.9	5.6	64.5	51
13 Togo	2.9	57	250	0.5	3.1	8.2	51
14 Central African Rep.	2.5	623	260	-0.1	3.0	13.8	49
15 India	749.2	3,288	260	1.6	6.3	7.8	56
16 Madagascar	9.9	587	260	-1.6	4.1	14.4	52
17 Somalia	5.2	638	260	..	3.8	20.2	46
18 Benin	3.9	113	270	1.0	3.6	10.8	49
19 Rwanda	5.8	26	280	2.3	7.7	10.5	47
20 China	1,029.2	9,561	310	4.5	-0.9	1.8	69
21 Kenya	19.6	583	310	2.1	2.3	10.8	54
22 Sierra Leone	3.7	72	310	0.6	1.9	15.4	38
23 Haiti	5.4	28	320	1.0	4.0	7.9	55
24 Guinea	5.9	246	330	1.1	3.0	4.5	38
25 Ghana	12.3	239	350	-1.9	8.1	52.2	53
26 Sri Lanka	15.9	66	360	2.9	5.1	14.9	70
27 Sudan	21.3	2,506	360	1.2	7.2	19.3	48
28 Pakistan	92.4	804	380	2.5	4.8	10.8	51
29 Senegal	6.4	196	380	-0.5	3.0	9.0	46
30 Afghanistan	..	648	..	..	3.8	..	..
31 Bhutan	1.2	47	..	..	..	..	44
32 Chad	4.9	1,284	..	..	..	..	44
33 Kampuchea, Dem.	..	181	..	..	..	..	..
34 Lao PDR	3.5	237	..	..	..	..	45
35 Mozambique	13.4	802	..	..	..	..	46
36 Viet Nam	60.1	330	..	..	..	..	65
<b>Middle-income economies</b>	1,187.6 f	40,927 f	1,250 w	3.1 w	5.5 w	38.0 w	61 w
<b>Oil exporters</b>	556.1 f	15,510 f	1,000 w	3.3 w	4.9 w	21.6 w	58 w
<b>Oil importers</b>	631.5 f	25,417 f	1,460 w	3.1 w	5.7 w	44.5 w	64 w
<b>Sub-Saharan Africa</b>	148.4 f	6,228 f	680 w	2.4 w	4.9 w	12.2 w	50 w
<b>Lower middle-income</b>	691.1 f	19,132	740 w	3.0 w	5.6 w	20.6 w	58 w

Source: The World Bank, *World Development Report 1986*, New York, Oxford University Press, 1986, p. 180.



## ANNEXE N° 2 : LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

### Table 2. Growth of production

	Average annual growth rate (percent)									
	GDP		Agriculture		Industry		(Manufacturing) <sup>a</sup>		Services, etc.	
	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86
Low-income economies	4.8 w	7.5 w	2.7 w	4.9 w	7.5 w	10.6 w	7.6 w	11.2 w	5.1 w	6.6 w
China and India	5.3 w	8.6 w	2.9 w	5.7 w	8.0 w	11.3 w	7.9 w	11.7 w	5.7 w	7.8 w
Other low-income	3.1 w	2.9 w	1.9 w	2.0 w	4.6 w	4.2 w	4.8 w	4.8 w	3.8 w	3.3 w
1 Ethiopia	2.7	0.8	1.2	-3.9	3.5	3.8	5.1	3.9	5.2	5.1
2 Bhutan <sup>b</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3 Burkina Faso	3.5	2.5	..	2.7	..	2.1	..	..	..	2.4
4 Nepal	2.4	3.5	1.1	4.8	..	..	..	..	..	..
5 Bangladesh <sup>b</sup>	2.4	3.7	1.5	2.7	3.8	4.6	6.8	2.1	3.4	4.7
6 Malawi	6.1	2.4	..	2.5	..	1.5	..	..	..	2.8
7 Zaire <sup>b</sup>	1.4	1.0	..	1.7	..	2.7	..	-0.7	..	-0.7
8 Mali <sup>b</sup>	4.1	0.4	2.8	-2.3	4.2	4.0	..	..	7.0	3.8
9 Burma <sup>b</sup>	3.9	4.9	3.7	4.7	4.4	6.3	3.9	5.8	4.0	4.8
10 Mozambique	..	-9.0	..	-15.9	..	-13.3	..	..	..	0.2
11 Madagascar <sup>b</sup>	1.6	-0.1	..	2.1	..	-3.6	..	..	..	-0.7
12 Uganda	0.8	0.7	1.2	-0.1	-4.1	0.9	-3.7	-0.3	1.1	3.3
13 Burundi	3.6	2.3	3.3	1.3	7.8	4.9	5.9	6.9	2.7	3.2
14 Tanzania	3.7	0.9	1.6	0.8	4.2	-4.5	5.6	-4.6	6.9	2.9
15 Togo <sup>b</sup>	4.5	-1.1	1.9	1.7	6.8	-2.2	..	-2.6	5.4	-2.3
16 Niger <sup>b</sup>	0.3	-2.6	-3.4	2.8	11.4	-4.3	..	..	3.4	-8.0
17 Benin	2.3	3.6	..	3.0	..	10.2	..	4.6	..	1.8
18 Somalia	2.5	4.9	..	7.9	..	-5.1	..	-3.4	..	3.6
19 Central African Rep.	2.6	1.1	2.1	2.5	5.3	1.7	..	-0.6	2.0	-0.5
20 India	3.7	4.9	2.8	1.9	4.0	7.1	4.3	8.2	4.6	6.0
21 Rwanda <sup>b</sup>	5.0	1.8	..	0.9	..	4.8	..	4.1	..	1.1
22 China <sup>b</sup>	6.4	10.5	3.0	7.9	10.0	12.5	9.5 <sup>c</sup>	12.6 <sup>c</sup>	7.0	9.4
23 Vietnam	6.4	2.4	4.0	7.8	0.8	7.7	10.5	4.1	6.4	4.7
Average annual growth rate (percent)										
	GDP		Agriculture		Industry		(Manufacturing) <sup>a</sup>		Services, etc.	
	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86	1965-80	1980-86
69 Chile <sup>b</sup>	1.9	0.0	1.6	3.1	0.8	0.7	0.6	-0.2	2.7	-0.9
70 Costa Rica <sup>b</sup>	6.2	1.3	4.2	2.2	8.7	1.1	..	..	6.0	1.1
71 Jordan	..	5.1	..	1.8	..	5.8	..	4.9	..	5.1
72 Syrian Arab Rep. <sup>b</sup>	8.7	1.5	4.8	-1.4	12.2	0.6	..	..	9.0	2.9
73 Lebanon <sup>b</sup>	-1.2	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Upper middle-income	6.7 w	2.5 w	3.4 w	2.4 w	6.5 w	2.5 w	..	2.4 w	7.7 w	2.7 w
74 Brazil	9.0	2.7	3.8	2.0	9.9	1.6	9.6	1.2	10.0	3.8
75 Malaysia <sup>b</sup>	7.4	4.8	..	3.0	..	6.0	..	5.8	..	4.5
76 South Africa	4.0	0.8	..	-1.3	..	-0.5	..	-1.7	..	2.4
77 Mexico <sup>b</sup>	6.5	0.4	3.2	2.1	7.6	-0.1	7.4	0.0	6.6	0.4
78 Uruguay	2.4	-2.6	1.0	-0.7	3.1	-5.2	..	..	2.3	-1.6
79 Hungary <sup>b</sup>	5.6	1.6	2.7	2.8	6.4	1.3	..	..	6.2	1.4
80 Poland	..	1.5	..	..	..	..	..	..	..	..
81 Portugal	5.5	1.4	..	0.1	..	1.4	..	..	..	1.7
82 Yugoslavia	6.0	1.2	3.1	1.4	7.8	1.1	..	..	5.5	1.4
83 Panama <sup>b</sup>	5.5	2.6	2.4	2.2	5.9	-1.4	4.7	0.2	6.0	3.7
84 Argentina <sup>b</sup>	3.4	-0.8	1.4	2.3	3.3	-1.7	2.7	-0.4	3.9	-0.8
85 Korea, Rep. of <sup>b</sup>	9.5	8.2	3.0	5.6	16.5	10.2	18.7	9.8	9.3	7.2
86 Algeria <sup>b</sup>	7.5	4.4	5.8	3.2	8.1	5.2	9.5	..	7.1	3.6
87 Venezuela <sup>b</sup>	5.2	-0.9	3.9	2.3	3.4	-0.8	5.8	2.0	6.5	-1.2
88 Gabon <sup>b</sup>	9.5	1.5	..	..	..	..	..	..	..	..
89 Greece	5.6	1.5	2.3	0.3	7.1	0.4	8.4	0.2	6.2	2.5
90 Oman <sup>b</sup>	12.5	5.7	..	..	..	..	..	..	..	..
91 Trinidad and Tobago	5.1	-6.3	0.0	4.8	5.0	-9.1	2.6	-12.8	5.8	-3.2
92 Israel <sup>b</sup>	6.8	2.0	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Hong Kong	8.5	6.0	..	..	..	..	..	..	..	..
94 Singapore <sup>b</sup>	10.4	5.3	3.1	-3.5	12.2	4.4	13.3	2.2	9.7	6.1
95 Iran, Islamic Rep.	6.2	..	4.5	..	2.4	..	10.0	..	13.6	..
96 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Romania	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Developing economies	6.1 w	3.8 w	3.1 w	3.6 w	7.2 w	4.6 w	8.0 w	5.9 w	7.1 w	3.4 w
Oil exporters	7.1 w	1.7 w	3.4 w	2.4 w	6.8 w	1.6 w	8.5 w	2.4 w	8.7 w	1.9 w
Exporters of manufactures	6.6 w	6.2 w	3.0 w	5.0 w	8.9 w	7.8 w	9.1 w	8.6 w	7.4 w	5.3 w
Highly indebted countries	6.6 w	0.7 w	3.0 w	1.8 w	7.3 w	-0.2 w	7.3 w	0.4 w	7.2 w	1.0 w
Sub-Saharan Africa	5.6 w	0.0 w	1.6 w	1.2 w	9.4 w	-1.6 w	8.5 w	0.3 w	7.5 w	0.1 w

Source: The World Bank, *World Development Report 1988*, New York, Oxford University Press, 1988, pp. 224-225.

## ANNEXE N° 3 : STRUCTURE DU SECTEUR DE LA PRODUCTION DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

### Tableau 3. Structure de la production

	PIB <sup>a</sup> (millions de dollars)		Répartition du produit intérieur brut (%)							
			Agriculture		Industrie		(Secteur manufacturier) <sup>b</sup>		Services, etc.	
	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988
Pays à faible revenu	161.340 t	886.620 t	44 w	33 w	28 w	36 w	21 w	..	28 w	32 w
Chine et Inde	117.730 t	610.250 t	44 w	32 w	32 w	40 w	24 w	..	24 w	28 w
Autres pays à faible revenu	42.660 t	273.080 t	45 w	33 w	17 w	27 w	9 w	..	38 w	40 w
1 Mozambique	..	1.100	..	62	..	20	..	..	..	18
2 Ethiopie	1.180	4.950	58	42	14	17	7	12	28	40
3 Tchad <sup>c</sup>	290	920	42	47	15	18	12	15	43	35
4 Tanzanie	790	2.740	46	66	14	7	8	4	40	27
5 Bangladesh <sup>c</sup>	4.380	19.320	53	46	11	14	5	7	36	40
6 Malawi	220	1.080	50	37	13	18	..	..	37	44
7 Somalie	220	970	71	65	6	9	3	5	24	25
8 Zaïre <sup>c</sup>	3.140	6.470	21	31	26	34	16	7	53	35
9 Bhoutan <sup>c</sup>	..	300	..	44	..	28	..	6	..	28
10 RDP lao	..	500	..	59	..	20	..	7	..	21
11 Népal	730	2.860	65	56	11	17	3	6	23	27
12 Madagascar <sup>c</sup>	670	1.880	31	41	16	16	11	..	53	43
13 Burkina Faso	260	1.750	53	39	20	23	..	13	27	38
14 Mali <sup>c</sup>	260	1.940	65	49	9	12	5	5	25	39
15 Burundi	150	960	..	56	..	15	..	10	..	29
16 Ouganda	1.100	3.950	52	72	13	7	8	6	35	20
17 Nigéria	5.850	29.370	54	34	13	36	6	18	33	29
18 Zambie <sup>c</sup>	1.060	4.000	14	14	54	43	6	25	32	43
19 Niger <sup>c</sup>	670	2.400	68	36	3	23	2	9	29	41
20 Rwanda <sup>c</sup>	150	2.310	75	38	7	22	2	15	18	40
21 Chine <sup>c</sup>	67.200	372.320	44	32	39	46	31 <sup>d</sup>	33 <sup>d</sup>	17	21
22 Inde	50.530	237.930	44	32	22	30	16	19	34	38
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
68 Chili <sup>c</sup>	5.940	22.080	9	..	40	..	24	..	52	..
69 Rép. arabe syrienne <sup>c</sup>	1.470	14.950	29	38	22	16	..	..	49	46
70 Costa Rica <sup>c</sup>	590	4.650	24	18	23	28	..	..	53	54
71 Mexique <sup>c</sup>	21.640	176.700	14	9	27	35	20	26	59	56
72 Maurice	190	1.600	16	13	23	33	14	25	61	54
73 Pologne <sup>c</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74 Malaisie <sup>c</sup>	3.130	34.680	28	..	25	..	9	..	47	..
75 Panama <sup>c</sup>	660	5.490	18	9	19	18	12	8	63	73
76 Brésil	19.450	323.610	19	9	33	43	26	29	48	49
77 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
78 Liban <sup>c</sup>	1.150	..	12	..	21	..	..	..	67	..
79 Nicaragua <sup>c</sup>	570	3.200	25	21	24	34	18	24	51	46
Tranche supérieure	88.200 t	1.138.840 t	18 w	..	39 w	..	..	..	42 w	..
80 Afrique du Sud	10.540	78.970	10	6	42	45	23	25	48	49
81 Algérie <sup>c</sup>	3.170	51.900	15	13	34	43	11	12	51	44
82 Hongrie <sup>c,e</sup>	..	28.000	..	14	..	37	..	..	..	49
83 Uruguay	930	6.680	15	11	32	29	..	24	53	60
84 Argentine <sup>c</sup>	16.500	79.440	17	13	42	44	33	31	42	44
85 Yougoslavie	11.190	61.710	23	14	42	49	..	..	35	37
86 Gabon <sup>c</sup>	230	3.320	26	11	34	51	..	..	40	38
87 Venezuela <sup>c</sup>	9.820	63.750	6	6	40	36	..	22	55	58
88 Trinité-et-Tobago	690	4.400	8	5	48	31	..	9	44	64
89 Corée, Rép. de <sup>c</sup>	3.000	171.310	38	11	25	43	18	32	37	46
90 Portugal <sup>c</sup>	3.740	41.700	..	9	..	37	..	..	..	54
91 Grèce	5.270	40.900	24	16	26	29	16	18	49	56
92 Oman <sup>c</sup>	60	8.150	61	3	23	43	0	6	16	54
93 Libye	1.500	..	5	..	63	..	3	..	33	..
94 Iran, Rép. islamique d' <sup>c</sup>	6.170	..	26	..	36	..	12	..	38	..
95 Iraq	2.430	..	18	..	46	..	8	..	36	..
96 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays à revenu faible/intermédiaire	363.680 t	3.060.950 t	31 w	18 w	31 w	39 w	20 w	..	38 w	44 w
Afrique subsaharienne	27.490 t	149.550 t	43 w	34 w	18 w	27 w	9 w	..	39 w	39 w
Asie de l'Est	92.420 t	893.410 t	41 w	22 w	35 w	43 w	27 w	..	24 w	36 w
Asie du Sud	64.510 t	312.070 t	44 w	33 w	21 w	27 w	15 w	17 w	35 w	39 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	69.200 t	..	24 w	..	34 w	..	..	..	40 w	..
Amérique latine et Caraïbes	95.330 t	808.340 t	16 w	10 w	33 w	39 w	23 w	27 w	51 w	52 w

Source : Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1990, pp. 204-205.

ANNEXE N° 4 : AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT, REÇUE PAR LA CHINE  
ET PAR L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

**Tableau 20. Aide publique au développement reçue**

	Décassements nets d'APD de toutes origines							Par habitant (dollars) 1988	En pourcentage du PNB 1988
	Millions de dollars								
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988		
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>12.969 t</b>	<b>12.443 t</b>	<b>12.500 t</b>	<b>13.946 t</b>	<b>16.853 t</b>	<b>18.591 t</b>	<b>21.912 t</b>	<b>7,6 w</b>	<b>2,4 w</b>
Chine et Inde	2.168 t	2.509 t	2.471 t	2.532 t	3.254 t	3.300 t	4.087 t	2,1 w	0,6 w
Autres pays à faible revenu	10.801 t	9.934 t	10.029 t	11.414 t	13.599 t	15.291 t	17.825 t	18,2 w	6,6 w
1 Mozambique	208	211	259	300	422	651	886	59,3	70,6
2 Ethiopie	200	339	364	715	636	634	970	20,5	17,4
3 Tchad	65	95	115	182	165	198	264	48,9	28,8
4 Tanzanie	684	594	558	487	681	882	978	39,6	31,2
5 Bangladesh	1.341	1.049	1.200	1.152	1.455	1.635	1.592	14,6	8,2
6 Malawi	121	117	158	113	198	280	366	46,0	30,6
7 Somalie	462	343	350	353	511	580	433	73,4	42,9
8 Zaïre	348	315	312	325	448	627	580	17,4	9,0
9 Bhoutan	11	13	18	24	40	42	42	30,3	14,0
10 RDP lao	38	30	34	37	48	58	77	19,6	14,4
11 Népal	200	201	198	236	301	347	399	22,2	13,0
12 Madagascar	242	183	153	188	316	321	305	28,0	16,2
13 Burkina Faso	213	184	189	198	284	281	298	34,9	16,0
14 Mali	210	215	321	380	372	366	427	53,5	22,0
15 Burundi	127	140	141	142	187	202	187	36,5	17,1
16 Ouganda	133	137	163	182	198	279	359	22,1	8,4
17 Nigéria	37	48	33	32	59	69	120	1,1	0,4
18 Zambie	317	217	239	328	464	430	478	63,3	12,0
19 Niger	257	175	161	304	307	353	371	51,1	15,5
20 Rwanda	151	150	165	181	211	245	253	38,0	11,0
21 Chine	524	669	798	940	1.134	1.462	1.990	1,8	0,5
22 Inde	1.644	1.840	1.673	1.592	2.120	1.839	2.098	2,6	0,8
..	...	...	...	...	...	...	...	...	...

	Décassements nets d'APD de toutes origines							Par habitant (dollars) 1988	En pourcentage du PNB 1988
	Millions de dollars								
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988		
68 Chili	-8	0	2	40	-5	21	44	3,4	0,2
69 Rép. arabe syrienne	962	813	641	610	728	684	191	16,4	1,3
70 Costa Rica	80	252	218	280	196	228	187	69,9	4,0
71 Mexique	140	132	83	144	252	155	173	2,1	0,1
72 Maurice	48	41	36	28	56	65	59	56,4	3,0
73 Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74 Malaisie	135	177	327	229	192	363	104	6,1	0,3
75 Panama	41	47	72	69	52	40	22	9,3	..
76 Brésil	208	101	161	123	178	289	210	1,5	0,1
77 Angola	60	75	95	92	131	135	159	16,8	..
78 Liban	187	127	77	83	62	101	141	..	..
79 Nicaragua	121	120	114	102	150	141	213	58,8	..
<b>Tranche supérieure</b>	<b>652 t</b>	<b>525 t</b>	<b>483 t</b>	<b>591 t</b>	<b>760 t</b>	<b>852 t</b>	<b>841 t</b>	<b>3,3 w</b>	<b>0,1 w</b>
80 Afrique du Sud	..	95	122	173	165	214	171	7,2	0,3
81 Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
83 Uruguay	4	3	4	5	27	18	41	13,4	0,5
84 Argentine	30	48	49	39	88	99	152	4,8	0,2
85 Yougoslavie	-8	3	3	11	19	35	44	1,9	0,1
86 Gabon	62	64	76	61	79	82	106	98,3	3,2
87 Venezuela	13	10	14	11	16	19	18	0,9	0,0
88 Trinité-et-Tobago	6	5	5	7	19	34	8	6,8	0,2
89 Corée, Rép. de	34	8	-37	-9	-18	11	10	0,2	0,0
90 Portugal	49	43	97	101	139	64	102	9,9	0,2
91 Grèce	12	13	13	11	19	35	35	3,5	0,1
92 Oman	133	71	67	78	84	16	1	0,4	..
93 Libye	12	6	5	5	11	6	6	1,3	..
94 Iran, Rép. islamique d'	3	48	13	16	27	71	82	1,7	..
95 Iraq	6	13	4	26	33	91	10	0,6	..
96 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu faible/intermédiaire</b>	<b>23.589 t</b>	<b>22.442 t</b>	<b>22.852 t</b>	<b>24.484 t</b>	<b>28.594 t</b>	<b>31.442 t</b>	<b>33.842 t</b>	<b>8,8 w</b>	<b>1,3 w</b>
Afrique subsaharienne	7.496 t	7.305 t	7.595 t	8.616 t	10.572 t	11.902 t	13.416 t	28,9 w	8,8 w
Asie de l'Est	2.989 t	3.121 t	3.243 t	3.262 t	4.080 t	5.071 t	5.985 t	3,9 w	0,7 w
Asie du Sud	4.852 t	4.623 t	4.585 t	4.655 t	5.888 t	5.630 t	6.616 t	6,0 w	1,9 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	5.953 t	4.930 t	4.738 t	4.999 t	4.867 t	5.233 t	4.217 t	13,3 w	1,1 w
Amérique latine et Caraïbes	2.295 t	2.460 t	2.689 t	2.949 t	3.181 t	3.601 t	3.600 t	8,7 w	0,4 w

Source : Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1990, pp. 238-239.

## ANNEXE N° 5 : INDICATEUR DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

TABLEAU 1  
Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH*	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)		Taux d'alphabétisation des adultes <sup>b</sup> (en % des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur (en %)	PIB par habitant (en PPA en USD)	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Classement selon le PIB par habitant (en PPA en USD) moins classement selon l'IDH <sup>d</sup>	
	2004	2004								
54	Bulgarie	0,816	72,4	98,2	81	8 078	0,79	0,92	0,73	12
55	Tonga	0,815	72,4	98,9 <sup>a</sup>	80 <sup>b</sup>	7 870 <sup>P</sup>	0,79	0,93	0,73	13
56	Oman	0,810	74,3	81,4	68 <sup>b</sup>	15 259	0,82	0,77	0,84	-14
57	Trinité-et-Tobago	0,809	69,8	.. <sup>1</sup>	67 <sup>b</sup>	12 182	0,75	0,88	0,80	-5
58	Panama	0,809	75,0	91,9	80	7 278	0,83	0,88	0,72	18
59	Antigua-et-Barbuda	0,808	73,9 <sup>a,m,t</sup>	85,8 <sup>a,w</sup>	69 <sup>a,m</sup>	12 586	0,82	0,80	0,81	-9
60	Roumanie	0,805	71,5	97,3	75	8 480	0,78	0,90	0,74	3
61	Malaisie	0,805	73,4	88,7	73 <sup>b</sup>	10 276	0,81	0,84	0,77	-4
62	Bosnie-Herzégovine	0,800	74,3	96,7	67 <sup>a,v</sup>	7 032	0,82	0,87	0,71	16
63	Maurice	0,800	72,4	84,4	74 <sup>b</sup>	12 027	0,79	0,81	0,80	-10
<b>DEVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN</b>										
64	Libyenne, Jamahiriya arabe	0,798	73,8	.. <sup>1</sup>	94 <sup>a,b</sup>	7 570 <sup>a,w</sup>	0,81	0,86	0,72	7
65	Russie, Fédération de	0,797	65,2	99,4 <sup>a</sup>	88 <sup>b</sup>	9 902	0,67	0,95	0,77	-6
66	Macédoine, ERYM	0,796	73,9	96,1	70	6 610	0,82	0,87	0,70	16
67	Bélarus	0,794	68,2	99,6 <sup>a,w</sup>	88	6 970	0,72	0,95	0,71	12
68	Dominique	0,793	75,6 <sup>a,w</sup>	88,0 <sup>a,w</sup>	83 <sup>b</sup>	5 643	0,84	0,86	0,67	27
69	Bésil	0,792	70,8	88,6	86 <sup>b</sup>	8 195	0,76	0,88	0,74	-5
70	Colombie	0,790	72,6	92,8	73	7 256 <sup>P</sup>	0,79	0,86	0,72	7
71	Sainte-Lucie	0,790	72,6	94,8 <sup>a,w</sup>	76	6 324	0,79	0,89	0,69	16
72	Venezuela, RB	0,784	73,0	93,0	74 <sup>a,b</sup>	6 043	0,80	0,87	0,68	17
73	Albanie	0,784	73,9	98,7	68 <sup>b</sup>	4 978	0,82	0,88	0,65	26
74	Thaïlande	0,784	70,3	92,6	74	8 090	0,75	0,86	0,73	-9
75	Samoa occidentales	0,778	70,5	.. <sup>1</sup>	74 <sup>b</sup>	5 613	0,76	0,90	0,67	22
76	Arabie Saoudite	0,777	72,0	79,4	59	13 825 <sup>P</sup>	0,78	0,72	0,82	-31
77	Ukraine	0,774	66,1	99,4 <sup>a</sup>	85	6 394	0,69	0,94	0,69	9
78	Liban	0,774	72,2	.. <sup>1</sup>	84	5 837	0,79	0,86	0,68	13
79	Kazakhstan	0,774	63,4	99,5 <sup>a,w</sup>	91	7 440	0,64	0,96	0,72	-5
80	Arménie	0,768	71,6	99,4 <sup>a</sup>	74	4 101	0,78	0,91	0,62	32
81	Chine	0,768	71,9	90,9	70	5 896 <sup>x</sup>	0,78	0,84	0,68	9
82	Pérou	0,767	70,2	87,7	86 <sup>b</sup>	5 678	0,75	0,87	0,67	12

Classement selon l'IDH*	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)		Taux d'alphabétisation des adultes <sup>b</sup> (en % des 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur (en %)	PIB par habitant (en PPA en USD)	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Classement selon le PIB par habitant (en PPA en USD) moins classement selon l'IDH <sup>d</sup>	
	2004	2004								
160	Guinée	0,445	53,9	29,5	42	2 180	0,48	0,34	0,51	-30
161	Angola	0,439	41,0	67,4	26 <sup>a,b</sup>	2 180 <sup>P</sup>	0,27	0,53	0,51	-32
162	Tanzanie, Rép. unie de	0,430	45,9	69,4	48 <sup>b</sup>	674	0,35	0,62	0,32	13
163	Bénin	0,428	54,3	34,7	49 <sup>b</sup>	1 091	0,49	0,40	0,40	-2
164	Côte d'Ivoire	0,421	45,9	48,7	40 <sup>a,b</sup>	1 551	0,35	0,46	0,46	-15
165	Zambie	0,407	37,7	68,0 <sup>a</sup>	54 <sup>b</sup>	943	0,21	0,63	0,37	2
166	Malawi	0,400	39,8	64,1 <sup>a</sup>	64 <sup>b</sup>	646	0,25	0,64	0,31	10
167	Congo, Rép. dém. du	0,391	43,5	67,2	27 <sup>a,b</sup>	705 <sup>P</sup>	0,31	0,54	0,33	6
168	Mozambique	0,390	41,6	.. <sup>1</sup>	49	1 237 <sup>P</sup>	0,28	0,47	0,42	-14
169	Burundi	0,384	44,0	59,3	36	677 <sup>P</sup>	0,32	0,52	0,32	5
170	Éthiopie	0,371	47,8	.. <sup>1</sup>	36	756 <sup>P</sup>	0,38	0,40	0,34	1
171	Tchad	0,368	43,7	25,7	35 <sup>b</sup>	2 090 <sup>P</sup>	0,31	0,29	0,51	-39
172	Centrafricaine, République	0,353	39,1	48,6	30 <sup>a,b</sup>	1 094 <sup>P</sup>	0,24	0,42	0,40	-12
173	Guinée-Bissau	0,349	44,8	.. <sup>1</sup>	37 <sup>a,b</sup>	722 <sup>P</sup>	0,33	0,39	0,33	-1
174	Burkina Faso	0,342	47,9	21,8	26 <sup>b</sup>	1 169 <sup>P</sup>	0,38	0,23	0,41	-17
175	Mali	0,338	48,1	19,0 <sup>a</sup>	35	998	0,39	0,24	0,38	-11
176	Sierra Leone	0,335	41,0	35,1	65 <sup>b</sup>	561	0,27	0,45	0,29	1
177	Niger	0,311	44,6	28,7	21	779 <sup>P</sup>	0,33	0,26	0,34	-7
<b>Pays en développement</b>										
	Pays les moins avancés	0,464	52,4	63,7	45	1 350	0,46	0,50	0,43	..
	États arabes	0,680	67,3	69,9	62	5 680	0,71	0,66	0,67	..
	Asie de l'Est et Pacifique	0,760	70,8	90,7	69	5 872	0,76	0,84	0,68	..
	Amérique latine et Caraïbes	0,795	72,2	90,2	81	7 964	0,79	0,87	0,73	..
	Asie du Sud	0,599	63,7	60,9	56	3 072	0,64	0,58	0,57	..
	Afrique subsaharienne	0,472	46,1	63,3	50	1 946	0,35	0,57	0,50	..
	Europe centrale et orientale et CEI	0,802	68,2	99,2	83	8 802	0,72	0,94	0,75	..
	OCDE	0,923	77,8	..	89	27 571	0,88	0,95	0,94	..
	Pays de l'OCDE à revenu élevé	0,946	79,0	..	95	32 003	0,90	0,98	0,96	..
	Développement humain élevé	0,923	78,0	..	91	26 568	0,88	0,95	0,93	..
	Développement humain moyen	0,701	67,3	80,5	66	4 901	0,71	0,75	0,65	..
	Faible développement humain	0,427	45,8	57,9	46	1 113	0,35	0,53	0,40	..
	Revenu élevé	0,942	78,8	..	94	31 331	0,90	0,97	0,96	..
	Revenu moyen	0,768	70,3	89,9	73	6 756	0,76	0,84	0,70	..
	Faible revenu	0,556	58,7	62,3	54	2 297	0,56	0,58	0,52	..

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, Paris, Economica, 2006, pp. 284-286.

## **ANNEXE N° 6 : OUTIL DE COLLECTE DES DONNEES ORALES**

### **GUIDE D'ENTRETIEN**

Je suis M. EVINA MIMBAMA Thierry, doctorant en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I ; dans le cadre de ma recherche intitulée : **“ESSAI D’HISTOIRE COMPAREE DES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE, (1960-2017)”**, je souhaite recueillir des informations et données auprès de vous. Je vous rassure que vos réponses et informations, seront utilisées uniquement à des fins scientifiques.

#### **Item 1 : IDENTIFICATION DU REpondANT**

**Nom et prénom :**

**Age :**

**Fonction/qualité :**

**Lieu de l’entretien :**

**Date :**

#### **Item 2 : L’IMPERIALISME ETRANGER ET LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE AU SUD DU SAHARA**

- Quelles sont les voies empruntées par les impérialistes pour arriver sur les côtes de la Chine et sur celle de l’Afrique au sud du Sahara ?
- Quelles sont les puissances présentes sur les côtes chinoises et d’Afrique au sud du Sahara ?
- Quels sont les fondements et les mobiles de la pénétration impérialiste en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?
- Quel a été le rôle des guerres impérialistes dans la conquête de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara ?
- Quel a été le rôle des traités dans la conquête impérialiste de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara ?
- Parlez-nous de quelques rivalités impérialistes dans la conquête et la domination de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara !
- Quelles ont été des pratiques condamnables des impérialistes en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?
- Quelles ont été des pratiques valorisantes des impérialistes en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?
- Quelle a été la réaction des africains et des chinois vis-à-vis de la domination impérialiste ?
- Quel a été l’héritage politique des impérialistes en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?
- Quel a été l’héritage socioculturel des impérialistes en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?
- Quel a été l’héritage économique des impérialistes en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?

- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont chacune géré l'héritage politique de la domination impérialiste ?
- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont chacune géré l'héritage socioculturel de la domination impérialiste ?
- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont chacune géré l'héritage économique de la domination impérialistes ?

### **Item 3 : LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA**

- Comment s'est manifesté le sous-développement économique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara ?
- Comment s'est manifesté le sous-développement humain de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara ?
- De 1960 à 1980, quel était le poids et la valeur géopolitique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara ?
- Quel a été le modèle et la vision du développement choisit par la Chine ? quel a été le modèle et la vision de développement choisit par l'Afrique au sud du Sahara ?
- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont elle financé leur projet de développement ?
- Quel usage l'Afrique au sud du Sahara et la Chine ont fait de la main d'œuvre ou de la force de travail pour impulser le développement ?
- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont géré le secteur de la production agricole ?
- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont géré le secteur de la production industrielle ?
- Comment la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ont géré le secteur des services et du commerce international ?

### **Item 4 : CONSEQUENCES DE LA CONDUITE DIFFERENCIEE DU DEVELOPPEMENT PAR LA CHINE ET L'AFRIQUE, UN DEMI-SIECLE PLUS TARD ET PERSPECTIVES**

- Quelle analyse faites-vous du niveau et du poids international des économies africaines et chinoise un demi-siècle plus tard ?
- Quel analyse faites-vous de la situation du commerce international de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara un demi-siècle plus tard ?
- Quel est selon vous la situation du développement humain en Chine et en Afrique au sud du Sahara ?
- Quelles étaient les caractéristiques des relations sino-africaines avant l'émergence de la Chine ?
- Quelles sont les caractéristiques des relations sino-africaines après l'émergence de la Chine ?
- Quels autres éléments caractérisent les relations sino-africaines ?
- La Chine est – elle en train de recoloniser l'Afrique au sud du Sahara ?
- La Chine est -elle en train de booster le développement de l'Afrique pour une domination commune du monde ?
- L'Afrique est -elle en voie de se réinventer une option du développement ?
- L'Afrique est -elle en train d'importer le modèle chinois du développement ?
- L'Afrique s'abandonne-t-elle à la providence et à la théorie de la puissance rotative ?

*Merci pour votre contribution !*



**ANNEXE N° 7 : APRES UN ENTRETIEN AVEC LE DR. ELEIH-ELLE ETIAN, 83 ANS, ANCIEN AMBASSADEUR DU CAMEROUN EN CHINE 1988-2008, TENU A YAOUNDÉ LE 28 JUIN 2022**



“Sans fausse modestie, je dirais d’abord que mes relations avec la Chine remonte au moment où j’étais entré dans la diplomatie camerounaise en 1965. Mon premier poste au ministère des affaires étrangères comme il s’appelait à l’époque, c’était chef du service des organisations africaines, asiatiques et diverses ; donc j’avais déjà la Chine dans mon ordre du jour. J’ai terminé ma longue carrière diplomatique comme ambassadeur du Cameroun en Chine pendant 20 ans, de surcroît doyen d’abord du groupe africain et puis de l’ensemble du corps diplomatique à Beijing”.

**Dr. Etian Eleih-Elle, ancien Ambassadeur du Cameroun en Chine 1988-2008.**

**Source : Cliché, Evina Mimbama Thierry, le 28 juin 2022 à Yaoundé**

**SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**



## A- ARCHIVES

### 1- Rapports de la Banque Mondiale

Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1980*, Washington, D.C., 1980.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 1982*, Washington, D.C., Economica, 1982.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1990.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 1992*, Washington, D.C., Oxford University Press, 1992.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 1994*, New York, Oxford University Press, 1994.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 2005*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2005.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 2009*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2009.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 2010*, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington DC 2010.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington DC 2011.

The World Bank, *World Development Report 1979*, Washington, D.C., 1979.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1981*, New York, Oxford University Press, 1981.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1984*, New York, Oxford University Press, 1984.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1985*, New York, Oxford University Press, 1985.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1986*, New York, Oxford University Press, 1986.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1987*, New York, Oxford University Press, 1987.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1988*, New York, Oxford University Press, 1988.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1989*, New York, Oxford University Press, 1989.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1991*, New York, Oxford University Press, 1991.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1993*, New York, Oxford University Press, 1993.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1995*, New York, Oxford University Press, 1995.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1996*, New York, Oxford University Press, 1996.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1997*, New York, Oxford University Press, 1997.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1998-1999*, New York, Oxford University Press, 1999.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 1999-2000*, New York, Oxford University Press, 1999.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2000-2001*, New York, Oxford University Press, 2001.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2002*, New York, Oxford University Press, 2002.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2003*, New York, Oxford University Press, 2003.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2004*, New York, Oxford University Press, 2004.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2006*, New York, Oxford University Press, 2006.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2007*, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington DC, 2006.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2007*, Washington, D.C., 2006.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2008*, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington DC, 2007.

\_\_\_\_\_, *World Development Report 2012*, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington DC, 2012.

Bela Balassa, “Mesures d’ajustement et stratégies de développement en Afrique au sud du Sahara, 1973-78”, Rapport, Banque mondiale, 1982.

- **Discours de la Banque Mondiale**

R. McNAMARA, “Allocution à l’Université Notre Dame”, Indiana, Etats-Unis, 1<sup>er</sup> mai 1969.

## **2- Rapport de la BAD**

BAD, *Rapport sur le développement en Afrique 2012 - Vers une croissance verte en Afrique*, Tunis, 2013.

## **3- Rapport du FMI**

FMI, *Rapport annuel 2009 : la riposte à la crise mondiale*, FMI, Washington, 2009.

## **4- Rapport de l’OMC**

OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2010*, OMC, Lausanne, 2010.

## 5- Rapports du PNUD

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1990*, Paris, Economica, 1990.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, Paris, Economica, 1994.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Paris, Economica, 1997.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2016*, Paris, Economica, 1996.

\_\_\_\_\_, *Rapport sur le développement humain 2005*, Paris, Economica, 2005.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 1991*, Paris, Economica, 1991.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Paris, Economica, 1998.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2010*, New York, le Programme des Nations Unies pour le développement, 2010.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., Éditions De Boeck Université, 2002.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2001*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., Département De Boeck Université, 2001.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2011*, New York, le Programme des Nations Unies pour le développement, 2011.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2014*, New York, le Programme des Nations Unies pour le développement, 2014.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, Paris, Economica, 2006.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain, 2003*, Paris, Economica, 2003.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain, 2007-2008*, Paris, Éditions La Découverte, 2007.

\_\_\_\_\_, *Rapport mondial sur le développement humain 2009*, New York, le Programme des Nations Unies pour le développement, 2009.

## 6- Rapport du CNUCED

CNUCED, *Rapport sur le développement économique en Afrique : retrouver une marge d'action, la mobilisation des ressources intérieures et l'Etat développementiste*, New York et Genève, 2007.

## 7- Rapports de la FAO

FAO, "Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne", Rome, 2006.

FAO, *FAO STATISTICAL YEARBOOK* 2014

FAO, *FAO STATISTICAL YEARBOOK* 2015

FAO, *FAO STATISTICAL YEARBOOK* 2018

FAO, *FAO STATISTICAL YEARBOOK* 2019

## 8- Rapport de l'OCDE

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), *Études économiques de l'OCDE : Chine 2010*, Éditions OCDE, 2011.

## B- SOURCES ORALES

N°	Noms et Prénoms	Âges	Qualité	Lieu et date
1	Anonyme	/	Chef Service des Relations avec les pays de l'Extrême-Orient (MINREX Cameroun)	Yaoundé le 31 mai 2022
2	OMGBA MBIDA SIMON PIERRE	55 ans	Sous-Directeur chargé de l'UA (MINREX Cameroun)	Yaoundé le 16 juin 2022
3	Dr. ELEIH-ELLE ETIAN	83 ans	Ancien Ambassadeur du Cameroun en Chine 1988-2008	Yaoundé le 28 juin 2022
4	TOUA ETIENNETTE	/	Sous-Directeur des Relations avec les pays de l'Afrique Occidentale MINREX	Yaoundé le 16 juin 2022
5	Dr. MODJEL CHRISTIAN	/	Expert en stratégie de développement	Yaoundé le 31 mai 2022
6	ADAH	39 ans	<i>Desk officer</i> , à la Sous-direction chargée des relations avec le Nigeria (MINREX Cameroun)	Yaoundé le 16 juin 2022
7	EKOMAN YANNICK SERGES	38 ans	Chef service chargé de la coopération avec les pays d'Afrique orientale (MINREX Cameroun)	Yaoundé le 16 juin 2022

8	ERIC NDELO FELIXE	35 ans	Ancien étudiant à l'Université des Affaires Etrangères de Chine, Pékin, 2016-2017	Yaoundé le 28 février 2022
9	OWONA WOLFGANG	32 ans	Expert en <i>security studies</i> , diplomate et enseignant à l'école d'Etat-Major du Cameroun	Yaoundé le 25 mars 2022
10	MEBOUNOU MARCELINE SYLVERE	36 ans	Chef de service des institutions sous régionales, de coopération et d'intégration en Afrique centrale, (MINREX Cameroun)	Yaoundé le 17 juin 2022
11	MANLING YANG	29 ans	Doctorant chinois à l'Université de Maastrich au Pays bas	En ligne/par correspondance le 21 juin 2022
12	HENRY EMUKA	26 ans	Soft Engineer en Chine	En ligne/par correspondance le 20 juin 2023
13	SUN LI	47 ans	Marketing seller Inner Mongolia	En ligne/par correspondance le 2 juin 2023
14	WANG XU CHENG	28 ans	Student, XIAMEN (Chine)	En ligne/par correspondance le 28 juin 2022
15	WANG LUI MUO	67 ans	Technician in construction, Zhangzhou (Chine)	En ligne/par correspondance le 28 juin 2022

## C- OUVRAGES

### 1- Ouvrages généraux et sur l'économie du développement

Aron R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann Lévy, 1962.

Belanger M., *Institutions Economiques internationales*, Editions Economica, 1992.

Blom A. et Charillon F., *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001.

Carr E.H., *The Twenty year's crisis, 1919-1929*, Londres, MacMillan, 1939.

Celso F., *Le mythe du développement économique*, Paris, Anthropos, 1984.

Conac G. et Chavrin, *Coopération décentralisée et coopération multilatérale francophone*, Paris, Economica, 1985.

Devin G., *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, quatrième édition, 2018.

Everett Hagen, *Economie du développement*, Paris, Economica, 1982.

Fukuyama F., *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992.

Gabas J-J., *Nord-Sud : L'impossible coopération ?*, Paris, Presses de Science Po, 2002.

Gillis M. et Als, *Economie du développement*, Paris, Nouveaux Horizons, 1995.

Guichaoua, André et Y. Goussault, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, 1994.

Hans J., Morgenthau, *Politics among nations*, New-York, A. Knopf, 1950.

Jacquemot P. et Raffinot M., *Accumulation et développement*, Paris, L'Harmattan, 1985.

Karl W., *Deutsh, Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1957.

Kwame N., *Le Consciencisme (1964)*, Paris, Présence Africaine, 2009.

Laszlo E., *Le monde moderne et ses limites, réflexions hérétiques sur les valeurs, les cultures et les politiques d'aujourd'hui*, Paris, Tacor International, 1988.

Machiavel N., *Le Prince et autres textes*, Paris, Union générale d'Éditions, 1962.

Mamère N. et Farbiaz P., *Dangereuse Amérique : Chronique d'une guerre annoncée*, Paris, Editions Ramsay, 2003.

Mono Ndjana H., *En philosophie. L'essentiel. Ce qui reste quand on a tout oublié*, Yaoundé, Edition du Carrefour, 2005.

Papanicolaou E. E., *Coopération internationale et développement économique*, Genève, Dumoz, 1963.

Reinert E. S., *Comment les pays riches sont devenus riches et pourquoi les pays pauvres restent pauvres*, Paris, Editions du Rocher, 2011.

Rioux J-P (s/d), *Une histoire du monde contemporain*, Madrid, Larousse, 2005.

Sachs I., *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Ed. Economie et humanisme, Ed. Ouvrières, 1980.

Wolfers A., *Discord and Collaboration*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1962.

## 2- Ouvrages sur la Chine et sur l'Afrique au sud du Sahara

Abel Eyinga, L'UPC, une révolution manquée ? Paris, Edition Chaka, 1991.

\_\_\_\_\_, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984.

Anonyme, *La Grande Révolution culturelle socialiste en Chine*, Tome 2, Pékin, 1966.

Artus P. et als, *L'émergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique*, Paris, Direction de l'information légale et administrative, 2011.

Au Loong Yu, *La Chine : un capitalisme bureaucratique, forces et faiblesses*, sylepse, e-book, 2014.

Baba Kaké I., *l'Afrique noire coloniale. De la Conférence de Berlin (1885) aux indépendances*, Paris, Présence Africaine, 1988.

\_\_\_\_\_, *mémoire de l'Afrique, les batailles célèbres*, Paris, ABC, 1976

BAD, *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement?*, Tunis, 2011.

Bourges H. et Wautier C., *Les 50 Afriques, Maghreb, Afrique du Nord-Est, Corne de l'Afrique, Afrique Sahélo-soudanienne, Golfe du Bénin*, Tome I, Paris, Editions du Seuil, 1979.

\_\_\_\_\_, *Les 50 Afriques, Afrique centrale, Afrique des Grands Lacs, Afrique australe, Océan indien*, Tome II, Paris, Editions du Seuil, 1977, 3<sup>e</sup> édition.

Bwemba Bong, *Quand l'Africain était l'or noir de l'Europe : l'Afrique, actrice ou victime de la "traite des noirs" ?* tome 2, Bonneuil, Menaibuc, 2003.

Cabrillac B., *Economie de la Chine, Que Sais-Je ?* Troisième édition mise à jour, e-book, 9e mille, 2022.

Chancel C. et Libin Liu L. G., *Le grand livre de Chine*, Paris, Eyrolles, 2013.



Colin S., *La Chine et ses frontières*, Paris, Arman Colin, e-book, 2011.

Cordier H., *histoire générale de la chine et de ses relations avec les pays étrangers : depuis l'avènement des Ming 1368 jusqu'à la mort de Kia k'ing 1820*, Paris, Paul Geuthner, 1920.

D'Almeida-Topor H., *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1993.

Deltombe T, Tatsita J. et Domergue M., *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011.

Deschamps H., *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des Archipels*, Paris, PUF, 1971.

Djama Omar et Lasserre F., *Chine-Djibouti, l'émergence de relations multidimensionnelles*, Etudes du Conseil québécois d'études géopolitique n° 4, Université Laval, février 2021.

Dumont R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

Edem Kodjo, *Et demain l'Afrique*, Paris, Editions Stock, 1985.

Elikia M'Bokolo, *Afrique Noire, histoire et civilisations, tome II, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hatier, 1992.

Fairbank J. K. et Goldman M., *Histoire de la Chine : Des origines à nos jours*, Paris, Éditions Tallandier, e-book, 2013.

Giri J., *L'Afrique en panne, vingt-cinq ans de développement*, Paris, Karthala, 1986.

Graham A., *Vers la guerre, l'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ?*, Paris, Odile Jacob, e-book, 2019.

Grimal H., *La décolonisation 1919-1963*, Paris, Armand Colin, 1965.

Guillermaz J., *Histoire du Parti Communiste Chinois (1921-1949)*, Paris, Payot, 1968.

Hugon P., *L'Economie de l'Afrique*, troisième édition, Paris, La Découverte, 2001.

Kabou A., *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Ki-zebo J., *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

Louapre E. et Salvador A., *L'incroyable métamorphose de la Chine*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Mao Tse Toung, *Les œuvres de Mao Tse Toung : période de la guerre de résistance contre le Japon (II)*, Pékin, Editions en langues étrangères, 1968.

Mbembe J. A., *Ruben Um Nyobè, le problème national Kamerunais*, Paris, l'Harmattan, 1984.

Mouelle Kombi N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Murat L., *Lee Kuan Yew : Singapour et le renouveau de la Chine*, Paris, Manitoba/Belle lettre, e-book, 2016.

Mveng E., *Histoire du Cameroun*, Tome II, Yaoundé, CEPER, 1985.

Nga Ndongo V., *Leçons de sociologie africaine*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Ngandjeu J., *L'Afrique contre son indépendance économique ? Diagnostic de la crise actuelle*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Ngoh V. J., *Cameroun 1884-1985, cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990

Owona A., *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Peyrefitte A., *Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera*, Paris, Fayard, ebook, 1980.

Rocca J-L. et De Beer P., *La Chine : à la fin de l'ère Deng Xiaoping*, Paris, Éditions Le Monde, 1997.

Sabatier P., *Le dernier dragon, Deng Xiaoping, un siècle de l'Histoire de la Chine*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1990.

Sarr F., *Afrotopia*, Paris, Editions Philippe Rey, 2016.

Suret Canal J., *L'Afrique noire, l'ère coloniale 1900-1945*, Paris, Editions sociales, 1961.

Tadié J., *Coopération Chine-Afrique, impact sur les infrastructures du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Wade A., *Un destin pour l'Afrique*, Paris, Michel LAFON, 2005.

Xavier W., *Petite histoire de la Chine*, Paris, Eyrolles, 2007.

### 3- Ouvrages de méthodologie et dictionnaires

Beitone A., Cazorla A., Dollo C., Draï A-M., *dictionnaire de science économique*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, 2013.

Berr H., *La synthèse en histoire*, Paris, Albin Michel, 2008.

Bloch M., *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Cahier des annales, Paris, Armand colin, 1949.

\_\_\_\_\_, *Ecrire la société féodale : lettres à Henri Berr, 1924-43*, Paris, Institut Mémoire de l'édition contemporaine, 1992.

\_\_\_\_\_, *Les rois thaumaturges*, Paris, Armand Colin, 1961.

Bourdé G. et Martin H., *Les écoles historiques*, Paris, Editions du Seuil, 1997

Chaunu P., *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978.

Debbasch C., *Lexique de politique*, Paris, Dalloz, 2001, 7<sup>e</sup> édition.

Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, *Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles*, Yaoundé, CEPER, 2006.

Ghiglione R. et Matalon B., *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 1985.

Gravel R. J., *Le Guide méthodologique de la recherche*, Montréal, PUQ, 1978.

Grawitz M., *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.

Langlois C. V. et Seignobos C., *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Editions, 2014.

Le Moigne J. L., *Les épistémologies constructivistes*, Que sais-je, Paris, PUF, 1995.

Leboucher L. et Voisin M-J., *Introduction à la statistique descriptive*, Toulouse, CEPAD, 2011.

Mucchilli A., *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 2004.

Pycke J., *La critique historique*, Louvain-la-neuve, Bruylant-academia, 2000.

## **D- TRAVAUX ACADEMIQUES**

### **1- Thèses**

Bidias R., “Un demi-siècle d’assistanat international pour le développement en Afrique subsaharienne : retrospective et prospective (1960-2015), Thèse de Doctorat Ph/D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

Onana Ntsa F., “La Politique Africaine de la Chine ou la permanence d’un projet antiimpérialiste (1957-2012)”, Thèse de Doctorat/Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2020.

### **2- Mémoires**

Awuve Koffi Afetogbo AZILAN “Les enjeux de la coopération sino-africaine”, Ecole Nationale d’Administration du Togo - Diplôme de Cycle III de l’ENA, Option Diplomatie, 2008.

Ndelo. E. F., “China’s Success Experience from the perspective of Central Africa countries: The Case Study of Cameroon’s Emergence”, Master Thesis in International Relations, development and Emergence, China Foreign Affairs University, Pékin, 2017.

Ngono L., “La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunités ou impacts ?”, Mémoire de Maîtrise en Science Politique, Université du Québec à Montréal, Janvier 2017.

Otabela J. G., “Les populations camerounaises et la politique française de discrimination : 1924-1957”, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

Ranriatsongaina H., “Les institutions internationales et le développement économique : cas de l’Organisation Mondiale du Commerce et des pays d’Afrique Subsaharienne”, Mémoire de Maîtrise en Science Economique, Université d’Antananarivo, 2008-2009.

## **E- ARTICLES DE REVUES ET CHAPITRES D’OUVRAGES**

Bedossa B., Bellocq F-X., Jacquet L. G., “L’Afrique subsaharienne à l’épreuve de la crise”, *Revue d’économie financière*, N°100, 2010, Le risque systémique 1, Repenser la finance, pp. 89-107.

Bernard C., “Le socialisme africain : mythes et réalités”, *Revue française de science politique*, 15<sup>e</sup> année, N°5, 1965, pp. 856-884.

Bernier, I., “La Chine, le GATT et l’Organisation mondiale du commerce”, *Les Cahiers de droit*, 37 (3), 1996, pp. 871-906.

Berr E. et Harribey J-M., “Le concept de développement en débat”, introduction au dossier *d’Economies et Sociétés*, Série « Développement, croissance et progrès », F, N° 43, 3/2005.

Boniface P., “L’ère nucléaire”, in : P. Boniface (s/d), *Atlas des relations internationales*, Paris, Hatier, 2003, p. 42.

Bonnin M., “Hong Kong : d’une colonisation à l’autre”, in : Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (s/d), *La Chine au XX<sup>e</sup> siècle. De 1949 à aujourd’hui*, Paris, Fayard, 1990.

Bloch M., “Pour une histoire comparée des sociétés européennes”, *Revue de Synthèse*, 1928.

Braudel F., “Pour une histoire sérielle : Séville et l’Atlantique (1504-1650)”, *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 18<sup>e</sup> année, N° 3, 1963. pp. 541-553.

Bretelle-Establet F., “Diplomatie et politique coloniale. La médecine française au Yunnan de 1898 à 1931 d’après les sources coloniales françaises et des études chinoises”, *Revue française d’histoire d’outre-mer*, tome 84, N°315, 2<sup>e</sup> trimestre 1997, pp. 29-61

Cabestan J-P., “Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d’une puissance mondiale en devenir”, *Hérodote*, 2013/3 N° 150, pp 150-171.

Cabrillac B., “Où va l’économie chinoise ?”, *Revue d’économie financière*, N°77, 2004, Le devenir financier de la Chine, pp. 23-42.

Caire G., “Idéologies du développement et développement de l’idéologie”, *Tiers-Monde*, tome 15, N°57, 1974, pp. 5-30.

Chaponnière J-R., “L’empreinte chinoise en Afrique”, *Revue d’économie financière*, N° 116, la finance africaine en mutation (décembre 2014), pp. 195-212, Association d’économie financière.

\_\_\_\_\_, “Un demi-siècle de relations Chine-Afrique : évolution des analyses”, *Afrique contemporaine*, 2008/4, N° 228, pp. 35-48.

Charitonidou M., “Réinventer la posture historique : les débats théoriques à propos de la comparaison et des transferts”, *Espaces et sociétés* 2016/4 (n° 167) 2016/4 (n° 167), pp. 137-152.

Chen Z., “La voie chinoise de développement”, *Etudes Internationales*, 41 (4), 2010, pp. 455-483.

Chung-lian Jiang, “Les relations de la Chine avec l’Afrique : fondement, réalités et perspectives”, *Monde Chinois*, N° 8, Été/Automne 2006, pp. 7-26.

Collier P., Azam J-P., “Les problèmes de la transition hors du socialisme africain”, *Revue d’économie du développement*, 1<sup>e</sup> année N°4, 1993, pp. 117-143.

Courmont B., “Les matières premières”, in : Pascal Boniface (s/d), *Atlas des Relations Internationales*, Paris, Hatier, 2003.

Courmont B., Niquet V. et Nivet B., “Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d’action à l’horizon 2030, appliquée aux États-Unis, à l’Europe et à la Chine ?”, Etude réalisée pour le compte de la Délégation aux Affaires Stratégiques.

Davou J., “La Chine en Afrique : opportunités pour l’économie africaine ou velléités néocolonialistes ?”, In : P. Batibonak, (s/d), *Indépendances inachevées en Afrique. Entours économiques de la néocolonisation*, Yaoundé, Les Editions Monange, 2020, pp. 141-158.

Delcourt L., “La Chine en Afrique : enjeux et perspectives”, *Alternatives sud*, volume 18-2011 / 7, pp. 7-31.

Deleyne J., “Idéologie et développement en Chine populaire”, *Tiers-Monde*, tome 15, N°57, 1974, pp. 189-204.

Destanne de Bernis G., “ Industries industrialisantes et option algériennes”, *Tiers-Monde*, tome 12, N° 47.

Drèze J., “L’Inde et la Chine : développement économique et bien-être social”, *Revue d’économie du développement*, 2<sup>e</sup> année N°4, 1994, pp. 77-96.

Ergas Z., “Systèmes éducatifs et dynamique du développement en Afrique. Une analyse comparée : Kenya versus Tanzanie”, *Tiers-Monde*, tome 15, N°59-60, 1974, pp. 695-705.

Evina Mimbama T., “A propos de la comparaison des trajectoires du développement de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara”, *Les Cahier du GBF, revue du Groupe de recherche Bloch/Febvre d’Histoire Economique et Sociale*, N° 1 du 1<sup>er</sup> semestre 2021, pp. 88-103.

Favennec J-P., et als, “Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique”, *Politique africaine*, 2003/1 N° 89, pp. 127-148.

Fejtö F., “Chine-U.R.S.S., de l’alliance au conflit”, *Revue de l’Est*, volume 4, 1973, N°4, pp. 207-227.

Focsaneanu L., “L’aide internationale au développement dans la doctrine de la République Populaire de Chine”, *Annuaire français de droit international*, volume 22, 1976, pp. 563-588.

Furet F., “Histoire quantitative et construction du fait historique”, *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 26<sup>e</sup> année, N. 1, 1971. pp. 63-75.

Genevaz J., “La Chine et les Opérations de Maintien de la Paix de l’ONU : défendre la souveraineté”, *Politique étrangère*, 2015/4, pp. 131-143.

Gentelle P., “La Chine et le développement”, *Tiers-Monde*, tome 22, N°86, 1981, pp. 245-256.

Girouard E., “ La Chine en Afrique : Néocolonialisme ou nouvel axe de coopération Sud/Sud ? Un survol des enjeux”, Pour le Forum Afrique-Canada, Avril 2008.

Guérin D., “Au Ghana, « Syndicalisme et Socialisme » Réponse à S.G. IKOKU”, *Présence africaine*, N° 51, 3<sup>e</sup> trimestre 1964, pp. 14-24.

Guillermaz J., “La Chine et les pays en voie de développement”, in : Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (s/d), *La Chine au XX<sup>e</sup> siècle. De 1949 à aujourd’hui*, Paris, Fayard, 1990.

Halbeisen H., “Taïwan : l’autre Chine”, in : Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (s/d), *La Chine au XX<sup>e</sup> siècle. De 1949 à aujourd’hui*, Paris, Fayard, 1990.

Halper S., “The Beijing Consensus, How China’s Authoritarian Model will Dominate the Twenty First Century ?”, chap. 2, trad. chinoise, Taïwan, Basic Books, 2010.

Hannick J-M., “ Simple réflexions sur l’histoire comparée”, *FEC-Folia Electronica Classica* (Louvain-la-neuve)- Numéro 2- juillet-décembre 2001.

Hervouet, G. “Le conflit frontalier sino-soviétique de 1969”, *Etudes Internationales*, 1979, 10 (1), 53-89.

Hsia R., “Les caractéristiques du développement industriel de la Chine continentale”, *Tiers-Monde*, tome 2, N°7, 1961, pp. 325-353.

Hugon P., “L’économie politique tricontinentale : le cas des relations de l’Afrique avec la Chine et l’Inde”, *Revue Tiers Monde*, N° 208, Economie Politique Tricontinentale : Les Nouveaux Paradigmes Suds-Suds (octobre-décembre 2011), pp. 45-63.

\_\_\_\_\_, “Les séquences inversées de la régionalisation”, *Tiers-Monde*, tome 39, N° 155, 1998, La régionalisation comparée en Afrique sub-saharienne et en Asie de l’Est, pp. 529-555.

Humbert M., “Technologie et industrialisation face aux programmes d’ajustement structurel en Afrique”, *Tiers-Monde*, tome 31, N° 122, 1990, Technologie et développement, pp. 245-266.

Iliouchetchkine V., “La guerre paysanne des Taïping, première étape (1850-1856)”, in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983.

\_\_\_\_\_, “La seconde guerre de l’opium (1856-1860)”, in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 201.

Joubert L., “La colonisation de l’Afrique et ses conséquences”, in : M. Merle (s/d), *L’Afrique Noire contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1968, pp. 91-133.

Jpatova A., “La politique d’agression de la Grande-Bretagne en Chine et la première guerre de l’opium (1840-1842), in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 129.

Kalioujnaïa N., “La révolte des Yihetuan en Chine du Nord en 1898-1901”, in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 417.

Kernen A., “L’Afrique face à la puissance économique de la Chine”, *Politique africaine*, Editions Karthala, 2014/2 N° 134, pp. 5-19.



Khokhlov A., “La Chine sous le pouvoir de la Dynastie Qing aux XVIIe et XVIIIe siècles”, in : Tikhvinski, S., *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983 , p. 53.

Lafargue F. “La Chine en Afrique : une présence limitée et une puissance contrariée”, *Perspectives chinoises*, N°106, 2009, pp. 88-94.

\_\_\_\_\_, “La Chine, une puissance africaine”, *Perspectives chinoises*, N°90, 2005. pp. 2-10.

Lamontagne R., Chaunu P., & Mauro F., “Opinions en histoire”, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, N° 21(2), 1967, 181–184.

Loriaux M., “Viellir au Nord et au Sud : convergences et divergences ?”, in : François Gendreau et Dominique Tabutin (s/d), *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Louvain-la-Neuve, L’Harmattan, 2002, pp. 25-42, p. 26.

Lucchini L., “Aspects juridiques de la frontière sino-indienne”, *Annuaire français de droit international*, volume 9, 1963. pp. 278-299.

M’Beko M.H., “Le socialisme africain : fondements et faiblesses”, in : L. Beaudry et als (dir), *Un siècle de marxisme*, Québec, presse de l’Université du Québec, 1990, pp. 315-328.

Malak Labib, “Crise de la dette publique et missions financières européennes en Egypte, 1878-1879”, *Monde (s)*, 2013/2, N° 4, pp. 23-43.

Margolin J. L., “La Chine”, in P. Boniface (s/d), *Atlas des Relations Internationales*, Paris, Hatier, 2003.

Mau Chuan-Hui, “L’introduction en Chine des techniques européennes de l’industrie de la soie, de la guerre de l’Opium au début du XXe siècle”, *Etudes Chinoises*, volume 20, N°1-2, Printemps-Automne 2001, pp. 201-237.

Mouctar Bah T., “La biographie comme genre historique et l’histoire locale”, *Revue Ngaoundéré-Anthropos*, vol III, n° spécial 1, 1998, pp. 1-11.

Mwayila Tshiyembe, “L’impact géopolitique des États continents sur la régionalisation de l’économie mondiale : le cas du nouveau partenariat Afrique/Chine/Brésil”, *Présence Africaine*, Nouvelle série, N° 175/177, 19-22 septembre 2006, pp. 517-527.

Nepomnine O., “La situation économique de la Chine à la fin du XIXe siècle”, in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983 , p. 328.

Niquet-Cabestan V., “la stratégie africaine de la Chine”, *Politique étrangère*, 2006/2, pp. 361-374.

Nouschi N., “l’émergence du tiers-monde”, in : P. Boniface (s/d), *Atlas des relations internationales*, Paris, Hatier, 2003.

Nyerere J., “Les fondements du socialisme africain”, *Présence africaine*, N° 45-48, 1963, pp. 17-35.

Paxton R., “Les fascismes : essai d’histoire comparée”, *Revue d’histoire*, n°45, janvier-mars 1995, pp. 3-13.

Péron-Doise M., “La Route maritime de la soie dans l’océan Indien : Une nouvelle conception de la puissance maritime par la Chine”, *Etudes Internationales*, 2018, 49(3), pp. 569–592.

Pinguet L., “Tensions sino-indiennes en Himalaya : « toute une montagne »”, in : S/D de Barthélémy Courmon, *ASIA FOCUS*, 2018.

Renard M-F., “L’impact du commerce et de l’IDE chinois en Afrique”, in : Groupe de la Banque africaine de développement, *La Chine et l’Afrique : un nouveau partenariat pour le développement ?*, 2011.

\_\_\_\_\_, “La montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial : une réussite spectaculaire pour une économie fragile”, *Revue d’économie financière*, N°77, 2004, Le devenir financier de la Chine, pp. 43-61.

Ronak Desai, “ « Bloc Sino-Indien » ? ”, *Outre-Terre*, Volume N° 15, N° 2, 2006, pp. 247-248.

Sachwald, “L’émergence de la Chine, menace et opportunité pour les pays avancés”, *Politique étrangère*, N°2 - 2004 69<sup>e</sup> année, pp. 253-267.

Schaumasse A., “France et Chine sur le continent africain : de l’inévitable rivalité à la nécessaire coopération ?”, *Outre-terre*, 2011/4 N° 30, pp. 325-334.

Shihmin C., “La dissuasion nucléaire et les rapports sino-japonais l’interaction entre une puissance nucléaire et une puissance non nucléaire en Asie de l’Est”, *Etudes Internationales*, 28 (4), 1997, pp. 685–709.

Stephen M. “Introduction”, *African Perspectives on China in Africa*, Pambazuka, Nairobi. 2007.

Tabutin D., Schoumaker B., “La démographie de l’Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique”, *Population*, 59<sup>e</sup> année, N°3-4, 2004, pp. 519-621.

Tikhvinski S., “La politique de « renforcement » de la Chine par elle-même des milieux dirigeants de l’empire Qing de 1860-1895”, in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, pp. 291-292.

\_\_\_\_\_, “Le mouvement des réformes 1895-1898”, in : Tikhvinski, S. (s/d), *Histoire de la Chine des temps modernes*, URSS, Edition du Progrès, 1983, p. 359.

## **F- JOURNAUX ET PERIODIQUES**

*Cameroon Tribune* n° 341 du 4 août 1975.

*Jeune Afrique* hors-série n° 24, l’état de l’Afrique 2010.

*Jeune Afrique Economie*, n° 393 de novembre-décembre 2013.

## **G- SOURCES NUMERIQUES**

### **1- Liens internet**

Acker K. and Brautigam D., “Twenty Years of Data on China’s Africa Lending”, Briefing Paper, N° 4, 2020, en ligne sur: [http:// WWW.SAIS-CARL.ORG/PUBLICATIONS2](http://WWW.SAIS-CARL.ORG/PUBLICATIONS2) , consulté le 18 novembre 2021.

Albigès L-M., “Les Européens sur les côtes d’Afrique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle”, Histoire par l’image, en ligne, URL : [histoire-image.org/etudes/europeens-cotes-afrique-fin-xviiiie-siecle](http://histoire-image.org/etudes/europeens-cotes-afrique-fin-xviiiie-siecle), consulté le 24 juin 2022.

Anonyme, “l’aide publique au développement doit se recentrer sur l’agriculture et l’éducation en Afrique”, en ligne sur : [https://www.robert-schuman.eu.](https://www.robert-schuman.eu/), consulté le 23 mai 2021.

Anonyme, “l’industrialisation de l’Europe-Camerecole”, en ligne sur : <http://www.camerecole.org>, consulté le 03 juin 2021.

Anonyme, “Senegalese President Calls China Great Partner for Africa”, en ligne sur: [http://news.xinhuanet.com/english/2007-12/10/content\\_7225073.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2007-12/10/content_7225073.htm)

Anonyme, “Secteur des services en Chine”, en ligne sur : <http://www.french.mofcom.gov.cn>, consulté le 04 juin 2021.

Azan W., “Du concept de développement chez F. Perroux aux théories de la performance par le changement organisationnel en sciences de gestion. Identification et maîtrise des risques : enjeux pour l’audit, la comptabilité et le contrôle de gestion”, mai 2003, Belgique, en ligne sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00582728>, consulté le 23 octobre 2019.

Bénazéraf D., “La construction de routes et de logements à Nairobi par des entreprises chinoises: Transferts de pratiques d’urbanisme entre la Chine et le Kenya”, *Perspectives Chinoises*, N° 1 (126), 2014, pp. 55-63, French Centre for Research on Contemporary China, en ligne : <https://www.jstor.org/stable/24096323>, consulté le 02 août 2019.

Bertoncello B. et Bredeloup S., “De Hong Kong à Guangzhou, de nouveaux « comptoirs » africains s’organisent”, in : *Perspectives Chinoises*, N° 1 (98), 2007, pp. 98-110, French Centre for Research on Contemporary China, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/24071701> , consulté le 02 août 2019.

Déclaration de la première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000, en ligne sur : “Forum sur la Coopération Sino-Africaine”, en ligne sur : <https://www.focac.org> . 2004, consulté le 3 novembre 2021.

Département d’Histoire Générale, « Plan d’histoire transnationale », <https://www.unige.ch/lettres/fr/etudes/plans/histoire-transnationale/> , Septembre 2015.

Diawara M., “Dette et colonisation de l’Afrique ces peurs que réveille la Chine”, en ligne sur : <https://www.lepoint.fr/économie> , du 7 mai 2019, consulté le 18 novembre 2021.

Djomo C., “Migration chinoise en Afrique : retombée et limites”, en ligne sur : <https://www.ege.fr> , consulté le 12 novembre 2021.

Duhesme F., “Trente années de politique extérieure de la Chine en Afrique”, *Bulletin de Sinologie*, Nouvelle Série, N° 48, Octobre 1988, pp. 15-18, French Centre for Research on Contemporary China, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/24069315>, consulté le 02-08-2019.

<http://www.Wikipedia.org/wiki>, Industrialisation, consulté le 03 juin 2021, 10h 27mn.

Hugon P., “Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique”, *Revue internationales de politique de développement*, mars 2010, en ligne sur : <http://journals.openedition.org/poldev/118;DOI:http://doi.org/10.4000/poldev.118> , consulté le 4 novembre 2021.

Le Goff C., “La Chine et l’Afrique : Lorsque l’opportunité occulte le risque”, en ligne sur : [www.iris-france.org](http://www.iris-france.org), du 28 novembre 2018.

Delcourt L., “ « Coopération » : une ébauche de problématisation”, en ligne sur : [www.cetri.be/coopération](http://www.cetri.be/coopération) une ébauche deproblématisation.fr, décembre 2006, consulté le 13 novembre 2015.

Meierding E., “La sécurité énergétique et l’Afrique subsaharienne”, *Revue internationales de politique de développement*, 10 Mai 2011, en ligne sur : <http://journals.openedition.org/poldev/692;DOI:http://doi.org/10.4000/poldev.692> , consulté le 4 novembre 2021.

Muller B., “De la formation d’un concept à l’invention d’une tradition : les avatars de l’histoire sérielle”, in : <https://shs.hal.science/halshs-03099436>, en ligne le 6 janvier 2021, consulté le 30 avril 2023.

Niquet V., “La stratégie africaine de la Chine”, *Politique étrangère*, Volume 71, N° 2, été 2006, pp. 361-374, Institut Français des Relations Internationales, en ligne sur : <https://www.jstor.org/stable/42716550>, consulté le 02 août 2019.

OMC, “L’Organisation mondiale du Commerce”, en ligne sur : [https://www.wto.org/inbr\\_f](https://www.wto.org/inbr_f) , consulté le 04 juin 2021.

Pairault T., “Lin Yinfu, l’Afrique et le modèle chinois d’émergence”, *Revue de la régulation*, en ligne 25/1er semestre/spring 2019, mise en ligne le 04 juillet 2019, consulté le 24 décembre 2021, en ligne sur : URL : <http://journal.openedition.org/regulation/14529>.

Pairault T., “Zhao Yining et l’industrialisation de l’Afrique”, en ligne sur : <https://pairault.fr/sinaf/>, consulté le 24 décembre 2021.

Secrétariat du Comité de suivi chinois du FOCAC, “Forum sur la Coopération Sino-Africaine”, en ligne sur : <https://www.focac.org>, 2004, consulté le 3 novembre 2021.

Schmandt J. and Ward C. H., “Challenge and response”, *Sustainable Development: The Challenge of Transition*, Cambridge University Press, [www.cambridge.org](http://www.cambridge.org), consulté le 29 juillet 2023.

Surun I., “L’exploration de l’Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle : une histoire précoloniale au regard des *postcolonial studies*”, *Revue d’histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.1089> consulté le 24 juin 2022.

Tirthankar Chanda, “les armées étrangères en Afrique : vers une compétition stratégique”, en ligne sur : <https://www.rfi.fr>, consulté le 11 novembre 2021.

Warland G., “L’histoire transnationale”, <https://www.usaintlouis.be>, consulté le 27 avril 2023.

## 2- Réseaux sociaux et sites internet

Richard Bona, “Moving From One Colonization To Another One”, [capture d’écran], Facebook, <https://www.facebook.com/100044545924593/posts/249600153201514/>, 14 janvier, 2021.

Zaberou Allassane Djackou, “Pourquoi nous ne critiquons que la France ? Et le plus grand pilleur, colonisateur chinois ?”, [capture d’écran], Facebook, <https://www.facebook.com/groups/2554426838122765/permalink/3088950468003730/>, 25 avril, 2021.

[http:// www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

[http:// www.hdr.undp.org](http://www.hdr.undp.org)

<http://www.imfbookstore.org> / [www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

[http:// www.afdb.org](http://www.afdb.org)

<http://www.oecd.org/editions/corrigenda>

<http://www.fao.org>

[www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)

<https://www.focac.org>

[https://www.wto.org/inbr\\_f](https://www.wto.org/inbr_f)

<https://www.ilo.org/publns>

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>DEDICACE</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>vi</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>xi</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	<b>xiv</b>
<b>LISTE DES CAPTURES D'ECRANS</b> .....	<b>xv</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>xvi</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>xvii</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>1- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE</b> .....	<b>2</b>
<b>2- INTERET DE L'ETUDE</b> .....	<b>7</b>
<b>3- JUSTIFICATION DU CADRE CHRONOLOGIQUE ET SPATIAL</b> .....	<b>8</b>
<b>4- CLARIFICATION DES CONCEPTS</b> .....	<b>9</b>
<b>5- REVUE DE LITTERATURE</b> .....	<b>15</b>
<b>6- PROBLEMATIQUE</b> .....	<b>24</b>
<b>7- OBJECTIFS</b> .....	<b>25</b>
<b>8- CADRE THEORIQUE ET POSTURE EPISTEMOLOGIQUE</b> .....	<b>26</b>
<b>9- CADRE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>35</b>
<b>10- DIFFICULTES RENCONTREES</b> .....	<b>39</b>
<b>11- PLAN DE THESE</b> .....	<b>40</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA PREDATION IMPERIALISTE ET SON IMPACT SUR LES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1930-1970</b> .....	<b>42</b>
<b>CHAPITRE I : LE PHENOMENE COLONIAL EN CHINE, 1834-1949</b> .....	<b>43</b>
<b>A- LA PRESENCE DES PUISSANCES IMPERIALISTES SUR LES CÔTES CHINOISES</b> .....	<b>44</b>
<b>1- Les Japonais sur les côtes chinoises</b> .....	<b>44</b>
<b>2- Les Portugais aux abords de la Chine</b> .....	<b>46</b>
<b>3- Les Anglais sur les rives chinoises</b> .....	<b>51</b>
<b>B- LES GUERRES DE PENETRATION DES PUISSANCES IMPERIALISTES ET TRAITES INEGAUX EN CHINE</b> .....	<b>53</b>
<b>1- Les guerres de pénétration des puissances impérialistes en Chine</b> .....	<b>53</b>
<b>2- Les traités inégaux et l'occupation de la Chine par les puissances impérialistes</b> ..	<b>66</b>
<b>C- LE PARTAGE DE LA CHINE, LES PRATIQUES IMPERIALISTES ET LA REACTION DES POPULATIONS CHINOISES</b> .....	<b>69</b>
<b>1- Le dépècement de la Chine par les puissances impérialistes</b> .....	<b>70</b>



2- Les pratiques impérialistes et la transformation de la Chine en colonie étrangère : entre pillage et exploitation économique .....	74
3- La réaction des populations chinoises face à l'envahisseur impérialistes : la révolte des <i>Yihetuan</i> (1898-1901) .....	77
<b>CHAPITRE II : LA CUREE IMPERIALISTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 1880-1970 .....</b>	<b>85</b>
<b>A- LES CONQUÊTES IMPERIALISTES ET LA RESISTANCE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....</b>	<b>86</b>
1- L'Afrique au sud du Sahara à la veille de la poussée coloniale.....	86
2- Les conquêtes négociées et la signature des traités de protectorat entre les souverains d'Afrique au sud du Sahara et les puissances impérialistes .....	87
3- Les conquêtes militaires et les résistances africaines .....	90
<b>B- LE PARTAGE DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA PAR LES PUISSANCES IMPERIALISTES .....</b>	<b>98</b>
1- La Conférence de Berlin et la question du partage de l'Afrique au sud du Sahara	98
2- Le partage de l'Afrique au sud du Sahara entre les puissances impérialistes.....	100
3- La gestion des mutations territoriales en Afrique au sud du Sahara.....	103
<b>C- LA DOMINATION COLONIALE, L'EXPLOITATION DES POPULATIONS ET DE L'ECONOMIE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....</b>	<b>105</b>
1- L'exploitation et la paupérisation des populations d'Afrique au sud du Sahara par les impérialistes .....	106
2- L'exploitation et le pillage économique de l'Afrique subsaharienne par les puissances impérialistes .....	110
<b>CHAPITRE III : L'HERITAGE IMPERIALISTE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 1960-1980</b>	<b>115</b>
<b>A- LA CHINE ET L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA AU SORTIR DE LA DOMINATION ETRANGERE : DEUX SYSTEMES DE PRODUCTION ECONOMIQUE AMBRYONNAIRE ET EN RETARD.....</b>	<b>116</b>
1- Le faible niveau des économies chinoise et d'Afrique Subsaharienne.....	116
2- L'économie de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara : le primat du secteur primaire et un secteur secondaire naissant .....	121
3- Les deux acteurs marginaux du commerce international : une balance commerciale déficitaire pour la Chine et excédentaire pour l'Afrique au sud du Sahara .....	123
<b>B- LA SITUATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....</b>	<b>129</b>
1- La démographie galopante en Chine et en Afrique au sud du Sahara .....	129

2- Une réelle avancée éducative en Chine et un retard marqué en Afrique Subsaharienne.....	133
3- La santé et la nutrition : l'avantage de la Chine sur l'Afrique au sud du Sahara.	136
<b>C- L'HERITAGE PSYCHOLOGIQUE, LA PERCEPTION, LE POIDS ET LA VALEUR GEOPOLITIQUE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	<b>140</b>
1- La question des ressources naturelles et la perception des deux protagonistes sur la scène internationale .....	140
2- La question de l'arme nucléaire entre psychologie d'affirmation de la Chine et volonté d'exister de l'Afrique subsaharienne sur la scène internationale .....	147
3- L'Afrique subsaharienne et la Chine au sein de la gouvernance mondiale : conséquence d'une posture psychologique .....	149
<b>DEUXIEME PARTIE : .....</b>	<b>152</b>
<b>LES CHOIX DES VOIES DE DEVELOPPEMENT, 1960-2017 : ENTRE DECONEXION POUR LA CHINE ET INTERDEPENDANCE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	<b>152</b>
<b>.....</b>	<b>152</b>
<b>CHAPITRE IV : LES VISIONS PROSPECTIVES ET LES STRATEGIES D'AFFIRMATION EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1960-2000</b>	<b>153</b>
<b>A- DES OPTIONS IDEOLOGIQUES CONTRASTEES POUR LA CONDUITE DU DEVELOPPEMENT, 1960-1992 .....</b>	<b>153</b>
1- L'empirisme de la voie chinoise ou l'invention d'une approche originale .....	154
2- Les attermolements de l'Afrique subsaharienne ou l'approche par alignement idéologique .....	159
<b>B- LA STRATEGIE DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1980-2000 .....</b>	<b>165</b>
1- Une incapacité de mobilisation de l'épargne intérieure de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara.....	165
2- Le coup de pouce de l'épargne étrangère en Chine et en Afrique au sud du Sahara	171
<b>C- LA PLACE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU TRAVAIL DANS LA MARCHE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA AU DEVELOPPEMENT, 1980-2000.....</b>	<b>180</b>
1- Une force de travail nombreuse en Chine et en Afrique au sud du Sahara .....	181
2- La qualité de la ressource humaine en Chine et en Afrique au sud du Sahara ....	184
3- L'intensité et la productivité au travail en Chine et en Afrique au sud du Sahara	188
<b>CHAPITRE V : LES CHOIX DES SECTEURS PRIORITAIRES DU DEVELOPPEMENT EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....</b>	<b>193</b>

A- LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE AU CŒUR DE L'OPTION AFRICAINE ET CHINOISE DU DEVELOPPEMENT .....	193
1- L'importance de l'agriculture dans les économies de la Chine et de l'Afrique au Sud du Sahara .....	194
2- Les défis du secteur de la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara : urgence de la modernisation d'un secteur vital .....	197
3- Les dépenses publiques dans le secteur de la production agricole en Chine et en Afrique au sud du Sahara : le point de la différence .....	201
B- LA CHINE ET L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : DEUX OPTIONS INDUSTRIELLES DISTINCTES .....	204
1- L'industrialisation et le développement : les fondements historiques et théoriques .....	205
2- La situation industrielle de la Chine et de l'Afrique subsaharienne .....	207
3- L'option de l'industrie insdustrialisante en Chine et l'option de l'industrie par substitution des importations pour l'Afrique subsaharienne .....	209
C- LE SECTEUR DES SERVICES ET DU COMMERCE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : APPROCHE COMPAREE .....	213
1- Le poids du secteur tertiaire en Chine et en Afrique au sud du Sahara .....	213
2- Les choix commerciaux de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara à la lumière de l'adhésion des deux protagonistes à l'OMC : approche comparée de l'usage des opportunités internationales .....	216
<b>TROISIEME PARTIE : LA CHINE ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : RESULTATS ET PERSPECTIVES D'UNE CONDUITE DIFFERENCIEE DU DEVELOPPEMENT, 2000-2017 .....</b>	<b>225</b>
<b>CHAPITRE VI : LE RECLASSEMENT DE LA CHINE ET LE DECLASSEMENT POLITICO-ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LA SCENE INTERNATIONALE, 2000-2017 .....</b>	<b>226</b>
A- L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR ECONOMIQUE DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 2000-2017 .....	227
1- Le niveau des économies africaines et chinoises, 2000-2017 .....	227
2- La restructuration du secteur de la production économique de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara, 2000-2017 .....	232
B- L'ETAT DES LIEUX DU COMMERCE INTERNATIONAL DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, 2000-2017 .....	234
1- La balance commerciale de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara .....	235
2- La structuration du commerce international de la Chine et de l'Afrique au sud du Sahara .....	241
C- LA SITUATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA CHINE ET DE L'AFRIQUE UN DEMI-SIECLE PLUS TARD, 2000-2016 .....	245

1- La tendance démographique de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara un demi-siècle plus tard.....	246
2- Les tendances de l’Indice de Développement Humain (IDH) de la Chine et de l’Afrique au sud du Sahara, 2000-2017 .....	250
<b>CHAPITRE VII : LA CONDUITE DIFFERENCIEE DU DEVELOPPEMENT ET LA REDYNAMISATION DES RELATIONS CHINE-AFRIQUE, 2000-2017 .....</b>	<b>256</b>
<b>A- LES RELATIONS CHINE-AFRIQUE DE PREMIERE GENERATION .....</b>	<b>257</b>
1- La Conférence de Bandung et l’émergence des relations Chine-Afrique de première génération .....	257
2- La Chine au cœur de la libération de l’Afrique subsaharienne du joug colonial. 260	
3- Le soutien de la Chine par l’Afrique au sud du Sahara à l’ONU et le triomphe du bilatéralisme .....	263
<b>B- LA COOPERATION CHINE-AFRIQUE DE SECONDE GENERATION : LE TEMPS DE LA RUPTURE ET DU RENOUVEAU .....</b>	<b>266</b>
1- Le multilatéralisme comme outil de renforcement et de redynamisation des relations Chine-Afrique.....	266
2- L’explosion et la diversification des secteurs prioritaires de la relation Chine-Afrique : le primat des problématiques de développement économique .....	271
<b>C- LA COOPERATION CHINE-AFRIQUE DE TROISIEME GENERATION : LE TEMPS DE LA GEOSTRATEGIE ET DE LA GEOPOLITIQUE .....</b>	<b>275</b>
1- La Chine-Afrique et le poids géopolitique de la Chine en Afrique au sud du Sahara 275	
2- La Chine et l’Afrique et la question géostratégique : la base militaire chinoise de Djibouti.....	279
<b>CHAPITRE VIII : LES PERSPECTIVES : ENTRE HYPOTHESE DE LA PERIPHERISATION DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE, HYPOTHESE DU GAGNANT-GAGNANT ET VOIE DU SALUT .....</b>	<b>283</b>
<b>A- L’HYPOTHESE DE LA PERIPHERISATION DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE PAR LA CHINE .....</b>	<b>284</b>
1- L’endettement croissant de l’Afrique Subsaharienne vis-à-vis de la Chine comme Cheval de Troie .....	284
2- La problématique de l’exploitation des ressources naturelles en Afrique subsaharienne par la Chine.....	288
3- La présence croissante de la diaspora chinoise en Afrique subsaharienne et la peur d’un projet d’envahissement .....	290
<b>B- L’HYPOTHESE DE L’ENTRAINEMENT DE L’AFRIQUE SUBSAHARIENNE PAR LA CHINE POUR LA DOMINATION COMMUNE DU MONDE .....</b>	<b>293</b>

1- La philosophie chinoise du développement partagé et de la communauté de destin avec l’Afrique au sud du Sahara .....	294
2- Le dopage de l’économie de l’Afrique subsaharienne par les investissements chinois	295
3- La question de la non-ingérence de la Chine dans les affaires internes des Etats d’Afrique au sud du Sahara .....	298
<b>C- POUR L’AUTO-DEVELOPPEMENT DE L’AFRIQUE AU SUD DU SAHARA DANS UNE COHABITATION AVEC LA CHINE.....</b>	<b>299</b>
1- De l’importation de la voie chinoise de développement par l’Afrique subsaharienne	299
2- Les modalités de l’invention d’une voie de développement de l’Afrique au sud du Sahara en s’appuyant sur la Chine .....	302
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>307</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>316</b>
ANNEXE N° 1 : INDICATEURS DE BASE DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....	317
ANNEXE N° 2 : LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION EN CHINE ET EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....	318
ANNEXE N° 3 : STRUCTURE DU SECTEUR DE LA PRODUCTION DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE AU SUD DU SAHARA.....	319
ANNEXE N° 4 : AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT, REÇUE PAR LA CHINE ET PAR L’AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....	320
ANNEXE N° 5 : INDICATEUR DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DE LA CHINE ET DE L’AFRIQUE AU SUD DU SAHARA.....	321
ANNEXE N° 6 : OUTIL DE COLLECTE DES DONNEES ORALES .....	322
ANNEXE N° 7 : APRES UN ENTRETIEN AVEC LE DR. ELEIH-ELLE ETIAN, 83 ANS, ANCIEN AMBASSADEUR DU CAMEROUN EN CHINE 1988-2008, TENU A YAOUNDÉ LE 28 JUIN 2022 .....	324
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>325</b>
<b>A- ARCHIVES .....</b>	<b>326</b>
1- Rapports de la Banque Mondiale.....	326
2- Rapport de la BAD .....	328
3- Rapport du FMI .....	328
4- Rapport de l’OMC .....	328
5- Rapports du PNUD.....	329
6- Rapport du CNUCED .....	330
7- Rapports de la FAO .....	330
8- Rapport de l’OCDE .....	330
<b>B- SOURCES ORALES .....</b>	<b>330</b>

C- OUVRAGES .....	331
1- Ouvrages généraux et sur l'économie du développement .....	331
2- Ouvrages sur la Chine et sur l'Afrique au sud du Sahara .....	333
3- Ouvrages de méthodologie et dictionnaires .....	336
D- TRAVAUX ACADEMIQUES .....	337
1- Thèses .....	337
2- Mémoires .....	337
E- ARTICLES DE REVUES ET CHAPITRES D'OUVRAGES .....	337
F- JOURNAUX ET PERIODIQUES .....	344
G- SOURCES NUMERIQUES .....	344
1- Liens internet .....	344
2- Réseau social et sites internet .....	347
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>349</b>
<b>INDEX DES AUTEURS .....</b>	<b>356</b>
<b>INDEX DES NOTIONS .....</b>	<b>359</b>

## INDEX DES AUTEURS

---

### A

A. Khokhlov · 45, 49, 50, 51  
 Abdoulaye Wade · 6, 91, 103, 104, 159,  
 162, 163, 164, 180, 192, 216  
 Adalbert Owona · 93  
 Alain Beitone · 175, 177  
 Aldo Salvador · 60, 79, 141, 142  
 Amélie Blom · 15  
 Anne-Mary Drai · 175, 177  
 Antoine Cazorla · 175, 177  
 Arme nucléaire · 140, 147, 149, 303  
 Arnaud Schaumasse · 278  
 Arnold Wolfers · 12  
 Au Loong Yu · 157, 189  
 Axelle Kabou · 18, 105, 180

---

### B

Barthélemy Courmont · 143  
 Bedossa Bastien · 240  
 Bela Balassa · 160  
 Bellocq François-Xavier · 240  
 Brigitte Bertoncello · 22  
 Bruno Cabrillac · 155, 156, 198, 199, 210,  
 211  
 Bruno Schoumaker · 133

---

### C

Christine Dollo · 175, 177  
 Claude Chancel · 142

Claude Wauthier · 8

Collier Paul · 164

---

### D

Daniel Guérin · 163  
 David Bénazéraf · 21  
 Destanne de Bernis · 211  
 Dominique Tabutin · 133  
 Donald R. Snodgrass · 177, 183  
 Dwight H. Perkins · 177, 183

---

### E

Edem Kodjo · 19, 105, 144, 145, 149, 187,  
 212, 303  
 Edouard H. Carr · 12  
 Emile Louapre · 60, 79, 141, 142  
 Emily Meierding · 277  
 Emily Van Der Merwe · 17, 301  
 Engelbert Mveng · 89  
 Ergas Zecki · 161  
 Eric Ndelo Félix · 17, 304  
 Everett Hagen · 206, 210

---

### F

Fabrice Onana Ntsa · 17, 257, 261, 264,  
 270, 293, 294, 296  
 Fehrat Esen · 277  
 Felwine Sarr · 8, 20, 165, 290  
 Francis Fukuyama · 159  
 François Duhesme · 23

François Lafargue · 266, 271  
 Frédéric Charillon · 15  
 Friedrich List · 13

---

**G**

Greg Mills · 17, 301  
 Guillaume Devin · 12

---

**H**

Hailemariam Desalegn · 17, 301  
 Hans Morgenthau · 12  
 Hélène D'Almeida-Topor · 87, 88, 100,  
 102, 107, 108, 111  
 Henri Cordier · 44, 49  
 Henry Kissinger · 15  
 Hervé Bourges · 8  
 Hubert Deschamps · 99, 100  
 Hubert Mono Ndjana · 32

---

**I**

Ibrahim Baba Kaké · 91, 96, 97

---

**J**

Jacob Davou · 17  
 Jacques Giri · 19, 145, 146, 199, 211, 232  
 Jacques Mistral · 256  
 Jacques Pycke · 26  
 Jacquet Letilly Gäelle · 240  
 Jean-Jacque Gabas · 14  
 Jean-Louid Rocca · 289  
 Jean-Paul Azam · 164

Jean-Pierre Favennec · 277  
 Jean-Pierre Rioux · 147, 149, 258  
 Jean-Raphaël Chaponnière · 17, 21, 266,  
 290, 298, 299  
 Joachim Tadié · 14, 16  
 John King Fairbank · 52, 53, 54, 57, 68, 72,  
 75, 79, 80, 83  
 Jonathan W. Evans · 209, 210  
 Joseph Ki-zerbo · 91  
 Julien Wagner · 290  
 Julius Nyerere · 162

---

**L**

Laurent Delcourt · 14, 292  
 Lazar Focsaneanu · 177  
 Libin Liu Le Grix · 142  
 Louis Joubert · 88, 99

---

**M**

Madeleine Grawitz · 38  
 Malcolm Gillis · 177, 183  
 Mao Tse Toung · 72, 155, 219, 220, 263,  
 335  
 Marc Raffinot · 210, 211  
 Martin Ravallion · 16, 301  
 Mary-Françoise Renard · 216  
 Merle Goldman · 52, 53, 54, 57, 68, 72, 75,  
 79, 80, 83  
 Michael Roemer · 177, 183  
 Michel Belanger · 218  
 Murat Lama · 209, 210



---

**N**

N. Kalioujnaïa · 78, 79, 80

Nicholas Machiavel · 12

---

**O**

O. Nepomnine · 76

Olusengun Obasandjo · 17, 301

---

**P**

Pascal Boniface · 143, 148

Patrice De Beer · 289

Patrick Artus · 256

Philippe Copinschi · 277

Philippe Hugon · 19, 164, 199, 215, 216,  
244, 275, 276, 277, 278

Pierre Jacquemot · 210, 211

---

**R**

Raymon Aron · 12

René Bidias · 146, 160, 161, 199

René Dumont · 15, 18, 113, 162, 165, 171,  
180, 191, 199, 300

Ronald Hsia · 210

---

**S**

S. Tikhvinski · 64, 66, 70

Sébastien Colin · 70, 73, 142

Sylvie Bredeloup · 22

---

**T**

Thierno Mouctar Bah · 26

Thierry Amougou · 19

Thierry Evina Mimbama · 20, 141

Thierry Garcin · 104

Thierry Pairault · 300

Thucydide · 12

Tirthankar Chanda · 280

Toni Cavatorta · 277

---

**U**

Ujamaa · 159, 161

---

**V**

V. Iliouchetchkine · 58, 68, 74

Valérie Niquet · 22, 288, 290, 292

Valérie Plagnol · 256

---

**W**

William F. Steel · 209, 210

---

**Z**

Zhan Su · 18

Zhiming CHEN · 158

## INDEX DES NOTIONS

---

### A

Afrique au sud du Sahara · 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9,  
16, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 34, 35, 36,  
40, 41, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 93, 98, 99,  
100, 103, 105, 106, 109, 110, 112, 113,  
114, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 123,  
124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131,  
132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139,  
140, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149,  
150, 151, 153, 159, 160, 163, 165, 166,  
167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174,  
175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182,  
183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190,  
191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198,  
199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207,  
208, 209, 212, 213, 214, 215, 216, 217,  
222, 223, 226, 227, 228, 229, 230, 231,  
232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 241,  
242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249,  
250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,  
260, 263, 264, 265, 267, 272, 273, 274,  
275, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284,  
285, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 293,  
294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301,  
302, 303, 304, 306, 308, 309, 310, 311,  
312, 313, 314, 315, 322, 323, 328, 333,  
340, 344

Afrique subsaharienne · 2, 5, 306

Agriculture · 123, 183, 233

Alphabétisation · 115, 129, 133, 134, 136,  
226, 252, 253, 254, 255, 312

Arme nucléaire · 140, 147, 149, 303

Autofinancement · 165

---

### B

Balance commerciale · 21, 123, 125, 126,  
127, 128, 206, 235, 237, 238, 239, 240,  
255

---

### C

Chine · 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14,  
15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,  
26, 34, 36, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48,  
49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59,  
60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71,  
72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 82, 83, 84,  
100, 103, 115, 116, 117, 118, 119, 120,  
121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128,  
129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136,  
137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145,  
146, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154,  
155, 156, 157, 158, 159, 165, 166, 167,  
168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175,  
176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183,  
184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191,  
192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199,  
200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208,  
209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216,  
217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 226,  
227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234,

- 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242,  
243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250,  
251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 259,  
260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267,  
268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275,  
276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283,  
284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291,  
292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299,  
300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 308,  
309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 322,  
323, 330, 331, 333, 334, 335, 337, 338,  
339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346
- Commerce international · 46, 79, 116, 123,  
125, 126, 128, 151, 153, 206, 213, 217,  
218, 223, 226, 234, 241, 276, 295, 311,  
323
- Communaucratie · 159
- Conseil de sécurité · 8, 140, 149, 150, 220,  
263, 267, 270, 303, 304, 312
- Consensus de Pékin · 158, 313
- Consensus de Washington · 158, 313
- Coopération · 2, 3, 4, 6, 9, 13, 14, 15, 21,  
24, 41, 70, 150, 175, 180, 190, 229, 255,  
256, 257, 259, 263, 265, 266, 267, 268,  
269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276,  
278, 279, 282, 283, 292, 314, 315, 330,  
331, 332, 337, 340, 343, 346
- 
- D**
- Dépendance internationale · 210, 315
- Dette internationale · 172
- Dette multilatérale · 174, 175
- Développement · 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,  
14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25,  
26, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 43,  
46, 73, 105, 115, 116, 117, 118, 119, 120,  
121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128,  
129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136,  
137, 138, 139, 140, 142, 146, 147, 151,  
153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160,  
161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168,  
169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177,  
179, 180, 181, 183, 184, 185, 186, 187,  
188, 190, 192, 193, 194, 195, 197, 198,  
199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206,  
207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215,  
217, 218, 221, 223, 224, 226, 227, 229,  
231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238,  
240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247,  
249, 250, 251, 252, 253, 255, 260, 266,  
267, 268, 269, 270, 271, 273, 275, 276,  
277, 279, 282, 283, 284, 285, 289, 290,  
293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301,  
302, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 310,  
311, 312, 313, 314, 315, 319, 320, 321,  
323, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333,  
334, 337, 338, 339, 340, 341, 343, 345,  
346
- 
- E**
- Education · 58, 129, 133, 134, 135, 136,  
187, 201, 213, 226, 312, 345
- Epargne étrangère · 171
- Epargne intérieure · 165, 166, 167, 169,  
170, 171
- Espérance de vie · 137, 252
- Exportations · 76, 111, 112, 115, 117, 123,  
124, 125, 126, 127, 128, 235, 236, 237,

240, 241, 242, 243, 244, 245, 255, 271,  
277, 295, 297

---

**I**

Idéologies · 153, 155, 159, 160, 161, 162  
 Impérialisme · 2, 3, 6, 23, 26, 77, 81, 105,  
114, 259, 261, 271, 309, 310, 313  
 Importations · 76, 77, 106, 111, 112, 115,  
123, 124, 125, 126, 200, 201, 209, 210,  
224, 235, 236, 237, 238, 271, 272, 288,  
295, 297, 305, 314  
 Industrie · 123, 183  
 Investissements Directs Etrangers · 177,  
178

---

**L**

Libéralisme contrôlé · 160  
 Libéralisme planifié · 159, 160

---

**M**

Main-d'œuvre · 67, 85, 109, 110, 153, 155,  
158, 180, 181, 186, 187, 188, 189, 190,  
191, 192, 193  
 Modernisation économiques · 24  
 Mortalité · 131, 132, 133, 136, 137, 138,  
183, 249

---

**N**

Natalité · 130, 131, 133, 183, 249

---

**P**

Population · 10, 11, 16, 37, 56, 58, 68, 70,  
80, 101, 107, 108, 109, 115, 122, 123,  
128, 129, 133, 134, 142, 146, 151, 181,

182, 183, 184, 194, 196, 201, 213, 215,  
226, 246, 247, 248, 249, 253, 254, 301,  
312

Production · 188

Puissances · 2, 5, 11, 25, 35, 40, 43, 44, 46,  
51, 52, 53, 58, 60, 62, 63, 65, 66, 67, 69,  
70, 71, 72, 73, 76, 77, 80, 81, 82, 83, 84,  
85, 87, 90, 91, 95, 97, 98, 99, 100, 101,  
102, 103, 104, 106, 109, 110, 111, 140,  
143, 145, 148, 150, 187, 206, 217, 221,  
226, 256, 257, 258, 259, 275, 278, 279,  
280, 281, 283, 284, 288, 292, 296, 297,  
302, 303, 310, 312, 322

---

**R**

Ressources naturelles · 10, 21, 111, 112,  
140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 283,  
288, 289, 290, 311, 312

---

**S**

Secteur primaire · 121, 123, 184, 206, 233,  
234, 314  
 Secteur secondaire · 121, 209, 233, 234,  
314  
 Secteur tertiaire · 213, 214, 215, 216, 224,  
234, 314  
 Services · 183  
 Socialisme africain · 160, 161, 162, 163,  
164, 338, 339, 342, 343  
 Socialismes · 160, 162, 313  
 Stratégies de développement · 40, 160, 301,  
302, 328